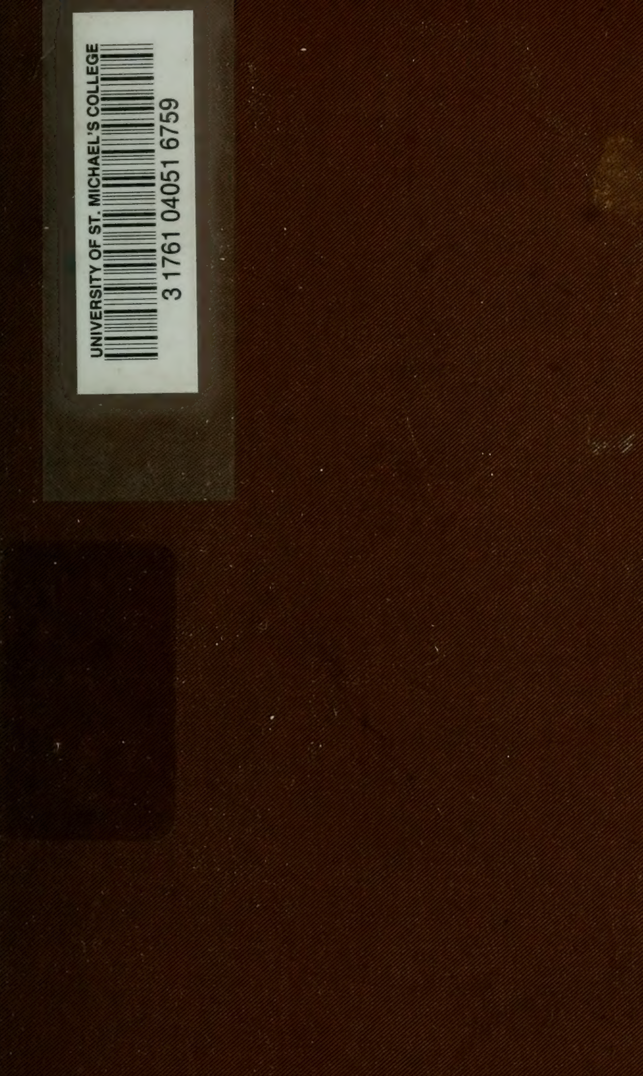


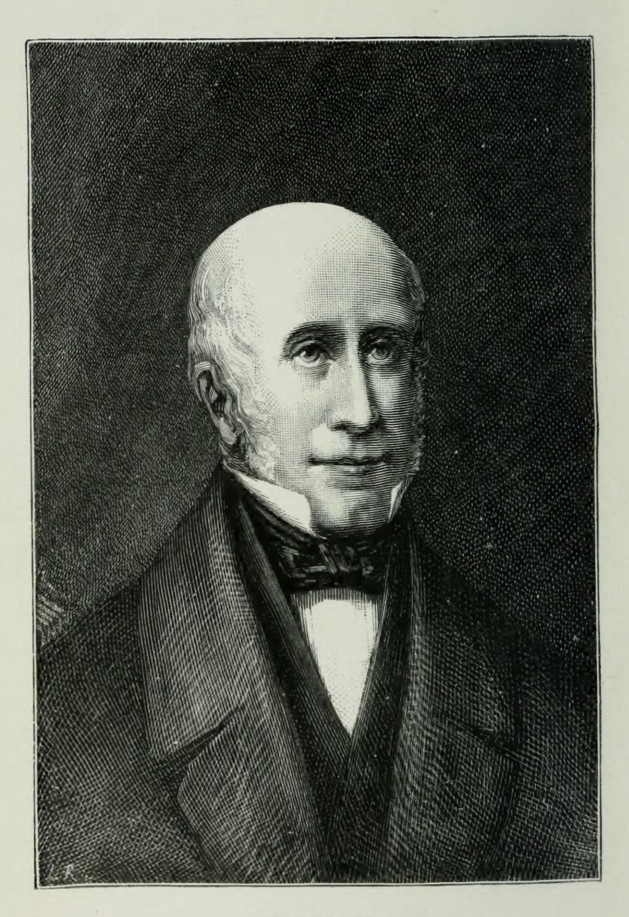

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE TORONTO
LIBRARY

VIE

DE

M. DUPONT

TOME I



M. DUPONT
Mort à Tours en odeur de sainteté
le 18 mars 1876

VIE

DE

M. DUPONT

MORT A TOURS EN ODEUR DE SAINTETÉ
LE 18 MARS 1876

D'APRÈS SES ÉCRITS ET AUTRES DOCUMENTS AUTHENTIQUES

PAR

M. L'ABBÉ JANVIER

DOYEN DU CHAPITRE DE L'ÉGLISE MÉTROPOLITAINE DE TOURS
PRÊTRE DE LA SAINTE-FACE

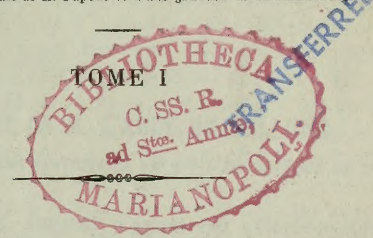
AVEC L'APPROBATION DE Mgr L'ARCHEVÊQUE DE TOURS
ET DE PLUSIEURS AUTRES PRÉLATS

DEUXIÈME ÉDITION

Ornée d'un portrait de M. Dupont et d'une gravure de la sainte Face

---

TOME I



TOURS

ALFRED MAME ET FILS
ÉDITEURS

A L'ORATOIRE DE LA SAINTE-FACE
RUE SAINT-ÉTIENNNE, 8

1882

APPROBATIONS

CHARLES-THÉODORE COLET, par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint-Siège apostolique, Archevêque de Tours :

Sur le compte très avantageux qui nous a été rendu d'un ouvrage ayant pour titre : *Vie de M. Dupont,* par M. l'abbé Janvier, doyen du Chapitre de notre église métropolitaine, nous l'approuvons, et en recommandons la lecture comme pouvant produire les plus heureux fruits d'édification et de sanctification.

Donné à Tours, en notre palais archiépiscopal, le 19 juin 1879.

† CHARLES, Archev. de Tours.

RAPPORT DE M. L'ABBÉ DE BELLUNE

CHANOINE, SECRÉTAIRE PARTICULIER DE M[GR] L'ARCHEVÊQUE DE TOURS

L'existence de M. Dupont n'ayant été extérieurement signalée par aucun événement de grande importance, et s'étant paisiblement écoulée dans la pratique des œuvres pieuses, entreprendre de la raconter en détail et de soutenir, pendant de longues pages, l'attention et l'intérêt du lecteur, c'était assurément assumer une tâche pleine de difficultés. Ces difficultés, M. l'abbé Janvier les a vaincues, et il semble même qu'il l'ait fait sans effort : la *Vie de M. Dupont* est non seulement une œuvre édifiante, mais aussi une œuvre attachante

et dans laquelle la peinture fidèle d'une âme sainte, l'historique animé d'un grand nombre d'œuvres entreprises pour la gloire de Dieu, l'exposé de quelques épisodes propres à couper ce qu'il pourrait y avoir de monotone dans un long et minutieux récit, la présence d'un grand nombre de documents authentiques, suppléent amplement au défaut de péripéties. La figure vénérable de M. Dupont a été reproduite avec une scrupuleuse fidélité ; et, tout en en faisant ressortir la perfection et la sainteté, M. l'abbé Janvier n'a pas craint d'en laisser voir aussi le côté original et piquant. Des traits de caractère habilement mis en relief, des saillies spirituelles et quelquefois malicieuses, finement rapportées, de petits détails heureusement choisis, qui font connaître de l'homme ce qu'il y a de plus intime, et souvent de plus gracieux ou de plus pieux dans sa physionomie, toutes ces choses groupées avec art donnent au portrait du saint homme de Tours une vérité et un naturel qui, dès les premières pages, frappent et séduisent le lecteur. Il y a, dans cette vie si simple, tel événement ou tel épisode qui acquièrent, par les vertus auxquelles ils donnent occasion de se manifester, un intérêt surprenant : et c'est ainsi, par exemple, qu'on ne peut lire sans être profondément attendri le récit de la mort d'Henriette, la fille unique et chérie de M. Dupont, et les mots héroïques tombés, dans une telle épreuve, des lèvres de ce grand chrétien. C'est ainsi encore que l'établissement à Tours des Petites Sœurs des Pauvres a fourni à M. l'abbé Janvier la matière d'un chapitre charmant, où la gaieté la plus aimable coudoie la piété la plus touchante. Les habitants de la Touraine, en particulier, trouveront dans la vie de M. Dupont des choses qui remueront leur cœur : les origines du pèlerinage de saint Martin, la découverte du saint tombeau, le développement providentiel de l'œuvre, y sont rapportés dans leurs plus minces détails par une plume aussi délicate que fidèle. Mais ce que tout le monde lira avec émotion, c'est le récit, avec documents à l'appui, des grâces innombrables obtenues devant la sainte Face de Notre-Seigneur Jésus-Christ par les prières du fervent adorateur de Tours, et par les onctions faites avec l'huile qui brûlait devant la pieuse image. A ces grâces merveilleuses, il faut faire correspondre les dons non moins éclatants qui, sans doute, les obtenaient du Ciel : la charité enflammée de M. Dupont, sa mortification, son hu-

milité, la soif de réparation dont il était dévoré, son zèle pour le salut des âmes, son amour ardent pour la sainte Eucharistie, sa foi qui demandait tout et ne s'étonnait de rien. De si grandes vertus portent avec elles leur enseignement; mais elles ne pouvaient trouver ni un plus habile ni un plus pieux historien que l'auteur de l'*Histoire de saint Pierre* et le panégyriste de *la bienheureuse Marie de Maillé.*

En résumé, ce livre, qui a coûté tant de travail et demandé tant de soin, est de nature à porter les plus heureux fruits. Il affermira la foi des faibles, ranimera le zèle des âmes tièdes, rendra la confiance à bien des cœurs découragés, et portera ses lecteurs, qui seront sans doute nombreux, à la pratique et à l'amour des grandes vertus qu'il décrit.

J. DE BELLUNE.

Tours, le 18 mars 1879.

LETTRE DE SON ÉMINENCE LE CARDINAL DONNET

ARCHEVÊQUE DE BORDEAUX

Bordeaux, le 20 mars 1881.

Monsieur le Doyen,

S'il est vrai, comme vous voulez bien me l'assurer, que l'aimable et belle Touraine garde encore quelque souvenir du jeune missionnaire qui la parcourut de 1820 à 1827, en semant le bon grain partout où cela lui fut possible, il faut avouer qu'elle paye largement cette dette de reconnaissance en m'envoyant à Bordeaux le *pieux pèlerin*, le *grand réparateur,* dont elle se glorifie à juste titre, pour sanctifier et charmer ma vieillesse.

Depuis le jour où m'est arrivé, envoyé par vous, *M. Dupont, le saint homme de Tours,* je ne me sépare presque plus de lui : je l'interroge sur les années de son enfance et de sa jeunesse, pour y retrouver le premier travail de la grâce; et il me répond en me racontant des anecdotes charmantes, qui

tantôt me font sourire et tantôt me touchent jusqu'aux larmes. Quoi de plus curieux que ses saintes colères à l'égard des marchands de tableaux peu décents et des personnes qui se tiennent mal dans le lieu saint! Quoi de plus intéressant que l'histoire de son jockey, qui le conduit providentiellement chez *les petits Savoyards*, et l'introduit ainsi dans le monde des œuvres saintes!... Merveilleuses avances du bon Dieu!

Mais aussi, dans notre brillant jeune homme, quel noble caractère! quelle foi ardente! quel entrain! quelle aimable originalité! quel cœur fidèle aux pures amitiés d'ici-bas! La grâce trouvait en lui « un vase d'élection » profond et inaltérable : elle s'y précipita avec abondance et suavité pour se déverser à flots inépuisables sur votre Touraine et, je puis le dire, sur le monde.

Car « ce mort parle encore » grâce à vous, Monsieur le Doyen, il vit, il marche, il agit, cet intrépide pèlerin, que rien n'arrête désormais et qui entraîne les foules aux sanctuaires privilégiés, ce voyageur infatigable qui porte partout « le bon parfum de Jésus-Christ ».

Ah! qui continuera des hommes de cette trempe, ardents et soumis, sachant espérer quand autour d'eux on désespère, riches des dons de la naissance, de la fortune et de l'esprit, se dépensant tout entiers au service de Dieu et du prochain, restant au milieu du monde pour lui donner à tout moment des exemples saisissants d'urbanité, de dévouement et d'ineffable piété?

Votre bon livre contribuera à nous en susciter de nouveaux, et, du ciel où il goûte sa récompense, le saint homme y aidera par son intercession.

Tout me plaît dans cette admirable vie, dont vous avez encore accru le charme en la racontant avec tant d'onction, de grâce simple et d'oubli de vous-même. Mais où l'intérêt redouble, pour moi du moins, qui ai relevé beaucoup d'antiques sanctuaires, et qui consacre mes dernières forces à la construction, dans ma ville métropolitaine, d'une basilique dédiée au sacré Cœur, c'est lorsque vous montrez M. Dupont s'obstinant à la réédification de la basilique de Saint-Martin. En vérité, je ne puis m'empêcher de redire cette parole des saints Livres : *Non inveni tantam fidem in Israel*. Que Dieu exauce le vœu le plus ardent de M. Dupont, et que la France et le monde, reprenant le chemin du pèlerinage le plus cher

à nos pères, viennent admirer à Tours un monument digne de saint Martin !

Votre livre m'a fait beaucoup de bien; je l'ai goûté, car tout y est écrit d'un style limpide et chaleureux ! Pensées, sentiments, expressions, tout y coule de source ! Il me fait marcher à côté des meilleurs hagiographes de notre temps. Je crois qu'il peut être recommandé à tous, prêtres, religieux, hommes et femmes du monde. Ceux-ci y verront comment on peut se sanctifier sans briser aucun des liens qui les attachent à la société; les âmes pieuses qui vivent dans le cloître, feront au *pieux pèlerin* un accueil empressé, et apprendront de lui à aimer Dieu par-dessus toutes choses, et le cher prochain comme soi-même.

Le souvenir d'enfance que vous me rappelez dans votre lettre m'a remué doucement le cœur. Le *bambin* qui me servait pieusement la messe est devenu un maître écrivain, éloquent, pieux; il a droit à tous mes remerciements pour son œuvre, dont la lecture m'a charmé, et à mes bénédictions paternelles, que je lui donne de tout cœur.

Recevez, Monsieur le Doyen, l'assurance de mes sentiments affectueux et reconnaissants.

† FERDINAND, CARDINAL DONNET,
ARCHEVÊQUE DE BORDEAUX.

LETTRE DE SA GRANDEUR Mgr BOURRET

ÉVÊQUE DE RODEZ ET DE VABRES (EXTRAITS)

Rodez, le 19 mars 1881.

Cher Monsieur le Doyen,

... Votre *Vie de M. Dupont* est une page d'histoire contemporaine dont on ne pouvait priver ni l'Église ni les fidèles qui tiennent à connaître les grandes manifestations de la piété chrétienne à notre époque. Le saint homme de Tours a été mêlé d'une manière trop active aux différentes phases des œuvres réparatrices qui se sont créées depuis quarante ans

dans notre pays, et qui de là ont rejailli sur la chrétienté tout entière, pour qu'on pût laisser ignorer plus longtemps la part qu'il y avait prise ; et, à côté de l'édification qui résultera de la lecture de votre livre, vous avez dévoilé des documents de la plus haute importance et du plus vif intérêt...

Veuillez agréer, etc.

† ERNEST, Évêque de Rodez et de Vabres.

LETTRE DE SA GRANDEUR Mgr GAY

ÉVÊQUE D'ANTHÉDON (EXTRAITS)

Poitiers, 19 mars 1881.

Cher et vénéré Monsieur le Doyen,

... Parmi les âmes éminentes dont l'inépuisable bonté de Dieu dote le monde, et qui germent toujours ici et là dans le sol divinement fécond de l'Église, il y en a qui, soit par la sublimité de leur état, la portée et le lustre de leur mission, soit par le caractère même de leurs vertus et de leurs œuvres, sont comme des astres supérieurs que les yeux communs ne peuvent qu'apercevoir, et dont l'orbite est telle, qu'un petit nombre seulement est capable de les y suivre. Il y en a d'autres, au contraire, que Dieu suscite et fait mouvoir dans une sphère céleste, sans doute, mais moins relevée, et qui, plus rapprochées de la terre, du moins par la vocation où elles se sanctifient, répandent sur l'humanité une clarté moins éblouissante, et parcourent une carrière où il ne semble plus téméraire de se lancer après elles. Tel est incontestablement cet humble et admirable chrétien qu'on a osé nommer « le saint homme de Tours », nom que la ville de Tours tout entière et la France et une partie de l'Europe ont déjà ratifié.

Le livre que vous donnez au public, cher et vénéré Monsieur, expose, avec les faits divers dont la longue existence du serviteur de Dieu fut remplie, les vertus bien plus qu'ordinaires qu'il a constamment exercées, les étonnants progrès

que, sans presque sortir des voies communes, il a faits dans la sainteté, et enfin ces prodiges qu'a obtenus, sous les formes variées de bienfaits qui semblent divins, sa confiante et vaillante prière.

A ce titre, la *Vie de M. Dupont* est un chapitre complémentaire de l'histoire des merveilles qui ont paru de nos temps, et avec tant d'éclat, soit à la Salette, soit à Lourdes. Heureuse France! si elle connaissait, même à cette heure tardive, le temps de sa visite, et, si savante comme elle l'est, comme elle se vante surtout de l'être, dans les connaissances inférieures, elle savait discerner les signes de Dieu, et, éclairée par ces signes mêmes, quittait les voies où elle s'obstine, profitait de tant de leçons données, cessait de rendre à Jésus-Christ son unique, infatigable et immortel Sauveur, « la haine pour l'amour et le mal pour le bien, » et s'arrêtait décidément sur ce chemin fatal où, dans la nuit que font les orages et sous les foudres de la colère divine, on marche à ces abîmes d'où, hélas! on ne revient pas!

M. Dupont avait le sens des conditions de vie que, depuis plus d'un siècle, la Révolution fait chez nous et ailleurs à la sainte Église. Il voyait les périls sans nombre qui naissent pour la grande foule des âmes et de tant d'outrages faits à Dieu, et de tant de scandales donnés par le monde : scandales qui, sortant de l'ordre des faits, passent à l'état de lois, d'institutions publiques et de principes même de gouvernement. C'est en jugeant ces choses aux clartés de sa foi et de cette divine parole qui était, on le sait, sa lecture quotidienne, que M. Dupont se sentit si souvent et comme irrésistiblement poussé aux œuvres de réparation. Il y voyait, avec raison, le salut, l'unique salut de la France et du monde. Aussi se dévoua-t-il à l'œuvre de Saint-Martin, présumant, comme bien d'autres plus haut placés que lui et dont le nom est grand dans l'Église, que la restauration de la basilique dédiée à cet incomparable saint pourrait bien présager, accompagner peut-être d'autres restaurations plus importantes encore. C'est ainsi que, mis par la Providence en relation et en parfaite communauté d'esprit avec une pieuse enfant du Carmel, sœur Marie de Saint-Pierre, il se dépensa, avec un zèle inouï, à fonder et à propager l'œuvre de la réparation du blasphème et de la violation du dimanche. C'est ainsi qu'à la fin il fut intérieurement conduit à honorer d'un culte spé-

cial et ardent l'adorable Face du Sauveur, soit contemplée en elle-même et comme expression vivante et sensible de tout l'intérieur du Verbe incarné, soit contemplée dans cet état particulier et si touchant où les prophètes l'avaient décrite et où l'a réduite sa sainte passion. Ce fut en priant devant cette Face divine, la plus belle et la plus maltraitée qui fut jamais, qu'il obtint, nul ne l'ignore, ces innombrables guérisons qui l'ont fait appeler le thaumaturge de notre siècle, sans parler de tant de conversions dont le ciel entier s'est réjoui.

M. Dupont est mort, mais sa tombe parle encore; et outre que journellement, vous nous le racontez, les âmes confiantes éprouvent la fidélité et l'étonnante vertu de son intercession, ses œuvres subsistent, ses œuvres grandissent, et surtout la dernière qu'il avait le plus à cœur, et dans laquelle semblent s'être résumées toutes les autres.

Nous croyons, quant à nous, cher vénéré Doyen, qu'il y a là pour l'Église entière un germe d'un prix infini, et peut-être une grâce aussi grande, un secours aussi opportun que le fut, au XVIIe siècle, la manifestation et la dévotion du sacré Cœur de Jésus. Qui sait même si la dévotion à la sainte Face n'est pas le développement, le complément, ne pourrait-on pas dire la gloire de la dévotion révélée à Marguerite-Marie? Toujours est-il que votre vie du grand dévot de la sainte Face servira puissamment à faire connaître, comprendre, goûter et pratiquer le culte si profond et si fécond de cette Face digne de tout honneur.

Daigne Dieu bénir à cette fin et le livre et l'auteur, et tous ceux qui liront ces pieuses pages. C'est le vœu que je forme et la prière que je fais, etc...

† CHARLES, Évêque d'Anthédon.

AVERTISSEMENT

Nous devons à nos lecteurs un mot sur cette deuxième édition de la Vie complète du « saint homme de Tours ».

La première édition, en deux forts volumes in-8°, d'un prix nécessairement assez élevé, publiée il y a moins de trois ans dans les circonstances les plus défavorables, s'est néanmoins écoulée avec une rapidité qui a dépassé toutes nos espérances. L'accueil qu'on lui a fait a été jugé des plus remarquables. Les revues et les feuilles catholiques en ont parlé avec éloges. Nous avons reçu nous-même et nous recevons encore, de tous les pays et de tous les rangs de la société, les plus chaleureuses félicitations. De toutes parts on nous assure que notre livre a été lu avec un vif intérêt, qu'il a édifié et produit un grand bien.

A quoi tient ce résultat? — Nous le dirons hautement et très sincèrement. — L'écrivain n'y est pour rien. Il s'est appliqué, et il a réussi, à s'effacer complètement. Le plus souvent ses récits, et les meilleurs, ont été, pour plus d'authenticité, fidèlement empruntés à

ses correspondants, aux amis intimes de son héros. Le seul talent, le seul mérite qu'on puisse lui reconnaître, nous l'avons dit la première fois, c'est d'avoir, avec une parfaite simplicité et une minutieuse exactitude, reproduit et mis en ordre les précieux documents qui lui étaient auparavant inconnus et que la délicate Providence prenait soin de lui fournir au fur et à mesure qu'il composait. Si l'ouvrage a obtenu un si merveilleux succès, il faut l'attribuer au sujet lui-même, à la physionomie et au caractère du pieux personnage mis en scène.

Quoi de plus étonnant, en effet, en ce siècle de froid positivisme et d'incrédulité calculée, que de voir dans un homme du monde, simple laïque et père de famille, des actes d'une foi éminente, héroïque, digne des premiers âges? de lire des récits de guérisons et de conversions miraculeuses opérées dans un salon ordinaire, à l'aide d'onctions d'huile et d'invocations faites devant une image et en réunion de famille? Et celui à la prière duquel on les attribue ne se distingue des autres ni par l'éclat ni par la grandeur de ses œuvres, mais uniquement par les détails d'une vie commune, toute de charité et de piété, animée d'un zèle éclairé pour la gloire de Dieu et d'un esprit de réparation qui s'accommode à tous les besoins de son temps! Voilà ce qu'on ne se lasse point d'admirer; voilà, en réalité, ce qui intéresse, ce qui édifie, ce qui réjouit le cœur et éclaire l'esprit dans la lecture des faits singuliers et curieux dont la càrrière de M. Dupont est remplie.

C'est aussi le motif qui nous engage à donner au public une nouvelle édition de notre premier travail.

A part la suppression de certaines longueurs qu'on nous a reprochées et l'addition de quelques traits inédits qui nous ont été récemment communiqués, les récits et les détails biographiques demeurent les mêmes; on les retrouve ici textuellement et en leur entier. Pourtant, grâce aux soins et au zèle intelligent de MM. Mame, nos bienveillants éditeurs, ces deux volumes, quoique enrichis chacun d'une belle et intéressante gravure, sont d'un prix modéré et accessible à tous. Nous l'espérons donc, jointe à la *Notice sur M. Dupont et l'Œuvre de la Sainte-Face* arrivée à sa quatrième édition, et à la *Vie abrégée* publiée l'an dernier, cette seconde *Vie complète* du serviteur de Dieu, se présentant en d'aussi bonnes conditions, contribuera à faire de plus en plus apprécier sa mémoire et ses vertus. Elle hâtera le commencement du procès d'enquête diocésaine nécessaire avant qu'il soit question d'introduire sa cause.

Déjà, nous avons la satisfaction de pouvoir en dire un mot à ceux qui s'y intéressent, Mgr Colet, notre vénérable archevêque, ayant à cœur de mettre la première main à cette grande affaire, a choisi à Rome un avocat consistorial, chargé par lui d'en préparer les préliminaires. Nous savons aussi de source certaine, et nous sommes heureux de le répéter, qu'à deux reprises différentes notre bien-aimé pontife Sa Sainteté le pape Léon XIII, apprenant ce qui se passe dans le salon de M. Dupont transformé en chapelle, a daigné

bénir verbalement et encourager de la manière la plus paternelle et la plus gracieuse les œuvres réparatrices qui s'y accomplissent et les pieux projets qu'on a l'intention d'y réaliser. — Puisse cette bénédiction apostolique du chef de l'Église se répandre en même temps sur les modestes pages qu'on va lire et sur ceux qui, en les parcourant, se sentiront épris du désir de nous prêter le concours de leurs religieuses sympathies et de leurs ferventes prières !

Sixième anniversaire de la mort de M. Dupont,
18 mars 1882.

P. JANVIER.

IMPRIMATUR.

Turonibus, die 18 martii 1882.

✝ CAROLUS,
ARCHIEPISC. TURONENSIS.

AVANT-PROPOS

DE LA PREMIÈRE ÉDITION

Un des bonheurs de mon sacerdoce a été de rencontrer sur ma route et de connaître personnellement le pieux laïque dont j'essaye aujourd'hui de retracer la vie. — Mes relations avec M. Dupont ont duré trente-cinq ans : elles datent de 1841. J'étais jeune alors, professeur au petit séminaire de Tours, où le serviteur de Dieu venait fréquemment pour le Vestiaire de Saint-Martin. J'assistais souvent à ses entretiens ; je le voyais de temps en temps chez lui ; j'entendais beaucoup parler de ses bonnes œuvres, de ses vertus, de son goût pour les divines Écritures : toutes choses qui m'édifiaient et m'intéressaient vivement. Dans la suite, bien que je ne fusse pas du nombre des plus assidus et des intimes, je puis dire qu'il me traitait en véritable ami ; plus d'une fois il m'a donné des marques d'estime et de confiance dont j'étais surpris et touché.

Aussi, lorsque après sa mort, pour répondre à un désir de mon vénérable archevêque qui était pour moi un ordre, j'entrepris de raconter son histoire, je crus n'avoir qu'à recueillir mes impressions et interroger mes souvenirs ; la tâche me parut simple, facile et de courte haleine.

Je me trompais : cette figure que je voulais esquisser ne m'était pas suffisamment connue : je ne savais mon sujet qu'à demi. — Voici ce qui m'arriva. Qu'on me pardonne cette explication : je la dois comme reconnaissance à ceux qui me sont venus en aide par de si utiles renseignements; peut-être me servira-t-elle d'excuse auprès du lecteur porté à juger sévèrement de l'étendue que je donne à cet ouvrage.

Du vivant de M. Dupont, à peu près tout le monde, moi-même et ses meilleurs amis, nous ne voyions guère autre chose en lui que le côté extérieur de sa vie, sa grande charité, son enthousiasme pour la sainte Bible, ce zèle de foi et de piété que plusieurs trouvaient excessif et attribuaient à l'exaltation, puis cette auréole de thaumaturge, plus ou moins contestée, dont l'environnait l'opinion populaire : on n'apercevait, on ne soupçonnait presque rien de plus. Pourtant ce n'était pas là M. Dupont, du moins ce n'était pas lui tout entier. Je ne tardai pas à le reconnaître.

Dès le premier appel que je fis à la bienveillance du public, une quantité considérable de documents, très précieux pour l'historien, me furent remis. C'étaient d'abord des lettres autographes de M. Dupont, datées de toutes les époques, au nombre de plus de quinze

cents, beaucoup d'autres petits écrits rédigés de sa main, puis une foule de certificats constatant des guérisons ou des conversions, des récits de piquantes anecdotes et de particularités édifiantes, enfin des relations de toute nature fournies de vive voix ou par écrit, ayant pour la plupart le cachet de l'intimité la plus secrète et de la plus respectable authenticité. Qu'on joigne à cela les quelques ouvrages du serviteur de Dieu imprimés sous le voile de l'anonyme, et surtout le vaste dépôt des papiers trouvés dans sa chambre, collationnés par deux de ses amis et confiés aux mains de l'autorité ecclésiastique : tels furent les matériaux qui servirent d'éléments à mon travail préparatoire.

Or, à mesure que ces documents intéressants passaient sous mes yeux et que je pouvais ainsi rapprocher les uns des autres les traits, en partie secrets et jusqu'alors inaperçus, de cette belle et vénérable figure, je découvrais en elle ce que je n'avais pas vu ou n'avais fait qu'entrevoir, ce que même ses plus familiers, je crois, n'avaient pas remarqué. La personnalité de M. Dupont peu à peu se dégageait à mes yeux sous un jour nouveau, plus lumineux, plus complet, plus vrai. Évidemment ce saint homme, comme ceux de sa trempe, comme les esprits contemplatifs étroitement unis à Dieu, ne s'était pas du tout livré au public ; vivant dans le monde, il s'était caché au monde ; il avait su dérober à l'œil humain une moitié de son âme, la meilleure portion de sa vie. Mais je le surprends ici, me disais-je ! Dans ces lettres de confidence et d'amitié, écrites de l'abondance du cœur et au cou-

rant de la plume, — quelquefois douze et quinze par jour, — sans qu'il prenne le temps de se relire ni qu'il puisse soupçonner l'usage qu'on en devait faire plus tard, il s'épanche, il se révèle sans le vouloir, il se trahit lui-même... Je le vois ce qu'il est devant Dieu et devant sa conscience !

Mais celui que je vois, c'est l'homme juste tel que l'a caractérisé saint Paul : *Mon juste vit de la foi !* Cette vie de la foi, je la trouve en M. Dupont à un éminent degré : vie de Foi, d'Espérance et de Charité, vie sérieuse, pratique, réfléchie et persévérante, ne se démentant jamais, appuyée sur les vertus essentielles et fondamentales de toute perfection chrétienne et religieuse ! Ces vertus, je les constate en lui l'une après l'autre : humilité profonde et sincère, désintéressement absolu, pénitence d'anachorète, régularité monastique, simplicité de cœur, patience invincible, sérénité inaltérable, prière continuelle, union assidue et intime avec Dieu !... Voilà ce que je vois de mes yeux, ce que je touche et palpe en quelque sorte de mes mains.

Donc, ajoutais-je, je tiens ici le nœud de cette existence complexe, multiple, en apparence si singulière et si étrange, quoique pourtant si irréprochable et si pure ; je saisis le lien qui unit entre elles les deux parties de cette vie extérieurement tout occupée du prochain et des pauvres, et, à l'intérieur, ne perdant jamais de vue Dieu et sa présence. — Dès lors je m'explique et je comprends d'où viennent et le parfum céleste qui émane de ses moindres paroles, et l'auréole

de sainteté qui rayonne à son front, et l'effusion de lumières et de grâces miraculeuses qui s'échappent de ses lèvres, de ses doigts dans les invocations et les onctions faites par lui auprès de l'image vénérée de la sainte Face... Quoi donc! n'ai-je pas ici devant moi une figure à part, une personnalité exceptionnelle, peut-être unique en son genre dans l'hagiographie catholique, c'est-à-dire un chrétien du monde, un laïque du XIXe siècle, digne par sa foi et son amour envers Notre-Seigneur Jésus-Christ des âges primitifs et des beaux temps de l'Église ; un de ces hommes de Dieu, enfin, qui font dire aux gens du peuple ce que j'ai entendu si souvent au sujet de M. Dupont : « Ou celui-là est un saint, ou il n'y en a pas? » — Oh ! pour moi c'est bien là ma conviction, mais une conviction réfléchie, raisonnée, devenue sensible, palpable, évidente ; car j'en ai les pièces dans la main et sous les yeux.

Arrivé là, mon devoir comme historien était de communiquer aux autres le trésor dont je venais de découvrir et d'apprécier la valeur. — Mais quel moyen prendre ? quelle marche historique adopter et suivre ? — La vie de M. Dupont, à vrai dire, n'est pas une histoire proprement dite ; elle n'offre point des faits éclatants, des événements publics qui se déroulent et s'enchaînent, qu'on puisse grouper, faire ressortir, mettre en relief. Excepté quelques faits plus saillants, particuliers au temps de sa jeunesse et de son âge mûr jusqu'à son établissement à Tours, elle se borne à des œuvres de prière et de charité, souvent minimes et

obscures. Elle n'a de mérite et d'importance devant les hommes que par l'irrésistible et puissante influence pour le bien qui en émane secrètement. — Quel sera, me demandai-je, l'intérêt d'une pareille vie naïvement offerte à un siècle comme le nôtre, indifférent, rationaliste, dédaigneux, qui nie Dieu, qui ne croit plus à la vertu, où les chrétiens eux-mêmes ont une si faible et si imparfaite idée de l'ordre surnaturel et des caractères propres à la vraie sainteté ? Comment faire croire aux hommes de ce siècle qu'il est sorti du milieu d'eux un « juste » digne des premiers âges, orné de vertus sublimes et cachées, guérissant les corps et convertissant les âmes par sa prière et une onction d'huile ? Me suffira-t-il d'un rapide exposé des faits, d'une simple affirmation ?

Je vis la difficulté et ne me fis pas illusion.

Qu'avais-je à faire ?... L'accent de l'enthousiasme et le ton du panégyriste n'allaient ni à mon goût ni à la nature du sujet ; le raisonnement, la discussion, le plaidoyer ici non plus n'étaient pas de mise. — Ne serait-ce point le cas, me demandai-je alors, d'appliquer modestement à la monographie de mon héros le procédé que nos plus célèbres écrivains modernes sont convenus d'employer dans leurs travaux historiques, et qu'en réalité ils emploient avec un si légitime succès, procédé qui consiste à remonter aux sources, à y conduire son lecteur et à lui dire : Venez, voyez par vous-même et jugez ? Ne puis-je pas, moi aussi, ouvrir mes sources, montrer mes pièces, exposer mes documents, conduire mes lecteurs par la voie que j'ai suivie et leur

dire : Voyez, touchez, palpez ? La vie de M. Dupont n'aura pas l'intérêt saisissant et dramatique qui s'attache à l'histoire de nos grands saints ou de nos héros profanes. Mais voici une âme supérieure, un cœur d'élite qui s'épanouit et se dilate devant vous avec sa candeur et sa simplicité naturelles, voire même parfois avec ses jovialités, ses boutades et ses mots excentriques ; étudiez son intérieur, entrez-y, pénétrez-en les replis les plus cachés. Faites ce que j'ai fait moi-même. Peut-être sur mes traces, et mieux que moi encore, y trouverez-vous quelque charme, une grâce d'édification, un rayon de lumière !...

Et m'adressant spécialement aux hommes du monde, puisque c'est un homme du monde dont j'expose la vie, ne puis-je pas dire également : Celui-ci est bien des vôtres ? Regardez ! il est vêtu de l'habit que vous portez ; il respire l'air que vous respirez ; il vit dans le milieu que vous habitez. La barrière qui vous sépare du sacerdoce et de l'état religieux, il l'a respectée et, pas plus que vous, il ne l'a jamais franchie. Il a été époux, il a été père ; jusqu'à la fin il s'astreint aux devoirs les plus communs de la vie de famille. Si pour servir l'Église et les pauvres il distribue son argent, son temps, ses facultés, sa vie entière avec tant de largesse et d'amour, il le fait non par suite d'un engagement préalable, du lien sacré d'un vœu. Le seul vœu dont il ait jamais prononcé la formule devant les autels, le seul qui le lie à Jésus-Christ et à son Église, c'est celui qui vous lie vous-mêmes, le vœu du baptême. Son caractère de chrétien dans les desseins de Dieu lui

suffit ; il le respecte, il l'honore, il y trouve sa force, sa joie et ses délices ; il le fait resplendir en lui de toute manière par les plus pures vertus.

Ces vertus se sont-elles élevées jusqu'à l'héroïsme de la sainteté ? A-t-il été un thaumaturge, comme on le dit ? a-t-il opéré les miracles qu'on lui attribue ? Je le crois. Mais ce n'est ni à vous ni à moi de le définir. Ce jugement n'appartient qu'à l'Église et à son chef infaillible. En attendant, voici des témoignages que peut-être vous ne récuserez pas : ceux des aveugles qui voient, des boiteux qui marchent, des malades qui sont guéris, des pécheurs qui se confessent et se convertissent. Lisez, voyez. Faites mieux encore, instruisez-vous et imitez. Le modèle qui pose devant vous n'est pas un étranger : peut-être ne trouverez-vous pas ses exemples indignes de votre attention et de vos efforts...

Ce plan ainsi tracé, je l'avoue, m'a souri. Je l'ai adopté et mis patiemment à exécution. — Je me suis efforcé de faire voir M. Dupont tel que je l'ai vu et compris. Je le montre dans toutes ses situations, sous toutes ses faces, avec ses vertus intimes et privées, ses œuvres de zèle et de charité, ses relations d'amitié et de parenté, ses prières, ses lectures, sa correspondance. Les pièces à l'appui, ce qu'on nomme pièces justificatives et que d'ordinaire on rejette à la fin, je les ai insérées et distribuées dans le corps de l'ouvrage comme des parties essentielles. J'en avertis sincèrement le lecteur, afin que si tel chapitre ne lui offre pas d'intérêt, sans se rebuter il passe à un

autre. Je dirai toutefois avec la même franchise que, d'après l'avis de juges compétents, le tout forme un tel ensemble qu'il n'y a rien d'inutile à retrancher pour quiconque veut avoir une connaissance adéquate au sujet.

Deux volumes ont été jugés nécessaires. — Le premier contient la jeunesse de M. Dupont, son mariage, son arrivée à Tours, la mort de sa fille, les œuvres principales qu'il a fondées ou auxquelles il a pris part : les Petites Sœurs des Pauvres, l'Adoration nocturne, l'œuvre de Saint-Martin. — Le second est principalement consacré à raconter l'origine et les développements du culte de la sainte Face, les miracles qui se sont opérés dans le salon de cet homme du monde, les dernières années de sa vie, ses épreuves, sa mort.

Sur tout ce parcours je ne sors pas un instant du terrain où la carrière de M. Dupont a été circonscrite : c'est toujours lui, agissant, priant, conversant, écrivant, accomplissant ce qu'il appelle son « œuvre de chaque jour ». Parallèlement au récit des faits et à l'exposé des situations, je prends soin d'insérer le plus possible, en totalité ou en partie, les lettres du serviteur de Dieu au fur et à mesure qu'elles s'y rattachent. Ces citations sont fréquentes, quelquefois longues, toujours textuelles. Le lecteur, je l'espère, m'en saura gré. Si l'on juge l'homme à ses œuvres, on le connaît aussi à ses lettres : M. Dupont se montre tout entier dans les siennes.

Je remercie les personnes de toutes les conditions et

de tous les pays qui m'ont procuré ces inappréciables richesses ainsi que les notes confidentielles et les renseignements de toute sorte dont j'ai fait usage. En les retrouvant ici, souvent textuellement et *in extenso*, les amis du saint homme de Tours reconnaîtront que ce livre est leur ouvrage autant que le mien : c'est à eux que je dois ce qu'il contient de caractéristique et d'intéressant. Mon travail a été de choisir d'abord et de discerner, puis de coordonner entre eux ces matériaux divers.

Voulant être aussi exact que possible jusque dans les moindres détails, je n'ai utilisé que ce qui me paraissait suffisamment autorisé. J'aurais voulu toujours nommer les personnes et les lieux. On trouvera que je ne l'ai pas fait assez ; j'ai dû souvent taire certains noms ou me borner aux seules initiales. L'intérêt du récit et l'autorité du témoignage en souffrent, je le sais. Mais par un sentiment de réserve et de délicatesse que l'on comprendra, j'ai cru devoir respecter la modestie, peut-être excessive, de beaucoup d'honorables familles qui s'effrayaient de la publicité donnée à leur nom.

Afin de ne pas surchager de notes le bas des pages, j'ai omis parfois d'indiquer la source où j'ai puisé mes extraits : j'en garantis, d'ailleurs, l'exactitude et l'authenticité.

Comme il serait possible que, malgré tous mes soins, des erreurs de détail me fussent échappées, je prie le lecteur bénévole qui s'en apercevra de me communiquer à cet égard ses observations : les moindres

seront accueillies avec reconnaissance et mises à profit. Si la lecture de ces pages éveille le souvenir de certaines particularités que je n'aurais pas mentionnées ou met sur la voie d'autres lettres dont je n'aurais pas eu connaissance, je demande instamment qu'on veuille bien me donner communication des unes et des autres. Je n'ai pas la prétention d'avoir dit le dernier mot sur le grand chrétien dont l'histoire m'occupe depuis trois ans : c'est une de ces belles et angéliques figures qui ne peuvent que gagner à être étudiées et mieux connues.

Le titre de cet ouvrage affirme que M. Dupont est « mort en odeur de sainteté » : cette expression est celle qu'a employée Mgr l'archevêque de Tours dans l'ordonnance qui transforme en chapelle publique l'oratoire privé du vénéré défunt ; mon intention n'est pas de prévenir en quelque manière à cet égard le jugement du saint-siège.

De même, pour les termes d'éloge ou de vénération que j'applique au serviteur de Dieu et à d'autres pieux personnages, aussi bien que pour les vertus surnaturelles et les faits miraculeux dont je parle dans ce livre, j'entends me conformer absolument et entièrement au décret d'Urbain VIII sur cette matière. Je déclare n'avoir rien affirmé que de foi humaine, et n'avoir voulu préjuger en rien sur les décisions apostoliques.

En outre, je désavoue à l'avance de bouche et de cœur tout ce qui, contre ma volonté, ne serait pas conforme à la doctrine, aux lois ou aux traditions pro-

fessées ou reçues par ma sainte mère l'Église romaine, « vers laquelle, comme le disait si bien M. Dupont (lettre du 3 novembre 1865), il importe plus que jamais de diriger les yeux, les cœurs et les esprits. »

En la fête de sainte Thérèse, 15 octobre 1879.

P. JANVIER.

CHAPITRE I

NAISSANCE DE LÉON PAPIN DUPONT. — SA JEUNESSE. — SON MARIAGE

I

Le fervent chrétien dont nous entreprenons d'écrire la vie, ce fidèle serviteur de la sainte Face et de saint Martin, naquit en Amérique, aux Antilles, dans l'une de ces deux petites îles que Christophe Colomb a consacrées par le nom populaire du thaumaturge des Gaules.

L'illustre navigateur, lors de son second voyage au nouveau monde, en 1494, ayant découvert le 11 novembre une île de très médiocre étendue qu'il appela Saint-Martin, en mémoire du saint évêque dont la fête tombait ce jour-là, aborda, peu de jours après et la même semaine, à une autre île un peu plus grande, et il voulut que celle-ci fût nommée la Martinique. La baie où il débarqua, la plus belle de ces parages, reçut de lui le nom de Saint-Pierre. De la part de l'explorateur espagnol, c'était une simple reconnaissance, une sorte de consécration religieuse qu'il imposait à la contrée sous le vocable de deux grands saints célèbres dans la chrétienté; mais il n'en prit point possession, et il la laissa librement habiter par une tribu sauvage indigène, celle des Caraïbes, la plus féroce de l'Amérique.

M. Dupont étant un créole de la Martinique, cette petite

île nous intéresse et nous devons en retracer sommairement la topographie et l'histoire. La Martinique fait partie du groupe des Antilles désigné sous le nom d'*Iles du Vent*. Sa distance approximative du port de Brest est de 1290 lieues marines. Sa plus grande longueur est de 64 kilomètres et sa largeur moyenne d'environ 28 kilomètres. Sa latitude entre le 14° 23' et le 14° 28' correspond à peu près à celle du centre de l'Afrique. La chaleur devrait y être excessive; mais, tempérée par les brises de la mer, elle est très supportable. Les nuits sont habituellement égales aux jours. On n'y connaît que deux saisons : l'une belle, l'autre pluvieuse, qui règne de juillet à octobre; il n'y a pas d'hiver. Aussi une des plus grandes surprises qu'éprouva M. Dupont à son débarquement sur le continent, fut l'aspect de la neige, qu'il n'avait jamais vue.

Un tiers de l'île environ est en plaines, et le reste en montagnes, parmi lesquelles on compte jusqu'à six cratères de volcans éteints : ce qui explique les tremblements de terre auxquels elle est fréquemment sujette. Les montagnes, qui forment le centre, sont ceintes pour la plupart de forêts presque impénétrables, dont l'étendue est évaluée au quart environ de la superficie de l'île. Le sol de la plaine est très fertile et donne, même sans culture, presque toutes les belles et riches productions des contrées tropicales; par contre, il y souffle quelquefois des vents d'une violence extrême, et les ouragans sont fréquents et terribles.

Après Christophe Colomb, les Espagnols, déjà maîtres d'un continent immense, n'avaient pensé à faire aucun établissement dans les petites Antilles, qu'ils appelaient dédaigneusement *Cayes* ou rochers. Les Caraïbes restèrent tranquilles possesseurs de la Martinique jusqu'au XVIIe siècle. Il se forma alors en France, sous le patronage du cardinal de Richelieu, une « Compagnie des îles de l'Amérique » ayant pour but de soutenir et d'encourager la formation de colonies lointaines. Après avoir réussi à fonder la colonie de Saint-Christophe, aux petites Antilles, un intrépide marin

français, Pierre Belain, sieur d'Esnambuc, qui par ses belles actions sur mer avait obtenu le grade de *capitaine du roy sur les mers du Ponant,* jeta ses vues sur la Martinique et débarqua dans cette île, le 1er septembre 1635, avec cent cinquante hommes déjà acclimatés à ces pays et munis de nombreuses provisions. Il traita avec les sauvages, prit solennellement possession de l'île au nom de la compagnie dont Richelieu était le protecteur, et fit bâtir sur la rivière Saint-Pierre un fort en palissade qu'il arma de canons : c'est ce qu'on appela dans la suite le Fort-de-France, aujourd'hui capitale de l'île. Avant de retourner à Saint-Christophe, siège de sa résidence, il laissa pour commandant de la nouvelle colonie un gentilhomme de vertu éprouvée et de valeur reconnue, nommé Jean Dupont. Nous savons peu de chose de ce premier gouverneur de la Martinique devenue française; mais nous saluons avec bonheur son nom qui nous apparaît comme une gloire en tête des annales de la colonie, présage d'une gloire bien supérieure que ce nom vénéré et béni doit plus tard faire rayonner de la Martinique sur toute la France et dans l'Église entière.

A partir de Jean Dupont, la Martinique a son histoire, et cette histoire se confond avec celle de la France. La petite colonie transatlantique partagea dès lors la fortune de la mère patrie; elle eut surtout sa part, souvent glorieuse, dans les différentes guerres maritimes que nous eûmes à soutenir successivement en Amérique contre les Espagnols, les Hollandais et les Anglais. Peu à peu aussi elle acquit une grande prospérité agricole et commerciale. Son sol fertile se prêtait particulièrement à la culture des cannes à sucre. Ce genre d'exploitation y attira de bonne heure de nobles et industrieuses familles. On cite entre autres la famille des Lestiboudois, qui vint s'y établir au temps de Louis XIII. Ils étaient deux frères, occupés à l'exploitation d'une sucrerie importante. L'un des deux, abandonnant la sucrerie à son frère et renonçant à tout, s'enfonça dans la montagne voisine, appelée le Piton du Carbet, et y vécut en solitaire,

retiré dans une caverne, d'où il ne sortait que le dimanche pour aller à l'église de la paroisse. Il y est mort en odeur de sainteté; on l'a surnommé « l'ermite du Carbet », et l'on montre encore la grotte célèbre où il a vécu.

Les plantations de cannes à sucre forment la principale richesse des créoles ou colons de la Martinique. C'est en cela que consistait en grande partie la fortune de M. Dupont et de sa famille. Les terres destinées à cette culture ne reçoivent jamais plus d'un ou de deux labours en plein, et après qu'elles ont été sillonnées par la charrue, les autres travaux s'accomplissent le plus souvent au moyen des bras. Les noirs, Asiatiques ou Africains, sont jugés plus aptes à ces différentes sortes de travaux, parce qu'ils résistent mieux que les Européens à l'excessive chaleur du climat et à l'humidité du sol. De là le grand nombre de gens de couleur ou mulâtres qui constituent la population de l'île. Cette population, évaluée actuellement à 136,000 habitants, se compose de races très diverses, parmi lesquelles on compte environ 9,000 blancs ou Européens, 110,000 noirs et gens de couleur, 8,000 Indiens, 7,000 Africains et 800 Chinois. La ville de Saint-Pierre compte 20,500 habitants et Fort-de-France 10,200.

A l'époque de la révolution de 1793, la colonie ressentit d'une manière funeste le contre-coup des événements de l'Europe. Les décrets de la Convention qui proclamaient imprudemment la liberté des noirs, furent suivis de grands désastres, et la guerre civile ne tarda pas à éclater dans l'île. Les Anglais profitèrent de l'occasion pour l'occuper, après un siège meurtrier et un bombardement effroyable. Du reste, ils administrèrent paternellement la colonie et la firent jouir d'une grande prospérité jusqu'en 1802, où ils la restituèrent à la France en exécution du traité d'Amiens.

C'est durant cette période de la domination anglaise que naquit M. Dupont, le 24 janvier 1797. Son père, Nicolas-Léon Papin Dupont, habitait la Guadeloupe, où il était né. Comme cette île, tout en se défendant contre les Anglais,

était restée sous le joug sanguinaire et tyrannique des commissaires de la Convention, M. Papin Dupont crut devoir, avec beaucoup d'autres, suivre le parti des émigrés, et il vint se réfugier à la Martinique, occupée par les Anglais. Il appartenait à une famille de gentilshommes originaire de Bretagne, faisant partie, croyons-nous, des anciennes et catholiques familles bretonnes qui vinrent dès l'origine et en grand nombre peupler la colonie des Antilles et y fonder des établissements de commerce et d'industrie. Son nom semble l'indiquer. Il y avait les Papin Dupont, les Papin de Kerfily et les Papin de l'Épiné. Les Papin Dupont croyaient à leur titre de noblesse et portaient des armoiries[1]. M. Nicolas Papin Dupont, domicilié à la Guadeloupe, avait épousé une riche créole martiniquoise, M[lle] Marie-Louise-Philippine Gaigneron Jolimont de Marolles, qui appartenait, elle aussi, à une noble et ancienne famille du continent français. On cite de sa mère, M[me] Angélique Gaigneron Jolimont de Marolles, un trait de désintéressement patriotique qui lui valut une récompense royale, glorieuse pour elle et ses enfants.

C'était sous Louis XVI, à l'époque de la guerre d'Amérique. Les finances de la Martinique étant épuisées, M[me] de Marolles prêta spontanément une somme très considérable pour l'armement de la flotte à laquelle on dut, sur les Anglais, la conquête de l'île de Saint-Christophe. Le gouverneur, M. de Bouillé, rendit compte au roi du secours qu'il avait trouvé dans la colonie, et mentionna que M[me] de Marolles s'était refusée à accepter l'intérêt des fonds avancés par elle au gouvernement pendant plus d'une année. Alors le souverain commanda à un artiste de renom une pendule de haute valeur, et, quand elle fut coulée en bronze, il voulut que la matrice fût brisée, afin que M[me] de Marolles, à qui il l'envoya, pût seule en posséder une semblable.

[1] De gueules, à cinq tuyaux d'orgue de... rangés en fasce; couronne de comte; support : deux lions. On écrit aussi Papin du Pont.

Cette pendule était accompagnée d'une lettre de remerciement écrite de la main de Louis XVI. La pendule fut longtemps à la Martinique l'ornement de l'habitation que les Gaigneron de Marolles possédaient à la Grand'Case. Elle se trouve aujourd'hui à Nantes dans la demeure d'un membre de la famille.

La famille Gaigneron de Marolles était une des principales et des plus riches du pays. Elle possédait au Lamentin, gros bourg situé dans la plus belle plaine de la Martinique, une agréable demeure et un domaine important en plantations. C'est là, sur les terres et au pays de sa femme, que le gentilhomme émigré de la Guadeloupe était venu chercher un refuge et un abri contre les excès révolutionnaires des agents de la Convention. Ce fut alors aussi que sa jeune et vertueuse épouse donna le jour à l'enfant de bénédiction qui devait faire durant tant d'années sa consolation et sa joie. On le nomma simplement Léon, un des noms de son père. Ondoyé le jour de sa naissance par le curé de la paroisse, il reçut les cérémonies du baptême le 6 mars suivant dans l'église de Saint-Laurent du Lamentin, et eut pour parrain son aïeul, Jean-Baptiste Papin Dupont, chevalier de Saint-Louis, émigré de la Guadeloupe, et pour marraine sa tante maternelle, Marie-Rose des Vergers de Maupertuis.

Le Lamentin est un des quatre principaux bourgs de l'île, situé en amphithéâtre, dans une position pittoresque, à quelque distance de Fort-de-France, aux environs de la mer, sur un canal qui conduit à la rade. La plaine environnante est une des plus belles et des plus riches de l'île; son sol fertile et couvert de plantations contraste avec la partie pierreuse et aride qui s'étend entre Saint-Pierre et Fort-de France. C'est là que le petit Léon passa les premières années de son enfance sous la tutelle de sa jeune mère, femme aimable et charmante, nous disent les contemporains, douée de beaucoup de qualités et de grandes vertus, qui sut de bonne heure inspirer à son fils le goût des choses de Dieu et guider ses premiers pas dans les sentiers du bien.

Il connut peu son père, qu'il eut le malheur de perdre ayant à peine six ans. M. Nicolas Papin Dupont mourut à Brest en 1803; l'acte de son décès lui donne le titre de capitaine d'infanterie. Il laissait à sa veuve deux enfants : Léon, l'aîné, et Théobald, plus jeune que son frère de quatre ans.

La première enfance de Léon nous fournit un petit trait charmant qui prouve la franchise de son caractère et la candeur de son âme. Il allait à l'école du bourg avec les autres enfants de son âge. Or il arriva qu'un jour les écoliers, profitant de l'absence du maître, s'évertuèrent à l'envi à rire, causer et courir sur les pupitres, au lieu de faire le devoir et d'étudier la leçon. Averti par le vacarme, le maître survient tout à coup; mais déjà la gent écolière s'était remise en place, et tout paraissait tranquille. Le maître veut connaître les auteurs du désordre; il interroge; tous, à les entendre, avaient été parfaitement sages. Il n'y en eut qu'un seul, le petit Léon, qui avoua ingénument et en toute sincérité qu'il s'était amusé au lieu de travailler. L'heure de la récréation à ce moment sonnait : « Oh! mon petit ami, dit gravement le maître, vous ne méritez pas de rester ici avec ces enfants si sages, allez à la cour. » Et il l'envoya à la récréation, faisant aux autres une verte réprimande et les condamnant à garder l'étude. Dans sa vieillesse, en racontant avec sa gaieté ordinaire ce trait de son enfance, le serviteur de Dieu exaltait beaucoup la sincérité et la franchise, lesquelles, disait-il, « l'avaient toujours heureusement servi. »

Quand vint pour lui l'âge des études un peu plus sérieuses, sa mère le plaça dans une institution libre aux États-Unis. Les événements politiques qui se passaient en France obligeaient Mme Dupont à cette pénible séparation.

C'était l'époque des grandes guerres de l'empire qui tenaient en armes la France et l'Europe entière. Aux éclatantes victoires de Napoléon sur le continent, les Anglais répondaient sur mer en nous faisant subir une série de défaites désastreuses pour nos colonies. En 1809, ils envahi-

rent pour la seconde fois la Martinique, et la tinrent sous leur domination jusqu'en 1815. Loin de la mère patrie et du sol natal, le jeune Léon resta en pension aux États-Unis, nous ignorons en quelle ville, l'espace de deux ans; après quoi il put revenir en France et continuer son éducation au collège de Pontlevoy, qui n'était pas éloigné du château de Chissay, qu'habitait près de Montrichard dans le Blésois son oncle maternel, le comte Gaigneron de Marolles.

Pontlevoy, cette école célèbre, jadis si florissante, s'essayait après la révolution, comme tant d'autres établissements religieux de l'ancienne France, à se relever de ses ruines; malheureusement elle n'était point encore ce qu'elle allait bientôt devenir. Un prêtre marié et assermenté en était le directeur, — c'est M. Dupont lui-même qui nous l'apprend, — et sous lui la maison était « dans le plus grand désordre ». Il ne paraît pas néanmoins que l'innocence et la foi du jeune créole en aient notablement souffert pendant les trois années qu'il y passa. A quoi faut-il attribuer cette préservation? Est-ce au sang catholique et breton qu'il avait hérité de ses ancêtres et qui coulait dans ses veines? Est-ce à la piété solide et tendre qu'il avait goûtée sur les genoux de sa mère? Un mot échappé plus tard à M. Dupont indique une autre cause, à savoir, la grâce de sa première communion, qu'il avait eu le bonheur de bien faire à l'âge de douze ans. De cette sainte et décisive action nous ignorons les circonstances : mais nous savons que souvent M. Dupont s'en félicitait hautement, et qu'il la regarda toujours comme une des plus grandes grâces de sa vie. « Je ne savais pas alors, dit-il, ce que c'était que les consolations divines; mais ce que je sais, c'est que je versai un torrent de larmes, et mon cœur fut inondé de joie. »

Il y puisa comme à sa source cette vive et tendre dévotion pour le sacrement de l'Eucharistie qui l'a si éminemment caractérisé, et pour le moment elle nous explique comment, dans les circonstances où nous le voyons, un enfant de douze à quatorze ans, privé de son père, séparé

de sa mère, entouré de périls et de tentations, ait pu se maintenir dans le bien, de telle sorte que, selon les desseins de Dieu, l'épreuve ne servit qu'à tremper son caractère et à fortifier sa foi.

D'ailleurs, un second père lui fut ménagé par la Providence. C'était le comte Gaigneron de Marolles, son oncle maternel, gentilhomme plein de cordialité et de distinction, qui l'avait accueilli avec bonheur, l'entourait de vigilance et de soins et le traitait comme un de ses enfants. Chaque année, pendant les vacances, il le recevait auprès de lui dans son château de Chissay, sur les confins de la Touraine. Là, dans cette demeure hospitalière, en société de ses deux cousins de Marolles plus jeunes que lui, de son frère Théobald, qui était venu le rejoindre à Pontlevoy, et quelquefois de Mlle de Beauchamp, sa cousine, et de Mlle d'Audiffredi, jeune créole de la Martinique, pensionnaire à Tours chez Mme de Lignac, Léon trouvait avec les souvenirs du pays natal les joies affectueuses et les pieux exemples de la famille. Il y contracta des liens d'une amitié chrétienne aussi pure qu'inaltérable. Par sa nature sympathique et enjouée, il savait se faire aimer et gagnait tous les cœurs. « C'était, nous dit une de ses respectables cousines qui faisait alors partie de cette petite société de vacances, c'était un charmant et aimable enfant. Gai, vif, empressé à faire plaisir, il se montrait au milieu de nous tous comme le boute-en-train des jeux innocents et des amusements de notre âge, faisait des folies, se livrait à perdre haleine aux danses, aux rondes et aux courses à l'âne; mais en même temps d'une résolution virile, d'une énergie de volonté et d'une ténacité de caractère qui ne cédait pas et qui parfois nous frappait de stupeur. On en jugera par le petit trait suivant.

« Un jour, à Chissay, Léon était grimpé sur la grande grille qui fermait l'entrée du château. Alfred de Marolles, son cousin, était monté de l'autre côté sur la partie de la grille qui n'était pas fixée et qu'il balançait fortement. Léon avait le pouce placé précisément dans l'endroit où

la grille devait se fermer. Alfred, continuant à se balancer, lui dit plusieurs fois : « Ote ton pouce, Léon, ou tu verras : je l'écraserai... » Léon lui dit : « Comme tu voudras !... je ne l'ôterai pas... » Un moment après, la grille se fermait sur le pouce de l'opiniâtre et entêté Léon, qui en reçut une blessure terrible. Le mal fut des plus graves et le pouce complètement écrasé. Il en résulta à cette partie de la main une difformité très apparente et qu'il garda toute sa vie. » — On entrevoit dans ce caractère résolu et décidé le fonds généreux que la grâce fera servir de base à l'édifice des plus solides et des plus héroïques vertus.

Ses études de collège étaient terminées. On était en 1815. La paix continentale venait d'être définitivement conclue, et les Anglais avaient quitté l'île. Le jeune Dupont put revenir à la Martinique auprès de sa mère, qui, restée veuve à vingt-deux ans, avec de grands biens à gérer, avait en secondes noces épousé M. d'Arnaud. L'acte de mariage nous apprend que M. Pierre-Grégoire d'Arnaud, propriétaire, domicilié au Lamentin, était né dans le département des Hautes-Alpes, et qu'il était alors chevalier de la Légion d'honneur et membre du conseil général de la colonie. Les enfants Dupont restèrent peu de temps à la Martinique. Il s'agissait pour eux de compléter leur éducation et de se préparer à une honorable carrière, ce qui ne se pouvait bien faire que dans les écoles de la mère patrie. Léon, destiné à la magistrature, vint à Paris pour commencer ses études de droit. Il occupait avec son frère Théobald un appartement garni, rue du Colombier, aujourd'hui rue Jacob, à l'hôtel d'Angleterre, tenu alors par une excellente chrétienne, Mme Contour, par qui on a pu avoir, sur la jeunesse de M. Dupont dans la capitale, plusieurs détails intéressants et authentiques. Il suivait, en dehors des cours publics, un cours spécial sous un maître particulier, et sa famille lui assurait dix mille francs à dépenser par an.

Dès son arrivée, sous la restauration, en 1818, nous le voyons en contact avec la haute et brillante société aristo-

cratique de l'époque, au milieu de laquelle il ne se trouva point étranger par sa fortune, sa naissance, son esprit, ses manières distinguées, ses opinions monarchiques et sa qualité de fils de gentilhomme émigré. Il eut tout d'abord des relations avec le célèbre M. Laurentie, avec le docteur Pignier, homme de bonnes œuvres et fervent chrétien, qui était directeur de l'institution des jeunes aveugles et beau-frère du docteur Baron, médecin des Enfants de France, et avec beaucoup d'autres jeunes gens éminents par leurs talents et leur instruction. Il eut le bonheur en particulier de retrouver un de ses anciens camarades de collège, devenu prêtre et jouissant déjà d'une réputation qui n'allait pas tarder à jeter le plus vif éclat. Nous voulons parler de l'abbé de Frayssinous. Par son esprit éminent et ses rares qualités, cet ami d'enfance exerça du premier coup sur le jeune créole une influence salutaire et profonde. Ils ne se quittèrent plus; et c'est à cette illustre amitié que Léon Dupont, dut, en grande partie, la généreuse détermination que bientôt nous le verrons prendre de s'adonner à une vie de piété fervente et d'œuvres sérieuses.

Le séjour de Paris, en effet, n'était pas sans dangers pour un jeune créole de vingt et un ans, éloigné de sa famille, ayant de l'extérieur, de l'argent, du loisir, un grand cœur. Léon vivait largement et dépensait en son entier le gros revenu qu'on avait affecté à ses dépenses. Sans s'éloigner des habitudes essentielles de la vie chrétienne, il céda aux entraînements de la mode et aux frivolités du jour. Comme les élégants, il eut son cabriolet et de jolis chevaux ; il hantait les salons du grand monde, conduisait son équipage au bois de Boulogne, aimait la danse et fréquentait les bals, où sa bonne réputation et sa tenue distinguée le faisaient rechercher par des mères qui pensaient à le faire entrer dans leur famille. Sa renommée, d'ailleurs, fut toujours intacte, et l'on peut croire que son cœur demeura pur. Sa vie était mondaine, mais ne cessa jamais d'être chrétienne. Telle était même la délicatesse exquise de ses rapports avec toutes

sortes de personnes qu'on avait surnommé Léon Dupont « le marquis des égards ». Plus tard, s'égayant lui-même de ce surnom, il racontait comment une fois il l'avait brutalement démenti. C'était à la Martinique, peu de temps après son retour de Paris. Un jour, au Lamentin, un visiteur se permit je ne sais quelles invectives révolutionnaires contre le roi martyr Louis XVI, pour lequel toute sa famille avait une si grande vénération. « Le marquis des égards » perdit soudain patience. Se levant immédiatement : « Monsieur, dit-il au visiteur, voici votre chapeau... ! » Et il le congédia sans plus de façon. Sa digne mère, Mme d'Arnaud, était présente, et elle aimait parfois à plaisanter son fils à ce sujet.

Mais à Paris sa conscience délicate et pure ne pouvait longtemps s'accommoder de ces goûts frivoles et mondains. Des remords l'agitaient. Dieu lui faisait intérieurement sentir que cette vie légère et tout extérieure n'était pas faite pour lui. Combien de fois plus tard ne l'a-t-il pas déplorée ! Faisant, dans ses lettres et ses conversations, allusion à l'état de son âme, il en exprimait d'amers regrets; son humilité même exagérait sa situation; il se représente sur le pavé de Paris, trébuchant, tombant, vivant dans la fange du siècle. « Il fallut, dit-il, que la grâce intervînt; tout d'un coup la lumière se fit bien grande à mes yeux ! Ce rayon de lumière intérieure me faisait voir l'importance de la vie chrétienne, l'indispensable affaire du salut. Je dus rompre alors avec certaines habitudes, tout en m'affectionnant de plus en plus aux âmes que les premières j'avais rencontrées. » Ce fut ce qu'il appelait l'époque de sa conversion. Comment cette intervention de la grâce se fit-elle extérieurement ? Par quelle circonstance eut-il le courage de triompher de ses habitudes mondaines auxquelles son cœur était attaché, et de resserrer le lien des amitiés vertueuses qu'il avait contractées d'abord ? Le voici, d'après le récit qu'il en fit lui-même plusieurs fois à des amis.

Il avait besoin d'un domestique pour soigner son cheval

et entretenir son cabriolet. Le concierge de l'hôtel où il habitait, lui fit ses offres d'homme intelligent dans cette partie, et de plus se chargea de lui procurer un jockey qui pouvait être tout à ses ordres et compléter le service voulu. L'offre étant acceptée, le concierge avise sur la rue un petit Savoyard, comme il y en avait tant d'autres à cette époque, exerçant le métier de ramoneur. Il le fait entrer, l'examine, l'interroge, et, trouvant en lui l'étoffe du personnage en question, il le nettoie, l'habille, et le dresse si bien qu'il en fait un jockey de bonne mine et d'agréable tournure. Mais voilà qu'après avoir commencé sa nouvelle fonction auprès de son jeune maître, l'ex-ramoneur un jour se trouva en défaut d'exactitude, n'étant pas arrivé à l'heure. Il fallait savoir où il était allé et pourquoi il avait tardé ainsi. M. Dupont apprit qu'il y avait un fervent chrétien, nommé Bordier, qui, s'unissant à d'autres pieux jeunes gens, s'occupait particulièrement des petits Savoyards, les réunissait à certains jours et à certaines heures dans la chapelle basse de l'église des Missions étrangères, leur faisait le catéchisme et préparait ainsi ces pauvres enfants à leur première communion. Son nouveau jockey, qui n'avait encore que douze ans, était de ce nombre, et c'était son assistance à l'une de ces réunions qui l'avait mis en retard. Curieux de s'assurer du fait par lui-même, le jeune Dupont se rendit à l'adresse et à l'heure indiquées, et il trouva effectivement un homme respectable et de bonne tenue, entouré de nombreux enfants qui l'écoutaient avec attention et semblaient l'aimer comme un père.

Émû de ce spectacle et plein d'admiration, il voulut aller remercier M. Bordier chez lui, et lui rendit visite. Or, dans le cours de la conversation, il arriva au jeune créole étudiant en droit de raconter, avec l'enjouement qui lui était naturel, une partie de plaisir qu'il avait faite peu de jours auparavant au bois de Boulogne, et de se plaindre d'avoir été à un certain moment surpris par un orage violent et d'être ainsi rentré harassé de fatigue et mouillé jusqu'aux

os. C'était, paraît-il, une de ces courses à l'âne qu'il aimait tant dans son enfance. M. Bordier avoua naïvement que pour lui il ne s'était pas aperçu dudit orage; et, voyant son jeune interlocuteur en manifester de l'étonnement, il déclara qu'à l'heure indiquée il avait dû se trouver à une église qu'il désigna, pour assister aux vêpres et entendre le sermon. « Mais ce n'était pas un dimanche, reprit le jeune Dupont. — Non, repartit M. Bordier, mais c'était une fête de la sainte Vierge. » Et il lui nomma nous ne savons plus quelle fête secondaire qu'on avait célébrée sur semaine. Ces simples mots firent sur le jeune homme une impression profonde; il se retira confus, interdit, se reprochant vivement, lui qui voulait passer pour chrétien, son ignorance et sa conduite.

Il se lia d'amitié avec M. Bordier et voulut s'associer à son œuvre des petits Savoyards. Une semblable résolution détermina son changement de vie. Aussi cette œuvre lui est-elle demeurée toujours chère. A Tours, quand il vint s'y établir, il fut le premier à s'en occuper. Il réunissait les petits ramoneurs de la ville dans la chapelle des carmélites, leur apprenait le catéchisme, leur faisait réciter leurs prières et les mettait à la disposition de l'aumônier du Carmel, pour qu'ils fissent bien leur première communion. Quelque part qu'il fût, chaque fois qu'il voyait dans la rue un petit Savoyard, il lui donnait l'aumône. « Je n'en rencontre jamais un seul, dit-il, sans le regarder avec attendrissement. »

II

Cette amitié de M. Bordier initia le jeune Dupont à la connaissance d'une autre œuvre plus importante. Nous voulons parler de la congrégation de la sainte Vierge, qui jetait alors un si vif éclat à Paris et produisait un bien immense

parmi la jeunesse. Comme M. Dupont a fait partie de cette pieuse association et qu'il lui fut en grande partie redevable de la conservation de sa foi et de son innocence, aussi bien que de son goût prononcé pour les œuvres de zèle et de piété, il est à propos d'en retracer l'origine.

Elle fut fondée à la suite de la révolution par un ancien père de la Compagnie de Jésus, le P. Delpuits, qui, affligé de voir la jeunesse des écoles abandonnée et privée des secours religieux, conçut le projet d'établir une congrégation à l'instar de celles que son Ordre avait autrefois dans ses collèges. Six jeunes élèves en droit et en médecine en furent le premier noyau et se consacrèrent à la très sainte Vierge le jour de la Purification, 2 février 1801. Un grand nombre d'autres les suivirent. Approuvée et bénie par le cardinal de Belloy, archevêque de Paris, l'œuvre prit en peu de temps un développement extraordinaire.

Cette association pourrait passer pour une espèce de prodige, si l'on se reporte à cette époque de troubles, de licence et d'impiété, alors que les prêtres étaient chaque jour atteints par des lois vexatoires et qu'une éducation voltairienne laissait les étudiants dans l'ignorance des devoirs les plus sacrés. Au milieu de cette masse corrompue, le P. Delpuits sut découvrir des jeunes gens que l'esprit du siècle n'avait point pervertis. Il les fortifia par ses instructions et leur communiqua son zèle. On les vit non seulement se livrer aux pratiques de la piété, mais encore exercer une sorte d'apostolat. Ceux-ci allaient dans les hôpitaux, où les malades étaient dépourvus des secours de la religion, leur adressaient des exhortations, ranimaient en eux la foi, leur inspiraient le désir des sacrements et leur procuraient les moyens de les recevoir. Ceux-là s'attachaient à développer chez leurs jeunes compagnons l'amour de la vertu, s'insinuaient dans leur confiance pour les détacher du monde et de ses plaisirs, et les gagnaient souvent par leurs prévenances, la sagesse de leurs conseils et la force de leurs exemples. Les réunions avaient lieu tous les quinze jours,

le dimanche matin, chez le directeur, au quatrième étage, rue Saint-Guillaume. On y entendait la messe et une instruction. Les autres exercices étaient à peu près les mêmes que dans les anciennes congrégations de la sainte Vierge; ils n'étaient pas longs et se terminaient de manière à ce qu'on pût prendre le déjeuner ensemble et assister ensuite aux offices de la paroisse.

L'institution grandissait de la sorte et faisait le bien en silence, lorsqu'en 1809, à l'époque de l'excommunication lancée contre l'empereur Napoléon par le pape Pie VII, elle fut obligée de se disperser, parce que deux de ses membres furent arrêtés, accusés d'avoir répandu et propagé la bulle malgré la défense du gouvernement. On interdit les réunions. Le bon P. Delpuits en éprouva un vif chagrin; il ne vit plus ses chers congréganistes que séparément; mais il leur continua ses soins en particulier, tant que ses forces le lui permirent. Il mourut en 1811, avec la réputation d'un des plus saints prêtres et des plus habiles directeurs de son ordre.

M. Dupont n'a pas connu personnellement le P. Delpuits, son séjour à Paris est d'une époque plus récente; mais il en avait beaucoup entendu parler aux anciens congréganistes, et il porta toujours à sa mémoire une religieuse vénération. Nous en avons sous les yeux une preuve touchante : c'est un petit reliquaire en forme de médaillon, orné de chaque côté d'une gravure sous verre gracieusement peinte, l'une représentant la Religion avec les insignes ordinaires figurant la Foi, l'Espérance et la Charité, et l'autre offrant l'image du sacré Cœur entourée de différents emblèmes et de plusieurs reliques de saints. M. Dupont garda toute sa vie avec respect ce pieux objet; il le tenait enveloppé d'un fort papier où nous lisons ces mots écrits et signés de sa main : « Ce médaillon était attaché à la porte du tabernacle de l'autel où le P. Delpuits disait tous les jours la sainte messe dans sa chapelle intérieure. » Cette « chapelle intérieure » était, sans doute, celle de la maison où dès le principe se tenaient les réunions. Par quelle voie le précieux

médaillon est-il arrivé dans la possession de M. Dupont? Nous l'ignorons. Mais, évidemment, il y attachait un souvenir de congréganiste.

La congrégation ne s'éteignit pas avec le P. Delpuits. Un vertueux prêtre, plus tard évêque de Grenoble, Mgr Philibert de Bruillard, en rassembla les membres épars. Elle vécut dans l'ombre jusqu'à la restauration. A cette époque, nous la voyons placée sous la direction de l'abbé Legris-Duval, qui, par l'onction de sa parole et sa charité sans bornes, avait rendu son nom pupulaire. Il réunit d'abord les congréganistes chez Cahier, rue des Orfèvres, puis dans une chapelle de l'église des Missions étrangères. En 1814, après le rétablissement de la compagnie de Jésus, il remit ses congréganistes entre les mains des Pères. Sur sa demande, la direction en fut confiée au P. Ronsin, qui, durant treize ans, s'acquitta de cette charge avec un merveilleux succès. Par ses soins, les hommes les plus distingués appartenant à toutes les classes de la société et l'élite de la jeunesse furent formés à la pratique des bonnes œuvres et des vertus. M. Dupont, arrivant dans les dernières années du P. Ronsin, se trouva au moment où l'œuvre jetait son plus vif éclat. Il ne pouvait être à meilleure école.

Le P. Ronsin était un homme de Dieu, d'une direction sage et ferme, qui maintint soigneusement la congrégation dans son véritable esprit et dans la voie que le P. Delpuits lui avait tracée. Tandis qu'au dehors on ne parlait que des intrigues qui s'y complotaient, les réunions des congréganistes étaient exclusivement consacrées aux pratiques les plus simples et les plus sérieuses de la piété chrétienne. Pas un mot de politique n'y était prononcé; les moindres allusions étrangères aux matières religieuses en étaient rigoureusement bannies.

Le P. Ronsin tenait aussi à leur conserver le caractère laïque qu'elles avaient eu depuis leur origine. Seulement, comme plusieurs congréganistes étaient entrés à Saint-Sulpice, une fois chaque année, ceux qui se trouvaient aux

séminaires de Paris ou d'Issy faisaient une réunion spéciale à laquelle prenaient part tous les membres laïques de la congrégation : c'était une fête de famille un peu plus solennelle, où les jeunes gens du monde étaient heureux de se retrouver avec des frères, lévites, diacres, sous-diacres et prêtres, sortis de leurs rangs pour se dévouer d'une manière plus parfaite à la mission sacrée que tous regardaient comme la leur; et plusieurs regrettaient de n'avoir pas été appelés à faire le même sacrifice. C'est probablement à ces réunions qu'il faut attribuer les premières idées de vocation sacerdotale qui agitèrent vaguement l'esprit du jeune Dupont et l'auraient peut-être, comme quelques-uns l'assurent, entraîné à Saint-Sulpice sans l'opposition de sa mère.

L'histoire de la congrégation à cette époque nous offre un fait qui fut alors très remarqué et qui méritait de l'être. C'était au printemps de 1819. M. Dupont se trouvait depuis deux ans à Paris. Les reliques de saint Denis, soustraites pendant la révolution au vandalisme impie du temps, étaient restées jusque-là déposées provisoirement dans l'abbaye voisine de la basilique. On résolut de les placer dans un lieu plus honorable et plus accessible aux fidèles. Ce fut le sujet d'une translation solennelle, qui devait être une protestation publique contre tous les outrages commis à l'égard du saint apôtre protecteur de la France. Le cardinal-archevêque de Paris, Mgr de Périgord, s'entendit avec le gouvernement du roi pour que rien ne manquât de ce qui pouvait rehausser l'éclat de cette fête nationale et religieuse. Le P. Ronsin, annonçant la cérémonie à sa congrégation quelques semaines auparavant, avait exprimé aux associés le désir manifesté par l'archevêque qu'ils s'y trouvassent en grand nombre et disposés à recevoir la sainte communion. Ils répondirent à son appel, et au jour fixé, quoique la cérémonie eût commencé tard et se fût prolongée bien au delà de midi, on vit au moment de la communion près de quatre-vingts hommes et jeunes gens se lever, s'avancer vers le sanctuaire et s'agenouiller à la table sainte. Ceux qui n'avaient pu

prolonger aussi longtemps leur jeûne, avaient communié à d'autres messes. Un spectacle si nouveau alors et si peu attendu attira tous les regards et causa une visible émotion à l'assemblée.

Les congréganistes ne se distinguaient pas moins par leurs œuvres de charité. L'objet immédiat et direct de la congrégation était, nous l'avons dit, de procurer à ses membres, la plupart jeunes encore à l'époque de leur admission, les moyens de défendre leur foi, leurs mœurs et leur piété contre les dangers de leur âge et la séduction du mauvais exemple. Les œuvres de zèle et de charité étaient bien la conséquence naturelle de l'esprit de foi de l'association; mais elles n'étaient qu'une conséquence secondaire, et ne figuraient qu'indirectement dans le choix des pratiques mises en usage. Cependant, à l'époque où M. Dupont fit partie de la congrégation, ces sortes d'œuvres se trouvaient parfaitement organisées et en plein exercice. Elles formaient une société distincte, appelée la Société des Bonnes Œuvres, qui se recrutait en grande majorité parmi les congréganistes. Cette société se partageait elle-même en un certain nombre d'autres associations qui embrassaient les différentes œuvres de Paris. On distinguait l'œuvre des Hôpitaux, l'œuvre des Prisons, l'œuvre des petits Savoyards, déjà mentionnée, et l'œuvre des bonnes lettres, dont le nom indique assez le but, celui de maintenir la jeunesse lettrée dans les principes de la foi et des saines traditions. On fournissait à celle-ci les moyens d'apprendre et de se récréer, en s'éloignant du vice et des doctrines pernicieuses; on la préparait à remplir les fonctions judiciaires ou administratives. C'est au sein dé la congrégation que naquit aussi l'œuvre de saint François Régis, dont l'idée mère était la réhabilitation des mariages contractés seulement devant l'officier civil.

Telle était l'ardeur qui animait pour le bien une foule de personnages recommandables par le talent, le nom et la position. Ces hommes ne cachaient ni leurs œuvres ni leurs

noms. On comptait dans leurs rangs des princes, des évêques, des généraux, des magistrats, des savants, des artistes, des ouvriers. Au contact d'une telle société, en face de pareils exemples, le jeune Léon Dupont dut faire avec profit son éducation de chrétien fervent et zélé. Son âme, naturellement généreuse et expansive, s'enthousiasma pour la vertu ; sa foi jeta de profondes racines; il acquit peu à peu du goût et de l'aptitude pour toutes sortes d'œuvres. Aussi resta-t-il toute sa vie attaché de cœur à la congrégation. C'est peut-être ce qui explique pourquoi il ne fit jamais partie d'aucune autre association du même genre, ni d'aucun tiers ordre religieux. On voyait suspendu à sa cheminée un petit tableau représentant un groupe de jeunes gens agenouillés devant un autel : c'était un souvenir de congréganiste, qu'il montrait avec bonheur à ses amis.

Pour achever l'histoire de la congrégation, nous devons dire que bientôt les ennemis de la religion en firent l'objet de leurs plus injustes et de leurs plus violentes attaques. On affecta de ne voir en elle qu'une société secrète nuisible et malfaisante. Parce que le P. Ronsin était jésuite, on représenta ce saint prêtre comme un personnage mystérieux, tenant entre ses mains le fil de toutes les intrigues et distribuant à son gré les ministères et les emplois. On fit passer les congréganistes pour des ambitieux et des hypocrites. La tempête soulevée par les ennemis de la religion fut si violente qu'on crut prudent de céder à l'orage. En 1828, d'accord avec Mgr de Quélen, archevêque de Paris, le P. Ronsin, pour apaiser les clameurs excitées à son sujet, dut donner sa démission, et quitta la capitale.

Il mourut à Toulouse en 1846, dans la soixante-seizième année de son âge, vénéré comme un saint; on a de lui un opuscule qui respire la plus touchante piété, sous le titre d'*Instruction abrégée sur la dévotion au sacré Cœur de Jésus*. Il avait toute sa vie travaillé à propager cette dévotion, convaincu qu'elle était le remède efficace aux maux de la société et serait tôt ou tard le salut de la France.

Nous ne doutons point que, dès sa jeunesse, M. Dupont n'ait puisé auprès de lui cet amour du sacré Cœur qui l'a si hautement caractérisé. Il a pu également lui emprunter son zèle pour la propagation des formules de prières; car on rapporte de ce fervent apôtre que, pendant plus de sept à huit ans, il rédigea, fit imprimer et répandit dans toutes les parties de la France un nombre incalculable de neuvaines ou de quarantaines, avec indication de prières, de jeûnes et de communions pour l'Église, pour la patrie, pour divers besoins de la société. Nous verrons M. Dupont marcher sur ses traces et employer les mêmes moyens de pieuse propagande.

On comprend, d'ailleurs, l'avantage qu'il y eut pour lui à Paris, durant ses études de droit, à faire la connaissance de cet homme de Dieu, à suivre ses conseils, à se trouver plus ou moins mêlé aux œuvres de zèle et de piété dont la congrégation était le centre. Ces précieuses relations lui furent principalement ménagées par les deux amis que nous avons déjà nommés, M. Bordier et le docteur Pignier. Une particularité relative à ce dernier mérite d'être mentionnée. Le docteur Pignier honorait saint Vincent de Paul d'une dévotion spéciale. Dans l'ancienne maison des jeunes aveugles, rue Saint-Victor, dont il était directeur, il avait fait conserver respectueusement dans la salle à manger une barrière en lattes pour indiquer la chambre qu'avait occupée l'illustre fondateur des prêtres de la Mission. Plus tard M. Dupont, venant à Paris, a souvent déjeuné dans cette même salle avec le docteur, son ami, et sa digne sœur.

Le docteur Pignier est mort en 1874, à l'âge de 88 ans. Il parlait toujours de M. Dupont avec la plus affectueuse vénération. Dans son opinion, l'œuvre des congréganistes de la sainte Vierge, en donnant, comme nous l'avons dit, naissance à l'œuvre des bonnes lettres, aurait par là même été le premier berceau des conférences de saint Vincent de Paul, qui sont venues si heureusement et comme à point nommé remplacer la congrégation supprimée.

Quoi qu'il en soit de cette dernière assertion, le jeune Dupont, alors âgé de dix-huit à vingt ans, n'eut pas plus tôt connu l'œuvre des congréganistes qu'il se présenta pour en faire partie. Une fois admis, il se livra à la pratique des règles et à l'exercice de la charité, sans respect humain, sans faiblesse, avec l'élan et la franchise propres à son caractère. Le trait suivant nous donnera une preuve de sa fidélité à accomplir tous ses devoirs de congréganiste.

Étant en voyage et passant à Nantes un dimanche, il entre le matin dans une église et s'adresse à un des vicaires de la paroisse, lui exprimant le désir de se confesser et de communier. L'abbé, voyant devant lui un beau jeune homme du monde élégant de Paris, n'ose le prendre au sérieux, hésite à le recevoir et à l'entendre : tant c'était alors une chose rare et presque inouïe de voir un jeune homme du grand monde braver le respect humain et demander publiquement la sainte communion un simple dimanche ordinaire ! M. Dupont, devinant sa pensée à son air embarrassé, lui déclare nettement qu'il est congréganiste et qu'en cette qualité il s'est fait une habitude et une règle de s'approcher des sacrements tous les huit jours. Le vicaire alors, aussi édifié que surpris, l'accueillit avec empressement et bonheur.

Il ne mettait pas moins de générosité et de dilatation de cœur dans le soulagement des familles nécessiteuses. Voici ce qu'a raconté à ce propos, en 1856, un libraire catholique de Paris qui en fut témoin : « J'ai connu M. Dupont, dit-il, depuis 1821, et voici dans quelle circonstance. Je me trouvais à une réunion de créanciers pour la mise en faillite d'un pauvre père de famille, marchand papetier, obligé de suspendre ses payements faute de quinze cents francs. M. Dupont arrive dans le magasin ponr y faire quelque emplette. L'air triste des visages frappe le nouveau venu ; il en demande la cause. Sur la réponse qui lui est faite, il dit aussitôt, faisant un geste vers la rue : « Prenez mon cheval et mon tilbury, vendez et payez. » Et certes, continue le narrateur, il avait un beau cheval, car c'était un élégant du jour.

Cet acte spontané de charité fit sensation sur ceux qui étaient présents ; la faillite ne fut pas déclarée et le pauvre marchand se remit à flot. — Je ne serais pas surpris, observe le narrateur, que la sainteté de M. Dupont datât de cette époque. »

La grâce, en effet, à laquelle il correspondait si fidèlement, transformait peu à peu sa vie et son caractère, et elle le portait à la pratique des actes les plus parfaits. L'excellente dame Contour, sa maîtresse d'hôtel, qui le voyait journellement et à qui souvent il confiait ses petites contrariétés et ses embarras, a toujours fait de lui et de sa conduite le plus grand éloge. Lors même, dit-elle, que la vivacité de sa nature l'entraînait au delà des bornes de la douceur, le retour était chez lui si prompt, le repentir si sincère et si franc, qu'on ne pouvait s'empêcher de dire que l'acte de vertu l'emportait sur la faute. — Un jour, au moment de sortir, M. Léon s'aperçoit de la disparition d'un billet de mille francs, qu'il voulait faire changer. Il cherche, il était pressé, on l'attendait. A l'inquiétude, à la précipitation de la recherche se joint la crainte de manquer aux égards envers les personnes qu'il allait faire attendre ; tout cela s'exprimait dans ses gestes, ses paroles. Au trouble succède l'impatience, puis le soupçon. Il avait fait appeler Mme Contour, qui l'aidait dans ses perquisitions. Enfin, la passion éclate, et montrant son domestique : « C'est ce malheureux, dit-il : lui seul était ici !... » Le domestique pâlit à faire peur, mais ne dit pas un mot. Mme Contour répliqua : « Monsieur Léon, calmez-vous, je me charge de cette affaire. Vous avez à sortir, je vais vous avancer l'argent dont vous avez besoin aujourd'hui ; laissez-moi vos clefs, je vais garder votre chambre et faire de nouvelles recherches. »

Rassuré pour le moment, Léon sortit en la remerciant, mais encore tout ému de colère contre son serviteur. Après son départ l'hôtesse ouvrit et fouilla minutieusement chaque tiroir du secrétaire ; ce ne fut qu'après bien des recher-

ches inutiles qu'elle eut l'idée de vider le meuble jusqu'au fond, en enlevant tous les compartiments. A sa grande satisfaction, elle trouva le billet froissé et pressé contre le dos du secrétaire, comme cela arrive souvent par le recul ou l'avancement d'un tiroir rempli de papiers.

Le pauvre domestique avait été obligé de suivre son maître ; il ignorait cet heureux résultat. Mme Contour attendait son jeune hôte. Elle eut à peine le temps de lui expliquer où elle avait trouvé le billet de banque : sans hésiter un instant, Léon se jette à genoux aux pieds de son domestique, lui demande pardon en sanglotant, et depuis lors il ne sut, dans sa générosité, quel moyen prendre pour lui faire oublier le soupçon injurieux qu'il avait porté sur lui.

Pendant les dernières années de son séjour à Paris, une circonstance providentielle lui procura, selon son expression, « l'honneur de connaître Mme Barat, » la vénérable et illustre fondatrice des religieuses du Sacré-Cœur. Laissons-le lui-même raconter le fait, dans lequel nous verrons de plus en plus, avec sa modestie, le genre de relations et de bonnes œuvres qui l'occupaient dès lors [1].

« Une dame, dit-il, m'aborde un jour dans un salon, et me fait, pour ainsi dire, une sommation impérative. « Allez trouver madame la supérieure du couvent de la rue de Varenne, — c'était l'ancien hôtel Biron, acheté par Mme Barat en 1820,—et tâchez d'obtenir qu'elle fasse une diminution sur la pension des demoiselles de X.... La famille se trouve gênée, et les amis ne peuvent intervenir directement. Un inconnu, un jeune homme désintéressé dans la question fera plus librement la négociation. » Tout embarrassé d'être chargé d'une pareille mission, je m'en acquitte en toute simplicité, le moins maladroitement possible. Mme Barat m'accueillit avec beaucoup de bienveillance et m'exposa ses motifs de refuser la diminution demandée, malgré tout l'intérêt qu'elle portait à la famille. Je sentis ma confiance

[1] M. Dupont a fait un jour ce récit en présence de sa filleule L... à Mme la supérieure des religieuses du Sacré-Cœur de Beauvais.

s'accroître à mesure qu'elle me parlait ; nous nous mîmes parfaitement d'accord, elle, en faisant une légère concession, et moi, en lui offrant de payer le surplus onéreux. Il fut convenu que nos arrangements réciproques demeureraient secrets, pour ne pas blesser la délicatesse de la famille de X..., qui les ignora toujours. »

Ainsi déjà, par son zèle et sa vertu, le jeune Dupont était désigné dans la haute société pieuse de Paris pour les missions les plus délicates, et, par sa réserve et sa générosité, il savait s'en montrer digne. Ce qui n'est pas moins à remarquer, toute sa vie il cultiva fidèlement et conserva précieusement les amitiés vertueuses et les honorables relations qu'il eut alors le bonheur de contracter. Il revit d'autres fois Mme Barat et entretint une correspondance avec elle et par suite avec les premières dames du Sacré-Cœur. M. Bordier vint le voir à Tours à diverses époques et finit, comme nous le dirons en son lieu, par lui léguer toute sa fortune. Le docteur Pignier, l'abbé Lacroix, devenu clerc national à Rome, et beaucoup d'autres lui sont également restés des amis fidèles et dévoués.

De sa jeunesse d'étudiant en droit, voilà tout ce que nous avons pu recueillir d'intéressant et de positif. Nous y ajouterons un petit trait de caractère et de mœurs écolières qui n'est pas sans originalité. Le voici à peu près dans les termes qu'il employait en le racontant, attentif, comme il faisait toujours, à mettre en relief ses imperfections et ses faiblesses. Noûs y voyons paraître de plus en plus un des côtés saillants de sa physionomie morale : la franchise du caractère et la candeur de l'âme.

« Faisant mon cours de droit, j'avais, dit-il, un maître particulier dont je recevais les leçons, et je m'en autorisais, mauvais étudiant que j'étais, pour me dispenser totalement d'assister au cours public. Arriva le moment où, devant subir mes examens, j'eus besoin d'avoir le nombre requis d'inscriptions constatant ma présence et mon assiduité au cours. Que faire ? Je me décidai à m'adresser directement

au professeur lui-même, en allant le voir chez lui. J'ignorais le lieu de sa demeure ; je prends des informations, je vais à la rue et au numéro indiqués, et je demande au concierge si M. le professeur est rentré. « Comment ! me dit-il, c'est « lui qui tout à l'heure vient de passer à côté de vous, et qui « monte dans ses appartements ; suivez-le. » Je me présente devant le professeur, que je ne connaissais pas, que je n'avais jamais vu auparavant, et je lui expose le motif de ma visite, qui était d'obtenir les inscriptions dont j'avais besoin pour mes examens. Il me fait asseoir amicalement et ne manque pas de m'interroger aussitôt sur mon exactitude à suivre ses leçons. Alors, sans détour, je lui avoue ingénument que je n'avais jusqu'ici paru à aucune des leçons du cours, et que c'était même pour la première fois que j'avais l'honneur de le voir, ce qui expliquait l'impolitesse que j'avais commise, il n'y avait qu'un moment, en ne le saluant pas à son passage au bas de l'escalier. Cet aveu simple et naïf de ma part parut le frapper beaucoup, car au lieu de m'adresser les reproches que je méritais, il s'écria vivement : « Ah ! en voilà un, au moins, qui est franc et sin- « cère, et qui avoue son absence ! » — « Vous êtes le premier, « poursuivit-il, à me faire cet aveu et à me parler avec fran- « chise. Tous les autres étudiants qui se trouvent en pareil « cas, s'obstinent à nier leur tort. A les entendre, ils sont « d'une assiduité exemplaire, et ne manquent pas à une seule « de mes leçons..... Quand je dis à l'un ou à l'autre : J'ai « remarqué tel jour votre absence, il me répond invariable- « ment et sans hésiter : « Mais j'étais présent, Monsieur ; « c'est que vous ne m'avez pas aperçu. » — Croiriez-vous, « ajouta-t-il en s'animant, que, ces jours derniers, un étu- « diant à qui je reprochais son absence un certain jour, « eut bien l'audace de me dire que, si je ne l'avais pas vu « au cours, c'est qu'il se trouvait effacé derrière un pi- « lier ?... Or, il n'y a pas de pilier dans la salle !... » Après avoir continué quelque temps sur ce ton : « Mon ami, me « dit-il, venez deux ou trois fois jusqu'à telle époque. Puis-

« que vous me dites avoir suivi un cours spécial sous un « maître privé, j'ai confiance en vous; je vous adresserai « quelques questions pour m'assurer de votre savoir, et je « vous donnerai les inscriptions qui vous sont nécessaires. » Ce qui eut lieu, en effet. »

III

Ses études en droit ne furent pas sans succès. Déjà il appartenait à la cour royale de la Martinique, en qualité de conseiller auditeur. C'était en 1821. Léon avait vingt-quatre ans; il revint auprès de sa mère. La carrière de la magistrature, où il se trouvait honorablement posé, lui plaisait; mais il se sentait un autre attrait; il avait pensé à l'état ecclésiastique, même avant son départ de Paris, et il avait voulu entrer au séminaire de Saint-Sulpice; ses amis, sa famille, et Mme d'Arnaud s'y étaient opposés. Il revint au pays natal dans ces dispositions. Il y continua le genre de vie qu'il avait contracté à Paris, adonné aux œuvres de zèle et de charité, fréquentant néanmoins le monde et prenant part aux plaisirs de société qu'on se permet en famille. Nous savons, par exemple, qu'il était adroit à tous les exercices du corps; il aimait la chasse et les courses à cheval; on le recherchait dans les réunions mondaines et spécialement dans les soirées dansantes; il s'y livrait volontiers. A la Martinique, comme à Paris, il céda à cet entraînement qu'il se reprocha si vivement plus tard. Toutefois, il ne faudrait pas s'y méprendre, sa réputation n'eut jamais à en souffrir; elle fut toujours intacte, celle d'un très vertueux jeune homme, manifestant en toute occasion et parfois d'une manière éclatante une souveraine horreur pour le vice et pour tout ce qui eût pu en avoir l'apparence.

Un jour, son énergie sur ce point s'exprima, vis-à-vis d'une femme de couleur, avec une vivacité coloniale, excu-

sable dans son motif et dans la position de conseiller qu'il occupait à la cour. C'était un dimanche à la grand'messe, au Lamentin, dans l'église de la paroisse. La jeune mulâtresse, parée de clinquants et de tout ce que la coquetterie féminine lui avait inspiré, tournait la tête de tous côtés, cherchant à attirer les regards et l'attention de son entourage. « Debout pendant la préface, comme cela était d'usage à la Martinique, — c'est M. Dupont qui parle, — je fus tellement saisi d'indignation de voir la mimique de cette femme, que, du haut de mon banc, dont la porte me séparait d'elle, je lui appliquai un vigoureux soufflet, qui la fit rester tranquille à l'instant même. »

Dans cet acte de punition sommaire de la part du jeune magistrat, on voit percer également l'énergie de sa foi et la pureté de son cœur. Son zèle ne s'exerçait pas moins dans la pratique des œuvres de miséricorde et de charité; et déjà ce qu'il envisageait avant tout dans ces sortes d'œuvres, c'était le côté moral et religieux. Ainsi, dès les premiers temps de son retour à la Martinique, il voulut, comme parrain, adopter une petite fille dont il se constitua toute sa vie le gardien et le tuteur avec une sollicitude et une tendresse paternelles. Sachant que cette enfant, fille d'un officier français, venait de perdre son père, et qu'on lui destinait pour les cérémonies de son baptême, différées jusqu'alors, un parrain très riche, mais peu sûr au point de vue religieux, il s'offrit lui-même et la présenta aux fonts baptismaux avec la pensée de s'en charger et de la faire élever au Sacré-Cœur par les religieuses de Mme Barat. Pour réaliser ce projet, il attendit qu'elle eût atteint sa septième année. Alors il l'expédia en France sur l'*Élisabeth*, avec une cargaison de barils de sucre. Elle vit encore, et ses souvenirs d'enfance lui rappellent M. Dupont, avant de l'embarquer, l'emmenant passer quelques jours au Lamentin, lui envoyant à table les petits oiseaux tués pour elle à la chasse, finalement la conduisant à Saint-Pierre et montant l'échelle du navire devant l'enfant, qui, pour ne pas tomber,

s'attachait aux éperons des bottes de son parrain. Puis, après une traversée de cinquante-deux jours sur mer, elle fut mise au Sacré-Cœur de Beauvais, et depuis lors, le pieux magistrat ne cessa de la diriger par ses lettres et ses conseils, et de lui venir en aide de toute manière.

Théobald Dupont ne tarda pas à venir rejoindre son frère à la Martinique. Moins bien doué au physique et au moral, moins ferme de caractère, n'ayant plus les conseils ni les exemples de son aîné, il pouvait s'engager dans une voie d'où il eût été difficile de le ramener. Ainsi en jugeait, d'après les faits, l'excellente Mme Contour, qui, entre son devoir de chrétienne et son propre intérêt, n'hésita pas. Elle écrivit à Mme d'Arnaud pour lui faire part de ses appréhensions et la prier de rappeler Théobald, dont l'éducation, d'ailleurs, paraissait terminée. Le jeune homme, de retour au foyer maternel, y retrouva avec avantage la société et la tendre affection de son vertueux frère. On les voyait ensemble se promener, chasser, aller à cheval ou en canot, vivant heureux et unis, jusqu'au moment où la mort vint brusquement les séparer. Théobald mourut presque subitement, le 18 novembre 1826, d'un accès de fièvre chaude qui l'emporta en trois jours.

Cette mort brusque et inattendue, en même temps qu'elle fut un coup terrible pour Mme d'Arnaud, décida de l'avenir de Léon, son fils aîné. Le jeune homme, à Paris, nous l'avons vu, avait senti s'éveiller dans son cœur un pieux désir d'embrasser l'état ecclésiastique. Il aurait volontiers dès lors renoncé à la magistrature et serait, comme on nous l'assure, entré au séminaire. Il paraît qu'à la Martinique cette idée lui revint à l'esprit plusieurs fois et qu'il s'en ouvrit confidentiellement à sa mère. Mme d'Arnaud, jeune encore et très impressionnable, s'inquiéta de ces projets et s'efforça d'y mettre opposition. Après la mort de Théobald, ses inquiétudes se réveillèrent. Léon lui restait seul des quatre enfants qu'elle avait eus, deux autres étant morts encore au berceau, et elle n'avait pas d'espérance d'en avoir

de son second mari. Un jour qu'elle croyait n'être pas entendue, elle s'écria dans le paroxysme de sa douleur : « Mon Dieu, me condamnerez-vous à n'avoir jamais de petits enfants !... » Léon, par hasard, était peu éloigné ; il entendit sa mère, et se retira sans qu'elle s'en aperçût. Mais au bout de quelques mois, après avoir pris conseil d'un digne ecclésiastique son ami, M. l'abbé Landas, il vint trouver Mme d'Arnaud et obtint d'elle l'autorisation de demander la main de Mlle d'Audiffredi.

Tel est le récit un peu légendaire, qui circula dans le public à cette époque et que certains membres de la famille nous ont transmis. Nous ne connaissons personne à qui M. Dupont se soit jamais ouvert sur ce sujet ; mais nous avons les lettres écrites par lui plus tard à différents prêtres de ses amis qui voulurent l'engager dans la vie sacerdotale. Les raisons qu'il apporte pour s'y refuser prouvent son humilité, son respect du sacerdoce, et elles insinuent en même temps très clairement qu'il n'y a jamais eu chez lui une vocation véritable. Ce fut donc au temps de sa jeunesse une simple velléité, une pieuse et vive aspiration à un état de vie plus parfaite et à laquelle il renonça sans hésitation, aussitôt que la volonté de Dieu lui fut manifestée dans un sens contraire. Si M. Dupont à cet âge, — il avait trente ans, — s'était cru sérieusement appelé, il avait une vertu assez éclairée et un caractère assez résolu pour ne se laisser retenir par aucune tendresse ni aucune considération humaine.

Mlle Caroline d'Audiffredi était dans la vingt-quatrième année de son âge. M. Dupont la connaissait depuis longtemps : comme lui elle avait été élevée en France. Pendant qu'il faisait ses études au collège de Pontlevoy, la jeune fille faisait son éducation à Tours, au pensionnat des Ursulines, un des premiers rétablis dans cette ville au sortir de la révolution et dirigé par la révérende mère de Lignac, qui en était comme la seconde fondatrice. Confiée à de telles mains, Caroline avait grandi en piété et en toutes sortes de vertus. Se trouvant loin de sa famille et de son pays, elle allait

passer ses vacances au château de Chissay, chez M. de Marolles, connaissance et ami de son père, où Léon Dupont passait également les siennes. Son éducation faite, elle était retournée à la Martinique vers la même époque où le jeune étudiant en droit y rentrait après ses cours terminés. Ceux qui l'ont connue ajoutent qu'elle était d'un excellent caractère et d'un bon cœur, mais d'une santé délicate. Dans le contrat civil, son père, M. Charles d'Audiffredi, est qualifié de chevalier de Saint-Louis, chef d'escadron, commandant les paroisses des Trois-Ilets et de Rivière salée, et membre du conseil consultatif de la colonie. Il n'était plus depuis 1824. Sa mère, Mme Caroline Soudon de Lombois, âgée de quarante-deux ans, vivait encore. La messe du mariage fut célébrée avec grande solennité, le 9 mai 1827, dans l'église de Notre-Dame de la Délivrance des Trois-Ilets, petit bourg où demeurait la famille d'Audiffredi. On nomme comme témoins sur le registre civil le baron Faure, lieutenant-colonel, commandant la place de Saint-Pierre et grand-oncle materternel de l'épouse, le comte de Sainte-Aldegonde, colonel de cavalerie et commandant militaire, et M. d'Arnauld, beau-père de l'époux. Ce dernier vécut encore deux ans. Il mourut en 1829, dans la soixantième année de son âge.

Peu après son mariage, M. Dupont, pour être plus à la portée de la cour, où ses fonctions de magistrat l'appelaient fréquemment, vint se fixer à Saint-Pierre. C'est dans cette ville qu'a été érigé, en 1850, le siège du diocèse et que réside l'évêque, tandis que le gouverneur habite à Fort-de-France, capitale de l'île. M. Dupont acheta à Saint-Pierre une belle propriété appelée l'hôtel des Follets; il la nommait plaisamment la maison « Follette ». Elle lui était déjà bien connue. Les jardins sont ornés d'agréables pièces d'eau, d'une, entre autres, dans laquelle plus d'une fois, encore enfant, il avait pris ses ébats avec son frère et fait des tours de force à la nage. « Léon s'amusait volontiers à nous les raconter, dit une de ses parentes, car à cette époque il passait pour un excellent nageur et un très bon plongeur. »

L'hôtel des Follets subsiste encore. Quand M. Dupont quitta la Martinique pour s'établir en France, l'administration de Saint-Pierre en fit l'acquisition ; on y a établi le séminaire colonial, dirigé par les Pères du Saint-Esprit. C'est une vaste et importante propriété, située en amphithéâtre le long du coteau, dans une position splendide, d'où l'on jouit de l'aspect de toute la ville et d'un point de vue incomparable. La maison se dresse en face de la mer, sur les hauteurs de la paroisse du Fort, à l'extrémité de la rue dite des Bons-Enfant, et on y arrive par une espèce de sentier connu sous le nom de Monte-au-Ciel : autant de désignations significatives pour M. Dupont, qui en fit souvent le thème de ses commentaires mystiques et de ses gais propos.

Ce fut là que le conseiller de la cour royale de Saint-Pierre vint tout d'abord s'établir avec son aimable et vertueuse épouse. Hélas ! ils ne devaient pas longtemps l'habiter ensemble. Cette ravissante demeure allait subitement devenir le théâtre tout à la fois d'une grande joie et d'une immense douleur. Dieu souvent met dans l'état du mariage l'épreuve du sacrifice à côté de la bénédiction et des jouissances les plus dignes d'envie. M. Dupont, à Saint-Pierre comme à Paris, se sentait attiré à une vie de piété et à un degré de perfection qui se seraient mal accommodés avec les plaisirs du monde et les joies de la famille vers lesquels le poussaient ses goûts naturels et les exigences de sa position. Dieu, pour déterminer sa volonté chancelante, se préparait à frapper un grand coup. Comme il fit pour Abraham, le Père des croyants, il lui fera quitter sa riche demeure et sa terre natale, et lui montrera une autre terre où il doit être, non par le sacerdoce, mais par l'apostolat laïque de la prière et de la charité, le tuteur des orphelins, le secours des pauvres, le salut des pécheurs, le modèle des chrétiens de son siècle. Sa vocation nous a paru indécise et contrariée par les hommes : elle se dessinera clairement à ses yeux au contact de la souffrance et au flambeau de l'épreuve.

CHAPITRE II

SON ARRIVÉE A TOURS. — SON ATTITUDE DE FERVENT CHRÉTIEN.
OPUSCULE DE CONTROVERSE SUR L'EUCHARISTIE

I

Il y avait cinq ans que M. Dupont vivait dans le mariage, lorsque Dieu lui donna une fille. Elle naquit le 4 octobre 1832, et fut nommée à son baptême Marie-Caroline-Henriette. En consultant le registre de l'état civil et celui de la paroisse, on ne voit pas que le parrain ou la marraine de l'enfant ait porté le nom d'Henri ou d'Henriette, et l'on se demande quel a pu être le motif qui détermina le père à joindre ce prénom à ceux que portait la mère. Nous avons lieu de croire que ce fut à cause de la circonstance suivante. M. Dupont, pendant la grossesse de sa femme, avait donné commission à un de ses amis habitant Paris, M. Billouin, de lui acheter une petite voiture pour promener l'enfant attendu. C'était en 1832, à l'époque où se vendait le mobilier de la maison de Charles X. M. Billouin fit l'acquisition de la voiture qui avait servi au petit duc de Bordeaux, Henri V, et l'expédia à la Martinique pour son ami. Le père fut ravi d'une circonstance qui cadrait si bien avec ses sentiments personnels : dans sa joie il voulut que le nom d'Henriette fût donné à l'enfant nouveau-né.

Cete voiture, que beaucoup ont pu voir à Tours, eut son

histoire. Après avoir servi à la petite Henriette, elle avait été volée chez un carrossier, auquel M. Dupont l'avait confiée pour la remettre à neuf, et pendant bien des années on ne put savoir ce qu'elle était devenue. Or, à une certaine époque, vers 1866, M. de Saint-Quentin, cousin de M. Dupont, habitait Tours, et sa femme avait un jeune enfant à élever. Son pieux parent lui exprimait le regret de n'avoir plus la voiture d'Henriette, qu'il aurait été heureux de lui offrir. « Quelques jours après, raconte un autre de ses amis, le bon Dieu lui fit renvoyer la voiture désirée, sans qu'il sût d'où elle venait, ni comment elle avait été rendue. »

Henriette fut baptisée immédiatement après sa naissance, mais on réserva la solennité et les cérémonies du baptême, qui n'eurent lieu que huit mois après, dans l'église du Fort-Saint-Pierre. On fit, à cette occasion, une fête magnifique à l'hôtel des Follets. « Tout à coup, nous raconte une parente de M. Dupont, au milieu des joies de toute la famille réunie, on s'aperçut que Caroline, la jeune mère, avait disparu. Pendant longtemps on la chercha inutilement. A la fin, Léon la trouva retirée et pleurant. Aux questions qu'on lui adressa sur la cause d'un pareil chagrin, elle répondit qu'elle n'élèverait pas cette chère enfant et qu'elle s'attendait elle-même à mourir. Était-ce un pressentiment?... Elle mourut, en effet, peu de temps après. Bien qu'on la sût d'une santé délicate et faible, personne ne la croyait malade. Pourtant elle demanda le prêtre, voulant, disait-elle, se confesser et être administrée. Comme le prêtre s'y refusait, en disant qu'elle n'était pas malade, elle insista : « Vous n'aurez pas, lui dit-elle, le temps de revenir. » Ce fut, en effet, un autre prêtre accouru à la hâte qui put administrer la jeune femme. Elle expira le 1er août 1833, dans l'hôtel des Follets, huit mois après la naissance de sa fille. Léon aimait tendrement son épouse. Ce coup imprévu l'affecta profondément ; la douleur qu'il en ressentit lui causa une maladie qui donna les plus graves inquiétudes, se porta sur les yeux et faillit lui enlever la vue. Mais, la foi surmon-

tant en lui la vivacité de sa douleur, il accepta avec soumission une si poignante épreuve. Il résolut de vivre pour Dieu plus encore qu'il ne l'avait fait depuis son mariage, partageant son temps entre les soins qu'il devait à sa fille et le zèle qui le portait aux bonnes œuvres.

Quand il fut remis de sa maladie, on lui conseilla un voyage sur le continent ; il attendit deux ans. Comme la santé frêle et délicate de son enfant le préoccupait, il se détermina à quitter la Martinique et prit le parti d'aller en France chercher pour sa fille et pour lui un climat plus tempéré. Il obtint un congé de la cour, et peu après il donnait sa démission de conseiller ; elle est datée de Tours, du 17 mai 1835. M. Dupont jouissait alors de la fortune de son père, et celle de sa mère était considérable : on évaluait l'une et l'autre à huit cent mille francs, ce qui lui permettait de vivre d'une manière honorable et indépendante. Il partit vers la fin de mai 1834 et débarqua à Bordeaux avec sa mère, Mme d'Arnaud, qui avait perdu son mari cinq ans auparavant, sa fille, Henriette, âgée de deux ans et demi, Alfred, son nègre, et une jeune mulâtresse, sa domestique, Adée ou Adèle, cousine d'Alfred. De Bordeaux, il se rendit à Nantes, chez son oncle, M. de Beauchamp, qui lui donna l'hospitalité à sa maison de ville, puis à sa campagne des Gringuenières, située sur la limite du Maine et de l'Anjou. Il y laissa sa mère et sa fille quelques mois, tandis qu'il faisait ses préparatifs d'installation à Tours, où il avait résolu de se fixer.

Plusieurs motifs l'attiraient de préférence dans cette ville : la douceur du climat, qui lui paraissait particulièrement convenir à l'état maladif et souffreteux de sa fille, la réputation de l'illustre et bon docteur Bretonneau, qu'il avait beaucoup connu dès son enfance et dont il voulait suivre la direction dans les soins nécessaires à Henriette, la proximité du château de Chissay, qui lui rappelait les belles années de sa jeunesse et où le ramenait la bienveillance du vieux comte de Marolles, son oncle, enfin et par-dessus tout, la

volonté de sa tendre épouse décédée. Mme Léon Dupont, nous l'avons vu, avait été élevée à Tours, chez les Ursulines, par Mme de Lignac; elle gardait de cette précieuse éducation et des conseils de sa vénérable maîtresse un souvenir filial si profond et si doux, que, se sentant mourir et préoccupée de l'avenir pour sa fille, elle avait fait promettre à son mari de ne pas confier l'éducation d'Henriette à d'autre qu'à la supérieure des Ursulines de Tours. Léon l'avait promis à Caroline, et c'est le motif principal qui l'amenait dans la ville de saint Martin.

Les œuvres de Dieu sont toujours étroitement unies; elles naissent les unes des autres. La restauration des Ursulines de Tours, qui date des premières années de l'empire, devait, par une série d'événements dont la trame ne se vit pas alors, mais que nous apercevons clairement aujourd'hui, amener peu à peu au milieu de nous, à une époque prévue, la restauration du culte de saint Martin et la reconstruction de sa basilique. La vénérable supérieure des Ursulines, Mme de Lignac, en faisant l'éducation de Mlle d'Audiffredi, créole de la Martinique, attire M. Dupont lui-même et le donne à la ville de Tours! Et M. Dupont, par sa présence à Tours, réveille le culte du patron de la cité et devient l'instigateur de l'œuvre qui excite aujourd'hui de si vives espérances! — Cet aperçu des vues de la Providence sur la première rencontre de deux âmes d'élite est nécessaire pour s'expliquer les liens intimes qui se sont tout d'abord formés entre elles. A ce même point de vue, il n'est pas inutile d'exposer comment Mme de Lignac fut, de son côté, amenée à recevoir des créoles de la Martinique parmi les élèves de son pensionnat. Voici d'intéressants détails que la respectable supérieure nous a elle-même racontés sur sa première enfance et son entrée en religion.

La mère de Mme de Lignac était originaire de Saint-Domingue. Venue en France à l'âge de dix-huit ans, elle s'y était établie et fixée, mais elle n'avait point cessé d'aimer son pays et d'entretenir une correspondance assidue avec les

colonies et les proches parents qu'elle y avait laissés. Elle voulut que sa fille fût élevée à Tours, au pensionnat des Ursulines. Or, un jour, la jeune pensionnaire se rendit auprès de sa mère, et, lui faisant la première ouverture de ses projets d'avenir, lui déclara qu'elle voulait « se faire religieuse ». Tout d'abord la bonne mère se récria vivement : « Oh! ma fille, dit-elle, je m'y attendais; je n'en suis pas surprise. Est-ce donc là le fruit de l'éducation qu'on vous a donnée? Vous voulez vous faire religieuse! Ah! c'est le couvent qui en est la cause... — Le couvent n'est pas la cause de ma vocation, répondit doucement la jeune fille; c'est vous, ma mère! » Étonnée, la mère se récrie de nouveau : « Moi! et comment cela? Vous savez bien que, moi, je n'ai pas été élevée au couvent. — Vous rappelez-vous, reprit la jeune fille, le jour qui précéda ma première communion. C'était à la campagne; vous deviez, le lendemain, communier avec moi. M'ayant prise à part : « Mon enfant, « me dîtes-vous, une nouvelle carrière va s'ouvrir devant « vous; votre première communion est une époque dans la « vie; vous ne serez plus une enfant; vous devrez avoir « plus de raison que vous n'avez eu jusqu'ici; il faudra « prier Dieu de vous conduire lui-même, et lui demander « de vous faire connaître dans quel état et par quelle voie « vous devez le servir. » Je vous répondis : « Mais comment le saurai-je? Dieu ne parle pas pour me dire ce que j'ai à faire. — Vous prierez le Saint-Esprit, m'avez-vous dit; il vous éclairera. Dites chaque jour un *Veni creator* à cette intention. » Je n'ai pas oublié ces paroles, ma mère, j'ai invoqué le Saint-Esprit comme vous me l'avez dit; je n'ai pas manqué un seul jour de réciter le *Veni creator*. En me faisant religieuse, je crois faire la volonté de Dieu. »

« Chose remarquable, ajoute Mme de Lignac, à cette pension des Ursulines, où j'entrai après ma première communion, il était dans la règle de dire le *Veni creator* chaque jour après la messe de communauté; toutes, élèves et reli-

gieuses, le récitaient. J'ai donc pu facilement être fidèle à la pratique que ma mère m'avait suggérée. »

Cette modeste et touchante explication triompha sans peine des premières répugnances d'une si vertueuse mère. Embrassant sa fille et lui accordant l'autorisation demandée, elle se souvint aussitôt du lieu de sa naissance et de ses relations avec les colonies : « Du moins, ma fille, lui dit-elle, ce qui me console, c'est qu'étant religieuse, vous aurez grand soin des jeunes créoles dont l'éducation vous sera confiée. » C'était tout à la fois une recommandation de charité et une prévision de l'avenir, car, à peine la jeune de Lignac fut-elle entrée aux Ursulines comme novice, que des créoles, attirées par l'influence de son nom et par les relations de sa mère, vinrent se présenter pour être pensionnaires. « Plus tard, dit-elle, étant devenue supérieure, je ne cessai pas d'en avoir pendant plusieurs années. Elles étaient en général bonnes, douces, aimables; toutes sont sorties de la maison en d'excellentes dispositions; je n'ai jamais eu qu'à m'en louer. L'une d'elles fut Mlle Caroline d'Audiffredi, jeune personne accomplie, qui nous donna toujours une entière satisfaction. »

Après avoir élevé la mère, Mme de Lignac allait être chargée de la fille. M. Dupont, ayant l'intention de demeurer à Tours, prit un logement sur la paroisse de la cathédrale, dans la rue de la Préfecture. Il se trouvait là proche voisin de son ami le docteur Bretonneau et peu éloigné du pensionnat de Sainte-Ursule. Il occupa cette habitation près de deux ans; il dut la quitter à l'époque où l'on perça la nouvelle rue Buffon, qui passait justement sur l'emplacement de sa demeure. C'est alors qu'il devint, dans la rue Saint-Étienne, locataire d'abord, puis longtemps plus tard propriétaire de la maison que sa présence devait rendre à jamais célèbre et qu'il occupa jusqu'à la fin.

A peine installé avec sa mère et sa fille, qui étaient venues le rejoindre des Gringuenières, il se remit à la pratique des œuvres de piété et de charité dont il s'était fait une habitude à la Martinique. En même temps, son ancienne et première

idée de vocation sacerdotale se présenta de nouveau à son esprit. Il se demanda si le moment n'était pas venu de la réaliser, de quitter le monde, de laisser le soin de sa fille aux mains de sa respectable mère et d'entrer dans les ordres. Connaissant M[me] de Lignac, avec laquelle il s'était tout de suite mis en rapport intime, et ayant toute confiance dans ses lumières et sa vertu, il s'ouvrit à elle comme à un directeur, et lui parla de l'incertitude où il était par rapport à l'état ecclésiastique.

« Il vint m'en parler, dit-elle, et me pria de lui indiquer un confesseur. Je l'envoyai à M. Jolif du Colombier, alors curé de la cathédrale, dont il fut enchanté. Il le garda, tant que celui-ci vécut, comme son directeur habituel, et me remercia souvent de le lui avoir fait connaître. » M[me] de Lignac ajoute : « M. du Colombier me parla du désir de M. Dupont, et nous nous trouvâmes du même avis à son sujet. Nous pensâmes qu'il ferait plus de bien, qu'il aurait plus d'influence en restant dans l'état séculier. Il se rendit à ce double avis. »

M. Dupont, nous nous le rappelons, avait eu déjà sur ce sujet l'avis amical d'un vertueux prêtre de la Martinique. Le conseil qui lui fut donné à Tours, tout à la fois et sans entente préalable, par le vénérable curé de la cathédrale et par la prudente supérieure de Sainte-Ursule, lui sembla décisif. Il fut évident à ses yeux que Dieu ne l'appelait pas au sacerdoce. Dès lors, il voulut n'être que simple laïque. Il ne sera pas autre chose toute sa vie. En lui faisant dans le monde une place d'indépendance et d'honneur, le dessein de la Providence était de l'offrir à la société contemporaine comme le modèle du chrétien, le type des hommes de sa condition, l'exemplaire achevé de ces vertueux laïques appelés par les circonstances à jouer de nos jours un rôle influent dans le service de la religion et la défense de l'Église. La vie entière de M. Dupont nous fera voir comment il n'a pas failli à sa mission.

Nul, d'ailleurs, n'a plus parfaitement compris la diffé-

rence qui existe, au point de vue du salut, entre la vie religieuse et la vie des gens du monde. Nous en trouvons la preuve dans une lettre écrite à cette époque à une de ses filleules qui manifestait le désir d'entrer en religion. « J'ai béni Dieu, lui dit-il, en apprenant de votre bouche que vous vous sentiez un commencement de vocation pour la vie religieuse, et, dans ma joie, je me suis écrié que je serais le parrain le plus heureux du monde, si vous arriviez à une fin aussi souhaitable. Que ne puis-je vous peindre en peu de mots toutes les choses qui font la base de la vie du monde! Combien l'on y a le cœur vide! De quels amers contretemps les gens qui paraissent les plus heureux ne sont-ils pas presque toujours le jouet! Et cela par une raison bien simple et qui ne frappera pas en vain votre imagination : c'est que l'homme du monde n'est jamais content de ce qu'il a. Celui qui a une petite maison veut en avoir une grande, meurt d'envie d'avoir un château; renfermé dans un vaste palais, l'ambitieux s'y trouve à l'étroit. Au fond, ma chère enfant, notre cœur est-il fait pour végéter sur de pareilles idées? Ne sentons-nous pas que notre patrie n'est point ici-bas et que l'unique occupation de toute notre vie ne doit être que de tendre vers le ciel? Est-ce tendre vers le ciel que de ramper au milieu des basses cupidités de la terre? de ne penser qu'à faire une fortune qui ne nous sera pas comptée à la mort? Et pourtant, dans le monde, que faisons-nous autre chose? Mille fois heureuses les âmes qui se dépouillent de ces vaines solicitudes pour trouver leur consolation dans la vie religieuse! Là éloigné de beaucoup de mauvaises occasions, au milieu de pieux exemples, on voit le néant d'ici-bas, on ne s'occupe qu'à se faire un trésor dans le ciel, en se livrant à la pratique des bonnes œuvres. »

Ces sages et belles paroles, écrites par M. Dupont dès les premiers temps de son arrivée à Tours, attestent qu'il ne se faisait pas illusion sur la vie du monde et qu'il eût été disposé à le quitter sans regret, si c'eût été la volonté de Dieu.

II

Tout d'abord, il montra ostensiblement ce qu'il était et ce qu'il voulait être en tout et partout : un chrétien sincère et fervent, affirmant hautement sa foi par ses paroles et par ses œuvres. Son attitude fit sensation dans la ville. A cette époque, le respect humain exerçait un souverain empire sur les hommes de toutes les classes. Bien peu osaient remplir publiquement leurs devoirs religieux. On se cachait pour aller à l'église et pour pratiquer certains actes de piété extérieure. C'était quelque temps après la révolution de 1830, dans les premières années de Louis-Philippe. En renversant le trône de Charles X, on se persuadait s'être par là même affranchi du joug de la religion. Le nouveau régime s'annonçait comme le règne à la fois de la bourgeoisie et de la libre pensée; il était devenu de mode d'insulter le prêtre et de se moquer des cérémonies de l'Église.

Aussi, à Tours, ce fut un événement de voir M. Dupont, un laïque de bon ton et d'agréable société, posé aux premiers rangs par ses relations et sa fortune, se montrer pieux et dévot, être de toutes les petites fêtes de communautés, se mettre à la suite du prêtre portant le Viatique, remplacer volontiers le servant de messe à la cathédrale ou ailleurs quand il faisait défaut, suivre le saint Sacrement à la procession de la Fête-Dieu, porter un flambeau à la main aux confréries paroissiales du Sacré-Cœur ou de la sainte Vierge. Il soutenait ces actes par l'énergie et la ferveur de ses paroles, parlant de Dieu et de la religion librement devant n'importe qui, le faisant avec une grâce charmante, une conviction profonde, une droiture et une sagesse qu'étaient obligés d'approuver ceux mêmes qui le taxaient d'exaltation ou l'accusaient d'être exagéré. Ce fut là un premier service rendu par M. Dupont à notre ville, et qu'il est difficile aujourd'hui

d'apprécier, parce que, heureusement, le respect humain n'existe plus, du moins dans les classes élevées de la société : on l'a foulé aux pieds. M. Dupont est un des laïques modèles qui a le mérite d'y avoir le plus contribué. Parfois, la vue de certains scandales publics enflammait son zèle et le portait inopinément à des actes de vigueur auxquels les bons habitants de Tours n'étaient guère accoutumés. Voyant un jour sur son passage un tableau indécent exposé à la porte d'une boutique, il enfonça la toile d'un coup de pied, et en paya le prix au marchand, à condition qu'il ne mettrait plus jamais de pareilles nudités sur la voie publique.

La conduite de M. Dupont était une juste et digne protestation contre la faiblesse et la lâche connivence de certains hommes, qui, au fond, aimaient et respectaient la religion, mais n'osaient ni la pratiquer ni l'honorer extérieurement. Tout dans son attitude imposait. Qu'on se représente l'ancien magistrat des Antilles, avec sa taille droite et élevée, son front haut et découvert, sa tenue ferme et noble, son visage grave, doux et serein, sa mise exempte de recherche et d'élégance, mais toujours d'une propreté exquise et irréprochable, assistant aux offices publics de la paroisse, manifestant au dehors avec autant de dignité que de modestie les sentiments de foi profonde et de fervent amour pour Dieu dont son âme était remplie. Quelle vive et religieuse impression il faisait sur tous ceux qui le voyaient! J'étais jeune séminariste alors. Je n'oublierai jamais l'impression que la seule vue de M. Dupont produisait sur moi, quand je le voyais servir la messe à quelques-unes des chapelles de la basilique, ou tenir les cordons du dais aux processions du saint Sacrement! Tant de modestie, de piété, d'angélique ferveur dans un simple laïque, dans un homme de la haute société, m'apparaissait comme un phénomène inouï à cette époque : c'était pour moi une révélation de ce que devaient être aux temps apostoliques les fidèles de l'Église naissante.

M. Dupont fut de bonne heure choisi pour être fabricier de la métropole. Il habitait sur la paroisse; le curé était son confesseur; il se montrait d'une assiduité exemplaire aux offices : nul n'était plus digne de porter un tel titre et d'en exercer les fonctions. Comme les fervents chrétiens des siècles de foi, il assistait fréquemment, même sur semaine, à l'office canonial du chapitre, à la messe capitulaire, aux vêpres. Dès son arrivée à Tours, il prit pour habitude de réciter le bréviaire, comme les prêtres; il s'y astreignait avec la même exactitude et la même ponctualité. Un jeune vicaire de la ville, allant un jour se présenter à la demeure du chanoine Pasquier pour se confesser, y trouva M. Dupont, qui l'attendait également et pour le même motif. Le pieux laïque lui proposa, en attendant leur commun confesseur, de dire leur bréviaire ensemble : ce qui étonna beaucoup l'ecclésiastique, qui ne connaissait pas encore M. Dupont et ne soupçonnait rien de semblable de la part d'un homme du grand monde.

Ces pieuses pratiques ne nuisaient point à ses relations d'amitié. M. Dupont, à cette époque de sa vie, voyait beaucoup le monde de son rang, fréquentait ses amis, faisait des visites et prolongeait ses entretiens. Sa conversation n'avait rien de trivial ni de commun. Elle était enjouée, semée de traits d'histoire, de reparties vives et spirituelles. En un mot, c'était un grand causeur, mais un causeur édifiant et agréable. Il donnera plus tard à sa conversation un tour plus surnaturel et plus mystique; mais dès lors il était recherché par des âmes d'élite et d'honorables étrangers. La haute société elle-même, tout en trouvant parfois sa ferveur exagérée et sa piété intempestive, ne pouvait s'empêcher de l'entourer de respect et d'admiration.

La fréquentation des sacrements était chez lui une habitude de jeunesse qu'il avait prise au sein de la congrégation; il l'avait fidèlement gardée dans sa vie de famille à la Martinique. Ayant plus de loisirs à Tours, il en profitait pour s'approcher souvent de la table sainte. On le voyait presque

chaque jour communier, soit à la cathédrale, sa paroisse, soit aux diverses chapelles de communauté où les circonstances et sa dévotion le conduisaient. C'était quelque chose de bien nouveau de la part d'un séculier, à une époque où la communion fréquente était peu pratiquée, même parmi les femmes et les personnes pieuses. M. Dupont, lui, s'étonnait d'être remarqué sous ce rapport, tant le bonheur de la communion lui paraissait désirable, tant les merveilles et les douceurs du banquet eucharistique étaient de nature, selon lui, à ravir tous les cœurs. La vue seule de l'autel ou de la table sainte le faisait tressaillir et lui arrachait des mots qui peignaient les saintes ardeurs de son âme et la vivacité de sa foi. Un jour, un vicaire de la cathédrale le trouva seul, debout, comme en contemplation, à quelques pas d'une des chapelles latérales où, selon l'usage de ce temps-là, on distribuait aux fidèles la sainte communion à certaines messes du matin. Le voyant passer, M. Dupont, avec qui il aimait souvent à s'entretenir familièrement, l'arrêta, et, montrant la nappe de communion suspendue à la balustrade du côté de la nef, il lui dit à demi-voix avec un accent de foi et d'admiration que le jeune ecclésiastique n'oublia jamais : « Que Dieu est bon! Voyez! Déjà la nappe est mise! Le festin se prépare, le maître attend ses invités... Car tous sont invités... Personne n'est exclu, ni refusé. Oui, Dieu est bon! Quel est celui d'entre nous, quel est le grand de la terre qui tient à toute heure du jour sa table prête et dressée pour ceux qui se présentent? Comment tous ne viennent-ils pas?... »

Ce qu'il disait ainsi en particulier, à l'oreille d'un ami, il le répétait hautement et à qui voulait l'entendre. Il excitait à la fréquente communion tous ceux sur lesquels il pouvait avoir quelque influence. Les gens du monde, et même à cette époque certains ecclésiastiques, trouvaient son zèle outré, auraient voulu dans ses paroles plus de réserve et moins d'opposition à l'encontre des habitudes reçues. M. Dupont s'accommodait mal de ces moyens termes qu'il

accusait de pusillanimité. Sa piété, d'ailleurs, relativement à la fréquente communion et au respect qu'on doit à l'adorable Eucharistie, était solide, intelligente, parfaitement éclairée. Outre qu'il avait beaucoup étudié les livres de controverse, il lisait et étudiait aussi les meilleurs auteurs ascétiques. Doué d'un esprit juste et d'un grand sens, il n'était pas de ceux qui, en matière de doctrine ou de principes, se laissent dominer par le sentiment ou entraîner par l'imagination.

III

Nous en avons une preuve frappante dans un opuscule sorti de sa plume dès les premières années de son séjour à Tours, et publié en 1839 par M. Mame, sous le titre : *La Foi raffermie et la piété ranimée dans le mystère de l'Eucharistie,* par un ancien magistrat. L'approbation donnée, au nom de Mgr de Montblanc, par Mgr Dufêtre, alors vicaire général de Tours, était conçue en ces termes : « Nous avons lu cet ouvrage avec un vif intérêt; et nous l'avons trouvé aussi plein de science que d'onction. Il nous a paru propre à fortifier les âmes chancelantes et à nourrir la dévotion des âmes ferventes et fidèles. »

Voici une idée succincte de ce petit traité. Dans la préface, l'auteur expose son dessein, qui est de tout rapporter à « la foi en la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie ». — « Les catholiques, dit-il, possèdent un trésor sans prix : Jésus-Christ personnellement présent au milieu des siens. Ce trésor, que le ciel envierait à la terre s'il ne le possédait avec nous, nous ne savons pas l'apprécier. A peine si nous pensons quelquefois à ce témoignage sublime de l'amour d'un Dieu s'approchant de sa créature et habitant les lieux où elle habite... Il est avec nous, près de nous, nous le savons, nous le croyons, et cette foi ne

remue pas notre cœur, ne sollicite pas, ne produit pas en nous l'amour! »

A quelle catégorie de lecteurs ce livre est-il destiné? C'est ce que le pieux écrivain nous apprend ensuite : « Nous offrons ce livre aux personnes qui pratiquent la foi, comme un sujet de lecture propre à les faire réfléchir et à toucher leur cœur... Nous l'offrons encore à ceux dont la foi est chancelante, en particulier sur la présence réelle, afin qu'ils se convainquent de l'obligation où ils sont, comme chrétiens, de s'approcher du sacrement de l'Eucharistie...; enfin, nous l'offrons à nos frères séparés, afin qu'ils reconnaissent la vérité... » — « Nous serons heureux si nous avons éclairé quelques âmes et touché quelques cœurs. Les disciples d'Emmaüs reconnurent Jésus-Christ à la fraction du pain : puissent tous les chrétiens aller à l'autel, pour l'y reconnaître comme leur Dieu et l'aimer comme leur père! »

L'opuscule se divise en deux parties. Dans la première sont énumérées toutes les preuves qu'apportent ordinairement les théologiens pour établir le dogme de la présence réelle : les textes de l'Écriture, les témoignages des Pères, ceux de la tradition et de la liturgie chez les Latins et chez les Grecs. Ces preuves sont présentées avec force, clarté et précision; c'est une œuvre de polémique savante et serrée, où les citations sont données textuellement.

« Ainsi, conclut l'auteur, tous les siècles n'ont qu'une voix, tous les pays s'unissent pour proclamer la vérité du dogme catholique; ainsi apparaît, rayonnante à travers dix-huit siècles et chez toutes les nations chrétiennes, la foi à la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie. Quelle immense joie donne au cœur du fidèle, quel appui à sa foi, quel repos procure à l'âme ce sublime spectacle de tant de générations adorant Jésus-Christ dans le sacrement de son amour! Le catholique marche appuyé sur le témoignage de tout le passé chrétien; il est fort de la force de tous ceux qui l'ont précédé, de ceux qui vivent avec lui,

et de ceux qui le suivront ; car cette foi sera toujours la même sur la terre jusqu'à ce qu'elle se perde dans la claire vision et dans une union éternelle. »

Dans cette première partie, qu'on peut appeler dogmatique et qui se distingue par un style de bon aloi, M. Dupont donnait déjà la preuve de son intelligence des divines Écritures et de son goût marqué pour les prières liturgiques. Il fait des unes et des autres un excellent usage au profit du dogme de la présence réelle. — La seconde partie, qui est plus spécialement morale et mystique, comprend d'abord une série de huit méditations sur la sainte Eucharistie, empruntées aux méditations du P. Avancin et formant une « Octave pour le saint Sacrement ». M. Dupont les a traduites du latin, librement et à sa manière, et en a fait autant de méditations substantielles, pleines de sève et de piété ; chacune est divisée en trois points, et chaque point précédé d'un texte de l'Écriture. Cette « Octave » est suivie du « Mois eucharistique » par le P. Lezcari, dont M. Dupont donne ici une traduction libre, adaptée aux besoins des fidèles.

Dans une partie supplémentaire, le pieux auteur produit de nouveau une série d'intéressants témoignages sur la présence réelle, tirés des liturgistes et des Pères de l'Église grecque depuis leur séparation de l'Église romaine jusqu'à nos jours : « C'est un bien, dit-il, que ces enfants prodigues ont emporté de la maison paternelle. Leur foi à la présence réelle sera une preuve évidente et sans réplique que la parole seule de Jésus-Christ a pu réunir dans un sentiment commun des enfants divisés sur d'autres points. » Il termine par deux belles citations, empruntées l'une au concile de Nicée, l'autre au concile de Trente. « C'est, conclut-il, avec cette force et cette précision que l'Église s'est prononcée sur cette vérité capitale, si consolante pour le vrai fidèle. Après ce langage il ne nous reste plus à interroger, à chercher, mais à nous soumettre de cœur et de pratique. »

Si on le prend dans son ensemble, cet opuscule, tout de

circonstance, paraît moins une œuvre régulière et complète qu'une collection des divers éléments qui peuvent servir à un grand ouvrage sur la même matière. Il eut de la vogue dans le temps et fit du bien. Écrit sans symétrie et sans apprêt, d'une manière juste et précise, il nous donne quelque idée des discussions amicales et des polémiques de controverse que M. Dupont engageait volontiers avec les protestants, les indifférents et les incrédules. Le langage magistral de l'ancien conseiller de la cour royale de Saint-Pierre s'y fait dignement sentir. On en jugera par cette apostrophe aux protestants, où il fait valoir contre eux le genre de raisonnement que les jurisconsultes et les théologiens appellent l'argument de prescription : « Voici le raisonnement bien simple que nous faisons aux protestants : Entre vous et nous s'agite un grand débat, il s'agit de savoir qui de vous ou de nous a bien saisi le sens du Testament de notre Père commun. Voilà nos pièces : les paroles mêmes du Testament; les paroles de ceux qui étaient chargés de l'interpréter; les paroles de saint Paul et les actes des premiers chrétiens; les paroles de tout ce que l'antiquité chrétienne a produit d'illustre par la double illustration de la vertu et du génie. Voilà les actes de nos Pères de génération en génération. Nous disons ce qu'ils ont dit, nous expliquons le Testament comme ils l'ont expliqué; nous croyons au don qui nous a été fait, comme ils y ont cru. Pour vous, vous avez donné aux paroles du Testament un sens forcé, et c'est pour donner le démenti à tout ce qui vous a précédé. Vous êtes d'hier. Vous n'avez que la parole de quelques misérables hommes, auquels vous ne voudriez pas assurément ressembler; nous avons l'arrêt des siècles, et vous, la condamnation de ceux qui vous ont précédé et celle de ceux qui vivent avec vous. Qui de vous ou de nous a saisi le sens du Testament? Supposez que ce grand procès soit porté devant un tribunal, quel serait le jugement des juges? Nous serions confirmés dans notre possession, et vous seriez déclarés déchus dans vos demandes. Eh bien! faites pour vous-mêmes

ce que ferait le tribunal compétent. Prononcez, je ne dis pas contre vous, mais pour vous, contre l'erreur que vous avez embrassée et qui vous déshérite. »

C'était en 1840 que M. Dupont, sous le voile de l'anonyme, écrivait ces lignes. Il avait 43 ans. En France, à cette époque, un reste vivace de jansénisme subsistait encore dans nos mœurs. Des hommes se disant chrétiens vivaient moins en catholiques qu'en protestants, et soit indifférence, soit respect humain ou parti pris, se tenaient habituellement éloignés des sacrements. M. Dupont, aussi bien par la plume et la parole que par l'exemple, s'appliquait à réagir contre ces funestes tendances. C'est dans ce but qu'il écrivit et publia l'opuscule que nous venons d'analyser.

Dans beaucoup de ses lettres de ce temps, la même conviction et les mêmes maximes se retrouvent nettement formulées. Nous ne pouvons résister au plaisir d'en citer quelques exemples. Une jeune personne se disposait à partir pour un long voyage. M. Dupont, entre autres préparations, lui recommande celle-ci :

« Il sera très bien à vous, lui écrit-il, de faire une bonne communion avant de partir. Notre Sauveur ne consent pas seulement à se présenter en viatique aux malades; il veut aussi que nous ayons le bon esprit de le recevoir en viatique, lorsque, en parfaite santé, nous entreprenons des courses lointaines. Les pieux auteurs qui ont parlé le mieux de l'adorable sacrement de nos autels, ont pris dans les saintes Écritures plusieurs textes qui prouvent ce que je viens de vous dire, et je vous raconterai, lorsque d'heureuses circonstances m'auront permis de me retrouver auprès de vous, la délicieuse consolation que j'éprouvai un jour en voyage, en considérant que j'avais dans mon cœur le Dieu qui s'offre à nous avec tant de charité, pour nous aider à supporter les ennuis du pèlerinage de la vie, à combattre les tentations et à vaincre nos passions. »

« Allez donc, écrit-il à la même personne, allez trouver Jésus souvent, le plus souvent possible, dans le saint Sacre-

ment ; là vous pourrez dire : *Sub umbra illius quem desideraveram sedi, et fructus ejus dulcis gutturi meo* [1]. Oui, la sainte Table est l'arbre de vie où l'on peut s'asseoir sous l'ombre délicieuse qui recouvre le mystère adorable. Là on entend le bon Maître, et le bonheur de l'entendre est si considérable qu'il en fait lui-même, et lui seul pouvait oser le faire, un parallèle avec la maternité divine. Jésus s'engendre donc en nous dans ce moment ineffable de la communion, si nous lui prêtons l'oreille. Enviez notre sort, chérubins, séraphins ! mais en même temps aidez-nous dans l'acte de notre reconnaissance. »

Un ami d'Amérique se sent défaillir au milieu des difficultés qui l'environnent et des peines qui l'accablent : « Vous pouvez toutes les surmonter, lui dit-il, par la communion fréquente. Sans la communion, vous verriez diminuer en vous la vie de Jésus ; mais si vous recourez souvent à la source de toutes les grâces, vous en serez inondé, et vous jouirez d'une paix d'autant plus grande que vous serez environné d'un plus grand nombre d'ennemis. Je ne sais pas si j'ai mis le doigt dans la plaie qui fait saigner votre cœur, mais je vous parle d'abondance du mien et avec le sentiment de la plus intime conviction. Il est certain que, sans la communion, nous sommes imparfaitement chrétiens, que moins on communie, moins on est chrétien ; mais, au contraire, si nous nous rendons à la pressante invitation du bon Sauveur : *Venite ad me, omnes qui laboratis* [2]..., que de grâces nous sont successivement accordées, jusqu'à l'accomplissement de cette belle parole de saint Paul aux Ephésiens, ces païens à peine entrés dans la foi : *Scire etiam supereminentem scientiæ charitatem Christi, ut impleamini in omnem plenitudinem Dei* [3] !... »

[1] « Je me suis assis à l'ombre de Celui que j'avais désiré, et son fruit est doux à ma bouche. »

[2] « Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués. »

[3] « Savoir la science suréminente de la charité du Christ, afin que nous soyons remplis de la plénitude de Dieu. »

La recommandation suivante est confiée à un compatriote et s'adresse à un ami commun : « J'espère que votre confrère de la marine ne restera pas longtemps encore privé des ineffables joies de la sainte Table. C'est là, en effet, où nous pouvons trouver Notre-Seigneur. Hélas ! pour accepter l'invitation de s'y asseoir, il faut croire que Jésus l'a faite ! Mais quand on veut traiter cette question sous l'impression de la faim, c'est-à-dire du besoin de bonheur inhérent à notre nature, on ne demeure pas longtemps à la porte du cénacle. »

Aux yeux de M. Dupont, la foi à la présence réelle de Jésus dans l'Eucharistie était le germe de toute vertu, la racine féconde à laquelle toutes les dévotions privées devaient se rattacher. C'est la règle qu'il adoptait pour lui-même. Si donc la vie de ce fervent chrétien nous apparaît s'épanouissant sous le regard de Dieu et des hommes comme un arbre splendide, vigoureux, orné de fleurs et de fruits, rappelons-nous le principe où s'alimentait en lui la sève de tout bien, à savoir la dévotion à la divine Eucharistie.

CHAPITRE III

TRAVAIL INTÉRIEUR DE LA GRACE. — PREMIERS ESSAIS DE RÉPARATION

A Tours, où il avait définitivement fixé sa demeure, M. Dupont ne se trouvait plus aussi éloigné qu'autrefois de deux nobles et intéressantes familles auxquelles les liens de la parenté et les relations de l'amitié le tenaient également uni, la famille de Beauchamp et la famille de Marolles. Il mettait volontiers à profit leur voisinage. Tous les ans, Mme d'Arnaud prenant Henriette, sa petite-fille, allait passer quelques mois chez les de Beauchamp, à leur maison de campagne des Gringuenières. M. Dupont s'y rendait ordinairement avec elle, mais s'y arrêtait peu. Le plus souvent, il se livrait à des excursions solitaires ou à des pèlerinages aux environs.

Il était, disent ceux qui l'ont connu alors, grand marcheur et chasseur intrépide. Les lieues à faire à pied au travers des bois et par d'affreux chemins lui semblaient peu de chose. « C'est ainsi, nous raconte une de ses parentes, qu'une nuit je le vis arriver tout mouillé de je ne sais quelle excursion, où il avait dû traverser un ruisseau large et profond qui le séparait d'une route praticable. Ma nombreuse famille, qui m'occupait le jour, m'obligeait souvent à écrire ou à travailler la nuit. Léon aperçut de la lumière aux fenêtres de ma chambre ; il m'appela, je lui ouvris la porte avec joie, et lui fis un bon feu pour le sécher ;

puis, vous dire tout ce qu'il a mangé! Il mourait de faim!... Pour couronner le repas : « J'ai trop de plaisir, lui dis-je, à vous voir manger ainsi; je vais aller vous chercher les plus belles poires du fruitier... » Ma bonne tante, Mme d'Arnaud, dormait; le matin, elle eut connaissance de ce qui s'était passé; et tous, nous nous en sommes bien amusés. »

L'habitation des Gringuenières n'était qu'à quatre lieues de Solesmes et de la chapelle de Notre-Dame du Chêne. Dom Guéranger avait été condisciple de M. de Marolles, le cousin de M. Dupont; ce qui donnait occasion et facilité à celui-ci d'aller visiter souvent, à son abbaye, l'illustre restaurateur des bénédictins de la congrégation de France. De cette époque datent, entre l'abbé de Solesmes et le saint homme de Tours, les relations intimes que le temps et les circonstances ne feront que resserrer. Souvent aussi et de très grand matin, M. Dupont allait à la chapelle de Notre-Dame du Chêne. Il s'en revenait toujours à pied et à jeun, et n'arrivait que pour le déjeuner de la famille. M. l'abbé H... était alors vicaire de la paroisse: que de courses l'hôte des Gringuenières n'a-t-il pas faites avec lui! Ce jeune prêtre avait un frère horloger à Tours, qui, précédemment et par suite de ces rapports, avait rendu un notable service à M. Dupont, auquel il était resté de sa maladie des Antilles un mal aux yeux inquiétant. Avec une sorte de pommade à lui connue, il l'avait si bien guéri que jusqu'à la fin de sa vie le serviteur de Dieu put lire et écrire, ce qu'il n'aurait pas fait auparavant. Il avait pu même se livrer tout de suite aux travaux littéraires dont nous avons parlé.

Il n'était pas non plus éloigné de Chissay, où le ramenaient ses souvenirs de jeunesse et la bienveillance marquée de son excellent oncle, M. de Marolles. Quand il s'y trouvait, il se laissait facilement entraîner par ses anciens goûts pour le cheval et pour la chasse, mais, au fond, il se les reprochait; il lui semblait devant Dieu qu'une telle vie était oisive, inutile à son salut : « Je ne fais rien pour

Dieu; je ne gagne pas le ciel, » disait-il; et, de jour en jour, il se sentait plus vivement attiré à une vie pénitente et parfaite. Or, c'est à Chissay même que la grâce devait porter à cette âme privilégiée un coup décisif et triomphant.

En 1837, il y fit un voyage d'été avec sa mère et sa fille; trois jours après son arrivée au château, il se passa en lui un fait intérieur qui laissa dans son esprit une trace profonde et dont il nous a lui-même révélé les principales circonstances. C'était le 22 juillet, fête de sainte Madeleine, après la communion et à la vue d'une petite image de sainte Thérèse. Il comprit tout à coup et très clairement la nécessité d'entrer résolument et de vivre désormais dans les voies de la mortification chrétienne. Le trait fut si sensible que chaque année, quelque part qu'il fût, il célébrait dans le secret et dans la joie de son âme l'anniversaire de ce jour de lumière et de grâce. C'est ainsi que, vingt-six ans plus tard, se trouvant à Bourbon-l'Archambault pour y prendre les eaux et croyant devoir par précaution ou par suite de sa mauvaise santé refaire son testament, il y insérait les lignes suivantes : « Je termine aujourd'hui, 22 juillet, anniversaire du jour où je compris la nécessité de vivre dans la voie de la pénitence; » et, rappelant son âge et l'époque du fait, il ajoute : « J'avais quarante ans. Peu de temps après, lisant la vie de cette grande sainte (sainte Thérèse), je tombai sur cette pensée : *Je déclare que je n'ai commencé à comprendre les choses du salut que du jour où je me déterminai à ne point avoir d'égards pour mon corps.* Ce fut encore là pour moi une plus grande lumière. »

Que se passa-t-il alors entre Dieu et lui, à la vue de cette image et à la suite de cette lecture ? Eut-il en cette circonstance un pressentiment de l'avenir, une vue intérieure des liens intimes qui devaient l'unir si étroitement au Carmel, et comme une intuition de la grande œuvre réparatrice à laquelle les desseins de la Providence voulaient l'appliquer ? On l'ignore, mais il semble regarder ce fait mémorable comme son point

de départ vers une vie parfaite ; et, ce qui est digne de remarque, il a légué au Carmel une petite gravure de sainte Thérèse, ancienne et fort usée, qu'il a dû longtemps porter sur lui et au revers de laquelle il a écrit : « † 22 juillet 1837. Sainte Madeleine, trois jours après mon arrivée à Chissay. — *Dicite justo quoniam bene* (Isaïe III, 10). — Saint Pierre d'Alcantara. »

Nul doute que ce ne soit l'image elle-même dont la vue produisit sur lui une si vive impression. Et pourquoi le nom de saint Pierre d'Alcantara ici mentionné ? On sait le mot de l'illustre franciscain apparaissant à sainte Thérèse : « O heureuse pénitence qui m'a mérité une si grande gloire ! » et celui de la vierge d'Avila, parlant de son saint ami : « Notre-Seigneur me dit un jour qu'on obtiendrait tout ce qu'on demanderait par l'intercession de son serviteur. » Ces deux traits sont consignés dans les leçons du bréviaire romain ; M. Dupont ne les ignorait point. Ne durent-ils pas se présenter alors à son esprit et lui suggérer un pieux rapprochement ?

Deux ans plus tard, au 22 juillet 1839, et derrière la même gravure, il écrivait cette humble et touchante prière : « Je devrais, ô mon Seigneur Jésus, vous aimer plus encore que ne l'a fait Madeleine après qu'elle eut obtenu le pardon de ses péchés, puisque, sous la loi de grâce, mes offenses sont mille fois plus grièves que celles qu'elle a si amèrement pleurées. Ne permettez pas, Jésus, mon Sauveur, que je me contente de reconnaître mes dettes sans entreprendre, avec le secours de votre grâce que j'implore à vos pieds, de vous aimer à l'avenir plus que par le passé. *Amen.* » — Et une autre année, au-dessous de cette prière, il écrivit : « A Chissay, le 16 mai 1843. » Le souvenir que M. Dupont rattachait dans son esprit au 16 mai, est inconnu ; mais il semble encore se rapporter au Carmel, qui célèbre en ce jour la fête de Simon Stok, auquel la sainte Vierge remit le scapulaire comme marque définitive de l'Ordre. Ces dates étaient sans doute pour lui autant de

jalons qui marquaient le chemin que la grâce lui avait fait parcourir.

Depuis longtemps, d'ailleurs, il entretenait des relations avec les vierges du Carmel. Voici la première origine de ces rapports. « M. Dupont habitait Tours depuis quelques mois. Un jour, en se promenant, il eut la dévotion de visiter quelques chapelles de la ville, et il entra dans celle des carmélites. C'était la chapelle de l'ancien monastère que la communauté habitait alors et dont on peut voir encore les restes dans la rue Banchereau. Son attention se porta particulièrement sur le tableau du maître-autel, représentant le mystère de l'Annonciation. Outre la valeur artistique de ce tableau, qui est fort ancien, et appartient à l'école italienne, M. Dupont observa que l'attitude des personnages différait beaucoup de celle qu'on leur attribue ordinairement. En effet, la sainte Vierge est assise et regarde avec une modestie pleine de dignité l'ambassadeur céleste, qui, respectueusement incliné, semble reconnaître en elle la Mère de Dieu et la Reine des Anges. Le pieux visiteur, après avoir prié dans cette chapelle, où quelque chose d'inconnu paraissait se révéler à lui, demanda au parloir la prieure, alors la mère Marie de l'Incarnation. Il lui fit part de ses observations sur le tableau, et apprit qu'on le regardait comme un des plus précieux trésors de la communauté, à cause du miracle dont il avait été l'objet. Pendant la révolution de 1793, après la spoliation du couvent, ce tableau était resté seul appendu, par un secret dessein de la Providence, au mur de l'église changée en un dépôt de marchandises. On voulait l'acheter pour en faire une salle de spectacle, et le propriétaire, peu soucieux de sa destination primitive, allait conclure la vente. Un de ses commis, pas plus religieux que lui, y vint pour affaires de commerce, et s'aperçut que le tableau était mouillé, bien qu'il fût élevé à quarante pieds du sol et qu'il n'y eût sur le mur aucune trace d'humidité. Il regarde attentivement, prend une échelle et découvre avec effroi que deux petits ruisseaux de larmes coulent des yeux de la sainte

Vierge jusqu'au bas de sa robe, dont le bleu en est terni. Soit à cause de cette circonstance, soit pour un autre motif, le marché fut rompu, et alors la robe reprit sa fraîcheur sans qu'on y touchât. Frappé de ces détails, M. Dupont voua dès ce moment un culte particulier à cette chapelle et une affection dévouée à la communauté[1]. »

Il eut surtout des rapports intimes avec la mère Marie de l'Incarnation, religieuse de l'ancien type, d'une intelligence hors ligne, douée de tact, d'un sens exquis, d'une grande droiture d'esprit et d'un cœur aussi tendre que généreux. Du premier coup ces deux âmes d'élite s'étaient mutuellement comprises ; comme d'ailleurs le monastère est sous le vocable de l'Incarnation, M. Dupont, depuis cette première visite, ne cessa de professer pour ce mystère adorable une dévotion spéciale, ainsi que pour l'archange Gabriel, qui en fut l'ambassadeur. Quand les filles de sainte Thérèse transférèrent leur domicile dans la maison qu'elles occupent actuellement, rue des Ursulines, le précieux tableau y fut également transporté et placé dans la nouvelle chapelle, où on le voit encore au retable du maître-autel. M. Dupont continua de le vénérer. Il pensa plusieurs fois à en faire prendre la photographie. « Il s'agit, écrit-il à un de ses amis, de faire photographier le tableau du maître-autel des carmélites, vrai chef-d'œuvre de peinture. » Il y renonça, parce que le tableau se trouvait dans un endroit trop sombre. Dans sa dernière maladie, il assurait le voir de sa chambre des yeux de l'âme, et il avait fait tourner son lit de manière à apercevoir la rosace de la chapelle, disant que c'était sa consolation. Quelques jours avant de mourir, fixant les yeux de ce côté, il dit à Adèle, sa domestique : « Comme le Carmel est brillant ! il resplendit de rubis et d'émeraudes ! » Les vierges carmélites remarquèrent avec admiration que sa mort eut lieu précisément un samedi, jour consacré à la Vierge Mère de Dieu, et le 18 mars,

[1] Extrait des *Annales* du Carmel de Tours.

fête de ce bienheureux archange saint Gabriel qu'il avait tant honoré.

Bien d'autres liens de zèle et de piété devaient s'établir entre lui et le Carmel. Avant d'en parler et d'en faire ressortir l'enchaînement providentiel et mystérieux, nous avons à signaler quelques autres amitiés intimes qui tinrent une large place dans la vie de M. Dupont à cette époque.

Il existait alors à Tours un vénérable chanoine de l'église métropolitaine, connu comme un directeur de sage conseil et un homme de bonnes œuvres, M. l'abbé Pasquier, fondateur de l'établissement actuel des Orphelins. Tous, parmi les fidèles et le clergé, le vénéraient comme un saint. L'archevêque, Mgr de Montblanc, l'avait choisi pour confesseur, ne faisait rien sans le consulter, et c'est entre ses mains que ce vénérable prélat voulut rendre le dernier soupir. Les religieux étrangers et les autres prêtres un peu marquants par leur position ou leur vertu, notamment les Pères de la compagnie de Jésus, qui n'avaient point encore de résidence ni de collège à Tours, ne passaient point dans cette ville sans aller lui demander l'hospitalité ou lui rendre visite. Sa chambre, ainsi que la maison des Orphelines, une autre de ses fondations, étaient des centres actifs de zèle et de charité. M. Dupont eut bien vite fait sa connaissance, et, ne pouvant que rarement aborder M. Jolif du Colombier, curé de la cathédrale, de mauvaise santé et toujours très occupé, il s'adressait le plus souvent à M. Pasquier, et finit par lui remettre entièrement le soin de sa conscience. Il le voyait presque tous les jours. Le soir il allait chez lui réciter Matines et Laudes du bréviaire avec un jeune diacre, l'abbé Verdier, qui le secondait dans la direction de son orphelinat.

L'amitié de M. Pasquier lui fit faire la connaissance d'un autre vertueux prêtre, M. l'abbé Botrel, qui vit encore, et avec qui M. Dupont entretint jusqu'à la fin d'intimes et pieux rapports. Tous trois conversaient amicalement des choses de

Dieu et priaient beaucoup. Quand M. Pasquier, en 1836, alla établir son œuvre des Orphelins en dehors de la ville, dans l'ancien couvent de saint François de Paule, près du Plessis-lez-Tours, M. l'abbé Botrel l'y suivit et continua de demeurer avec lui. Malgré la distance, M. Dupont ne manquait presque pas un jour de visiter ses deux amis. Le tombeau du Thaumaturge de la Calabre, auprès duquel se faisaient leurs promenades et se tenaient leurs entretiens, ces murs antiques bâtis par les Minimes, ce vaste enclos où jadis s'élevait une église si célèbre, tout dans ce lieu mémorable suggérait au pieux laïque des désirs et des pensées de réparation. Tout enflammait son zèle pour réhabiliter la mémoire des saints du pays. Entre autres détails intimes de cette vie de solitude, nous apprenons de M. Verdier, devenu chanoine et directeur de l'Orphelinat, qu'ayant été élevé au sacerdoce aux quatre-temps de l'Avent 1838, il eut le bonheur de célébrer sa première messe près du tombeau de saint François de Paule, dans la petite chapelle où se réunissaient les orphelins, et qu'il fut assisté au saint autel par M. Pasquier et M. Botrel ; M. Dupont, leur ami, était présent, et voulut, suivant son habitude, prendre la place de l'enfant de chœur et servir la messe du nouveau prêtre.

M. Botrel quitta Saint-François l'année suivante, au commencement du carême, et alla se fixer à Paris pour se dévouer à une œuvre de bienfaisance et de charité dont il fut l'aumônier; mais il continua avec M. Dupont par lettres ses relations d'amitié, et plus d'une fois revint le voir à Tours et passer quelques jours avec lui dans sa maison.

Ce fut en conversant avec ces deux hommes de Dieu que M. Dupont émit pour la première fois l'idée de la reconstruction de Saint-Martin. Dès les premiers temps de son établissement à Tours, en voyant le nom du grand évêque auquel son île natale était dédiée à peu près totalement effacé dans le cœur de ses nouveaux concitoyens, il s'en étonnait et intérieurement s'en affligeait. En vain cherchait-il au centre

de la cité l'endroit précis où dans l'ancienne basilique se trouvait le tombeau du Thaumaturge des Gaules, afin de pouvoir au moins y prier, il n'en restait pas trace, on en avait perdu le souvenir.

Il existait même à cet égard une funeste erreur. On se persuadait faussement, d'après des plans imprimés et publiés à une certaine époque, que la place du glorieux sépulcre était sous la voie publique, et, comme l'on ne voyait pas la possibilité d'obtenir qu'on supprimât ou qu'on détournât la rue, on pensait que jamais il ne serait rendu au culte. Un jour M. Dupont se rendit à l'endroit supposé, vénérant dans son cœur la mémoire du saint évêque de Tours. Étranger, nouveau venu dans la cité, il interroge les habitants du quartier, et une bonne vieille marchande de légumes lui explique à sa manière comment la place du tombeau de saint Martin n'est pas dans la rue, ainsi qu'on le disait et qu'il paraissait le croire; que l'ingénieur ou l'agent voyer chargé de tracer sur les ruines de l'ancienne église le plan d'une rue nouvelle, avait bien eu la pensée de tirer un alignement qui devait la faire passer sur l'emplacement du tombeau et le couper ainsi par la moitié, mais que, « durant l'opération, saint Martin avait fait dévier son instrument du côté droit, » de manière, disait-elle, qu' « on n'avait pas pris la direction voulue, et que l'ingénieur avait manqué son coup ». D'où venait une pareille idée à cette brave femme ? Où avait-elle recueilli cette observation ? M. Dupont y fit peu attention sur le moment; ce ne fut que plus tard qu'elle lui revint en mémoire et qu'il en fut frappé. Il en conclut seulement alors qu'on ignorait tout à fait le véritable emplacement de ce sépulcre si vénéré par le monde entier pendant tant de siècles.

Dans son incertitude, il voulut du moins attacher un sentiment de vénération et de piété à cet angle de la rue dite Saint-Martin et de la rue Descartes, vis-à-vis la tour de Charlemagne, où il s'était arrêté un moment dans sa conversation avec la vieille marchande. A partir de ce jour, il y

vint souvent prier. Chaque fois qu'il y passait dans ses courses à travers la ville, quelles que fussent les personnes avec qui il se trouvât, par tous les temps de soleil, de pluie ou de frimas, il ne manquait jamais de suspendre sa marche, se découvrait avec respect et récitait lentement et à demi-voix ce verset du Psalmiste, dont il faisait l'application au tombeau et à la basilique de Saint-Martin : *Benigne fac, Domine, in bona volontate tua Sion, ut ædificentur muri Jerusalem :* « Seigneur, traitez favorablement Sion, et faites-lui sentir les effets de votre bonté, afin que les murs de Jérusalem soient rebâtis. » (Ps. L, 19.)

Personne alors à Tours ne pensait à « rebâtir les murs » de l'antique et célèbre édifice ; ceux qui en avaient naguère conçu le projet n'osaient plus y revenir; ils le jugeaient chimérique et irréalisable. Seul, M. Dupont ne doutait pas qu'il ne se réalisât un jour. Il en faisait devant Dieu son idée fixe, regardant la réédification de la basilique et la réhabilitation du pèlerinage qui s'y faisait jadis comme deux choses non seulement possibles, mais liées l'une à l'autre et indispensables, au temps où nous vivons, pour le salut de la France et la régénération de la société. Plein de cette pensée, il partait, seul le plus souvent, quelquefois accompagné d'un ou de deux amis, tels que M. le chanoine Pasquier, M. l'abbé Botrel, M. le marquis de Messay, vers le soir au déclin du jour; et, au milieu des ombres de la nuit, à travers les rues silencieuses, il faisait ce qu'il appelait « son chemin de croix », lequel consistait à aller, en récitant le *Miserere* et autres formules, s'agenouiller et prier, de ruine en ruine, aux lieux où s'élevaient jadis des églises et des chapelles, actuellement détruites ou profanées. Il en comptait quatorze, dont la première dans sa pensée était la basilique de Saint-Martin, puis Saint-Julien, qui n'était pas encore restauré et rendu au culte, Saint-Clément, les Cordeliers, les Minimes, les Jacobins, les Récollets, les Feuillants, l'Oratoire, etc. C'étaient pour lui autant de stations où il s'arrêtait saintement ému, se prosternait à

genoux sur le sol, et offrait à Dieu les plus ferventes réparations. « Dès cette époque, nous écrit un noble laïque de ses amis, la réparation du sanctuaire de Saint-Martin l'occupait vivement; il faisait déjà, et j'en ai fait un avec lui, ses « chemins de croix » autour du monument profané. Il introduisait aussi ses médailles de saint Benoît entre les pierres disjointes de l'édifice et dans les anciennes fondations, afin qu'il plût à Dieu d'en chasser l'esprit mauvais qui le maintenait à l'état de ruine. »

Ce n'étaient pas seulement les églises en ruines et les sanctuaires profanés de la ville de Tours qui provoquaient les visites réparatrices et les regrets de ce fervent chrétien. Un goût particulier, un attrait secret le poussait vers les lieux consacrés par la piété de nos ancêtres au culte de la sainte Vierge et à la mémoire des saints. S'il manifestait en cela une préférence, c'était pour les sanctuaires les plus délabrés, les plus solitaires, les plus pauvres. Il semblait que la dévotion des pèlerinages fût innée en lui. Dès son arrivée à Tours, il avait comme un pressentiment du bien immense que plus tard cette dévotion devait produire. C'était, nous avons pu déjà le constater, l'objet principal de ses excursions lointaines et de ses fréquents voyages. Alors même qu'il en faisait pour affaires de famille, de nécessité ou de convenance, il ne manquait pas de les mettre à profit et d'aller en pèlerin visiter dévotement les lieux célèbres et jusqu'aux moindres sanctuaires qui se trouvaient directement sur sa route ou qui s'en rapprochaient. De là naquit chez lui l'idée et le plan d'un livre de piété, nouveau et unique en son genre, qu'il entreprit de composer, et avec lequel il est à propos de faire connaissance.

CHAPITRE IV

ANNÉE DE MARIE. — LE PÈLERIN

Le livre dont nous voulons parler à pour titre : *Année de Marie ou Pèlerinages aux sanctuaires de la Mère de Dieu, suivie de méditations sur les principales vérités de la religion,* par MM. D... et B...

Voici les circonstances particulières qui ont donné naissance à l'ouvrage. Nous en tenons le récit de M. l'abbé Bodet, prêtre du diocèse de Rouen et collaborateur de M. Dupont.

C'était en 1840. Le serviteur de Dieu se trouvait au Havre, où il avait accompagné un de ses parents qui devait s'embarquer pour les colonies. Celui-ci avant son départ voulut se confesser. S'étant adressé à un prêtre de la paroise de Notre-Dame, il crut devoir lui faire dans la journée une visite avec M. Dupont. Cette simple circonstance amena entre le prêtre du Havre et le pieux laïque de Tours une de ces liaisons d'amitié intime et prolongée telle que nous en trouvons dans la vie du saint homme. Comme ses affaires coloniales le rappelaient quelquefois au Havre, c'est chez le prêtre de Notre-Dame, son ami, qu'il descendait et recevait l'hospitalité. Dans les longs entretiens de piété qu'ils avaient alors ensemble et que M. Dupont savait rendre si intéressants par la vive expression de sa foi et par son grand zèle à procurer la gloire de Dieu, ils cherchaient ce qu'ils

pourraient faire pour servir l'Église et se rendre utiles aux âmes.

M. Dupont, qui, entre toutes les pieuses pratiques de dévotion, avait en très haute estime le culte de la sainte Vierge, pensa aussitôt aux pèlerinages qui se faisaient jadis et qui se font encore dans un grand nombre de ses sanctuaires, et conçut le plan d'un livre où ces différents pèlerinages seraient proposés à la piété des fidèles sous la forme de « visites à Marie pour tous les jours de l'année ».

Les environs du Havre lui offraient un spécimen de ces antiques et vénérables sanctuaires vers lesquels son âme se sentait instinctivement attirée : c'est la petite chapelle de Notre-Dame de Gournai, actuellement restaurée, mais alors réduite au plus triste abandon. Située dans un délicieux et verdoyant vallon, ce pieux sanctuaire était, avant la révolution, un lieu de pèlerinage pour toutes les paroises de la contrée dans un rayon assez étendu. Plusieurs prêtres le desservaient, et l'on y vit longtemps quatre anciens confessionnaux attestant qu'à cette époque les fidèles y venaient en foule à certains jours mettre ordre à leur conscience. La chapelle dépendait de la paroisse de Saint-Martin du Manoir. Le retable du maître-autel était décoré d'une image de « Notre-Dame de Consolation », représentant Marie qui tient l'Enfant Jésus sur son bras gauche. Le saint lieu, presque toujours fermé, ne s'ouvrait qu'à la demande de quelques rares fidèles qui venaient encore de temps à autre, « agenouillés entre des murs silencieux, sur un pavé tapissé de mousse verdâtre, présenter leur hommage à la Reine du Ciel[1]. »

Comme le prêtre du Havre, son ami, y allait de temps en temps offrir le saint sacrifice pour satisfaire sa dévotion, M. Dupont voulut un jour l'accompagner. On peut croire qu'il y ressentit ce qu'éprouva une âme fervente à qui, dans un de ses récits, il attribue ces paroles : « Mon cœur s'est

[1] Voir l'*Année de Marie*, t. II, p. 6.

serré et j'ai pleuré dans cette enceinte froide et déserte; Marie l'aurait-elle abandonnée? N'y serait-elle plus la « Vierge clémente », la « Vierge puissante » ? Hélas! ceux qu'elle y comblait de ses faveurs se sont montrés ingrats et oublieux ; ils négligent et méprisent leur Mère. Mais j'ai cru ressentir déjà que nos confiantes et aimantes visites la consolent et qu'elles feront sortir de ses mains et de son cœur de nouveaux bienfaits [1]. »

Du moins le pieux pèlerin de Tours emporta avec lui, comme souvenir et par dévotion, de l'eau d'une petite fontaine qui coule dans le vallon à côté de la chapelle.

Il fit de la même manière un pèlerinage à Notre-Dame de Grâce, autre sanctuaire célèbre de la Normandie, qui s'élève sur la route du Havre à Harfleur. Il y pria, nous raconte son compagnon de voyage, avec sa ferveur accoutumée, et voulut avoir un petit souvenir d'un si saint lieu. Le chapelain se prêta volontiers à ce désir de piété et lui donna un léger fragment provenant de la statue. M. Dupont a décrit dans son livre l'impression que lui causa la vue du site pittoresque de la chapelle et des environs. « Au moment, dit-il, où l'on met le pied sur le plateau de Notre-Dame, le premier sentiment qu'on éprouve en présence de ces ormes si beaux malgré le voisinage de la mer et qui font en quelque sorte un premier temple où se cache modestement l'humble chapelle de Marie, est un sentiment d'admiration profonde, en reconnaissant à combien de titres ce lieu délicieux mérite le beau nom de « grâce ». Les idées grandissent quand on voit à ses pieds l'Océan si soumis à Dieu, si terrible quelquefois pour l'homme qui, souillé de péchés, en affronte témérairement les tempêtes; et, tandis que l'œil se repose avec complaisance sur la magnifique côte, toute couverte d'élégants pavillons, qui se prolonge de la ville du Havre à celle d'Harfleur, l'âme trouve dans l'abbaye de Granville une source inépuisable de religieux et consolants

[1] *Année de Marie,* t. II, p. 7 et 8.

souvenirs ; puis, enfin, le fidèle serviteur de Marie, en contemplant la flèche de l'église d'Harfleur qui s'élance vers le ciel comme une ardente prière, se sent derechef invité par elle à offrir à cette *Reine des flots et des mers* de nouveaux sentiments d'amour et de confiance[1]. »

Ces deux pèlerinages accomplis en de si saintes dispositions avec un prêtre pieux et instruit, les entretiens intimes qui en furent la suite, l'impression profonde et toute surnaturelle qu'il en ressentit personnellement, confirmèrent M. Dupont dans le projet d'ouvrage qu'il avait conçu. Il s'agissait de décrire et de visiter en esprit autant de pèlerinages qu'il y a de jours dans l'année. La France seule, sans parler des autres contrées catholiques, présentait un nombre suffisant de ces lieux célèbres consacrés au culte de Marie; mais il fallait les bien connaître, et pour cela se mettre en rapport dans chaque diocèse avec un savant ecclésiastique ou avec un laïque compétent et de bonne volonté, capable de fournir les renseignements nécessaires. Ce n'était pas chose facile. L'auteur ne se dissimula pas la difficulté et n'en fut pas découragé. Ayant sur divers points des amis qui pouvaient entrer dans ses vues, il n'hésita point à s'en servir afin de se procurer les notes dont il avait besoin. Il entreprit lui-même des voyages dans ce but, amassa des documents, prit des informations de divers côtés; il écrivit jusqu'en Amérique, intéressant à son dessein un intelligent et zélé missionnaire du Mans, le P. Sorin, établi aux États-Unis à Notre-Dame du Lac. « Oh! lui dit-il, vous me ferez une petite notice sur Notre-Dame du Lac pour le livre des pèlerinages. Il est comme impossible que Marie n'ait point fait là du bien, qu'il n'y ait pas là une petite chapelle que nous, pauvres pèlerins stationnaires de France, nous ne puissions visiter[2]. »

Une de ses filleules était en Allemagne sur les bords du

[1] *Année de Marie*, t. I, p. 381.
[2] Au R. P. Sorin, 24 janvier 1843.

Rhin ; il en profite pour obtenir par elle quelques indications sur certains sanctuaires qu'il lui désigne. Sa lettre nous révèle la méthode qu'il conseillait à ses correspondants pour bien s'acquitter de leur mission : c'était de faire eux-mêmes le pieux voyage.

« Savez-vous bien, écrit-il, qu'il va être tout prochainement question d'imprimer le livre des pèlerinages, et que ce sera une honte pour moi de n'y point faire entrer une notice de celui auprès duquel vous avez le bonheur d'habiter depuis tant d'années ? Je viens donc aujourd'hui essayer une dernière tentative, et voici ce que je vous propose : cela a réussi de la part de toutes les personnes auxquelles j'ai donné cet avis. Vous vous disposez à faire le pèlerinage ; vous aurez le bonheur d'accomplir vos pieuses dévotions dans la chapelle privilégiée, et, munie de quelques documents historiques, vous me rendrez compte de ce que vous aurez vu et éprouvé. Si un petit croquis de l'extérieur de l'église était joint à la notice, ce serait merveilleux ! Faites cela et vous me rendrez service, et je ne crains pas de m'aventurer en vous disant que vous remporterez à cette occasion quelques bonnes grâces bien précieuses. »

Il ajoute : « Plus j'avance dans les recherches sur les pèlerinages, plus je rencontre de suavité. Nous avons pour le moment deux cent quatre-vingts notices, il y en a de ravissantes ! Tâchez de nous faire avancer. »

De son côté il ne négligeait rien pour arriver à des renseignements positifs. « Je désire savoir, écrit-il, s'il existe encore dans la ville de Halle [1], située à trois lieues de Bruxelles, l'église de Saint-Martin ; et dans cette église une chapelle connue sous le nom de Notre-Dame de Halle. Il vient de me tomber entre les mains un vieux livre (imprimé en 1604) de Juste Lipse, qui contient les plus intéressants détails sur la statue miraculeuse de la sainte Vierge qui attirait à Halle un concours considérable de pèlerins. Un

[1] Notre-Dame de Halle. Voir *Année de Marie*, t. I, p. 349.

grand nombre de miracles justifiaient la dévotion des fidèles. La statue dont il est question avait appartenu à cette grande sainte Élisabeth de Hongrie, dont M. de Montalembert a écrit la vie, et après sa mort elle vint en la possession de Sophie, sa fille, duchesse de Brabant, qui la légua à l'église de Halle. Oh! que je serais joyeux que la tempête révolutionnaire eût respecté cette précieuse relique, ce grand monument de la foi antique! Je vois dans un Vosgien, édition 1813, que l'*église de Notre-Dame de Halle renfermait de grandes richesses.* On les y accumulait du temps de Juste Lipse, qui en parle, en effet, avec des cris d'admiration et pour prouver que l'on était loin de se montrer ingrat vis-à-vis de la Mère de Dieu ; d'après Vosgien, l'impiété en a fait sa bourse aux beaux jours qu'elle a cru avoir détrôné Dieu parce qu'elle pillait ses autels, et avoir chassé les saints du paradis parce qu'elle brisait leurs images sur la terre. Cependant Dieu ayant permis souvent que les méchants se contentassent de l'or et de l'argent qui sautaient à leurs yeux avides, en entrant dans les églises, et qu'ils oubliassent de porter leur rage sur des objets qui seuls, au reste, attiraient la vénération des fidèles, je me plais à croire que la statue de Notre-Dame a été sauvée du désastre et qu'aujourd'hui encore elle est exposée à la même vénération ; il s'agit donc de prendre des renseignements à cet égard. » — Et pour les obtenir, il propose le procédé qu'il a conseillé précédemment.

Le dévot serviteur de saint Martin se montre à la fin de la lettre. « La circonstance que l'église est dédiée à saint Martin n'est point indifférente du tout. Oh! alors, il nous serait prouvé que les étrangers ont mieux su défendre l'honneur du grand Thaumaturge des Gaules que les indifférents qui ont laissé quelques misérables jeter à bas sa basilique qui faisait le plus bel ornement de la ville de Tours. »

M. Dupont put ainsi fournir à ses lecteurs une *lecture* et une *visite*, sinon pour chaque jour de l'année, comme il l'aurait voulu, du moins de deux jours en deux jours et même pour tous les jours du mois de Marie. Chaque pèlerinage est

le sujet d'une « notice historique » qui, par la description des lieux, aide à s'y transporter en esprit.

Voici en quels termes l'auteur annonce le dessein de son ouvrage; l'âme du pèlerin y palpite et s'y montre tout entière: « Quels sentiments délicieux, dit-il, inondent le chrétien fidèle quand il se prosterne devant les autels de Marie! Les pieux voyages qu'il fait à ses sanctuaires lui représentent cet autre voyage qu'on nomme la vie. Là il fait halte, pour ainsi dire, dans son laborieux pèlerinage vers la patrie céleste, y prend de nouvelles forces pour marcher avec plus d'ardeur vers le terme de sa course mortelle. Près de Marie, il médite les grandeurs, les merveilles, les délices du siècle futur, et son cœur, jusque-là défaillant dans la lutte qu'il lui fallait soutenir contre les penchants de la nature dépravée, s'anime d'un nouveau zèle pour la vertu. »

« Mais, ajoute-t-il, tous les fidèles ne peuvent pas, aussi souvent qu'ils le voudraient, offrir à Marie leurs hommages dans les temples qui lui sont consacrés. — Heureusement, il est plusieurs manières de les visiter. Ceux à qui il n'est pas donné de s'y transporter réellement, peuvent y aller en esprit, et, par leurs pieuses dispositions, obtenir les mêmes faveurs. »

Il leur explique alors la pratique et leur expose les fruits de ces visites spirituelles. « Ils peuvent, le soir, après les fatigues d'un jour plein d'agitations, s'éloigner par la pensée de tant d'objets affligeants qui les environnent, se reposer sur des plages lointaines, dans quelque solitaire chapelle où tout soit silence et recueillement, y unir leurs prières à celles des fervents serviteurs de Marie. Le juste, en esprit dans ce lieu si cher à son cœur, peut déposer aux pieds de la Reine des vertus le doux tribut de reconnaissance et d'amour qu'il lui doit, s'exciter à marcher de plus près sur ses traces, recevoir par elle de nouvelles grâces et par elle s'avancer toujours en paix vers l'éternité. Seul, en présence de la mère de la miséricorde, le pécheur peut repasser dans l'amertume de son âme les années malheureuses qu'il

perdit pour le ciel, gémir de ses transgressions, en solliciter, en obtenir le pardon par sa médiation puissante, et, sur son sein maternel, se promettre encore des jours de vertu et de bonheur. »

A cet accent de piété et d'onction, on sent que ces pèlerinages spirituels lui étaient familiers; mieux que tout autre il pouvait les décrire et les conseiller.

« Son cœur, dit-il, a été pressé d'un désir ardent d'ouvrir ce trésor de grâces aux âmes fidèles. C'est dans ce but qu'il a recueilli et dirigé les diverses petites notices qui composent son ouvrage, toutes tirées de livres approuvés et puisées aux sources authentiques. » — « Parfois, observe-t-il, dans nos saintes excursions, nous aurons à pleurer sur des ruines. Hélas! dans les siècles malheureux, il s'est rencontré des hommes pervers qui, bien loin de rendre amour pour amour, ont témoigné la plus noire ingratitude et n'ont eu dans leurs cœurs pour répondre à des bienfaits, faut-il le dire? que haine et mépris. Ah! sur ces tristes ruines, auprès de ces images brisées, nous verserons des larmes amères. Elles honoreront Marie et appelleront sur les pécheurs ses précieuses bénédictions. » Son dessein, on le voit, était de familiariser les fidèles avec la pratique des pèlerinages, et, en même temps, d'éveiller dans les âmes une pensée de réparation.

Chaque notice historique est suivie d'une courte « élévation » à la sainte Vierge. M. Dupont pensa qu'il était bon d'y joindre un exposé succinct des vérités essentielles de la foi en forme de méditation correspondant à chaque jour de visite. Pour ce travail spécial, moitié ascétique, moitié théologique, il s'adressa au prêtre du Havre dont nous avons précédemment parlé. Les notices furent pour la plupart accompagnées chacune d'une petite gravure lithographiée qui représentait le sanctuaire de Marie, sujet de la description historique. On fit ainsi deux volumes in-12, et l'ouvrage parut en 1842 avec l'approbation de Mgr de Montblanc, archevêque de Tours.

Malgré quelques imperfections de forme, ce livre excellent pour le fonds produisit le bien qu'on en pouvait attendre; il contribua à rendre le culte des anciens pèlerinages plus pratique et plus populaire, et le serviteur de Marie eut la joie de voir sa modeste publication favoriser le magnifique développement que ce culte a pris de nos jours. L'ouvrage n'a pas été réédité. Seulement en 1853 un des amis de M. Dupont lui a entendu dire qu'un Père jésuite de grand talent voulait reprendre cet écrit en sous-œuvre. Nous ne pensons pas que ce projet ait encore été mis à exécution. Il le mériterait. En suivant la pensée première et en complétant les notices trop courtes et trop peu nombreuses, on aurait les éléments d'un livre plein d'intérêt et d'actualité. M. Hamon a récemment, sur un plan beaucoup plus vaste, réalisé la même idée dans sa grande *Histoire du culte de la sainte Vierge en France depuis l'origine du christianisme jusqu'à nos jours*. L'illustre curé de Saint-Sulpice a écrit un ouvrage volumineux et savant, fruit de l'érudition et d'immenses recherches, dignes d'un archéologue et d'un littérateur consommé. Le pieux laïque de Tours n'a eu en vue qu'un livre de dévotion pratique propre à édifier les âmes et à les intéresser. L'un et l'autre se sont sentis, à des époques différentes, inspirés par l'amour de la Mère de Dieu et par le désir de favoriser le mouvement providentiel qui rattache de plus en plus le sort de la France au culte libérateur de la Vierge immaculée.

L'ouvrage de M. Dupont devait être, dans la pensée de son auteur, une sorte de manuel à l'usage des pèlerins de Marie. Aussi a-t-il mis en tête, sous forme de conseils préliminaires, le résumé des dispositions avec lesquelles on doit entreprendre les pèlerinages, si l'on veut en retirer du fruit. C'est un extrait de l'ouvrage méthodique sur la même matière écrite par le prince de Hohenlohe, pour lequel M. Dupont avait une grande vénération. Ces conseils peuvent encore de nos jours avoir leur utilité. « Songez, dit-il, que chaque pèlerinage doit augmenter votre sanctification. Com-

ment obtenir ce résultat ? Rien n'est si facile. » Vient ici une sorte de programme proposé au pèlerin.

« Confessez-vous avant votre départ, afin de pouvoir communier dans le sanctuaire que vous allez visiter. Ne cherchez pour compagnons que des personnes d'une vertu éprouvée qui vous exciteront au bien. Le long de la route, livrez-vous à des méditations et à des prières entremêlées de cantiques pieux avec des entretiens spirituels. » Précieux et sages conseils que M. Dupont donne ici à tous les pèlerins et qu'il pratiquait avec autant de fruit pour lui-même que d'édification pour les autres.

Un pèlerinage était pour M. Dupont un acte sérieux de religion. Il le faisait autant que possible à pied et à jeun, parce que jamais il ne manquait de faire la sainte communion. La première fois qu'il fit le pèlerinage de Candes, ce lieu à jamais célèbre par la mort de saint Martin, il était seul. Les moyens de transport n'avaient pas la facilité et la promptitude qu'ils offrent aujourd'hui. Quand il arriva à Candes, onze heures sonnaient, la messe du curé de la paroisse était dite depuis longtemps. Néanmoins, abordant le vénérable pasteur, qu'il trouve à l'église, il lui demande à recevoir la communion, disant qu'il avait le matin même entendu la messe avant de partir. M. le curé de Candes, ne connaissant pas M. Dupont et peu habitué à voir un homme du grand monde demander la communion en pareille circonstance, eut quelque défiance à son égard et le refusa assez sèchement. Le pèlerin se résigne sans mot dire à ne pas communier, et va simplement s'agenouiller sur le pavé nu et rugueux du chœur en face de la table sainte, se réjouissant intérieurement d'être méconnu et humilié. Dieu aussitôt l'en récompensa. En se mettant à genoux, il lui sembla que la pierre où il s'appuyait devenait, selon son expression, « douce et tendre comme une molette de beurre. » Bientôt le bon curé lui-même, s'apercevant qu'il avait affaire à un chrétien aussi modeste que fervent, revint vers lui et s'offrit à lui rendre le service qu'il demandait.

Il avait l'habitude en parlant de lui-même d'une manière indirecte de dire : « Le pèlerin. » Il prenait familièrement ce titre ; entre amis on le lui donnait volontiers. Il se reconnaissait à cette dénomination et y répondait tout autant qu'à son propre nom. Par suite, le « cher pèlerin » aimait à se faire une application personnelle des versets si fréquents dans l'Écriture qui expliquent que l'homme n'est qu'un « voyageur », un « étranger » ici-bas. Étranger à tout, excepté à Dieu et aux choses de Dieu, passant au milieu du monde sans tenir à rien sur la terre, il était vraiment « le pèlerin ». Nul n'en eut mieux l'esprit, nul ne mit la chose plus sérieusement en pratique ; il allait d'un sanctuaire à l'autre, priant seul et méditant, ou s'entretenant pieusement avec des amis qu'il trouvait moyen d'entraîner à sa suite par ses sollicitations et son exemple. On cédait sans peine à ces invitations et à cet entraînement. Car en pèlerinage, comme en toutes choses, d'ailleurs, il était, au dire de tous ceux qui l'ont connu, le plus aimable et le plus complaisant des compagnons de voyage. Sans prétention à se faire valoir et sans affectation aucune, il se montrait attentif aux besoins même matériels de chacun, prévoyant et ingénieux à y pourvoir, utilisant au profit de la caravane la grande expérience qu'il avait de ces sortes d'excursions, plein de délicatesse et d'égards pour tous, égayant volontiers la conversation et charmant la longueur du voyage par des mots plaisants et d'agréables propos, mettant enfin tout le monde à l'aise en homme bien élevé. Les liaisons d'amitié qu'il contractait alors devenaient inaltérables et de toute la vie. Il aimait à les rappeler dans ses lettres avec autant d'humilité que de joyeuse reconnaissance : « Ma pensée, écrit-il à l'un d'eux, se porte bien souvent de vos côtés. Je ne parle jamais de Notre-Dame de X... sans me trouver au milieu de la pieuse troupe qui avait eu le courage d'admettre en sa compagnie le misérable pèlerin. Cela vous sera compté, ainsi qu'aux autres compagnons. »

Nous parlerons plus tard de ses pèlerinages à quelques

sanctuaires particuliers de saint Martin. Mais, en général, ceux qui l'attiraient le plus étaient les sanctuaires consacrés à la très sainte Vierge.

Il y avait alors dans les campagnes de la Touraine des sanctuaires de ce genre tombés en oubli ou délaissés. M. Dupont les recherchait, les visitait de préférence, et, le premier, il s'efforça de les remettre en honneur. Nous en citerons quelques exemples.

En 1845, ayant appris qu'à la Membrolle, à quatre kilomètres de Tours, une antique madone fort honorée avant la révolution avait été retrouvée à la grande joie des habitants du village, M. Dupont s'y rendit aussitôt pour se joindre aux prières qu'on faisait devant cette miraculeuse statue. On la nommait Notre-Dame des Eaux. Elle avait jadis été trouvée dans le tronc d'un saule au bord de la Choisille, et un seigneur de Mettray avait, vers 1032, fondé en son honneur une chapelle qui fut détruite en 1793. Mais alors la statuette avait été providentiellement sauvée, et on la conserva dans une famille chrétienne du pays qui, après l'avoir longtemps tenue cachée, l'avait enfin fait authentiquement reconnaître. M. Dupont, mis au courant de cette heureuse découverte et des détails historiques qui intéressaient sa piété, vint plusieurs fois à la Membrolle. Il s'unissait à la joie expansive et aux prières des habitants. Comme de temps en temps les gens du voisinage se réunissaient dans la maison où était la madone et qu'on y faisait en toute simplicité des prières communes à haute voix et même les exercices du mois de Marie, il assistait volontiers à ces réunions privées, et consentit même une fois à y prendre la parole pour encourager les fidèles présents à mettre leur confiance dans la Mère de Dieu. Il offrit à la madone un petit cœur en drap d'or.

Quand il fut question de bâtir à Notre-Dame des Eaux la chapelle provisoire qui devait être plus tard l'église paroissiale, Mme de Nanteuil, la fondatrice, ne manqua pas de recourir aux prières et aux avis de M. Dupont, qui encouragea et soutint son zèle au milieu de beaucoup de difficultés. La

pieuse châtelaine le visitait ou lui écrivait fréquemment pour l'initier à ses projets et réclamer les consolations et la force dont elle avait besoin. M. Dupont lui envoyait des médailles de Saint-Benoît et Mme de Nanteuil lui répondait : « Votre médaille a été placée par moi-même dans la muraille, en priant et en espérant. » Il était présent à la pose de la première pierre et à la bénédiction qu'en fit Mgr Morlot, lorsqu'on alla chercher la statue vénérée à la maison où elle était abritée depuis l'époque de la révolution et qu'on la plaça solennellement au-dessus du maître-autel dans sa nouvelle demeure. Les habitants de la Membrolle sont restés convaincus que l'influence de M. Dupont a puissamment contribué à la reconstruction de la chapelle telle qu'on la voit aujourd'hui. Le saint homme conserva toute sa vie une grande dévotion pour Notre-Dame des Eaux et son nouveau sanctuaire. Il en parlait volontiers aux personnes du pays qui le visitaient. Il y amenait des pèlerins et leur expliquait lui-même avec un pieux ravissement toutes les circonstances qui avaient précédé ou suivi la découverte de la madone. C'est avec un vif plaisir qu'il vit le rétablissement de l'ancien pèlerinage, qui de temps immémorial se faisait à l'époque des grandes sécheresses, et qui, avant la révolution, attirait beaucoup de fidèles de Tours et des paroisses voisines.

Ce que nous venons de rapporter en détail pour Notre-Dame des Eaux, M. Dupont l'a fait en diverses manières pour d'autres lieux également consacrés à la sainte Vierge. Nous nommerons, par exemple, la petite chapelle de Notre-Dame de Prompt-Secours, située dans la campagne de Tours près de la Ville-aux-Dames et alors complètement délabrée. M. Dupont a contribué à la faire restaurer : il y allait souvent en pèlerinage et y conduisait ses amis.

Il eut aussi à cœur le rétablissement du pèlerinage de Notre-Dame de Beautertre, paroisse de Mouzay. Lorsque Mgr Nogret, ancien évêque de Saint-Claude, était curé de la paroisse de Saint-Ours de Loches, dont la belle église collé-

giale possède encore aujourd'hui la statue miraculeuse de Notre-Dame de Beautertre, le vénérable prélat eut un instant la pensée de rétablir à Beautertre même l'antique pèlerinage qui y amenait autrefois tant de fidèles. C'est de lui-même que nous tenons ce détail. « M. Dupont, ajoute-t-il, en fut informé, il vint me trouver à Loches et me promettre son concours. » D'impérieuses circonstances empêchèrent alors de donner suite à ce pieux projet qui, plus tard, à la grande satisfaction de M. Dupont, a été si heureusement réalisé.

Nous remarquerons ici en passant un trait frappant de ressemblance entre M. Dupont et la bienheureuse Marie de Maillé, cette illustre servante de saint Martin, une de nos gloires religieuses les plus pures. La sainte et noble châtelaine, elle aussi, avait de son temps un goût particulier pour les pèlerinages; elle passa une partie de sa vie à visiter, en Touraine et ailleurs, les sanctuaires consacrés à la Mère de Dieu; elle visitait de préférence les sanctuaires délabrés; elle voulait contribuer à leurs réparations par de généreuses offrandes[1]. De même M. Dupont, à chaque sanctuaire qu'il visitait, ne manquait pas de laisser quelque riche aumône; et de lui-même il en offrait ou en promettait de plus abondantes pour aider à leur embellissement ou à leur réparation projetée.

« Il pressentait vingt ans auparavant, nous dit un de ses amis, ce bien immense et inespéré que les pèlerinages ont depuis produit en France; déjà il proposait ce moyen comme le plus efficace pour ranimer la foi au sein des populations; il aurait voulu parcourir la France de sanctuaire en sanctuaire, portant ostensiblement le bâton et les insignes traditionnels des pèlerins. »

Nous le verrons bientôt entreprendre un des premiers le grand pèlerinage de la Salette. Celui de Rome avait pour lui un vif attrait. Il ne l'a pourtant jamais réalisé; il en donne lui-même la raison: « Je l'aurais, dit-il, entrepris,

[1] Voir la *Vie de la bienheureuse Jeanne-Marie de Maillé*, par MM. Bourassé et Janvier, liv. IV, chap. VIII, p. 187.

ce béni voyage, si, au moment de m'y mettre, deux personnes qui avaient eu vent de l'affaire ne s'étaient présentées pour se joindre à moi. Or, je connaissais assez bien mon monde pour savoir que nous aurions fait ensemble un voyage de touriste, au lieu d'un pèlerinage dans le silence du recueillement intérieur. » On reconnaît ici le caractère sérieux du vrai pèlerin, aimant mieux se priver du pèlerinage de Rome que de le faire en simple touriste et sans le profit spirituel qu'il en attendait. Plus tard ses occupations ne lui permirent pas de mettre à exécution cette pensée première.

Ne pouvant non plus faire le pèlerinage de Jérusalem, voici comment il voulut mettre à profit celui que venait d'accomplir avec beaucoup de succès un jeune prêtre de Tours, M. l'abbé Leduc, hébraïsant distingué, mort plus tard à Mossoul, où, à la suite d'un second pèlerinage en Terre-Sainte, il était allé étudier les ruines de Ninive. A cette époque, le voyage de Palestine était beaucoup plus difficile et moins fréquent qu'il ne l'est de nos jours. Aussi, le retour du jeune orientaliste fut-il salué avec transport et regardé comme un véritable événement par la portion savante et pieuse de la ville de Tours. L'abbé Leduc se vit dès son arrivée fêté et accueilli avec enthousiasme dans les meilleures familles du pays. M. Dupont le connaissait. Il ne fut pas, on le pense bien, un des derniers à vouloir l'interroger sur les circonstances de son intéressant pèlerinage, et surtout à utiliser pour lui-même et pour les autres ce que, dans une lettre à un ami, il appelait de « pieuses richesses ».

« A propos de pèlerinage, écrit-il, je vous dirai que ces jours derniers, un saint prêtre de Tours est arrivé de la Terre-Sainte où il vient de passer trois années. La pensée de profiter de ses pieuses richesses m'est venue, et je l'ai prié de demander à Dieu d'en accorder une part quelconque à toutes mes connaissances. Pour cela il a entrepris (c'était sur la demande de M. Dupont lui-même) de dire la sainte messe pendant dix jours : les trois premiers pour obtenir les vertus théologales, et les sept autres messes pour les sept dons du

Saint-Esprit. Mardi, 22 du mois, sera la clôture par le don de Crainte. »

Cette manière de mettre à profit ses relations avec un pèlerin de la Terre-Sainte peut paraître étrange. Parmi les amis de M. l'abbé Leduc, les uns envisageaient les résultats de son voyage au point de vue de la science sacerdotale et de l'exégèse biblique; d'autres, les pieux laïques surtout, accueillaient avec empressement et se disputaient avec enthousiasme les objets matériels de dévotion qu'avait rapportés et que distribuait volontiers le jeune voyageur. Sans rien blâmer de cette avidité et de ces espérances, M. Dupont, voyant toujours les choses à un point de vue surnaturel et élevé, considérait avant tout les grandes vertus du chrétien et les dons précieux de l'Esprit-Saint qui nous arrivaient en ligne directe, comme de leur source primitive, des lieux à jamais mémorables sanctifiés par les pas et le sang du Verbe incarné. Ajoutons, ce que la discrétion ne lui permet pas de dire, que sa charité trouvait par là une occasion de dédommager le pèlerin de ses frais de voyage par une délicate et généreuse offrande.

CHAPITRE V

M. DUPONT AUX CONFÉRENCES DE SAINT VINCENT-DE-PAUL. — SES CONVERSATIONS

Le goût et la pratique des pèlerinages étaient loin d'épuiser en M. Dupont la ferveur de sa piété et l'activité de son zèle. Après la visite des églises où Notre-Seigneur habite et les sanctuaires où l'on honore ses saints, il n'avait rien de plus à cœur que la visite des pauvres et des malades, les membres souffrants du Christ. La conférence de Saint-Vincent-de-Paul venait de s'établir à Tours; il voulut aussitôt en faire partie.

On sait qu'à l'origine, et en principe, les conférences de Saint-Vincent-de-Paul étaient avant tout des œuvres de prosélytisme. Leur but véritable et accentué était de grouper et d'unir entre eux le plus grand nombre possible d'hommes chrétiens et pratiquants, des jeunes gens surtout, de procurer aux uns et aux autres des liaisons honorables et des amitiés vertueuses, de les maintenir malgré le respect humain dans la pratique fidèle de leurs devoirs religieux, enfin de consolider leur foi par la parole de personnages distingués, prêtres ou laïques, qu'il était facile d'attirer dans des réunions ordinairement choisies et assez nombreuses se tenant chaque semaine à jour fixe. Une conférence de Saint-Vincent-de-Paul était, dans une localité quelconque, le point de ralliement, le rendez-vous de tous les catholiques qui sentaient le besoin de se concerter et d'être unis pour se

fortifier mutuellement; et la visite des familles pauvres, la principale œuvre de charité à laquelle on s'y livrait, n'était au fond qu'un moyen secondaire, employé par elle autant pour couvrir à l'extérieur son but intime et véritable, que pour l'atteindre plus sûrement en réalité. On faisait partie de la conférence, non pas tant pour faire auprès des malheureux ce que fait la sœur de Charité, que pour travailler sérieusement à son propre bien spirituel et au retour de la foi parmi les jeunes hommes appartenant ou devant appartenir aux professions libérales.

Considérées à ce point de vue, les conférences de Saint-Vincent-de-Paul allaient tout à fait au goût et à la nature de M. Dupont. Il entra dans celle de Tours, alors qu'elle était encore peu développée et peu connue. Il en fut un des premiers membres et aussi un des plus zélés, du moins pour la visite à domicile des familles pauvres et pour ce qui tient à la sanctification des confrères et au prosélytisme. Il s'y lia du premier coup avec les hommes honorables et vertueux de notre cité. Il retrouvait là en partie sa chère congrégation de Paris au temps du Père Ronsin. « Dans cette petite société d'élite, nous raconte un de ses amis[1], il acquit aussitôt une grande influence. Ce n'étaient pas seulement le renom de ses vertus et les exemples de sa piété, c'était surtout la réserve de son attitude qui lui attirait toutes les sympathies de ses confrères. Pour ceux qui le connaissaient, qui entrevoyaient les lumières célestes dont il était gratifié, qui savaient les magnifiques charités dans lesquelles il dépensait ses revenus et souvent une part de son capital, c'était chose merveilleuse et singulièrement édifiante de le voir venir chaque semaine chercher à la conférence une petite aumône de quelques livres de pain qu'il portait scrupuleusement, au nom de tous, à de pauvres familles. Il rendait compte de sa visite et se prêtait avec une bonne grâce exquise à toutes les interrogations qu'on voulait lui adresser. Rarement il prenait

[1] M. Léon Aubineau, *Le Saint Homme de Tours*, p. 83.

de lui-même la parole ; et quand il avait quelque proposition à faire, il aimait à en entretenir d'abord le président ou quelque membre du bureau. Il tenait à prendre cette filière, et le moins possible se voulait mettre en avant. »

Ses propositions n'avaient pas trait seulement aux pauvres familles. « On sait que les réunions hebdomadaires des conférences de Saint-Vincent-de-Paul s'ouvrent par une prière commune et une lecture de piété. Les membres qui sont en retard sont privés de la lecture, et, à Tours, ils se croyaient affranchis de la prière, comptant, non sans raison peut-être, qu'elle avait été faite en commun à leur profit comme au profit de tous. M. Dupont se sentit choqué cependant : il craignit qu'il n'y eût là une faute de négligence envers Dieu. Il demanda que les membres en retard, avant de prendre place, fissent leur prière à genoux. Un simple avis suffit pour établir cette discipline. Elle contribuait à rappeler aux membres que la prière est une partie importante de leurs petites œuvres. »

A ces réunions, M. Dupont trouvait ceux qu'il recherchait de préférence, des chrétiens connus comme pieux et fervents ou qu'il s'efforçait de rendre tels. De bonne heure et sans en avoir la prétention, il fit naître et forma au sein de la conférence, surtout en 1847 où elle était le plus florissante, une phalange d'hommes dévots, dont il était le chef et qui subissaient, sans qu'ils s'en rendissent compte eux-mêmes, l'influence et l'entraînement de sa foi vive et de sa piété ardente. Lorsqu'il eut la pensée d'établir l'Adoration nocturne, les membres de la conférence formèrent toujours le principal noyau des adorateurs.

Quant aux pauvres, il en visitait pour sa part plus que personne et leur donnait beaucoup au delà des secours alloués pour chacun d'eux : ce qui n'empêchait pas qu'à chaque réunion hebdomadaire le trésorier quêteur n'avait besoin que de regarder dans sa bourse pour constater la présence de M. Dupont. Et comme il aimait ces pauvres ! avec quel intérêt il les suivait dans leurs maladies, et jusqu'au der-

nier passage! « Je l'avais mis en rapport, écrit un ancien président, avec une des familles que j'étais chargé de visiter. C'était celle d'un couvreur, nommé Talon, qui était tombé d'un toit et avait reçu des blessures horribles. Sa vie n'était plus qu'un long martyre; mais il était devenu religieux, même très pieux et parfaitement résigné. M. Dupont allait de temps en temps le voir; il l'encourageait, le consolait. Ce fut lui qui m'annonça la mort de ce brave homme, un matin que nous nous rencontrâmes à la cathédrale. Il me dit d'un air radieux : « Talon est mort! » Et il ajouta qu'il lui avait « baisé le cœur avant que le froid de la mort l'eût glacé ». Ce spectacle d'une mort chrétienne le ravissait. Il secourait beaucoup d'autres indigents qu'il savait découvrir par lui-même ou qui s'adressaient à lui ; souvent il s'en voyait littéralement assiégé dans sa propre maison. »

La visite des familles et les entretiens de piété avec ses confrères, tel était donc le double motif qui attirait M. Dupont aux conférences de Saint-Vincent-de-Paul.

Mais la partie bureaucratique de la société, les séances d'apparat, les rapports et les règlements de compte lui allaient peu et étaient comme antipathiques à son caractère et à ses goûts. Il en laissait volontiers le soin aux autres et ne voulut jamais à cet égard accepter de charges ou d'emplois. Il préférait la pratique des œuvres. « La conférence de Tours avait alors sous sa direction tout un ensemble d'œuvres qui sont aujourd'hui du ressort des cercles catholiques, le patronage des apprentis, les classes d'adultes, l'œuvre des soldats. M. Dupont connaissait le prix de toutes ces réunions de zèle et de charité et s'y intéressait vivement. Une partie de ses soirées pendant longtemps fut employée à aider ses confrères dans les classes d'adultes. Ces classes avaient lieu trois fois par semaine. Cent cinquante ouvriers de divers âges et de tous les métiers y recevaient des leçons élémentaires de lecture, d'écriture, de grammaire et de calcul. M. Dupont ne manqua jamais un soir; de sept heures à neuf heures, il était au poste, accueillant ceux qui se présentaient,

mais choisissant parmi eux les plus ignorants, ceux qui ne connaissaient pas leurs lettres. Quand il les avait un peu dégrossis et qu'ils commençaient à distinguer non seulement les lettres les unes des autres, mais à épeler les syllabes et à les assembler, il passait ses élèves à un autre confrère qui faisait un cours supérieur et avec qui l'on syllabait et l'on s'essayait à lire plus ou moins couramment.

« Il semble qu'il n'était jamais de si belle humeur, qu'assis sur un petit banc, entouré de ces pauvres gens en habits de travail, couverts de poussière, tout imprégnés des miasmes de leurs besognes parfois dégoûtantes et de leurs réduits misérables. Il rayonnait au milieu d'eux, souriant, encourageant, jamais rebuté, parfois triomphant. Avec une joie et une simplicité qu'on ne saurait décrire, il arrêtait quelqu'un des membres de la conférence qui passait près de lui, pour faire admirer la science et le progrès d'un pauvre homme qui parvenait péniblement à assembler deux ou trois syllabes. Il fallait alors applaudir avec le maître, complimenter et encourager l'élève. « Il marche, il marche, disait M. Dupont, il parviendra ! » Il y avait entre autres une manière de colosse, homme de peine dans quelque entrepôt, tout jeune, nature des plus obtuses, qui était un écolier assidu de M. Dupont. Tous les ans il revenait, et tous les ans pendant quatre ou cinq ans M. Dupont consacra quelques heures trois fois par semaine à essayer de défricher cet esprit inculte et grossier. Était-ce le désir d'apprendre ? était-ce la charité et la bonne grâce du maître qui engageaient ce grand garçon à cette persévérance ? Si elle n'était couronnée d'aucun succès du côté de la lecture, elle en obtenait d'une autre part de plus précieux. Ce pauvre homme, ignorant de ses lettres, n'était pas non plus fort instruit de sa religion. Les enseignements, les exemples, peut-être seulement le contact de l'homme de Dieu, ranimèrent dans cette âme des sentiments qui y avaient été toujours confus et qui semblaient en grand danger de se perdre ; le bon colosse, qui n'apprenait pas grand'chose dans son livre, apprit le

chemin de l'église; il le suivait même régulièrement; on le trouvait à la messe et aux offices; il savait prier et il s'approchait des sacrements ; M. Dupont avait raison de répéter: « Il marche, il parviendra [1] ! »

Ce que nous disons du zèle et de l'assiduité du saint homme aux classes adultes, il faudrait le répéter pour l'œuvre des soldats. Là, il ne s'agissait pas toujours d'enseignements; il y avait encore les délassements et les jeux. M. Dupont ne laissait pas de s'y mêler. Il y apportait avec une exquise bonhomie son grand air et sa belle simplicité à parler de Dieu et de ses merveilles.

Il excitait l'intérêt, et nous avons été maintes fois, nous disent ses amis, non pas surpris, mais émus de la façon dont les soldats écoutaient cette parole chrétienne et profonde. Elle réveillait en eux les sentiments de leur jeunesse et les souvenirs de leur enfance. Dans ces occasions, le serviteur de Dieu ne faisait pas de discours ni de semblants de discours. Les soldats n'étaient pas assis et réunis pour l'entendre; mais, au jardin ou dans la salle des jeux, un petit groupe l'entourait, se grossissant ou se diminuant tour à tour, interrogeant, écoutant et toujours ravi.

M. Dupont excellait dans ces entretiens en petits comités, et pour ainsi dire en famille; son cœur alors s'ouvrait, se trouvait à l'aise et s'épanouissait comme naturellement.

Il avait le don de la conversation familière. Doué d'une élocution facile, nette, élégante, pittoresque, de bon goût, et, comme on dit, de bonne compagnie, sans prétention ni recherche, il s'oubliait et s'abandonnait, ne pensant point à imposer ses idées, bien qu'il y tînt par conviction et avec énergie; mais par discrétion autant que par esprit de défiance de lui-même et d'humilité, il s'abstenait de discuter et de contredire, sauf bien entendu quand il était question d'un point de morale ou d'un dogme religieux; car alors il entrait en discussion, mais à sa manière, laquelle était tou-

[1] *Le Saint Homme de Tours*, p. 92 et suiv.

jours sereine, cordiale, jamais blessante pour les personnes, quoique parfois vive, mordante, ironique pour les préjugés anticatholiques et les mauvaises doctrines. Son argumentation pressante et serrée rappelait l'ancien magistrat des Antilles; il avait des raisons à lui, des reparties ingénieuses et justes qui laissaient l'adversaire sans réplique. Sa bonne foi, d'ailleurs, sa candeur d'âme et la délicatesse de ses sentiments, aussi bien que la sincérité et la franchise de ses opinions, étaient si évidentes, qu'on se rangeait volontiers de son avis, du moins en théorie et par politesse.

C'est ainsi que le bon et illustre docteur Bretonneau, qui lui-même était un causeur intarissable et charmant, longtemps voisin et toujours resté ami de M. Dupont, subissait en matière religieuse ses reproches, ses piquantes observations, ses prédications pressantes, et finalement ne trouvait pas d'autre moyen de s'y soustraire que de s'élancer par la fenêtre du salon et de s'enfuir à travers le jardin.

Quand Béranger, le célèbre chansonnier, vint à la fin de sa vie habiter Tours et prendre un logement sur le mail qui porte aujourd'hui son nom, à peu de distance de la rue Saint-Étienne, M. Dupont, dans son pieux prosélytisme, se préoccupa vivement de l'âme et du salut de ce nouvel arrivant. Il entama avec lui des entretiens et entreprit de le convertir. Sa conversation, paraît-il, intéressait le poète parisien; il réussit du moins, nous assure-t-on, à lui faire lire les épîtres de saint Paul.

M. Dupont était inépuisable en pieuses anecdotes, en récits de miracles, en nouvelles religieuses de toutes sortes. Et il avait le talent de bien raconter, avec finesse et avec esprit, entrant dans des détails parfois longs et minutieux, mais toujours ingénieux et pittoresques; il y mêlait à propos une teinte d'imagination ou de poésie biblique propre à peindre les personnages et les objets; il imitait au naturel du geste et de la voix ce qu'il racontait.

Par ce genre de conversation toujours agréable et toujours édifiante, M. Dupont faisait beaucoup de bien dans les ho-

norables familles et les petites sociétés privées qui se trouvaient heureuses de l'accueillir. Il fréquentait volontiers les maisons où il pouvait parler de Dieu à son aise : ce qu'il faisait avec un charme « ineffable », pour me servir d'une expression qui lui était familière. Mais survenait-il des personnes qui donnaient un autre tour à l'entretien, aussitôt doucement et sans affectation il trouvait moyen de se retirer.

Ses amis se le disputaient. « Un soir, nous raconte l'un d'entre eux, nous sortions de la conférence de Saint-Vincent-de-Paul ; je lui demandai de venir passer le reste de la soirée chez moi. Je ne sais comment il se fit que M. de Noircourt, de son côté, voulait aussi l'emmener. Nous convînmes de le tirer au sort, à pile ou face. C'était sur le trottoir de la rue Royale. Il riait de tout son cœur, et se laissa docilement emmener par celui qui le gagna. »

Au reste, il recevait tous ceux qui se présentaient et il causait avec eux aussi longtemps qu'on le voulait, mais à la condition qu'on ne parlerait que de Dieu ou des choses de Dieu. « Parler de Dieu ou se taire, » telle était déjà la devise qu'il avait adoptée. Il ne se récusait pas non plus à de sérieuses controverses soit avec des protestants, soit avec des incrédules et des libres penseurs. C'est même en ces occasions qu'on voyait le mieux paraître en lui non seulement l'ingénieux et agréable causeur, mais l'habile polémiste et le vrai apologiste chrétien. Ses lectures, ses souvenirs, sa connaissance de l'Écriture, sa correspondance avec les hommes de Dieu des diverses parties de la France, le servaient alors très utilement. Parfois sa verve religieuse et la vivacité de ses répliques éclataient d'une manière surprenante.

Nous en citerons un exemple remarquable, dont les détails authentiques nous ont été fournis d'une manière tout à fait providentielle. C'est, dans la vie de M. Dupont, une sorte d'épisode d'un caractère original, qui en laisse entrevoir bien d'autres du même genre, restés totalement inconnus, faute de documents. Nous en ferons la matière du chapitre suivant.

CHAPITRE VI

M. WILLIAM PALMER

C'était vers les premiers temps que M. Dupont vint s'établir à Tours. A cette époque, beaucoup de riches Anglais, attirés par la douceur du climat, séjournaient dans notre ville ou dans ses environs. Parmi eux se trouvait un érudit, nommé William Palmer, maître ès arts et fellow du collège Sainte-Marie-Madeleine d'Oxford. Il appartenait à une famille de Londres honorée des plus hautes charges de l'État. Nous le voyons à Tours dès l'année 1834. Quoique protestant, il demeurait comme pensionnaire chez M. l'abbé Robert, chanoine honoraire et prêtre habitué de la cathédrale. Ce savant homme était tourmenté de l'idée assez étrange que l'église anglicane, dont il professait la religion, formait une portion de la vraie Église, et il prétendait lui rendre service en étudiant les différences qu'elle peut avoir avec l'Église grecque et avec l'Église latine. C'est dans ce but qu'il voyageait en France, recherchant la société des ecclésiastiques et des laïques les plus pieux et les plus instruits. Il visita ainsi l'Allemagne, la Russie; il alla jusqu'en Palestine et en Égypte, avide de connaître et d'étudier les diverses opinions religieuses de ces pays, avec la pensée qu'on pourrait les concilier entre elles : c'était alors, on le sait, le rêve caressé par certains anglicans, de fondre en-

semble ce qu'ils appelaient les différentes communions chrétiennes.

D'ailleurs, plein de bonne foi, de loyauté et de franchise, M. Palmer jouissait de l'estime de tous ceux qui le connaissaient, et, à Tours, on l'accueillait avec faveur dans plusieurs familles catholiques de distinction. Il y revint en 1839. Le goût des discussions religieuses et une sorte de passion dont il était épris pour la recherche de la vérité, le mirent cette fois en relation intime avec M. Dupont. Selon l'usage de beaucoup de ses compatriotes en voyage, il avait pour habitude d'écrire chaque soir son « journal », où il notait scrupuleusement, jour par jour, le résumé de ses conversations avec les catholiques sur les matières religieuses. C'est ce qu'il ne manqua pas de faire à l'égard de ses entretiens avec M. Dupont, dont il n'avait pas tardé à apprécier la vertu et la haute piété. Nous avons sous les yeux cette partie intéressante de son journal, qu'il a soigneusement conservée et qu'il a bien voulu nous adresser lui-même d'Angleterre, avec autant de modestie que d'amabilité. Le ton en est grave, sérieux, purement théologique, relevé d'ailleurs par une teinte d'humour britannique qui n'est pas sans charme, mais que la traduction française ne peut rendre. Nous transcrirons ces curieuses notes à peu près telles qu'on nous les envoie. Elles peuvent donner quelque idée du genre de controverse qui s'engageait ordinairement entre M. Dupont et les protestants qu'il rencontrait ou qui venaient le voir. Tout en se défendant d'être théologien, il montre une véritable et solide instruction qui lui permet de répondre aux objections de son adversaire d'une manière juste, péremptoire et souvent triomphante.

M. Palmer note ainsi sa première entrevue avec lui : « Mardi 6 août 1839. — M. de Lacombe me prit pour aller voir M. Dupont, un pieux et saint homme qui s'occupe presque entièrement de matières religieuses. M. Dupont me dit qu'il avait eu l'avantage de bien faire sa première communion à l'âge de douze ans. » Viennent ici sur la jeunesse de M. Du-

pont certains détails que nous avons racontés et qui paraissent intéresser le visiteur. M. Palmer remarque, entre autres choses, que M. Dupont avait pris dès ses jeunes années l'habitude de faire des extraits de tous les ouvrages des philosophes incrédules et de leurs aveux en faveur de la religion.

« Il me montra, dit-il, quelques-uns de ces extraits, et c'était à cela qu'il attribuait la partie intellectuelle de sa conversion. Il avait beaucoup étudié l'Évangile et quelques autres parties de la Bible. Il avait commenté en particulier, avec une grande étendue, le sixième chapitre de l'Évangile de saint Jean sur la promesse de l'institution de l'Eucharistie; par là il s'était convaincu de la vérité du dogme de la présence réelle, disant que toutes les autres questions auprès de celle-là étaient bien peu de choses. »

L'entretien ne tarda pas à s'engager sur la question de l'Église.

« M. Dupont me demanda ce que j'entendais quand je parlais de « l'Église catholique », et si je voulais dire une Église comme celle qui me semblait exister dans la Bible ou dans les trois premiers siècles. « Car nous, me dit-il, « nous pensons qu'il faut que ce soit quelque chose de vi- « sible et de défini dans le présent comme dans tout autre « temps. »

M. Palmer semblait admettre que l'Église actuelle est divisée, par suite de malentendus, en trois communions : la communion romaine, la communion grecque et la communion anglicane, et il parlait d'un projet d'union qu'il appelait *vue unioniste*. « En réponse à mes raisonnements, dit-il, M. Dupont me déclara qu'il ne pouvait pas s'occuper de telles théories et qu'il n'avait rien à en dire; car, à l'entendre, il était « tout à fait ignorant en théologie, et il étudiait seule- « ment pour sa propre consolation et son édification per- « sonnelle ». Il revint cependant une ou deux fois sur la définition de l'Église, disant que « ma manière de voir ou- « vrirait une porte à l'admission de toutes les sectes ». Il parla de la nécessité d'un tribunal pour condamner l'héré-

sie. Il affirma qu'il donnerait volontiers chaque goutte du sang de ses veines pour promouvoir tant soit peu la restauration de l'unité parmi ceux qui prennent le nom de chrétiens; il s'étendit sur le respect humain, la crainte des hommes et les motifs mondains qui empêchent un si grand nombre de venir à la vérité. « Pour vous, dit-il, puisque « vous êtes déjà approché si près et que vous semblez ca- « pable d'approcher encore, un peu de bonne foi et de zèle « pour l'unité vous conduira jusqu'au bout du chemin. »

M. Dupont ne se trompait pas; mais sa prévision ne se réalisa que quinze ans plus tard. M. Palmer ne se convertit qu'en 1855.

L'érudit protestant avait fait à son interlocuteur quelques objections subtiles contre la terminologie scolastique relativement à la doctrine de la transsubstantiation. Au lieu d'y répondre directement, M. Dupont dit que nous devions être « simples et dociles comme de petits enfants », avouant de nouveau que lui-même n'avait pas étudié, qu'il n'était pas théologien, mais que tout ce qu'il trouvait relaté par des personnes d'une sainteté reconnue, il le croyait. « Il est mieux, ajouta-t-il, de croire trop que de croire trop peu. » Puis, s'appuyant sur des écrits de sainte Gertrude et la vie de Marguerite Alacoque, il se mit à raconter l'institution du culte du sacré Cœur et celle de l'Adoration perpétuelle du saint Sacrement. « Ce fut, dit-il, quand l'impiété était à son comble, juste avant la chute de Robespierre, que deux personnes [1], dans une prison de Poitiers, conçurent l'idée d'instituer une congrégation pour relever la foi par cette dévotion. La chute de Robespierre les préserva d'une exécution sur l'échafaud ; elles furent mises en liberté et accomplirent aussitôt leur dessein. L'institut compte maintenant six mille religieuses ; deux d'entre elles, dans chaque maison, sont constamment jour et nuit devant le saint Sacrement. Les effets de cette dévote association se font déjà sentir, et,

[1] M. Coudrin et Mlle de la Chevalerie, qui, d'un commun accord, fondèrent l'Institut des Sacrés-Cœurs pour l'Adoration perpétuelle.

quoique l'homme du monde soit plongé dans un inexprimable état d'apathie, d'indifférence et d'immoralité, quelques rayons de lumière commencent à paraître. Minuit a sonné! Le jour commence à poindre! »

M. Dupont rend ici un bel hommage à l'œuvre de M. Coudrin et à l'institution des religieuses des Sacré-Cœurs, dites de Picpus, qui, les premières depuis la révolution, ont pratiqué ostensiblement l'adoration perpétuelle du très saint Sacrement, et, par là, fait éclore le premier rayon de ces grâces eucharistiques dont la France attend aujourd'hui son salut.

Il fit également à son visiteur le récit de l'apparition de la croix de Migné et de l'origine encore récente de la médaille miraculeuse de l'Immaculée Conception. M. Palmer, paraît-il, était vivement intéressé par ces récits, qu'il rappelle en abrégé dans ses notes.

Dans le cours de ce même entretien, M. Palmer avait soulevé diverses objections d'un raffinement subtil sur les prétendues divisions de la véritable Église, sur la question des flammes du purgatoire, sur celle de savoir si « les saints entendent les invocations qui leur sont adressées ». M. Dupont les écarta, en répétant simplement ce qu'il avait déjà dit, que nous devions accepter ces choses et « croire comme de petits enfants ». Touchant la dernière question, il fit observer avec beaucoup de justesse « qu'il n'y avait rien sur quoi on pût asseoir un argument contre la supposition que les esprits glorifiés ont une connaissance très étendue ». — Cette insistance à recommander d'être, sur les matières de foi, simples et dociles comme de petits enfants, est digne de remarque et convient tout à fait à l'esprit de M. Dupont. Il semble qu'en la faisant alors, il lisait dans l'âme de son interlocuteur et en sondait la plaie cachée; car plus tard, devenu catholique, M. Palmer avouera lui-même humblement que c'était moins l'ignorance de la vérité que le défaut de simplicité et un certain orgueil de savant qui l'avaient si longtemps empêché de se convertir.

Un autre jour, 16 août, M. Palmer avait défendu l'église anglicane, appelant les catholiques d'Angleterre et d'Irlande « romanistes et schismatiques ». « Ce que je vois en cela de plus clair, répliqua M. Dupont, c'est que chaque jour on vous abandonne pour devenir catholique, parce qu'on désire sauver son âme. Il est facile de voir, dit-il, de quel côté se trouve la vérité, en considérant de quel côté, au temps de la réforme, se trouvaient les gens vraiment simples, honnêtes, pratiques, qui désiraient sincèrement se sauver et gagner le ciel. » Il fit observer aussi que « les protestants ont toujours plus ou moins de doutes et sont toujours prêts à discuter pour chercher la vérité, tandis que les bons catholiques, du moins à sa connaissance, n'ont jamais de doutes; ils craignent seulement de n'avoir pas bien pratiqué leur foi. Les impies eux-mêmes, quand ils viennent à se convertir, n'ont pas de doutes sur la vérité de leur religion ».

La question du pape ne tarda pas à se présenter. « Vous devez, disait M. Dupont, vous soumettre au pape. » Et encore : « Vous devez suivre ce côté et prendre cette voie qui est la plus sûre. » — « J'essayai, dit M. Palmer, de montrer qu'il ne serait pas sûr d'agir à cet égard contre mes convictions. — Oh! je pense, dit M. Dupont, que dans l'état d'esprit où vous êtes, ce serait très sûr en vérité de fermer vos yeux à toutes les difficultés que vous voyez dans le chemim qui vous mène à la soumission au pape. Vous devriez vous sentir fortement ébranlé, si seulement un des Pères, et il y en a un grand nombre, affirmait la suprématie du pape par le droit divin, surtout quand il n'y a rien à opposer. »

On ne manqua pas non plus de parler des jésuites, dont le nom à cette époque était si vivement attaqué. « Le mérite des jésuites, dit M. Dupont, est clairement montré par la haine furieuse que leur portent tous les serviteurs du diable, du monde et de la chair. » — « Il me fit remarquer, dit M. Palmer, comment les jésuites avaient été fondés, juste au moment où se répandaient toutes ces hérésies re-

belles qui depuis désolent le monde et ont peut-être préparé la grande apostasie finale, signe avant-coureur de la venue du souverain juge. « Oh! dit-il, qu'ils ont une grande « mission à remplir! » Il m'avertit de ne pas écouter ce que peuvent dire d'eux quelques catholiques à l'esprit étroit, grossier ou mondain, mais d'examiner plutôt ce qu'ils ont été et le sentiment qu'ont à leur égard ceux qui font la principale affaire de leur vie d'être à Dieu. « Vous ne trouverez « parmi les hommes d'une piété pratique qu'une seule opi- « nion sur leur compte. »

« Il parla encore sur le célibat du clergé comme étant absolument nécessaire et formant un admirable témoignage en faveur de la vérité de la religion, en même temps qu'un vif stimulant à la piété dans les fidèles. Il revint sur la singularité de mes rêves, « et quels rêves! » s'écria-t-il, touchant la manière dont, selon moi, l'unité pourrait être rendue à l'Église. Il dit que si de grands évêques se levaient parmi nous, anglicans, pour catholiciser le peuple anglais, cela pourrait éventuellement produire quelque bon résultat. « Mais, ajouta-t-il, vous avez besoin d'un autre Augustin « qui vous fasse retourner vers le pape dans votre ancienne « soumission et qui y ramène avec lui toute l'église angli- « cane. Ah! quelle belle mission, s'écria-t-il! Je donnerais « chaque goutte du sang de mes veines pour voir tout cela « accompli! Ah! cette Angleterre! cette île des Saints!... » Ce cri du cœur échappé à M. Dupont et noté à la hâte jusqu'à deux fois par un Anglais protestant, peint tout entière l'âme de ce grand catholique et nous révèle son ardent désir de la conversion de l'Angleterre pour laquelle, nous le savons, il n'a cessé de prier toute sa vie, et qu'il était prêt à payer de son sang. »

M. Palmer continue : « Dans une autre conversation, M. Dupont me demanda : « Ne sentez-vous pas quel mau- « vais effet doit être produit sur le peuple simple et igno- « rant, quand il voit des hommes qui lui paraissent in- « struits, zélés et désireux de faire leur salut, soutenir des

« opinions que la vraie Église condamne comme des héré-
« sies? Cela ne tend-il pas à ébranler leur foi? Ils penseront
« du bien de vous, peut-être; mais en proportion de la
« bonne idée qu'ils auront de vous, ils jugeront mal de la
« doctrine de l'Église, ils la traiteront avec indifférence,
« scepticisme ou rébellion. »

« Et il revint sur ce « doute » qui fait que les protestants (comme moi, par exemple,) cherchent à entrer immédiatement en discussion, tandis que les catholiques ne doutent pas le moins du monde.

« J'observai, dit M. Palmer, que par ces discussions je n'avais pas l'intention de chercher la vérité, c'est-à-dire la foi, comme si je ne croyais pas l'avoir déjà, mais que je voulais seulement converser sur la religion. » — « Que cherchez-vous donc alors? demanda M. Dupont. — Je cherche, lui dis-je, à connaître quelles sont les opinions des gens pieux et instruits dans les Églises étrangères, afin de voir en quoi nous différons, quelles opinions sont libres et non encore décidées, et arriver ainsi à nous entendre. — Ah! s'écria-t-il, vous ne priez pas, et vous ne travaillez pas pour l'unité! Si vous voyagez et si vous conversez pour voir quelle différence d'opinions se trouve parmi les ecclésiastiques et les théologiens, et quelle nouvelle question de doctrine vous pourrez faire surgir dans l'Église, cela ne servira qu'à préparer de nouveaux schismes. — Il est nécessaire cependant, répliquai-je, de voir ce qu'on peut faire de chaque côté pour l'unité, sans rétractation positive. Sur quelques points, il peut y avoir des erreurs ou d'un côté ou de l'autre, et ce serait quelque chose d'aider à éclaicir ces différences qui ne sont pas réelles. — Ah! reprit-il vivement, le seul chemin est de vous soumettre au pape. — Mais, lui dis-je, si les membres des autres Églises voyaient parmi nous des hommes de vie spirituelle et de grande sainteté, leurs préjugés pourraient disparaître. — Saint Augustin, répondit-il, déclare avec raison que la vertu morale et la sainteté extérieure ne doivent pas être tenues en compte quand il est

question d'hérésie. » Et il me répéta que je travaillais seulement à créer de nouveaux schismes.

« Puis il m'objecta la différence de mon langage avec la croyance et les sentiments des Anglais en général : « Loin « de prier pour l'unité, dit-il, ils ne la désirent même pas : « quant à nous, ils nous appellent idolâtres. Dites-moi fran- « chement, reprit-il, est-ce que la seule idée que Rome « puisse, avec l'Église catholique tout entière, devenir an- « glicane, n'est pas quelque chose d'absurde? Pouvez-vous « dire vous-mêmes ce que vous feriez, si les catholiques « venaient tous à vous, en disant : Nous voulons nous faire « anglicans? Vous ne pouvez sérieusement imaginer une « chose semblable... Dites-moi encore : Quand vous priez « pour l'unité de l'Église, votre pensée est-elle que nous « nous convertissions tous à votre Église pour devenir an- « glicans? — Je répondis : En aucune manière. »

On le voit, sans être théologien, comme il l'avouait, M. Dupont pourtant allait toujours droit à la question, et parfois serrait son adversaire de manière à lui arracher d'humiliants aveux.

Le dogme de la présence réelle surtout fut entre eux, à diverses reprises, l'objet de conversations vives et prolongées. C'était le sujet favori de M. Dupont; il aimait d'autant plus à y revenir que son savant contradicteur déclarait que lui et tous les vrais anglicans admettaient la présence réelle. « Oh ! dit M. Dupont, vous êtes le seul Anglais que j'aie jamais entendu parler ainsi ! Mme Bruce, par exemple, avec laquelle j'ai eu une longue correspondance, n'y croyait pas. » M. Palmer cherchait à expliquer le sentiment de cette dame par un malentendu, et il affirmait hautement que nul dans l'Eglise anglicane ne pouvait *savoir son catéchisme et nier la doctrine de la présence réelle*. Mais quel fut son étonnement, lorsqu'il vit M. Dupont s'interrompre tout à coup, et, prenant le grand tiroir de son bureau, en sortir un ouvrage anglican intitulé *Catéchisme de Crossman,* où l'on enseigne positivement le contraire de la présence réelle ! Or,

ce catéchisme, sorte de commentaire théologique de la doctrine anglicane, avait été rédigé par le docteur Crossman et publié au nom de la Société pour répandre les connaissances chrétiennes, appelée *Society for promoting Christian Knowledge,* laquelle compte de droit dans son sein tous les archevêques et évêques de l'Église officielle; M. Palmer lui-même en faisait partie. Surpris, confus, il en fut réduit à dire : « Si le catéchisme de l'Église d'Angleterre enseignait cela, je ne resterais pas longtemps membre de cette Église. Mais ce catéchisme de Crossman n'est point le catéchisme de l'Église d'Angleterre. »

Quelques jours après, dans une autre visite, M. Palmer eut à subir de la part de son pieux ami un sensible et singulier reproche; laissons-le conter lui-même le fait.

« C'était le lendemain de la fête de l'Assomption, 16 août, M. Dupont me dit qu'étant un des fabriciers de l'église et se trouvant à son banc dans la nef de la cathédrale, il avait été frappé par une petite circonstance. Son regard était venu à tomber sur moi, comme je sortais du chœur après vêpres, et il avait observé que je n'avais pas fait de génuflexion vers le saint Sacrement, mais que j'étais passé tout droit. Il ne pouvait s'empêcher de penser que c'était un signe de manque de foi au saint Sacrement. « Vous dites « que vous croyez comme moi à la présence réelle, et vous « n'avez pas fléchi le genou. Ah! cria-t-il, vous n'avez pas « la foi. » Je fis des explications, des excuses; à tout cela il répétait avec insistance : « Oh! vous n'avez pas fléchi le « genou, ah!... » Il me cita alors un passage de saint Jean Chrysostome dans lequel ce Père parle d'un vieillard de sa connaissance qui avait reçu des révélations, et qui racontait qu'un jour pendant qu'on célébrait les mystères eucharistiques, il avait vu des anges inclinés autour de l'autel pour adorer Dieu réellement présent. Et pour ma part, ajoute saint Chrysostome, je le crois. — Je lui dis que moi non plus je n'étais pas porté à le nier. « Mais, répliqua « M. Dupont, vous ne saluez pas, quoique les anges le

« fassent! » Entre autres choses je répondis que je n'osais avoir la présomption de m'associer à aucun rite religieux dans les églises catholiques, étant là seulement comme un étranger qu'on voulait bien supporter, et comme un excommunié. « Ah! répondit-il, les lois des hommes ne sont rien « en pareil cas. Oui, vous êtes si loin de croire, que vous « nous appelez idolâtres, parce que vous nous voyez nous « incliner ou saluer devant l'hostie. » Je niai cela. « Vous « pouvez, reprit-il, avoir là-dessus votre opinion particu- « lière qui diffère de celle des autres. Mais, par exemple, « la reine Victoria! » Il voulait faire allusion au serment que prête la reine contre la doctrine de la transsubstantiation, le jour de son couronnement. « Ce serment, dis-je, quoiqu'il ne soit pas imposé par notre Église et quoi qu'on en puisse penser, peut s'expliquer dans un sens tolérable, comme ne niant pas la présence réelle, mais seulement la présence naturelle et physique du corps et du sang de Jésus-Christ. »

Ces réponses ambiguës d'un protestant de bonne foi visiblement embarrassé ne pouvaient satisfaire M. Dupont. Avec sa délicatesse ordinaire, ne voulant pas trop profiter de son triomphe sur ce sujet, il passa à un autre et se mit à parler des douceurs qui se trouvent dans la dévotion au saint Sacrement, de l'invocation de la bienheureuse Vierge et des saints, de la prière pour les morts. « Oui, répétait-il, il y a dans la religion catholique, pour les gens pieux et fidèles, d'ineffables consolations que vous ne pouvez pas avoir. »

De tels entretiens, entremêlés de doux reproches et d'arguments *ad hominem*, firent une profonde impression sur l'esprit droit et sensé de M. Palmer. Dès la première occasion il sut, avec une docilité admirable et sans respect humain, profiter de la leçon qui lui avait été faite relativement aux génuflexions devant l'Eucharistie. « Très peu de temps après, dit-il, deux ecclésiastiques anglicans, fellows d'Oxford (l'un d'eux avait été mon professeur), étant venus me visiter

à Tours, me reprochèrent d'avoir en leur présence fléchi le genou devant le saint Sacrement, dans cette même cathédrale où j'avais scandalisé M. Dupont en ne faisant pas la génuflexion. »

Ici s'arrête le « journal » de M. Palmer. Dans le cours de ces discussions, ce qui avait le plus vivement affecté ce loyal adversaire, c'était la contradiction signalée par M. Dupont touchant la présence réelle. Il eut à cœur de s'en expliquer devant ses coreligionnaires. De retour en Angleterre, il profita d'une réunion de la « Société chargée de répandre les connaissances chrétiennes », pour manifester son mécontentement et proposer la motion que ladite société cessât de s'arroger les droits des évêques sur la doctrine. Cette société comptait environ quinze cents membres souscripteurs dont les droits à enseigner étaient égaux ; l'un évidemment n'avait pas plus de droit qu'un autre. Mais la présence de tous les archevêques et évêques de l'Église anglicane donnait forcément un caractère officiel aux publications faites sous son nom. Or, elle publiait des ouvrages de controverse et de doctrine, et ainsi se trouvaient tranchées de graves questions qui étaient de la seule compétence des évêques.

Nous avons entre les mains le texte de l'énergique et curieux discours que M. Palmer prononça dans cette circonstance. Dès le début, avec une bonne foi parfaite, l'orateur raconte tout au long ce qui lui était arrivé dans le salon de M. Dupont au sujet du catéchisme Crossman, dont l'existence lui avait été si inopinément révélée. L'éloge indirect qu'il fait de notre pieux compatriote devant la plus haute assemblée religieuse de la protestante Angleterre mérite d'être remarqué.

« Je voyageais en France, dit-il, l'été dernier, et je fis la connaissance, dans un endroit où je restais, d'un laïque français qui se dévoue continuellement aux exercices religieux et aux œuvres de charité. Un jour, comme nous conversions ensemble, il me dit par quelle voie, jeune encore et vivant à Paris, il avait été amené à réformer sa vie, qui à cette époque

était moins stricte, et à s'appliquer plus particulièrement à la religion. Ce fut premièrement en trouvant, au sein d'une capitale impie et vicieuse, une association de jeunes gens de différentes professions qui étaient d'accord pour s'aider mutuellement dans l'étude de la théologie et accomplir en commun certaines œuvres de piété ; secondement en observant l'inconsistance des écrivains impies et leurs concessions en faveur du christianisme et de l'Église ; enfin et principalement en faisant une étude journalière des saintes Écritures.

« Le point sur lequel sa réforme ou sa conversion, comme il l'appelait, avait reposé, était qu'en lisant le sixième chapitre de l'Évangile de saint Jean il s'était convaincu lui-même de la réalité des sacrements comme nous conférant les grâces qu'ils représentent.

« Comme je lui exprimais ma satisfaction de l'entendre ainsi parler des sacrements, il me dit en se retournant vivement vers moi : « Mais les protestants ne croient pas que nous recevions le corps et le sang du Christ ! Vous n'avez pas l'intention de dire cela ? » Je répondis : « *Protestant* est un mot ambigu avec lequel je n'ai rien à faire ; mais l'Église d'Angleterre, à laquelle j'appartiens, n'enseigne certainement pas d'autre doctrine. » Il repartit : « Je fus engagé tout l'hiver dernier à essayer de convertir une dame de votre commuion, avec laquelle j'eus une longue correspondance, et elle roula précisément sur ce point : *de la réalité des sacrements*, qu'elle niait absolument. — Il faut, lui dis-je, que cela, du moins je le suppose, ait été le résultat d'un malentendu ; elle aura argué ou voulu arguer contre votre doctrine de transsubstantiation que l'Église d'Angleterre nie sans aucun doute, c'est-à-dire contre la doctrine qu'après les paroles de la consécration les substances naturelles du pain et du vin ne restent pas plus longtemps. — Non, dit-il, il est impossible que je me sois trompé ; car voici le catéchisme de votre Église qu'elle m'a donné et auquel elle en appelait. Voyez cela, ajouta-t-il, » et il sortit d'un tiroir le *Catéchisme de Cross-*

man, publié par la Société pour développer les connaissances chrétiennes (*Society for promoting Christian Knowledge*), et il lut ce qui suit. »

Ici M. Palmer reproduit les demandes et les réponses dudit catéchisme, telles que M. Dupont les lui avait lues et dans lesquelles la présence réelle est formellement niée.

« Je fus, continue M. Palmer, extrêmement étonné, comme peuvent se l'imaginer ceux qui m'écoutent en ce moment. Du mieux qu'il me fut possible, je répondis à mon adversaire que son opinion sur nous ne m'étonnait pas, s'il supposait que ce passage avait la sanction de notre Église, mais qu'en réalité ce n'était pas là le vrai catéchisme de l'Église d'Angleterre; et je lui répétai ce que j'avais appris à dire étant enfant, sur le même sujet, dans le vrai catéchisme de notre Église. »

L'orateur ensuite expose minutieusement à l'assemblée comment il fit remarquer lui-même à son antagoniste la contradiction de doctrine qui existe entre les deux catéchismes, et il poursuit :

« Tout cela est très bien, me dit M. Dupont, mais regardez ici (il me montrait la page du titre du catéchisme de Crossman), ce livre, après tout, doit avoir quelque droit à être pris pour représenter la doctrine de votre Église; et il s'accorde certainement mieux avec la croyance de vos messieurs et de vos dames anglaises qui séjournent ici, que celui que vous me dites être conforme à votre plus ancien catéchisme, lequel, je suppose, ils regardent comme suranné. Celui-ci est publié par votre grande société religieuse. à Londres, sous l'autorité de tous les archevêques et évêques de votre Église, et il semble qu'il n'en est pas à sa première édition. »

M. Palmer part de là pour s'élever avec beaucoup de vigueur et de liberté contre les prétentions de la société à s'arroger l'exercice des fonctions épiscopales en matière doctrinale.

Ce long préambule, qui mettait un catholique en scène d'une manière si pittoresque et si saisissante, parut peu du

goût des membres de la société. À diverses reprises, au dire de M. Palmer, quelques-uns des assistants l'interrompirent et lui donnèrent de grands signes d'impatience. M. Palmer, membre comme eux de la société, et qui avait les mêmes droits qu'eux à produire son sentiment, le fit avec une si grande vigueur et tant de conviction que ses paroles suscitèrent un véritable orage au sein de l'assemblée. Il put néanmoins achever son discours, « en supprimant, dit-il, ou en écartant certains passages. » — Après cela, il ne pouvait plus, on le comprend, rester membre d'une telle société. Il donna immédiatement sa démission. Mais ce ne fut qu'en 1855 qu'il se convertit définitivement. Devenu enfant de la vraie Église, catholique zélé et fervent, il passait son temps moitié à Rome, moitié en Angleterre, dans l'exercice de la piété et la pratique des bonnes œuvres. La vénération qu'il continua de porter à la mémoire du serviteur de Dieu et les citations textuelles que nous venons de faire de son discours et de ses notes prouvent que ses relations avec M. Dupont, pendant le séjour prolongé qu'il fit dans notre ville, ne sont pas restées étrangères à une si solide et si éclatante conversion.

M. Palmer revit M. Dupont en 1862. Passant à Tours, il alla le visiter et eut la joie de prier avec lui devant l'image de la sainte Face. M. Dupont fut heureux de son côté d'apprendre les circonstances qui avaient déterminé la conversion de son savant ami. Étant à Rome et toujours possédé d'une incorrigible ardeur pour les discussions théologiques, M. Palmer alla voir un professeur du collège romain, théologien renommé. La grâce l'attendait là. Après plusieurs conférences et de subtiles et interminables discussions sur la procession du Saint-Esprit, sur les deux Églises grecque et latine, etc., son docte interlocuteur comprit qu'un tel esprit avait besoin d'être poussé par une sorte de violence morale dans les bras de la vraie Église. Avec un ton d'autorité magistrale qui semblait de l'inspiration : « Laissez là le raisonnement, lui dit-il, vos arguties ne mènent à rien. Le

moment est venu : abjurez et faites-vous catholique. » Comme M. Palmer se récriait, alléguant certains doutes qui n'étaient pas suffisamment éclaircis : « Abjurez d'abord, insista le professeur, et la lumière se fera. » C'est ce qui eut lieu. Lorsque, à la vive satisfaction de quelques Anglais ses amis, séjournant à Rome et déjà catholiques, le nouveau converti eut fait son abjuration selon les règles canoniques, et, comme il le dit lui-même, « qu'il se sentit du côté du pape au lieu d'être contre, » il vit la lumière inonder son esprit et la paix descendre dans son cœur. Ainsi se justifiait la sagesse des conseils que tant de fois lui avait donnés le saint homme de Tours : « Soumettez-vous au pape. »

Ces détails arrivant à la connaissance de M. Dupont, ne l'étonnèrent pas, mais le ravirent de joie et de consolation : il eut une fois de plus l'occasion de répéter cette parole de Notre-Seigneur, qui lui était familière : « O Père, je vous rends grâces de ce que vous avez caché ces choses aux prudents et aux sages, et que vous les avez révélées aux petits! » Tandis qu'agenouillés ensemble devant la sainte Face ils priaient au milieu des malades et des infirmes qui sollicitaient leur guérison, M. Dupont proposa au nouveau catholique de lui faire des onctions pour obtenir la délivrance d'une goutte opiniâtre dont il avait à subir les fréquents et douloureux accès. Le fervent néophyte s'y refusa, dans la persuasion que Dieu voulait, disait-il, lui laisser sa goutte jusqu'à la fin de sa vie, comme un moyen d'expier ses nombreuses infidélités et ses longues résistances à la grâce [1].

[1] M. Palmer est mort à Rome le 5 avril 1879, âgé de soixante-huit ans. Il s'est livré toute sa vie à l'étude des antiquités chrétiennes; il a publié plusieurs travaux importants sur l'Église russe. Peu d'instants avant de mourir, il corrigeait les épreuves d'un abrégé en langue latine de son livre intitulé : *Le Patriarche et le Czar*. Sa famille, restée protestante, compte en Angleterre, dans les plus hauts rangs de la société, beaucoup de membres illustres à divers titres. Puissent son exemple et ses prières, jointes à celles du saint ami de l'Angleterre dont nous retraçons l'histoire, leur mériter à tous une grâce de lumière et de force, qui les ramène à l'antique foi de leurs pères!

CHAPITRE VII

M. DUPONT DANS SES LETTRES. — UNE DIRECTION SPIRITUELLE

I

Les notes de M. Palmer nous ont fait voir le genre d'influence que M. Dupont exerçait dans ses entretiens et la nature du bien qu'il y opérait : il ne faisait pas moins de bien par ses lettres. Sa correspondance dans les premiers temps de son arrivée à Tours était déjà considérable; peu à peu elle finit par être toute de piété. Il écrivait avec facilité, justesse et correction; son style est celui de la bonne conversation, telle qu'était la sienne; la pensée s'y développe naturellement et sans apprêt; le tour parfois en est vif, original, relevé par des traits ingénieux, des citations de l'Écriture, des rapprochements de dates ou de faits que lui fournit à propos une très heureuse mémoire. La quantité de lettres qu'il a écrite est prodigieuse. Beaucoup parmi celles qui auraient été pour nous les plus intéressantes n'ont malheureusement pas été conservées; mais celles qui nous restent et qui portent la date d'une époque où, ayant plus de loisir, il pouvait écrire plus librement, sont pleines de charme et d'édification. Les qualités de sa belle âme et de son bon cœur s'y reflètent; les sages conseils et les pieux sentiments y abondent; parfois un céleste enthousiasme les inspire. Nous en citerons quelques-unes de ce temps-là.

On se rappelle cette petite fille de la Martinique qu'il avait adoptée au moment où elle venait de perdre son père; elle était alors pensionnaire en France chez les dames du Sacré-Cœur de Beauvais. La correspondance suivie qu'il entretint avec elle depuis 1835 jusqu'en 1850, forme tout un cours d'éducation spirituelle des plus remarquables. Le sens chrétien et le tact le plus exquis lui dictent pour cette enfant des avis proportionnés à son âge, à sa situation, aux diverses épreuves et vicissitudes qu'elle eut à subir. De la part d'un homme du monde tel que nous connaissons déjà M. Dupont, c'est là un acte de bienfaisance inouï, un trait de charité qui mérite d'être mis en relief. Nous suspendrons nos récits pour y arrêter un moment le lecteur. Les extraits que nous allons citer ont d'ailleurs, pour notre époque, comme on le verra, leur actualité pratique, et peuvent servir à l'instruction de la jeunesse et des familles. Ils touchent à peu près à tous les points et se rapportent à toutes les situations morales où un enfant peut se trouver de quinze à vingt ans.

Peu de temps après son installation à Tours, M. Dupont alla voir sa pupille. Comme la jeune fille, lui ouvrant son cœur, manifestait un certain désir de se faire religieuse et de se consacrer à Dieu, son pieux parrain, la prenant par la main, la conduisit devant une statue de la sainte Vierge, et, s'agenouillant avec elle aux pieds de Marie, il lui dit qu'en quittant le monde elle comblerait ses vœux, et, dans un saint transport de joie, il se mit par anticipation à réciter le *Nunc dimittis*. Quelques jours après, de Paris où il était alors, il lui écrivit :

« Je dois vous dire que j'ai été sensiblement touché d'un passage de votre lettre, dans lequel j'ai cru remarquer un découragement et une espèce de tristesse, que vous devez bannir pour toujours, si vous voulez jouir de la paix qui est promise à ceux qui, comme vous le dites, se jettent corps et âme entre les mains de Dieu. Songez, ma chère enfant, que

vous êtes encore bien jeune pour prendre une détermination, et qu'avant d'arriver à l'âge où vous aurez à vous prononcer d'une manière définitive, vous seriez continuellement ballottée par mille idées qui vous feraient perdre la suite des projets que vous formez dans ce moment. Si vous écoutez votre tête, qui n'a pas certes la maturité convenable, vous vivrez dans des alternatives fâcheuses. Vous succomberiez, en agissant ainsi, à la plus adroite des tentations de l'ennemi de notre salut.

« Pourquoi songer dès aujourd'hui à d'*insurmontables* obstacles? Il n'y a pas d'obstacles pour celui qui veut les surmonter, et dans ce moment vous combattez une chimère. Mais prenez garde. La vue d'une chimère semblable peut vous faire perdre de vue la seule chose qu'il vous convienne de faire présentement, qui est de travailler à vous rendre parfaite. Marchez d'un pas ferme, les yeux élevés vers Dieu, dans le chemin de la vertu. Ne songez pas à ce que vous ferez demain, moins encore à ce que vous ferez dans un mois, dans une année, et ainsi de suite; mais agissez immédiatement dans toute la sincérité de votre cœur, et contentez-vous de faire bien, très bien même, ce que vous avez à faire dans le moment présent. L'avenir n'est pas à nous, et c'est succomber à une tentation que de porter sur lui toutes nos pensées.

« Je m'arrête, ma chère L..., parce que le temps me manque, et que d'ailleurs, si vous mettez à profit les conseils que je viens de vous donner, j'aurai remporté une assez grande victoire.

« J'aurais voulu que vous me donnassiez quelques détails sur vos études. Vous ne me parlez pas des livres allemands que je vous ai envoyés. Votre esprit, sans doute, préoccupé d'une question bien autrement sérieuse, ne vous a pas permis de songer à ce dernier article. Pensez, mon enfant, qu'en vous livrant avec ardeur à l'étude, vous vous trouvez entièrement dans la ligne de vos devoirs, et que par conséquent vous pouvez faire des progrès dans la vertu, tout

en vous plongeant dans vos livres. Combien je m'attristerais en apprenant que vous êtes rêveuse et distraite! C'est pour le coup que je verrais un obstacle que vous auriez le malheur, vous, de ne pas apercevoir.

« Laissez-vous aller à une douce joie, qui est la véritable marque des enfants de Dieu sur la terre, et que je n'aie plus à vous parler aussi *sévèrement* que je viens de le faire.

« Ce n'est pas vous dire de ne point me faire confidence des peines que vous pouvez éprouver. Vous l'entendez ainsi, j'espère. Mais je suis convaincu que, si vous mettez à profit les avis que j'ai cru devoir vous donner, et si vous ne retombez plus dans ce que j'appelle votre abattement, vous serez heureuse. Pesez bien ce mot. Sachez que celui qui le prononce a assez d'expérience pour en connaître la valeur, et que son attachement pour vous lui fait adresser à Dieu les plus ardentes prières afin que vous puissiez être heureuse véritablement. Soyez-le ainsi, mon enfant. Que les hommes s'en aperçoivent!

« Adieu, ma chère L..., je vous embrasse de tout mon cœur.

« Votre parrain,

« Papin Dupont. »

Nous avons cité cette lettre intégralement, parce que, à part les qualités qui le distinguent dans le genre épistolaire, on y voit dans M. Dupont l'esprit de prudente mansuétude, de pieuse dilection et de sagesse pratique dont il est animé à l'égard d'une jeune personne enthousiaste et rêveuse, trop préoccupée d'un avenir imaginaire, aussi prompte à tomber dans le découragement qu'ardente à s'enflammer pour la vertu. Tour à tour il la relève dans son abattement et la modère dans ses ardeurs.

Au mois d'avril 1835, il lui écrivait de Chissay : « Je vois avec plaisir, ma chère enfant, que vous êtes assez contente de votre conduite pour pouvoir me le dire vous-même; ce sont de ces petites satisfactions qui ne ressemblent en rien à

ce qu'on appelle le vilain amour-propre, qui est la chose du monde la plus désobligeante. Ainsi on peut bien se rendre cette justice qu'on fait de son mieux et qu'on ne s'est pas mis dans le cas d'être repris de ses maîtresses... Oui, mon enfant, je compte sur vous. J'espère que chaque jour vous fera faire un nouveau pas dans la vertu, que chaque bonne action que vous ferez vous entraînera d'une manière irrésistible à en faire de nouvelles. Entrez franchement et de bon cœur dans cette carrière, qui sèmera de roses toujours fleuries les sentiers que vous aurez à parcourir. Écoutez la vieille expérience de votre parrain! Donnez-lui cette satisfaction de pouvoir vous aimer toujours avec la même affection, et croyez qu'il ne peut pas vous tromper en vous exhortant, comme il le fait, de toutes ses forces à la pratique des vertus. Tout dépend dans la vie du début. Si, dans ce moment, les pensées sérieuses ne vous deviennent pas familières, je ne me laisserai pas aller à l'espoir de les voir germer plus tard. Ainsi, profitez de la grande époque où nous nous trouvons pour mettre de côté tous ces enfantillages et commencez une nouvelle ère, qui sera pour vous et pour votre parrain une ère de bonheur et de satisfaction. Rendez-moi heureux par vos vertus. C'est la seule reconnaissance que je vous demande pour l'amitié que j'ai pour vous. »

La jeune fille sortie de pension a été placée, en Allemagne, dans une excellente maison d'éducation, pour y remplir les fonctions d'institutrice ou de sous-maîtresse, et en même temps y étudier sa vocation religieuse. Elle n'a encore que seize ans. M. Dupont l'excite au travail sérieux et aux études nécessaires pour ses fonctions : « Combien je désirerais, ma chère enfant, que vous fussiez très pénétrée de la nécessité où vous êtes de bien employer votre temps! Votre enfance est écoulée; vous êtes dans le meilleur moment pour faire d'immenses progrès en tous les genres, si vous voulez vous donner à l'étude de tout votre cœur. Songez bien que, pour réussir, vous êtes obligée d'acquérir de

grandes connaissances. Profitez donc, mon enfant, non seulement des dispositions heureuses dont vous êtes douée, mais encore de l'excellente occasion que vous avez de faire de grands progrès. Cultivez la musique. Vous êtes à bonne école. Apprenez l'allemand, non seulement dans les livres, mais dans la conversation. Vous serez un jour toute fière de connaître à fond une aussi belle langue.

« Suivez aussi avec zèle et scrupule les conseils de l'excellente Mme O... Il est passé le temps où vous pouviez sans grande conséquence mettre de côté les avis qu'on vous donnait. Toutes vos pensées, toutes vos actions doivent aujourd'hui avoir un caractère de gravité et de fixité. Vous n'êtes plus la petite écolière de Beauvais, mais une personne qui a à s'occuper de son avenir.

« Je vous ai parfaitement expliqué au mois de décembre dernier quelles étaient mes vues pour vous. J'ai béni Dieu en apprenant de votre bouche que vous vous sentiez un commencement de vocation pour la vie religieuse, et, dans ma joie, je me suis écrié que je serais l'homme du monde le plus heureux si vous arriviez à une fin aussi souhaitable. Je vous ai dit, il m'en souvient, que j'aimerais mieux voir ma fille, j'allais dire ma fille unique, se faire religieuse que de rester dans le monde comme reine du plus grand empire du monde. Je persisterai dans cette opinion. »

Quels charmes et quel sens pratique dans les conseils suivants ! Appliquée subitement à un genre de vie nouveau pour elle, la jeune personne s'effrayait des difficultés qui se présentaient :

« Parlons un peu, lui dit-il, de votre nouveau genre de vie. Je ne suis pas étonné que vous éprouviez quelques petites difficultés pour votre début. Le changement a été si grand ! à des habitudes qui ont pris racine, vous substituez de nouveaux usages ; vous êtes au milieu de personnes qui vous étaient étrangères, pourquoi n'en feriez-vous pas la remarque ? J'aime à croire que, la raison prenant le dessus, vous vous ferez promptement aux nouvelles habitudes que vous

avez à contracter. Vous trouverez à Aix-la-Chapelle des personnes dont vous vous ferez des amies ; auriez-vous été étonnée de ne pas en avoir déjà rencontré autant qu'à Beauvais ? Songez aussi que, pour être aimée, il faut être aimable. Vous savez cela, ma chère enfant. Surtout que la pratique constante et zélée de la religion vous rende douces et agréables toutes les circonstances de votre vie. Avec de la foi et de la charité on est toujours heureuse. Soyez donc heureuse. Qu'une douce joie soit toujours répandue sur votre visage ! Si les regrets que vous avez emportés du Sacré-Cœur s'y lisaient au contraire, vous donneriez à penser que vous n'avez point profité des leçons que vous y avez reçues. Dans n'importe quelle position, l'homme qui est dans une bonne ligne de conduite ne doit pas regarder en arrière et s'attrister d'avoir été le jouet d'un changement de fortune. A plus forte raison, lorsque, par des motifs qui vous sont connus, vous avez entrepris une œuvre qui peut vous être d'une si grande utilité un jour.

« J'ai causé longtemps avec vous, ma chère L..., et avec un tel abandon que je ne sais pas si vous trouverez ma lettre un peu trop sérieuse. C'est l'amitié la plus vive qui tient ma plume. Je crois, d'ailleurs, que vous pouvez bien comprendre tout ce que je vous ai dit. Adieu, je vous aime tendrement, mais je sens que mon affection peut encore augmenter si vous comblez la mesure de mon ambition. Ma mère est sensible à votre souvenir, Henriette vous offre ses caresses. Adieu. »

A mesure que la jeune fille avance en âge, le dévouement de son protecteur pour elle augmente de zèle et de religieuse affection. On dirait un prêtre, un directeur de conscience : son langage respire une onction douce et solennelle que la plus pure charité et la pratique des plus hautes vertus peuvent seules donner. Cette fois il commence par la gronder sur son silence :

« Ayant eu occasion ces jours derniers d'écrire à Mme d'O..., je me plaignais à elle. Je trouvais, ce qui est vrai, que vous

étiez restée longtemps sans me donner de vos nouvelles. Sachez bien que je tiens infiniment à être exact vis-à-vis de vous, et que, lorsque vous ne recevez pas de mes lettres, vous pouvez certainement avoir la conviction qu'il a fallu des circonstances plus fortes que ma volonté pour m'empêcher de vous écrire. Vous ne me demandez que deux lignes, mais cela ne mène pas à grand'chose; lorsque je vous écris, je veux causer avec vous. — Je suis en mon droit de trouver extraordinaire de ne pas recevoir des vôtres, et cela par une bonne raison : c'est que quelquefois votre silence a été causé par ces tristes états dans lesquels vous vous trouvez lorsque la raison ne domine pas chez vous et qu'au contraire vous tombez dans l'abattement. Convenons donc d'une chose : vous m'écrirez tous les mois, au moins, régulièrement et sans avoir égard à mon silence, si silence il y a; et vous devez compter assez sur mon amitié pour savoir que je ne laisserai pas sans motif plausible vos lettres sans réponse. Ce que je désire par-dessus tout, ma chère L..., c'est que vous parveniez à vaincre votre imagination, pour que mon silence ne vous fasse pas entrer dans le royaume infini des chimères, ou, comme vous le dites vous-même, des fantômes.

« Toute mon ambition consistant à vous faire faire de grands pas dans la carrière de la vertu, je ne balance pas à vous tenir un langage qui, je le sais, conviendrait mieux à une personne plus âgée; néanmoins, j'ai la conviction que mes paroles ne seront pas toutes perdues, parce que, comme me l'écrivait dernièrement Mme Barat, vous avez assez d'esprit pour comprendre les choses.

« Ce que vous avez à faire, c'est de mettre un frein à votre imagination, de tourner vos vues vers les objets graves, d'approfondir les questions qui touchent aux vertus commandées à tous les chrétiens et plus parfaitement mises en pratique par les personnes qui se sentent un éloignement des choses de ce bas monde. Je n'ignore pas que quelqu'un d'indifférent trouverait peut-être que j'exagère, que je vous

en demande trop, que c'est un moyen de vous rebuter. Mais celui qui raisonnerait ainsi, ne serait pas capable de sentir ce qui se passe dans mon cœur quand je songe à votre position. Il ne saurait pas qu'à votre âge, avec une volonté forte et un bon désir, on peut marcher d'un pas plus ferme dans le chemin de la vertu que dans un âge plus avancé, que c'est de bonne heure qu'il faut contracter de louables et saintes habitudes. D'ailleurs, le bon Dieu nous a-t-il promis à tous une longue vie? N'est-il pas reconnu que le temps perdu ne se répare jamais? O ma chère enfant, si je vous presse d'embrasser le chemin de la croix avec ardeur, si je vous conjure de devancer aux yeux du monde votre âge pour acquérir la perfection, c'est que j'ai pour vous un attachement solide et chrétien, c'est que je veux vous voir heureuse même ici-bas.

« Le chrétien fait mentir le proverbe qui dit qu'on ne peut pas être heureux en ce monde. Non, sans doute, à la façon de ceux qui mettent le bonheur dans la fortune, dans les honneurs, dans les plaisirs, dans les satisfactions de l'amour-propre, dans le vice ! Mais celui qui s'attache à l'accomplissement de tous ses devoirs, qui fait profession d'une abnégation parfaite de soi-même, qui songe aux intérêts du prochain et non aux siens propres, qui sent l'avantage d'écouter les conseils de l'humilité, celui-là ne peut que goûter une satisfaction très grande au milieu des traverses de la vie. La pauvreté ne l'afflige pas, la calomnie ne l'ébranle pas. Tout entière à Dieu, son âme est forte : « Je puis tout en Celui qui me soutient, » dit-elle, en embrassant le pied de la croix. « On ne quitterait jamais les plaisirs du monde, comme dit un auteur, pour embrasser la croix de Jésus-Christ, si on ne trouvait plus de douceur dans le mépris, dans le dénuement, dans le rebut des hommes que dans les délices du monde. » — « Et ainsi, dit Tertullien, il ne faut pas croire que la vie des chrétiens soit une vie de tristesse : on ne quitte les plaisirs que pour des plaisirs plus grands. » — « Priez toujours, rendez

grâces toujours; réjouissez-vous toujours, » dit saint Paul. Les gens du monde ont leur tristesse; mais ils n'ont point cette joie que le monde ne peut ni donner ni ôter. — Je me suis éloigné un peu de mon sujet, ma chère enfant, comme le fait quelquefois un prédicateur peu exercé; mais je trouve mon excuse dans le zèle que j'éprouve pour votre avancement.

« Parlez-moi de vos études et de vos travaux. Mettez votre temps à profit. Ma mère vous embrasse, elle va assez bien, ainsi que ma fille. »

II

La jeune personne à laquelle s'adressaient ces lettres si paternelles, est devenue peu à peu, en 1836, une maîtresse savante et habile, ayant par suite d'importants devoirs à remplir. M. Dupont continue à lui porter intérêt et à lui donner de sages et affectueux conseils en rapport avec sa position. Pour être plus pratique dans ses avis et atteindre plus sûrement son but, il avait auparavant, ainsi qu'il l'avoue lui-même, consulté la révérende mère de Lignac, en qui il avait, en cela comme en toutes choses, religieuse et pleine confiance.

« Elle vous aurait écrit elle-même, dit-il à la jeune institutrice, si pour le moment elle ne se trouvait pas trop écrasée de besogne; mais elle m'a fourni quelques idées au sujet de la question que vous avez soulevée et je vais en profiter pour causer avec vous. »

Voici cette charmante causerie, tout empreinte de la vraie éloquence du cœur et d'une sagesse éminemment pratique. Qu'on n'oublie pas que c'est un homme du monde qui s'entretient avec une jeune fille croyant avoir la vocation religieuse, et en attendant, s'exerçant, dans un pensionnat de dames séculières, à la direction et à l'instruction des enfants.

« Je crois, ma chère enfant, lui dit-il, que, pour vous rendre digne de la confiance de M[me] X..., vous devez vous étudier d'abord à si bien régler votre conduite, vos manières, que vous puissiez vous trouver en droit d'agir avec quelque supériorité vis-à-vis des jeunes personnes qui se trouvent remises à votre surveillance. Le premier point ne doit pas vous être pénible à acquérir ; dans toutes les positions de la vie, on doit être tel : se croire en la présence de Dieu, et agir en conséquence. Mettez cette maxime en pratique, et vous serez sûre d'être toujours bien vis-à-vis de vos élèves.

« Ce premier point obtenu, vous ne rencontrerez plus de difficultés sérieuses: quand vous reprendrez, vous le ferez avec douceur, avec fermeté, parce que vous saurez que vous êtes en droit de le faire, pour le plus grand bien des jeunes personnes qui auront mérité une réprimande. Il faut s'étudier à ne jamais la faire d'une manière indiscrète, ne jamais faire sentir le poids de son autorité, ne jamais blesser l'amour-propre. A l'égard de ce dernier point, je vais vous engager à méditer sur une pensée de Pascal, qui est bien juste, suivant moi, et dont j'ai souvent fait l'application dans le monde. Quand on veut reprendre avec utilité et montrer à un autre qu'il se trompe, il faut observer par quel côté il envisage la chose (car elle est vraie ordinairement de ce côté-là) et lui avouer cette vérité. Il se contente de cela, parce qu'il voit qu'il ne se trompait pas et qu'il manquait seulement à voir de tous les côtés: or, on n'a pas honte de ne pas tout voir, mais on ne veut pas s'être trompé. En partant de ce principe, qui est d'une application journalière, vous ne blesserez jamais l'amour-propre de personne, et c'est un grand point, spécialement pour la charge que vous avez à remplir.

« Il ne suffit pas d'agir avec discernement, lorsqu'on veut reprendre ; il faut également bien peser ses expressions et bien choisir son temps pour adresser des paroles flatteuses à propos. Toujours et dans toutes les occasions il faut rester

dans le vrai. Mais ce qu'il importe, c'est d'agir toujours sans contrainte ni embarras, pour éviter non pas toute critique, mais au moins une critique trop fréquemment fondée. Les enfants ne laissent jamais rien tomber. Vous en savez quelque chose, je suis sûr; sinon, vous auriez déjà perdu le souvenir de vos premières années au Sacré-Cœur.

« Ce qui précède ne serait qu'une vaine et futile spéculation, si vous n'étiez pas guidée par de plus hautes pensées que celles qui ordinairement font la base des sentiments des personnes appliquées à l'éducation de la jeunesse. Travaillez pour la plus grande gloire de Dieu et vous réussirez. Tout vous deviendra facile, même la patience dont il faut s'armer pour supporter avec joie et plaisir les dégoûts qui sont quelquefois le partage des personnes qui ont affaire à des enfants. Il faut se faire aimer d'eux, tout en s'attirant d'abord leur estime, ne rien leur demander que ce qu'on a droit d'obtenir.

« Je me suis étendu un peu longuement, ma chère amie, sur les différents moyens que vous avez à votre disposition pour remplir la mission qui vous est confiée. Étudiez-vous à acquérir de bonne heure une plus grande expérience. Que la nécessité d'être grave et réservée avec vos jeunes élèves vous conduise, sans que rien en transpire, à devenir pour toujours grave et digne. Imitez le plus possible les manières du bon peuple au milieu duquel vous vous trouvez, pour corriger un peu la vivacité souvent trop grande de notre constitution coloniale. Vous avez une grande victoire à disputer à la légèreté ordinaire de vos habitudes; mais vous n'aurez que plus de gloire à vous poser une couronne sur la tête. Permettez-moi de me servir de cette figure. Rendez-vous digne d'en pouvoir porter une aux pieds de Marie, et de lui en faire hommage en prenant le voile pour vous consacrer entièrement à elle. Cet heureux jour viendra, j'espère; mais, en attendant, travaillez avec ardeur. »

Après les conseils viennent les reproches, mais des reproches gracieux, pleins d'amabilité, ayant une teinte de

poésie, en rapport avec le caractère de celle à qui ils sont adressés ; il aime les comparaisons empruntées aux choses de la nature, à l'exemple de saint François de Sales et de sainte Thérèse :

Tours, 15 juin 1836.— « Ma chère L..., je commençais à me tracasser un peu de votre long silence. Je savais que vous vous portiez bien, mais je ne savais pas si vous n'étiez point retombée dans vos tristesses habituelles. Je vois avec plaisir que ce sont vos occupations qui ont pris tout votre temps, ou du moins une partie si notable que difficilement vous auriez pu m'écrire. Je reconnais néanmoins, d'après votre style, qu'il s'est passé quelque chose dans votre esprit depuis votre avant-dernière lettre, que vous avez éprouvé plusieurs émotions ; j'admets qu'elles ont été bonnes. Mais ces émotions vous mettent quelquefois en dehors de la route calme et paisible que vous avez à suivre pour parvenir au but qu'il s'agit d'atteindre. Du reste, je me réjouis du fond de mon cœur de voir que vous continuez à me parler avec abandon et franchise. C'est bien ainsi qu'il faut toujours agir. Les ennuis qui vous arrivent successivement ne m'épargnent pas non plus, et dès lors le besoin que vous avez de mon expérience demeure de même, parce que, si vous acquérez des connaissances, moi j'acquiers aussi, de mon côté, une dose plus forte de ce qu'on appelle la philosophie chrétienne. Avec l'âge, on voit que tout ici-bas est vanité, que c'est une folie radicale de s'attacher à autre chosé qu'à la pratique de toutes les vertus qui sont commandées aux chrétiens. A votre âge, quelquefois, on peut se laisser aller à des pensées moins solides...

« Une plante, jeune encore et qui est transplantée dans une terre nouvellement remuée, souffre beaucoup lorsque les vents l'agitent ; elle tient ferme sur son pivot, lorsqu'elle a fait de profondes racines. Permettez-moi de suivre cette comparaison ; à Beauvais, vous ressembliez à la jeune plante dont la tige n'est pas élevée, qui se trouve d'ailleurs

dans la bonne terre où elle a pris naissance ; à Aix-la-Chapelle, vous êtes la plante transplantée qui craint les vents. Mais mille fois plus heureuse que bien des jeunes personnes qui sont dans une position semblable à la vôtre, vous trouvez en arrivant dans une nouvelle famille les mêmes soins, les mêmes vertus. On ne vous demande que de prendre racine, c'est-à-dire d'arrêter fortement votre pensée sur la nécessité de faire des progrès en tous genres. Comprenez, ma chère enfant, que c'est pour votre plus grand bien que vous êtes éloignée de la maison paternelle, et, pour finir cette longue période par quelque chose qui a trait à la comparaison dont je faisais usage, demandez au premier jardinier que vous rencontrerez s'il n'est pas avantageux de transplanter la plus grande partie des plantes, afin de leur procurer tout le développement que leur nature comporte. Ainsi pour les fleurs, ainsi pour les hommes. »

Il éveille en elle le sentiment de l'émulation et l'exhorte vivement à s'adonner au travail: « Chaque fois que j'ai occasion de parler de vous, lui dit-il, je fais commettre le péché d'envie à bien des personnes qui souhaiteraient fort de se trouver en position d'aller puiser, comme vous êtes à même de le faire, à la source des bonnes doctrines et des études sérieuses. Profitez-en donc, ma chère enfant, et pour cela quittez à tout jamais cette paresse que vous vous reprochez. Prenez à deux mains un grand courage. L'homme qui veut absolument quelque chose, l'obtient en dépit des contrariétés que ses mauvaises inclinations peuvent mettre dans la balance. Quand vous vous serez dit une bonne fois que votre détermination est irrévocable, vous vous sentirez tout autre. Vous vous trouverez forte et courageuse, comme au moyen d'une opération mécanique. Tout est dans notre volonté. Il ne s'agit que de vouloir bien. Armez-vous surtout d'un courage persévérant. Il n'est pas question de remporter sur soi des victoires partielles. Une vie chrétienne doit être une suite de victoires non interrompue. A votre âge la chose est facile. Prenez la douce habitude de marcher ainsi dans la

voie de la perfection, et les jours qui vous sont réservés seront marqués par des progrès nouveaux. Je ne fais pas état, dans ce moment, des faiblesses qui sont inhérentes à notre humanité; on ne se décourage pas pour y tomber si fréquemment; tout au contraire, lorsqu'on comprend bien la science du salut, on profite de ces faiblesses pour acquérir une vertu sans laquelle toutes les autres perdent leur mérite aux yeux de Dieu : l'humilité. »

Il l'excite au bon usage du temps et à la pratique de la charité envers le prochain. « Profitez bien de votre temps, lui dit-il; il est plus précieux que les perles et les diamants qu'on se procure à prix d'argent. Le temps ne se rachète pas, et nous ne devons jamais oublier qu'il ne nous a été prêté que pour en faire un bon usage, et que nous en rendrons compte à Dieu. Ainsi, mettez de côté les pensées futiles, celles qui ne tendent pas à la réformation de la conduite, celles qui nous peuvent entraîner hors des voies du salut. Redoublez de vigilance et de piété dans vos prières. La tiédeur ne vient qu'aux âmes qui s'occupent de choses peu utiles. Le cœur n'a rien à faire pour la gloire de Dieu, lorsque la tête et ses vivacités et ses inquiétudes prennent le dessus.

« Ne songeons pas aussi souvent à nous qu'aux autres : c'est-à-dire, plutôt que de se complaire dans les sensations pénibles qui nous arrivent par suite des contrariétés ordinaires de cette vie, occupons-nous des misères de notre prochain; trouvons-le plus à plaindre que nous; pensons que nous sommes dignes de souffrir bien davantage pour l'amour et à l'imitation de Notre-Seigneur. On n'est jamais troublé que parce qu'on se figure qu'il n'y a personne dans une situation semblable à la nôtre. Si, au contraire, descendant dans sa conscience, on se reconnaît coupable de mille négligences dans le service de Dieu, si ce n'est de fautes plus graves, on ne s'étonne pas d'avoir des privations à soutenir. On bénit Dieu des afflictions qu'il nous procure dans ce monde, et, par une conséquence nécessaire, on se laisse

aller tout doucement à l'espérance d'une meilleure vie. Il faut tâcher, autant que nos forces nous le permettent, d'éviter la honteuse recherche de soi-même. Nous corrigerons en nous-mêmes les défauts que nous avons vus *avec les yeux de la charité* dans les autres. »

La manière dont il termine sa lettre indique la source habituelle où il puisait de si pieuses réflexions et de si sages pensées : « Adieu, mon enfant, priez le bon Dieu de tout votre cœur pour votre parrain. J'ai bien pensé à vous ce matin en entendant la messe. Elle se disait en l'honneur de saint Guy, qui, d'après l'évangile de ce jour, devait être bien jeune lorsqu'il eut la gloire en même temps que le bonheur de remporter la palme du martyre. L'évangile est de saint Marc, ch. XVIII. Notre-Seigneur déclare que le royaume des cieux n'appartiendra qu'à ceux qui se sont faits enfants. Lisez ce chapitre : il est bien touchant et nous donne une bien grande leçon. — Adieu, tâchez, ma chère amie, d'être, suivant le sens de cet évangile, toujours *enfant*. Ce mot est bien profond. Adieu[1]. »

III

En 1838, la jeune fille était sur le point d'entreprendre un long voyage : M. Dupont lui recommande de se tenir sur ses gardes au milieu du monde. « Pour connaître le monde, lui dit-il, il ne s'agit pas d'aller étourdiment se mêler à ses conversations, mais bien d'établir un parallèle entre sa manière d'agir, ses airs, ses discours et le portrait que nous nous faisons d'un véritable disciple de Jésus-Christ. Ce jugement ne porte que sur la forme et l'extérieur ; mais déjà vous reconnaîtrez que Notre-Seigneur avait raison de dire : *Malheur au monde*, et qu'il y a de quoi frémir en lisant ces

[1] 15 juin 1836.

paroles : *Je ne prie pas pour le monde, mais pour ceux que vous m'avez donnés.* Lisez tout le texte, et vous verrez si le mondain peut se croire dans une bonne voie. Ne vous étonnez pas, mon enfant, de me voir vous tenir un pareil langage : ne dit-on pas que les oiseaux soutiennent leurs petits pour qu'ils fassent sans danger les premiers essais de leurs ailes? Mais à coup sûr le vieux nautonier ne laisse pas son fils s'embarquer sur un frêle esquif, sans lui donner les conseils de sa vieille expérience. Or le bon Dieu permet que j'aie le droit de vous donner des avis, et je m'estime heureux de pouvoir penser que vous êtes toute disposée à les suivre[1]. »

Elle a du loisir et de la facilité pour les langues : il lui conseille d'étudier le latin. « Je voudrais que vous missiez à profit les heures dont vous auriez à disposer librement, pour apprendre un peu de latin, afin que vous puissiez au moins comprendre l'Évangile dans cette langue de l'Église. Vous feriez, en vous appliquant à cette étude, usage de la facilité que vous avez, et si vous agissiez pour la plus grande gloire de Dieu et en esprit d'humilité, vous auriez un moyen de plus d'être utile à vos semblables. »

Il apprend qu'elle se trouve dans une « position de corps et d'esprit peu consolante ». « Mais, dit-il, je suis loin d'y voir un argument contre la réalisation de nos chers projets. C'est souvent à la fin d'une route que les peines et les épines deviennent plus nombreuses. Est-ce le démon qui se met à la traverse? Cela se peut. Le remède alors? Oh! la prière! Une prière bien humble, bien résignée, bien dans le cœur de Jésus.

« Vous êtes à l'âge, ma chère enfant, où l'on peut se dire sérieusement : Je veux faire comme les saints!... Que la Reine de tous les saints, que vous avez pour mère, vous bénisse, vous prenne par la main, vous conduise enfin d'une manière rapide dans la voie de toutes les vertus! Et il en

[1] 14 juin 1838.

sera ainsi si vous lui dites avec une confiance filiale : Je veux être une sainte ! c'est la volonté de votre divin Fils que je le sois : je le veux aussi. — Adieu, ma chère enfant. Encore un mot, cependant : c'est pour vous dire que vous devez m'écrire plus souvent. C'est une consolation pour vous de m'ouvrir votre cœur, et c'est un besoin pour le mien, dans les circonstances présentes, d'être au courant de ce qui vous intéresse. Ma mère et Henriette vous embrassent. Priez pour nous trois. »

Sachant que depuis plusieurs mois elle s'afflige et s'inquiète de son état de santé : « Où en êtes-vous de votre santé? lui écrit-il. Le bon Dieu ne vous aurait-il pas soulagée de cette petite affliction ? Je dis *petite*, quel que soit le tourment que vous devez en éprouver depuis plusieurs mois, parce que, en réalité, lorsqu'on prend bien la maladie, il vaut mieux souffrir que d'être privé de la souffrance. N'est-il pas assuré, en effet, qu'à la mort on aura le regret de n'avoir pas assez souffert, tandis que jamais aucun saint ne se plaindra à Dieu d'avoir eu à souffrir ici-bas? Il ne s'agit donc pour nous que de nous armer de patience, bien persuadés, d'ailleurs, que le Seigneur ne nous laissera pas tenter au-dessus de nos forces... »

Elle se préoccupait à l'excès de son avenir : il veut qu'elle soit tranquille et qu'elle ne s'applique présentement qu'à faire la volonté de Dieu et à écouter sa voix. « ...Je ne connais pas l'avenir et je ne me soucierais pas de le connaître ; faites de même. La vie n'est-elle pas trop courte pour qu'on puisse, sans folie, s'amuser à chercher les événements futurs? Dieu ne nous demandera compte que du temps passé. Le présent même doit nous être indifférent, parce qu'il y a danger à ne s'en point occuper uniquement pour avancer dans la route. Celui qui regarde l'avenir et ne fait rien est fou, mais guère plus, certes, que celui qui ne veut pas du présent tout comme il est arrangé de Dieu, ni plus, ni moins. Ceci posé, vos troubles tombent dans le néant, et vous devez être mille fois persuadée que vous êtes pré-

sentement dans l'ordre voulu de Dieu, qui ne veut rien que votre bonheur. Il ne vous manque qu'une seule chose, c'est un acquiescement formel, sans plainte, à tout ce qui semble contredire vos vues, même les plus légitimes. »

Il l'exhorte à combattre l'amour-propre : « Singulière puissance que Dieu nous a donnée ! elle consiste à se blottir dans le néant, à ne pas savoir si l'on est propre à quelque chose ou non, à n'avoir enfin aucune volonté. Et c'est quand on est arrivé là, qu'on commence à devenir une force que le bon Dieu adapte à ses œuvres ! *Va-t'en* donc au fond des enfers, maudit orgueil, stupide amour-propre, qui ne pouvez que nous rendre impropres au service de Dieu !... »

Il ne veut pas qu'elle soit incertaine entre Dieu et le monde : « Assez et trop longtemps vous vous êtes promenée incertaine entre Sion et les fleuves de Babylone. Prenez votre essor comme la colombe vers la montagne, et laissez aux âmes croupissantes les étangs et les marais fangeux. Il ne se peut, ma chère enfant, que vous soyez appelée à végéter sur ces tristes bords, qui, avec la réalisation des prophéties, sont devenus une image sensible des misères de la vie future. Il ne faut pas croire que les menaces du Seigneur sont vaines et surtout que ses récompenses soient illusoires ; pour nous, qui sommes et nous disons les enfants de Dieu, la vue des récompenses doit nous suffire, alors que le pur amour n'est pas encore l'unique mobile de nos actions. »

Il lui rappelle son titre de parrain et la conjure par ce lien sacré de suivre ses conseils : « Remàrquez que les rapports établis entre nous sont de nature à réagir sur nos âmes. Si tous les chrétiens ne doivent avoir *qu'un cœur et qu'une âme*, à plus forte raison lorsqu'il s'agit de deux êtres qu'un principe de charité unit étroitement et entre lesquels se contracte une sorte d'union indissoluble au pied des autels. Il est des mères qui vouent et qui consacrent leurs enfants au Seigneur avant leur naissance, avant même qu'ils soient conçus. Et votre pauvre parrain, quand il fit pour vous aux fonts baptismaux profession de la foi catholique,

vous offrit au Seigneur et vous confia entre ses mains pour qu'il lui plût de vous compter un jour au nombre des vierges sages. Mon offrande faite, je n'eus plus qu'à diriger, bien secondairement sans doute, votre cœur et vos inclinations. Pendant votre enfance, je gardai le silence ; plus tard mon cœur se dilata quand de vous-même, à Beauvais, vous me fîtes connaître vos vues. Vous avez assez vu de monde pour en avoir horreur. Heureuse, cent fois heureuse, de ne l'avoir touché que des yeux! semblable au pilote qui, après avoir évité le naufrage, n'ose plus prendre la pleine mer ; purifiez vos yeux par la vue de Notre-Seigneur en croix, et lancez-vous comme un cerf altéré à la source d'eau vive. »

Pour qu'elle puisse se maintenir dans la piété au milieu d'un pays protestant, il lui recommande la fréquentation des sacrements : « Dans un pays comme celui que vous habitez, il n'y a pas moyen de se soutenir dans un état mixte. Dès lors, donnez-vous tout entière au bon Dieu, en fréquentant les sacrements avec une ardeur nouvelle. Vous trouverez force et appui dans la communion, et plus souvent Notre-Seigneur viendra en vous, plus forte vous serez. Prenez note de cette délicieuse pensée de saint François de Sales : « Après la communion, nous devons voir Notre-Seigneur assis dans notre cœur comme sur un trône de miséricorde, et lui présenter l'un après l'autre tous nos sens, afin qu'ils prêtent serment de fidélité et reçoivent instruction. » De plus, ma chère enfant, je vous engage à lire tous les jours l'Évangile, en prenant note de toutes les questions ou réponses qui furent adressées à Notre-Seigneur par les heureuses âmes qui vécurent dans son ineffable compagnie. Ces mots reviennent à la pensée à la sainte table et font grand bien, je vous assure. Faites-en l'essai. »

Il caractérise ceux dont elle ne doit point faire ses « connaissances » : — « J'espère, ma chère L..., que petit à petit vous ferez de bonnes connaissances à E... Ne vous pressez point ; puisque vous êtes libre de choisir, attendez à faire

choix. Prenez parmi ceux qui aiment Dieu et non point parmi ceux qui font semblant d'aimer. Fuyez comme peste tout être qui vous dira qu'on ne peut point toujours parler de Dieu ; ceux-là ne connaissent point Dieu et ne l'aiment pas. »

Il l'excite au progrès dans la vie intérieure : « Je vous engage, ma chère enfant, à vous avancer beaucoup dans ce qu'on appelle pratique de vie intérieure. Priez votre digne protecteur, M. l'abbé S..., de vous pousser grandement dans cette voie délicieuse. Certes il ne faut pas s'y engager dans le but d'y trouver le bien-être d'ici-bas. Cependant, la pensée qu'on y rencontre l'inaltérable paix que Notre-Seigneur nous a promise, ne peut point nous empêcher de tendre vers lui des mains solliciteuses, ou nous obliger à paraître désintéressés. Ce qu'il y a d'admirable, c'est que l'homme ayant été créé pour le bonheur, peut rentrer dans les droits qu'il avait perdus par le péché, lorsqu'il accepte pleinement et simplement les conditions de la réhabilitation offerte par notre Sauveur : *Venez à moi, et je vous soulagerai*. Mais pour goûter en plénitude les dons promis, il ne faut pas de partage entre le monde et Jésus. Tout consiste *à donner son cœur à Jésus, son corps au travail, son temps libre au prochain.* »

Elle entre dans une vie nouvelle ; il lui donne encore de sages conseils, puis il lui enseigne quelle est la vraie amitié : « Je crois devoir vous donner un conseil. Pour vous, il y a deux choses essentielles à faire : la première, abandonner en toute simplicité l'avenir entre les mains de Celui qui dirige les événements de la vie, afin de ne pas contrarier sa bénigne influence ; la seconde, considérer le passé avec indifférence pour tout ce qui est capable de nuire au présent. Il est dit que *chaque jour suffit à son mal,* et cette pensée, qui est du Saint-Esprit, nous doit être une lumière dans le chemin de la vie. N'est-il pas sensible qu'on ne peut pas faire bonne figure aux gens avec lesquels on traite, lorsqu'on est occupé par une vue rétrospective de ceux qu'on

a rencontrés dans le passé? Et remarquez qu'agir de la sorte c'est s'occuper, pour son malheur et d'une manière fort déplaisante pour les personnes avec lesquelles on se trouve, d'une construction impossible... Quelques mots de votre lettre, ma chère enfant, me forcent de vous parler ainsi.

« La bonne et utile manière de s'occuper de ceux dont on se sépare à regret, c'est de s'avancer dans la voie de la perfection. Quel profit peut-on tirer d'un ami qui ne vit pas en la présence de Dieu, et en qui Notre-Seigneur ne règne pas souverainement? — Hélas, aucun! — Les âmes qui ne s'aiment pas en Dieu cessent d'être en contact aussitôt qu'elles ne sont plus ensemble: il n'y a pas de distance pour celles qui ont Dieu pour centre. »

Nous n'irons pas plus loin dans cette correspondance, où il nous eût été facile de puiser beaucoup d'autres citations d'un égal intérêt. Ce qu'on vient de lire suffit pour le but que nous nous proposons. Avec les caractères propres au genre épistolaire que possède M. Dupont, on y voit en scène, pour ainsi dire, toutes les qualités de sa belle âme, sa connaissance du cœur humain, la sagesse de sa direction, son dévouement animé de l'esprit de Dieu, sa charitable condescendance à l'égard d'une jeune personne qu'il traite comme sa propre fille. La plupart des lettres qu'il lui adresse, et dont nous n'avons qu'une minime partie, sont de quatre, quelquefois de six et de huit pages, souvent sur un papier de grand format, écrites en petits caractères, au courant de la plume, et à travers des occupations multipliées et de fréquentes interruptions. Mais rien ne peut mettre obstacle à l'action du zèle tout apostolique dont il est épris pour le salut et la perfection de cette jeune âme. Ainsi comprend-il les devoirs sacrés que son titre de parrain lui impose.

Sa pupille lui a survécu, le pleurant comme un père et le vénérant comme un saint. En livrant à l'historien les

lettres intimes et confidentielles qui furent la lumière de ses premières années, et qui seront la consolation du reste de sa vie, elle a voulu, par un hommage de reconnaissance rendu à son bienfaiteur, faire en même temps profiter les autres du trésor de sagesse et de piété qu'elles renferment.

CHAPITRE VIII

SA VOCATION. — SES RELATIONS AVEC LA SOEUR SAINT-PIERRE

I

Par ses lettres, par ses conversations, par ses relations de charité et de piété, M. Dupont, sans avoir le caractère et la mission du prêtre, en exerçait l'apostolat et en montrait l'esprit. Plusieurs de ses amis, le voyant ainsi agir et parler, s'étonnaient qu'il persévérât à rester dans l'état séculier, et qu'il n'en franchît pas les bornes pour s'élever à quelque chose de plus évangélique et de plus parfait. Un saint missionnaire d'Amérique, qui le connaissait particulièrement et avec qui il était en correspondance assidue, jugeant à ses lettres embrasées de l'amour divin qu'il était encore susceptible de se vouer à la vie sacerdotale et de devenir un apôtre du nouveau monde, lui fit un jour la proposition suivante : « Oh ! que je vous voudrais bien ici pour quelques semaines! Venez donc faire une mission dans l'Indiana. Vous nous ferez du bien à tous. *Pensez-y sérieusement*. Votre cœur se dilatera à la vue de tant de bien à faire, tant de bien à faire, tant de bien à faire !... Si j'étais votre directeur, je vous conseillerais tout de suite de penser devant Dieu à un avenir. »

A une sollicitation si pressante, allant droit au vif de son

âme, M. Dupont répond avec humilité et franchise: « Vous me faites une proposition qui assurément est de nature à toucher mon cœur. — Venez me voir à l'œuvre: *Pensez-y sérieusement.* — C'est vous qui avez souligné. Certes, mon cher ami, si j'étais digne de marcher sur vos traces, mon bonheur serait incomparable. Je me verrais en dehors de la voie inutile que je parcours sans rien faire pour le bon Dieu. Car, enfin, quelle place peut être réservée au ciel à un pauvre malheureux qui n'aura été ni *ceci* ni *cela,* rien en un mot? Il y a vingt-deux ans que je dis chaque jour à Notre-Seigneur: *Sic volo, sic desidero: quidquid mihi deest tu digneris supplere!...*[1] (allusion, sans doute, à l'époque de sa jeunesse où il aurait voulu entrer au séminaire); et depuis vingt-deux ans, je n'obtiens rien. Si mes prières étaient bonnes, il n'en serait pas ainsi, n'est-ce pas? De là je conclus que vous devez faire une sainte violence au Seigneur, pour que je cesse d'être plus longtemps encore membre oisif de la sainte famille des enfants de l'Église. Eh! qui sait? Alors que l'âge m'aura rendu impropre aux fonctions élevées, peut-être m'obtiendrez-vous du Seigneur d'être comme un frère servant ou quelque chose d'analogue. Je suis à l'âge où l'on n'apprend plus guère ce qu'on ne sait pas encore; puis on arrive en vieillissant à plus sentir le besoin de penser que d'apprendre. N'est-ce point pour cela que la vue s'affaiblit, que la santé s'altère, etc...? *Dieu a tout bien fait.* Ainsi, mon digne ami, priez, suppliez pour moi, et vous ferez œuvre pie sans rien perdre des heureux jours de votre vie toute consacrée à la gloire du bon Maître... »

Ne se croyant pas digne de la vocation du missionnaire, il l'admire dans ceux qui l'ont reçue de Dieu, et il leur porte une sainte envie. » Que vous êtes tous heureux, continue-t-il, de vous être ainsi consacrés à Notre-Seigneur pour sa plus grande gloire! Ici-bas vous surabondez de la douce

[1] « Je le veux ainsi, je le désire ainsi; daignez vous-même suppléer à ce qui me manque. »

jouissance des grâces qui pleuvent sur vos âmes, et, semblables à ces braves capitaines qui veulent vaincre, vous avez promis de ne plus déposer les armes !... Vous, en Amérique, vous brûlez du désir de vous consumer avec ces sauvages, vos nouveaux amis ! Il est si doux, en effet, de faire entrer le saint nom de Jésus dans leur langage, et le nom de Marie, et celui de Joseph !... Mon Dieu, vous aimez donc bien ce père Sorin et ses bons frères pour leur donner une aussi suave occupation ! Aussi, mes dignes amis, c'est que vous aimez bien le Seigneur de votre côté, et alors il vous a appelés dans sa vigne. Tout en la bêchant, souvenez-vous des ronces et des épines que vous avez laissées derrière vous en France, et priez pour que Dieu mette dans ces terrains d'ici de bons et courageux jardiniers. »

Il termine par cet adieu aussi touchant qu'expressif : « Adieu, bien digne ami, je baise les souliers avec lesquels vous et vos frères avez franchi cent lieues sur la neige, si vous les avez encore à l'arrivée de ma lettre ! Que Notre-Dame du Lac vous soit propice ! Que saint Joseph, qui vous a fait quitter Saint-Pierre, vous donne une terre de Gessen, où vous puissiez croître et vous multiplier dans l'amour de plus en plus ardent de Dieu, vous souvenant des pauvres pécheurs de France. Adieu. »

Dans une de ses lettres, le missionnaire donnait à entendre qu'il attendait au nouveau monde son supérieur général, ami particulier de M. Dupont. « Oh ! pour le coup, s'écrie celui-ci, si j'étais libre, je ne le laisserais pas partir seul. Je me ferais un vrai honneur de lui servir de truchement dans un pays où l'on parle anglais. Mais je ne puis penser à un tel bonheur. Que la volonté de Dieu soit faite ! C'est en l'accomplissant que nous atteindrons le but final, et pas autrement...[1] »

Ne se tenant pas pour battu, le révérend père revint plusieurs fois à la charge. L'année suivante, il presse de nou-

[1] 24 janvier 1843.

veau son ami, et, le prenant toujours par le côté sensible du zèle pour le salut des âmes, il lui propose nettement de tout quitter et d'embrasser la vie sacerdotale et apostolique. M. Dupont était aux eaux de Néris quand il reçut cette lettre, qui semble l'avoir ému profondément.

« Mon digne ami, répond-il, votre lettre du 10 mai est venue me trouver dans les eaux chaudes de Néris, où je me trouve d'ordre du médecin depuis huit jours, à l'occasion d'un rhumatisme qui semble vouloir faire de toutes mes principales articulations le siège de sa douloureuse présence. On m'assure que vingt jours de bains suffiront pour me guérir. Dieu le sait! Le veut-il? *Fiat voluntas,* cette seule volonté souverainement bonne!

« D'ici, je vais à Tours prendre ma famille, que j'ai à conduire aux bains de mer à Saint-Servan ; ma fille en a besoin. Et ensuite je ne reviendrai à Tours qu'à la fin d'octobre. Vous savez déjà que j'arrive récemment du Havre, passant par X..., et que ce voyage avec votre père supérieur avait été précédé d'une course aux environs de Fontainebleau. Bref, au mois d'octobre, j'aurai fait plus de six cents lieues, sottement... Voilà cependant pour le quart d'heure le métier qu'il semble que j'aie à faire, au lieu d'aspirer aux grandes choses que votre amitié entrevoit possibles au misérable pèlerin des routes royales de France. Si Dieu ne me retire pas, *in manu potenti,* de la plate voie où je suis forcé de me traîner péniblement, je ne serai jamais bon à rien, pas plus auprès de vous qu'ici.

« Après cela, mon digne ami, permettez que je vous dise une chose, c'est que vous jugez de moi par les trop courts moments que nous avons passés ensemble, et que vous prenez pour une capacité quelconque l'exaltation où l'on se trouve entraîné dans certains moments. Détrompez-vous une bonne fois, pour ne pas vous trouver captif d'une illusion qui peut vous empêcher de recourir à des moyens plus sûrs de réussite. Vous n'avez pas pensé aux liens qui me retiennent auprès de ma famille : il y a cependant trop long-

temps que cela dure pour que je les rompe. Il me semble, du moins, que Notre-Seigneur ne dit pas : *Sequere me*. Croyez-vous qu'il ait fait cet appel au commun des hommes ? Que de fois, et à cette époque je n'étais pas père de famille, ai-je dit et de bon cœur, je crois : *Sic volo, sic desidero !*... Mais toujours j'ai vu devant moi la petite route des petites âmes ; et je m'y suis engagé. — Je discute cela avec vous, mon cher ami, comme si je ne m'estimais pas le plus heureux des hommes de pouvoir aller vous rendre quelque service pour réparer l'inutilité de la première et plus grande partie de ma vie, la plus grande partie assurément, ayant atteint quarante-six ans, et les infirmités survenant. A moins donc que le bon Dieu ne permette aux eaux de Néris d'agir à mon égard comme sur une infinité d'autres baigneurs, *Fiat !*

« Je viens cependant vous engager à redoubler vos prières pour que Dieu fasse quelque chose de moi pour la gloire de son nom. Vous pouvez obtenir beaucoup. J'en ai l'intime confiance. Quant à moi, afin de correspondre de mon mieux à vos saintes pensées, je vais m'étudier à me placer de plus en plus sous l'entière dépendance de Notre-Seigneur. Ni vous ni moi, de la sorte, nous ne perdrons pas notre temps ; car la prière monte toujours au pied du trône de toutes les grâces. Vous, vous recevrez les sujets dont vous aurez besoin, suivant la dilatation de votre cœur apostolique, et le pauvre pèlerin entrera dans la catégorie des âmes de bonne volonté. J'aime à me placer par la pensée sur la place publique où le Père de famille vient chercher des ouvriers pour sa vigne. Hélas ! ses yeux ne m'y voient sans doute pas dans une assez humble position de suppliant, puisque les heures s'écoulent sans que je reçoive commandement de me réunir à la troupe fidèle des ouvriers[1]... »

En écrivant ces lignes, le baigneur de Néris ne soupçonnait pas que Dieu allait bientôt le prendre pour faire de lui

[1] 3 juillet 1843.

un de ses ouvriers les plus actifs et de ses plus utiles serviteurs, l'ouvrier de la Réparation et le serviteur de la sainte Face. Alors, l'humilité et la prudence s'unissaient pour l'empêcher de suivre les entraînements du zèle. Il devait rester fidèle à son rôle, prêt à tout dans la maison de Dieu. Le voilà arrivé à quarante-six ans; sa mère et sa fille vivent encore; l'une et l'autre exigent son dévouement et ses soins; il étudie de nouveau sérieusement sa vocation; la conclusion est qu'il ne sera ni prêtre ni missionnaire.

D'ailleurs, comme il le disait lui-même à un autre de ses amis, « il n'y a pas nécessité de s'expatrier pour trouver des âmes à sauver. Celui qui, seul, donne les vocations, sait bien où envoyer les ouvriers qu'il s'est procurés. Il nous importe donc, à nous qui connaissons notre bon Sauveur, de le prier de nous donner en France de vrais convertisseurs d'âmes, afin que le règne de Dieu arrive pleinement dans cette France, qui a des enfants toujours prêts à marcher à la conquête du monde païen d'outre-mer... » — Il ne sera pas, lui, du nombre « de ces conquérants d'outre-mer » ; mais en restant à Tours, au sein de sa famille et dans la vie séculière, il deviendra, par le choix de Dieu, un des « convertisseurs d'âmes » qu'il demande pour la France, et c'est en France, dans sa propre patrie, qu'il contribuera, selon sa manière, à établir et à propager le « règne de Dieu ».

L'apostolat que M. Dupont devait exercer au milieu de nous était celui de la réparation : il y fut conduit par des voies providentielles aussi douces qu'irrésistibles. Sans le savoir ni le soupçonner, déjà, comme instinctivement, il s'y préparait par la prière. Non content de s'unir à toute l'Eglise par la récitation du bréviaire et l'assistance aux offices publics, il s'associait volontiers à de saintes âmes pour demander le salut de la France et pour réparer les scandales qui s'y commettaient.

Parmi ces scandales, il y en avait un qui excitait plus particulièrement sa douleur et son zèle. C'était le crime du blasphème. De nos jours, nous devons le dire, l'habitude du

blasphème grossier, qui consiste à prononcer à tout propos le nom adorable et très saint de Dieu, a diminué, surtout dans certaines classes de la société. Il n'en était pas ainsi à l'époque où nous sommes de la vie de M. Dupont. A la suite de la révolution de 1793, cette ignoble et horrible habitude avait passé dans les mœurs des savants mêmes et des lettrés. Il n'était point rare de voir de tout jeunes enfants proférer des jurements et des blasphèmes affreux, d'en faire un jeu sous les yeux de leurs parents, de s'y exciter les uns les autres. C'était admis dans certains salons, au milieu des rangs d'une société révolutionnaire, toute voltairienne et impie. C'est ce qui explique la sainte audace que déployait M. Dupont pour réagir contre une telle coutume. Quand un de ces mots qui attaquent directement la divine Majesté, venait à frapper son oreille, il se sentait ému; une sainte indignation le transportait hors de lui-même. Ni le respect humain, ni aucune considération personnelle ne le retenaient. Le zèle de la gloire de Dieu ainsi outragée lui inspirait des actes que tout autre n'aurait osé se permettre, mais auxquels l'efficacité de sa prière et la bénédiction d'en haut attachaient toujours une grâce de réparation spéciale et souvent de conversion éclatante.

Un jour, en voyage, il était monté sur l'impériale d'une voiture, à côté du conducteur. Celui-ci, cédant à une trop funeste habitude, se met à proférer un blasphème. A l'instant M. Dupont lui appliqua un vigoureux soufflet. Surpris, irrité, le conducteur arrête ses chevaux et sa voiture, et se récrie sur l'insulte qui lui est faite. « Malheureux, lui répond avec autorité M. Dupont, c'est vous qui m'avez insulté! Vous venez d'outrager mon Père!... Et qui vous a donné le droit d'insulter mon Père de la sorte? — Votre Père? dit le blasphémateur déconcerté, aussi étourdi de la parole que du coup. — Oui, dit M. Dupont, Dieu est mon Père et le vôtre; pourquoi l'outragez-vous comme vous venez de le faire? » Et avec l'éloquence de son cœur et la vivacité de sa foi, il lui fit comprendre combien il est indigne d'un chrétien d'outrager

ainsi le Dieu trois fois saint. Le pauvre homme, confus, se rejeta sur sa déplorable habitude et promit de se corriger. Au terme de la route ils étaient devenus bons amis. M. Dupont en le quittant lui mit une pièce de cinq francs dans la main et l'engagea à venir le voir à Tours. Il le revit en effet plus tard, vivant en bon chrétien et assurant qu'il s'était, grâce à lui, entièrement corrigé.

Une autre fois, sur l'impériale d'une diligence, entre Saint-Malo et Rennes, le postillon blasphémait à chaque instant. Malgré la présence de deux ou trois commis voyageurs, à chaque juron, M. Dupont récitait à haute voix un *Gloria Patri* réparateur. Enfin, n'y tenant plus, il saisit le postillon par le bras et lui dit : « Mon bon ami, assez, je vous prie, de blasphémer le saint nom de Dieu ! Chaque fois que vous aurez envie de jurer, donnez-moi un soufflet, j'aime mieux cela... » Qu'on juge de l'impression produite par un homme du monde dont la constante et unique pensée était la présence et la gloire de Dieu ! — Une bonne religieuse qui s'était trouvée avec lui dans le coupé d'une voiture raconte qu'il payait le postillon tant par lieue pour l'empêcher de jurer. Et elle ajoute : « Comme cette pratique était habituelle chez lui, ce n'est qu'au jour du jugement qu'on saura combien de blasphèmes il a empêchés. »

En traversant les places publiques et les rues, il ne manquait jamais l'occasion de reprendre les blasphémateurs, bien qu'il n'en reçût parfois que du mépris et des injures. Un jour pourtant qu'il parcourait la rue Royale (ce qu'il ne faisait point sans nécessité, à cause de beaucoup de choses scandaleuses qu'il n'aimait pas à y voir), il rencontre un malheureux qui blasphémait avec fureur. Il l'arrête brusquement et le prie de « se taire ou de lui donner un soufflet. — Pourquoi, Monsieur, vous donnerais-je un soufflet ? — Parce qu'il m'est moins pénible de le recevoir que de vous entendre outrager le saint nom de Dieu. » Impressionné par cette parole, le blasphémateur lui fit des excuses et lui promit de se corriger.

Son zèle sur ce point avait des précautions de minutieuse délicatesse qui n'appartenaient qu'à lui. « Un jour, écrit un de ses amis, j'étais avec M. Dupont dans une des principales rues de la ville, nous étions vers le milieu de la chaussée. Il voit une pierre grosse comme le poing. Aussitôt il se baisse, la ramasse et la porte contre le mur voisin, en me disant : « Quand on trouve une pierre au milieu d'un chemin uni ou d'une rue, il faut la ranger par le côté, parce que cette pierre pourrait faire buter un homme ou une bête de somme, et outre le mal qu'il pourrait en résulter pour eux, l'homme pourrait se mettre en colère, jurer, et blasphémer le saint nom de Dieu, ce qui serait un bien plus grand malheur. »

Sa dévotion à saint Louis, roi de France, tenait en partie à cette idée de réparation : il honorait en ce prince le zèle de la justice pour la punition et la réforme des blasphémateurs, et chaque année il se préparait à sa fête par une quarantaine de prières spéciales, dite « quarantaine de saint Louis ».

Cette quarantaine joue un grand rôle dans la vie de M. Dupont: il la regardait comme la base fondamentale sur laquelle reposait l'œuvre réparatrice. La formule fut envoyée dans les premiers jours de juillet 1843 à la vénérable mère Deshayes, une des fondatrices du Sacré-Cœur, qui résidait alors à Tours. Plusieurs exemplaires arrivèrent par la poste, sans qu'on ait jamais su d'où venait cette prière, les recherches faites à cet égard n'ayant eu lieu que deux ans après. Elle avait pour but la glorification du saint nom de Dieu et la réparation du blasphème. L'imprimé qu'on distribuait aux fidèles portait une petite croix entourée d'une grande couronne d'épines entrelacées, avec l'exergue en gros caractères : *Que Dieu se lève et que ses ennemis soient dissipés !* A la suite, sur autant de lignes séparées, on lisait :

« Union de prières du 16 juillet au 25 août inclusivement, pour les besoins de l'Église et de l'État.

Trois *Pater,* trois *Ave,* trois *Gloria Patri.*

Saint Michel et tous les saints Anges, priez et combattez pour nous !

Saint Pierre et tous les Apôtres, intercédez pour nous !

Saint Ignace, sainte Thérèse et tous les habitants de la céleste Jérusalem, priez pour nous !

Aspiration dans la journée:

Que votre nom, Seigneur, soit connu, béni, en tout temps, en tous lieux !

Divine Marie, régnez sur nous, vous et votre divin Fils ! ! ! Amen ! »

Cette *union de prières* fut répandue à Tours et distribuée à quelques âmes pieuses, entre autres à M. Dupont, qui l'accueillit avec transport et se mit en devoir d'en observer les pratiques. On n'eut pas occasion d'envoyer la formule aux religieuses carmélites, qui, par conséquent, ne purent la réciter cette année-là et n'en eurent absolument aucune connaissance. Ceci est bon à noter ; car, le lendemain du dernier jour de la quarantaine, il se passait au Carmel un fait surnaturel remarquable, qui devait être le commencement et comme l'origine de la grande mission réparatrice de M. Dupont. Nous allons en raconter succinctement les détails.

II

Parmi les vierges carmélites, vivait depuis trois ans une jeune sœur venue de la Bretagne et que saint Martin semblait avoir attirée à Tours par un effet de sa protection spéciale. C'était une simple ouvrière de Rennes, peu favorisée du côté de la nature, mais privilégiée de Dieu et comblée des dons de la grâce. On lui donna dès son entrée le nom de Marie de Saint-Pierre. La sérénité de son caractère et son amabilité pour ses sœurs égalaient la ferveur de sa piété

et la candeur de son âme. Dieu avait sur elle des desseins qui ne tardèrent pas à se manifester dans le secret du cloître.

Laissons ici M. Dupont parler lui-même : « Sœur Saint-Pierre, entrée au Carmel depuis trois années seulement, édifiait la communauté par sa très vive dévotion envers l'Enfant Jésus, lorsque tout d'un coup, le 26 août 1843, elle vint, après la messe, se jeter aux pieds de la révérende mère prieure : *Notre-Seigneur,* dit-elle, *vient de me donner ordre de dire et de faire dire, le plus souvent que je pourrai, l'invocation suivante relative au grand crime du blasphème : Qu'*A JAMAIS *soit loué, béni, aimé, adoré, glorifié, le très saint, très sacré, très adorable, inconnu, inexprimable Nom de Dieu, au ciel, sur la terre et dans les enfers, par toutes les créatures sorties des mains de Dieu et par le sacré Cœur de Jésus au très saint Sacrement de l'autel.*

« Or, il se rencontrait que le 25, veille de cette ineffable communication, était précisément le dernier jour d'une union de prières en forme de quarantaine. Les prières se terminaient par cette aspiration : *Que votre nom, Seigneur, soit connu, béni, en tout temps, en tous lieux.* La quarantaine n'avait pas été faite au Carmel, mais, suivant toute apparence, en plusieurs villes et par un grand nombre d'âmes : il ne semble pas douteux que cette union de prières n'ait hâté la naissance de l'œuvre de la Réparation.

« Chose remarquable, continue M. Dupont, le 8 août de cette même année 1843, le souverain pontife Grégoire XVI donne un bref pour permettre d'instituer de pieuses confréries dont le but est l'extirpation du blasphème. D'une autre part, à la même époque, dans le diocèse de Nantes, un père jésuite qui évangélisait sans aucun succès une paroisse rurale étrangement livrée au blasphème, obtint des fruits de salut abondants, peu après que monseigneur l'évêque eut approuvé une association contre le blasphème avec quarante jours d'indulgence.

« Enfin, par une circonstance fortuite, on découvrit dans

le même temps qu'une petite feuille d'impression intitulée : *Avertissement au peuple français ou réparation inspirée pour apaiser la colère de Dieu*, avait été publiée, en 1819, avec approbation de M. l'abbé Soyer, vicaire général de Poitiers, mort en 1845 évêque de Luçon ; que cet avertissement avait pour but l'extirpation du blasphème, et qu'il avait été inspiré à une pieuse carmélite de Poitiers, la mère Adélaïde, laquelle mourut en odeur de sainteté le 31 juillet 1843, c'est-à-dire vingt-six jours avant que la sœur Saint-Pierre reçût la mission de demander l'œuvre réparatrice du blasphème, comme si Dieu eût attendu la mort d'un de ses prophètes pour en susciter un autre : *Uno deficiente, haud deficit alter*[1]. »

L'esprit de M. Dupont fut très vivement frappé de ces diverses coïncidences, surtout de ce « rapprochement ineffable », comme il l'appelait, entre l'aspiration de la quarantaine : *Que votre nom, Seigneur, soit connu, béni*... et l'invocation inspirée à la sœur Saint-Pierre le 26 août 1843 : *Qu'à jamais soit loué, béni*... Il y attachait d'autant plus d'intérêt qu'alors il était, ainsi que bien des âmes dans l'Église, fortement préoccupé de ce crime du blasphème. « Tout naturellement il en conclut que les prières faites en 1843, par un grand nombre de bonnes âmes, avaient été exaucées. » « Si la foi n'ordonne pas, dit-il, elle permet du moins de croire qu'il en a été ainsi, conformément à cette promesse : *Quand plusieurs seront réunis en mon nom, je me trouverai au milieu d'eux*[2]. » — « Ce ne fut, observe-t-il, qu'un an après les révélations faites à la vénérable sœur que nous reconnûmes la coïncidence toute mystérieuse qui existait entre l'aspiration de la quarantaine et l'invocation prescrite par Notre-Seigneur : comme si le ciel eût entendu le cri de la terre !... Et l'œuvre de la Réparation naissait...[3] »

Cet événement resserra encore les liens qui unissaient

[1] « L'un venant à manquer, un autre lui succède. »
[2] Documents et mémoires laissés par M. Dupont.
[3] A la sœur G..., 11 juillet 1866.

M. Dupont au Carmel, tout en le mettant peu à peu sur la voie où Dieu devait le conduire. La communication du 26 août, faite à la sœur Saint-Pierre et dont M. Dupont avait si bien observé la date, n'était que le prélude d'une série de grâces spéciales accordées à l'humble religieuse et ayant pour objet l'institution d'une confrérie destinée à réparer les crimes du blasphème et de la profanation du dimanche. Bien que cette sœur eût prouvé plusieurs fois sa mission par des faits qu'on pouvait tenir pour miraculeux, on se contenta de permettre l'impression d'une petite feuille dite *feuille de saint Louis*. « La pauvre sœur, écrivait alors M. Dupont, en souffre étrangement et continue à recevoir des avis sur la nécessité de réparer. Les cris de cette sainte âme ont donné naissance, à Tours, aux petites *feuilles* contre le blasphème. Mais elle souffre encore et demande, de la part de notre bon Sauveur qui consent à être apaisé, une œuvre de réparation d'honneur. »

Les « petites feuilles » ou « feuilles de saint Louis », dont parle ici M. Dupont, étaient des prières imprimées d'abord à Poitiers, sous le titre d'*Association pour l'extinction du blasphème,* portant en tête l'image de saint Louis agenouillé, avec cet exergue : *Que le nom du Seigneur soit béni.* Elles furent réimprimées à Tours avec l'approbation de l'archevêque, Mgr Morlot, lequel ayant été instruit, dès le commencement, des révélations faites à la sœur Saint-Pierre, parut tout d'abord s'y intéresser très vivement. « Je ferai tout mon possible, disait-il, pour répondre à des manifestations qui me paraissent d'une haute importance et d'un si grand intérêt. » Ce sont les expressions dont se sert le vénérable prélat dans une lettre écrite à la prieure du Carmel, en date du 29 février 1844.

Comme l'impression des *petites feuilles* autorisées exigeait des démarches en dehors du monastère et que les supérieurs ne voulaient pas s'en charger par mesure de prudence, M. Dupont fut choisi comme intermédiaire. Mgr Morlot approuva ce choix, et un peu plus tard, le 21 octobre 1844,

il écrivit à M. Dupont lui-même au sujet de la Réparation et de l'œuvre demandée par la sœur Saint-Pierre, exprimant le « désir qu'il y eût une nouvelle édition des imprimés (feuilles de saint Louis), à laquelle, dit-il, on ajoutera une note plus expresse relative aux indulgences : » il s'agissait des indulgences accordées par le bref de Grégoire XVI dont nous avons parlé [1].

Cette édition eut lieu, en effet, et sur la nouvelle feuille on lit que Mgr l'archevêque de Tours non seulement « approuve l'*association* », mais qu'il la « recommande à MM. les curés et autres ecclésiastiques du diocèse, dans l'espérance qu'elle intéressera vivement les fidèles et qu'elle contribuera à mettre un terme aux outrages et aux blasphèmes contre la divine Majesté ».

Le prélat permit aussi d'y ajouter une amende honorable au saint nom de Dieu et l'acte de louange tant recommandé par la sœur Saint-Pierre : *Qu'à jamais soit loué !...* Les associés s'engageaient « à ne jamais proférer aucun blasphème, à user de leur autorité sur les autres pour les empêcher de blasphémer, à réparer les blasphèmes qu'on entend, en faisant de bouche ou de cœur une invocation ». Tout le germe des œuvres réparatrices est là.

De la part du pieux archevêque, c'était un premier encouragement qui réjouit beaucoup le serviteur de Dieu. Sur une de ces petites feuilles imprimées il avait écrit : *Signatum est super nos lumen vultus tui, Domine : dedisti lætitiam in corde meo* [2]*;* et au bas : *Sainte Véronique, priez pour nous.* C'est le culte de la sainte Face qui commence à poindre.

M. Dupont se fit alors ouvertement le propagateur, et, suivant son expression, le colporteur des feuilles de saint Louis. « Il est vrai, disait-il, que je n'ai mission ni directe

[1] Ce bref, en date du 8 août 1843, s'adressait à une association contre le blasphème déjà établie à Rome dans l'oratoire du P. Caravita.

[2] « La lumière de votre visage est empreinte sur nous, Seigneur; vous avez mis la joie dans mon cœur. »

ni indirecte pour parler de choses aussi relevées; mais, d'un autre côté, sans que j'aie jamais fait aucun calcul à ce sujet, des circonstances m'ayant mis à même d'entrer en qualité de *colporteur* dans cette affaire, j'ai comme une obligation matérielle à remplir [1]. »

Il eut en même temps l'idée de composer un « Petit Office en l'honneur du Nom de Dieu ». — « Notre-Seigneur, dit-il, connaît les vœux ardents que je forme à ce sujet, chaque fois que le très saint Nom de Dieu se présente à ma pauvre âme dans l'Écriture. Et que d'occasions se sont présentées pendant le carême et depuis Pâques [2] ! »

Par les papiers manuscrits qu'il a laissés, on peut juger du soin qu'il se donna pour ce travail. Il avait recueilli et classé les textes relatifs au Nom de Dieu qui sont répandus dans les diverses parties de l'Écriture sainte, ceux d'abord des Prophètes, puis ceux des Rois, des livres Sapientiaux, des Psaumes et enfin des Évangiles. Un choix de belles oraisons analogues encadre comme autant de pierres précieuses cette riche collection. Cela étant fait, parmi cette variété de textes empruntés à l'Ancien et au Nouveau Testament et où se trouve exprimé le saint Nom, il en choisit un certain nombre qu'il rapprocha les uns des autres pour en faire les psaumes, les leçons, les capitules, les versets et les autres parties de l'Office, de manière à former un ensemble liturgique harmonieux, approprié au but réparateur qu'il se proposait. Selon son habitude, il voulut se faire aider par des juges compétents et leur soumettre son travail; le Petit Office du très saint Nom de Dieu parut avec l'approbation de Mgr Morlot. Chaque heure est précédée d'une courte explication. Le texte latin est suivi d'une traduction française, pour laquelle M. Dupont se donna beaucoup de soins, consultant les traducteurs les plus renommés et les ecclésiastiques les plus instruits. L'opuscule fut imprimé par

1 30 avril 1846. A M. le Borgne, vicaire général de Saint-Brieuc.
2 Ibid.

M. Mame, à la suite d'un autre ayant pour titre *Association de prières contre le blasphème, les imprécations et la profanation des jours de dimanche et de fête.* Ce dernier renferme les statuts de l'association réparatrice, des considérations sur le blasphème et la profanation du dimanche, des amendes honorables, des aspirations et autres prières. Ainsi composé, ce petit livre se répandit de toutes parts et prépara les esprits à une autre œuvre plus importante qu'il entrait dans les vues de la Providence d'établir. Il eut en peu de temps plusieurs éditions.

La pensée qu'avait M. Dupont, en joignant à cette publication celle de son Petit Office du très saint Nom de Dieu, se manifeste dans les lignes suivantes, restées, croyons-nous, à l'état de manuscrit; elles méritent d'être reproduites et n'ont rien perdu de leur actualité : « Est-il un plus grand crime, dit-il, que celui des attaques faites au Nom redoutable de Dieu pour le couvrir d'opprobres et de blasphèmes? Et ce crime fut-il jamais plus multiplié que dans ce siècle d'ignorance religieuse? C'est peu aujourd'hui pour l'homme de se taire, et de « laisser la parole aux pierres », comme Notre-Seigneur lui-même s'exprimait! c'est trop peu pour lui de se priver du bonheur de chanter les louanges de son Créateur! Privé de grâce et même d'intelligence par l'extrême abaissement de sa raison, appuyé sur le néant dont il est pétri, il se dresse contre Dieu! Sa bouche, devenue cratère infernal, vomit contre lui l'injure et le blasphème...

« Mon Dieu! à la vue de ce grand péché, nous levons les yeux vers vous, et nous vous disons humblement : Grâce, pitié, miséricorde, ne nous abandonnez pas!... Donnez à ceux qui vous craignent le temps de se réunir dans le but sacré de vous rendre, s'ils le pouvaient, autant d'honneur que les impies s'efforcent de vous en ravir! Donnez à ceux qui vous aiment la pensée de ne s'aborder plus qu'en se disant mutuellement : *Sit Nomen Domini benedictum!* Soyez béni, saint Nom de Dieu!

« Nous engageons instamment les cœurs fidèles et zélés

pour la gloire de Dieu à pousser tous ensemble vers le ciel les plus ardentes prières, afin de venger le saint Nom du Seigneur des sanglants outrages qu'il reçoit tous les jours, afin d'opposer une digue au débordement du blasphème, et aussi afin d'intercéder en faveur des pauvres âmes qui ont perdu la foi en entendant répéter par de prétendus savants que Dieu n'était qu'un mot.

« Telle est la fin principale de l'Office du très saint Nom de Dieu, offert à la piété des fidèles comme œuvre réparatrice des injures qui lui sont adressées. Ce but glorieux sera atteint si un grand nombre d'âmes récitent ces prières prises entièrement dans la sainte Écriture.

« Déjà le souverain pontife, notre saint-père le pape Grégoire XVI, et plusieurs de nos seigneurs les évêques de France, ont béni la pensée de combattre par les armes de la prière le crime du blasphème, et l'on en trouve la preuve consolante dans l'associatien approuvée, en 1844, par Mgr l'archevêque de Tours. Oh! puisse-t-elle se répandre dans tous les lieux du monde! On ne saurait désirer moins, quand on voit la gravité du mal, et désirer avec plus d'assurance d'être exaucé, à la vue des nombreux témoignages que le bon Dieu nous donne de la volonté qu'il a de ramener dans le bercail de l'Église les plus aveugles même de ses ennemis. Mais n'oublions pas que, pour avoir accès auprès du Père, nous avons besoin de presser d'abord les pieds du Fils. Par Jésus seul nous avons appris à nommer Dieu notre père; par lui seul aussi nous pouvons glorifier son saint Nom.

« Il faut bien reconnaître que le démon, auteur de tout mal, est en particulier le promoteur du blasphème, crime qui tient de plus près à son péché dans le ciel que tous les autres désordres, fruits malheureux de ses suggestions. Mais il nous est donné de pouvoir vaincre le démon par le Nom de Jésus. C'est en Jésus que nous devons vivre pour être de vrais enfants de Dieu, et c'est Jésus, enfin, qui nous recevra dans le ciel en disant : Venez, les bénis de mon

Père, prendre possession du royaume qui vous a été préparé dès la constitution du monde!... » Soyez donc béni, ô Jésus, dans les siècles des siècles, et apprenez-nous à bénir le TRÈS SAINT NOM DE DIEU. Ainsi soit-il. »

Le zèle de M. Dupont pour ce Nom trois fois saint allait si loin, qu'il lui inspira le désir d'un projet très semblable à celui que nous voyons s'exécuter aujourd'hui à Montmartre, projet dont la réalisation pouvait à cette époque paraître étrange et tout à fait chimérique.

Un jour qu'il cherchait dans la Bible un texte de l'Écriture, il tomba sur celui-ci : « Depuis le jour que j'ai tiré mon peuple de la terre d'Égypte, je n'ai point choisi de ville dans toutes les tribus d'Israël pour y *bâtir une maison à mon Nom.* » Ces dernières paroles le frappèrent vivement, et il les trouva répétées plusieurs fois dans le même chapitre. C'était la veille de la Toussaint. Il se rendit peu de temps après à la cathédrale pour les premières vêpres, fort préoccupé de ce qu'il venait de lire. « Je me mis à genoux, dit-il, sans prendre mon livre d'heures, et je priais sans m'occuper du chant des psaumes, lorsque soudain j'entendis chanter ces paroles : *Si introiero in tabernaculum domus meæ, si ascendero in lectum strati mei, donec inveniam locum Domino, tabernaculum Deo Jacob*[1]. — Alors, la pensée d'un sanctuaire sous le vocable du très saint Nom de Dieu me revint fortement. » Il se persuadait qu'une église consacrée spécialement à l'œuvre de la Réparation procurerait la gloire du Nom divin et serait pour beaucoup d'hommes une occasion de réfléchir à la grandeur du crime commis par le blasphème contre la souveraine Majesté. « Et, dit-il, supposé que cette église fût construite avec un grande publicité, que le lieu étant choisi (que Dieu dans son infinie miséricorde se hâte de le choisir!) il fût question d'une

[1] « Je n'entrerai pas dans la maison qui me sert de demeure; je ne monterai pas sur le lit qui me sert de couche, jusqu'à ce que j'aie trouvé une demeure pour le Seigneur, un tabernacle pour le Dieu de Jacob. »

quête générale comme les feuilles religieuses ont coutume d'en annoncer, ne croyez-vous pas que Satan perdrait, lui, un peu de son terrain ? » — Ce qu'aurait voulu cet homme de prières, c'eût été une église bâtie par une sorte de vœu national : M. Dupont nous devançait d'un demi-siècle.

Quant à l'opuscule dont nous avons parlé, il prépara les voies à l'œuvre réparatrice si vivement réclamée par la sœur Saint-Pierre. Il y avait déjà trois ans que la pieuse carmélite en demandait l'établissement de la part de Notre-Seigneur. Elle déclarait que le signe extérieur de l'œuvre était la face outragée du Christ, et, dans cette pensée, elle avait composé les litanies de la sainte Face, et d'autres prières sur cet adorable objet. Après de longues épreuves, ses supérieurs, reconnaissant que les communications qui lui étaient faites venaient de l'Esprit de Dieu, essayèrent de donner quelque suite au projet; mais personne n'osait en prendre l'initiative. On finit par rédiger une feuille qui résumait ces communications divines et qui portait le titre d'*Abrégé des faits concernant l'établissement de l'œuvre pour la réparation des blasphèmes*. Cette feuille, destinée à quelques maisons du Carmel et à un petit nombre d'âmes pieuses, fut soumise en manuscrit à l'archevêque, qui l'approuva pleinement et sans restriction. « Il est, écrivait-il le 23 janvier 1849 à la mère prieure du Carmel, il est non seulement bon et nécessaire, mais urgent de donner la suite que vous indiquez à ces inspirations. Dans l'écrit se trouve compris tout ce que je voulais y voir. Dieu bénira ces efforts et ce concours de prières et d'expiation. » Par la même lettre, le vénérable prélat permettait d'imprimer le petit livre de l'*Association contre le blasphème*. Il accordait aussi une autorisation spéciale en faveur des belles et pieuses litanies de la sainte Face, si divinement inspirées à la sœur Saint-Pierre, qui, dès lors, purent être communiquées et se répandirent de toutes parts.

Pour l'*Abrégé des faits*, afin d'agir plus discrètement, on en fit simplement autographier cinquante exemplaires; on

ne voulait faire connaître ni la sœur, qui vivait encore, ni le cloître qui l'abritait. M. Dupont, continuant sa fonction d'intermédiaire dévoué, prit plusieurs de ces feuilles et les envoya à quelques amis intimes. La mère prieure, de son côté, l'adressa aux maisons de son ordre avec lesquelles elle avait des relations plus particulières; mais, malgré les recommandations de discrétion, elles eurent, par suite des événements politiques, un certain retentissement qui mécontenta l'autorité diocésaine et fit imposer silence tant au Carmel qu'à M. Dupont. L'un et l'autre se soumirent exactement à cette défense que la prudence inspirait; mais l'impulsion première et légitime avait été donnée, et, conformément à la volonté de Dieu, le but réparateur allait être atteint.

Voici ce qui, sans calcul humain d'aucune sorte, était arrivé. Une de ces feuilles autorisées était venue entre les mains d'un fervent chrétien de Rouen, M. le Brument-Jeulin, qui connaissait peu M. Dupont, mais qui lui ressemblait beaucoup par le zèle de la vertu et des bonnes œuvres. C'est par un de ses amis, le R. P. Vieillecazes, autrefois directeur du grand séminaire de Tours et alors supérieur du grand séminaire et des carmélites de Rouen, qu'il avait eu connaissance de la susdite feuille. Profitant d'un voyage qui l'avait conduit à Paris pour ses affaires, il vint exprès jusqu'à Tours, afin de s'assurer de la réalité et de l'importance des faits. D'après ce qu'il apprit, il n'hésita point à se constituer le courrier, et, pour ainsi dire, le commis voyageur de l'œuvre, résolu d'y travailler autant que la Providence lui en fournirait les occasions. Elles ne tardèrent pas : le plan de Dieu touchait à son exécution.

En repassant à Paris, M. le Brument rencontre dans l'escalier de son hôtel un prêtre avec lequel il avait eu quelques relations, M. l'abbé Favrel, vicaire général de Langres, qui lui apprend que son évêque, Mgr Parisis, est là, logeant dans le même hôtel, et l'invite à se présenter devant l'illustre prélat : ce qui eut lieu le jour même. Dans la conver-

sation, le pieux laïque parle de son voyage en Touraine, raconte ce qu'il a appris par M. Dupont et insiste sur la nécessité d'une œuvre de réparation. L'évêque de Langres parut vivement frappé. Il avoua que, préoccupé lui-même de cet ordre d'idées, il désirait depuis un certain temps établir dans son diocèse quelque confrérie semblable. Il en écrivit aussitôt à l'archevêque de Tours, qui, par mesure de précaution, à cause des révélations faites à la sœur carmélite sur lesquelles il ne jugeait pas opportun de se prononcer d'une manière ostensible, lui laissa l'initiative : ce qui se fit d'autant plus facilement de la part de Mgr Morlot que Langres était sa ville natale. Alors Mgr Parisis, par une ordonnance épiscopale, en date du 28 juin 1847, érigea la confrérie réparatrice du blasphème et de la profanation du dimanche, dans une église paroissiale de Saint-Dizier, dédiée à saint Martin, et il députa vers Rome M. l'abbé Marche, curé de ladite paroisse, pour solliciter en faveur de l'association le titre d'archiconfrérie et des indulgences spéciales. Pie IX, élevé depuis deux ans sur le siège de saint Pierre, accueillit avec une sorte d'enthousiasme la supplique de l'évêque de Langres, et dit à ce sujet une parole célèbre et bien des fois citée : « La Réparation est une œuvre destinée à sauver la société. » Il accorda les indulgences demandées, éleva l'association réparatrice de Saint-Dizier à la dignité d'archiconfrérie, et voulut que son nom fût inscrit le premier sur le registre des associés, privilège insigne qui allait être pour l'œuvre réparatrice une semence de bénédictions.

La pensée de la sœur Saint-Pierre se trouva ainsi réalisée en grande partie conformément à l'inspiration qu'elle avait reçue du ciel. Car, avant d'aller à Rome, M. le curé de Saint-Dizier, par les ordres de Mgr de Langres, s'était mis en rapport avec le Carmel de Tours. La rédaction du règlement de la confrérie, tel qu'il fut promulgué par l'ordonnance épiscopale, avait d'abord été l'objet de longues négociations et de minutieuses discussions. On put à la fin s'entendre, sinon sur tous les détails secondaires, au moins

sur le but principal de la Réparation. On regretta à Tours, ce qu'on regrette encore aujourd'hui, que le silence ait été complètement gardé dans l'ordonnance épiscopale de Langres sur la dévotion à la douloureuse Face de Notre-Seigneur Jésus-Christ, indiquée par la sœur Saint-Pierre comme objet sensible de la réparation. Il faut sans doute l'attribuer à l'ignorance où l'on était à Langres des lumières spéciales accordées sur ce point à l'humble vierge du Carmel, et peut-être aussi à la nécessité qu'il y avait, pour obtenir l'approbation du saint-siège, de ne pas paraître agir en vertu d'une révélation non encore sanctionnée par quelque jugement ecclésiastique. On se contenta de graver sur un des revers de la croix de l'archiconfrérie la sainte Face de l'*Ecce Homo,* et d'insérer dans le manuel les litanies de la sainte Face composées par la sœur Saint-Pierre. Évidemment, d'après les révélations faites à la carmélite de Tours, il y avait beaucoup plus à faire. Mais il faut dire qu'alors la dévotion à la sainte Face de Notre-Seigneur n'avait pas tout l'éclat et l'extension qu'elle a reçus depuis. La sœur Saint-Pierre se montra satisfaite, et ce fut aussi le sujet d'une grande joie pour M. Dupont, qui, depuis bien des années déjà, se préoccupait si activement de la glorification du très saint Nom de Dieu et de la réparation des blasphèmes. Du reste, l'archiconférie réparatrice répondait tellement à un besoin de notre époque, et, pour cette cause, était si formellement voulue de Dieu, qu'elle se répandit dès sa naissance comme le feu dans les roseaux. L'idée de réparer le blasphème et la profanation du dimanche, jusque-là cachée au fond de quelques âmes, devint l'objet de l'attention générale : on inscrivit par milliers les paroisses et les fidèles qui, sur tous les points du globe, voulurent s'y associer, et l'on peut dire que cette pensée communiquée à l'humble carmélite, et, par elle, à toute l'Église, fut comme la source de toutes les œuvres réparatrices de notre temps.

III

Par suite de ce qu'on vient de rapporter, de fréquentes relations s'étaient établies entre M. Dupont et la sœur Saint-Pierre. Le fervent laïque suivait avec un intérêt toujours croissant l'action de Dieu sur cette âme privilégiée; avec la candeur et la simplicité de sa foi, il s'associait volontiers aux dévotions chéries de la sœur, surtout à celle qui avait pour objet l'enfant Jésus. Pendant le séjour que les carmélites firent près de la cathédrale, sur la place Saint-Grégoire, dans une maison habitée aujourd'hui par M. le chanoine Allégret, en attendant le nouveau monastère qu'on leur préparait dans la rue des Ursulines, la sœur Saint-Pierre remplissait la fonction de portière à l'intérieur, et M. Dupont venait souvent recueillir ses commissions et se recommander à ses prières. Il recevait d'elle de petits sachets contenant le texte de l'évangile qu'on lit le jour de la Circoncision, et où il est parlé du nom donné à l'enfant Jésus. La pieuse sœur, pour honorer le divin Enfant, avait eu la pensée de faire un certain nombre de copies de cet évangile qui est très court; elle les pliait en plusieurs parties et les renfermait dans des sachets disposés à cet effet. M. Dupont fit lui-même beaucoup de ces copies, et il aidait la sœur à les distribuer et à les répandre. C'est ce qu'on appela « le petit Évangile de la sœur Saint-Pierre ». On le faisait porter aux malades, et de grandes grâces de guérison et de conversion furent obtenues par ce moyen.

La vierge du Carmel entendit un jour Notre-Seigneur faire lui-même à ce sujet l'éloge de M. Dupont. « Tandis que je cherchais, dit-elle, les moyens de couvrir de plus en plus les frais de ces diverses dépenses, Notre-Seigneur m'ordonna de m'adresser à son serviteur, M. Dupont, et de lui dire que le saint enfant Jésus lui demandait cette œuvre

de charité comme la dîme des biens qu'il lui avait donnés, et que cette œuvre lui serait fort agréable. Je dis alors à ce divin Sauveur : « Si vous vouliez me promettre quelque « bien pour lui, ou du moins quelque grâce pour sa fa- « mille. » Notre-Seigneur me répondit : « *Son amour est assez « grand pour me rendre ce service sans qu'il soit besoin qu'on « lui promette des grâces afin de l'y engager,* et, pour cet « amour désintéressé, je le récompenserai plus magnifique- « ment dans le ciel ; quant à vous, faites cette commission « comme étant ma petite domestique ; ne craignez point de « demander pour moi. » On peut penser avec quel empressement M. Dupont répondit à l'appel qui lui fut fait. En cela, comme en toutes ses œuvres de piété et de charité, le serviteur de Dieu se montra digne de l'éloge que Notre-Seigneur se plaisait à faire de son généreux amour ; digne aussi du religieux intérêt que la bonne sœur portait à lui et à sa famille. Elle professait pour ce pieux laïque la plus haute vénération et prenait part à tout ce qui l'intéressait. Ainsi, l'année que Henriette devait faire sa première communion, son père se préoccupait beaucoup pour elle de la préparation nécessaire à une si sainte action. La sœur lui écrivit à ce sujet une lettre que nous citerons en partie, parce qu'elle peint la délicatesse et l'élévation des sentiments dont cette âme d'élite était animée à l'égard de M. Dupont et de sa fille.

« J'accepte avec grand plaisir, lui dit-elle, la proposition d'adresser tous les jours au très saint enfant Jésus la touchante prière que vous nous avez envoyée pour votre chère enfant, afin qu'il dispose son jeune cœur à le recevoir avec les dispositions les plus parfaites. »

Cette « touchante prière » dont parle ici la sœur Saint-Pierre, nous la retrouvons copiée de la main de M. Dupont au dos d'une petite image bénite par Grégoire XVI et envoyée de Rome par Mme Barat en 1843. L'enfant Jésus y est représenté tenant une colombe dans ses mains, assis au milieu des lis, avec cette inscription : « *Christus Dominus per*

sanctam communionem in conscientia pura receptus : le Seigneur Jésus reçu par la sainte communion dans une conscience pure. » La prière s'adresse à Jésus enfant. D'où M. Dupont l'a-t-il tirée? nous l'ignorons. Mais on comprend comment, à l'occasion de la première communion de sa fille, l'idée lui est venue de la faire réciter à la pieuse carmélite.

« Je suis bien indigne, continue celle-ci, de ce très saint message auprès de l'Enfant-Dieu. Mais je prierai Marie et Joseph d'offrir ma prière et de présenter cette chère enfant au saint enfant Jésus comme épouse, afin que le jour de sa première communion soit comme le jour de ses fiançailles avec l'Époux céleste.

« Monsieur, permettez-moi de vous faire une demande au nom de l'enfant Jésus : c'est de vouloir bien lui offrir trois bougies que je ferai brûler en l'honneur de la sainte Famille, pour obtenir l'accomplissement de vos désirs. Ce divin Enfant aime beaucoup les petites illuminations ; il accorda à cette innocente et simple dévotion une très grande grâce à la sœur Marguerite du Saint-Sacrement. Notre très bonne et très révérende mère nous a déjà donné plusieurs fois moyen de faire cette petite dévotion ; mais, dans ce moment, je suis très pauvre [1]... » Le père d'Henriette ne manqua pas de satisfaire ce naïf et pieux désir, qui s'accommodait si bien avec les intentions de son cœur paternel.

Citons encore une lettre que la bonne carmélite écrivait au saint homme, en date du 26 juillet 1845, pour lui demander un livre de piété sur la divine Eucharistie : « Notre révérende mère, dit-elle, vous prie de vouloir bien me procurer un livre dont elle croit que l'intitulé est *Triomphe de Jésus-Christ au saint Sacrement.* Elle ne sait en quel endroit, durant notre délogement, a été ramassé celui qu'elle avait. » — « Comme je n'ai pas assez d'amour, ajoute l'humble sœur, je désire en obtenir à quelque prix que ce soit ; j'espère

[1] 4 juin 1844.

trouver dans la lecture de ce livre de quoi m'enflammer d'amour pour Jésus au très saint Sacrement. »

Les relations de M. Dupont avec le Carmel, on le voit, étaient familières et intimes. A l'époque du « délogement » dont on vient de parler, quand les carmélites furent transférées de la rue des Terrasses à la rue des Ursulines, M. Dupont, avec la complaisance et le dévouement d'un bienfaiteur et d'un ami, se fit leur homme d'affaires, et, pour ainsi dire, leur domestique, allant et venant d'une maison à l'autre, transportant dans ses bras les statues et les objets fragiles. Il prêta sa maison, en attendant leur installation définitive, pour recevoir en dépôt ce qui avait rapport au service de leur chapelle; les vases sacrés et les plus précieux reliquaires de la communauté restèrent quelque temps dans son salon, précisément au lieu même où se trouve actuellement l'oratoire de la Sainte-Face.

Une autre preuve de l'intimité et de la délicatesse de ces relations se trouve dans une lettre de cette époque écrite par M. Dupont à une des carmélites, et qui commence par cette prière : « Sainte enfance de Jésus! faites que chacun ne songe plus qu'à devenir enfant pour vous ressembler et avoir part avec vous! » — « Je suis, dit-il, plus confus que je ne saurais dire des témoignages de bienveillance dont madame la prieure accable un pauvre malheureux de mon espèce. Toujours est-il que je m'efforce d'en être reconnaissant, afin de me rendre, autant que j'en aurai la possibilité, de moins en moins indigne de toutes ses bontés et complaisances pour moi. » La sœur à qui il écrit lui avait envoyé quelques objets de piété : il l'en remercie délicatement. « S'il est permis, dit-il, de placer une relique dans un scapulaire, je ne me séparerai plus jamais de celle que vous avez bien voulu me transmettre. Elle me sera toujours bien précieuse. » Et encore : « Je vous remercie infiniment de la pieuse image qui représente la vénérable sœur Marguerite du Saint-Sacrement. Il faudra que nous avisions au moyen de la multiplier, et si le travail des dessins de pèle-

rinages réussit, la chose ne sera ni difficile ni coûteuse. » C'était l'époque où il s'occupait du livre des *Pèlerinages de la Mère de Dieu.* Une religieuse du Carmel lui avait fourni des documents sur une « chapelle de la Prairie », dont nous ignorons la situation. « Elle pourrait, dit-il, fournir un petit article de pèlerinage; mais comme les détails manquent un peu et qu'il serait très intéressant qu'on pût faire mention du retour de la sainte image de notre bonne Mère dans son ancien patrimoine, nous ferons peut-être bien d'attendre le résultat des démarches que les pieux et zélés propriétaires de la chapelle ont l'intention de faire, avant de passer outre. » — Il ajoute gaiement : « Ci-joint trois petites bougies en l'honneur de Notre-Dame de Toutes-Vertus, pour obtenir le succès de la sainte entreprise; peut-être que par ce moyen la victoire coûtera moins cher. »

Dans une de ses courses de pèlerin, M. Dupont, nous ne savons en quel endroit, avait rencontré la statue de Notre-Dame de Toutes-Vertus; il en avait gardé pour ce vocable de la sainte Vierge une dévotion spéciale qu'il faisait partager aux religieuses du Carmel, et, dans cette intention, il leur envoyait de temps en temps de petits cierges peints de diverses couleurs, faisant ainsi allusion au mot du Psalmiste qu'on applique aux privilèges et aux vertus de la Reine du ciel : *Circumamicta varietatibus.*

Comme chez lui la charité et la piété s'alliaient toujours, il raconte dans la même lettre, en termes légèrement voilés, la religieuse aumône faite par lui à l'église Notre-Dame-la-Riche : « Voulez-vous avoir la complaisance de dire à madame la prieure que le calcul qu'elle a daigné faire pour l'encens eût été juste, si, hier soir, je n'avais pas eu occasion d'entrer à La-Riche au moment où la foule en sortait? L'idée me vint que l'occasion était bonne, et ne trouvant pas M. le curé (M. Alleron, supérieur des carmélites), qui était déjà dans son confessionnal, je remis un *paquet* au suisse, lui disant bien sommairement notre intention. Le bonhomme comprenait assez mal ce que je voulais lui dire pour que je

crusse prudent de ne pas m'étendre longuement avec lui. — Le divin Auteur de toute bonne pensée aura compris ce que je devais dire. Qu'il ait pour agréables tous les vœux qui sortent dans ce moment des cœurs qui lui sont dévoués! — Si donc madame la prieure veut bien en remettre trois paquets de même grosseur chez les sœurs de la porte, je les prendrai prochainement. » Ce genre d'aumône de sa part consistait à donner des paquets d'encens que les carmélites de Tours s'étaient chargées de placer au profit et pour le soutien d'une de leurs maison pauvres. Le généreux laïque achetait et payait l'encens, et il le distribuait ensuite aux églises et aux chapelles, dévotion pleine de symboles pour lui et qui était fort de son goût.

Un autre mot de confidence pour la révérende mère Marie de l'Incarnation, la prieure du Carmel, indique que les questions des divines Écritures et de la sainte liturgie faisaient fréquemment le sujet des pieux colloques de ces amis de Dieu. « Veuillez dire, s'il vous plaît, à madame la prieure que j'ai trouvé, non sans une grande joie, dans un commentaire sur le psaume *Miserere,* que « l'hysope était trempée « dans de l'eau où l'on avait fait couler le *sang* d'un passe- « reau, avant qu'on s'en servît pour purifier les victimes ».

La lettre finit par ce *post-scriptum*, nouveau témoignage de l'humilité du serviteur de Dieu : « Si je ne vous ai pas demandé vos bonnes prières, c'est que je compte sur l'assistance de mon bon ange, pour dire aux vôtres, mes bonnes sœurs, qu'il y a en dehors de votre enceinte sacrée de pauvres misérables qui ont bien besoin que vous leviez vos bras au ciel pour eux. »

Tandis que cet ami du Carmel était le plus fortement préoccupé de ce qui se passait à l'intérieur du cloître au sujet des révélations faites à la sœur Saint-Pierre, la pieuse sœur elle-même ne cessait, depuis 1843, de demander à Dieu dans le silence de la prière qu'il daignât choisir ses instruments pour l'accomplissement des desseins dont il l'avait rendue dépositaire; car elle, petite et pauvre reli-

gieuse, ne pouvait absolument rien et désirait ardemment rester toujours ignorée dans « la place obscure qui convenait à sa vocation et plus encore, disait-elle, à son insuffisance et à son incapacité ». Survint alors en France un événement miraculeux de la plus haute importance pour la Réparation, et qui, dans la pensée de M. Dupont, se rattachait très étroitement aux manifestations divines faites au Carmel de Tours.

Laissons-le s'expliquer lui-même à cet égard :

« En 1846, dans les premiers jours de septembre, à la veille de partir avec ma famille pour Saint-Servan, en Bretagne, j'allai prendre les commissions de madame la prieure du Carmel, qui avait des parents à Saint-Malo. Je fus obligé d'écrire la liste assez longue des commissions qui m'étaient données. Nous nous entretînmes ensuite de la sœur Marie de Saint-Pierre. — Voici ce qu'elle vient de me dire, ajouta la révérende mère (et comme, au même instant, je me trouvai un crayon à la main, j'écrivis ce qui suit) : « Notre-Seigneur m'a dit : Ma Mère a parlé aux hommes de ma colère. Elle veut la fléchir, elle m'a montré son sein et m'a dit : Voilà le sein qui vous a nourri, laissez-lui répandre des bénédictions sur mes autres enfants; et alors elle est descendue pleine de miséricorde sur la terre : ayez donc confiance en elle. » — « Je mis ces lignes dans mon livre de prières, continue M. Dupont, et je n'y pensai plus. Ne me trouvais-je pas devant un langage mystérieux où le passé se confondait avec le présent et le futur ? Je me contentai donc de me maintenir d'une manière un peu vague dans la conviction où j'étais depuis longtemps que la sœur était confidente de Notre-Seigneur. Cette conviction prit un nouvel essor lorsque, le 22 octobre de cette même année, je reçus la copie de la première lettre de M. le curé de Corps relative à l'apparition de la très sainte Vierge à la Salette le 19 septembre. » — M. Dupont vit là une confirmation des paroles de la sœur Saint-Pierre qui semblaient annoncer cette apparition; et faisant une copie de la note qu'il

avait prise à ce sujet au parloir du Carmel : « Je me hâtai, dit-il, de l'expédier à M. le curé de Corps, qui ne tarda pas à m'écrire : « Dès le premier jour j'ai cru, aujourd'hui je crois double!... » — La première lettre de M. le curé de Corps me parvint le 22 octobre, au moment où le tocsin signalait aux habitants de Tours la désastreuse inondation de 1846. Or, la sœur du Carmel l'avait annoncée peu de jours auparavant. »

Tel est le récit de M. Dupont. Lorsqu'il entendit parler de l'apparition de la sainte Vierge à la Salette, il n'en fut pas étonné : dans sa pensée, il existait une liaison intime entre cet événement et les communications accordées à la sœur Saint-Pierre, et il écrit :

« Il est touchant, plus qu'on ne peut penser et dire, de voir en même temps notre auguste Mère confier à de pauvres petits enfants les amertumes de son cœur maternel ! N'est-il pas suffisant qu'elle ait été arrosée du sang de son divin Fils sur le Calvaire? Faut-il aujourd'hui qu'une génération impie, le blasphème à la bouche, rappelle les affreuses stations des rues de Jérusalem ? Mais que deviendrons-nous, si Marie ne peut plus retenir le bras de Jésus?... »

Le récit de la miraculeuse apparition communiqué de première main par M. Dupont aux carmélites de Tours fit sensation parmi elles, on le comprend. Avec leur saint ami, elles regardèrent ce fait comme une confirmation éclatante donnée à l'œuvre réparatrice que la sœur Saint-Pierre réclamait. La mission confiée aux bergers de la montagne était évidemment identique à celle de la fille du cloître. Aussi, en parlant des petits pâtres instruits par la sainte Vierge, la sœur les nommait *ses deux petites trompettes;* et elle rendait au Seigneur à leur sujet de vives actions de grâces.

Ses continuelles et ferventes prières avaient sans doute contribué à obtenir cette première manifestation de la divine miséricorde. Maintenant la cause réparatrice avait sa tribune permanente, son autel visible : c'étaient les sommets

bénis de cette montagne des Alpes que la Mère de Dieu avait touchée de ses pieds et si solennellement consacrée par sa présence. D'un autre côté, comme on l'a vu, la Providence s'était servie d'un illustre évêque pour imprimer une forme régulière à l'œuvre de la Réparation; l'Église l'avait adoptée, recommandée, enrichie de faveurs spéciales. Lors donc qu'elle apprit l'érection canonique d'une archiconfrérie, la pieuse sœur, pleine de joie, s'écria: « Ma mission sur la terre est achevée, je vais mourir. » C'était vrai. Elle mourut le 8 juillet 1848, s'offrant comme une victime pour le salut de la France. Elle avait trente et un ans.

M. Dupont assista à ses obsèques et conduisit sa dépouille mortelle au cimetière de Saint-Jean-des-Coups[1]. Dès lors, une de ses pratiques fut d'aller souvent prier sur la tombe de cette sœur vénérée et de veiller à son entretien. De la tombe de sa fille Henriette, décédée six mois auparavant, il allait à celle de la carmélite, et leur recommandait à l'une et à l'autre toutes les affaires qui l'intéressaient. « Car, nous fait remarquer un de ses amis, M. Dupont avait au plus haut degré le culte des morts, et surtout une très grande confiance dans le crédit qu'il croyait que Marie de Saint-Pierre devait avoir au ciel. Il envoyait fréquemment prier au cimetière Saint-Jean les personnes qui venaient de loin lui confier leurs besoins. » En y allant un jour lui-même, il disait à un prêtre qui l'accompagnait: « C'est là un de mes secrets, de m'adresser à ces saintes âmes pour obtenir quelque grâce de Dieu. » Aussi sous son impulsion la tombe de l'humble sœur recevait-elle de nombreuses visites.

Ce fut avec un véritable transport d'admiration qu'il lut la notice nécrologique publiée, selon l'usage du Carmel, sous forme d'une circulaire qu'on envoya à toutes les maisons

[1] Ancien cimetière situé à quelques pas du mur romain qui servait autrefois de rempart à la ville. Le nom de Saint-Jean-*des-Coups* lui vient, croit-on, de la défaite sanglante que subirent les Normands, au IXe siècle, à l'aspect des reliques de saint Martin apportées de la cathédrale sur le rempart.

de l'Ordre. — « *Sit nomen Domini benedictum!* écrit-il à la Mère prieure. Nous touchons, je crois, à la réalisation des vœux de la vénérable sœur, apôtre de l'œuvre réparatrice. Il est impossible que la circulaire ne produise pas un grand effet dans le monde chrétien, et le monde chrétien s'occupera à demander grâce et miséricorde. Que Dieu en soit béni et son saint nom glorifié à jamais! » Et il réclame un certain nombre d'exemplaires pour les envoyer à des amis.

Afin de témoigner davantage toute sa vénération pour la mémoire de cette servante de Dieu, il se chargea d'acheter le terrain de sa tombe; il fit les démarches nécessaires et obtint en son nom et à ses frais une concession trentenaire, dont il remit à la communauté l'acte daté du 27 septembre 1854.

« Mais, disait-il, Dieu peut faire plus encore pour glorifier sa fidèle servante. Il faudrait, dans une circonstance que lui seul connaît, une translation du cimetière au Carmel. » — Ce pieux désir ne tarda pas à se réaliser. Trois ans après, le cimetière ayant été transféré hors la ville, M. Dupont saisit cette occasion de faire exhumer les restes pour les restituer au monastère. Le 13 novembre 1857, anniversaire du jour où la sœur était entrée en religion, dès le grand matin, il accompagnait M. Toffier, inspecteur des cimetières, pour procéder à l'ouverture du tombeau. Un coffre en bois de noyer, doublé de zinc, avait été préparé; M. Dupont, avec les soins les plus minutieux et un religieux respect, y déposa les ossements, faisant recueillir jusqu'aux moindres débris; et, à la grande joie de la Mère prieure et de toutes ses religieuses, il obtint de l'autorité compétente que ces précieux restes fussent déposés à l'intérieur du monastère, dans la salle du Chapitre, où ils sont encore.

CHAPITRE IX

LA SALETTE

Avec la foi qui le caractérisait et ses idées sur la nécessité de la Réparation, M. Dupont ne douta pas un instant du fait miraculeux de la Salette. Dès les premiers jours, d'ailleurs, comme il le raconte lui-même, quelques faits arrivés à sa connaissance personnelle vinrent lui prouver la vérité des menaces sévères faites à la France sur la sainte montagne.

« Pendant le voyage en Bretagne dont j'ai parlé, dit-il[1], il m'avait été donné de constater l'invasion subite de la maladie des pommes de terre, maladie singulière et sinistre, qui, dans une nuit, faisait passer du vert au noir des champs immenses. Il fut immédiatement défendu par les autorités de faire un usage alimentaire de cette production avariée, soit pour les hommes, soit pour les animaux.

« Je revins à Tours le 16 octobre; on y parlait du renchérissement du pain, et le mot de « famine » s'articulait; et j'en connus la cause pendant une visite que je fis au commencement de novembre à Mme d'Entraigues, femme du préfet de cette époque. L'affaire pour laquelle je m'étais rendu à la préfecture étant terminée, je parlai du grand fait de l'apparition aux petits bergers et du blé qui devait pourrir. A ce mot, Mme d'Entraigues s'écria : « Ceci m'explique la

[1] Documents manuscrits de M. Dupont, déjà cités.

« lettre que je viens de recevoir du curé de ma paroisse du « Berry... « Madame, m'écrit-il, suivant l'ordre que vous « m'aviez donné, j'ai pris ce matin la clef de votre grenier « d'abondance, pour faire une distribution aux gens qui souf- « frent de la disette ; mais j'ai la douleur de vous annoncer « que *tout le blé* est pourri : il n'y a pas un seul boisseau de « bon. » — Était-ce une preuve suffisante ? Mme d'Entraigues, qui avait la foi, crut facilement au récit de M. le curé de Corps, sans attendre d'autre affirmation. »

M. Dupont ajoute : « Ces preuves de la Salette, prises à Tours même, fortifient indirectement au moins la valeur des paroles de la sœur Saint-Pierre. C'est plus que suffisant pour ceux qui croient au surnaturel. »

Dès lors, il entretint des relations suivies avec le curé de Corps et accueillit avec le plus vif intérêt tous les récits qui lui arrivaient de la sainte montagne. Il fut un des premiers à faire ce pèlerinage qui devait avoir une si grande influence sur l'esprit catholique en France. Il le fit en compagnie d'un vénérable prêtre de Grenoble, M. Dombey, actuellement aumônier des Carmélites de Vienne, à qui nous empruntons le récit suivant :

« Nous étions au mois de juillet 1847, l'année qui suivit l'apparition. Nous ne trouvâmes que deux cabanes sur la montagne. Nous étions au nombre de cinq au départ de Corbelin... N'ayant pas alors de chemin de fer, nous voyagions en patache, et le bon *frère pèlerin*, que nous appelions ainsi, car nous nous sentions en famille, profitait de tout ce que nous rencontrions sur la route pour nous parler des choses de Dieu et en embaumer nos âmes... A l'exemple de saint François d'Assise, il se servait des créatures pour s'élever au Créateur... La prière, les oraisons jaculatoires faisaient le condiment de sa conversation si pieuse et si édifiante. Ayant rencontré sur notre route un château où un membre de la famille qui l'habitait avait obtenu une guérison miraculeuse, le bon M. Dupont se mit à dire : « Faisons une prière d'actions de grâces pour remercier Dieu de la faveur

accordée à cette personne miraculeusement guérie. » Puis il nous racontait lui-même d'autres merveilles de grâce dont sa mémoire était richement fournie. Je ne puis dire toute la joie et la pieuse allégresse qui remplissaient nos âmes durant ces fervents entretiens.

« Nous arrivâmes heureusement à Grenoble, puis à Corps, où nous fûmes reçus par les sœurs de la Providence. C'est chez elles qu'étaient placés les deux petits enfants de l'apparition. Il nous fut permis de bien les voir et de les interroger à notre aise. Les sœurs avaient beaucoup de peine à leur apprendre leurs prières et un peu de catéchisme ; nous fûmes édifiés de leur candeur et de leur simplicité. Pendant près de quatre heures, ils gravirent avec nous la montagne de l'apparition ; il n'y avait alors que trois petites croix qui marquaient les trois stations de la sainte Vierge. Le sentier parcouru par elle était encore tout couvert de verdure. Sur les lieux mêmes, les deux petits enfants nous firent chacun leur narration ; elle était telle qu'ils l'ont toujours faite, ayant été chargés par la très sainte Vierge de faire passer toutes ces choses à son peuple. »

Nous savons par M. Dupont lui-même qu'il interrogea minutieusement les enfants ; et en cela comme en toutes les choses surnaturelles dont il s'occupait, il fit preuve d'une extrême prudence : il examina les lieux, il questionna Mélanie. « J'insistai beaucoup, dit-il, pour savoir de Mélanie comment la très sainte Vierge tenait ses mains. Elles étaient complètement cachées dans ses manches, » reprit-elle en faisant un geste très significatif. Et M. Dupont en tirait cette conclusion que la main qui se cache ne donne pas ; tandis que, plus tard, apprenant les détails de l'apparition de Lourdes, où la sainte Vierge, au contraire, « ouvre ses mains, » il y voit un signe de largesse et de profusion de grâces.

« Sur la montagne, continue le narrateur précité, se trouvaient encore plusieurs autres pèlerins ; tous étaient édifiés, à l'exception d'un seul qui se disait du nombre des « opposants ».

Il était mêlé à la foule des pieux pèlerins, parmi lesquels se rencontra M. l'abbé Faivre, missionnaire de Saint-Claude. Celui-ci se mit à discuter avec le « voyageur opposant » qui cherchait à confondre les deux petits enfants par des suppositions absurdes. Au milieu de la lutte, une voix soudaine part de la foule, disant au missionnaire : « Père, prèchez-nous, prêchez-nous ! » L'opposant reprit : « Non ; il n'est pas permis de prêcher ici ; Monseigneur l'a défendu. » Le missionnaire repartit : « Si Monseigneur a défendu de prêcher ici, il n'a pas défendu d'y prier. » Alors il tombe à genoux devant la croix marquant le lieu de l'apparition, fait une belle amende honorable pour les blasphèmes et les travaux du dimanche, qui appesantissaient sur nous la divine justice... Tous nous nous prosternons, nous unissant aux sentiments et à la prière du missionnaire. Se voyant *seul debout* au milieu de la foule agenouillée, « l'opposant » confus finit par fléchir les genoux avec tout le monde. Je ne saurais vous peindre la joie des pèlerins, surtout celle de notre cher M. Dupont ; il félicita le missionnaire de sa foi et de son courage ; ils se promirent de s'écrire et d'entretenir désormais leur union et leur zèle pour les œuvres de Dieu. »

A propos de « l'opposant », nous citerons, sur le rapport de M. Dupont lui-même, une réponse remarquable de Mélanie. Après le récit de la petite bergère, l'opposant terminait ses objections en disant : « On ne comprend rien à tout cela, » et Mélanie de répondre : « Monsieur, comprenez-vous les mystères ? — C'est soufflé, s'écrie le Monsieur. — Dites plutôt, reprit M. Dupont, que c'est inspiré. »

Reprenons le récit du narrateur.

« Sur cette montagne encore, dit-il, les pieux pèlerins furent édifiés de l'humilité et de la foi du saint M. Dupont. Que de baisers il donnait à cette terre bénie ! Il fallait le voir se traînant à genoux dans le sentier parcouru par la très sainte Vierge, y collant ses lèvres et son front, arrachant le vert gazon comme un précieux souvenir, recueillant les petites pierres, buvant délicieusement à la fontaine qui,

étant à sec le jour de l'apparition, n'a plus cessé de couler, et dont l'eau a été transportée dans tous les coins de l'univers pour y faire des prodiges par la protection de Marie !... Combien nos moments passés sur la montagne furent précieux et courts ! Tous les pèlerins en jubilation s'aimaient, s'entretenaient comme de vieilles connaissances et comme des frères... On ne quitta ces lieux qu'en versant des larmes de bonheur ! Nous descendîmes de la montagne comme les apôtres du Thabor, et le *bon frère* me dit : Écrivez sur le carnet : « Et le pèlerin qui a fait cent quatre-vingts lieues a dit : Je reviendrai... » Plus tard, lui écrivant quelquefois à Tours, je lui rappelai sa promesse ; mais il me répondit qu'il était le *pèlerin embourbé* et le *valet de la sainte Face*, qu'il n'était plus maître de lui.

« M. Dupont, dans ce pèlerinage, se lia d'amitié avec le digne M. Melin, curé de Corps, devenu plus tard chanoine ; ils ont été assez longtemps en correspondance. De Corps, le cœur tout embaumé, nous prîmes le chemin de Corenc ; là encore nous fûmes bien reçus. M. Dupont était toujours le héros de nos pieuses fêtes. Il édifiait, il *étonnait même* par son langage si chrétien ; on le regardait comme un véritable apôtre. La supérieure générale fit réunir la nombreuse communauté dans la salle des conférences, et le saint monsieur, pendant presque deux heures, édifia, *ravit* son auditoire par ses pieux entretiens... On s'est souvenu pendant longtemps de son passage.

« De Corenc, la pieuse caravane s'achemina vers la Grande-Chartreuse. Nous fîmes une halte chez un de nos bons amis, M. Sibillat, curé de Coublevie ; nous fûmes bien traités par lui, et, à son tour, il se montra heureux de nous voir et surtout de faire la connaissance de M. Dupont, qui fut pour lui aussi un sujet d'édification.

Nous partîmes ensuite pour la Grande Chartreuse. Ces grands bois, ces rochers, ces grottes profondes, mais surtout la vie pénitente des anges de la solitude parlaient au cœur de notre *pieux pèlerin*, qui les voyait pour la première

fois... Il savait égayer son monde, même aux dépens de l'amour-propre, par de piquantes plaisanteries. Prêtant, par exemple, l'oreille au chant des merles dans les bois, il disait gaiement qu'il était le « pèlerin sifflé... »

« Je regrette, ajoute le naïf narrateur, de n'avoir pu retenir ses charmantes conversations, déjà si éloignées de nous, et que le temps a emportées sur son aile rapide... »

On voit par ce récit quel parfum d'édification M. Dupont répandit autour de lui dans le cours de ce voyage. Ses qualités aimables et ses éminentes vertus furent admirées de tous ceux qui purent le voir de près. M. Orcel, supérieur du grand séminaire de Grenoble, demandait souvent des nouvelles de ce « bon chrétien du premier siècle ». Et M. le curé de Corbelin écrivait : « Depuis ce dimanche d'heureuse mémoire où il me servit la messe, j'ai beaucoup plus de dévotion au très saint Sacrement de l'autel. »

Ce voyage donna occasion à M. Dupont de connaître et de voir le saint curé d'Ars. L'entrevue de ces deux serviteurs de Dieu fut remarquable. Elle rappelle assez bien celle de saint Dominique et de saint François d'Assise. M. Dupont raconte lui-même qu'il avait fait le voyage dans le but d'avoir un entretien avec M. Viannay, pour lequel il professait depuis longtemps une grande vénération. Mais comment l'aborder à travers la foule des étrangers rangés sur deux haies et se pressant sur son passage à sa sortie de l'église ? Tout à coup le curé d'Ars aperçoit le pèlerin de Tours, qu'il ne connaissait pas, qu'il n'avait jamais vu. Il s'arrête, va droit à lui, le contemple quelque temps d'un regard doux et profond ; puis souriant, levant les yeux et joignant les mains : « O mon cher ami, lui dit-il, qu'il sera bon de nous trouver un jour dans le ciel et de chanter les louanges de notre Dieu ! » — « Il ne m'en fallut pas davantage, ajoutait gaiement M. Dupont; je me retirai content, gardant dans mon cœur la bonne parole du saint curé. » — « J'ai vu, disait-il quelques années plus tard, M. le curé d'Ars en 1847. Il y avait longtemps déjà qu'il était en grande vénération.

A cette époque on pouvait lui donner près de quatre-vingts ans; et, d'après une notice que j'ai lue, le saint prêtre en aurait eu dix de moins. J'ai sa vie et un livre de lui sur les souffrances et la croix (1857).—Dans les derniers temps, en 1873, il « se souvenait avec reconnaissance d'avoir eu la consolation d'assister à sa messe et de communier de sa main ».

M. Dupont revint de la Salette de plus en plus convaincu et pénétré des preuves qui établissent la vérité de l'apparition. On en jugera par l'extrait suivant d'une lettre écrite à un de ses amis, capitaine de frégate.

« Il y a quelques semaines, dit-il, pour me trouver en position de répondre à certaines difficultés présentées par des *non croyants*, j'ai fait le pèlerinage de la montagne, désormais glorieuse, où Marie s'est visiblement montrée à deux pauvres enfants. Je me suis trouvé si bien renseigné sur le fait principal et ses accessoires, que ma conviction dès lors s'est formée. » — Parlant d'abord de l'enquête ecclésiastique ordonnée par Mgr de Grenoble pour constater l'existence de la fontaine miraculeuse, il continue : « Le pays entier dira : Cette fontaine n'a jamais eu d'eau qu'à la fonte des neiges, au printemps, et depuis le 19 septembre dernier elle coule sans interruption !... Tout le pays a été converti en voyant cette eau appuyer la prédication des deux bergers. C'est un fait patent. Déjà les faits parlent si haut que, sans attendre le retour des deux prêtres enquêteurs, Mgr de Grenoble permet que l'on célèbre le saint sacrifice sur la montagne au lieu de l'apparition, et M. l'abbé Combalot a obtenu la permission de prêcher à la grande foule qui s'y rendra, et dont le nombre, croit-on, dépassera cinquante mille. Mgr de Grenoble a déjà reçu cent mille francs pour la construction d'une église. »

A l'appui de cette preuve d'autorité il apporte le témoignage des enfants, dont il dépeint ainsi le caractère. « Quand on a le bonheur de voir ces chers privilégiés de Marie, on peut se passer des raisons précédentes et des miracles de

guérisons corporelles ou spirituelles opérées par l'eau de la Salette. Un petit garçon qui avait onze ans et une petite fille de quinze ans; tous les deux sans la moindre teinte d'instruction, sans pratique religieuse; pauvres outre mesure; le père et la mère de Mélanie ont sept autres enfants et demandent l'aumône; Maximin est tout aussi mal partagé de ce côté... Depuis deux ans, Mélanie était en location à la Salette pour garder les bestiaux. Depuis deux jours, Maximin y avait été envoyé, et tous les deux dans deux fermes différentes. La montagne de l'apparition est à une heure et demie de chemin au-dessus de tout pays cultivé. Lorsque les enfants descendirent de la montagne avec leurs bestiaux, ils racontèrent tout de suite ce qu'ils venaient de voir et d'entendre. Des menaces d'abord, puis de l'argent pour obtenir leur silence; efforts inutiles, et depuis onze mois révolus, toutes les séductions, toutes les ruses, toutes les menaces sont journellement venues se briser contre l'imperturbable indépendance de ces enfants, que l'esprit de Dieu anime sans contredit, lorsque, sans montrer le moindre embarras et sans jamais laisser voir la plus légère satisfaction d'avoir confondu leurs interlocuteurs, ils répondent aux questions les plus épineuses. Ne s'inquiétant nullement du résultat de leur mission, ils deviennent l'un et l'autre de très pauvres petits paysans, aussitôt qu'ils peuvent se dégager de l'affaire. Plusieurs autres circonstances fort concluantes se groupent autour du fait principal. Peut-on, par exemple, ne pas être frappé de ce qui se passe journellement sur cette montagne, distante de quatre lieues du chemin de Corps, d'où l'on commence à gravir dans le plus difficultueux de tous les sentiers? On arrive exténué, inondé de transpiration, et la première chose que tout pèlerin fait, c'est de prendre, au risque d'une pulmonie foudroyante, plusieurs verres d'eau très froide; mais, chose extraordinaire, au même instant, le linge est séché sur le corps, on est remis de sa fatigue, et l'on fait à genoux un chemin de croix de quatorze stations dans le trajet parcouru par la sainte Vierge. Nous nous

sommes trouvés soixante personnes ensemble le 27 juillet. Mgr l'évêque de la Rochelle avait fait trois jours auparavant la consolante épreuve dont je viens de vous parler ; des processions de huit cents, douze cents, deux mille pèlerins ont éprouvé le même bonheur. »

Le pieux historien ajoute en terminant son épître : « Je ne comptais pas vous en dire si long, et j'ai regret d'en dire si peu. Mon volume partira sous la sauvegarde de quelques médailles de saint Benoît... Je joins à cet envoi une petite bouteille d'eau de la Salette. Il vous sera peut-être donné de savoir par expérience combien elle est efficace[1]... »

Il avait une grande confiance dans l'efficacité de cette eau miraculeuse. Il en expédiait par petites fioles à ses amis. Dans ses lettres, il raconte les miracles qu'elle a opérés. « Nous avons souvent, écrit-il, des preuves de l'efficacité de l'eau de la Salette. Je m'appuie plus là-dessus que sur toute autre chose pour avoir confiance dans l'avenir. »

« Je vous dirai, écrit-il à un autre, que l'eau de la Salette continue à faire des prodiges. Un fait qui s'est passé ces jours derniers à l'occasion de la maladie d'une jeune femme fort pieuse, pourrait à lui seul lever tous les doutes, au moins de l'esprit des gens de bonne volonté. Au point d'évidence où la chose est arrivée pour moi, par suite de toutes les guérisons obtenues par l'usage de cette précieuse eau, j'éprouve une sorte de malaise en apprenant que des âmes qui étaient à même d'acquérir la conviction de la vérité se posent en adversaires des petits enfants. En un mot, je crains pour les Goliath. »

L'année qui suivit son pèlerinage, en 1848, au milieu des agitations politiques de l'époque, il écrit gaiement à un de ses amis : « Adieu, je me rends au poste de la garde nationale. Heureusement qu'il est permis d'emporter avec soi quelques petites fioles d'eau de la Salette. Un de mes confrères à qui j'en avais donné une, a éprouvé toute la puis-

[1] A M. Le Bobinec, 16 août 1847.

sance de cette eau sur son fils, quelques jours après. » Il en avait toujours chez lui une provision; et de temps en temps, sur sa demande, on lui en expédiait des bouteilles qui lui arrivaient à pleines caisses.

Longtemps il continua ses relations par écrit avec les pèlerins qu'il avait eus pour compagnons de voyage, surtout avec une intelligente et pieuse demoiselle, nommée Louise Dupont, qui n'était pas sa parente, mais qui avait longtemps demeuré à Tours chez Mme Aimée Combes, où M. Dupont l'avait connue; il l'appelait « sœur », probablement à cause de la similitude de nom, et elle lui écrivait souvent. Huit ans après, répondant à une de ses lettres : « Ma bien chère sœur, lui dit-il, votre lettre eût été capable de ressusciter tous mes vieux souvenirs du pieux pèlerinage, si le temps avait pu les faire mourir. Le silence que je garde, ma stagnation ici, sont choses forcées; et, par conséquent, je voyage en esprit pour me dédommager. Voilà la part du pèlerin décrépit, qui n'attirerait même plus les impertinents sifflets des merles de la Chartreuse, s'il lui était permis de reprendre son ancien métier.

« Comme tout vient à point! et combien je remercie mon bon ange de m'avoir mis à même de faire connaissance avec les dignes sœurs de Corbelin et de Corenc, de gravir la sainte montagne et de s'y être pris de telle sorte que je puis, d'ici, vivre par la pensée au milieu de tous ces pieux souvenirs qui sont daguerréotypés dans mon cœur! C'est un vrai tableau, où mes yeux se portent sans qu'il leur soit permis d'y rien toucher, et, vous prenant pour guide, je ne permets à mon imagination de travailler que sur la sainte montagne où notre pauvre tente s'est noyée dans les fondations du sanctuaire élevé à la gloire de Marie et dans les constructions réservées à nos héritiers pèlerins. Et pourtant, lorsque nous baisions ensemble cette terre sacrée, j'avais bien dans la pensée de revenir y chercher les traces de Marie! Voilà le résultat de cette promesse... Dieu seul est le Maître. D'ailleurs, souvent je me prends à considérer que je ne

mérite pas le moins du monde d'être une seconde fois favorisé aussi étrangement que je l'ai été dans mon premier voyage. »

Une autre fois, en 1852, parlant à un des pèlerins de 1847 d'une amicale invitation qu'on lui adressait pour une grande solennité qui devait avoir lieu à la Salette : « Hélas! dit-il. je ne suis pas digne d'aller faire foule sur la sainte montagne. J'y serai par la pensée et je m'y retrouverai avec vous, avec mes frères et sœurs et ce zélé abbé Faivre, et je recommencerai mon chemin de Croix au milieu des acclamations et des cris de joie qui vont saluer Marie, la réconciliatrice du monde avec le Ciel. Puis, le soir, réunis aux pieds de Notre-Seigneur, à l'adoration nocturne avec tous nos confrères, nous lui rendrons grâces, et pendant la nuit nous le prierons aussi pour vous. »

Les anniversaires de l'apparition surtout lui étaient chers, et il les célébrait à Tours par des hommages particuliers de foi et de piété. Ainsi, il écrivait le 19 septembre 1852: « Depuis hier une belle lampe brille aux pieds de Notre-Dame de la Salette ; et par la pensée je m'unis aux heureuses âmes qui ont pu se rendre sur la sainte montagne pour fêter le glorieux anniversaire. »

Fréquemment il exprime le regret de ne pouvoir être présent sur ces lieux bénis. A M. l'abbé Dombey, il écrit, le 24 juillet 1853 : « Vous me parlez du pèlerinage de la Salette comme d'une chose aussi facile qu'il me serait doux de l'entreprendre de nouveau avec vous. Hélas! si les circonstances ne se modifient point, je serai désormais condamné à célébrer dans mon petit coin et en silence, dans la plaine de Tours, l'anniversaire de notre ascension sur la bénite montagne. Et ainsi vais-je faire après-demain, remémorant dans mon pauvre cœur tous les souvenirs de 1847, à partir de la Tour-du-Pin et finissant à Corbelin. J'ai tout cela bien présent à la mémoire, parce que, chemin faisant, mon cœur prenait des notes. » — A la supérieure des religieuses de la Visitation de Paray, il écrit en 1850 : « J'aurais eu grande

joie de pouvoir recommencer mon pèlerinage de la Salette en faisant, comme la première fois, station à Paray. Mais je ne puis pas goûter pareille jouissance cette année. Priez pour le pèlerin embourbé... »

Le « pèlerin embourbé » se dédommageait de ces privations en composant pour son usage et celui des autres des prières du genre de celle-ci : « O Marie ! m'unissant aux sentiments de foi qui conduisent à cette heure à la Salette de dévots pèlerins, je viens vous demander le soulagement de mes douleurs corporelles et les grâces spirituelles dont j'ai besoin. Permettez donc que je retire un double fruit de la neuvaine que j'entreprends aujourd'hui en me transportant par la pensée sur la montagne bénie où vous nous avez fait, par l'entremise de deux petits bergers, une sommation de tendresse et d'amour pour nous forcer à rendre au très saint Nom de Dieu la vénération qui lui est due. Vierge sainte, Mère de Jésus, que cette eau, manifestation éclatante de votre passage sur cette montagne désormais glorieuse, me soit en aide et protection ! Je vous en conjure, ô Marie, consolatrice des affligés, salut des infirmes, mère de la divine grâce ! Ainsi soit-il. »

Il se préoccupait particulièrement du sort des deux enfants qu'il avait si minutieusement interrogés et dont les réponses et l'attitude avaient fait sur lui de si favorables impressions. Quand ils furent en état de faire leur première communion, la supérieure de la communauté où était Mélanie ne manqua pas d'avertir le « pèlerin de Tours » et de lui demander des prières. « C'est le jour du Bon-Pasteur que les deux petits bergers ont fait leur première communion, écrit-il. Avertis à temps, nous avons pu nous unir d'intention à ces heureux enfants de Marie... »

Quand la santé de sa fille le préoccupe, il écrit pour qu'on la recommande aux prières des deux enfants : « J'aimerais assez, dit-il, que les deux petits enfants voulussent bien, à la même place où Marie leur a parlé, réciter un *Ave Maria* à l'intention d'Henriette, promettez-moi cela. »

Personne n'ignore que le fait de l'apparition de Notre-Dame à la Salette fit tout d'abord un grand bruit et devint un événement qui eut ses contradicteurs. La question fut aussitôt portée devant l'autorité ecclésiastique, et l'on sait comment, après une enquête juridique, Mgr de Grenoble, à qui ce droit et ce devoir appartenaient comme évêque du lieu, se prononça nettement pour le caractère miraculeux du fait. Nul ne s'intéressa plus vivement que M. Dupont à toutes les phases de cette affaire. L'approbation du vénérable prélat mit le comble à ses vœux. « Cet acte, dit-il, peut à bon droit passer pour le plus grand événement de cette année 1848, si fertile, d'ailleurs, en choses de la terre. » Apprenant le départ des députés que l'évêque envoyait au saint-siège : « Voici donc, écrit-il, que l'affaire de Notre-Dame de la Salette prend les proportions convenables. Il est temps que l'univers entier retentisse de la parole si miséricordieusement tombée du ciel sur la sainte montagne. Nous allons bien prier à l'adoration nocturne pour l'entière réussite de MM. Gérin et Rousselot à Rome. »

Il ne cessa de déplorer l'aveuglement de ceux qui « aiment mieux discuter et même nier les miséricordes du ciel que de se rendre à ses avertissements ». Il se réjouit lorsqu'il sut que Mgr de Grenoble avait conclu l'affaire de l'achat des terrains, « ces lieux bénits par l'auguste présence de la très sainte Vierge. » — « C'est, dit-il, une grande affaire contre laquelle s'insurgeaient les propriétaires en demandant un prix exagéré. Rien, désormais, ne retardera l'érection d'une chapelle votive, à laquelle tous les pèlerins pensent en priant en plein air aux abords de la sainte montagne. » M. Dupont y pensait bien lors de son pèlerinage ; car il parle dans ses lettres d'une « petite aumône recueillie au nom des pèlerins et destinée aux frais de la première messe qui sera dite », et il nous apprend que cette collecte fut « consacrée par le curé de Corps à l'acquisition d'un calice ; une souscription faite à Tours avait élevé la somme à deux cent vingt francs ».

Sous le pied du calice qui servit alors pour la première messe, on grava la date du 19 septembre.

Le fait même de l'apparition réjouit sa piété et le remplit d'espérance pour l'avenir : « La visite faite aux chers enfants, dit-il, aura été reçue par tous les enfants de Marie ! Que de joie dans les âmes pures, en recevant ce nouveau témoignage d'amour de la bonne Mère des cieux ! La belle couronne qu'elle a prise avant de parler *à son peuple,* annonce que les manifestations auxquelles nous devons nous attendre seront glorieuses et non plus comme au jour de l'Incarnation petites et humbles. Le Cœur de Jésus paraît à Marguerite-Marie au milieu des flammes ; Marie étincelle de beauté à la Salette. Oh ! que ces flammes devraient échauffer nos pauvres cœurs ! que cette beauté devrait nous enflammer d'amour ! Certes, si Dieu ne nous avait pas créés pour sa gloire, il n'y aurait rien de surprenant qu'il nous laissât dans l'ornière où nous sommes étendus. Mais il nous a créés pour lui, et Jésus combat contre le loup ravissant afin de faire lâcher prise à son affreuse dent. »

M. Dupont recevait de première main et lisait avec attention tous les ouvrages qui se publiaient sur la Salette. En 1853 il en reçut un qui venait de paraître : « Il clôt, dit-il, toute discussion au regard de Notre-Dame de la Salette, victorieuse de l'enfer et qui se dispose à triompher de bien des âmes. » — « Qu'elle se hâte, écrit-il une autre fois, la miséricordieuse Mère qui supporte à peine le *bras* de son Fils ! Disons-lui avec saint François Xavier arrivant aux Indes : *Opitulare, opitulare, Domina nostra ! Quando opitulaberis?...* »

Le progrès de l'incrédulité en France à cette époque ne lui ôte rien de sa confiance dans l'avenir : « Il est bien certain que l'on correspond fort peu aux sentiments si formels de la bonté de Dieu ! Une seule chose me rassure, c'est la pensée que la très sainte et immaculée Mère de Jésus n'aurait pas accepté le message, si ces pauvres enfants de la terre n'avaient dû le recevoir que pour s'enfoncer de plus en plus dans le crime, et s'attirer une masse de fléaux destruc-

teurs. Je me prends, en conséquence, à espérer encore, et beaucoup. » — « Non, ajoute-t-il, il est impossible que les dix justes ne se trouvent pas en France, et que bientôt, — il écrivait à une catholique anglaise, — les *dix saints* ne se trouvent pas dans le pays qui en portait le nom jadis. »

La nouvelle des fêtes que l'on célébrait sur la montagne le ravissait de bonhenr et l'enflammait d'un saint enthousiasme. Il regrettait que les détails n'en fussent pas suffisamment connus. « Qu'il y a lieu de s'étonner, dit-il, que les journaux même les plus religieux gardent le silence sur la fète si magnifique du 19 septembre! *Le roi de Babylone faisait publier les miracles du Dieu de Daniel*, et les chrétiens se taisent quand il s'agit des miracles de Dieu et des amabilités de Marie!... Mais tout prouve que le bon Dieu ne laissera pas imparfaite son œuvre. »

Il était ingénieux à faire des rapprochements entre le fait de la Salette et d'autres grâces accordées au monde par la Mère de Dieu. Il en faisait jaillir, comme autant de traits saisissants, des points de vue lumineux et de pieuses pensées. Ainsi, rapprochant le fait de la Salette de celui de la médaille miraculeuse, il s'écrie : « Se peut-il que notre incomparable Mère se soit vue obligée, dans l'excès de sa tendresse pour nous, à venir elle-même en personne nous apprendre à l'invoquer par ce cri d'amour : Marie, conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous!... Des années s'écoulent, et malgré les miracles opérés par la sainte médaille que l'heureuse sœur de Saint-Vincent-de-Paul nous a fait prendre, voici que les cieux s'abaissent encore, pour que notre Mère, toujours infatigable dans son amour, vienne de nouveau nous sommer au nom de Jésus d'entrer dans une voie meilleure! »

Son amour de l'Écriture et l'étude assidue qu'il en faisait lui suggérèrent un autre rapprochement, aussi juste que touchant, entre l'apparition de la Salette et l'histoire de Joseph. Nous en trouvons les détails écrits de sa main dès les premiers temps de la miraculeuse apparition :

« Les chrétiens qui sont effrayés à la pensée des larmes versées par la très sainte Vierge à la Salette, ressemblent aux frères de Joseph quand ils le virent pleurer. Voici, en effet, ce que nous lisons dans la Genèse sur la rencontre de Joseph avec ses frères : « Joseph ne pouvait plus se conte-« nir; les larmes lui tombaient des yeux. Il élève fortement « la voix et il dit à ses frères : Je suis Joseph; mon père « vit-il encore? — Mais ses frères ne purent lui répondre, « tant ils étaient saisis de frayeur. Et il leur dit avec dou-« ceur : Approchez de moi, je suis votre frère. (Gen. XLV, 1, 2, 3, 4.) » — « Ils n'osaient; toutefois leur trouble ne résista point au second cri de Joseph : « Je suis votre frère! » Nous, enfants de Marie, plus coupables, sans aucun doute, que les fils de Jacob, nous obtiendrons également grâce, si nos cœurs se ramollissent, et si, touchés de l'immense compassion de Marie, nous répandons des pleurs de repentir et d'amour. — Joseph dit : « Approchez-vous de moi, ne « craignez pas... » Marie dit aux petits bergers : « Avancez, « mes enfants, n'ayez pas peur... »

Les fléaux inouïs qui, à diverses reprises, vinrent assaillir la France et qui semblaient réaliser toutes les menaces faites par la Vierge de la Salette, frappèrent vivement l'esprit de M. Dupont. « Les chers petits enfants, dit-il, n'ont prophétisé que trop juste, en annonçant que nous étions à la veille d'éprouver de grands sinistres s'il n'y avait pas de retour à Dieu. La famine se fait déjà sentir pour tous ceux qui n'ont pas le moyen de payer le pain à un haut prix. Et cette famine a cela d'odieux qu'elle ressemble au supplice que les païens infligeaient à Tantale. Puis, nous sommes encombrés de morts et de mourants, et il n'y a pas encore le moindre retour à Dieu!... Tous les politiques sont en émotion; ils craignent une révolution, et de fait, on en a dit assez au peuple pour l'affriander et lui donner le goût du sang et du pillage. On lui a assez dit que tout finissait à la mort, que les richesses étaient seules capables de rendre l'homme heureux... »

M. Dupont écrivait ces mots au mois de décembre 1846, peu de temps après une désastreuse inondation de la Loire, au milieu des maladies et de la cherté du pain qui en étaient la suite, deux ans avant que cette « révolution tant redoutée des politiques » éclatât sur la France et se fît sentir dans l'Europe entière.

Dix ans plus tard, à l'époque d'une autre inondation plus désastreuse encore, M. Dupont, alors préoccupé du besoin de la réparation, émettait humblement le regret que, dans les mandements épiscopaux publiés à l'occasion de ces désastres, il ne fût pas question des blasphèmes comme étant la cause des fléaux infligés par la divine justice. « Hélas ! ajoute-t-il, c'est que la pensée ne remonte pas à Notre-Dame de la Salette, et qu'on ignore généralement ce que Notre-Seigneur a dit à la vénérable sœur carmélite Marie de Saint-Pierre. » — « Je crois, dit-il ailleurs, qu'il n'y aurait rien de mieux à faire pour convertir la France et l'Europe que de lire le récit de la Salette tous les dimanches au prône, et déclarer que cette lecture ne finira qu'avec la cessation du blasphème, dont on ferait une peinture, et jusqu'à ce que la sanctification du dimanche soit généralement adoptée. Il est manifeste que l'apparition de Marie est de force à faire quitter la voie de la perdition à grand nombre d'âmes. »

Il aurait voulu voir établir une œuvre réparatrice permanente sur la sainte montagne. Cette pensée lui vint en 1858, époque où il était plus que jamais pénétré des grandes idées d'une réparation solennelle. « Il faudrait, dit-il, qu'une communauté pénitente pût, sans diminuer en rien les ressources du pèlerinage, se fonder sur la montagne dans le seul but de la réparation, laissant aux sœurs de la Providence le soin des hôtes et des missionnaires. N'aurez-vous pas vu sur le haut du Planeau une place pour la chapelle de ces héroïnes de la pénitence, qui seraient placées entre le ciel et la terre afin de crier miséricorde? Il leur faudrait un énorme beffroi, qui pût porter à une

grande distance l'appel de la prière, beffroi qui serait surmonté d'une grande croix... »

A son retour du pèlerinage, il prit soin de faire établir à Tours un sanctuaire où la dévotion à Notre-Dame de la Salette aurait son centre. La chapelle des religieuses de la Purification se présenta comme d'elle-même à sa pensée. Il portait un intérêt particulier à cette petite communauté. C'était le chanoine Pasquier, son confesseur et son ami, qui l'avait fondée en 1834, dans le but de réparer les outrages commis envers la Majesté divine par les profanations du dimanche, et de travailler, dans l'expiation et la prière, à la conversion des profanateurs. Ce but plaisait au serviteur de Dieu. Il avait déjà largement aidé de ses aumônes la récente fondation; des liens intimes de zèle et de piété existaient entre lui et la supérieure. Ce fut à son instigation et par ses conseils que celle-ci demanda à l'autorité ecclésiastique que l'humble sanctuaire (on se proposait de le reconstruire) fût placé sous le vocable de la Salette. Pour préparer les voies, M. Dupont, en 1856, fit présent à la communauté d'un tableau de l'apparition, qu'il fut permis d'exposer et de vénérer dans le sanctuaire, et qu'on plaça à côté de l'autel.

Tel est le commencement de la dévotion publique pour Notre-Dame de la Salette parmi les fidèles de Tours, et l'origine des neuvaines préparatoires qui se font chaque année à l'approche du 19 septembre. Afin de seconder et d'affermir le mouvement des âmes, il fallait une association. Le dévot serviteur de Marie le comprit. Il en conféra longuement avec de graves et pieux ecclésiastiques, et il fut résolu qu'on demanderait l'érection d'une confrérie à l'archevêque, qui était alors Mgr Guibert. Le prélat accueillit favorablement la supplique, et, par une ordonnance du 19 septembre 1857, il érigea dans la chapelle de la Purification la confrérie de Notre-Dame Réconciliatrice, qui fut un peu plus tard affiliée à l'archiconfrérie du même titre établie sur la sainte montagne. L'affluence toujours crois-

sante des fidèles aux exercices publics de la neuvaine préparatoire fit sentir le besoin d'avoir un local plus étendu. Lorsqu'on projeta la reconstruction et l'agrandissement de la petite chapelle du monastère, M. Dupont s'empressa de mettre une somme importante à la disposition de la supérieure pour l'achat du terrain. La nouvelle chapelle fut bénite et inaugurée par Mgr Guibert en 1860.

A partir de ce jour, la piété des fidèles pour Notre-Dame Réconciliatrice ne fit que s'accroître. Des réunions mensuelles furent établies pour les associés de la confrérie, et M. Dupont y assistait autant qu'il le pouvait. Il possédait une relique insigne de saint Louis : c'était une partie du crâne de ce glorieux prince, dont le zèle contre les blasphémateurs fut si grand et pour lequel, à cause de cela, il professait un culte spécial. Il voulut s'en dessaisir et enrichir de ce précieux trésor la chapelle de la Purification. Son désir eût été que la fête de saint Louis y fût tous les ans précédée d'un triduum et célébrée avec solennité. Les circonstances politiques n'ont point été favorables à ce pieux projet ; mais l'insigne relique avec la belle châsse qui la contient se voit encore sous le tombeau de l'autel, où elle atteste la prédilection du serviteur de Dieu pour ce petit sanctuaire.

D'ailleurs, la simplicité et le recueillement du lieu paraissaient lui plaire et l'attirer. Il y venait souvent entendre la messe et communier. Après la chapelle des carmélites, c'est peut-être celle de toute la ville qu'il fréquentait le plus; il ne manquait à aucune des fêtes spéciales du monastère; il s'intéressait même avec une charité toute paternelle aux moindres besoins de la maison, soit par des aumônes, soit par ces procédés délicats qui lui étaient propres.

« Ainsi, nous raconte la supérieure, peu de temps après la construction de notre chapelle, la croix de pierre qui la domine tomba subitement sur le toit, nous ne savons comment. M. Dupont étant venu à la communauté s'en aperçut

aussitôt : « C'est Satan, dit-il, qui a fait ce coup. » Il fit sur-le-champ venir le maçon, lui commanda de faire une croix semblable et d'y graver le cœur de Jésus. Tout cela fut exécuté à ses frais. »

La dévotion à Notre-Dame de la Salette avait établi entre lui et les religieuses des liens intimes qui subsistèrent jusqu'à ses derniers moments. » Peu de temps avant sa mort, écrit la supérieure, il nous fit remettre une bouteille d'eau de la sainte montagne qu'il avait apportée de son pèlerinage. Les dates y sont écrites de sa main, et, malgré le nombre des années, l'eau est parfaitement saine et pure. »

Toute sa vie, alors même qu'il était le plus fortement pénétré de la dévotion à la sainte Face, M. Dupont conserva une dévotion particulière à Notre-Dame de la Salette. Il y avait à ses yeux tant de rapports entre le visage de Jésus couvert de sueur, de crachats et de sang, et celui de Notre-Dame inondé de larmes, que, pour lui, ces deux dévotions n'en faisaient qu'une. « Notre-Dame de la Salette semble elle-même, disait-il, les avoir unies, en portant un crucifix sur la poitrine. »

La piété et la foi de ce fervent chrétien s'élevaient ainsi de ces petits détails extérieurs à de très hautes pensées pratiques. La grande idée de la réparation, et d'une réparation spéciale pour les crimes du blasphème et de la violation des saints jours, ne cessait de préoccuper son esprit. Il vit avec intérêt s'établir, à la suite de la confrérie réparatrice de Saint-Dizier, la confrérie en l'honneur de Notre-Dame de la Salette. L'une et l'autre lui semblaient avoir un but identique, celui de réparer les offenses commises envers Dieu par les blasphémateurs et par les profanateurs du dimanche. Elles ont des origines différentes, les moyens qu'elles emploient sont différents : la première s'appuie sur le fait de l'apparition de la Salette et s'adresse à Marie réconciliatrice, à la Vierge des douleurs; la seconde tire son origine des révélations faites à la sœur Marie de Saint-Pierre et prend pour moyen le culte de la sainte Face

outragée au temps de la Passion ; mais, dans la pensée de M. Dupont, ces deux œuvres peuvent marcher de front et se soutenir mutuellement. En outre, le but réparateur qu'on s'y propose est tellement grave et si bien en rapport avec les plus pressants besoins de notre siècle, qu'on ne saurait le poursuivre et s'efforcer de l'atteindre par trop de moyens à la fois. C'est ce qui explique comment M. Dupont, malgré l'attention que nous lui verrons donner presque exclusivement au culte de la sainte Face et à la confrérie réparatrice qui en dépend, s'appliqua néanmoins toute sa vie à étendre le culte de Notre-Dame Réconciliatrice honorée sur la montagne de la Salette.

CHAPITRE X

SA FILLE

I

Peu de mois après son retour de la Salette, M. Dupont eut à subir une cruelle épreuve, la plus grande de sa vie. Dieu, voulant le purifier davantage, l'élever au degré de l'union parfaite et en faire ainsi un digne instrument de miséricorde et de salut, allait, par un coup foudroyant, lui imposer le sacrifice de ce qu'il avait de plus cher au monde.

Henriette, son unique enfant, avait atteint sa quinzième année. A cet âge, la jeune fille réunissait, nous assure-t-on, les dons de la nature les plus rares et les plus séduisants. Vivant portrait de sa mère, belle, grande, quoique délicate de santé, d'une intelligence vive, prodigieuse même et bien au-dessus de son âge, elle enchantait tout le monde par l'élévation de son esprit et ses grâces naïves. Pour cela même, elle était trop souvent idolâtrée de ceux qui l'approchaient; Mme d'Arnaud surtout, sa bonne grand'mère, en avait fait son enfant gâtée et ne savait rien lui refuser, s'alarmant à l'excès au moindre symptôme de maladie ou d'indisposition. Comme il arrive d'ordinaire, Henriette abusait de cette disposition de sa vénérable aïeule; d'un caractère inégal, volontaire, elle se livrait parfois à des caprices enfantins que le père lui-même ne parvenait pas toujours à corriger; on

lui reconnaissait, malgré cela, un cœur bon et charitable, et le vif sentiment d'une piété douce et ingénue.

M. Dupont se préoccupa par-dessus tout de son éducation religieuse; elle n'avait encore que sept ans, et déjà il écrivait : « Henriette promet beaucoup, comme on dit ordinairement; elle laisse percer des dispositions peu communes, elle est d'une vivacité sans égale et comprend tout. Nous ferons tout ce qui dépendra de nous pour lui donner les plus sérieux principes de religion. La pauvre enfant répondra, j'espère, aux désirs que je forme de la voir marcher dans les voies sûres de la perfection évangélique. Il est difficile, je pense, de s'assurer de son salut en dehors d'une pareille ligne. J'ai déjà peur pour elle des dangers du monde. Le bon Dieu viendra à mon secours, j'en ai la confiance. »

Dès son arrivée à Tours, nous l'avons vu, il l'avait confiée aux soins de Mme de Lignac, qui était devenue pour elle une seconde mère. D'une nature irrégulière et parfois fantasque dans son humeur et ses goûts, Henriette exigeait qu'on suivît une marche à part pour son éducation. La trouvant accessible aux idées de foi et aux sentiments de piété qu'elle avait sucés avec le lait sous les yeux de son père, la prudente maîtresse sut habilement s'en servir, et de temps en temps elle obtenait de sa petite élève des efforts généreux et des actes exceptionnels de bonne volonté. En voici un trait charmant que la digne supérieure elle-même raconte.

« Un jour, étant encore toute petite enfant, elle me demanda pendant le carême de lui raconter l'histoire de la vie et de la mort de Notre-Seigneur. Je mis pour condition que pendant quinze jours elle serait très sage et ferait droit à toutes mes recommandations. Chaque jour elle venait me demander si elle avait été assez sage et si les quinze jours étaient bientôt écoulés. Enfin, l'heure tant désirée arriva. Je lui racontai en détail la vie, la passion et la mort de Notre-Seigneur. Cette chère enfant, pendant mon récit, était vraiment à peindre. Comme suspendue à mes lèvres, saisie

d'émotion, elle versait des larmes sincères et s'écriait de temps en temps : « Comment? comment? ils lui ont fait cela!... »

« Une autre fois, à l'âge de sept ans, elle avait entendu dans une instruction de retraite cette simple parole du prédicateur : « Mon enfant, conservez bien votre innocence, et « vous verrez ce que le bon Dieu fera pour vous ! » — Elle en fut si vivement frappée qu'ensuite elle ne se lassait point de la répéter. Le père, heureux de voir une telle impression dans sa fille, n'aimait pas moins à la redire lui-même dans l'intimité. »

Cette piété précoce, on le comprend, le ravissait; il se plaisait à la cultiver. Il inoculait lui-même à sa fille dès son plus bas âge les maximes de spiritualité dont il faisait la règle de sa vie. Henriette, d'ailleurs, ne se montrait pas insensible à de pareilles leçons; elle savait au besoin se les approprier et les faire valoir. Nous en citerons une preuve curieuse dans la petite lettre suivante, écrite par Henriette âgée de neuf ans à une de ses amies, la filleule préférée de son père et de beaucoup plus âgée qu'elle :

« Ma chère grande sœur,

« ... J'aime surtout bien les lettres qui parlent du bon Dieu, je penserai à toi pour le *Souvenez-vous;* je le dirai tous les matins après ma prière. Comme quand sainte Scholastique parlait avec saint Benoît, son frère, il lui disait toujours : Il faut *parler de Dieu ou se taire,* car c'est bien mieux de parler de Dieu, ma chère L..., je pense aussi que toi aussi tu aimes mieux parler de Dieu.

« Papa m'a copié beaucoup des pensées des saints.

« Henriette Dupont. »

Dans ce peu de mots d'Henriette on entrevoit toute une méthode d'éducation propre à M. Dupont. C'est un saint qui veut former sa fille à son image et en faire une sainte.

il en suivait avec attention les moindres progrès : « Ma fille va bien, écrit-il, je ne saurais vous dire quel bon effet a produit sur elle une retraite donnée à Sainte-Ursule par le père Lavigne. » C'était en 1846. Une autre fois, étant retenu par une indisposition, il lui écrit à elle-même : « Il est possible que j'aille te voir demain, et ce serait pour m'entretenir avec toi de ces beaux jours que vous venez de passer dans de saintes et dignes pensées. Oh! si pendant ta vie entière ton cœur te ramenait aux promesses qu'on ne peut s'empêcher de faire à Dieu lorsqu'on est sous la vive impression de la grâce!... oh! que tu serais heureuse, et que tu rendrais heureux ceux qui t'aiment en Dieu et pour Dieu! Je ne t'en dirai pas davantage, parce que tu dois être encore occupée du résumé de la retraite. Nous t'embrassons tendrement en Jésus et en Marie.

« Ton père,

« P. DUPONT. »

A l'époque de sa première communion, vivement préoccupé des dispositions de sa fille pour une action si décisive, M. Dupont ne manqua pas de la recommander spécialement aux prières de la sœur Saint-Pierre; et nous avons vu comment, dans une lettre charmante, la bonne sœur avait promis « d'offrir cette bien chère enfant au saint enfant Jésus comme épouse, afin que le jour de sa première communion fût comme le jour de ses fiançailles avec ce céleste et divin Époux ».

On peut croire que la jeune fille se ressentit de l'influence d'une si puissante intervention. La lettre suivante, écrite par le père à sa filleule deux jours avant la grande action, le laisse entrevoir :

« ... Henriette fait sa première communion le 13, jour de l'octave. Elle paraît être en de très bonnes dispositions : elle demande à Notre-Seigneur, par l'entremise de Marie, de demeurer toujours dans cet heureux état d'enfance après

lequel tous les saints ont soupiré. Sa prière se termine par l'invocation suivante que je vous prie de dire à son intention : « O Marie, obtenez-moi la grâce toute particulière de ne grandir qu'en sagesse, humilité et amour, pour que je puisse toute ma vie, sans interruption, rester votre *enfant* de prédilection ! » — Quelle grâce !!! Priez, ma chère L..., pour qu'Henriette l'obtienne, et vous mériterez toutes les bénédictions du ciel ! »

Nous avons aussi des preuves que la santé délicate de sa fille préoccupait vivement l'esprit de cet excellent père, et ne lui faisait négliger aucun des soins qui pouvaient lui être salutaires. Ainsi en 1844, peu après sa première communion, lorsque Henriette n'avait encore que onze ans, nous trouvons du capitaine Marceau à son ami une lettre qui constate tout à la fois la gravité du danger que l'enfant avait couru et la confiance qu'on avait alors dans les mérites de sa piété précoce :

« Dites à Mlle Henriette, écrit de Brest le bon et spirituel capitaine, que, puisque je suis déçu dans mes espérances et ma crainte tout à la fois d'avoir une nouvelle protectrice auprès du bon Dieu, je compte bien qu'elle ne m'oubliera pas dans ses prières. »

Plus tard, quand M. Dupont conduisait sa fille aux bains de mer de Saint-Servan, M. Marceau, écrivant à celui qui le nommait « frère tout dévoué en Notre-Seigneur Jésus », lui disait : « Je partage bien, je vous assure, les inquiétudes que vous cause la santé de votre chère Henriette, et je forme des vœux bien sincères pour que la volonté de Dieu s'accorde avec la nôtre : je me réjouirai dans ce cas-là que vous ayez été obligé d'aller à Saint-Servan, puisque cela m'aura procuré le plaisir de vous voir. »

Dans le double désir de favoriser la piété et la santé de sa fille, M. Dupont l'associait à ses voyages et à ses pèlerinages, surtout quand il allait en certaines villes de la catholique Bretagne où l'attiraient ses relation d'amitié et ses affaires. En cela, il était grandement encouragé par de sages

et pieux ecclésiastiques, ses amis. Un d'eux, le R. P. Vieillescases, alors directeur du grand séminaire de Tours, le félicite en ces termes : « Vous faites bien d'éloigner votre chère Henriette des dangers du monde, et de la conduire dans une province où vous pouvez lui offrir de bons exemples et en grand nombre. La simplicité des mœurs bretonnes vaut mieux que le raffinement de notre civilisation. »

C'était bien la pensée de M. Dupont. Aussi aimait-il de préférence le séjour de Saint-Servan, où la saison des bains de mer le ramenait chaque année. Veut-on savoir le genre de visites et de délassements qu'il procurait alors à sa fille? Écoutons le témoignage d'une religieuse du pays, résidant actuellement en Amérique, à Sainte-Marie-des-Bois, dans l'Indiana : « Chaque été, écrit-elle, M. Dupont envoyait Henriette, sa fille unique, avec sa vénérable aïeule, prendre des bains de mer à Saint-Servan; lui-même venait ensuite prendre des « bains de foi », comme il disait. Il visitait volontiers les familles de cette ville avec lesquelles il était en relation d'amitié, et il conduisait avec lui sa fille, surveillant ses rapports et ses moindres actions. — Il venait souvent dans notre maison, continue la bonne sœur, et mes parents écoutaient avec avidité les innombrables récits de pèlerinages, de conversions, de miracles, etc., que nous, jennes encore, trouvions souvent trop longs et trop sérieux; car les sujets religieux étaient les seuls topiques de ses conversations. Même en attendant qu'on vînt lui ouvrir la porte chez notre plus proche voisin, il engageait mon frère à lui répondre les *Ave* de son chapelet qu'il tenait dans sa manche, pour ne pas perdre une minute. Il nous veillait du coin de l'œil, afin que nous ne perdissions pas l'esprit de recueillement qu'il essayait de nous inspirer, et je me souviens encore du chagrin qu'il témoigna un jour, lorsqu'il trouva Henriette engagée avec nous à un certain jeu de cartes, très innocent en soi et auquel elle semblait prendre grand plaisir : elle pouvait avoir quatorze ans.

« M. Dupont marchait en esprit, comme il disait, dans les rues de Saint-Servan, ramassant à terre toutes les épingles qu'il trouvait, et disant à sa fille, quand ils rencontraient quelques dandys à l'air avantageux et qui sifflaient : « Vois-tu, ma fille? ces jeunes gens sont des têtes creuses qui ne sont remplies que de vent, et ils s'en vident... » A la fin de la saison des bains, il portait toutes ses épingles chez les Petites-Sœurs des Pauvres, à l'œuvre desquelles il prenait un vif intérêt. Quand Henriette désira aller voir le mont Saint-Michel, à quelques kilomètres de Saint-Servan, il lui fallut promettre d'aller en pèlerinage, et, par conséquent, garder le silence le long de la route. Elle s'en dédommagea au retour en nous racontant les aventures de son voyage. — Cette chère enfant, observe la religieuse qui écrit ces lignes, aimait le plaisir et jouissait de la vie; elle causa bien des inquiétudes à son père. Il craignait tant les dangers du monde pour cette âme ardente et joyeuse!... »

Il paraît que son intelligence en avait fait une des élèves les plus avancées de Sainte-Ursule. Le fait suivant en serait la preuve. Au mois d'août 1847, il y eut fête littéraire au pensionnat : on devait y réciter en grand apparat quelques scènes d'Athalie : ces sortes d'exercices étaient alors en usage au couvent des ursulines de Tours, et la révérende Mère de Lignac, avec son goût sûr et son tact exquis, choisissait à dessein les plus beaux vers de Racine pour en meubler la mémoire de ses élèves. La fête était intime. Les religieuses, les pensionnaires, le curé de la paroisse et le supérieur de la communauté en formaient toute l'assistance. M. Dupont fut le seul laïque invité ; c'est que Henriette était chargée du rôle d'Athalie. Elle avait voulu s'attifer pour faire son personnage de reine, et la condescendance paternelle avait mis à sa disposition quelques parures de sa mère. L'intelligence et la bonne grâce d'Henriette furent remarquées; et ce petit triomphe ne laissa pas sans doute le père insensible.

A l'époque des vacances il ne la perdait pas de vue, et il lui procurait de légitimes plaisirs en rapport avec son tempérament et sa nature. « Depuis que je vous ai écrit, lit-on dans une lettre en date du 30 octobre 1847, j'ai beaucoup voyagé avec ma famille. Il a fallu conduire ma fille à Paris, puis près de la Flèche, puis retourner du côté de Montrichard. Si Dieu veut, tous ces voyages auront fait du bien à ma pauvre fille : pour le moment je ne vois rien encore. Priez et faites prier pour que la grâce surabonde, et surtout la grâce suréminente d'une correspondance fidèle... Que je donnerais volontiers tout un trésor pour qu'il lui vînt au cœur un grand et solide goût de piété ! La foi ne suffit pas pour se mettre en dehors des dangers de son âge. Il faut combattre le démon par d'autres armes. Vous savez bien ce qu'il faut demander à Notre-Seigneur pour le bien d'une âme. »

Il la recommandait pareillement aux personnes de piété dont il avait fait la connaissance à la Salette. « Ma fille, un jour, écrivait-il à l'une d'entre elles, vous remerciera avec l'accent que les vierges consacrées à Jésus doivent avoir sur les lèvres. » — « Et, ajouta-t-il, s'il dépend de moi, avant que des années s'écoulent, nous irons, elle et moi, vous prier de nous conduire à cette fontaine où Marie s'est assise, comme autrefois Notre-Seigneur, quand il brûlait de pouvoir dire à une âme capable de l'entendre : « Si vous connaissiez le don de Dieu !... »

On lui écrivit pour qu'il fît faire à Henriette le pèlerinage de Fourvières. A cette pensée son cœur tressaille : « Sous les yeux maternels de Notre-Dame de Fourvières !... s'écrie-t-il en répondant à la personne qui lui avait fait la proposition. Ah ! quand vous baiserez ses pieds bénis, prononcez le nom de ma fille. Dites-lui qu'au sentiment de ma faiblesse, je lui remets cette pauvre enfant entre les bras, la conjurant de l'offrir à Jésus. Je la lui donne, à elle aussi. Si c'était par testament, je ne serais pas en droit de demander une *acceptation* positive. Oh ! qu'il me serait doux

de lire sur le front de ma fille que l'affaire est tacitement conclue..., que les fiançailles publiques sont différées à raison de l'âge!... »

Apprenant qu'un cœur en ex-voto devait être offert à Notre-Dame de Fourvières avec les noms des jeunes personnes de Lyon associées pour cette offrande, il prie d'inscrire le nom d'Henriette. « Oh ! tâchons, ajoute-t-il, qu'elle devienne quelque chose d'agréable à Dieu, ma pauvre enfant !... Je ne dis point que je sois de force à résister à la pensée de la conduire à Fourvières et à Ars l'année prochaine[1]. »

La vocation de cette fille unique et bien-aimée le préoccupait par-dessus tout. Au fond de son cœur, il désirait voir naître en elle le goût de la vie religieuse. Mais avec le caractère d'Henriette, pouvait-il l'espérer ? Un jour il lui échappa à ce sujet un mot naïf et charmant que nous a conservé la supérieure de la Purification. M. Dupont, accompagné de sa fille, était allé lui rendre visite au parloir du monastère. Arrivé au lieu où il était attendu : « Allons, Henriette, dit-il à sa fille, passe donc par le tour ce que tu portes pour ces Dames. » La jeune fille souriante et joyeuse découvrit un beau lapin blanc qu'elle était chargée d'offrir à la supérieure de la communauté, et elle se hâta de le faire passer par le tour, pour le lui remettre gracieusement entre les mains. M. Dupont la regardait faire, silencieux et recueilli. Puis tout à coup il se prit à dire : Que je serais heureux, ma fille, de te voir aussi passer par là !... »

A mesure qu'il la voyait grandir et avancer en âge, ses préoccupations et ses inquiétudes à son sujet augmentaient. — « Je reviens, écrit-il le 7 décembre 1847, plus instamment que jamais à la demande de prières toutes particulières pour ma fille. La pauvre enfant vient d'entrer dans sa quinzième année. Et, autant qu'il me semble, le bon Dieu ne lui a pas dit encore : « Le monde est si dangereux qu'il faut

[1] 1846.

le craindre; la vie cachée en Dieu est si douce, qu'il faut y aspirer! » Prions donc. Oh! priez! » — Le monde pour elle lui paraissait redoutable. Ces qualités exceptionnelles dont il la voyait douée et qui semblaient lui préparer au milieu de ce monde ce qu'on appelle un brillant avenir, redoublaient ses craintes, et il avouait à une sainte religieuse, dans un moment d'épanchement pieux et intime que « si, pour assurer le salut d'une enfant si chère, il eût fallu construire un monastère, il aurait été heureux d'en creuser lui même de ses mains les fondations et d'en porter toutes les pierres sur ses épaules ».

Plusieurs excellentes et honorables familles pensaient à Henriette pour leurs fils. Une d'elles fit faire au père une proposition en règle à ce sujet par l'entremise d'un ecclésiastique qui avait toute sa confiance. Le parti était de tout point convenable, avantageux et de nature à lui être agréable. « A cette proposition, raconte l'ecclésiastique chargé de la demande, il se recueillit, et, par un geste qui lui était ordinaire, tendant les bras, il leva les yeux vers le ciel avec une expression que je n'oublierai jamais et qui me suggéra soudain la pensée qu'il offrait sa fille à Dieu et lui en faisait le sacrifice. Peu de jours après, quelle fut ma stupeur en apprenant que la jeune Henriette était frappée à mort!... Nouveau Jephté, n'avait-il pas immolé sa fille?... » Racontant lui-même ce qu'il avait éprouvé à l'instant où la communication lui fut faite: « Ce fut, dit-il, pour moi comme un coup de poignard! » — On insista; on revint plusieurs fois à la charge; des amis paraissaient tenir à ce projet d'alliance. Avec un calme plein de dignité et de foi il disait confidentiellement: « C'est maintenant que je monte au Calvaire! »

II

Le Calvaire où il devait monter, ce fut une brusque séparation opérée par la mort.

M. Dupont portait assurément à Henriette un amour aussi vif et aussi grand qu'on peut l'avoir pour sa fille. Il lui arrivait même, par un excès de tendresse qu'il se reprochait, de céder quelquefois à ses petites exigences enfantines, trop fidèle imitateur en cela des faiblesses de Mme d'Arnaud, son excellente mère. Mais il était un point sur lequel, en père éminemment chrétien, il ne consentit jamais à transiger : c'était la fréquentation des plaisirs du monde, et en particulier des spectacles du théâtre, lesquels, alors même qu'ils ne paraissent pas tout à fait mauvais, ont toujours le grave et périlleux inconvénient d'enflammer l'imagination et d'entraîner peu à peu une jeune âme aux joies trompeuses et funestes du péché. Or, un jour, M. Dupont mena sa fille à Paris chez un parent : c'était un voyage d'agrément, une partie de vacances, où la jeune fille ne pensait qu'à se divertir et à s'amuser. Dès le lendemain, en l'absence du père, un des membres de la famille, sans trop de discrétion, parla à Henriette d'un genre de spectacle où elle pourrait aller innocemment et beaucoup se divertir. La jeune fille battit des mains à cette invitation, et, avec l'impatience de désir et l'ardeur de volonté qu'elle mettait en toutes choses, elle n'eut rien de plus pressé que de courir à son père, quand il fut de retour, pour solliciter auprès de lui la faveur de réaliser le projet en question et d' « aller, disait-elle, à la comédie ». Le père, qui avait à se reprocher en maintes occasions d'avoir cédé trop facilement aux caprices de sa fille, crut cette fois devoir la refuser, et, malgré des instances réitérées, demeura inébranlable et inflexible dans son refus. C'est que, n'ignorant pas la nature et le caractère d'Hen-

riette, il appréhendait avec raison que cette première satisfaction, innocente en apparence, faisant contraste avec les plaisirs simples et paisibles de la vie de famille qu'elle avait jusqu'alors exclusivement goûtés, n'éveillât en elle le désir d'autres joies du même genre plus dangereuses, d'autres sensations enivrantes dont il eût été difficile de la préserver. La jeune fille, quoique pieuse et habituellement soumise, fut vivement chagrinée de ce refus, qu'elle avait peine à s'expliquer. Plusieurs jours durant, elle parut affectée d'une sombre tristesse, qui se montra dans ses paroles et toute sa conduite. Cette attitude fut pour le père un trait de lumière, une sorte de révélation ; il entrevit pour sa fille dans le monde plus de périls qu'il n'avait soupçonné. Et sous cette impression, il renouvela son sacrifice. — « Mon Dieu, dit-il intérieurement, si vous prévoyez qu'elle doive un jour s'écarter de la droite voie, je consens à ce que vous me l'enleviez plutôt que de la voir se livrer aux vanités du siècle... » — Prière héroïque, qui fut faite et plusieurs fois réitérée avec la foi d'Abraham, et que Dieu ne tarda pas à exaucer.

Une maladie épidémique avait forcé Mme de Lignac de congédier ses élèves pour quelques jours et de les remettre entre les mains de leurs parents. D'une nature expansive et franche, la jeune Henriette accueillit cette vacance inattendue avec un transport de joie qu'elle ne chercha point à dissimuler. « Heureuse maladie qui nous vaut huit jours de vacances ! » disait-elle gaiement en embrassant Mme de Lignac avant de sortir. Elle était loin de s'attendre, la pauvre enfant, à ce qui allait lui arriver : ces vacances qui la réjouissaient devaient pour elle aboutir au tombeau! Sortie du pensionnat à quatre heures et demie du soir, elle se voyait le lendemain atteinte de la funeste maladie à laquelle on voulait la soustraire. Avec la mobilité d'impressions dont elle était susceptible, la jeune fille, comme si elle eût eu le pressentiment de sa fin prochaine, tourna aussitôt sa pensée vers Dieu avec toute la vivacité de sa foi. « J'allai la voir tous les jours, dit la mère de Lignac, je lui trouvai pour

Notre-Seigneur le même amour que j'avais déjà si souvent remarqué en elle. La veille de sa mort, elle reçut le saint Viatique : j'étais présente. Après son action de grâces, elle me rappela une parole qui dans une retraite précédente l'avait vivement frappée. « Vous rappelez-vous, me dit-elle, ce que disait le Père : que tout l'or et tous les bijoux de ce monde ne sont que des pierres en comparaison de l'amour de Notre-Seigneur? Oh! qu'il avait raison! qu'est-ce que tout cela ? Notre-Seigneur ! oh! il n'y a que lui : c'est tout, c'est tout, c'est tout ! »

Durant ces jours d'angoisse, la vertu de M. Dupont, déjà si parfaite, s'éleva à un degré d'héroïsme tellement surhumain, que tous ceux qui l'approchèrent alors en ont gardé une impression ineffaçable et se plaisent à en rendre le plus touchant témoignage. « J'écrirais un volume, dit M. l'abbé Regnard, si je voulais rapporter tout ce que j'ai vu, tout ce que j'ai entendu de beau et de sublime dans ce fait édifiant et providentiel. Je ne dirai que les choses les plus saillantes et qui m'ont le plus frappé. »

Ce témoignage est digne d'attention : c'est celui d'un saint prêtre, simple, droit, de beaucoup de bon sens et d'instruction, qui connaissait intimement M. Dupont et qui ne le perdit presque pas de vue durant tout le temps de cette douloureuse épreuve.

« Après que la malade eut reçu les derniers sacrements, son père lui récita les prières des agonisants!... Il tenait dans ses mains la main de sa fille, et, avec une expression sublime de foi, il lui disait : « Partez, âme chrétienne, partez, partez ! Ne restez pas sur cette terre où l'on offense Dieu, partez! La mort c'est la vie; le monde, c'est la mort!... Va, ma fille! Tu vas voir Dieu! Dis-lui tout ce que nous sentons, tout ce que nous souffrons en ce moment!... Dis-lui que notre seul désir est qu'il soit content de nous dans cette épreuve!... Je souffre, il est vrai, mon cœur est déchiré! Mais, ma fille, ce sont les douleurs de l'enfantement : je t'enfante aujourd'hui pour le ciel! Sur la terre, il est

vrai, nous sommes l'image de Dieu, mais une image grossière, à peine ébauchée. Ce n'est qu'au ciel que Dieu nous achève, nous perfectionne. Va, ma fille, et n'oublie pas mes recommandations... Je suis encore ton père, et au nom de mon autorité, je t'ordonne de ne rien dire à Dieu avant de les remplir. »

Nous verrons plus loin quelles étaient ces recommandations. M. Regnard continue: « Depuis lors, il n'a pas perdu ce sentiment de foi et d'espérance chrétienne. Le lendemain j'étais à prier auprès du lit de mort... Elle était au ciel... Son père vint aussi et me dit: « Monsieur l'abbé, faisons une prière à mon intention. Ma fille a demandé à Dieu des grâces pour moi et pour ma famille, et elle les a obtenues, j'en ai l'intime et vraie certitude. Demandons à Dieu maintenant que nous fassions bon usage de ces grâces. Pour le bon usage de vos grâces, mon Dieu, pour le bon usage de vos grâces!... »

« Chère enfant, me disait-il en versant des larmes pleines de douceur et d'espérance, elle était sur le point de combattre! Elle voulait vaincre et rester pure dans le monde; mais elle sentait sa faiblesse, elle avait peur d'être vaincue!... Et elle a déserté, elle s'est éloignée en fuyant!... Je ne vois point ici Notre-Seigneur comme un juge, ni comme un maître, pas même comme un père; mais c'est le bon jardinier qui est descendu dans son jardin; il a trouvé une fleur bien belle, bien pure; il l'a cueillie dans la crainte qu'elle ne fût flétrie par l'orage... » — « Dans ma douleur, disait-il encore, je sens une joie au fond de mon âme qui surpasse toutes les jouissances du monde en son degré infini. Ma fille était au monde pour arriver à l'éternité: or, elle y est!... Dieu a dit: « Croissez et multipliez-vous. » J'ai obéi à cette loi, j'ai été père. Mais pourquoi croître et se multiplier, si ce n'est pour la vie éternelle? Elle y est! Tout est consommé!... J'ai rempli ma mission de père!... »

« Au cimetière de Saint-Jean-des-Coups, quand on a descendu au cercueil dans le monument funéraire qui avait été

préparé, il se tenait debout au bas de l'escalier. Il a touché plusieurs fois la bière, et il a dit un dernier adieu à sa fille, en faisant sur elle le signe de la croix. »

Nous n'avons voulu ni interrompre ni abréger ce récit épistolaire, calme et succinct, comme un simple compte rendu, tracé par la plume d'un pieux et modeste ecclésiastique, témoin oculaire de ce qu'il raconte. Revenons un peu en arrière, au début de la maladie de l'enfant, et laissons le père lui-même raconter naïvement certaines circonstances où sa tendresse paternelle et sa foi de chrétien vont nous apparaître admirablement unies. C'est à un vieil ami, capitaine de frégate, en retraite à Brest, qu'il écrit, en lui envoyant de l'eau de la Salette :

« Hélas! dit-il, pendant la trop courte maladie de ma pauvre enfant, nous avons pu nous confirmer dans la foi que nous avions en Marie, reine de la Salette, mais en même temps nous convaincre que cette bonne Mère respectait la volonté de Dieu. Trois fois nous en avons fait l'expérience, et je puis dire que les confidences du médecin, qui étaient pourtant d'une nature inquiétante, m'ont moins préparé au sacrifice douloureux que la non-réussite de l'eau de la Salette. Voici les circonstances. Depuis plusieurs heures, ma fille éprouvait une grande agitation, et, comme elle avait beaucoup de difficulté à s'expliquer par suite de boutons qui couvraient sa langue, plus on voulait calmer cette agitation, moins on y parvenait. Ma mère parla de l'eau de la Salette, et je crus le moment arrivé. La pauvre enfant venait de se couvrir le visage avec un oreiller; je mis quelques gouttes de la précieuse eau sur un petit morceau de sucre, et je dis à ma fille de boire en faisant un acte de foi. Tout aussitôt qu'elle eut bu, elle se retourne, trouve une bonne position, et s'endort si profondément que plusieurs personnes qui étaient dans l'appartement crurent à une crise heureuse. Le sommeil dura pendant une heure, et si paisible, si doux, que déjà nos cœurs palpitaient de joie : depuis deux jours et deux nuits, il n'y avait eu qu'agitation... La pauvre enfant

au bout d'une heure se réveille, mais nous remarquons qu'il n'y a eu aucune modification... Et nous voilà replongés dans nos angoisses. Eh bien! au même instant, l'ordre dans lequel Notre-Seigneur avait parlé à ses apôtres me vint à l'esprit. Je vis clairement que par précaution Notre-Seigneur avait commencé par leur enseigner l'oraison... « Que votre volonté soit faite!... » et que trois ans après, au dernier jour de sa mission sur la terre, il leur avait dit: « Celui qui croit en moi fera les œuvres que je fais... Ce que vous demanderez à mon Père, je le ferai... » Au même instant donc que je venais de constater la puissance de Marie, il me sembla, — et ce fut bien poignant, — qu'elle n'avait pas voulu aller contre la volonté de Dieu, et ce fut un coup de foudre!

« Quatre heures après, survient un hoquet des plus pénibles... Cela durait depuis quelque temps. Je prends un médaillon qui contient une parcelle de la pierre sur laquelle Marie s'est assise le 19 septembre; je le pose sur le front de ma fille, en lui disant de faire un acte de foi. Tout aussitôt le hoquet est suspendu, et il ne reparut plus... Le mercredi, jour de sa mort, qui eut lieu à onze heures et demie du soir, les vomissements commencèrent dans la matinée; rien n'était gardé. Après plus de deux heures d'essais infructueux et qui fatiguaient beaucoup notre chère malade, j'eus la pensée de mettre quelques gouttes d'eau de la Sallette dans une tasse de... (*illisible*), et au moment même il ne fut plus question de vomissements.

« Vous trouverez comme nous, Monsieur, que si la très sainte Vierge ne se fût pas rencontrée contre la formelle volonté de Dieu, elle nous eût rendu notre enfant, malgré la violence du mal. Du reste, notre enfant si pure n'a pu être retirée du monde que par une miséricordieuse attention de Dieu, qui a toujours les yeux sur ses élus: lisez le chapitre V de la Sagesse, et vous verrez où nous puisons, ma mère et moi, les motifs de notre consolation. »

M. Dupont, durant la courte maladie de sa fille, reçut

d'autres signes qu'elle ne devait pas guérir. Il n'avait pas manqué de solliciter pour la conservation d'une vie si précieuse les prières des différentes communautés de la ville, celles entre autres des religieuses du Carmel. La sœur Saint-Pierre, en qui il avait tant de confiance, avait sur ses demandes réitérées beaucoup prié ; mais plusieurs fois elle manifesta la conviction où elle était que la jeune malade ne guérirait pas. La raison qu'en donnait la pieuse carmélite était que cette cruelle épreuve devait ouvrir à M. Dupont les voies de la sainteté et le préparer aux desseins de Dieu. En eut-elle une connaissance surnaturelle, claire et distincte ? Nous l'ignorons. Ce fut au moins chez elle un très vif pressentiment.

Les recommandations faites par le père à la jeune mourante au moment du départ suprême, donnèrent lieu à une scène attendrissante et solennelle que nul des assistants n'a oubliée. M. Dupont, se tenant debout près du lit de sa fille et prenant sa main dans les siennes, lui dit : « Ma fille, dans quelques instants tu vas paraître devant Dieu, tu le verras, tu lui parleras. Avant toute autre chose tu lui présenteras les recommandations que je vais te dire : c'est moi ton père qui te l'ordonne, au nom de mon autorité paternelle. — Tu prieras pour ton père, pour ta grand'mère, pour les membres de ta famille... (et il en fit l'énumération). Tu prieras pour toutes ces bonnes et pieuses personnes qui ont pris soin de ton éducation, de ta santé... (il en fit l'énumération et il présenta ses domestiques). Tu prieras pour les habitants de cette ville, pour tes amies et tes compagnes, pour tes connaissances... » Il s'arrêta un moment; puis il reprit avec un accent plus solennel encore : « Tu prieras pour cet excellent docteur qui t'a soignée dès ton bas âge, qui a épuisé avec tant de dévouement sa science et tous ses remèdes dans cette dernière maladie, sans pouvoir te soulager ; tu prieras pour lui quand tu seras devant Dieu... » Rien ne peut rendre l'impression causée par ces paroles dites avec un accent de foi surprenante. La jeune fille, qui

avait sa pleine connaissance, les écoutait silencieuse, calme, douce, faisant un signe paisible et muet d'acquiescement. Les assistants fondaient en larmes. Le docteur Bretonneau n'était pas le moins ému. Homme de cœur autant que de talent, l'illustre médecin aimait et estimait M. Dupont; ne pouvant rien pour la conservation de sa fille, il ne l'avait pas du moins délaissée dans une si douloureuse circonstance; il resta auprès de lui jusqu'à la fin.

« Lorsque l'enfant reçut l'extrême onction, nous dit le prêtre qui l'administra, elle avait sa pleine connaissance. La cérémonie terminée, le père, qui était resté à genoux abîmé dans ses réflexions et priant avec ferveur, se relève, et, prenant la main de sa fille, il lui dit : « Maintenant, ma fille, que tu as reçu tant de grâces, tu es contente, n'est-ce pas? — Oui, papa. — Tu ne regrettes rien en quittant cette pauvre vie, n'est-ce pas? — Mais si, papa! — Quoi donc, mon enfant? — De te quitter! — Oh! non, ma fille, tu ne me quitteras pas! Nous ne serons pas séparés, Dieu est partout. Tu seras devant lui dans le ciel, et tu le verras; moi ici-bas je serai aussi avec lui, et par lui je serai avec toi... Deux murailles en ce moment nous séparent. La tienne bientôt va tomber; la mienne aussi tombera un jour; nous serons alors unis, et ce sera pour toujours... » — Pendant ce colloque digne des anges, tous attentifs, émus, nous fondions en larmes. »

Lorsque la mourante eut exhalé le dernier soupir, M. Dupont se tournant vers le docteur Bretonneau avec une expression céleste que rien ne peut rendre : « Docteur, dit-il, ma fille voit Dieu!... » Et dans le transport de joie surhumaine que cette pensée lui suggérait, il récita (d'autres disent : il entonna) le *Magnificat*. Quelques-uns de ceux qui étaient présents en furent stupéfaits, et, ne le connaissant pas tel qu'il était, ils crurent qu'il avait perdu l'esprit. Mais le docteur Bretonneau, le jugeant avec sa haute intelligence, en fut saisi d'admiration, et, en racontant ce fait, il ne pouvait s'empêcher de dire : « C'est là l'idéal du chrétien!... »

Le chrétien ici, en effet, était sublime, non seulement par le calme de sa résignation humble et soumise, mais aussi par l'élan de bonheur qu'il éprouvait de pouvoir offrir à Dieu ce qu'il avait de plus cher et de plus précieux, sa fille unique et bien-aimée, expirant au printemps de sa vie dans la fraîcheur de sa jeunesse et la pureté de son âme.

La dernière nuit, qui était la cinquième de la maladie, deux amis, confrères de Saint-Vincent-de-Paul, voulurent la passer auprès de lui et se mirent à sa disposition, se tenant dans un appartement voisin, tandis que la jeune malade restait uniquement confiée aux soins de son père, de son aïeule et de sa fidèle Adèle, attachée à son service depuis son enfance. « Le spectacle qu'il offrait dans sa douleur, nous dit l'un d'eux (M. Léon Aubineau), était si admirable qu'on ne pouvait s'en éloigner. Il allait du lit de sa fille à la chambre où veillaient et priaient ses deux amis. Il venait répondre à leur sollicitude et leur annoncer l'état des choses. » Quand enfin l'enfant eut doucement exhalé son dernier soupir, le père alla donner lui-même la belle et triste nouvelle aux amis, qui n'avaient pas quitté la maison. — « Elle voit Dieu ! » répétait-il, et, dans la douleur la plus vive et la plus profonde qui se puisse concevoir, il laissait percer la paix et la générosité de l'âme ; on démêlait la joie sublime du cher et précieux sacrifice qu'il venait d'offrir.

« Ceux qui l'ont approché durant ces jours, dit encore le même témoin, n'ont jamais pu oublier qu'ils ont vu un chrétien. Il y avait sur son visage, dans ses moindres paroles, dans toutes ses actions, une générosité, une douleur et une sérénité en même temps qu'il est impossible de décrire, et dont après tant d'années je crois sentir encore toute vive l'expression édifiante et ardente. »

« Pendant l'agonie de sa fille, j'étais chez M. Dupont, raconte l'autre ami (Mgr d'Outremont). On m'avait écarté de l'appartement de la mourante, à cause de ma jeunesse, — j'avais alors dix-huit à dix-neuf ans, — et je me tenais dans

la chambre voisine. Le père venait de recevoir le dernier soupir de cette enfant chérie. Tout à coup il entre dans la pièce où j'étais, les traits bouleversés, le visage inondé de larmes, et, m'embrassant, il me dit : — « Mon ami, ne nous attristons pas comme ceux qui n'ont point d'espérance. » Je le revis le lendemain matin.— « J'ai sommeillé, me dit-il, l'espace d'une heure. Pendant cette espèce de demi-sommeil, il me semblait que je me faisais à moi-même cette question du catéchisme : « Pourquoi avons-nous été créés et mis au monde ? » Et la réponse, tout en dormant, me venait naturellement à l'esprit : « Nous avons été créés et mis au monde pour Dieu, pour le connaître, pour l'aimer, pour le servir, pour le posséder... Voilà le terme, voilà tout l'homme !... » Et en même temps je me disais : « Ma fille a été créée et mise au monde pour connaître Dieu, pour aimer Dieu, pour posséder Dieu !... la voici arrivée au terme...; pourquoi donc la pleurer ?... » Je me réveillai à ce moment, répétant avec grande paix et consolation : « Ma fille était créée pour Dieu !... elle est parvenue au terme !... Pourquoi la pleurer ?... »

A l'heure où se faisaient les apprêts des funérailles, tandis qu'on descendait le cercueil de la chambre haute dans le vestibule, il se trouva que M. Dupont, sortant de sa salle à manger, se rencontra face à face avec le cercueil de sa fille. Surpris, il parut fortement ému et impressionné ; puis aussitôt, surmontant sa douleur, il s'approcha doucement, colla ses lèvres sur le bois, en disant : « Adieu, ma fille, nous nous reverrons ! »

Il y avait eu un moment où son courage avait paru sur le point de défaillir, celui où l'on dut ensevelir la dépouille mortelle de cette chère défunte : « Je le vois encore, nous raconte un vénérable chanoine, alors vicaire de la cathédrale et témoin oculaire du fait ; sa fille est sur son lit funèbre, en attendant les funérailles. Le père, qui ne s'éloigne pas, une dernière fois s'approche davantage. Il se tient debout, les bras croisés sur la poitrine ; ses regards sont fixés sur le visage de sa

fille, que la mort n'a pas encore défigurée; ils expriment la plus tendre affection. Bientôt les traits de ce pauvre père s'altèrent, les larmes coulent et inondent son visage; les sanglots vont éclater, le corps est sur le point de s'affaisser! Mais tout à coup le chrétien se jette à genoux, se recueille et prie. Puis, se relevant avec un visage transfiguré où un éclair de douce consolation brille sous les larmes: « J'allais être vaincu, dit-il, et pourtant ma fille est moins éloignée de moi qu'elle n'était. Deux murailles nous séparaient et empêchaient notre union : la sienne écroulée, la mienne tombera, et nous serons à jamais réunis ! »

Dès lors sa soumission et sa foi ne se démentirent pas un instant.— « Dès que j'appris la mort d'Henriette, dit Mme de Lignac, j'allai voir M. Dupont; je le trouvai admirable de calme et de résignation. Il était assis devant un pupitre qui supportait le saint Évangile, et il lisait avec dévotion les passages qui pouvaient mieux l'aider et le fortifier dans cette terrible épreuve. »

Aux nombreux visiteurs qui venaient pleins de tristesse lui adresser des condoléances, il montrait le lit funèbre de sa fille, et citant le texte de l'Évangile qui a rapport au sépulcre glorieux du Christ ressuscité : « Elle n'est plus ici, disait-il; pourquoi cherchez-vous parmi les morts celle qui est vivante ? *Quid quæritis viventem inter mortuos ?* »

« Peu après notre douloureuse séparation, écrit-il, je fus frappé du passage de l'Évangile qui constate la rencontre des deux anges avec les saintes femmes : *Quid quæritis viventem cum mortuis ? Non est hic ; sed surrexit !...* Or, notre pauvre chère petite nous quittait dans un si grand état de pureté et d'innocence, que nous étions obligés de la suivre des yeux de l'esprit parmi les âmes que Dieu a réunies d'une manière toute particulière, les appelant à la récompense avant le combat. C'est la veille du combat que, timide colombe, elle a pris son vol pour se placer bien haut au-dessus des anges ! Puis je pensai que je n'acquérais véritablement le titre de père que du moment où le salut de mon enfant

était assuré. Sont-ils pères, ceux qui d'une manière ou d'une autre plongent leurs enfants dans l'enfer! »

« Dieu, disait-il encore, Dieu me l'avait donnée, il me l'a ôtée, que son saint nom soit béni! » — Quelques jours après la mort d'Henriette, disait-il à Mgr d'Outremont, ouvrant l'Évangile pour faire ma méditation, je tombai sur le passage où saint Jean rapporte comment Marie Madeleine près du sépulcre prit Notre-Seigneur pour le jardinier. J'en fus vivement frappé et j'en fis aussitôt l'application à ma fille. Notre-Seigneur a vraiment été pour elle un bon jardinier. Les jardiniers mettent en serre chaude les fleurs les plus délicates et les plus précieuses, à l'approche de l'hiver: ainsi, Notre-Seigneur a pris et appelé près de lui ma chère Henriette au moment où, comme une fleur délicate, elle allait être exposée dans le monde au souffle glacé des passions; il a voulu la préserver à temps, en la transportant dans la serre chaude de son paradis. » Cette image évangélique inspirait à sa foi triomphante une foule de pensées suaves et gracieuses. Pour souvenir funèbre, il fit graver une petite image représentant Notre-Seigneur sous cet emblème du jardinier qui cueille une fleur dans un jardin. « Il avait même, dit Adèle, composé une petite pièce de vers sur ce gracieux sujet. »

D'après un autre ami de M. Dupont, ce qui lui suggéra cette pensée fut la circonstance suivante :

« Une personne en le quittant lui avait laissé comme souvenir une image où Notre-Seigneur était représenté sous l'emblème d'un jardinier cueillant une fleur dans son jardin. M. Dupont, en la recevant, déposa cette image dans un de ses livres de prières sans y penser davantage et y attacher une grande importance. Mais voilà qu'étant assis auprès de sa fille malade et la voyant sommeiller un moment, il ouvre pendant ce temps-là, comme machinalement, le susdit livre de prières, et, apercevant l'image qui s'y trouvait renfermée, il se sent aussitôt frappé de la pensée que sa chère Henriette est cette fleur que le divin jardinier vient cueillir. A

l'instant même, en homme de foi, il s'inclina sous la main de Dieu, et son sacrifice fut fait. — Tous ceux qui l'ont le mieux connu n'hésitent pas à dire que, malgré toute la tendresse de son amour paternel, il craignait tant pour sa fille les orages et les dangers, qu'il a demandé à Dieu avec instance et avec larmes de lui retirer son trésor, de cueillir cette unique fleur de son parterre, avant que le souffle des passions et le contact du monde en altérassent la fraîcheur et la beauté. »

III

Dans les premiers jours qui suivirent la mort d'Henriette, la maison de M. Dupont fut comme un sanctuaire. On y venait pour s'édifier ; on y entrait avec respect ; toutes les âmes étaient, pour ainsi dire, à l'unisson de celle du maître. Après l'avoir contemplé et admiré, il faisait bon visiter Mme d'Arnaud, sa mère. La pieuse dame, dans sa douleur extrême, était elle-même touchante et admirable. Elle paraissait navrée. L'enfant ravie à sa tendresse avait depuis longtemps captivé toutes ses affections et éveillait en elle les plus doux souvenirs. L'aïeule eût-elle pu, comme le père, prendre l'initiative d'en faire l'offrande à Dieu ? Du moins, elle ne se révoltait pas en face de l'épreuve ; elle baisait la main qui l'avait frappée. Si parfois, devant ceux qui la visitaient, ses larmes s'échappaient et ses sanglots éclataient, elle protestait à haute voix qu'elle voulait être soumise et attachée à la volonté de Dieu. « Oui, disait-elle, je le veux, j'y consens : ce que Dieu veut est bien ; mais je pleure !... Est-ce un péché ? » ajoutait-elle. Dans la candeur de son âme, l'excellente mère aurait voulu s'élever jusqu'à la vertu héroïque de son fils.

« La douleur de ma mère, écrivait M. Dupont le 3 janvier 1848, est fort vive ; j'espère pourtant qu'aidée du se-

cours des sacrements elle sera plus forte que la douleur et pourra goûter les consolations vraies, solides, que nous trouvons à considérer notre enfant dans le sein de Dieu. »

Un mois après il écrivait encore: « Je puis vous donner d'assez bonnes nouvelles de ma mère. Sa santé se soutient malgré l'abondance de ses larmes ; de jour en jour, il se présente de nouvelles occasions d'en répandre. Il est certain que la mort de notre pauvre Henriette laisse un grand vide autour de nous ! Je ne dis pas « en nous », car nous l'aimons plus encore aujourd'hui que jamais, parce que nous la savons encore plus aimable dans le ciel que sur la terre, où, déjà certes, elle l'était beaucoup : du reste, elle ne se contentait pas d'être bonne et aimable, elle voulait se savoir aimée. Eh bien ! si nous nous en rapportons au rêve d'une de ses maîtresses de chez Mme de Lignac, elle doit être bien heureuse en ce moment. Cette bonne religieuse a donc fait un rêve dans lequel notre chère enfant lui a apparu, toute rayonnante de joie : « Vous paraissez heureuse ? — Oui, je le suis : *on m'aime beaucoup !* » Or, comme il est question d'amour, il ne peut s'agir que du ciel, dans le sein de la charité éternelle... Qu'elle est heureuse !... Allons, nous qui aimons cette bonne Henriette, travaillons à nous rendre dignes d'aller brûler pendant l'éternité de ce feu d'amour qui consume les saints dans la charité même, qui est Dieu ! »

Toute sa vie, M. Dupont remercia Dieu d'avoir appelé à lui sa fille dans un âge encore tendre. S'entretenant un jour avec une sainte religieuse du luxe dans la toilette des femmes à notre époque et en déplorant l'excès, il ajouta: « Oh ! que je bénis Dieu d'avoir de bonne heure retiré ma fille de ce monde ! » Peu de semaines avant sa mort, conversant longuement sur ce sujet avec une mère chrétienne qui, dans son enfance, avait beaucoup connu Henriette, il exprimait la même pensée et il s'applaudissait d'avoir été précédé devant Dieu par cette fille chérie, pour laquelle il avait jadis prévu des orages et des périls, si elle eût vécu plus longtemps. Ce qui le réjouissait surtout, c'était de

penser qu'elle était morte avant d'avoir connu le mal. « Peut-être, écrit-il à un missionnaire d'Amérique, avez-vous su que le bon Dieu avait appelé à lui ma fille à peine âgée de quinze ans. Elle avait fait quelque peu de bien et elle ne connaissait pas le mal... *Judicia Domini vera, justificata in semetipsa*[1]... J'ai dû bénir sa main paternelle... *Raptus est ne malitia mutaret intellectum ejus*[2]. »

L'année qui suivit cette mort, après la tourmente de 1848 et l'effervescence des esprits qui en fut la suite, il écrivait à la supérieure de la Visitation de Paray-le-Monial : « Vous concevez, Madame, qu'aujourd'hui je comprends mieux que jamais combien Notre-Seigneur à été bon et miséricordieux envers ma bien-aimée enfant. Dans le ciel elle me protège : sur la terre, de quel appui pouvais-je lui être dans le danger ? »

On se fera quelque idée des joies toutes célestes dont l'âme de M. Dupont fut inondée à la mort de sa fille, par l'extrait suivant d'une lettre écrite, en date du 17 février 1848, à une dame dont nous ignorons le nom. Il la remercie d'abord de la charité qu'elle a eue à son égard en lui parlant des consolations qui doivent fortifier son cœur. « Hélas, continue-t-il, où les prendre, sinon dans le sein même de Dieu où je me plais à contempler le bonheur de ma fille? Vous vous souvenez, Madame, des angoisses dont mon âme était assaillie lorsque je me représentais le danger du monde... Je la voulais heureuse ! Eh bien, ne l'est-elle pas aujourd'hui ? J'ai compris en lui fermant les yeux que la paternité ne datait que du moment où l'on pouvait dire à Dieu : « Voici mon enfant !... » Or, j'ai la conviction que ma fille, enveloppée de sa robe d'innocence, munie, d'ailleurs, et bien providentiellement, des sacrements de l'Église, a vu déjà confirmer ma donation. Que les pères sont heureux

[1] « Les jugements de Dieu sont véritables : ils se justifient par eux-mêmes. »

[2] « Il l'a enlevé de ce monde de peur que la malice ne pervertît son intelligence. »

d'avoir été devancés par leurs enfants! Que de grâces obtenues par l'innocence agenouillée au pied du trône de Dieu!... Marie n'a-t-elle pas contribué à son *salut* (ô Marie immaculée, pardon!) et à celui du monde, en voyant mourir avant elle Jésus, son divin fils. Et, d'ailleurs, si dans l'ancienne loi les pères étaient inconsolables quand, par la mort d'un enfant, ils étaient privés de l'espérance de voir naître le Messie dans leur famille, sous la loi de grâce, un père a l'ineffable consolation de penser que sa fille vierge devient à tout jamais épouse bien-aimée de Jésus! Qu'il était donc vrai que nous n'avions pas à nous affliger comme les malheureux qui n'ont aucune prétention au delà du tombeau! Le tombeau!... mais depuis que Notre-Seigneur y a repris la vie, c'est notre lieu de naissance, c'est le berceau des premiers jours de notre éternité!... Il arrivera un jour où quelques millions d'hommes n'y resteront pas plus longtemps que Notre-Seigneur.

« Que la pensée du Calvaire et de son jardin m'a été salutaire! Je me trouvai, sans m'en douter, occupé à contempler Notre-Seigneur sous la figure qu'il prit pour se montrer à Marie Madeleine, et je crus recevoir une bonne réponse lorsque je dis avec elle : *Si tu sustulisti eam, dic mihi ubi posuisti eam* [1]. Quelques heures après, toujours occupé du tombeau glorieux, j'interprétai en faveur de ma chère enfant cette parole ravissante de deux anges aux saintes femmes : *Quid quæritis viventem inter mortuos? Non est hic, sed surrexit* [2]... Et pourtant nous tenions encore entre nos mains la dépouille mortelle de ma pauvre enfant! Voilà où mène la foi! A prouver que pour être dans le vrai, il faut fermer les yeux du corps et ouvrir ceux de l'âme!... »

Une autre consolation pour lui était d'aller visiter la

[1] « Si c'est vous qui l'avez enlevée, dites-moi où vous l'avez placée. »

[2] « Pourquoi cherchez-vous parmi les morts celui qui est vivant? Il n'est pas ici, mais il est ressuscité. »

tombe de sa fille. Il lui fit faire un monument ordinaire et modeste; en tête s'élève une croix sur laquelle on lit ce mot : HENRIETTE; au pied est un beau prie-Dieu de marbre blanc disposé du côté des passants comme pour les inviter à se mettre à genoux et à prier. Par ses soins des fleurs furent cultivées en toute saison autour de la croix. M. Dupont aimait à en cueillir, et quelquefois il en envoyait jusqu'en Amérique à de bonnes religieuses ou à de pieux amis, en souvenir de l'attachement qu'ils portaient à Henriette.

« Je me rappelle, nous écrit un vénérable prêtre, qu'ayant appris la mort de sa fille unique et sachant ce que sa chère Henriette était pour lui, je m'empressai de me rendre à sa maison et de lui faire visite. Je me trouvai là avec un autre bon chrétien qui était notre ami commun, et tous les trois nous allâmes au cimetière de Saint-Jean-des-Coups prier sur la tombe de celle qui avait été l'objet si légitime de la plus paternelle affection; et là, pendant qu'en présence de ce simple mais éloquent marbre blanc, l'autre ami fondait en larmes, le père n'en versa pas une seule, restant calme et plein de paix sous la main de Dieu[1]. »

Pendant plusieurs années, il alla ainsi presque journellement, seul ou en compagnie d'une de ses filleules qui habitait chez lui, s'agenouiller et prier sur cette tombe chérie; c'est ce qu'il appelait sa « promenade solitaire ». Il y conduisait volontiers ceux qui venaient le voir. Après avoir visité avec eux au cimetière de Saint-Jean-des-Coups la tombe de la sœur Marie de Saint-Pierre, qui s'y trouvait alors et dont il disait : « Voici une tombe qui deviendra glorieuse, » il les menait ensuite à celle de sa fille et les invitait à s'agenouiller sur la marche du prie-Dieu en marbre qui la distinguait. On y priait ensemble.

« Il y goûtait, nous dit une personne qui séjourna longtemps dans sa maison à cette époque, il y goûtait des consolations spirituelles que j'ai devinées par la réponse qu'il

[1] M. l'abbé Botrel à l'auteur.

me faisait quand je lui disais que j'étais allée au cimetière : « Oui, allez, me disait-il, prier sur la tombe d'Henriette, « *il y fait bon.* » Physiquement il s'était séparé de sa fille; mais Dieu bénit ce sacrifice en la lui rendant intérieurement : il vivait en union avec son âme au ciel. »

Un an après la mort d'Henriette, ayant rencontré un de ses amis, il lui proposa d'aller au cimetière prier sur la tombe de sa fille. Le lendemain il lui écrivit la lettre suivante :

« Mon cher ami, je ne saurais vous dire combien j'ai été touché de notre rencontre d'hier matin! Mais nous nous sommes séparés trop tôt. J'aurais voulu vous entretenir de quelques-unes des pensées qui montrent la vie dans la mort et assurément une vie meilleure que celle que nous accomplissons péniblement dans le pèlerinage d'ici-bas. La douleur prend sa source dans la perte d'un objet aimé : et la paix revient à l'âme quand l'objet est retrouvé. Tout consiste donc à bien chercher, et là-dessus il faut s'en rapporter au cœur d'un père ou d'une mère! Or donc, pour peu qu'on ait les yeux ouverts aux doux rayons de la foi, pour *retrouver* on regarde au ciel. Il y a même dans la nature quelque chose de mystérieux qui nous entraîne à chercher hors de nous, hors du sensible, l'objet de nos larmes; c'est l'impossibilité où l'on est en général de se le représenter, de se rappeler ses traits chéris, et plus même on aimait, moins bien l'on se rappelle. N'y a-t-il pas en ceci un mystère? et par suite, comme une obligation de se demander avec inquiétude : Où es-tu?... Et alors, si on écoute avec recueillement, l'on peut s'attendre à la réponse que donnèrent les anges aux saintes femmes qui pleuraient au tombeau de Notre-Seigneur : « Pourquoi cher-« chez-vous parmi les morts celui qui est vivant? » Qu'elle est consolante cette pensée! et quelle révolution ne produit-elle pas au fond de l'âme? Tout à la fois, on se sent dans la vraie vie, dans la vie de l'esprit, et l'on renoue de plus intimes relations avec la personne absente. On se met à

l'aimer plus fortement que jamais, parce qu'on a en soi la preuve qu'elle a acquis, dans un monde meilleur, des qualités infiniment précieuses. Oh ! ce n'est point aux personnes profondément affectées de douleur qu'il faudrait essayer de prouver que l'homme est un corps sans âme! Elles ont une réponse péremptoire à donner : « D'où peut venir que j'ai « ressenti redoubler mon amour, et que mon cœur oublie « tout pour ne penser plus qu'à l'objet de cet amour?... »

« Moi aussi, mon cher ami, je m'oublie en vous parlant de sentiments qui de jour en jour prennent sur moi un accroissement visible; en d'autres termes, plus je comprends que ma pauvre fille est heureuse d'avoir atteint le port de l'éternité, plus je la trouve aimable, et plus je m'efforce d'établir de bonnes relations entre nous deux.

« Si c'est un rêve (permettez-moi cette dolente absurdité), c'en est un bien doux de se croire père d'une épouse de Notre-Seigneur Jésus-Christ, roi immortel des siècles! Et pourtant, si les hommes comprenaient ce qu'ils sont, ce qu'ils seront, combien la terre perdrait de son effrayante aridité! On se pousserait aux grandes choses de la vie invisible, avec le secours des grâces accordées de Dieu pour le temps présent, et l'on ne profiterait pas des choses visibles pour s'assommer mutuellement dans la route. On conçoit que certaines âmes privilégiées se servent des beautés de la nature pour reconnaître un créateur; mais on ne conçoit pas que les misères de la vie présente ne parlent pas au cœur pour annoncer une vie heureuse. Souhaitons-nous-la mutuellement, mon cher ami, en opposition avec ce que font les malheureux qui ne connaissent pas Dieu et se contentent du *brouet clair* de ce bas monde. Adieu... »

Cette philosophie surnaturelle et si éminemment chrétienne remplissait l'âme de ce courageux père et lui inspirait sur la perte de sa fille des expressions propres à frapper de stupeur ou d'admiration les gens du monde qui le connaissaient moins.

Il a su plusieurs grâces obtenues par l'intercession de sa fille; il n'en disait rien et répondait à peine quand on lui en parlait; mais on voyait à sa physionomie souriante qu'il était intérieurement heureux.

Voici du reste, à ce sujet, un trait frappant cité par un prêtre respectable de ses plus intimes amis : « Quelques jours après la mort d'Henriette, dit-il, un militaire, parent de M. Dupont, passa à Tours; il vint le visiter et prendre part à sa douleur. « Mon cher ami, lui dit ce père inspiré, « ma fille vous a obtenu une grande grâce; ce soir, il y a « sermon à la cathédrale, allez-y. » L'officier ne put refuser. On prêchait sur la communion; il revint très content du sermon. « Elle vous a obtenu plus que cela, lui dit son « pieux cousin, allez trouver le prédicateur! » L'officier y alla plusieurs fois sans pouvoir le joindre. Alors M. Dupont lui donna un petit billet pour un ecclésiastique de la ville. L'officier le porta, il revint purifié, converti, heureux, et fit la sainte communion à la messe de minuit. »

M. Dupont, de son côté, écrivait à une personne amie : « J'ai fait aussi une visite à ma chère Henriette à vos intentions. Si j'avais le temps, je vous conterais ce que ma mère a obtenu par les soins de la chère enfant!... C'est une grâce que le grave M. l'abbé Bruchet (curé-archiprêtre de la cathédrale) a nommée « excessivement remarquable ».

Cette grâce, il la raconte en détail à un ami d'Amérique : « Notre chère enfant, dit-il, s'échappait de nos bras pour une meilleure patrie! Oh! oui, elle n'a pas cessé de nous donner la preuve qu'elle possède la patrie bienheureuse. Je me contenterai de vous en citer un exemple. Il y a trois mois, M. l'abbé Bruchet, se rendant pour huit jours chez les religieuses de la Présentation, vint me voir et me dit : « Votre mère va être bien contrariée, je ne serai pas à mon « confessionnal jeudi; mais si elle veut, qu'elle aille donc « en toute confiance à la sainte Table vendredi et dimanche. « — Malheureusement, lui répondis-je, je la connais assez « pour savoir qu'elle n'en fera rien. » Ma mère, en effet, me

« dit: « Monsieur l'abbé ne se trompe point, c'est une contra-« riété. » Et elle m'assura positivement qu'elle ne communierait point. Nous étions au dimanche au soir. Le lundi je me rends à la tombe de ma pauvre enfant et lui recommande cette affaire. En rentrant, ma mère tout d'un coup me dit : « M. Bruchet t'a donc dit que je pouvais communier, et tu « penses que je puis le faire? — Oui. — Eh bien, j'irai ven-« dredi et dimanche. » Grande fut mon émotion. Cependant je me contins jusqu'au vendredi. Après que ma mère fut rentrée de l'église, je l'abordai en lui disant : « Je suis con-« vaincu que vous avez communié en toute tranquillité? — « Oh! oui. — Eh bien, dites merci à Henriette! » Là-dessus, je lui fis part de ma petite manœuvre, et de douces larmes coulèrent de ses yeux. Instruit du fait, M. Bruchet a dit en termes formels : « Ceci est excessivement remarquable. » Et vous, mon cher ami, qui connaissez ma mère, vous en jugerez de même. » — Mme d'Arnaud, nous le savons déjà, était d'une conscience timorée à l'excès et presque scrupuleuse. On voit par ces naïfs détails la pieuse préoccupation du fils sur l'état d'âme de cette excellente mère : c'est une vue d'intérieur qui n'est pas sans charme.

Ajoutons, pour achever de peindre le cœur de ce père chrétien, que les moindres objets qui avaient servi à sa fille lui sont toujours restés chers. Elle avait, par exemble, dessiné au pensionnat de Sainte-Ursule un bel ange gardien; il en fit prendre la photographie et en distribua des exemplaires à quelques amis.

Neuf ans après avoir perdu Henriette, apprenant la mort édifiante d'une jeune religieuse, il s'écrie : « A pareil jour, il y a neuf ans, un autre ange partait pour le ciel, ma chère et si heureuse fille!... » — « Tout ceci, continue-t-il, doit nous servir d'avertissement, et, il faut le dire, d'encouragement. Mettons-nous donc tout de bon à la grande affaire, à la suite des saints, pour nous rencontrer un jour avec eux dans le Saint des saints. » — « Et vous, répond-il à une de ses filleules, qui lui rappelait dans ses lettres le souve-

nir de sa fille, entrez sérieusement dans la contemplation du bonheur d'Henriette. Soyons à Dieu, tout à Dieu! Le temps est court; chaque minute est comptée [1]. » — C'est ainsi qu'à l'égard d'une fille unique et bien-aimée, sitôt et si brusquement ravie à son amour, les suaves et délicates tendresses du cœur s'alliaient dans M. Dupont aux grandeurs et aux énergies de la foi.

« Mon Dieu, s'écrie un ami de ce saint homme en relatant quelques-uns de ces traits, qu'elle est donc puissante la foi en Notre-Seigneur Jésus-Christ! Admirons comme elle élève l'homme au-dessus de la nature. Comme elle le grandit et le purifie! Comme elle sanctifie ses sentiments les plus naturels, sans les étouffer ni les détruire! »

« Il faut ou être parfait, écrit au sujet de M. Dupont une personne qui avait longtemps cultivé son amitié, ou être appelé à un haut degré de sainteté pour faire de telles offrandes, pour se réjouir en Dieu à la mort d'une enfant charmante en qui se concentraient toutes ses affections. Dieu ne la lui avait pas demandée : c'est lui-même qui l'a offerte!... La récompense a été, pour le père, les miracles qu'il a plus tard obtenus de la sainte Face, et pour sa fille, la couronne de l'innocence et de la pureté angélique qu'elle a conquise sans avoir eu à souffrir le souffle empoisonné du monde. Voilà ce que son père craignait tant pour elle; c'est à cause de cela même qu'il l'a offerte à Dieu avant l'orage qui pouvait flétrir cette fleur délicate. »

On ne doit pas s'étonner que la conduite de M. Dupont à la mort de sa fille ait été si fort admirée de ses contemporains et de ses amis. Elle suppose, en effet, une vertu héroïque. Il n'y a guère que saint François de Borgia qui nous offre un exemple qu'on puisse lui comparer. Ce digne compagnon d'Ignace de Loyola était dans les rues de Valladolid, lorsqu'il reçut la nouvelle de la mort subite de sa fille, la comtesse de Lerma, celle de toute sa noble famille qu'il

[1] 3 janvier 1848.

chérissait le plus et qui le méritait à cause de ses qualités naturelles et de sa piété; le saint religieux s'arrêta et pria quelque temps, puis il continua sa route. Il se rendait pour affaire à la cour. Lorsqu'il y fut arrivé, il s'entretint avec l'impératrice avec son calme ordinaire, et, en la quittant, il recommanda simplement à ses prières l'âme de la comtesse défunte : « Eh quoi! lui dit l'impératrice surprise et hors d'elle-même, est-ce là tout? A-t-on jamais vu un père aussi peu touché de la mort de sa fille? » François de Borgia répondit : « Madame, elle ne m'avait été que prêtée; le Maître l'a rappelée à lui! Ne dois-je pas le remercier de me l'avoir laissée si longtemps et de l'avoir fait entrer dans la gloire, ainsi que je l'espère de sa miséricorde? » — M. Dupont n'était ni un religieux ni un prêtre. Simple laïque, il trouva néanmoins, comme le disciple d'Ignace, dans les lumières de sa foi, la force de s'élever au-dessus des émotions les plus légitimes de la nature et d'accepter avec joie et action de grâces le sacrifice que Dieu lui avait imposé, celui d'une fille tendrement aimée.

La prédiction de la sœur Saint-Pierre touchant M. Dupont était sur le point de se réaliser : cet acte sublime de détachement allait porter le serviteur de Dieu à un degré de zèle et d'amour divin qui ne se trouve que dans les saints.

CHAPITRE XI

M. LE PAILLEUR ET LES MISSIONNAIRES DE BOULIGNY

A partir de la mort de sa fille, la vie de M. Dupont entre dans une phase particulière de ferveur et de perfection. Auparavant on sentait encore quelque peu chez lui l'homme du monde; dès ce moment il parut soudain être détaché de tout et n'avoir plus d'autres rapports avec le siècle que ceux du zèle et de la charité.

Le jour des funérailles d'Henriette, il avait « distribué sa corbeille de noces », comme il disait, par une généreuse aumône envoyée à toutes les communautés de la ville. Une grande partie de la dot qu'il lui destinait fut consacrée à consolider l'établissement que les Petites Sœurs des Pauvres venaient de fonder à Tours. Leur arrivée dans cette ville était encore récente : il est à propos de remonter à l'origine de cette œuvre admirable et d'en raconter les commencements au milieu de nous.

Nous avons dit que, pendant plusieurs années, M. Dupont ne manquait pas d'aller, à la saison d'automne, accompagné de sa mère et de sa fille, prendre les bains de mer à Saint-Servan. Là, vers 1843, il fit la connaissance d'un jeune vicaire de la paroisse, qui, dans son zèle pour le salut des âmes, s'essayait à la création d'une communauté de religieuses ayant pour but de recueillir les pauvres vieillards de l'un et de l'autre sexe et de les préparer à bien mourir.

C'était M. l'abbé Le Pailleur, et l'œuvre qu'il fondait était celle des Petites Sœurs des Pauvres, tout petit grain de sénevé alors, mais qui ne devait pas tarder à s'accroître et à devenir ce grand arbre dont nous admirons aujourd'hui les merveilleux rameaux et les fruits plus merveilleux encore. Avec la vivacité de sa foi et son amour intelligent du pauvre, M. Dupont goûta et comprit du premier coup ce qu'il y avait d'opportun et d'éminemment évangélique dans la nouvelle institution. Invité par le pieux vicaire à venir visiter les commencements de son œuvre, il put voir de près les prodiges de charité qui déjà s'accomplissaient dans cet asile de la vieillesse. Il en fut profondément ému, et il voua dès lors à la nouvelle congrégation un attachement inviolable qui ne fit que s'accroître dans la suite et qu'il garda jusqu'à son dernier soupir.

Les Petites Sœurs des Pauvres ne tardèrent pas à le remarquer. Aussi, dans les jours difficiles de leurs premiers débuts, allèrent-elles souvent solliciter sa bienveillance et sa charité. La bonne mère générale, sœur Marie-Augustine de la Compassion, le distinguait entre les plus généreux bienfaiteurs. L'abbé Le Pailleur, de son côté, l'honorait d'une entière confiance, lui dévoilait ses projets et l'initiait volontiers aux secrets desseins qu'il avait conçus pour l'accroissement de son œuvre. De retour chez lui, après la saison d'automne, M. Dupont continuait par lettres ces relations amicales, ne cessant de s'intéresser de loin comme de près à l'œuvre de Saint-Servan et de lui venir en aide. C'est ainsi que nous le voyons, avant même que la maison de Tours fût fondée, envoyer à celle de Saint-Servan des semences de vers à soie que lui procurait une honorable famille de Tours occupée à cette industrie, ou bien qu'il faisait venir exprès du Piémont par ses connaissances.

Personne, après cela, ne s'étonnera du désir qu'eut aussitôt M. Dupont de procurer un établissement de ce genre à la ville qu'il habitait et dont les pauvres lui étaient personnellement si bien connus. Ce fut vers la fin de l'année 1845

qu'il pensa sérieusement à réaliser ce charitable projet. Le 15 février 1846, il écrivait à M. Le Pailleur, qui lui avait annoncé le succès consolant d'une bonne sœur quêteuse : « Je me réjouis avec vous des succès de sœur Jeanne, mais rougissez avec moi de la honte que j'ai de n'avoir pu encore rien faire ici pour amener à Tours vos admirables enfants. Si Dieu le permet, nous réussirons aussi. »

La divine Providence ne voulait pas que ses désirs fussent aussi promptement satisfaits. Le 1er mars, il avoue l'infructueux résultat de ses efforts : « Il ne m'a pas été possible, depuis votre passage à Tours, de traiter un peu au sérieux cette grande affaire. J'ai fait une démarche qui semble devoir être inutile auprès d'un individu, possesseur d'un local très convenable pour le début. » Mais, sans se déconcerter, il se retourne vers Dieu : « Priez, dit-il (15 mars), pour que vos bonnes sœurs nous arrivent. Pour le moment, si vous voulez nous considérer humainement, nous sommes comme les arbres dans un grand hiver; il ne s'agit encore ni de fleurs ni de fruits. Oh! puissé-je bientôt commencer ma lettre par ces mots : *Hiems abiit!* Vous saurez ce que cela veut dire. »

Au mois d'avril suivant, il annonce qu'un premier pas a été fait. « Nous avons, dit-il, l'autorisation du maire; le préfet et sa femme nous aideront. J'attends le retour de Paris d'une personne qui nous sera peut-être bien nécessaire. Prions! » Il faisait prier pour cette intention les personnes avec qui il était en correspondance. Ainsi écrit-il à Mlle X..., le 18 avril 1846 : « Déjà nous avons causé ensemble des bonnes femmes de Saint-Servan. Priez pour que nous ayons bientôt ici cette œuvre de la sainte vieillesse. Cela va bien dans ce déclin des siècles. »

Les obstacles devaient surgir; M. Dupont s'y attendait. « Ici, disait-il, nous aurons des difficultés. Cependant les esprits se préparent et les personnes qui connaissent l'extrême abaissement du pauvre le désirent vivement. Le bon Dieu ensuite a ses secrets pour faire marcher toutes choses

au temps opportun. Ce qui fait que les gens de bien se pressent quelquefois, c'est que toutes les choses bonnes leur paraissent bonnes à entreprendre. Le tout, néanmoins, est de connaître les moments de Dieu. »

M. Le Pailleur ne se pressait pas non plus. Répondant aux communications de son ami, il se contente de lui donner des nouvelles du moment relatives à la fondation de Rennes, gardant le silence sur la future fondation de Tours dont M. Dupont l'avait entretenu. Le saint homme, sensible à cette omission, lui écrivit à quelque temps de là (1er mars) : « Savez-vous bien, mon cher ami, que vous me faites faire le péché d'envie, en vous entendant parler d'établissement à Rennes! » — (10 mai) « Tout ce que vous me dites de la bonne mère non seulement me ravit de joie, mais fait naître un grand désir de voir nos pauvres d'ici trouver également des mères, du pain, un grabat, des soins, des prières! Tout cela leur manque prodigieusement. » — (13 août) « J'aimerais, quand vous me parlez de l'extension toujours croissante des bonnes femmes, que vous eussiez la pensée d'ajouter : Et j'espère, avec la grâce de Dieu, qu'elles arriveront à Tours! »

Elles y arrivèrent en effet; mais, avant d'en faire le récit, il nous faut raconter l'établissement d'une autre œuvre qui allait resserrer plus étroitement encore les liens surnaturels déjà formés entre ces deux hommes de bien.

Lorsque le jeune vicaire de Saint-Servan avait communiqué à M. Dupont les pensées d'ardente charité et de tendre compassion dont il était rempli pour les pauvres, il lui avait également fait connaître qu'outre l'œuvre qu'il venait de fonder pour les vieillards, il projetait d'établir une société de missionnaires destinés à évangéliser les populations des campagnes.

Un événement assez étrange et qui parut providentiel, permit tout à coup à M. Dupont de seconder les secrets dévouements de M. Le Pailleur. Un de ses amis, propriétaire de Bouligny, au diocèse de Meaux, mourait à Paris, sa ré-

sidence ordinaire, en lui léguant toute sa fortune, qui était considérable. Cet ami était M. Bordier, ce charitable et généreux chrétien qu'il avait un jour rencontré au milieu des pauvres petits Savoyards et avec lequel il avait continué d'entretenir de cordiales relations. M. Bordier avait été longtemps employé comme chef de division au ministère de la maison du roi et possédait une assez belle fortune. Déjà, à plusieurs reprises, il avait prévenu son ami qu'il voulait absolument l'établir son légataire universel et lui confier le soin de sa fortune après sa mort. M. Dupont s'en défendait et s'y refusait toujours, alléguant pour raison qu'il avait déjà trop à faire de gérer et de bien employer la sienne.

Aussi quel fut son étonnement lorsqu'un jour, à son retour de Saint-Servan, étant allé aux Gringuenières passer le reste des vacances selon sa coutume, Mme de Beauchamp, sa cousine, lui remit une lettre, arrivée depuis quelques jours, par laquelle le notaire de M. Bordier lui annonçait que son ami venait de mourir et l'avait fait son légataire et son héritier. Il se trouvait par là, malgré tous ses refus antérieurs, possesseur d'une propriété considérable, sise dans le diocèse de Meaux et rapportant douze mille livres de rente. M. Dupont savait parfaitement que, en lui léguant cette fortune, l'intention de M. Bordier, plusieurs fois à lui-même manifestée, était qu'il jouît de ce legs en toute propriété, et que, s'il devait à son gré l'employer en bonnes œuvres, son ami y avait mis pour condition qu'au moins « il ne se dessaisirait pas du tout ». Son embarras fut grand. Le jour où cette nouvelle lui parvint, toute la soirée, ainsi qu'il le raconte lui-même, il en fut comme abasourdi. « Mais pourquoi, disait-il a Mme de Beauchamp, pourquoi Bordier m'a-t-il choisi pour son légataire? Que veut-il que je fasse de sa fortune, Bordier? Moi, je n'en ai pas besoin!... » Puis, réfléchissant en lui-même : « En agissant ainsi, se disait-il, évidemment Bordier veut que je continue ses bonnes œuvres! Et à laquelle pourrais-je la consacrer? » Fatigué, incertain,

il s'endormit sur cette question, sans avoir trouvé de solution convenable.

Le lendemain, il se rendit à la messe, comme il en avait chaque jour l'habitude, consultant Dieu intérieurement sur ce qu'il devait faire. La réponse lui fut donnée au moment où il communia. Notre-Seigneur était à peine sur ses lèvres que ces deux noms : Bordier, Le Pailleur... Bordier, Le Pailleur... se présentaient à sa pensée, mais d'une manière inséparable et par une force de cohésion invincible, comme si une voix du ciel lui eût prescrit de seconder les projets apostoliques que l'un lui avait confiés par les ressources pécuniaires que l'autre venait si inopinément de lui fournir.

Sous cette impression, M. Dupont n'hésita pas. Il écrivit à M. Le Pailleur pour lui annoncer la fortune qui lui était échue en partage et la mettre à sa disposition, en cas qu'il voulût exécuter le projet d'œuvre apostolique dont il l'avait souvent entretenu à Saint-Servan. En même temps il l'invitait à venir faire avec lui un pèlerinage à Notre-Dame des Ardilliers, et un autre à Candes, au tombeau de saint Martin. L'abbé Le Pailleur fit ce double pèlerinage en compagnie de M. Dupont, « heureux, disait-il, de converser avec lui de Notre-Seigneur et de sa sainte Mère, et d'aller prier au lieu même où est mort ce grand saint Martin, si ardent pour Dieu, si puissant contre le démon! » Quand les deux pèlerins eurent bien prié et longtemps conversé, ils décidèrent que ce serait à Bougligny, au diocèse de Meaux, dans la propriété même de M. Bordier, que l'œuvre destinée à donner des missionnaires aux pauvres des campagnes aurait ses commencements. On obtint facilement l'autorisation de l'évêque de Meaux. M. Le Pailleur, de l'agrément de son propre évêque, Mgr de Bayeux, s'adjoignit deux jeunes prêtres ses amis, M. Diot et M. Rogerie, et alla s'établir à Bougligny.

Avant de se décider et de partir, on pria beaucoup d'après le conseil de M. Dupont et en faisant ponctuellement ce qu'il

avait demandé. Ainsi les trois amis célébrèrent alternativement la messe pendant trois jours de suite, selon l'intention qu'il leur avait indiquée. Les raisons qui décidèrent la préférence en faveur du diocèse de Meaux, furent : Que ce diocèse manquait d'ouvriers évangéliques; que les curés, étant pauvres, n'avaient aucune ressource pour procurer des missions à leurs paroisses, et qu'au moyen de la fondation de M. Dupont on pourrait gratuitement, et dès le début de l'œuvre, leur venir en aide, sans leur imposer aucun sacrifice pécuniaire. D'un autre côté, Bougligny, à cause de sa solitude, souriait aux missionnaires : cette retraite isolée leur paraissait être extrêmement propre à leurs desseins, et convenir au silence nécessaire à l'étude et à la piété, bien mieux que le tumulte et les agitations de Paris. On croyait, enfin, répondre davantage aux intentions implicites de M. Bordier, en procurant la gloire de Dieu et le salut des âmes dans le pays même où il laissait son héritage.

M. Dupont fit mettre en état le vieux château et ses dépendances, disposer un local pour la bibliothèque, et réparer les appartements afin d'y recevoir ses nouveaux hôtes. Il procura aux missionnaires un bon garçon de ferme, qui pût s'occuper du matériel de la maison. Quand la chapelle fut terminée, il voulut la munir de vases sacrés. Un jeune homme de confiance lui fut envoyé, à qui il remit une caisse dans laquelle, avec les vases sacrés attendus, il renferma une précieuse relique de la vraie croix. Il assista à la bénédiction de cette chapelle, qui eut lieu le 24 août 1847. Il avait fait quelques difficultés pour paraître en cette circonstance : « De grâce, mon cher ami, écrivait-il à M. Le Pailleur peu de jours auparavant, permettez à celui qui a besoin d'ombre de se tenir caché pendant et après cette cérémonie. On ne sera pas surpris de ne pas m'y voir. Du reste, faites les choses pour le mieux, sans entamer vos fonds, bien entendu. » Il y assista cependant, vaincu par les instances qu'on lui fit; il voulut subvenir à tous les frais et

consentit à être parrain de la cloche. M. Bordier, en lui faisant son legs, avait mis pour condition « qu'il ne se dessaisirait pas du tout ». M. Dupont crut satisfaire à cette condition en se réservant simplement *le droit de loger dans un cabinet du château.* Le « tout » fut consacré à l'établissement des missionnaires. Chaque année, il faisait un voyage à Bougligny pour régler les dépenses de la fondation. Mais ces préoccupations matérielles et ces solennités extérieures ne lui allaient pas. Il faisait, en s'y livrant, des sacrifices que Dieu seul connaît.

Il en est un toutefois d'une autre nature, auquel M. l'abbé Le Pailleur ne réussit pas à le déterminer. Il s'agissait de le faire consentir à changer de résidence et à venir se fixer à Bougligny même. Ces fervents apôtres jugeaient qu'en demeurant avec eux M. Dupont serait pour tout le pays un exemple propre à raviver la foi, un foyer de bonnes œuvres. Ils semblaient supposer en lui une vocation plus élevée encore. Le pieux laïque ne crut point, dans son humilité, devoir se prêter à ces amicales et bienveillantes insinuations. Il répondit nettement à M. Le Pailleur : « J'ai bien compris le sens de votre lettre. Il y a nombre d'années que je dis avec l'auteur de l'*Imitation : Sic volo, sic desidero : quiquid mihi deest, tu digneris supplere.* La conclusion est toujours la vue claire et nette de mon incapacité, et, qui plus est, j'arrive à la même conclusion en discutant la chose avec ceux qui se sont successivement occupés de la direction de mon âme depuis dix-sept ans. Que doit-il, par suite, se formuler naturellement dans mon esprit, sinon que, si j'étais propre à quelque chose de tant soit peu sérieux, le bon Dieu m'aurait une seconde fois tiré de mon néant pour me donner place parmi ses serviteurs utiles? — Notez, en outre, que depuis plusieurs années je ne puis pas me considérer comme parfaitement libre d'agir. Et, sur ce dernier point, si je vous disais toute ma pensée, je vous avouerais que je n'aime point, en vue de plans ultérieurs, trop m'appesantir sur les liens qui me retiennent. Je puis certes me

tromper en attendant toujours que la volonté de Dieu se manifeste; mais j'ai quelque répugnance à caresser ma volonté propre en lui ouvrant conditionnellement le champ de l'avenir. »

C'est pour la seconde fois que nous entendons M. Dupont déclarer qu'il ne se sent pas appelé à être missionnaire : il ne le sera pas plus au diocèse de Meaux que chez les sauvages de l'Amérique du Nord. Il continue d'attendre humblement que « la volonté de Dieu se manifeste »; elle ne tardera pas à se manifester, et ce sera, comme il le désire, pour lui « donner place parmi les serviteurs utiles » à la gloire du Maître et au bien des âmes.

Dans l'œuvre de Bougligny, sa consolation et son dédommagement pour tous ses sacrifices furent d'apprendre le bon accueil fait partout aux missionnaires et les succès qu'obtenaient leurs prédications dans les diverses paroisses évangélisées par eux. Cette affaire le mit aussi en rapport avec le vénérable évêque de Meaux, à qui M. l'abbé Le Pailleur l'avait présenté en 1846. Toujours charitable et ingénieux à soulager les maux d'autrui, M. Dupont, sachant que le bon évêque souffrait cruellement des yeux, lui envoya un remède dont il avait entendu vanter l'efficacité souveraine. Il s'agissait de « l'eau de sainte Clotilde » et de « l'eau de mer ». Le succès malheureusement ne répondit pas à son désir. « M. Dupont, écrit le prélat à M. Le Pailleur, m'a envoyé de l'eau de mer et de l'eau de sainte Clotilde, mais sa bonne volonté n'a pas été récompensée. Dieu sans doute veut m'éprouver. »

L'œuvre de Bougligny fut encore la cause d'intimes relations qui s'établirent entre M. Dupont et M. l'abbé Grabut, curé de Nemours. Les divines Écritures, dont ce vertueux ecclésiastique faisait une étude approfondie et spéciale, tandis que M. Dupont en faisait sa lecture favorite et sa méditation assidue, furent le lien de leur sainte amitié et devinrent le sujet ordinaire de leur conversation et de leur correspondance. On aime à voir le vénérable et savant doyen de Ne-

mours écrire à M. Dupont : « Je regarde comme une des plus grandes rencontres de ma vie celle qui m'a procuré le bonheur de faire votre connaissance. Faisons bien faisceau de prières : c'est un lien de cœur qui nous rend très forts. » M. Dupont, de son côté, nous donne une idée de la nature des entretiens qu'il avait avec son pieux ami, par cette lettre écrite à M. Le Pailleur au retour d'un voyage fait à Bougligny. « Quand vous verrez, lui dit-il, M. le curé de Nemours, entretenez-vous avec lui du chapitre XXXIII d'Isaïe. Il est assez remarquable qu'au même jour où vous et moi nous avions parlé des « ardeurs éternelles », M. l'abbé Grabut étudiait le texte *Sanctus ejus in flamma* (Isaïe, X, 17). Du reste, certains versets du prophète Daniel font bien voir, ainsi que plusieurs passages de l'Apocalypse, que le ciel est de « feu ». Se pourrait-il être autrement lorsque saint Paul nous dit clairement : *Deus noster ignis consumens est? Notre Dieu est un feu consumant* (Hebr., XII, 29). Oh ! qu'il est désirable de se consumer dès ici-bas, de se fortifier pour entrer comme l'or épuré dans le ciel, sans passer par le creuset où les souillures de la terre seront dissipées ! Ici où nous ne voyons rien, l'amour est ce feu qui purifie. Il faut donc beaucoup aimer, quand surtout on a beaucoup péché. Donnez-moi le secret. Allumez ce feu. Vous et vos frères l'avez : donnez-le-moi ! »

Nous n'avons point à raconter ici la suite des événements qui se rattachent à l'œuvre des missionnaires de Bougligny. Disons seulement que M. l'abbé Le Pailleur, au bout de trois ans, en 1849, fut obligé de quitter l'établissement et de retourner dans le diocèse de Rennes, où l'appelait la direction des Petites Sœurs des Pauvres. De son côté, M. Dupont, retenu par les œuvres de prière et de charité qui l'absorbaient, cessa de venir à Bougligny. M. Diot, successeur de M. Le Pailleur, s'adjoignit quelques confrères, entre autres M. Griffaut et M. Bardeau, du diocèse de Meaux, et l'association prit le nom de Prêtres de Notre-Dame d'Espérance. Comme la situation de l'établissement, placé à l'extrémité

méridionale du diocèse, était un obstacle au développement des missions, l'évêque acheta une maison à Meaux sur le boulevard Jean-Rose et y installa les missionnaires en 1856. Le manoir de Bougligny fut cédé à M. Moreau, supérieur des Salvatoristes du Mans. Ces changements successifs furent autant d'épreuves pour M. Dupont, qui cessa de s'en occuper; mais il a eu, devant Dieu, le mérite d'une utile et sainte œuvre, et son nom, dans le diocèse de Meaux, est compté parmi ceux des grands bienfaiteurs du pays.

Nous devons ajouter que, dans cette affaire de Bougligny, autant il avait montré de désintéressement par rapport à lui-même et de zèle pour les missionnaires, autant il montra de délicatesse et de générosité par rapport à la famille de M. Bordier. Celle-ci, d'abord mécontente, comme il arrive souvent en pareil cas, de se voir frustrée dans ses espérances d'héritage, avait entrepris de faire annuler le testament. Mais il était rédigé dans de bonnes conditions, le testateur avait librement usé de ses droits, et il n'y avait point à détruire la volonté formelle du vertueux défunt. Puis, quand les membres de la famille vinrent à connaître par leur propre expérience les dispositions pacifiques du légataire, son esprit désintéressé et conciliant, ils firent taire peu à peu leurs premiers sentiments et levèrent les difficultés qu'ils avaient soulevées. Alors M. Dupont, à son tour, usant du droit absolu et incontestable que lui conférait son titre de légataire, laissa une certaine part de la propriété aux héritiers naturels, qui lui en témoignèrent plus d'une fois leur reconnaissance. La sœur de M. Bordier, Mme Valette, entre autres, lui écrivait en 1846 : « J'ai des grâces à rendre au ciel de vous avoir inspiré de me laisser une petite part de la succession de mes parents. Soyez-en béni, Monsieur, car vous pouviez ne nous en rien donner du tout. Je vous en aurai une éternelle reconnaissance. »

Elle ajoutait : « Si vous pouvez trouver des choses bien indifférentes pour vous et qui doivent m'être chères, comme un petit tableau représentant la tombe de mon père, la pa-

tronne de ma mère, etc.., et que vous veuilliez me faire part de ces modestes objets, je vous en serai, Monsieur, très reconnaissante, et cela, s'il se peut, augmentera mon estime pour vous. » M. Dupont se prêta volontiers à ce désir. Il fit faire une caisse d'un certain nombre de souvenirs de famille qu'il expédia pour Mondoubleau, à la sœur de M. Bordier. La joie de cette bonne action le dédommagea un peu des soucis que toute l'affaire lui avait causés. « Tout est terminé, écrit-il à M. Le Pailleur; on m'a même envoyé des remerciements. Que Dieu est bon! Notre-Seigneur a empêché le trouble bénignement. Il ne convenait pas, en effet, qu'une œuvre de pacification se construisît avec l'épée et la truelle, comme pour les murs de Jérusalem, notre ami ayant écrit sur les murailles de son manoir: *Benigne fac, Domine, in bona voluntate tua... ut ædificentur muri Jerusalem.* »

Ainsi, dans une affaire épineuse et délicate, M. Dupont, sans blesser ni mécontenter personne, en se conciliant au contraire l'estime de tous, avait réussi à donner aux missionnaires un local convenable et à doter le diocèse de Meaux d'une œuvre utile à la gloire de Dieu et au salut des âmes. Il paraît toutefois que ce ne fut pas sans amertume intérieure et sans de secrètes peines. Au rapport d'une de ses parentes, quand on lui parlait de la succession de M. Bordier, il disait: « Ne parlons pas de cela! » Et il détournait la conversation.

Un de ses amis qui a été mis plus au courant des détails de l'œuvre de Bougligny et dont le jugement en cela est très impartial, en tire cette conclusion: « De l'ensemble de la conduite de M. Dupont dans toute cette affaire, il ressort une chose que nous appellerons le trait saillant de sa vie: c'est qu'à partir de ses rapports avec M. Bordier et de ce qu'il appelait quelquefois le moment de sa conversion, on a toujours vu en lui l'instrument docile de la Providence, un rare modèle de modestie et de générosité dans le détachement chrétien, en même temps que le dévouement le plus absolu

à tout ce qui était du service de Notre-Seigneur Jésus-Christ en lui-même et dans ses membres souffrants[1]. »

A l'égard de M. Le Pailleur, ses relations d'amitié étaient devenues de plus en plus intimes et surnaturelles. On en jugera par le petit trait suivant. — A la suite de l'heureux succès d'une démarche relative à la fondation de Bougligny, M. Le Pailleur avait à la hâte écrit à M. Dupont pour l'en informer et l'inviter à la reconnaissance, et il ajoutait : « Que Dieu est bon ! Disons-le mille fois. » La lettre expédiée, une circonstance impérieuse força M. Le Pailleur à entreprendre un voyage qui devait le faire passer à Tours. Il part et arrive inopinément chez M. Dupont, vers neuf ou dix heures du soir, après une journée de voiture, accablé de fatigue, couvert de poussière, ayant eu à peine le temps de prendre quelque nourriture. M. Dupont, qui venait peu d'instants auparavant de recevoir la lettre de son ami, tout entier dans les sentiments de joie et de reconnaissance qu'elle lui avait suggérés, était agenouillé et en prière. Voyant donc M. Le Pailleur lui arriver si subitement, sans penser aux besoins possibles du voyageur, mais continuant l'ordre d'idées qui l'occupait, il le prend par le bras, et, le faisant doucement agenouiller près de lui : « Que vous arrivez à propos, lui dit-il ! J'étais précisément à redire mille fois : « Que Dieu est bon ! *Quam bonus Israel Deus !* » L'homme de l'adoration et de la louange divine avait pris à la lettre le conseil de son ami et s'était mis aussitôt en devoir de l'exécuter. « Tenez, ajouta-t-il en montrant le chapelet qu'il tenait à la main pour compter ses actes de louanges, je l'ai déjà répété cinq cents fois. Si vous voulez, nous allons continuer ensemble, c'est bien le moins que nous puissions faire ! » M. Le Pailleur, entrant lui-même aussitôt dans sa pensée, se prêta joyeusement à ses désirs, et, à eux deux, ils se mirent à répéter avec les plus vifs sentiments de la reconnaissance et de la piété : Que Dieu est bon !... Que Dieu est

[1] Expressions de M. l'abbé Botrel.

bon ! » *Quam bonus Israel Deus!* jusqu'à ce que l'angélique exclamation eût été dite le nombre de fois indiqué. Après quoi seulement M. Dupont, descendant des régions supérieures où l'esprit de foi et de prière l'avait transporté, s'aperçut qu'il s'était oublié et se hâta de subvenir aux besoins de son ami voyageur.

CHAPITRE XII

LES PETITES SOEURS DES PAUVRES

I

Au milieu des préoccupations que lui donnait Bougligny, M. Dupont n'avait pas perdu de vue son projet d'établir à Tours les Petites Sœurs des Pauvres. Les premières difficultés qui s'étaient rencontrées ne l'avaient pas découragé. Allant chaque année à Saint-Servan, il en profitait pour se mettre en relation avec la mère supérieure et préparer doucement les voies. M. Le Pailleur, de son côté, s'y prêtait volontiers, et comme fondateur donnait à son ami toute autorisation pour visiter les sœurs autant qu'il le voulait. Ainsi, en juillet 1846, sachant de Bougligny, où il était encore, que M. Dupont devait se rendre avec sa fille à Saint-Servan, il lui écrit cette lettre, pleine de simplicité et de cœur, qui prouve quelle estime il faisait de M. Dupont et quelle confiance il avait en lui :

« Vous allez à Saint-Servan, lui dit-il, vous verrez peut-être mes petites filles de Rennes ; — vous verrez peut-être mes petites filles de Dinan ; — vous verrez certainement nos petites filles de Saint-Servan. — Vous verrez leur supérieure, celle qui conduit maintenant toute la famille... Encouragez-la bien de ma part à s'avancer dans les hautes

voies de l'humilité, de l'amour des croix, au sein de ses fatigues et de ses peines. — Je vous les recommande toutes, je vous regarde comme leur second père. — Je vous recommande en particulier une enfant rare, précieuse, une fleur de douceur et de modestie, fleur déjà mûre et que Dieu va peut-être cueillir. C'est une jeune personne de dix-sept à dix-huit ans, issue de parents extrêmement pauvres, mais riche en trésors de grâces. Quand on lui parle de Dieu, d'aimer Dieu, son cœur se brise, ses yeux se remplissent de larmes. La supérieure et deux autres étant à tenir des maisons, nous n'avons pas cru pouvoir en trouver de plus capable pour être maîtresse des novices que cette sœur, et elle s'acquitte de cette charge avec sagesse et bonté, malgré son jeune âge. Mais je crois que Dieu va nous l'enlever. Si vous pouvez quelque chose pour elle, soit par vos prières, soit par remèdes, je vous la recommande. »

En parlant d'Henriette, la fille unique et chérie de M. Dupont, il ajoute : « Je pense que Mlle Dupont aura la bonté de visiter notre humble maison de Saint-Servan, de soigner quelquefois nos pauvres malades et infirmes, de faire la lecture à nos petites sœurs. Il y a en cela tant de bonheur! bonheur sans doute inconnu au monde, mais qui se révèle avec des excès de joie et d'amour aux cœurs que Dieu s'est choisis!... »

De Saint-Servan, M. Dupont écrit à M. l'abbé Le Pailleur en sa résidence de Bougligny : « J'ai eu le plaisir de voir vos chers et dignes parents, une première fois madame votre mère seule, à Saint-Malo, et tout à l'heure elle et monsieur votre père, qui ont bien voulu me rendre visite. Ma mère et ma fille ont donc eu la consolation de les voir. Inutile de dire que nous avons beaucoup causé de vous et de petits projets pour une visite de Bougligny au printemps prochain. — Je ne vous dirai rien de nouveau en vous apprenant que, sur la bonne réputation que vous m'avez faite, vos chères filles de l'asile m'ont accueilli avec une grande bienveillance. »

En causant avec la supérieure, il lui vint une pensée sur la nécessité plus grande que jamais d'avoir de nos jours des asiles réservés à la vieillesse : elle mérite de trouver ici sa place. « Ce matin, dit-il à M. Le Pailleur, en causant avec la bonne mère, nous trouvions qu'il paraissait que la Providence préparait des maisons d'asile (pour les vieillards) dans le but de corriger plus tard la grande plaie qui, dans un temps donné, doit résulter des soins minutieux et puérils donnés par les gens riches à leurs enfants à la mamelle. Si, en effet, on a reconnu qu'il y avait plus de mauvais fils que de mauvais pères, cette triste nécessité s'étalera sur une plus grande échelle dans un siècle où l'enfant, dès le berceau, prend l'habitude de ne point vivre avec ses parents. Dès lors, par une prévision toute bonne, Notre-Seigneur veut préparer à ses membres souffrants des secours pour les mauvais temps... Prions !... »

Pendant que M. Dupont était à Saint-Servan avec sa famille, il y rencontra une autre personne de Tours, qui allait, dans les desseins de la Providence, devenir son utile auxiliaire pour la fondation qu'il préparait. C'était M[lle] de la Valette. Le serviteur de Dieu, qui la connaissait comme une âme dévouée aux bonnes œuvres, lui parla des Petites Sœurs. La pieuse demoiselle les visita et put connaître, sur les lieux où l'œuvre avait pris naissance, l'histoire de ses commencements.

Cette année-là même, M. Dupont était à peine de retour chez lui, qu'un cruel désastre rendait providentiellement nécessaire l'institution charitable qu'il avait si fort à cœur. Nous voulons parler de l'inondation de la Loire en 1846. Plusieurs lettres de cet homme de Dieu en retracent la peinture navrante : « Que de chaumières désolées ou devenues inhabitables, écrit-il ! Hélas, que de pauvres vont se trouver sans asile, sans pain, sans vêtements! — Puissent les hommes qui ne pensent pas à leur âme reconnaître que les fléaux dont l'humanité pâtit sont la triste suite du péché, et que le bon Dieu nous châtie pour notre plus grand bien ! »

A l'inondation succédèrent les émeutes. On se battit dans les rues de la ville de Tours et dans les campagnes environnantes. Le prétexte mis en avant était la cherté des vivres, surtout du blé. Les passions révolutionnaires en profitèrent pour hâter secrètement l'accomplissement de leurs pernicieux projets. M. Dupont en faisait très judicieusement la remarque : « Il est certain, écrivait-il le 25 novembre 1846, que les agitateurs n'ont pas de grands efforts à faire pour donner une impulsion mauvaise aux masses, dans les pays surtout où le frein religieux est détruit. » Par là même ces circonstances étaient favorables à l'établissement d'une maison des Petites Sœurs. M. Dupont en fit la demande en forme, et, sous la date du 19 novembre 1846, la supérieure générale répondait « qu'à l'exemple du grand saint Martin, qui avait trouvé le moyen de faire l'aumône en donnant la moitié de son manteau, elle pouvait bien donner quelques sœurs », et, ajoutait-elle, « le grand saint leur fera trouver du pain pour ses pauvres. »

C'était au début de l'institution. Donner deux ou trois sœurs paraissait un grand sacrifice pour la communauté; mais la Providence envoya des vocations. « Aujourd'hui même, écrivait la bonne supérieure à M. Dupont, il nous est entré une jeune personne, et dans une quinzaine il en viendra trois. Ainsi tout porte à croire que le bon Dieu veut bien que notre petite famille s'accroisse, puisqu'il nous envoie des sujets au moment du besoin. » En même temps elle lui mandait « qu'une maison louée suffirait très bien pour commencer, ainsi que quelques lits pour pouvoir prendre des pauvres tout de suite », et que deux ou trois sœurs pouvaient aller immédiatement. Elle le prévenait que, outre l'autorisation de Mgr l'archevêque, il serait nécessaire « de parler ou de faire parler à M. le curé, à M. le maire et à M. le préfet ». — « Car, disait-elle, sans leur permission, nous ne pouvons rien faire. Il nous faut aussi la permission de quêter. » Elle terminait en disant qu'elle se rendrait à Tours aussitôt que M. Le Pailleur lui en aurait donné l'ordre.

De telles promesses, inspirées par le grand souvenir de saint Martin, avaient, on le comprend, de quoi ravir l'âme et la charité de M. Dupont. Il se hâta de répondre que tout paraissait devoir s'arranger promptement : « M. le maire, dit-il, a reçu très chaudement la proposition de Mlle de la Valette et a promis un concours actif. Nous connaissons déjà les vifs désirs de la femme du préfet : toutefois, pour plus de sûreté, nous aurons son consentement. »

L'autorité ecclésiastique crut devoir garder à ce sujet une réserve dont plusieurs s'étonnèrent, mais qui se justifiait par les circonstances. Le nom et l'institut des Petites Sœurs des Pauvres étaient encore très récents ; les temps devenaient difficiles; les œuvres charitables, nombreuses à Tours, se soutenaient avec peine et semblaient absorber toutes les ressources de la bienfaisance publique. L'archevêque, Mgr Morlot, se contenta pour le moment de laisser faire. Au fond, cela suffisait : ne pas s'opposer en pareil cas, c'était tacitement donner son approbation. MM. les curés de la ville le pensèrent ainsi. Deux surtout montrèrent un touchant empressement à favoriser la fondation de l'œuvre. L'un, le digne curé de Notre-Dame-la-Riche, M. l'abbé Alleron, et l'autre, M. l'abbé Voisine, curé de Saint-Saturnin, ambitionnaient chacun de leur côté de voir l'établissement se poser sur leur paroisse respective, où se trouvaient un grand nombre de pauvres. Auquel des deux accorder ce privilège? La délicatesse de M. Dupont ne voulait blesser personne. Il attendait, hâtant par ses désirs et ses prières l'heure de la Providence. « Que Dieu est bon ! écrivait-il le 3 décembre 1846. Oh ! j'espère que bientôt nos pauvres vieilles gens d'ici répéteront ce cri d'amour et de reconnaissance, lorsque vos bonnes sœurs de Saint-Servan viendront retourner leur lit de douleur ! » — « Nous n'avons pas encore de maison, disait-il à M. Le Pailleur le 13 du même mois ; mais le désir ou la sainte ambition d'avoir les sœurs devient de jour en en jour plus vif, et je vous assure qu'hier j'ai été bien fâché de ne pouvoir pas dire à une pauvre vieille femme à la figure

souffrante, mais chrétienne : Allez demander l'hospitalité aux chères sœurs qui vous sont données de Dieu... Hélas ! hélas ! » — Dans le cours de sa lettre, cédant au désir qui l'anime, il ajoute : « Voici donc ma pensée que je vous soumets. Ce qui nous retient vient de ce que M. le curé de Saint-Saturnin pense à une maison et que Mlle de la Valette, quoique plus modeste dans ses prétentions, pense à une autre qui est quelque chose de très convenable : de là l'embarras. — Eh bien ! si vous disiez aux sœurs : Partez pour Tours, vous verrez par vous-mêmes sous l'inspiration de Dieu ce qui vous convient. Demandez rue Saint-Étienne, nº 10[1] ; vous y serez reçues de bon cœur. Dieu fera le reste... — Maintenant, mon cher ami, pesez cette affaire devant Notre-Seigneur et agissez. Si dans l'intervalle nous trouvions un local, Dieu l'aurait permis. Ne voulant pas prévenir vos intentions, je n'écris point à la bonne mère pour lui offrir les frais de voyage ; mais, si vous approuvez la pensée que je vous ai soumise, autorisez-la à emprunter la somme nécessaire, et aussitôt son arrivée je rembourserai à Saint-Servan. A la plus grande gloire de Dieu ! »

Suffisamment renseigné au sujet de cette fondation, M. Le Pailleur ordonna de Bougligny à la mère générale de se rendre à Tours, afin de commencer l'établissement si désiré et d'emmener deux sœurs avec elle. M. Dupont, en ayant été informé, écrivit tout joyeux la lettre suivante à la supérieure : c'était le 21 décembre 1846, peu de jours avant Noël : « Jésus enfant, ayez pitié de nous ! Marie et Joseph, écoutez-nous ! — Depuis la réception de votre bonne lettre, nous nous occupons beaucoup de vos pieux desseins. Mais, comme j'ai fini par le mander à M. Le Pailleur, vous ferez mieux que nous et plus vite. Venez donc, puisque le bon père vous autorise. En nous prévenant du jour de votre départ, nous irons vous attendre à la diligence. Ne vous exposez pas à un froid trop rude. — Si vous éprouvez le moindre

[1] C'était alors le numéro de sa maison, qui porte aujourd'hui le numéro 8.

petit embarras pour vous procurer les fonds nécessaires à votre voyage et à celui de vos chers sœurs, ne balancez pas à prendre le parti que je vous indique. Tirez sur MM. Gouin, banquiers à Tours, une traite payable à vue. Si même, ce qui est probable, vous avez quelques petites dépenses à faire pour vous mettre en état de voyager, faites-en le calcul, et la chose coulera de source. — Il est bien juste aussi que je vous demande excuse du sans-façon avec lequel nous agissons avec vous, puisque nous n'avons pas arrêté de local. Mais, voyant la situation, j'ai été frappé de cette pensée, que l'affaire réussirait mieux, si, rendue parmi nous, vous preniez vous-même ce que le bon Dieu mettra à votre disposition. Sans doute il eût été mieux que nous eussions eu un local très convenable à vous offrir ; mais peut-être que, dans l'intérêt de sa gloire, Notre-Seigneur veut que vous commenciez fort simplement. »

Les trois sœurs attendues arrivèrent à Tours le 30 décembre, à quatre heures du matin. Les fatigues d'un long voyage, les rigueurs de la saison et le travail de surcroît de la matinée précédente auraient pu assurément dispenser nos vogageuses d'assister à la sainte messe le jour de leur arrivée. « Mais, se dirent-elles, que faire sans Jésus? Où trouver sans lui la force et la bénédiction pour la nouvelle entreprise? » A peine descendues de voiture et accompagnées de M. Dupont, qui, à cette heure matinale, était venu au-devant d'elles selon sa promesse, elles se rendirent à l'église, entendirent la messe et y communièrent. Après quoi, M. Dupont les conduisit dans sa maison, les reçut à sa table et se mit à leur disposition pour les diriger dans quelques-unes de leurs visites principales. Sous ses auspices, M. le maire de la ville de Tours donna le premier aux bonnes sœurs « une touchante audience ». Il quitta sur l'heure ses occupations, se rendit avec elles au bureau de police, fit prendre leurs noms et recommanda de la manière la plus formelle aux agents « de rendre aux sœurs tous bons soins et protection à la sœur quêteuse ». — « Elles peuvent

aller partout, dit-il ; on travaille à détruire la mendicité, ce sont elles qui nous aideront. Elles ont droit, elles, à demander pour les pauvres qu'elles auront adoptés. » C'est de M. Dupont, dans sa correspondance, que nous tenons ces détails. Puis, comme première aumône, M. le maire ajouta trente francs à ses paroles bienveillantes. Mlle de la Valette, qui s'était aussi fort employée à préparer la fondation, suppléa M. Dupont pour accompagner la sœur supérieure dans ses courses par la ville.

Pendant leur sortie, M. Dupont profita d'un moment libre pour écrire à M. Le Pailleur : « Vos chères sœurs, lui dit-il, sont arrivées pleines de l'esprit de Dieu, de l'amour des pauvres et du zèle que vous leur connaissez. Le choix des deux sœurs qui ont suivi la bonne mère me paraît admirable. D'un autre côté, les cœurs ici sont bien portés pour elles, et j'espère, avant de clore ma lettre, pouvoir vous dire que les affaires temporelles sont réglées. »

En effet, la lettre n'était pas terminée que la sœur supérieure rentrait avec Mlle de la Valette, racontant qu'elle avait vu « Monseigneur, qui, après les avoir bénies, les avait encouragées dans leurs dispositions » ; puis Mme la préfète, « qui les avait aussi reçues avec des marques visibles de sympathie ; » enfin, qu'on avait rencontré sœur Angèle, une sœur de Saint-Vincent-de-Paul pleine de bonnes œuvres qui avait la confiance des autorités civiles, et ensemble elles étaient allées sur place pour visiter et louer la maison.

« On a, continue M. Dupont, trouvé une maison qui, pour un prix très modeste, peut convenir à merveille et est susceptible de recevoir plus de pauvres qu'à Rennes. Voisinage du Refuge ; paroisse de Notre-Dame-la-Riche. C'est un peu loin pour nous autres ; mais il faudra bien que le pèlerin s'exécute. »

Les Petites Sœurs, pendant plusieurs jours, restèrent chez le « pèlerin », qui voulait les avoir à sa table et se trouvait grandement honoré et réjoui de leur entretien et de leur présence. Elles profitèrent de sa bonne hospitalité jus-

qu'au 6 janvier, fêtant avec leur hôte le jour des Rois à la crèche du Sauveur. Le soir même, voulant honorer dans le pauvre la royauté de Jésus-Christ, elles se mirent à l'œuvre. A cette occasion et le même jour, M. Dupont écrit : « Que Dieu est bon ! nous l'avons dit de bon cœur ce matin. — Demain je rentrerai dans notre petit ordinaire, et, quand je voudrai avoir l'honneur de m'entretenir avec vos sœurs, j'irai à La Riche. — Tout va bien. Le ménage se monte. On propose des « bonnes femmes ».

Il y en avait déjà une placée sous sa protection et qui allait être la « première reçue » de l'asile. Voici comment elle lui avait été providentiellement envoyée le jour des saints Innocents. « Traversant les rues de la ville, raconte-t-il lui-même, je trouvai occasion d'avoir des nouvelles du Pénitencier, où je n'étais pas allé depuis plusieurs jours. J'aborde un gardien, et je lui dis : « Comment va-t-on au Pénitencier ? Là-dessus, mot pour mot, s'engage le dialogue suivant : « Il vient d'arriver un grand malheur ! — Quoi ? au Pénitencier ! — Non, Monsieur. — Eh ! où donc ? — Dans la maison que j'habite. — Quoi donc ? — C'est la mort d'un jeune homme. — Mais de quelle manière ? Subitement ? suicidé ? — Non, Monsieur, il est mort après une longue maladie, il y a quatre jours : il était le soutien de sa mère, gagnant de quoi la faire vivre ; il a été longtemps malade, de sorte que sa mère, qui a quatre-vingt-quatre ans, ne sait que devenir. Pauvre femme ! Cela me touche tant, que je vous en parle ; mais je ne sais pourquoi ; elle ne m'a pas chargé de cette commission. » — « Ma réponse n'était pas certes difficile ce jour-là, qui était le jour prénommé du départ des Petites Sœurs de Rennes pour Tours. Je dis donc au brave gardien du Pénitencier : « Recommandez à cette pauvre femme d'avoir grande confiance en Dieu, qui peut bientôt la tirer de sa peine ! »

Ce fut le jour des Rois que la pauvre « bonne femme » fut recueillie. Les Petites Sœurs, entrant ce jour-là dans leur nouvelle maison, l'emmenèrent couverte de ses haillons et

de sa vermine. Elle était d'un caractère peu facile, ce qui fut dès le commencement pour la petite communauté l'occasion de bien des actes de patience.

Ceci se passait à la fin de 1846. M. Dupont à cette époque écrivait : « Nos chères Petites Sœurs des Pauvres, ces nobles émules de Jeanne Jugan, nous sont arrivées. Elles ont les sympathies de tout le monde. Elles ne se contentent pas du vœu de pauvreté : elles ont bravement fait celui de la misère, demandant aux riches leurs restes ; elles les servent aux vieillards qui se sont confiés à leurs soins maternels ; puis, quand ceux-ci sont repus, elles trouvent de quoi manger elles-mêmes. Serait-il possible que le bon Dieu ne fît rien pour elles ? Or, voilà que de toutes parts, ici, elles sont merveilleusement accueillies. Cette œuvre des « Bonnes Femmes » est appelée à se répandre partout. La philanthropie admire que cela fasse une diminution dans la dépense nécessaire à l'entretien du pauvre : la charité s'en applaudit, parce que la principale affaire consiste à disposer des âmes au grand acte de la mort. — Huit bonnes femmes sont déjà recueillies ; elles ont toutes grand besoin d'instruction[1]. »

M. Dupont avait tenu à conduire lui-même les Petites Sœurs dans leur demeure, où il avait fait déposer à l'avance des lits, du bois et des vivres. Sachant qu'elles manquaient de beaucoup de choses encore, il cherchait, dans ses courses à travers la ville et par ses relations, à exciter les dévouements des uns et les sympathies des autres, afin de déterminer par là le courant des aumônes qui devaient subvenir aux nécessités de chaque jour. « Je vois, écrit-il à M. Le Pailleur le 10 janvier 1847, je vois avec une grande joie que vos premières filles sont bien appelées à la haute mission dont elles se trouvent chargées. La pénitence et la communion expliquent tout. » Puis, dans la même lettre, il ajoute : « *Le Journal d'Indre-et-Loire* a donné un article bienveil-

[1] 27 décembre 1846.

lant, et je crois qu'au besoin on mettrait à contribution la bonne volonté du rédacteur. La visite du maire a été bonne également. Il a promis des pommes de terre de la part d'une personne riche. »

Malgré sa pénurie, que ces secours ne diminuaient qu'imparfaitement, l'asile croissait. On y recevait des bonnes vieilles toutes plus intéressantes les unes que les autres par leurs différents degrés de misère. « Il y a sept bonnes femmes, écrivait M. Dupont le 22 janvier 1847 ; tout marche bien. Elles ont commencé à travailler, ce qui donne une petite tournure favorable à leur maintien. Oh ! Dieu bénit cette œuvre. La dernière bonne femme entrée de ce matin était restée trois jours sans boire, broyant son pain sec et dur je ne sais comment, couchée sur la paille, plus morte que vive, lorsqu'elle a vu paraître un visage humain ! » — Il raconte à un autre endroit l'entrée de l'une d'elles : « Il y aurait, dit-il, de bien touchants détails sur l'entrée des bonnes femmes dans le pieux asile. Samedi dernier, j'arrive dans la soirée. J'apprends que le souper est fait et que les bonnes femmes sont couchées. Les sœurs me proposent d'entrer pour me montrer la dernière vieille qui n'était arrivée qu'au moment du souper. Nous entrâmes avec toutes les précautions pour ne pas éveiller. Quand nous approchâmes du lit, nous parlions très bas. La pauvre vieille, âgée de quatre-vingt-trois ans, mais fort vive encore, se met subitement sur son séant. « Oh! vous ne dormez pas! — Moi! dormir déjà dans un aussi bon lit que celui-ci! Moi qui étais seule pour me servir, sur de la paille à terre! Oh! dormir!... Je crois que le plaisir d'être si bien m empêchera de dormir cette première nuit! »

Peu de temps après cet établissement des Petites Sœurs, M. Dupont, pensif et réfléchi, rencontra sur la place de l'Archevêché un des vicaires de la cathédrale ; il l'arrête brusquement, et, levant les bras vers le ciel avec un geste d'exaltation : « Le croiriez-vous? s'écria-t-il, est-ce possible?... Les riches et les grands seigneurs, pour avoir des

domestiques et des serviteurs, offrent de gros gages, prodiguent l'or et l'argent, et... ils sont mal servis! — Et aujourd'hui, voici que les pouilleux, les galeux, les va-nu-pieds sont servis... comme on sert Dieu lui-même!... Et par qui donc ?... Devinez-le... Par des sœurs! par des amies de Dieu! par les Petites Sœurs des Pauvres! » — A cette pensée, le serviteur de Dieu et des pauvres tressaillait de joie.

L'année 1847 fut un temps de privations pour tout le monde, une véritable détresse générale. Les Petites Sœurs, confiantes dans la Providence, n'en continuèrent pas moins à prendre les pauvres vieillards que le Ciel leur envoyait; mais il fallait chercher un autre local, celui qu'on occupait offrait beaucoup d'inconvénients. Ce changement fut fixé au 1er juillet. M. Dupont n'avait pas voulu que le déménagement se fît sans lui. Le jour venu, il travailla comme un humble mercenaire, et avec tant de cœur que son domestique fut obligé de l'avertir que l'heure du dîner était arrivée. Or, ce jour-là était un jour de jeûne, et, comme il jeûnait très strictement, il était resté jusqu'à midi sans rien prendre. Quand tous les modestes ustensiles qu'on possédait furent rangés à leur place dans la nouvelle maison, on s'aperçut que bien des choses manquaient. M. Dupont contribua à ce supplément nécessaire, en fournissant de son propre fonds quantité d'objets. Son dévouement pour les Petites Sœurs, dans ces commencements de leur fondation, ne saurait être trop mis en lumière. Lorsqu'en 1848 il fut définitivement question d'acheter la maison qu'elles habitent encore aujourd'hui, il se prêta sur-le-champ aux négociations avec tout le zèle qu'il put. L'acquisition faite, sentant bien que la charge des capitaux à verser serait trop lourde pour la communauté, si la Providence ne venait en aide, il voulut lui-même en être le bras droit, et alléger selon son pouvoir les difficultés du moment. C'est alors qu'il fit le sacrifice dont nous avons parlé. Il venait de perdre sa fille: les pauvres allaient être ses enfants d'adoption; la dot qu'il destinait à Henriette fut consacrée aux Petites Sœurs.

II

Vers cette époque, M. Le Pailleur fixa à Tours le noviciat de son institut, et lui-même fit de cette ville sa résidence habituelle. Jeanne Jugan vint aussi y passer quelque temps. Quelle ne fut pas la joie de M. Dupont de pouvoir jouir de la présence simultanée du fondateur et de la fondatrice des Petites Sœurs! « Depuis deux jours, dit-il, nous avons l'honneur de posséder la mère de toutes ces petites sœurs. Quelle admirable confiance en Dieu! Quel amour de son saint Nom! Elle va nous faire du bien à Tours. Les grossiers gens du monde croiront que cette *pauvre chercheuse de pain,* comme elle s'appelle, leur demande l'aumône; mais, si leurs yeux s'ouvraient, ils comprendraient, eux, qu'ils en reçoivent une immense, en entendant parler si amoureusement et si simplement de la providence de Dieu [1]. »

En ce même temps et à des époques assez rapprochées, le père Le Pailleur et la mère générale tombèrent gravement malades l'un et l'autre. Pendant toute leur maladie, M. Dupont témoigna combien était vive et constante la vertueuse amitié qu'il leur portait. Chaque jour il venait une ou plusieurs fois pour avoir de leurs nouvelles. Il était envers eux d'une bonté sans égale; il intéressait à leur situation les célébrités médicales de la ville : c'est ainsi qu'il leur ménagea les visites gratuites du docteur Bretonneau, son ami. Il leur procurait tous les adoucissements qu'il savait nécessaires, se chargeant de solder à ses frais les médicaments commandés, s'en faisant lui-même au besoin l'humble commissionnaire. Lorsque vint la convalescence, il s'ingéniait à trouver ce qu'il croyait pouvoir exciter l'appétit de ses chers malades; il les aidait ainsi à rétablir leurs forces

[1] 12 février 1849.

épuisées et assaisonnait ses visites d'une conversation pleine de charme et de pieux enjouement.

A ces aimables causeries on peut rattacher, de la même époque, un trait charmant de bonhomie et de cordialité relatif à quelques objets appartenant à un de ses compagnons de voyage de la Salette, et qu'il avait par mégarde rapportés dans ses malles. Il s'agissait d'une paire de bas et d'un mouchoir de poche. « Je ne sais pas, écrit-il à cet ami, qui était M. l'abbé Dombes, si, en faisant la revùe du sac de nuit que vous aviez avec vous dans votre pèlerinage, vous vous êtes aperçu qu'une paire de bas ne répondait point à l'appel. Dans le temps, je vous fis savoir que j'en étais détenteur, et je me promettais bien de vous la reporter; mais puisque mon voyage est au moins problématique pour une époque rapprochée, je viens vous la demander pour le pieux fondateur de l'œuvre des bonnes femmes. Comme ses filles, M. Le Pailleur vit d'aumônes. Il y avait aussi un mouchoir de poche. Je trouve touchant d'établir entre vous deux ce lien de charité. » — Ainsi l'ingénieuse délicatesse de M. Dupont savait profiter des moindres choses pour pratiquer des actes de vertu et faire plaisir à ses amis.

La présence du noviciat dans la ville de Tours valut un jour à M. Dupont la visite vivement appréciée de M. Louis Veuillot. C'était en 1848. Le célèbre publiciste, attiré par le désir d'étudier sur place le nouvel institut, après avoir visité la maison des Petites Sœurs, ne manqua pas d'aller voir leur protecteur et leur ami. « Il vint chez moi, dit M. Dupont, et parla peu; mais il pleurait en disant : Voilà le sublime de la charité! Quelques jours après parut un grand article dans *l'Univers* en faveur de l'œuvre sublime, et bientôt les chères sœurs étaient appelées à Paris. » — Puis, comme pour justifier le cri d'admiration de Veuillot, il signale le rapide accroissement de l'œuvre dans l'espace de dix ans. « Aujourd'hui, dit-il (il écrivait en 1858), quarante-neuf maisons répandues en France sont un miracle de la bonté de Dieu! Ce matin la bonne mère me disait, en me

signalant une nouvelle marque de la Providence : Nous ne vivons pas au jour le jour, mais de la minute à la minute! En effet, les attentions de la Providence sont tellement multipliées que les sœurs ne peuvent pas perdre la présence de Dieu. Quelle grâce! Et de savoir que c'est pour la sanctification d'un si grand nombre de vieillards, destinés à mourir loin de Dieu, abrutis dans la misère!... »

Ce fut pendant sa résidence assez longue à Tours, que M. l'abbé Le Pailleur, dont l'œuvre se développait avec rapidité, rédigea ses constitutions. Plusieurs ont pensé que M. Dupont l'avait aidé directement et même avait mis la main à la plume dans ce travail de rédaction. Sa grande humilité et d'autres raisons ne nous permettent pas de le croire; mais le supérieur des Petites Sœurs avait une haute idée des vertus et de la sagesse de son ami; il le vénérait comme un homme inspiré d'en haut et un saint; il ne faisait rien sans le lui confier et sans prendre humblement son avis. On peut penser que, dans les longues et intimes conversations qu'ils eurent alors ensemble, il s'inspira de son esprit, écrivit sous son influence, et peut-être même arrêta de concert avec lui certains points importants. C'en est assez pour dire que le serviteur de Dieu eut indirectement grande part à l'organisation définitive et aux constitutions fondamentales de cet admirable institut. Aussi est-ce pour cela autant que pour sa généreuse bienfaisance que les Petites Sœurs et M. Le Pailleur lui-même regardaient le saint homme comme leur « second fondateur » et un « second père ».

Quand le noviciat eut été transféré à Paris, puis à Rennes, ensuite à la Tour-Saint-Joseph, M. Dupont ne cessa point de lui porter intérêt et de continuer par de petits présents ses relations d'amitié. De son côté, M. Le Pailleur, dans quelques circonstances spéciales, montrait bien qu'il voyait toujours en lui « l'ami véritable ». Ainsi, en 1857, il voulut lui écrire pour l'informer de la fondation définitive du noviciat à la Tour-Saint-Joseph et de la pose de la

première pierre. « Nous voulons, avec la grâce de Dieu, lui dit-il, jeter des fondements solides. Or, parmi ce qui devra donner de la solidité, il est une chose que nous voulons, mais nous la voulons de vous, de votre main : c'est un *Vade retro, Satana.* Nous en avons bien ici ; mais la bonne mère générale et moi nous voulons en recevoir un tout particulièrement donné par vous *ad hoc,* pour conjurer le serpent infernal et l'éloigner de notre sainte demeure. Donnez-nous donc, je vous prie, une petite médaille de saint Benoît, que nous placerons sous la pierre angulaire. Je n'ose vous prier de l'apporter vous-même, car je sais tout ce qui vous retient... Mais, si vous ne pouvez, ne manquez pas de remettre un *Vade retro* bien conditionné à une de nos petites novices qui va partir en peu de jours de notre maison de Tours pour le noviciat ; elle nous l'apporterait de votre part. »

Le dévot serviteur de saint Benoît ne put se rendre personnellement à l'invitation de son ami, mais la précieuse et chère médaille fut remise et envoyée à sa destination. On peut croire que les prières dont il accompagna cet envoi ne furent pas sans influence sur les bénédictions célestes dont la maison de la Tour-Saint-Joseph a depuis lors été l'objet.

En 1860, à la mort de Mme d'Arnaud, le noviciat des Petites Sœurs ne fut pas oublié dans les souvenirs de son fils. « J'envoie au noviciat le portrait de ma mère, » écrit-il à M. Le Pailleur ; puis il ajoute : « Dites à la bonne supérieure générale que ma mère m'a déclaré qu'elle tenait à lui rendre le chapelet qu'elle lui avait remis au retour de Rome. Elle s'en est servie tous les jours. »

Par suite de l'éloignement et des occupations réciproques, M. Dupont, ne pouvant plus avoir avec le père fondateur et la mère fondatrice les relations fréquentes du passé, trouva auprès de leurs enfants, dans l'asile des pauvres qu'il avait contribué si libéralement à fonder, un supplément à sa chrétienne affection et un centre à ses charités généreuses. Quelles bontés n'a-t-il pas eues pour cette petite

maison de Tours! Il s'intéressait à ses moindres nécessités; il visitait souvent les vieillards, les traitant toujours avec une exquise bienveillance : en toute rencontre, il se montrait heureux de rendre aux sœurs les services dont elles avaient besoin.

Que de fois il lui arriva d'arrêter sur la voie publique les marchandes de légumes, de fruits ou de poisson, leur commandant d'aller porter à l'asile des vieillards les denrées qu'il leur payait aussitôt de sa propre bourse! On voyait alors combien il jouissait intérieurement d'avoir causé à ces pauvres gens un peu de joie, de leur avoir ménagé une petite surprise agréable : son visage était épanoui et souriant.

D'autres fois, s'apercevait-il qu'un objet fût utile ou nécessaire, il s'empressait de le procurer. Un jour, par exemple, visitant la cuisine, il remarque avec inquiétude que les chaudières sont toutes en cuivre. Un accident ne peut-il pas se produire, au moment où l'on y pensera le moins? Vite, il en commande d'autres en fonte et à ses frais.

Son dévouement sans bornes pour les Petites Sœurs savait se proportionner aux circonstances et l'élevait parfois jusqu'à l'héroïsme. En 1853, une épidémie de fièvres pernicieuses tomba sur la ville. Dans l'asile des vieillards, soixante-quinze personnes en furent atteintes, sans y succomber. M. Dupont, pendant ces temps d'épreuve, venait plusieurs fois chaque jour visiter les malades, les consoler, leur rendant à l'occasion les plus pénibles services.

En 1854, Tours est envahi par le choléra. La maison des Petites Sœurs n'est pas plus épargnée que le reste de la ville. Elle eut à subir en cette occasion une rude épreuve : en peu de jours elle perdit dix-neuf vieillards, une religieuse et une postulante. Les visites de cet ami des pauvres furent aussi assidues que celles de l'année précédente, bien qu'il s'exposât au danger évident de la contagion. Et comme à un moment dix sœurs furent atteintes par le fléau, voyant que trois seulement restaient debout pour soigner toute la

maison, il se fit quêteur pour elles, leur apportant, en sus de ses propres offrandes, les petites pièces de monnaie qu'il avait recueillies à domicile, et il continua ainsi tout le temps que dura l'épidémie.

Il avait pour les vieillards des tendresses que la charité seule inspire. Il venait les voir au moins une fois par semaine. Traversant les salles, il allait de l'un à l'autre, leur demandant ce dont ils pouvaient avoir besoin et se faisant une joie naïve de satisfaire leurs moindres désirs. Quelquefois, plaisantant noblement avec eux, il riait des misères de la vie, pour leur apprendre à ne pas trop s'en attrister, mais à les endurer avec patience. Dans d'autres circonstances, il montrait combien son cœur prenait part à leurs diverses infirmités. Il leur parlait de Dieu, les excitait à la résignation, tour à tour s'adressant à chacun en particulier, ou bien élevant la voix pour se faire entendre de tous. Les vieillards sentaient bien qu'il les aimait; aussi étaient-ils à son égard pénétrés de reconnaissance.

Ce qui mettait le comble à la joie de ce grand chrétien, c'était, à l'époque des retraites annuelles, de voir certains vieillards renouer avec Dieu des relations interrompues parfois depuis de longues années et revenir sincèrement à la pratique de leurs devoirs religieux. Tout le temps de la retraite il assistait à leurs exercices. Le jour de la clôture, il se faisait un honneur de les servir à leur festin de réjouissance, pour lequel il avait soin d'envoyer quelques bonnes bouteilles de son rhum de la Martinique. Une fois qu'il les servait ainsi en compagnie du prédicateur de la retraite, il remarqua un pauvre petit aveugle nouvellement arrivé dans la maison et qui jusque-là avait donné à tout le monde de grandes craintes pour son âme. Il s'était laissé aller au désespoir et avait parlé de se suicider. Maintenant la retraite a changé ses dispositions, il est en règle avec son Dieu, il a pris part au banquet eucharistique; il était si heureux que, même assis au repas de la fête, il entretenait encore tout haut conversation avec Notre-Seigneur : « C'est

donc bien vrai, murmurait-il à demi-voix, mon Dieu, que vous vous êtes donné tout entier à moi ce matin!... » L'excellent M. Dupont l'entend; il s'approche, il triomphe et s'extasie. Il ne sait « comment remercier Dieu, dit-il, des merveilles que la grâce a opérées dans ce cœur malheureux, jusque-là bouleversé et rebelle ». Il avoue que pour lui « il n'y a point ici-bas de joie plus pure que celle de voir et d'entendre ce bon vieillard témoigner ainsi au Seigneur son amour et sa reconnaissance ».

Écrivant à un ami, voici comment il lui rend compte de ces réunions édifiantes :

« Quelques jours avant le temps pascal, on annonce dans toutes les églises de la ville une retraite chez les Petites Sœurs, pour tous les vieillards et les hommes qui n'ont pas de travail et qui peuvent passer chez les sœurs du lundi au samedi exclusivement. Ils sont nourris. Plusieurs instructions par jour. Les vieux internes assistent aux instructions. Le samedi, communion générale, puis déjeuner, qui réunit tout le monde; Mgr l'archevêque assiste; les membres de la conférence de Saint-Vincent-de-Paul qui ont tenu compagnie aux externes pendant la retraite et plusieurs dames charitables viennent servir les vieillards. Peu de dépense, parce que les Petites Sœurs savent l'économie. Joie indescriptible de la part des conviés. Il n'y avait que vingt externes cette année (1860). J'en ai vu davantage l'année dernière. Profitent-ils beaucoup de cette retraite? Je l'ignore, j'aime à le croire; mais, ce qui est hors de doute, c'est que les bons internes, femmes et hommes, sont visiblement touchés. » — « Je vous donne ce renseignement, ajoute-t-il, afin qu'avec la grâce de Dieu pareille chose soit faite à Paris. »

Parmi les sœurs qui résidèrent à Tours, il en est une que M. Dupont distingua, assez longtemps après leur établissement, et dont il appréciait singulièrement la haute vertu. Il en fait l'éloge en ces termes dans une lettre à M. d'Avrainville, son ami : « Je ne suis pas surpris, lui

dit-il, de votre opinion sur les pensées de la petite mère. Il n'y a qu'à s'entretenir avec elle un instant pour comprendre ce que dit David : *Quoniam non cognovi litteraturam, introibo in potentias Domini*[1]. Certes, la chère petite sœur, qui n'a pas fait d'études, laisse loin derrière elle bien des savants. On sent que l'Esprit de Dieu lui met à la bouche les expressions. Innocence et pureté de cœur qui attirent la grâce! C'est admirable. Dans trois mois, cette bonne sœur nous quittera pour aller embaumer une autre maison, ou plutôt restera désormais dans les dignitaires de la maison mère. Elle a vingt-sept ans. »

Jusqu'à la fin de sa vie, M. Dupont s'occupa des Petites Sœurs des Pauvres, s'intéressant aux moindres événements de la maison et subvenant à mille petits besoins. Ainsi une fois, c'était au cœur de l'hiver, il leur fait expédier des haricots de Nice par la bienveillance et le zèle de son ami M. d'Avrainville, à qui il écrivait : « Si la neige permet à l'âne des Petites Sœurs de circuler dans les rues, votre calcul sur le « gala » du jour de Noël se vérifiera. Je demanderai un titre pour vous, n'osant pas prendre sur moi de toucher au joli sac venu sain et sauf de Nice. On vous dira aux Petites Sœurs un grand merci, ajoutant de tout cœur : « Dieu vous le rendra ! » — « Il est neuf heures, ajoute-t-il, la neige tombe en fondu, si on peut dire. La petite sœur pourvoyeuse ne pourra pas venir; mais l'occasion de faire honneur à votre cadeau (c'était M. Dupont lui-même qui payait ce cadeau) se représentera bientôt, n'en doutez pas. »

Il était ingénieux à rapporter aux autres ce qui venait de son initiative, et il regardait comme fait à lui-même ce qu'on faisait pour les Petites Sœurs. A ce même ami, il écrit au sujet de l'instrument dont on se sert pour faire le beurre : « Vous avez fait venir l'eau à la bouche des Petites Sœurs, en leur parlant d'une certaine baratte merveilleuse. Et comme le pauvre instrument dont elles se servent tant

[1] « Parce que je n'ai point connu la littérature, j'entrerai dans les puissances du Seigneur. » (Ps. LXV, 15.)

bien que mal est hors de service, je viens vous prier de m'en envoyer une, que vous porterez, bien entendu, sur mon compte. » Peu de temps après, il le remercie de l'envoi. Le tour de gaieté qu'il donne à sa lettre prouve l'intérêt qu'il portait aux moindres questions de la communauté : « Maintenant, écrit-il à son ami, je viens vous dire que les Petites Sœurs acceptent avec reconnaissance la baratte et qu'elles se promettent de vous faire manger du bon beurre quand vous viendrez. » — « J'espère, ajoute-t-il amicalement, que Notre-Seigneur disposera les choses de manière que vous ne différiez pas au delà de l'été prochain la petite jouissance que se promettent les chère sœurs en vous offrant le tribut de leur manutention. » En attendant, il veut lui donner des nouvelles de « la baratte en activité et de son produit ». — « Parfait! s'écrie-t-il. Et ce matin j'ai pu m'en assurer. Le beurre que les Petites Sœurs m'ont envoyé est excellent. Or, voyez le parti qu'elles tirent de cette industrie. Elle achètent pour six francs de lait par semaine, et font, avec la crème de ce même lait resté fort bon, trois livres de beurre. Ces jours-ci la livre se payait vingt-quatre sols au marché. A la première occasion, je vous enverrai un pot de beurre, afin que vous puissiez, vous aussi, donner votre verdict. »

Ainsi M. Dupont, dans son affectueuse charité pour les pauvres, se faisait petit et simple avec les petits et les simples. Et c'est pour cela même qu'il appréciait tant la simplicité d'âme des bonnes sœurs et qu'il trouvait que, conformément à la doctrine de l'Évangile, cette vertu leur méritait l'intelligence des choses célestes. A propos d'un ouvrage sur *les Pensées de l'amour de Dieu* dont il désirait l'impression [1], il écrit à son ami : « Ce serait pour l'envoyer au noviciat des Petites Sœurs des Pauvres, où il est attendu, parce que j'ai eu occasion de lire plusieurs de ces Pensées à des sœurs qui traversaient Tours, et qu'elles sont fort

[1] Nous en parlerons au chapitre XXXIX.

friandes de pareilles choses. » — « Un jour, ajoute-t-il, si vous venez nous surprendre, nous irons ensemble chez les Petites Sœurs, et vous verrez avec quelle pénétration elles comprennent les pensées les plus fortes de la vie intérieure. Elles doivent cela non pas à leur éducation, mais à leur incroyable simplicité d'âme. »

Le surprenait-on à certains jours se dirigeant vers le quartier de Notre-Dame-la-Riche, les larges poches de sa redingote garnies et gonflées de gâteaux et de bonbons: c'étaient de douces surprises et de joyeux régals qu'il réservait aux bons vieux des Petites Sœurs. Si parfois on le voyait se baisser pour ramasser une épingle qu'il trouvait sur son chemin et qu'il mettait dans un étui à ce destiné : « C'est pour nos vieillards, » disait-il gaiement. Chaque fois qu'il les visitait, il adressait à chacun d'eux un mot d'encouragement, et à tous en général une parole du bon Dieu. Il écoutait les demandes qui lui étaient faites, et s'empressait de subvenir aux petits besoins qu'on lui manifestait. Il s'ingéniait à les égayer et à leur ménager de temps en temps de petites fêtes. Rarement se retirait-il de la maison sans y laisser une large aumône. Dans ses dernières années, quoique étant fatigué ou malade, il continuait d'y aller une fois par semaine soit à pied, soit en voiture; quand il ne pouvait plus sortir de sa chambre, il se mettait à sa fenêtre pour veiller à ce que les fruits et les légumes de son jardin fussent réservés aux Petites Sœurs. Les haricots superbes qu'il cultivait avec tant de soin leur étaient en grande partie destinés. Les bons vieux le savaient, aussi en était-il aimé comme un père, comme un charitable et généreux bienfaiteur.

Les Petites Sœurs, de leur côté, n'ont point cessé d'avoir pour M. Dupont la vénération qu'on a pour un saint. De toutes parts, à l'heure de sa mort, elles ont protesté de leur éternelle reconnaissance pour tant de bienfaits, dont il a comblé leur congrégation, pour le continuel et affectueux dévouement qu'il témoignait chaque jour à leurs maisons et

à leurs pauvres. Une des supérieures nous écrivait sur lui ces mots qui contiennent le plus parfait éloge de sa vertu :

« Dans les rapports fréquents que nous avions avec le bon père Dupont, nous admirions sa foi vive et simple, sa profonde humilité, son ardente charité; jamais nous ne lui avons entendu dire une parole qui pût blesser le prochain. »

Les sœurs de Tours se rappellent encore l'aimable simplicité et la bonhomie charmante de ses visites, toujours si impatiemment attendues, à l'heure de la récréation. Il les égayait et les mettait en train. Il se faisait enfant et jouait avec elles au petit palet; pour donner de l'intérêt au jeu, il distribuait quelques pièces d'argent aux sœurs gagnantes, à l'une cinq sols, à l'autre dix sols. Parmi elles il en était une à qui, quand elle gagnait, il donnait jusqu'à cinq francs. Il avait une sorte de prédilection pour cette petite sœur simple et naïve, appelée sœur Macrine. Voyant qu'elle jouait avec indifférence et qu'elle s'endormait en jouant, pour l'exciter et lui inspirer de l'émulation, il lui donnait plus qu'aux autres. On remarquait qu'il ne lui refusait jamais rien.

Depuis, les petites sœurs ont voulu mettre à profit ces souvenirs. En janvier 1878, leur supérieure étant gravement malade et condamnée par les médecins, elles ont entrepris d'obtenir sa guérison par l'intercession de celui qui portait jadis un dévouement si paternel à leur maison. Elles ont fait d'abord une neuvaine; un mieux sensible s'est manifesté, mais n'a pas été durable; elles ont commencé une seconde neuvaine, persévérantes et confiantes. C'était la méthode du serviteur de Dieu : quand on n'obtenait pas après une première neuvaine, il voulait qu'on en commençât aussitôt une seconde, et qu'ainsi sans se décourager on fît neuvaine sur neuvaine, jusqu'à ce qu'on fût exaucé. Fidèles à ce procédé de leur saint ami, les Petites Sœurs profitèrent le dimanche d'un jour de beau temps pour se rendre au cimetière, emmenant avec elles une tren-

taine des bons vieux les plus valides; elles allèrent ensemble s'agenouiller sur la tombe du père des pauvres. On récita neuf *Pater*, neuf *Ave*, neuf fois l'invocation : « Père Dupont, priez pour nous et rendez-nous notre mère. » Celle qui récitait au nom de toutes, c'était la petite sœur Macrine, à qui M. Dupont n'a jamais rien refusé pendant sa vie : au charitable protecteur de leur maison il appartenait d'obtenir de Dieu ce miracle pour leur mère. A la suite du pèlerinage, la supérieure, en effet, se trouva parfaitement bien, n'ayant plus de fièvre. Mais le lendemain elle retomba. La confiance des bonnes sœurs n'en fut point ébranlée; elles se persuadèrent que leur saint ami voulait les éprouver en purifiant leur foi et les forçant à mettre dans leur prière le degré de ferveur qu'avait la sienne. Elles continuèrent donc sans relâche à faire neuvaine sur neuvaine : « C'est à lui, disaient-elles, et non pas à un autre, que nous voulons nous adresser pour qu'il nous rende notre mère. » — Ont-elles été exaucées? Nous l'ignorons. Ce que nous voulons remarquer, c'est le sentiment qui les anime à l'égard de leur bienfaiteur. En prononçant son nom, en l'invoquant, elles lui parlent avec le même respect, le même abandon, la même simplicité filiale qu'autrefois quand il était vivant et qu'il venait chez elles visiter leurs bonnes femmes et leurs pauvres vieillards.

CHAPITRE XIII

ŒUVRES DIVERSES DE CHARITÉ

L'œuvre des Petites Sœurs des Pauvres n'était pas la seule dont s'occupât la charité de M. Dupont. Il acceptait avec un ravissement de joie inexprimable toutes les occasions que la Providence lui fournissait de rendre service et de donner l'aumône, de quelque manière que ce fût.

Comme membre de la conférence de Saint-Vincent-de Paul, il s'était fait depuis longtemps une habitude de la visite des malades et des pauvres. Il avait ses familles attitrées, qu'il allait voir assidûment ; et c'était en partie la vue de leur détresse et le triste spectacle de l'abandon où se trouvaient les vieux parents dans la plupart de ces familles qui l'avaient déterminé à réclamer le secours des Petites Sœurs. Lors même que dans la suite d'autres devoirs ne lui permirent plus de venir régulièrement aux réunions hebdomadaires de la conférence, il ne cessa pas de visiter les indigents et de les assister à domicile. Il priait les médecins de lui faire connaître les plus nécessiteux et les plus délaissés ; au besoin, il les soignait de ses propres mains. Nous savons tels cas où, pour rendre service à des malades, il s'astreignit pendant plusieurs mois à ce qu'il y avait de plus répugnant pour la nature en général et pour la sienne en particulier, avec un courage, une longanimité et une abnégation dont on ne trouve d'exemple que dans l'his-

toire des plus grands saints. Pour lui faire interrompre ces visites charitables qui étaient comme le charme de sa vie, il ne fallut rien moins que les occupations qui le captivèrent devant la sainte Face, et plus tard les infirmités de l'âge qui l'empêchèrent de sortir. Alors néanmoins, il voulait toujours qu'on le regardât comme un membre de la conférence, mais, disait-il humblement, « membre honoraire et sous la remise. »

Une autre œuvre de miséricorde spirituelle qu'on a moins souvent l'occasion d'exercer de nos jours eut aussi pour lui un vif attrait : la visite des prisonniers. Le pénitencier de Tours, alors récemment organisé par les soins du gouvernement et regardé comme un modèle du genre, offrait sous ce rapport un champ naturel à son zèle que stimulait singulièrement ce texte évangélique, sujet de ses méditations: « J'étais en prison, et vous m'avez visité. » Il s'était mis à la disposition de l'aumônier et lui venait volontiers en aide auprès de certains détenus, s'efforçant de concert avec lui de les ramener à des sentiments plus chrétiens. Aux sages conseils et aux bonnes paroles il joignait fréquemment des secours en argent, et, après leur sortie de prison, il continuait encore à s'occuper d'eux. Nous avons de plusieurs d'entre ces infortunés des lettres où la reconnaissance se manifeste parfois d'une manière touchante. « Monsieur, lui écrivait l'un d'eux, je n'oublierai de ma vie qu'un jour un malheureux jeune homme, abandonné de tous, s'épuisait dans un affreux désespoir, et que vous, plein de charité et de condescendance, êtes venu, en médecin habile, donner à ce cœur brisé le seul remède susceptible de le rendre à la vie. Aussi est-ce à vous, Monsieur, que je pense toujours dans ce chemin si difficile de la réhabilitation, et sera-ce toujours à vous que je vouerai la plus grande reconnaissance. » L'infortuné réclame de son bienfaiteur un autre genre de service. « Depuis mon arrivée, dit-il, ma famille garde à mon égard un froid et désolant silence. Seriez-vous assez bon, Monsieur, pour écrire à mon père, afin que, s'il a le cœur

de ne point rendre ma position encore plus pénible, il m'écrive au plus tôt ? » Il ajoute : « Veuillez, monsieur Dupont, me rappeler au souvenir de M. le directeur du pénitencier, et remercier M. l'aumônier des bontés qu'il a toujours eues pour moi. »

Un autre, c'est un forçat détenu au bagne de Brest, lui écrit pour lui témoigner sa reconnaissance ; il le remercie en particulier des paroles affectueuses qu'il en a reçues. « Quelle a été ma consolation, lui dit-il, en recevant de votre bonté toute paternelle une lettre vraiment apostolique, capable de soutenir un chrétien dans les combats d'un martyre cruel ! Les détails dans lesquels vous êtes entré me consolent, Monsieur, plus que vous ne pensez. Je ne puis vous payer de retour qu'en bénissant la main qui les a tracées, ces respectables lignes, louant le bon cœur qui les a conçues et publiant partout que mille fois est bienheureuse la bouche qui profère de telles paroles. »

Il est même arrivé, grâce aux soins charitables de cet ami des prisonniers, que des faveurs d'un ordre surnaturel et toutes miraculeuses ont été accordées de Dieu à ces malheureux. En voici un exemple que nous trouvons relaté dans plusieurs lettres datées de cette époque, et qui fit alors une grande impression sur l'esprit de M. Dupont lui-même et sur tous ceux qui en eurent connaissance.

Un jeune homme, nommé Adrien Bouchet, avait été arrêté à Tours avec seize autres, accusés d'avoir brisé les réverbères de la ville, pendant les émeutes qui eurent lieu au sujet de la cherté des grains vers le mois de décembre 1846. On les avait tous saisis sur la déposition d'un des complices. Bouchet prétendait être innocent, affirmant « qu'au lieu de casser les réverbères, il s'était couché » ; il n'en avait pas moins été condamné à trois mois de prison, ce qui l'avait mis dans un état d'exaspération indicible. L'aumônier le confia à M. Dupont pour le calmer, l'instruire et le préparer à sa première communion, qu'il n'avait pas faite. « En entrant dans sa cellule, écrit M. Dupont, je fus frappé d'une

épouvantable odeur dont le gardien m'avait dénoncé la cause. Un peu de paille remplaçait le hamac d'ordonnance. Bouchet levait à peine les yeux; ses vêtements étaient mouillés. Je fus pris d'un sentiment profond de compassion à la pensée de l'état de ce malheureux, qui me dit qu'il avait une maladie d'enfance dont le contre-coup s'était déjà fait misérablement sentir, l'ayant empêché de faire sa première communion, d'apprendre à lire, d'aller en apprentissage, et qu'objet d'horreur pour lui et pour les autres il ne put jamais gagner sa vie. »

Nous savons, d'autre part, au sujet de cet infortuné, qu'à l'école, lorsqu'il était encore enfant, ses camarades ne pouvaient le souffrir auprès d'eux. Ils lui donnaient d'ignominieux surnoms; à l'église même, pour le catéchisme, M. le curé avait été forcé de le reléguer dans un endroit à l'écart[1].

Dans sa prison, par suite de cette terrible maladie, le pauvre jeune homme répandait autour de lui une odeur telle que les gardiens du pénitencier se hâtaient de déposer sa gamelle dans la cellule et s'éloignaient au plus vite.

« Après quatre ou cinq visites, continue M. Dupont, je n'y tins plus et j'allai trouver le médecin du pénitencier. « J'ai déjà constaté l'état de Bouchet, me dit-il. Il s'agit d'une « indisposition naturelle contre laquelle il n'y a pas de re- « mède... » Il consent, sur mon insistance, à se rendre à la pauvre cellule; mais il ne parle que d'un appareil coûteux, pour le temps de sa sortie... »

Il fallut réellement tout le courage de M. Dupont et tout son grand amour de Dieu pour lui faire surmonter la répugnance qu'on éprouvait en approchant de ce malheureux détenu. Pendant des mois entiers son infatigable bienfaiteur ne cessa de le visiter, et durant tout ce temps il n'en fut accueilli qu'avec des grossièretés et des injures. A la fin, néanmoins, à force de patientes démarches et d'amicales vi-

[1] Attestation de M. le curé de Mirebeau.

sites, il réussit à toucher son cœur, et à le convaincre qu'il lui voulait sincèrement du bien. Bouchet consentit à accepter une médaille. « Je lui remets donc, dit M. Dupont, une médaille de saint Benoît, et, après le récit de plusieurs faits propres à exciter sa confiance, je lui recommande de faire une neuvaine de prières en l'honneur du grand saint. »

« Or, continue M. Dupont, quatre jours après, à ma visite, je fus agréablement frappé d'une diminution d'odeur, « — Je vais mieux, me dit sur-le-champ le prisonnier... » Je fus empêché de retourner au pénitencier le reste de la neuvaine, qui se termina le dimanche *Lætare* (14 mars). Le lundi, à mon entrée dans sa cellule, Bouchet, la figure rayonnante, m'annonça sa guérison. Il y a trente-trois jours que les choses en sont là. Je dois ajouter que le pauvre jeune homme, sous l'impression d'une pareille faveur, a fait sa première communion de manière à ravir l'aumônier. Depuis neuf jours, il est sorti du pénitencier et se conduit parfaitement. Je l'ai logé dans une maison fort chrétienne à La-Riche. Il va aux Frères. La bonne mère (la supérieure des Petites Sœurs des Pauvres) a bien voulu lui donner deux repas par jour. Le troisième est pris chez moi. Les Frères sont enchantés de lui. Hier il a communié aux intentions du jubilé. »

La charité, qui remplissait le cœur de M. Dupont, se manifestait sous mille formes diverses et à l'égard de toutes sortes de personnes. « Combien de fois ne lui est-il pas arrivé, dit une supérieure de communauté, d'aborder dans la rue ou sur la place une marchande de légumes, d'acheter en bloc ses provisions et de l'envoyer porter le tout, soit à notre maison, soit à d'autres communautés pauvres de la ville ? »

Nous connaissons un prêtre qui, étant élève du séminaire, ne le visitait jamais, au commencement des vacances et à la rentrée, sans recevoir de lui une pièce de vingt francs. A l'époque de son sous-diaconat, le serviteur de Dieu lui écrivit pour l'avertir en termes humbles et gracieux qu'il

voulait contribuer aux frais d'achat du bréviaire. Le même ecclésiastique raconte que M. Dupont, chaque fois qu'il le rencontrait, avait l'habitude de porter la main à son gousset pour en retirer quelques pièces et les lui donner. Or, une fois il arriva que fouillant toutes ses poches il les trouva vides et ne put à son ordinaire rien lui offrir. Son silence et son air contristé exprimèrent assez sa peine et son désappointement.

Une revendeuse de légumes passait le matin dans la rue des Ursulines, revenant du marché et conduisant devant elle sa petite voiture à bras. Arrivée vis-à-vis la chapelle des carmélites, elle voit une des roues de son chariot se briser tout à coup, entraînant à terre toute sa marchandise. Debout au milieu de la rue, elle pleurait et se lamentait à grands cris sur son embarras, sur l'accident fâcheux dont elle était victime. M. Dupont, à ce moment, sortait de la chapelle, où il avait entendu la messe; il s'approche doucement de la pauvre femme, lui aide de la meilleure grâce du monde à relever son véhicule et à remettre ses légumes en place. Puis il calme son esprit, la console en lui disant un mot de Dieu et ne la quitte qu'après lui avoir glissé dans la main une pièce de dix francs pour réparer l'accident survenu.

De toutes ces choses, si petites selon le monde, mais si belles et si grandes aux yeux de Dieu, la vie de M. Dupont est pleine, et « il est plus facile, nous dit un de ses amis, d'en parler intimement que de les écrire ».

Un soir, au moment où il commençait les pieuses excursions nocturnes dont nous avons parlé, il rencontre un charretier qui emmenait un cheval attaché derrière sa voiture. Le cheval rompt sa corde. M. Dupont le reprend et le ramène à son maître. Celui-ci, sans plus de façon, le prie de garder le cheval le temps nécessaire pour qu'il aille raccommoder la corde chez le marchand de vin du coin. Bien que M. Dupont se doutât que le brave homme y ferait autre chose que de raccommoder sa corde, il y consent sans se faire prier, garde son cheval pendant plus d'une heure, et,

pour toute vengeance d'un pareil abus de complaisance, il se contente de plaisanter le coupable avec sa gaieté et sa bonhomie habituelles.

Une malheureuse femme était réduite à une profonde misère. Un voisin qui lui portait intérêt essaya divers moyens de la tirer de sa détresse sans pouvoir y réussir. Il s'adressa à une sœur de Charité renommée à cette époque, la sœur Angèle, et lui recommanda sa protégée. Mais, après visite faite et information prise, la bonne sœur, soupçonnant sans doute qu'il y avait là des choses qu'il lui répugnerait d'apprendre et où elle n'avait rien à voir, se mit à l'écart et n'agit pas. Poussé par son zèle, le brave voisin, entendant parler de M. Dupont, de sa bienfaisance, de son influence sur les sœurs de Charité, va le trouver et lui fait part de ce qui se passe. M. Dupont le reçoit avec sa bonne grâce ordinaire et lui promet de parler de sa protégée à la sœur Angèle, puis, en le reconduisant jusqu'au seuil de sa demeure, il fouille dans sa poche, le salue poliment, et lui remet en lui serrant la main une pièce avec ces mots: « Tenez, voilà en attendant pour les premiers secours. » La pièce était un louis de vingt francs. Cette charité généreuse, ainsi faite à un inconnu qui se présentait pour la première fois, fit sur celui-ci une impression si vive qu'elle le porta à réfléchir, et finalement le rendit bon et fervent chrétien d'indifférent qu'il était. Il vit encore et c'est lui-même qui, revenant le 8 décembre 1876 en pèlerinage à l'oratoire de la Sainte-Face, racontait le fait avec émotion à un des prêtres de l'œuvre. — M. Dupont recevait à certains moments, dans ses charités, comme des illuminations soudaines, une sorte d'inspiration céleste qui l'avertissait du bien qu'il y avait à faire et du procédé à employer pour y réussir. Ici, comme on vient de le voir, spontanément et sous l'impulsion du Saint-Esprit, il accomplit en faveur d'une tierce personne un acte de générosité dont le premier résultat fut l'amélioration morale et la conversion du solliciteur.

Les malades de tous genres qui affluaient dans son salon

pour recourir à la sainte Face étaient souvent de pauvres gens qui lui donnaient l'occasion d'exercer sa charité et de faire de larges aumônes. Il les nourrissait, leur donnait de l'argent; et quelques-uns, rendus chez eux, trouvaient encore moyen de lui adresser des demandes et de solliciter ses secours jusqu'à l'importunité.

Nous en avons la preuve au sujet d'une famille parisienne. Comme elle revenait fréquemment à la charge auprès du bienfaisant serviteur de la sainte Face, celui-ci écrivit à son ami de Paris, M. d'Avrainville : « Croyant avoir un petit crédit chez vous, je viens vous demander dix francs pour la famille X... J'écris au mari pour lui dire qu'il me serait impossible de revenir souvent à la charge de cette manière. La pauvre femme oublie que tous les jours j'ai affaire à de nouveaux malades plus ou moins guéris, qui viennent devant la sainte Face. »

Sa charité était extrême et sa générosité sans bornes; mais il les cachait soigneusement et prenait souvent le nom et la main d'un autre pour faire arriver son aumône. Ainsi une créole de ses connaissances, dame de grande famille, mais tombée dans la pauvreté, recevait de temps en temps de la Martinique un ballot à son adresse, qu'elle croyait venir de ses propriétés d'outre-mer : c'était une riche et délicate offrande de M. Dupont.—Une de ses cousines, en parlant de lui, disait : « Quand Léon reçoit son argent des colonies, il met tous les sacs dans une voiture, fait un petit voyage et ne rapporte que des sacs vides ; et quand sa mère lui demande : Où est l'argent? il répond : Il n'y en a plus, nous en recevrons d'autre l'année prochaine. » — D'après un de ses amis les plus intimes, il s'étonnait parfois de voir que « son sac se remplissait au fur et à mesure qu'il le vidait ».

Il savait au besoin user de discrétion et de prudence. On le prévint un jour que dans une famille de la ville régnait une grande pénurie de toutes choses. Une petite fille venait de mourir de la poitrine; sa sœur, également poitrinaire, était malade; le père, ivrogne incorrigible, laissait sa femme

dans un dénuement complet. « Là, dit M. Dupont, c'est un don en nature et non de l'argent qu'il faut envoyer. » Il avait appris que le mari fouillait jusque dans les poches de sa femme afin de satisfaire sa triste passion. Voulant n'être pas connu, il chargea discrètement des personnes de confiance de payer régulièrement le boulanger et le boucher ; et ce genre de secours se prolongea plusieurs mois, sans que ces pauvres gens pussent savoir à quelle main bienfaisante ils en étaient redevables.

Une autre fois, sollicité en faveur d'un ouvrier qui avait besoin de reprendre son travail, il se trouvait lui-même n'avoir alors rien de disponible, lorsque dans l'après-midi une dame charitable vint lui offrir vingt francs pour les pauvres. C'était un dimanche, à l'heure des vêpres. Il chargea une pieuse personne d'aller porter les vingt francs à l'ouvrier. Celle-ci s'y rendit aussitôt, se privant même de l'assistance aux vêpres, pour aller remplir immédiatement ce devoir de charité. M. Dupont l'ayant su, loin de la blâmer de l'omission des vêpres, la félicita de sa promptitude, rappelant ce qui lui était un jour arrivé à lui-même. Pressé intérieurement par la pensée d'aller porter une aumône à une famille dont pourtant personne ne lui avait parlé, il était arrivé juste au moment où tous ces malheureux n'avaient pas même de pain à manger et ne pouvaient humainement espérer d'en avoir parce qu'ils manquaient de crédit. Il se félicita de n'avoir pas différé d'un seul instant d'accomplir la bonne œuvre qui s'était présentée à son esprit. Il en concluait qu'il ne faut jamais différer de faire le bien, quand on s'y sent porté intérieurement. Une de ses plus proches voisines, en rapportant ce fait, ajoute qu'il se cachait même de ses domestiques pour que ses aumônes fussent plus secrètes, et que souvent alors, outre les sommes d'argent qu'il distribuait, il faisait divers dons en nature.

Il donnait jusqu'à ses vêtements les plus nécessaires. Adèle voyait souvent les chemises disparaître l'une après l'autre. Quelquefois, ainsi qu'elle le raconte, il rentrait ayant son

pantalon déchiré : « Monsieur, lui disait-elle, pour qu'on le raccommode, il faudra vous mettre au lit, car il n'y en a plus d'autre. » Et il se mettait au lit.

Sa générosité s'étendait aux moindres choses et savait à l'occasion entrer dans les plus petits détails. Ainsi, dans certaines familles où il est d'usage aux avents de Noël de préparer l'arbre traditionnel si impatiemment attendu des enfants, M. Dupont, pour les amuser et les intéresser, prenait la chose à cœur. L'arbre de Noël se montait en grande partie à ses dépens ; il venait assister et prendre part à la petite fête. Il donnait volontiers une pièce de dix et de vingt francs pour subvenir aux frais de la réjouissance et régaler les petits pauvres qu'on accueillait dans la famille ce jour-là. Il s'en égayait lui-même et se montrait d'une affabilité et d'une bonhomie charmantes.

Quand il allait visiter un ami, surtout à la campagne et là où il y avait des enfants, il ne manquait pas de porter avec lui des tartes, de larges et énormes gâteaux, des bonbons en quantité ou bien des bouteilles de rhum de la Martinique. Dans ces occasions il faisait les choses grandement et avec générosité, bon, affable, cordial envers tous, et mettant tout le monde à l'aise avec lui.

CHAPITRE XIV

LA FAMILLE STRAKER

Les bonnes familles de Tours avec lesquelles M. Dupont était en relation intime n'avaient pas seules occasion d'admirer les traits de sa charité et de mettre à profit l'exemple de ses vertus. Les étrangers, les protestants eux-mêmes trouvaient auprès de lui un accueil si plein de délicatesse et d'aménité, que, recevant de ses paroles lumière dans leurs doutes et consolation dans leurs peines, ils lui vouaient aussitôt une amitié profonde et de toute la vie. Nous citerons entre autres une excellente famille catholique irlandaise (le père, Anglais d'origine, était resté protestant), la famille Straker, qui séjourna quelque temps à Tours et dont les membres, vivant encore pour la plupart, ont gardé pour la mémoire de M. Dupont un souvenir de vénération toute religieuse.

Cette relation d'amitié forme comme un épisode dans la vie du serviteur de Dieu. Nous en donnerons une idée suffisante au lecteur en rapportant ici textuellement la lettre suivante. Écrite par un membre de la pieuse famille que nous venons de nommer, Mlle Fiorentina Straker, actuellement religieuse bénédictine dans un couvent d'Angleterre, elle peint avec autant de justesse que de naturel et de naïveté le caractère du saint homme de Tours à l'époque où nous en

sommes de son histoire, et la manière délicate et charitable dont il usait envers les étrangers d'un certain rang.

« *In omnibus glorificetur Deus.* — Ce fut dans l'automne de 1849 que j'eus le privilège de voir pour la première fois M. Dupont. La conversion de mon père, officier au service de Sa Majesté britanique, protestant, ou plutôt incrédule, était l'objet des prières que ma mère nous faisait faire sans cesse, à mon frère, à ma sœur et à moi, depuis notre plus tendre enfance. Un secret pressentiment semblait la pousser à mettre tout en œuvre pour faire violence au Ciel, et nous nous présentâmes chez M. Dupont, que nous ne connaissions que de réputation. Il nous fit un accueil des plus gracieux, inscrivit le nom de mon père sur le registre de l'Adoration nocturne et nous assura, avec cette foi qui semblait chez lui être devenue une partie de sa nature même, que nous pouvions compter sur cette conversion comme sur une chose certaine. Il tourna les feuillets de sa belle bible, toujours ouverte sur un pupitre, et nous lut un texte (que j'ai oublié) et qui confirmait, en effet, la promesse qu'il venait de nous faire. Il devint tout rayonnant de bonheur et se laissa aller à nous parler de Dieu, de lui-même, de sa fille, morte depuis deux ans, de la joie qu'il éprouvait à servir le divin Maître... Voilà, en quelques mots, la substance de cette conversation dont le souvenir confus seul m'est resté. Après plus d'une heure d'entretien, nous le quittâmes ; je sentis pour ma part que j'avais reçu du contact de cette âme de feu une étincelle qui ne s'éteindrait jamais dans mon cœur. Peu de jours après, il vint rendre la visite, et, quoique mon bon père ne comprît pas ce langage plein de foi qui était nouveau pour lui, néanmoins il se mit tout à coup à fréquenter la cathédrale de Tours, sans s'expliquer pourquoi ; il lui devint presque impossible de manquer la sainte messe, même quand il faisait mauvais temps ; il lut en les approfondissant des livres catholiques, et mourut au mois de janvier 1850 dans le sein de la véritable Église.

« Pendant ces tristes jours, M. Dupont ne cessa de venir

nous voir, nous témoignant la sympathie d'un vieil ami, plutôt que la politesse d'une connaissance qui datait depuis peu de mois. Ma mère souffrit beaucoup de la perte de mon excellent père, et le serviteur de Dieu savait toujours la consoler. « Comment, lui disait-il, vous vous désolez, quand « vous devriez être remplie de reconnaissance! C'est une « muraille tombée que ce corps qui périt, votre mari est « plus près de vous qu'étant en vie. — Mais sa maladie a « été si courte, dit ma mère, et il est demeuré soixante- « quatre ans dans le protestantisme! il s'est converti si tard! « — Eh bien! ce n'est qu'une assurance de plus! Trois « heures ont suffi au bon larron. Et votre mari n'est-il pas « mort en répétant comme Notre-Seigneur: « Je pardonne « à tous, je meurs en paix avec tout le monde! » Sa der- « nière parole n'a-t-elle pas été: « Mon Dieu, *je remets mon* « *esprit entre vos mains?* » Comment, Madame, vous vous « permettez de douter, de manquer de confiance, quand ces « deux expressions empruntées à son divin Maître peuvent « vous suffire. »

« A partir de ce jour, l'homme de Dieu daigna témoigner à ma famille un intérêt qui ne se démentit jamais. Ma mère avait alors quarante-quatre ans; restée veuve avec trois enfants, elle aurait pu chercher dans le monde une distraction à ses peines; mais M. Dupont la fit tourner entièrement du côté de Dieu; il l'engagea à fréquenter les sacrements, qu'elle n'avait l'habitude de recevoir qu'aux fêtes principales de l'année. Je regrette de ne pouvoir me rappeler une petite exhortation que je lui entendis faire à ce sujet, avec une simplicité et une conviction entraînantes: « Mais on ne peut pas communier trop souvent! Il est tout « naturel de communier tous les jours. Les premiers chré- « tiens le faisaient, et je suppose qu'ils étaient bien imbus « de la doctrine de l'Église. La communion a été pressentie « par les patriarches de l'Ancien Testament. Vous rappelez- « vous Abraham donnant à manger aux anges qui viennent « le visiter? Tenez! les Écritures ne sont qu'une sorte d'il-

« lustration continuelle, une ombre symbolique du saint « Sacrement : autrement, pourquoi, presque à chaque page, « ces allusions faites à des repas, à des festins ?... » Ici l'homme de Dieu s'anima et déroula un tableau magnifique où se groupaient je ne sais combien de personnages de l'Ancien Testament. Puis il passa au Nouveau, et finit en citant un texte que j'ai oublié, où se trouvait la conjonction *et ;* il en fit jaillir tant de lumières que j'en demeurai tout éblouie, et je me permis de demander pourquoi cela avait une si grande importance : « Parce que, dit M. Dupont d'un ton « inspiré, Notre-Seigneur ne pouvait rien faire d'inutile, « et s'il s'est servi de cette conjonction (je crois qu'il « s'agissait de l'évangile des pains et des poissons du qua- « trième dimanche de carême), c'était pour expliquer la « sainte Eucharistie, sinon il aurait fait une redondance « inutile !... »

« Il engageait aussi ma mère à visiter les pauvres. — « Il « faut, disait-il, leur faire l'aumône, avec respect, rapiécer « proprement les habits qu'on leur donne... Tenez, j'ai trouvé « un chapelier qui veut bien faire la charité en remettant de « vieux chapeaux sur la forme; avec cela, un pauvre est mis « plus décemment, et c'est Jésus-Christ que l'on honore en « sa personne ! »

« A cette époque, deux révérends pères Jésuites s'intéressaient beaucoup à l'œuvre des bagnes ; un forçat libéré vint entre autres s'établir à Tours ; on le recommanda à ma mère, qui demanda conseil à M. Dupont. « Oui, oui, dit le saint « homme, trouvons-lui de l'ouvrage ! — Il a été tailleur, fit « ma mère. — Eh bien! qu'il vienne prendre ma mesure « pour un paletot, je lui fournirai le drap. » Et aussitôt, voilà deux cents francs déboursés. — Le soi-disant tailleur ne réussit qu'à faire un habit si peu convenable que le saint homme ne put le mettre. Comme ma mère se désolait du mauvais succès de sa bonne œuvre : « J'en suis quitte pour « les frais, dit-il, n'en parlons plus ! » Pas un mot de plainte ou de reproche ne lui échappa.

« M. Dupont avait une de ces belles natures où les extrêmes se rencontrent ; c'était comme un instrument parfait où pas une corde ne manque, où toutes vibrent à l'unisson. Après avoir gravi les sublimes hauteurs de la prière, il s'épanouissait dans la conversation intime, plaisantait avec finesse d'esprit, et riait de bon cœur lorsque quelque innocent bon mot tombait à propos, soit de ses propres lèvres, soit de celles d'autrui. Son urbanité exquise m'a toujours édifiée, parce qu'elle coulait de source. Je l'ai vu portant à ma mère un gros bouquet de trèfle entouré de belles violettes, le 17 mars [1], avec une branche d'aubépine qui avait fleuri miraculeusement sur l'arbre planté par saint Patrice aux bords de la Loire [2]. Il voulait ainsi prouver à cette Irlandaise, veuve depuis deux mois seulement, que l'apôtre de sa nation l'avait conduite en terre hospitalière. Ce trait me parut d'une beauté innée ; j'y reconnaissais l'esprit de courtoisie digne d'un ancien chevalier chrétien ; c'était bien la délicatesse française relevée par la sainteté. — Qu'il me soit permis ici de rendre en passant l'hommage de mon éternelle reconnaissance aux habitants de la ville de Tours. Quelle est la famille anglaise qui n'ait trouvé l'hospitalité à leur foyer, quand elle cherchait la santé pour un de ses membres souffrants sous le beau ciel de la Touraine! Que de science et de dévouement dans son clergé! Quelle piété pro-

[1] Fête de saint Patrice. Ce jour-là les Irlandais portent sur eux une feuille de trèfle, en mémoire de ce que leur saint apôtre se servit de cette plante pour expliquer à leurs ancêtres païens le mystère de la Trinité.

[2] Cet arbre est une aubépine qui se trouve au village de Saint-Patrice, en Touraine. Chaque année, au cœur de l'hiver, il se couvre de fleurs. La tradition rapporte que le saint patron de l'Irlande, passant sur son manteau la Loire gonflée par les pluies, se servit de son bâton en guise de rame; arrivé sur le bord, il le planta en terre. Le lendemain, quoiqu'on fût en plein hiver, le bâton du saint avait pris racine et s'était couvert de fleurs. Le miracle depuis s'est reproduit tous les ans : il se reproduit encore. Chaque hiver, M. Dupont avait sur sa cheminée une petite branche fleurie de cette aubépine, qu'il montrait avec admiration. Nous l'avons vue nous-même plusieurs fois.

fonde et aimable dans cette ancienne noblesse, fidèle à ses traditions d'honneur et de foi !... Mon Dieu, daignez bénir spécialement et toujours cette ville, à laquelle je dois la vie de mon cœur et de mon esprit !

« Un soir, nous venions de rendre visite à Mme d'Arnaud, qui nous invita à passer par son jardin pour rentrer chez nous, afin d'éviter les rues qui étaient fort bruyantes, vu que c'était le temps du carnaval. J'admirais l'enclos qui était fort bien tenu, et je m'arrêtai à regarder des pieds de lis, en témoignant le regret de n'en avoir pas planté dans le petit jardin que je cultivais à la maison. Le soir même, le domestique de M. Dupont arrive avec une demi-douzaine de plants de lis, arrachés tout exprès pour me faire plaisir. Notre saint ami, occupé de bonnes œuvres du matin au soir, ne croyait pas indigne de lui de s'occuper des délassements d'une jeune fille, parce qu'il voyait Dieu dans chacun de ses frères. Pour le remercier, je traduisis d'anglais en français une petite pièce de vers sur la sainte Vierge ; il les relut avec moi, les corrigeant aussi scrupuleusement que s'il se fût agi d'un devoir de classe, et il me répéta les règles de la versification française (pour me faire voir mes nombreuses fautes) avec une clarté telle que je les ai toujours gardées dans ma mémoire depuis. Je l'ai déjà dit, c'était un homme accompli. Souvent nous nous rencontrions au cimetière et nous revenions ensemble. « Je n'ai jamais manqué, « nous disait-il, d'aller chaque jour prier sur la tombe de ma « fille. Je la retrouve là, je lui parle, je lui demande des « nouvelles de là-haut. La première fois que je vins m'age- « nouiller sur cette terre fraîchement remuée, où elle avait « été déposée le matin même, oh ! qu'il m'en coûta ! Tout « était fini, j'étais seul ! personne auprès de moi... Alors je « lui dis ! Tiens, Henriette, je vais te demander quelque « chose : tu sais que... (je ne me rappelle pas au juste l'anec- « dote qu'il nous raconta tout au long, il s'agissait, je crois, « d'un prisonnier qui allait mourir et qui ne voulait pas se « confesser ; cette confession se fit aussitôt que M. Dupont

« l'eut demandé à sa fille). Ce fut là la première grâce que « m'obtint mon enfant, et depuis, quand j'ai quelque « chose de difficile entre les mains, je viens toujours le lui « apporter. — Savez-vous, ajouta-t-il en souriant et regar- « dant le ciel, la jolie pensée qui m'est venue ce soir ?... Il « y a six ans qu'elle est au ciel : or, le jour de notre mort, « c'est vraiment le jour de notre naissance; donc, ma petite « fille a six ans de plus que moi ; elle sera mon aînée en « paradis. Imaginez-vous l'effet que cela fera quand j'arrive- « rai là-haut, si je vis encore quelques années... Mais ce « sera elle qui deviendra ma mère, et moi je serai comme « un enfant ne sachant rien... » Et le voilà se frottant les mains avec un entrain qui faisait du bien à voir.

« Souvent aussi nous sortions de la messe ensemble, et il nous reconduisait avec sa politesse accoutumée, car chez lui le recueillement s'alliait parfaitement avec l'amabilité. « C'est aujourd'hui mon jour de naissance, lui dis-je, priez « pour moi, s'il vous plaît. — Bien volontiers ; mais quel « jour! oh! quel beau jour! l'Invention de la sainte Croix ! « Vous êtes vraiment bien tombée! La croix, c'est la prédes- « tination !... » Une fois il ôta son chapeau au bas de la montée qui conduit du couvent des dames carmélites à la chapelle des lazaristes : « Ne soyez pas surprises, Mes- « dames, nous dit-il, si je salue ce mur avec un véritable « sentiment de respect. J'y honore mon ange gardien, parce « qu'il m'arriva une fois, quand je passais ici, de me sentir « pressé, par une inspiration intérieure de mon bon ange, « de faire l'aumône à un inconnu assez proprement mis qui « paraissait ne pas en avoir besoin. Je lui présente néan- « moins une aumône, et le voilà qui m'expose sa détresse « et me met au courant de ses affaires, tant spirituelles que « temporelles ; nous mîmes ensemble tout en ordre, si bien « que je n'eus qu'à louer Dieu de ma rencontre[1]... Mesdames,

[1] Nous aurons plus tard occasion de revenir sur ce petit trait et d'en rapporter les circonstances.

« voulez-vous que nous disions quatre *Gloria Patri*, un pour « remercier mon ange gardien, et un en l'honneur de chacun « de vos bons anges? » Et nous voilà tous les quatre à prier tout haut et en plein air, comme si c'était la chose la plus ordinaire de la vie quotidiene. Du reste, la prière était son aliment et son élément ; aussi nous abordait-il quelquefois, surtout quand il sortait de l'église, en exprimant avec simplicité les suaves pensées dont l'avait rempli la présence sacramentelle de Notre-Seigneur.

« Jésus dans la communion, disait-il, c'est le fruit de « l'arbre de vie ; mais tenons-nous au pied de cet arbre à « l'heure où l'Église ne nous permet pas de manger son « fruit. » Ainsi faisait-il allusion à la visite de l'après-dîner au saint Sacrement. Une fois nous nous rencontrâmes devant la chapelle des religieuses du Petit-Saint-Martin [1], « Voilà votre Bethléhem, me dit-il. C'est pour vous la mai- « son du pain (j'avais, en effet, été pensionnaire dans cette « sainte maison); mais ne faites pas comme cet arbre, « ajouta-t-il en me désignant un jasmin, qui, planté à l'in- « térieur, dépassait le mur; ne cherchez pas à vous pro- « duire au dehors. » Ma mère demanda ce que cela voulait dire: « Oh! Mademoiselle comprendra, » fit-il avec un fin sourire.

« Je ne lui parlai que rarement de ma vocation religieuse; mais lorsque je le priai de plaider ma cause auprès de ma mère : « Je l'ai déjà fait, dit-il, et je lui en parlerai encore. « Je lui ai parlé de votre bonheur temporel tout d'abord; « car le monde devient plus mauvais chaque jour, et si ma « pauvre petite fille eût vécu, je n'aurais vraiment pas su « à qui la marier. C'est une terrible responsabilité que de « confier le bonheur de sa fille à un homme; mais la don- « ner à Notre-Seigneur, quelle sécurité ! » Il avait de grandes idées sur la vie religieuse, la regardant comme un état

[1] Les dames religieuses de l'Adoration perpétuelle des Sacrés-Cœurs.

d'expiation et de victime; il ne me parlait que d'ordres contemplatifs, ce à quoi je faisais la sourde oreille; mais la suite a bien prouvé que le serviteur de Dieu voyait plus clair que moi dans les desseins de la Providence. Qui sait si ce n'est pas à ses prières que je dois la grâce inattendue d'être devenue bénédictine? Tout le monde connaît sa dévotion remarquable pour le glorieux patriarche saint Benoît.

« Je n'ai voulu retracer ici que des souvenirs personnels; je me rappelle un de ses mots caractéristiques. Un soir, il vint nous voir un nouveau chapelet à la main; c'était le chapelet des Camaldules, je crois, et il le récitait en répétant dix fois les actes de Foi sur la première dizaine, d'Espérance sur la deuxième; mais arrivé à la troisième, comme je formulais l'acte de Charité: « Oh! non, fit-il, ne dites « pas: J'aime mon prochain comme moi-même; car aimer « son prochain comme soi-même c'est parler de soi; pour « l'amour de Dieu, le *soi* doit être oublié, mis de côté, « anéanti; oh! le vilain *soi!* ôtez-moi le *soi* de partout. » — Oui, c'était bien là le principe de sa belle vie: l'amour, l'honneur, la gloire du divin Maître engloutissaient tout.

« Nous allions chaque année visiter l'oratoire de M. Dupont le vendredi saint; quelque longs qu'eussent été les offices de la paroisse, ma mère ne manquait jamais à ce pieux devoir: car notre saint ami nous semblait recevoir ce jour-là des grâces particulières. Une fois, ma mère le trouva seul, encensant la sainte Face avec un petit jouet d'enfant, dans lequel il brûlait de l'encens: il nous expliqua que c'était au nom de sa fille; car ce petit objet oublié avait appartenu à son Henriette. Le père chrétien ne nous parut jamais plus beau que dans cette naïve expression de son amour depuis longtemps enseveli, mais toujours vivant en Dieu.

« Vers l'an 1853, mon frère James, qui avait toujours été un peu sourd, obtint une amélioration sensible par l'entremise de l'huile de la sainte Face. M. Dupont s'intéressa toujours à cet enfant, dans lequel il voyait un prêtre en germe. En 1854, James fut attaqué d'une maladie de poitrine, qui

nous força de quitter Tours pour chercher à Nice un climat plus favorable à sa santé.

« James, devenu prêtre, retourna en 1865 voir nos amis de Tours ; voici ce qu'il disait dans une de ses lettres : « J'ai « été très bien reçu par M. Dupont, qui m'a reconnu aussi-« tôt, m'a invité à dîner et m'a gardé longtemps à causer. « Rien n'est changé dans sa chambre si dévote ; je me suis « agenouillé à la même place où, il y a douze ans, je de-« mandai la santé. »

« Mon bon frère dut retourner en Italie pour y mourir ; voici ce que notre saint ami écrivait à ce sujet à ma mère :

« Madame,

« Je comprends ce que vous devez souffrir en pensant au grand sacrifice que le bon Dieu semble être à la veille de demander à votre cœur. Laissez-le accomplir sa très sainte volonté en faveur de votre cher fils qu'il aime aussi. (Sagesse, IV, 10.) Les larmes seront votre partage, il est vrai ; mais elles ne seront pas éternelles, comme le sera la félicité que trouvera James à la fin de son court pèlerinage. Les saints rendus au ciel peuvent envoyer bien des consolations à la terre.

« Toutefois, Madame, nous continuerons à prier à l'Adoration nocturne, selon les intentions exprimées dans votre lettre. Je me recommande à vos prières, à celles de notre chère sœur et de votre fille, me disant en Notre-Seigneur et aux pieds de Marie,

« Votre très humble serviteur,

« P. Dupont. »

« La dernière fois que je vis le serviteur de Dieu fut lorsque j'allai lui faire une courte visite de quelques jours à Tours, en 1857. Je le trouvai de plus en plus affamé

de l'unique nécessaire, mais toujours aussi aimable. Le jour que je partis, il voulut bien m'accompagner au chemin de fer avec l'estimable famille de Roquefeuil, chez qui j'étais descendue. Il me prit des mains un petit pot de fleurs que m'avait présenté un enfant pauvre, et le porta lui-même jusqu'à la gare, me disant que je faisais bien de m'en embarrasser, parce que cela ferait plaisir à mon protégé. Il me dit quelques mots de Dieu, puis regarda le ciel, où il me donna rendez-vous. C'est ainsi qu'il m'est resté dans la mémoire, debout, la tête découverte, la physionomie colorée par la chaleur du soleil d'été, la main levée vers la patrie. Qu'il était beau à voir et que j'avais envie de dire ce que, j'espère, l'Église nous permettra d'exprimer un jour : Bienheureux Léon Papin-Dupont, priez pour moi !

« Sœur Marie-Raphael, née Fiorentina Straker,
« R. in. bénéd. »

Nous avons cru devoir citer intégralement ces notes confidentielles de la pieuse bénédictine irlandaise. Qu'elle veuille bien nous pardonner de les avoir publiées avec son nom. L'accent de sincérité y est sensible. Quiconque a connu M. Dupont y retrouvera la peinture exacte et fidèle des traits de sa physionomie et des allures de sa conversation. Il est, d'ailleurs, bien peu de familles en rapports suivis avec le serviteur de Dieu, qui n'aient à citer de sa charité, de sa finesse d'esprit et de sa délicatesse, des faits analogues à ceux qu'on vient de mentionner.

Une mère chrétienne de Tours nous en fournira un exemple qui, sous une autre forme et dans un autre ordre de choses, complétera le témoignage précédent. Nous laisserons encore ici parler la personne elle-même, que la discrétion toutefois ne nous permet pas de nommer.

« Ce fut en 1849 que je fis la connaissance de M. Dupont. J'avais été plusieurs fois voir sa mère avec une de mes amies, qui était fort liée avec elle et qui m'entretenait souvent des

vertus de ce saint homme. A cette époque, j'étais peu initiée aux choses pieuses, et la pensée de faire la connaissance d'un saint ne me touchait que faiblement. Je le trouvai tout à fait comme un autre, cependant mon amie prétendait qu'il m'avait accueillie avec une amabilité toute particulière ; car déjà on lui reprochait un peu d'être froid et pas toujours très aimable. Je dis déjà, parce que depuis j'ai souvent entendu dire à des personnes même pieuses : « C'est très intimidant « de parler à M. Dupont ; on semble le déranger ; il écoute « d'un air distrait et répond à peine à ce qu'on lui dit. » Le fait est que plus tard je vis moi-même qu'il accueillait certaines personnes d'un air peu encourageant, et lorsqu'alors je craignais aussi que cela ne le dérangeât, il me disait à demi-voix : « Attendez-donc un instant, nous causerons quand « elles seront parties. » Et après le départ de ces personnes, il ne manquait jamais d'ajouter : « Il ne faut pas perdre son « temps, il y a des gens avec lesquels on ne peut rien dire ; « cela ne leur sert pas : j'aime mieux me taire. » Cette première visite fut suivie de plusieurs autres ; quelque chose de particulier m'attirait, et je ne m'en rendais pas compte. Chose extraordinaire, je me sentais à l'aise avec lui ; je parlais peu et j'écoutais beaucoup. Tout cela se passait très simplement ; il m'instruisait, sans en avoir l'air, d'une foule de choses que j'ignorais. Ne sachant ce qu'était un saint, je le regardais comme un homme très pieux, très bon, très bienveillant pour moi. Il avait toujours un charmant sourire quand il me voyait entrer ou lorsque je le rencontrais dans la rue. Nous restions quelquefois longtemps à causer debout, sans nous apercevoir de l'heure. Le bon saint ! Il savait le bien qu'il me faisait, et moi, je crois que je ne m'en apercevais pas plus que la plante qui est arrosée à l'heure et à temps et trouve cela tout naturel. Cependant le travail de la grâce se faisait, et nous étions devenus deux vrais amis. Je lui confiais ce que j'éprouvais, ce que le bon Dieu disait ou demandait à mon âme, et ce n'est que longtemps après que je me suis rendu compte de ce que ses conseils, ses paroles,

ses exemples avaient été pour moi. C'était bien le plus excellent directeur que l'on puisse imaginer.

« Il m'aida pour la conversion d'une personne de ma famille qui m'était très chère. Ce sont sûrement ses prières plutôt que les miennes qui m'obtinrent cette grâce immense. Il aimait cette âme pour laquelle il avait tant prié, il me disait quelques années après, avec cet air fin et bon qu'il avait souvent : « Il nous *en remontre à présent!* Nous n'avons « plus qu'à nous incliner. »

Il était gai dans l'intimité, mais d'une gaieté douce et toujours contenue; il aimait à faire des surprises; lorsque nous étions à la campagne, il arrivait en voiture avec des sacs de gâteaux pour les enfants, qu'il aimait beaucoup. Les enfants l'aimaient bien aussi; mais les plus grands trouvaient que sa conversation sur les sujets pieux était bien longue; car, lorsque le bon père Dupont commençait sur ce point, il ne tarissait plus. Sa charité revêtait toutes les formes. Quand il y avait un malade à la maison, malgré ses nombreuses occupations, il trouvait moyen de venir chaque jour prendre des nouvelles lui-même. Un hiver, j'eus la rougeole et je restai un mois sans sortir de ma chambre. Personne n'osait venir me voir; nous avions quatre rougeoles parmi les enfants! Seul, M. Dupont, trois ou quatre fois par semaine, restait une heure ou deux à causer.

« Une de mes filles fut très malade; le médecin n'avait plus aucun espoir; M. Dupont vint tous les jours prier auprès de son petit berceau, et au moment où elle était plus mal il me dit en se relevant : « Elle sera bien demain, et je suis sûr « que la nuit sera meilleure. » Le lendemain, elle était hors de danger, et cette fois c'était bien l'effet de ses prières seules, car il n'y avait pas eu d'application d'huile.

« Je ne puis me rappeler sans émotion combien il était bon pour moi et comme il se mettait à ma portée avec une simplicité telle que rien ne peut en donner idée. Lorsque je lui faisais observer que je ne savais rien et que pourtant je comprenais tout ce qu'il me disait ou même voulait me dire,

il répondait avec son bon sourire : *Quoniam non cognovi litteraturam, introibo in potentias Domini.* »

Ces charmants petits détails, que nous avons tenu à citer textuellement pour ne pas en diminuer le caractère intime, expliquent la vénération particulière que certaines familles portent encore aujourd'hui à M. Dupont et la confiance avec laquelle elles ne craignent pas de recourir dans leur intérieur à son intervention auprès de Dieu. Et il semble que Dieu se plaise à bénir et à récompenser ces actes de piété privée. La famille Straker, tout récemment, nous en a offert une preuve aussi touchante que remarquable. Voici ce que la bonne religieuse bénédictine, dont nous venons de lire l'intéressant récit, nous écrivait d'Angleterre le 28 novembre 1878 :

« ... Je demande que l'expression de ma reconnaissance soit exprimée hautement, dans votre registre, à la gloire de celui que j'appellerai toujours le protecteur spécial de ma famille, le grand serviteur de Dieu, Léon Papin-Dupont.

« Le 11 octobre à dix heures trente minutes, ma mère, à Florence où elle habite, a été sauvée d'une mort affreuse. Il y a longtemps qu'elle est souffrante; les infirmités de l'âge l'ont atteinte, pauvre mère ! Ce jour-là elle avait communié et voulut retourner à l'église assister à une messe de *Requiem*. Sur la place même où aboutissaient plusieurs rues, elle fut renversée par une voiture qui arrivait au trot. Quoique sa robe fût déchirée en lambeaux par les roues, elle ne reçut d'autre mal qu'une blessure au front, provenant de sa chute sur le pavé. On cria au miracle, car il y a encore de la foi à Florence, et le médecin fut on ne peut plus surpris, quand il vit se cicatriser au bout de quelques jours cette plaie qu'il avait prédit ne pouvoir se refermer, vu le grand âge de ma mère. « C'est inexplicable, dit le préfet de police obligé de « dresser un procès-verbal du fait, c'est incompréhensible « que cette dame n'ait pas été broyée sous la voiture, écrasée

« par le cheval. » Et moi, je vous donnerai l'explication. A cette heure même, poussée par je ne sais quelle voix secrète, je me rendis à notre chapelle; je me mis à réciter, sans savoir pourquoi, les litanies de la sainte Face, ajoutant à chaque invocation : *Monsieur Dupont, veillez sur ma mère!* — Voilà l'exacte vérité.

« Sœur Marie-Raphael, née Fiorentina Straker.
« Rel. in. bénédictine. »

La sincérité d'un pareil témoignage ne laisse rien à désirer. Le fait est d'autant plus remarquable, que l'invocation de M. Dupont est ici jointe, d'une manière explicite et formelle, aux invocations de la sainte Face. Que le serviteur de Dieu soit en même temps et jusqu'à deux fois intervenu, d'abord dans un couvent d'Angleterre pour exciter une fervente religieuse à prier aux intentions de sa mère, puis en Italie pour préserver la mère elle-même d'une mort affreuse, on sera moins surpris de cette intervention, si on pense à la haute piété de ces deux vertueuses dames et au lien d'intime amitié qui les unissait à leur « saint protecteur ». Nous acquérons ainsi la preuve que M. Dupont continue encore devant Dieu à ses amis, aussi bien dans l'ordre temporel que dans l'ordre du salut, la délicate charité qu'il avait pour eux quand il était sur la terre.

CHAPITRE XV

L'ADORATION NOCTURNE

I

Nous avons vu plusieurs fois M. Dupont promettre à ceux qui lui écrivaient de les recommander aux prières de l'Adoration nocturne. Il est temps de faire connaître l'origine de cette œuvre et la place importante qu'elle tient dans la vie du serviteur de Dieu. C'est le 2 février 1849 que nous la voyons s'établir à Tours : elle existait déjà à Paris dès l'année précédente; voici à quelle occasion elle y avait été fondée.

M. Dupont lui-même nous servira de guide, dans un document spécial qu'il écrivit sur la demande du R. P. Bouix, de la compagnie de Jésus, et que l'on conserve aux archives du Carmel de Tours. D'après lui, l'Adoration nocturne des hommes en France, comme les autres œuvres réparatrices nées à la même époque, a sa racine et son point de départ dans les révélations sur la Réparation faites à la sœur Marie de Saint-Pierre. Les convictions du serviteur de Dieu à cet égard s'appuyaient sur certaines dates précises qu'il aimait à grouper, et qu'il est bon de rappeler ici.

Peu de temps avant sa mort, la sœur Saint-Pierre avait eu des rapports, au sujet de la Réparation, avec une pieuse demoiselle de Paris, poussée également par l'esprit de Dieu

dans le même sens, et qui ne devait pas tarder à jouer un rôle important dans les œuvres réparatrices de notre siècle. Nous voulons parler de Mlle Dubouché, alors artiste distinguée et peintre en portraits, et un an plus tard religieuse sous le nom de Marie-Thérèse.

En 1847, Mlle Dubouché eut communication des litanies de la sainte Face par l'entremise de la mère Isabelle de Saint-Paul, prieure des carmélites de Paris (rue d'Enfer), à qui la prieure de Tours les avait envoyées. Ici nous citerons textuellement le manuscrit de M. Dupont.

« Sa dévotion ayant porté Mlle Dubouché à réciter ces litanies au moment où elle les recevait, la nuit suivante Notre-Seigneur lui apparut sous les traits de son divin martyre. C'était dans la nuit du jeudi au vendredi. Le lendemain matin, Mlle Dubouché, sous la plus ineffable émotion, se mit en devoir de reproduire sur la toile la face ensanglantée du Sauveur. Il lui fut inspiré de ne se livrer à ce travail que les jours de vendredi et à genoux. Il lui en fallut quatre, au bout desquels apparut aux yeux un tableau que la pensée humaine ne saurait imaginer.

« Mlle Dubouché, chargée de son précieux fardeau à peine achevé, vient à Tours, se présente à l'improviste au Carmel, où elle trouve des cœurs qui peuvent d'autant mieux comprendre sa démarche que Notre-Seigneur avait dit précédemment à la sœur Saint-Pierre : « Je te donnerai ma Face, et quand tu la présenteras à mon Père, ma bouche s'ouvrira pour plaider ta cause. »

M. Dupont, dont nous venons de citer les paroles, désira voir ce merveilleux tableau. La pieuse artiste le fit porter chez lui du Carmel et le lui présenta elle-même; elle accorda volontiers au fervent laïque l'autorisation de le faire copier. M. Dupont en profita immédiatement, et il donna cette première copie faite à la hâte, mais bien fidèle, au monastère des carmélites, où elle est précieusement conservée.

Dès lors, naturellement, des rapports de charité s'établirent entre les carmélites de Tours et Mlle Dubouché.

Celle-ci, à la révolution de 1848, pendant que le canon des journées 24 et 25 février retentissait dans Paris, se rappelant les révélations faites à la sœur Saint-Pierre, se sentit vivement pénétrée de l'idée de la Réparation. Le 9 avril, dimanche de la Passion, elle obtint qu'en raison de la gravité des circonstances un exercice de pénitence et des prières expiatrices de quarante jours commenceraient dans la chapelle des carmélites de la rue d'Enfer, devant son cher tableau de la sainte Face exposé sur un petit autel, où chaque jour on célébra la messe. Le succès de cette quarantaine donna l'idée d'une nouvelle association réparatrice [1].

Les associés se trouvèrent en prière aux quatre sinistres journées de juin, dont la première coïncidait avec l'octave de la Fête-Dieu. Pendant que les Français divisés en deux camps s'égorgeaient dans les rues de la capitale, la chapelle du Carmel était devenue un centre d'attraction puissante pour tous ceux que pressait le sentiment de l'expiation. Mlle Dubouché fut l'âme de ce mouvement. Tandis qu'on n'osait nulle part dans les églises de Paris exposer le saint Sacrement, selon les prescriptions liturgiques, elle avait obtenu du supérieur des carmélites, M. Gaume, de prolonger l'exposition jusqu'à onze heures du soir et même par deux fois la nuit tout entière. C'est pendant l'une de ces saintes veilles qu'elle se sentit inspirée de fonder une communauté de femmes spécialement appliquées à l'adoration perpétuelle réparatrice.

« Ses relations, dit M. Dupont dans le document précité, continuèrent avec le Carmel de Tours. Elle n'y fut pas oubliée lorsqu'il fut question d'envoyer la lettre circulaire annonçant la mort de sœur Saint-Pierre, arrivée l'année suivante, le 8 juillet 1848. Quand cette lettre lui fut apportée, Mlle Dubouché était au lit, fort gravement malade. Au même instant, la pensée lui vient de faire une neuvaine de

[1] *Vie de la Mère Marie-Thérèse,* par M. l'abbé d'Hulst, p. 152.

prières en union avec la vénérable sœur Saint-Pierre, promettant de se rendre en pèlerinage d'action de grâces à sa tombe, si la santé lui était rendue. Or, dix jours après, Mlle Dubouché venait toute joyeuse accomplir son vœu, et nous l'avons entendue, à son retour du cimetière, s'écrier avec enthousiasme : « J'étais malade, condamnée par les médecins! mais voilà ce que peut la vénérable confidente de Jésus!!! Je me porte tout à fait bien, le voyage ne m'a pas fatiguée. »

« Rentrée à Paris, Mlle Dubouché mit la dernière main à l'exécution du projet dont, plus que jamais, elle s'était sentie inspirée sur la tombe de la sœur Saint-Pierre. En effet, le 6 août, elle quitta le monde, et, faisant appel à quelques âmes, elle fonda l'œuvre réparatrice avec adoration de jour et de nuit du très saint Sacrement.

« Trois mois après, la congrégation naissante, encore peu nombreuse, pouvait faire le service de nuit une ou deux fois par semaine dans la chapelle des carmélites. Ce fut dans une de ces occasions que le R. P. Augustin-Marie du Très-Saint-Sacrement, carme déchaussé, nouvellement converti du judaïsme et qui vivait encore dans le siècle sous de nom d'Hermann, eut la pensée d'appeler également les hommes à s'honorer en rendant hommage à Notre-Seigneur dans le sacrement de son amour.

« L'œuvre réparatrice, encore au berceau, devait engendrer l'Adoration nocturne. Un jour, un après-midi, le pieux converti, qui visitait volontiers les sanctuaires où le saint Sacrement était exposé, étant entré dans la chapelle des carmélites, se mit à adorer Notre-Seigneur exposé dans l'ostensoir, sans compter les heures et sans voir que la nuit approchait. C'était en novembre. Une sœur tourière arrive et donne le signal de la retraite; un second avis devient obligatoire. Alors Hermann dit à la sœur : « Je sortirai en même temps que ces personnes qui sont au fond de la chapelle. — Mais celles-ci ne sortiront pas de toute la nuit. » Cette réponse de la sœur était plus que suffisante

et déposait un germe précieux dans un cœur bien disposé à ne pas le laisser s'évanouir en fumée. Celui-ci, qu'on appellera bientôt l'ange du tabernacle, quitte la chapelle, se rend précipitamment chez Mgr de la Bouillerie, alors vicaire général [1] : « On vient, s'écrie-t-il, de me faire sortir d'une chapelle où des femmes sont devant le saint Sacrement pour toute la nuit!... » M. de la Bouillerie, qui a contribué à la fondation de la communauté réparatrice de Mlle Dubouché, répond : « Eh bien! trouvez des hommes, et nous vous autoriserons à imiter les pieuses femmes dont vous enviez le sort aux pieds de Notre-Seigneur. — Dès le lendemain, les bons anges aidant, Hermann trouvait de l'écho dans plusieurs âmes. Bientôt il put réunir une vingtaine d'adorateurs de bonne volonté, et avant la fin de l'année une première nuit s'organisa pour les hommes à Notre-Dame-des-Victoires [2]. »

Cette première adoration eut lieu le 6 décembre 1848, sur la nouvelle, arrivée brusquement à Paris, que Pie IX venait de quitter Rome pour échapper à la révolution qui avait mis la France en république et ébranlé tous les trônes de l'Europe. Ainsi, dès le début et par son premier acte, l'œuvre de l'Adoration nocturne des hommes en France marquait les deux principales intentions qui sont l'objet constant de ses hommages et de ses prières, l'expiation des outrages commis contre Notre-Seigneur et le salut de la France par le triomphe de l'Église; et elle se trouvait avoir, dans son origine et son but, beaucoup d'analogie avec l'œuvre de même nature qui existait à Rome depuis un demi-siècle. En effet, en 1809, à l'époque de l'enlèvement du pape Pie VII, le malheur des temps et l'état de persécution où était l'Église avaient inspiré à quelques hommes de courage et de foi la

[1] Mgr de la Bouillerie était déjà directeur d'une association adoratrice dont M. Dupont faisait partie : il s'y était fait inscrire dès l'année 1845, trois ans avant la fondation de l'Adoration nocturne à Tours.

[2] Document manuscrit de M. Dupont.

pensée de prolonger leur prière pendant la nuit devant la sainte Victime solennellement exposée, afin d'obtenir de Dieu la paix de l'Église et la délivrance du pontife qui gémissait dans la captivité. Telle avait été l'origine de l'Adoration nocturne à Rome, où elle fut constituée au mois de novembre 1810. Dieu avait béni cette œuvre de piété généreuse, et, à son retour dans la Ville Éternelle en 1814, Pie VII l'avait trouvée régulière et florissante. Le pieux pontife l'avait encouragée par de nombreuses indulgences et des faveurs particulières, et le pape Léon XII l'avait érigée en archiconfrérie, avec le pouvoir d'affilier les œuvres de même nature qui pourraient s'établir dans le monde entier.

Pour l'œuvre de Paris, comme pour celle de Rome, les circonstances de la fondation étaient à peu près semblables. Les années 1809 et 1848 rappellent dans l'histoire de l'Église et de la France des époques de trouble et de perplexité pour les consciences catholiques. En 1809, c'était surtout l'Église qui souffrait; en 1848, l'ordre social entier était ébranlé. Aux deux époques, il fallait, par un redoublement de supplications, faire incliner le cœur de Dieu vers la miséricorde. A l'une et à l'autre, l'amour de Notre-Seigneur inspira de fervents laïques et leur fit produire des actes de foi et de réparation, dont l'Église et la société ont senti en diverses manières les heureux résultats.

Installée à Paris le 6 décembre 1848, l'Adoration nocturne était établie à Tours par M. Dupont dès le mois de février 1849. Vivant au milieu du monde, le serviteur de Dieu se trouvait admirablement préparé à la fondation de cette belle œuvre par sa haute piété, son amour pour le saint Sacrement, les relations intimes qu'il avait depuis longtemps avec la sœur Saint-Pierre, et, par suite, avec Mlle Dubouché et M. Hermann. Aussi l'adopta-t-il sur-le-champ avec transport comme une magnifique idée d'expiation, « laquelle, disait-il, est dans un grand nombre d'hommes en France, qui voient le mal et comprennent la nécessité de l'expier. »

Mais elle n'était pas facile à réaliser. « Quand il entreprit

de fonder l'Adoration nocturne des hommes à Tours, nous écrit un de ses amis, nous regardions tous son projet comme une pieuse témérité dont le succès était impossible. » M. Dupont, lui, n'en douta pas un seul instant. « Monseigneur, écrit-il le 6 février, consent à ce que l'association se fonde dans la chapelle des lazaristes. M. Letellier, un homme admirable qui s'occupe beaucoup de cette œuvre, est venu de Paris passer quelques jours ici pour notre installation. Nous nous comptons avec l'espoir de commencer dans les jours qu'on nomme gras, avec deux séries de quatorze membres. » Le succès surpassa ses espérances, car deux mois après il pouvait écrire : « Cette belle pensée de rendre hommage à Notre-Seigneur a singulièrement bien pris à Tours. Aujourd'hui le nombre des adorateurs s'élève à soixante-quatorze, et nous avons la preuve qu'avant un mois ce nombre dépassera cent. Rien ne peut rendre la douceur de ces délicieuses nuits ! Cette œuvre nous a mis en position de faire connaissance avec des chrétiens pleins de ferveur. Nous avons les nuits de tous les mardis et la nuit du jeudi au premier vendredi : cinq séries. Monseigneur lui-même est étonné de la rapidité avec laquelle le feu s'est communiqué d'une âme à l'autre. »

« Ce succès, fait observer l'ami que nous avons déjà cité, fut dû au zèle de M. Dupont et à sa grande popularité ; car sa charité et ses délicates prévenances pour obliger le prochain l'avaient rendu très populaire : il était universellement vénéré et aimé. » Grâce à lui, Tours fut ainsi après Paris la première ville où l'Adoration nocturne des hommes s'établit et fonctionna. Comme, dans sa pensée, il s'agissait avant tout d'une œuvre d'expiation, le serviteur de Dieu voulut qu'elle commençât chez nous ses saintes veilles « les trois nuits des jours de dissipation et de scandale qui précèdent le carême ». Mgr Morlot, dont la prudence et la sage réserve en pareille matière étaient connues de tous, accueillit avec une faveur marquée l'œuvre nouvelle, et il donna immédiatement son approbation au règlement que M. Dupont

lui présenta. C'était le même que celui de Paris, modifié néanmoins et accommodé aux besoins de la localité. Ces changements furent faits par le saint homme avec l'agrément du vénérable archevêque, dont la signature et l'approbation portent la date du 10 février 1849.

L'œuvre se recruta surtout parmi les ouvriers, à la tête desquels se placèrent quelques membres de la conférence de Saint-Vincent-de-Paul et des hommes appartenant à l'élite de la société. Chacune des nuits d'adoration devenait une fête que l'on recherchait, et il n'était pas rare de voir des ouvriers descendre de leur échafaudage et venir se plaindre dans la rue à leur chef de série de ce qu'on oubliait de les convoquer. Un cantonnier des environs de Tours faisait deux lieues pour se rendre à l'adoration et deux lieues pour se retirer. La nuit se terminait par une messe, à laquelle tous les adorateurs s'approchaient de la table sainte; et l'on voyait des hommes changer complètement de conduite, afin de pouvoir être admis au bonheur de communier une fois par mois.

Voici, d'après M. Dupont, l'ordre qu'on suivait. « Nous nous réunissons au nombre de quatorze aux pieds de Notre-Seigneur dans la chapelle des Pères lazaristes, qui nous offrent de plus une chambre où sont installés de petits lits de camp; c'est là que nous nous entretenons ensemble avant la prière du soir aux pieds de Notre-Dame des Bonnes Pensées [1]; c'est là aussi que nous prenons du repos sur les lits, avant et après notre heure d'adoration. Des cartons numérotés indiquent les heures échues à chacun et rendent facile le réveil des membres qui sont successivement appelés durant le cours de la nuit. Qu'elles sont courtes ces nuits!

[1] Grande statue de la sainte Vierge portant ce titre inscrit à ses pieds. Nous en ignorons l'origine. Elle se trouve actuellement dans la chambre mortuaire du serviteur de Dieu, au-dessus de l'oratoire de la Sainte-Face. A l'Adoration nocturne de Tours, il est d'usage, depuis M. Dupont, d'invoquer Notre-Dame des Bonnes Pensées, après l'offrande de la nuit.

Qu'elle est courte, surtout, l'heure qui nous vient en partage au sort! Quelques livres pieux, déposés sous une lampe près des adorateurs, se trouvent là à leur disposition. Peu en profitent. Quelques-uns disent le chapelet en toute simplicité, la plupart se placent en suppliants aux pieds de Notre-Seigneur, lui parlent ou reçoivent de lui de bonnes pensées. Ces derniers trouvent l'heure infiniment courte. J'ai vu de pauvres ouvriers fatigués s'endormir doucement, et j'avoue que je me réjouissais en ce moment-là d'avoir l'honneur d'être auprès de ces amis de Notre-Seigneur. »

Ailleurs il fait observer que « c'est le pauvre, le menu, l'homme qui a travaillé tout le jour, qui comprend le mieux la nécessité de se mettre aux pieds de Notre-Seigneur pendant la nuit ». — « Ici, dit-il, à quelques exceptions près, le fond de la petite congrégation est composé de gens qui ont à travailler pour vivre. Celui qui ne fait rien, ne peut même pas savoir s'il y a quelque chose à faire. Après tout, là n'est pas la question; il s'agit seulement de faire l'appel à l'heure que Notre-Seigneur donne, sans prendre d'autre souci. Gédéon ne trembla point lorsqu'il ne vit plus derrière lui que les trois cents hommes qui s'étaient contentés d'humecter leurs lèvres en passant le torrent; ces trois cents hommes n'étaient sans doute point dans l'usage des coupes d'or. De même, sur la montagne, Jésus vit à sa suite, non des riches avec leurs indispensables provisions de voyage, mais des gens *embarqués sans biscuit* à la suite du Maître pauvre!... » — « N'oubliez pas, écrit-il à un ami qui s'occupait d'une nouvelle fondation de l'œuvre, que vous trouverez plus de gens propres à faire le service parmi ceux qui ne peuvent point pendant le jour aller à l'église. C'est partout de même. Les pauvres, les hommes très occupés, voilà les principaux amis de Jésus. »

Dès le principe, il s'occupa avec le plus grand soin du matériel de l'œuvre. Tout fut fait à ses frais. Ce matériel se composait d'un support en bois recevant un matelas avec un oreiller : c'était ce qu'on appelait le « lit de camp ». A

chaque lit étaient affectés une ou deux couvertures, une peau de bouc ou un manteau fourré. La chambre de repos fut parquetée. Comme on débuta au milieu de l'hiver, il y fit tout d'abord installer un grand poêle, qu'on avait soin d'entretenir toute la nuit; le bois était envoyé par lui ou fourni à ses dépens. Il envoya également un certain nombre de lampes. Deux prie-Dieu garnis furent mis à la disposition des adorateurs.

Lorsque les prêtres de la Mission formèrent le projet de construire une nouvelle chapelle, M. Dupont conçut l'idée de disposer pour l'Adoration nocturne une crypte ou chapelle souterraine. Il alla trouver le supérieur, et lui manifesta son désir. L'architecte fut chargé d'étudier ce projet et de faire le devis. Comme il fallait donner plus de profondeur aux fondations, il en résultait une augmentation de dépense évaluée à dix mille francs. M. Dupont remit une pareille somme au supérieur, et il fut décidé qu'on bâtirait, sous le chevet de la chapelle, la crypte qui existe encore et qui servit longtemps au saint usage, objet de ses désirs. On voit dans ses lettres quel vif intérêt il attachait à ce petit sanctuaire souterrain. Avant même qu'on l'eût achevé, il écrivait à un ami de Paris : « Il faudra que vous veniez donner une nuit à Notre-Seigneur, quand la crypte que l'on construit sera ouverte à la dévotion. Il y aura, je pense, de grandes consolations dans ce tombeau qui renfermera pendant plusieurs heures Jésus et ses pauvres serviteurs. » Peu de temps après, il écrit au même : « C'est dans la nuit du jeudi 1er décembre (1859) que nous sommes descendus dans la crypte pour la première fois : on y est bien posé pour prier. » — « C'est à vingt marches au-dessous du sol, bien à l'abri du bruit et dans un lieu où ne passent pas de voitures la nuit. Nous nous trouvons dans le fond de « l'arène », là même où des chrétiens dans les trois premiers siècles ont confessé la foi. »

On sait à Tours que la maison et la chapelle des lazaristes s'élèvent près de l'endroit où les archéologues du pays ont

constaté l'existence des restes d'un ancien amphithéâtre romain remontant au temps des empereurs païens. Cette circonstance ne pouvait passer inaperçue pour M. Dupont. A ses yeux, la crypte de l'Adoration se transformait en catacombe et en arène des premiers siècles. « Cela ressemble bien, dit-il, à une disposition de la Providence pour porter les membres de l'Adoration à la générosité de la prière. Songez à venir passer quelques bonnes heures aux pieds de Notre-Seigneur, dans ce même lieu où, suivant toute apparence, nos pères dans la foi ont combattu pour Notre-Seigneur. C'était l'arène où le paganisme avant d'expirer croyait prolonger sa vie en égorgeant les fidèles. Après la mort de saint Gatien, le siège épiscopal, est-il écrit, fut vacant *propter persecutionem* : d'où l'on peut conclure que cette arène fut arrosée du sang chrétien... »

Durant tout le temps de l'hiver, les nuits d'adoration se faisaient dans cette crypte. Le zélé président, avec un soin minutieux et à ses frais, avait pourvu au chauffage et à l'éclairage du nouveau local. Une belle et forte lampe était suspendue à la voûte; dans l'angle on avait dressé un petit poêle, qu'un des confrères était chargé d'allumer et d'entretenir. M. Dupont voulait qu'on ne négligeât rien de ce qui pouvait aider les adorateurs à passer plus commodément leur sainte veille.

II

Le zèle de l'adoration faisait de ce pieux laïque un prédicateur éloquent et un irrésistible apôtre. Il allait trouver ses amis et les jeunes gens de sa connaissance, les sollicitait l'un après l'autre, les animait du souffle de sa foi et de son esprit de réparation. Il prenait indistinctement dans toutes les catégories de la société, parmi les ouvriers et les militaires comme dans les plus hauts rangs et au sein des

plus honorables familles. Chez celles-là il profitait d'une épreuve, d'un besoin particulier de prière, d'une affliction inattendue, pour décider le père ou le fils à venir au moins passer une heure à l'Adoration. Il y invitait les étrangers, les inconnus, les indifférents qui lui faisaient visite.

Ses conversations dans la salle d'attente avant le commencement de l'adoration ravissaient tous ceux qui étaient présents. Tour à tour il les égayait, les édifiait, les instruisait, ouvrant son âme et dilatant son cœur avec autant d'abandon et de simplicité que de ferveur et d'onction. On sortait de là embrasé de l'amour divin, disposé à tous les sacrifices. Il avait toujours des anecdotes et des faits consolants à raconter, il groupait les adorateurs autour de lui, les tenait attentifs pendant une heure, à ce point qu'il fallait l'avertir que le moment de l'adoration était venu et qu'on l'attendait à la chapelle.

« Il était, au milieu de ces conversations, nous disent ceux qui l'ont vu dans ces premiers temps, d'une gaieté et d'une amabilité charmantes, tenant ses auditeurs suspendus à ses lèvres, les intéressant par ses récits, les électrisant par les jets de lumière qui jaillissaient de ses paroles, les embrasant du zèle divin et de l'amour de Notre-Seigneur, dont il était pénétré. »

Il avait sur les jeunes gens une particulière et très grande puissance d'attraction. Un d'eux nous écrit : « Pendant près de deux ans j'ai été assez heureux pour jouir de l'intimité que, dans sa charité, il accordait aux jeunes gens. D'autres vous auront dit les admirables leçons qu'il nous donnait et les exemples plus admirables encore par lesquels il nous rendait la vertu désirable. D'autres auront pu vous dire également les paroles ardentes qui s'échappaient de son âme de feu soit avant, soit après les heures d'adoration, telles que celles-ci que je n'oublierai jamais : « Oh ! l'heu-
« reuse faute qui nous a valu ce sacrement d'amour ! —
« Que cette heure passée auprès de Jésus est courte ! Si les
« mondains pouvaient goûter un seul instant le bonheur

« qu'on goûte auprès de Jésus, combien ils trouveraient « vils, méprisables, dégoûtants, les plaisirs que leur offre « le monde! Mes amis, dans ce moment les mondains « veillent pour offenser Dieu, veillons pour l'adorer et lui « crier : Pardon! pardon! »

« Quand il voyait les confrères groupés et conversant ensemble, il s'approchait pour prendre part à la conversation, mais discrètement et sans s'imposer, veillant seulement à ce que la charité envers le prochain ne fût en rien blessée. Il ne voulait pas qu'on parlât jamais de politique. « Dans les casernes, disait-il, il est défendu de disputer sur « la politique. Ici nous sommes les factionnaires du Roi des « rois, du Prince du ciel et de la terre; nous devons obser- « ver la consigne. »

« Les sujets dont il s'entretenait le plus volontiers c'étaient les conversions dont il avait connaissance, les nouvelles religieuses qu'il avait apprises pendant la semaine. Il s'informait avec intérêt des personnes malades, cherchait l'occasion de leur être utile, citait des exemples de guérison, se montrant joyeux si la réunion était au complet, mais témoignant une certaine tristesse s'il y avait beaucoup d'abstentions... »

Ainsi la foi et les manières tout aimables de ce fervent chrétien donnaient aux réunions d'attente un caractère de fraternité qu'on aurait pu comparer à celui des assemblées de nos pères dans les premiers siècles, lorsqu'à la faveur de la nuit ils se glissaient furtivement sous les voûtes des catacombes pour célébrer le mystère eucharistique. Il disait: « Le chrétien ne se nourrit pas du lait de la poésie, mais du sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ. » — « Toutefois, ajoutait-il en faisant allusion à la situation de l'homme sur la terre et aux joies qui lui sont offertes dans l'Eucharistie, le pèlerin doit bénir Dieu d'avoir mis des fleurs sur les ronces du chemin! »

Souvent, avant qu'on se rendît à l'adoration, un des prêtres de la Mission venait dans la salle, prenait part à la soirée et

annonçait qu'après la prière il se mettrait à la disposition de ceux qui voudraient se confesser. M. Dupont aussitôt saisissait au vol cette proposition du missionnaire et tâchait avec tact et délicatesse de lui préparer les voies par quelques bonnes paroles ajoutées aux siennes. « Vous entendez la gracieuse invitation du Père, disait-il. Profitons-en, Messieurs ; l'occasion est favorable... » Jeté adroitement à la suite d'une conversation de piété, ce mot était entraînant. Presque tous se confessaient, et il en donnait le premier l'exemple.

A toutes les réunions, il était présent. Il organisait lui-même et présidait les adorateurs, distribuait à chacun d'après le règlement les heures de la sainte veille, comme le général distribue les postes et place les sentinelles et les gardes de nuit pour la défense du camp en face de l'ennemi. Car, à ses yeux et selon son langage, l'adorateur nocturne du saint Sacrement est un soldat qui monte la garde et qui fait faction la nuit devant les autels pour le service de l'Église et des âmes.

Il se tenait prêt à remplacer ceux qui manquaient à l'appel. S'apercevait-il qu'une heure gênante et pénible était échue à quelqu'un des associés et qu'il en paraissait contrarié: « C'est mon affaire, disait-il avec délicatesse, laissez-moi cette heure, elle me convient; je la prends. » Il faisait quelquefois plusieurs heures de suite. On le voyait alors immobile, recueilli, avec le visage et dans l'attitude d'un séraphin, laissant percer dans tout son être une expression de foi qui saisissait. Ordinairement le Père missionnaire récitait les prières du soir; comme président de l'œuvre, M. Dupont se réservait de lire « l'offrande de la nuit ». Cette lecture était faite par lui avec un accent de piété et de ferveur dont les assistants étaient profondément touchés. « Je ne lui ai jamais entendu prononcer cette formule, nous dit un missionnaire, sans en être ému jusqu'aux larmes. »

Il était vraiment l'âme de l'œuvre : c'est à lui qu'il faut attribuer l'élan, le nombre et l'ardeur des premiers associés.

Il usait d'une sainte industrie pour les intéresser aux réunions et leur ménager des surprises édifiantes et agréables. Quand un ami ou un étranger de distinction venait lui rendre visite, si le soir l'adoration devait avoir lieu, il l'engageait à différer son départ et l'amenait avec lui faire son heure. Il trouvait aussi moyen d'y conduire des religieux célèbres, des hommes de Dieu, des prêtres renommés par leur éloquence ou leurs vertus. Comme la plupart d'entre eux en passant à Tours ne manquaient pas d'aller le voir, il tâchait de les retenir pour les mener au rendez-vous de la soirée et les faire parler à la chapelle. Les adorateurs eurent ainsi plusieurs fois l'occasion d'entendre le P. Eymard, le P. Hermann, le P. Chaignon, le P. Lavigne et bien d'autres.

Par son influence et ses relations personnelles il enrôlait des militaires de la garnison, des officiers du plus haut grade, tels que le colonel de Cotte, le commandant Taconnet, le général Follope, le capitaine Capdecoum et d'autres dont les noms n'ont pas été oubliés dans les annales de l'œuvre.

En assignant les rôles, il savait frapper les esprits et toucher les cœurs par d'heureux rapprochements. C'est ainsi qu'un soir, pendant la prière et à la première heure d'adoration, les confrères purent voir agenouillés au milieu, comme spécialement chargés de l'heure présente, le capitaine Capdecoum en tenue militaire sur le prie-Dieu de gauche, un jeune ecclésiastique sur celui de droite, et entre eux, sur la dalle nue, le R. P. Hermann avec son habit de carme déchaussé.

Dans les années qui suivirent la révolution de 1848, lorsque les gardes nationales étaient de toutes parts organisées, M. Dupont, faisant faction comme les autres, profitait de l'occasion pour gagner des adorateurs. On voyait à sa suite des gardes nationaux, relevés de leur poste, venir achever la nuit à l'Adoration nocturne. Plusieurs se rappellent avoir vu Mgr d'Outremont, alors conseiller de préfecture, se présenter en costume de garde national et faire pieu-

sement son heure sur un des prie-Dieu de la chapelle. Le zélé président attirait aussi les jeunes gens, des étudiants en médecine ou en droit, des clercs de notaire, des employés de chemin de fer. Ces derniers n'étaient pas les moins fervents. Tels parmi eux, n'ayant qu'une nuit de libre, la venaient passer à l'Adoration. On cite l'exemple d'un chauffeur qui s'y rendait régulièrement chaque semaine et qui, le matin, sortant après la messe de quatre heures, s'enfermait dans un wagon et récitait son chapelet jusqu'à ce que l'heure de sa fonction fût arrivée. On cite encore le courage héroïque d'un instituteur de campagne, qui partait le soir après sa classe, faisant trois lieues à pied, portant avec lui sa gourde et un morceau de pain. Il arrivait pour l'adoration, passait la nuit sur un lit de camp, et le matin après la messe il repartait pour arriver à l'heure de sa classe. Pendant plusieurs années il s'imposa ce sacrifice l'hiver et l'été, par tous les temps et sans jamais manquer.

Le zèle de M. Dupont, on le voit, fut compris et trouva tout d'abord dans la ville de Tours de très utiles auxiliaires; même ceux qui avaient dès le principe douté du succès se laissèrent volontiers influencer par son exemple et lui prêtèrent activement leur concours. Parmi ceux-là, nous tenons à signaler les présidents qui se succédèrent dans la conférence de Saint-Vincent-de-Paul, et qui, en donnant l'impulsion à toutes les bonnes œuvres de cette époque, ont laissé au milieu de nous de si précieux souvenirs, M. Descottes, M. Aubineau, et après eux Mgr d'Outremont. A ces noms chers aux Tourangeaux, on peut joindre ceux de plusieurs braves officiers en garnison à Tours, notamment M. de Cotte et M. le Nouvel, que l'amour du saint Sacrement unit à M. Dupont et qui se faisaient une fête de prendre part aux adorations de la nuit. Leur exemple, on le comprend, faisait une vive impression sur les associés et donnait aux réunions de la salle d'attente un intérêt marqué. Ajoutons que de pieux et graves ecclésiastiques de la ville appuyaient M. Dupont de leurs encouragements, de leurs conseils et

quelquefois de leur présence au rendez-vous de la nuit, bien que, sur l'avis des évêques, il fût convenu en principe, à Tours comme ailleurs, que l'œuvre dans la pratique devait rester essentiellement laïque. Il trouva aussi un appui efficace et sympathique auprès des supérieurs de la mission, M. Redon, M. Nicole et M. Dienne, qui se succédèrent au début de l'œuvre ; tous professaient hautement pour la sainteté de M. Dupont une vénération vive et profonde. Quant à Mgr Morlot, il entra du premier coup, nous l'avons dit, dans la pensée intime du zélé fondateur de l'adoration. Il n'hésita point à approuver le règlement qui lui fut soumis avec les modifications qu'on crut devoir apporter à celui de Paris. Personnellement, il se montrait plein d'estime pour M. Dupont et avait une très haute idée de sa vertu. De temps en temps, non sur sa demande, le saint homme était trop réservé et trop modeste pour solliciter jamais de semblables faveurs, mais sur l'invitation du supérieur des lazaristes, le pieux archevêque allait par ses paroles et sa présence encourager les associés de l'Adoration nocturne. M. Dupont s'en réjouissait, autant pour la consolation particulière des associés que pour le succès général de l'œuvre. « Nous avons eu, écrit-il une fois, une bien grande consolation hier soir, mes confrères de l'Adoration nocturne et moi. Mgr l'archevêque est venu exposer le saint Sacrement. La plus grande partie des membres s'y trouvaient présents ; la trop petite chapelle nous contenait à peine. »

Il y eut donc à Tours, ces années-là, sous l'influence directe de M. Dupont, une sainte émulation de ferveur et d'amour pour le saint Sacrement qui se fit sentir dans toutes les classes. Les résultats en furent rapides et merveilleux. Un de ceux que le serviteur de Dieu appréciait davantage fut la pratique de la fréquente communion parmi les hommes. « Lorsque nous commençâmes, dit-il, le nombre des adorateurs se grossit de plusieurs chrétiens qui étaient dans l'habitude de communier rarement. Ceux-là, encore aujourd'hui, ne sont pas exacts à la participation du

corps de Notre-Seigneur. Mais tous les nouveaux membres à peu près, surtout parmi ceux qui sont rentrés dans la pratique depuis peu, agissent autrement. C'est que le vieux levain janséniste s'épuise. Satan n'avait-il pas fait entrer dans un grand nombre d'esprits que l'on pouvait « vivre sans manger » ? Aujourd'hui le vieux serpent doit trouver d'autres arguments pour faire des dupes. L'Adoration nocturne est appelée à lui faire une guerre à mort. » — « Rien de plus touchant, écrit-il à une certaine époque, que de voir des hommes qui ne pratiquaient pas se rapprocher de Dieu pour lui rendre hommage et se faire adorateurs de l'Eucharistie ! »

Ce résultat inespéré était particulièrement dû au zèle de ce pieux laïque qui, dans sa propagande pour l'Adoration nocturne, ne s'adressait pas toujours aux chrétiens fervents, mais souvent jetait son dévolu sur des hommes éloignés de la pratique des sacrements que ses charitables poursuites finissaient par amener d'abord à l'Adoration, puis à la confession et à la communion.

Ces retours, parfois, se faisaient d'une manière si étrange et si extraordinaire qu'il fallait y voir une influence exceptionnelle de la grâce. Un jour, un père de famille, qui avait depuis longtemps abandonné toute pratique religieuse, se trouva amené à l'Adoration par le désir d'obtenir la guérison de son fils. « Venez, lui avait dit M. Dupont, vous passerez la nuit avec moi : nous prierons ensemble en union avec tous les confrères. » Il vint donc au moment fixé, assista à la prière, fit son heure d'adoration et passa la nuit. Or, le matin, à la messe qui se dit à quatre heures, voyant tous les assistants s'approcher de la sainte table et communier, il crut devoir s'approcher aussi et communier comme eux, à la grande surprise d'un des confrères, qui le savait éloigné des sacrements depuis longtemps. Celui-ci l'attendit au sortir de la chapelle et le questionna. Quelle fut sa stupéfaction de lui entendre avouer qu'il n'était pas allé à confesse auparavant et demander naïvement s'il

n'avait pas mal agi et ce qu'il devait faire ! Le pieux confrère, très embarrassé, ne voyant dans un pareil cas qu'un épouvantable sacrilège, saisi d'inquiétude et de douleur, se hâta d'en référer à M. Dupont. Du premier coup, le serviteur de Dieu vit qu'il n'y avait là qu'un acte d'ignorance particulier à notre époque. Convaincu de la bonne foi de ce pauvre homme, loin de s'affliger de sa communion, il s'en réjouit, disant gaiement que Satan allait être pris dans son propre piège. « Conduisez-le à un confesseur, ajouta-t-il, vous verrez que tout ira bien ! » En effet, cet homme, conduit aussitôt à un prêtre, se confessa avec beaucoup d'humilité et de repentir, et depuis il continua à pratiquer et vécut en bon chrétien. M. Dupont admira dans ce fait la conduite de Dieu et y vit une grâce particulière accordée à la pratique de l'adoration nocturne.

Il engageait beaucoup les adorateurs à communier à la messe du matin qui terminait la nuit d'adoration. « C'est bien là, en effet, que nous avons le droit de tendre la main et que nous pouvons avoir confiance d'obtenir. » — « Oh ! que je partage vivement, écrit-il à un de ses amis, vos pensées sur la fréquente communion ! L'œuvre de l'Adoration nocturne, qui se généralise de plus en plus, tend à faire entrer les hommes dans cette pratique salutaire. De braves gens qui se contentaient de faire leurs pâques, communient régulièrement aujourd'hui toutes les six semaines et ne laissent point passer une grande fête sans approcher de la sainte table. Nous sommes surtout fort édifiés par le zèle des jeunes gens. »

Si M. Dupont avait tant à cœur de recruter des associés dans les rangs de la jeunesse, c'était afin d'y faire pénétrer l'usage de la fréquente communion. « Ici, dit-il, le feu se répartit entre les différents âges de l'homme ; mais on se préoccupe particulièrement de la jeunesse, en qui réside l'espoir du bon exemple futur. Nous avons de très jeunes gens parmi nos adorateurs, et bien peu se sont relâchés de leur devoir. Il y a sans doute chance à courir, lorsqu'on

admet à seize et dix-sept ans; mais il est urgent de risquer cette chance. C'est à un âge moins avancé encore que Notre-Seigneur consent à descendre dans de pauvres jeunes cœurs, trop souvent, hélas ! déjà ouverts aux tentations. Après tout, l'œuvre de l'Adoration est tout autant pour réparer les outrages adressés à Notre-Seigneur que pour réédifier sur des bases chrétiennes la société que la philosophie abandonne pantelante aux abords de l'enfer. Or, il ne s'agit pas de moins pour ceux qui ont la foi, de se jeter tout armés de zèle au secours des pauvres victimes que Satan convoite...» — Et il espère. « Oui, dit-il, il y a de la vie dans ces jeunes cœurs, et tout nous fait voir dans un avenir assez proche le royaume de Dieu se poser dans un grand nombre d'âmes.»

Ailleurs, il tressaille de joie en apprenant d'une certaine ville que l'inauguration de l'Adoration nocturne s'était faite dans un collège de jeunes gens avec un grand éclat. « Le saint Sacrement avait été exposé depuis le samedi soir jusqu'au dimanche soir; il y avait eu trois saluts, deux petites instructions, de grandes illuminations... En un mot, cette adoration de jour et de nuit a fait sur les jeunes élèves une sensation qui certainement donnera gloire à Jésus au très saint Sacrement. » — « Vous voyez, mon cher confrère, ajoute M. Dupont racontant cela avec un accent de triomphe, qu'on a compris et adopté la pensée d'enrôler la jeunesse sous les drapeaux de Jésus, avant que Satan en dispose à son gré dans le monde. »

Il revient fréquemment sur l'importance de se recruter parmi les jeunes gens. « Vous ne pouvez pas vous figurer, écrit-il à un confrère du Mans, la consolation que nous donnent les jeunes gens de dix-huit à vingt ans. Or, il nous semble en même temps qu'en prenant la douce habitude de se confesser souvent et de communier, ils sont plus assurés de résister au torrent du monde à l'heure du danger. » Dans une autre de ses lettres, il cite un bel exemple de cette pieuse jeunesse adoratrice. « Imaginez, dit-il, que nous comptons dans nos rangs trois pauvres jeunes gens qui font le ser-

vice de la sainte veille avec une régularité parfaite et qui sont obligés, pour venir adorer Notre-Seigneur, de faire trois, quatre, cinq lieues à pied! Voyez s'ils ne font pas honte à ceux qui ont à leur disposition tous les moyens de transport. Oh! si les gens riches voulaient, disons le mot, pouvaient comprendre tout le bien qu'il est possible de tirer de notre chère œuvre! »

Il cite encore un trait charmant d'un jeune soldat. « Ce petit R... est bien, n'est-ce pas? (Il s'agissait du jeune soldat qu'il recommandait à un ami.) Le merveilleux est de le voir parfaitement se soutenir au milieu de la grande corruption qui règne dans les casernes. Le bon Dieu lui tient compte de son zèle. Il a voyagé toute la nuit et ne s'est pas couché ce matin. A neuf heures et demie il arrive chez moi. Je lui dis qu'un de ses camarades est venu hier au soir demander guérison à Notre-Seigneur... — Eh! bien, ce soir, « je le mènerai à l'Adoration. Faites-le-moi connaître! » — Cette réponse partait avant que j'eusse achevé ma phrase. Le camarade en question a éprouvé un grand mieux subit, et je crois qu'il nous sera facile d'en faire une recrue pour l'Adoration. »

Bien d'autres beaux traits de ferveur et de zèle seraient à signaler, si on avait pris soin de les noter. On voyait, par exemple, dans l'armée, des officiers supérieurs, étant de passage à Tours, s'y arrêter une nuit de plus pour la passer avec M. Dupont à l'œuvre de l'Adoration. D'autres venaient exprès de Paris ou de villes encore plus éloignées pour faire une veille devant le saint Sacrement. Parmi ceux que nous pourrions nommer, le brave général de Cotte mérite une mention à part.

Il fut un des premiers membres de l'Adoration. Il était colonel des chasseurs en garnison à Tours, et M. Dupont n'avait pas tardé à le distinguer. « Bientôt, écrit-il (10 avril 1849), il me sera possible de vous dire que le colonel du régiment des chasseurs qui tiennent garnison à Tours figure parmi nous comme des plus zélés. C'est un de Cotte,

celui qui a eu affaire aux mauvais sujets de Niort. Personne n'est plus édifiant que lui à la sainte messe, qu'il entend tous les jours, et tous les dimanches au moins il prend part au banquet des anges avec une simplicité et une piété ravissantes. Il est fort jeune et d'ailleurs d'un grand mérite militaire. Ses yeux, qu'il tient si modestement baissés devant Notre-Seigneur, brillent toutefois d'un si vif éclat, quand il les fixe, qu'il ne doit pas être commode de les lui faire baisser. »

Le jeune colonel fut bientôt enrôlé dans la milice adoratrice, et voici comme il s'en explique avec un commandant de ses amis : « Tours possède une association excellente que nous devons à un véritable saint, M. Dupont. C'est l'Adoration nocturne du saint Sacrement. Vous ne vous figurez pas combien de grâces on y a obtenues... Je m'en suis mis, quoique indigne, parce que j'ai pensé que les grosses épaulettes seraient d'un bon effet sur le public. Nous sommes déjà environ cent vingt, et là dedans il y a de tout, même des jeunes gens de vingt à vingt-cinq ans, ce qui est admirable. Y a-t-il rien de si beau que la vertu chrétienne à cet âge ? et quelles leçons nous donnent ces jeunes gens, à moi, du moins, qui me suis converti si tard, comme les Madeleines du grand monde ! »

Ces deux serviteurs de Dieu lièrent ensemble une étroite amitié. Outre les nuits d'adoration, ils se voyaient fréquemment. Le colonel, en termes militaires, appelait familièrement son saint ami « mon général ». Il voulut, un jour, par une piquante et courtoise plaisanterie, lui faire rendre publiquement les honneurs dus à ce titre. C'était le matin du premier jour de l'an 1850. Grand fut l'étonnement des habitants de la rue Saint-Étienne d'entendre retentir tout à coup les joyeuses et brillantes fanfares de la musique militaire du régiment des chasseurs à cheval. On se met aux fenêtres, on sort aux portes. C'était bien devant l'entrée de la maison de M. Dupont que la troupe des musiciens s'était arrêtée, M. Dupont, lui aussi, entendant cette musique matinale et

inaccoutumée, s'étonne et demande de quoi il s'agit. Le chef de musique répond que c'est en « l'honneur du général ». — « Mais il n'y a pas de général dans le quartier! — L'ordre a été donné, repartit le chef, et je ne me trompe pas; nous sommes ici au n° 8, devant les fenêtres du général... Dupont. » Apprenant cela, M. Dupont leva les mains au ciel et dit en riant : « C'est un tour de de Cotte, je le reconnais là! » Toute la journée il s'en amusa dans le cours des visites qu'il reçut, et ses amis, de leur côté, le félicitaient plaisamment d'être si vite « passé général ».

Quand M. de Cotte cette même année quitta Tours, il continua ses relations avec M. Dupont, et il venait de temps en temps, du lieu où il était en garnison, faire une veille dans la chapelle des lazaristes. « Le colonel, écrit quelque part M. Dupont, a tenu sa parole dans les derniers jours de juillet. Il était tout joyeux de monter la garde dans l'humble chapelle, et nous étions heureux de le voir dans nos rangs. Il avait obtenu une permission de vingt-quatre heures; les bons anges, d'ailleurs, auraient empêché qu'on fût obligé au boute-selle pendant son absence. »

Peu de temps après, le colonel de Cotte étant devenu général, M. Dupont écrit: « J'ai reçu un aimable petit mot de notre ami le général de Cotte. Il n'a rien perdu de sa foi après avoir avancé. Il nous promet, ou plutôt à Notre-Seigneur, une nuit pour le premier moment de libre qu'il aura [1]. » On comprend quelle influence de tels adorateurs devaient produire par leur exemple. Les associés en ressentaient une impression salutaire qui leur donnait la force de faire à leur tour les plus héroïques sacrifices. Faut-il s'étonner que des grâces miraculeuses et sans nombre en fussent la récompense?

[1] M. de Cotte est mort en 1859, dans la campagne d'Italie, où il accompagnait l'empereur Napoléon III comme général d'état-major.

III

Dès le commencement, M. Dupont avait eu l'idée d'établir un registre pour les recommandations et les actions de grâces. « Nous avons, dit-il, commencé à inscrire sur un grand registre les recommandations qui nous sont faites, et le volume se remplit à vue d'œil. Souvent nous avons le bonheur d'inscrire : « Actions de grâces ! » pour une faveur corporelle ou spirituelle obtenue. La lecture de ces recommandations et surtout des actions de grâces à chacune de nos réunions, avant l'exposition du saint Sacrement, nous électrise grandement. » Il tenait lui-même très exactement ce registre, s'appelant « le pauvre secrétaire de l'Adoration ». — « La chose, dit-il, se passe en très grande simplicité. Le registre est chez moi dans l'intervalle des réunions; j'inscris toutes les demandes. En mon absence, les personnes mettent sur une feuille détachée leurs intentions, ou quelquefois même les transcrivent brièvement sur le registre. Quand on vient remercier d'une faveur accordée, nous plaçons une croix en regard de la demande qui a été faite. Quelqu'un, ayant eu la curiosité de compter ces croix, en a trouvé deux cent trente réparties dans deux cents pages. »

La première de ces croix servit à rappeler une grâce obtenue dans les circonstances suivantes. M. Redon, supérieur des prêtres de la Mission, avait besoin de quatre mille francs pour venir en aide à un brave homme gêné dans ses affaires. Il expose son embarras à M. Dupont, qui, sans hésiter, lui dit : « C'est ce soir que nous nous réunirons pour l'adoration. Nous allons à votre sujet écrire une recommandation sur notre nouveau registre, et demain, je pense, vous aurez votre argent. » La foi de M. Dupont ne fut pas trompée. M. Redon devait le lendemain partir pour un voyage du côté de Paris. Il dit à quatre heures la messe de

l'Adoration et alla prendre la voiture publique qui devait le conduire au chemin de fer à Orléans. Enveloppé de son manteau par une froide matinée d'hiver, il demeurait silencieux, ainsi que les autres voyageurs qui remplissaient la voiture au départ de Tours. Peu à peu, le jour commençant à poindre, il s'aperçut qu'un des voyageurs le regardait attentivement. C'était un vieil ami qui, le reconnaissant tout à coup, s'écria : « C'est, je crois, monsieur Redon! » Au premier relais, cet ami le fit descendre mystérieusement et lui dit: « Je suis doublement heureux de vous rencontrer. D'abord, ce m'est un grand bonheur de vous revoir après tant d'années; et puis, vous allez me rendre un service. Quand je vous ai aperçu tout à l'heure, j'étais à me demander ce que j'allais faire d'une certaine somme que j'ai promis d'employer en bonnes œuvres si je réussissais dans une affaire. Dieu m'a fait réussir, et il faut à présent que je m'acquitte. Mais si vous vouliez cet argent, vous qui avez tant de bonnes œuvres! Vous sauriez mieux que moi peut-être en tirer profit pour le bien. » Or, c'était juste la somme de quatre mille francs nécessaire à M. Redon pour tirer d'embarras son pauvre client. Rentré à Tours, il s'empressa de faire connaître aux adorateurs la faveur miraculeuse qu'il avait obtenue. Ce fut la première des grâces marquées d'une croix sur le registre, et, à partir de ce moment, M. Dupont prit l'habitude de désigner par ce signe les faveurs temporelles ou spirituelles que l'œuvre obtenait. Elles furent nombreuses. A peu près à chaque réunion, on citait des faits extraordinaires.

« Notre œuvre marche très bien, écrivait M. Dupont la première année. Notre-Seigneur semble vouloir nous encourager dans ces délicieuses *pernoctations*. Le P. Redon, quatre fois de suite, avait dit la messe aux intentions d'une âme qui demandait la conversion de deux pécheurs. Nous avions été chargés de cette recommandation. Mercredi matin à quatre heures, avant de commencer la messe, le bon Père se retourne et dit avec une figure de jubilation : « Mes-

sieurs, il s'agit aujourd'hui d'une messe d'action de grâces: c'est de la part de la personne qui a fait prier !... »

M. Dupont remarque, en un endroit de ses lettres, que le nombre des grâces spirituelles obtenues est beaucoup plus grand que celui des faveurs temporelles, et que pourtant elles sont moins souvent l'objet d'actions de grâces publiquement demandées. Il constate aussi plusieurs fois que « le bon Dieu n'attendait pas que les membres de l'Adoration fussent en prière, pour récompenser la foi de ceux qui s'étaient inscrits sur le registre ». Il fait observer également que très souvent « c'est à l'heure de la communion faite par les adorateurs de la nuit que les grâces sont accordées », et il engageait les malades à beaucoup compter sur ce moment de la communion.

« Il est toujours bon, disait-il, de recommander la communion du mercredi en union avec les adorateurs qui, après les pieuses veillées du très saint Sacrement, s'approchent de la sainte table avant de s'en retourner chez eux. » Et il cite à l'appui la guérison suivante (1856): « Un prêtre de Sablé m'écrivit le 11 février, demandant des prières pour une jeune personne très pieuse et atteinte d'une maladie extraordinaire qui déconcerte toute la science des médecins. Elle tousse horriblement quand elle se lève et veut marcher ; elle est très oppressée quand elle est au lit ou assise. J'écris pour annoncer que le mardi 15 les prières seront faites, et qu'on fera bien de communier le mercredi en union avec ceux des membres de l'association qui auront l'honneur de passer la nuit aux pieds de Notre-Seigneur. — Du 18, le même prêtre me répond : « Béni soit le Seigneur, la jeune personne est guérie! Le matin même avant la sainte communion elle toussait encore horriblement... A peine le prêtre eut-il déposé la sainte hostie sur ses lèvres, qu'elle cessa entièrement de tousser et se sentit parfaitement rétablie. Elle assista à la fin de la messe sans éprouver aucune douleur, se retira en louant et bénissant Dieu, passa dans une pieuse joie le reste de la journée, et

depuis lors elle n'a éprouvé aucune souffrance. » — « N'est-ce pas là, dit M. Dupont, une occasion de crier bien fort : Vive Jésus au très saint Sacrement? »

Une nuit, pendant l'adoration, il se passa un fait qu'un des adorateurs, aujourd'hui évêque du Mans, Mgr d'Outremont, raconte en ces termes : « Un de nos confrères avait eu le pouce écrasé d'une manière horrible. Des douleurs épouvantables l'empêchaient de dormir depuis plusieurs jours, lorsque arriva le moment de nous mettre aux pieds de Notre-Seigneur exposé à nos adorations. Notre malade, qui savait la recommandation faite pour lui, ne cessa toute la soirée de répéter à sa femme : « Confiance! confiance! mes confrères vont prier pour moi. » Attendant l'effet de leurs prières, sa foi ne fut pas trompée. Vers minuit il poussa un petit cri, sa femme accourut vers lui, craignant de le trouver plus mal. Elle fut au contraire délicieusement surprise de lui trouver le visage plus calme. « Mes souffrances viennent de cesser, » lui dit-il. Et après quelques paroles d'actions de grâces adressées à Notre-Seigneur et à sa très sainte Mère, il s'endormit doucement et passa une nuit excellente. Depuis lors sa guérison s'avance vite, et nous, confus de la bonté miséricordieuse du Dieu d'amour, nous sentons se ranimer notre confiance et notre foi. »

Cet événement fit, en effet, une vive impression sur tous les associés, et M. Dupont en prit sujet de composer la petite invocation suivante, qu'on eut l'habitude pendant quelque temps de réciter avant les heures d'adoration : « Ne nous permettez pas, Seigneur, d'oublier à vos pieds, cette nuit, les malades recommandés à nos prières. De leur côté, ils veillent, ils attendent, ils comptent les heures!... Mais, hélas, s'ils les voyaient s'écouler sans éprouver ou guérison ou soulagement, ne pourraient-ils l'imputer à notre peu de foi et à notre tiédeur? Mettez donc dans nos cœurs et le vif sentiment de la foi qui fait tout obtenir, et l'esprit de charité qui fait tout entreprendre avec zèle en faveur du prochain. »

On écrivait de divers pays à M. Dupont pour se faire recommander à l'Adoration nocturne, et l'homme de Dieu acquérait « la preuve que Notre-Seigneur, disait-il, aimait à consoler la foi des adorateurs par des grâces accordées la nuit même de l'adoration ». En voici deux exemples frappants.

Un religieux, envoyé par le supérieur de sa communauté, était venu faire une quête à Tours. « Le jour de son départ, dit M. Dupont, je demande au bon frère combien il faudrait d'argent pour faire face aux difficultés de la situation : « Cinquante mille francs avant le mois de janvier ! » Nous mettons sur le registre de l'Adoration : « Une communauté qui a besoin de cinquante mille francs avant le mois de janvier. » Dix jours après, le supérieur m'écrit : « Portez une grande action de grâces... un secours tout providentiel... nous sommes à flot. »

Le fait qui suit, également cité par M. Dupont, est encore plus extraordinaire. « Une Irlandaise, depuis quelques mois au postulat des rédemptoristines de Bruges (Belgique), m'avait demandé les prières de l'Adoration. Ma réponse lui parvient le 4 novembre et lui promet les prières du 4 et du 6 de ce mois. Mais en même temps elle recevait une lettre de son pays qui lui annonçait que le R. P. Petcherin, son directeur, un grand missionnaire, allait mourir du typhus, que les médecins ne comptaient plus sur lui... et que la désolation était grande à Wesford. La postulante, sans hésiter et par un vif sentiment de foi, s'écrie : « Mon « Dieu, j'abandonne volontiers au P. Petcherin les prières « qui m'étaient réservées, ratifiez ma donation. » Elle me fait part de ce qu'elle vient de faire, et peu de jours après elle m'annonçait la guérison presque subite du révérend Père dans la nuit du 6. Elle m'adressait en même temps cet extrait du journal de Wesford : « C'est avec un plaisir sin« cère que nous annonçons une nouvelle qui comblera tout « le monde de joie : le R. P. Wladimir Petcherin est rendu « à nos vœux du bord même de la tombe ; c'est lui qui a

« laissé son pays, la maison paternelle..., pour venir con-
« soler les pauvres d'Irlande... »

Le démon ne put voir sans dépit ces triomphes de la grâce. Plus d'une fois il essaya de s'en venger sur le serviteur de Dieu, nous en citerons ailleurs des exemples; mais M. Dupont savait bien reconnaître sa malice et déjouer ses ruses. Une fois, en hiver, le poêle de la crypte, qu'on voulait allumer selon l'usage avant l'exposition du saint Sacrement, fumait d'une manière étrange et sans qu'on pût y faire du feu. Des bouffées de vent, venant on ne sait d'où, soulevaient jusqu'à la cendre du foyer. M. Dupont survient : « Eh! dit-il avec un geste expressif, c'est « le vieux »! il y a mis sa queue et s'en sert comme d'un balai pour nous jouer ce vilain tour... Mettons-nous à genoux, récitons *Pater, Ave, Vade retro, Satana.* » On le fit. Tout aussitôt la fumée s'évanouit, le poêle se mit de lui-même à ronfler, et toute la nuit il alla parfaitement.

Les prêtres de la Mission se virent un jour menacés d'un mauvais voisinage : on se proposait d'acheter une maison contiguë à leur chapelle et d'y établir un lupanar. Ils firent part de leurs inquiétudes et de leurs craintes à M. Dupont, qui s'en alarma également à cause de l'Adoration nocturne. Mais bientôt, avec sa foi ordinaire, il se mit à faire le tour de l'enceinte de cette maison, et y jeta comme il put des médailles de saint Benoît par-dessus les murs. Ne trouvant pas qu'elle fût suffisamment attaquée, il pria le supérieur de lui faire voir de l'intérieur un des côtés de la susdite maison qu'il pût aborder en y jetant une autre médaille. On le conduisit à une petite fenêtre qui donnait en face. Il l'ouvrit, et, se dressant de toute sa taille, il lança une médaille jusqu'à l'endroit qu'il voulait atteindre. « Voilà qui est bien, dit-il en riant de tout son cœur; le « vieux » va cette nuit avoir une fameuse colique dans le ventre, je vous en réponds! Il aura tout autre chose à faire que de vous tourmenter. Vous pouvez être tranquille... » En effet, il ne fut plus question du projet dont les lazaristes s'étaient si

vivement inquiétés. Ils attribuèrent ce changement à la foi de M. Dupont. La maison fut préservée du fléau qui la menaçait et devint la propriété d'une communauté religieuse.

Un autre fruit de l'adoration nocturne des hommes fut l'adoration diurne des dames, œuvre nouvelle à Tours et jusqu'alors sans précédent. Le zélé fondateur en explique ainsi lui-même l'origine.

« L'adoration nocturne, dit-il, a fait des envieux, surtout parmi les femmes pieuses, et Mgr de Tours a été obligé de céder à leur très vive importunité en accordant l'adoration diurne du saint Sacrement exposé. L'œuvre, différente sous plusieurs rapports, est bien consolante aussi. Trois chapelles ont le privilège, chacune une fois par semaine et pendant dix heures, d'avoir exposition du saint Sacrement. Le règlement porte qu'il y aura toujours au moins quatre personnes aux pieds de Notre-Seigneur. Mais ce nombre est triplé ou doublé bien souvent. On voit qu'il se passe là encore quelque chose de remarquable. »

M. Dupont, qui, en réalité, était le fondateur de cette nouvelle œuvre, voulait la faire marcher de concert avec la première, de telle sorte que les deux adorations, celle des dames pendant le jour, celle des hommes pendant la nuit, se correspondissent et s'enchaînassent l'une à l'autre. « Les deux œuvres sont sœurs, disait-il, elles se feront mutuellement beaucoup de bien. Le temps se partage en deux. Le Prophète le savait bien quand, à la vue des besoins incessants de la pauvre humanité, il s'écriait : *Bonum est confiteri Domino, ad annuntiandum mane misericordiam tuam et veritatem tuam per noctem.*[1] Puisse arriver bientôt le moment où, sans cesse, nous nous trouverons nuit et jour ici à genoux aux pieds de Notre-Seigneur ! »

Le lieu désigné pour l'adoration diurne sur la paroisse

[1] « Il est bon de louer le Seigneur et de chanter la gloire de votre nom, ô Très-Haut, en annonçant le matin votre miséricorde et votre vérité pendant la nuit. »

de la cathédrale était la chapelle du Petit-Hôpital, assez voisine de l'habitation de M. Dupont. Sa mère, Mme d'Arnaud, était une des adoratrices les plus assidues : c'est le mardi que le jour avait été fixé, et M. Dupont lui-même y allait souvent. « D'après la manière dont les choses se passent, dit-il, il est visible que cette œuvre nous a été donnée par le sacré Cœur. Le sanctuaire du Petit-Hôpital devient un charmant bosquet tous les mardis, et l'affluence des fidèles est très grande pendant la journée. »

Ce mot de « bosquet », tombé de sa plume, l'amène à faire à son ami la gracieuse invitation suivante : « A propos de bosquet au milieu duquel Notre-Seigneur règne pendant les jours d'adoration, j'ai presque envie de vous engager à voir si vous ne trouveriez pas chez un fleuriste de votre ville une fleur nommée *Ipomea grandiflora.* C'est une plante grimpante, *belle-de-nuit* de la plus magnifique espèce. Mon bon ange me l'a fait rencontrer un jour que je cherchais pareille chose pour contribuer à l'embellissement d'un gracieux parterre de fleurs qu'improvisent chaque mois les religieuses du Petit-Hôpital, qui ont l'adoration diurne dans leur chapelle. Je fis acquisition d'un petit pot de soixante-quinze centimes ; puis je formai un cœur de dix-huit pouces d'élévation en gros fil de fer que je plaçai entre les racines. A quelque temps de là, la fleur s'épanouit. C'était le soir, et le lendemain matin elle rentra en elle-même aux premiers rayons du soleil. Je compris que Notre-Seigneur l'avait créée pour l'adoration de nuit. Or, dans notre nuit du premier jeudi, nous ornâmes le petit vase d'un papier découpé et nous le mîmes au pied de l'autel dans la chapelle des pères lazaristes pendant notre adoration. C'était vraiment très beau. Peut-être un jour verra-t-on s'ajouter à l'épithète *grandiflora* celle de *adoratrix,* tant elle est propre à donner leçon à ceux qui passent la nuit aux pieds de Notre-Seigneur ! Par son éblouissante blancheur, elle invite les âmes à se purifier de plus en plus en contemplant Jésus tout miséricordieux sur son trône d'amour et elle indique à l'ado-

rateur qui termine sa nuit par la sainte communion, qu'il doit rentrer en lui-même pour vivre désormais de la vie cachée de Jésus-Christ. Pour cela, c'est vrai, il faut mourir, et c'est l'exemple que donne encore l'*Ipomea*. En effet, d'abord elle se replie sur elle-même et ne laisse plus à la vue de l'observateur qu'une boule verte informe, et dès le soir elle se détache de sa tige et meurt. — C'est de bouture qu'elle pousse. »

On le voit, M. Dupont, comme toutes les belles âmes, comme les saints, était sensible aux grâces et aux beautés de la nature; il s'en servait pour s'élever vers les beautés surnaturelles de la grâce. A l'exemple de saint François de Sales, il en tirait volontiers pour lui-même et pour les autres d'ingénieux aperçus et de charmantes comparaisons propres à instruire et à édifier.

Son bon cœur lui suggère, à l'égard du même ami, cette autre proposition : « J'ai bien envie également, mon cher confrère, lui dit-il, de vous raconter comment une personne qui se reconnaissait débitrice envers l'Adoration nocturne des hommes, a envoyé un cœur d'argent au supérieur des lazaristes dans la chapelle desquels se fait l'adoration, lui disant d'y inscrire son nom et d'y faire entrer ceux des adorateurs. Ce cœur, de belle dimension, s'ouvre dans la partie supérieuse où est simulée une flamme, et il est facile d'y glisser de petits rouleaux de papier. Un de nos confrères, ingénieur des mines, s'acquitta pour nous de cette commission sur une bandelette si étroite, si courte et en même temps d'une façon si nette, que nous proposâmes aux quatre cents associés de l'Adoration diurne d'entrer comme nous dans le « cœur de Marie », ce cœur qui demeure sur le sein de la Vierge derrière l'ostensoir où Jésus est exposé à nos hommages. La proposition fut acceptée, et notre aimable confrère fit un nouveau prodige d'écriture; et, quand le petit rouleau fut mis dans le cœur, nous comprîmes qu'il y avait encore de la place pour tous les confrères qui aimeraient pareille dévotion. Voyez, en conséquence, si vous

voulez faire cause commune avec nous dans l'image du cœur vénéré de notre bonne Mère. C'est au moins une petite disposition à cette délicieuse union en Jésus et Marie après laquelle nous devons soupirer : laquelle sera pleine et parfaite dans la patrie où tout se confond en la majestueuse unité de Dieu. »

Voilà comment, chez ce bon et fervent chrétien, tout le conduisait à Dieu et à « sa majestueuse unité ». Des plus petits objets de la piété extérieure, il savait s'élever, d'un bond, aux plus sublimes hauteurs de la foi.

IV

Mais la vraie charité aspire à se dilater; elle tend à l'union des âmes. Telle était la charité de M. Dupont. C'est un feu dévorant qui l'embrase et le consume. Tours ne suffit plus à l'activité de son zèle pour l'Adoration. Il entreprend de l'établir ailleurs, et partout d'enrôler les hommes sous ce glorieux étendard. A ses yeux, des hommes groupés la nuit en adoration devant les autels forment comme une armée rangée en bataille luttant contre la divine justice. « Qu'il est bien vrai, s'écrie-t-il, que l'œuvre de la Réparation appartient exclusivement aux hommes! De quel côté sont les chefs du complot de la terre contre le ciel? Par qui a été inventée la mensongère philosophie? Qui s'est donné l'infernale mission de la propager? Si la femme, depuis plus d'un siècle, ne priait pas, où en serait la civilisation? Le feu du ciel n'aurait-il pas détruit hommes et bêtes, les villes et les chaumières? Il est donc temps que les hommes sauvés du déluge philosophique par une Providence toute miséricordieuse se réunissent et se concertent dans une vue de foi. Puisque le jour est pris par les affaires, donnons au bon Dieu la nuit, et devenons les amis et les auxiliaires de

Jésus en lui rendant de dignes hommages !... Oh ! si j'étais libre de me mettre en course, j'irais de porte en porte appeler les hommes de bonne volonté qui n'attendent qu'un mot pour ouvrir leur cœur à Notre-Seigneur ! »

C'est ce qu'il faisait journellement à Tours. Mais son zèle s'étendait à beaucoup d'autres villes : « J'écris, dit-il, dans une trentaine de localités. Il est visible que le bon Dieu, comme le père de l'enfant prodigue, nous attend à pénitence pour nous faire grâce. Courons donc à ses pieds, et, comme nous sommes aussi pauvres que l'enfant prodigue au retour de son lointain voyage, offrons, en même temps que notre pauvreté, les infinis mérites de Notre-Seigneur. »

A un ecclésiastique des environs de Grenoble il écrit : « Combien nous voudrions voir augmenter le nombre des hommes de l'Adoration ! Tout prouve que nous sommes dans un moment (1849) où la miséricorde divine surabonde. Ceux qui s'en étonnent en voyant la noire ingratitude de l'homme ne connaissent pas l'étymologie du mot miséricorde : *cor datum miseris !* » Et il l'engage à suivre ce qui se passe à Lyon, où « l'œuvre, dit-il, va tout prochainement être établie ». A Lyon, en effet, l'œuvre s'établit par les soins du capitaine Marceau, comme nous le dirons en son lieu.

On voit par sa correspondance que la fondation de Toulon le préoccupa tout particulièrement aussi : « L'œuvre, dit-il, y a été fondée le 5 janvier (1851), et, pour débuter, quatre séries de quatorze hommes ont pu être formées. Cela promet. Si vous avez quelque moyen de correspondance avec cette ville, veuillez nous obtenir quelques renseignements sur l'œuvre. Nous voudrions connaître le jour choisi par nos nouveaux confrères. Conseillez-leur d'avoir le registre des recommandations. »

Une nouvelle de Nantes le remplit de joie : « J'apprends, dit-il, qu'à Nantes l'Adoration nocturne vient de naître d'une manière consolante. Des hommes, au nombre de quatre cents environ, se comptent et tous les soirs se rendent

dans la chapelle de l'Immaculée-Conception et veillent aux pieds de Notre-Seigneur deux par deux. » Il engage à faire une tentative pour Tarbes et pour Dax. « Je crois, dit-il, que Mgr de Tarbes est dans les meilleures dispositions. Dans le temps de notre naissance, j'avais entamé, à cet égard, correspondance avec une personne fort pieuse et très estimée de Monseigneur. Il n'y avait point opposition. Ne pourriez-vous pas renouer l'affaire, quand il vous sera donné de prouver à vos bons voisins que c'est chose facile et douce? Il y a également à Dax une première pierre posée en la personne d'un fervent lazariste de nos amis. »

Il se réjouit également en apprenant qu'à Laval l'œuvre a commencé le 1er février 1852, la veille de la belle fête de la Purification de la sainte Vierge. « Quelle douce époque, s'écrie-t-il! Demain soir nous rendrons de vives actions de grâces à Notre-Seigneur pour tous ces biens et en particulier pour nos chers confrères de Paris, où nous apprenons que l'œuvre ne tardera pas à devenir quotidienne. Oh! alors, nous aurons un grand *Te Deum* à chanter. De Paris le feu et la lumière se répandront à profusion. Vivons dans cette confiante espérance, mère des grâces les plus signalées. » Dans la même lettre il ajoute : « Les choses vont très bien au Mans. Les communions étaient peu nombreuses au début. Aujourd'hui tout le monde s'approche de la sainte Table, m'écrit un de nos confrères. »

Cette fondation du Mans est particulièrement l'œuvre de M. Dupont; nous le savons par les témoignages les plus positifs. Sa correspondance à ce sujet nous fournit des détails précieux qui montrent combien son influence se faisait sentir et rayonnait au loin. Les obstacles ne l'étonnaient ni ne le décourageaient en aucune manière; il savait au besoin les tourner avec prudence et les plier aux divers besoins de la situation.

« Monsieur et cher confrère, écrivait-il le 25 janvier 1851 à un fervent chrétien du Mans, j'aurais été étonné d'apprendre que les difficultés et les obstacles n'étaient point

survenus en chevaux de frise sous vos pas, tout aussitôt que vous avez soulevé la question de réunir quelques âmes aux pieds de Notre-Seigneur pendant la nuit, à l'heure de ces précieuses audiences où l'oreille la moins attentive entend sortir du cœur de Jésus ces soupirs que Jésus lui-même a nommés les *derniers efforts de son amour pour ranimer la foi éteinte*. Pour cela faut-il que vous vous découragiez? Oh! non, mais prenez une sage précaution : assurez-vous d'un bon nombre d'hommes dévoués, et quand vous aurez une ou deux *nuits de retenues*, vous serez autorisé à les passer...

« ... Courage donc! vous n'aurez contre vous que ceux qui n'ont pas la force de réfléchir sur la grandeur de l'œuvre, ou qui croient follement que la société n'est pas assez malade pour qu'on songe aux grands remèdes, ou enfin qui craignent le monde et ses propos, et qui n'aiment pas assez le bon Dieu pour savoir qu'il y a urgence de contre-balancer par des amendes honorables le déluge de blasphèmes contenus dans la plupart des feuilles publiques. On les lit, ces horreurs de la presse, pour savoir où est descendu l'esprit humain, mais non point pour s'exciter à la pénitence et obtenir, autant que possible, la conversion des méchants. Du reste, il est plus facile de voir le mal que de le réparer. Et ainsi vous aurez de la peine, si vous ne trouvez pas avant tout un petit bataillon sacré tout prêt à marcher. Mais quand les soldats seront prêts, Notre-Seigneur donnera le signal. La sainte Écriture est pleine de ces préliminaires de batailles qui figurent ce qui se passe journellement sous nos yeux, dans un ordre de choses en apparence très pacifiques et cependant fort belliqueuses, puisque le démon n'a pas déposé les armes. »

M. Dupont avait été consulté sur la question de savoir si l'on devait imposer une cotisation aux membres actifs de l'œuvre; comme c'était une difficulté, il l'écarte par cette réponse : « Pour ce qui nous concerne, Mgr de Tours a dit qu'il se chargeait des petites dépenses de l'œuvre. Il a sur-

tout repoussé la cotisation à cause des ouvriers auxquels Sa Grandeur ne voulait pas refuser l'entrée de l'Adoration. Si vous n'étiez pas en position de dire à Mgr du Mans d'agir de même, vous pourriez, ce semble, entre plusieurs personnes riches, faire un fonds anonyme qui ne blesserait l'amour-propre de personne. Il est si facile de faire arriver entre les mains du président et du trésorier un sac portant sur l'étiquette : « Don en faveur de l'œuvre de l'Adoration nocturne par une personne qui ne veut pas être nommée! » Soyez persuadé que les gens riches surtout n'en demanderont point davantage et que tout le monde sera content. Nous nous serions difficilement soumis à la clause d'une exclusion qui aurait porté sur la classe ouvrière... »

La question des frais n'en était pas une, d'ailleurs, avec M. Dupont, qui, sans rien dire et tout en laissant supposer la générosité des autres, subvenait par lui-même aux dépenses de toutes sortes qu'entraînaient l'établissement et la continuation de l'œuvre. Revenant à son sujet principal : « Adieu, dit-il, Monsieur et cher confrère, je terminerai par le premier mot de ma lettre : Courage! Puis mettez bien au fond de votre cœur la volonté de réussir, et vous recevrez de notre bon Sauveur les secours proportionnés à vos besoins. Les demi-volontés ne font rien. »

Ce secours promis par M. Dupont fut accordé d'une manière admirable et toute providentielle, en 1851, dans sa propre maison, devant l'image de la sainte Face. Voici le récit qu'en trace le pieux chrétien du Mans, son correspondant :

« En 1851, ma femme, après avoir été plus au moins incommodée pendant neuf ans par un déplacement d'organe intérieur, se décida cependant à aller voir ses tantes, qui habitaient Tours. M. Dupont, ami intime de ces demoiselles, apprend d'elles l'état si pénible de leur nièce. Il nous proposa d'aller prier devant la sainte Face. M. l'abbé Fouré, chanoine d'Angers, qui se trouvait par hasard chez M. Du-

pont, récite les litanies de la sainte Face. Pendant tout ce temps, ma femme, qui ne pouvait rester une seule minute debout sans marcher, suit immobile la récitation des litanies, tenant en ses mains la sainte image; puis, à la demande de M. Dupont, on récite le *Magnificat*... Depuis ce moment, ma femme a repris peu à peu ses habitudes ordinaires, n'a plus eu besoin de se tenir penchée en arrière, et ce bien-être a continué jusqu'à ce jour.

« M. Dupont, qui n'avait pu établir sa chère œuvre de l'Adoration nocturne l'année précédente dans notre ville, voulut qu'en témoignage de reconnaissance je fisse une nouvelle tentative, et voici ce que je lui écrivais le 13 août 1851 : « C'est avec un vrai bonheur que je viens vous apprendre le résultat de mes démarches pour l'établissement de l'œuvre de l'Adoration nocturne. Avant tout je vous dirai, Monsieur et très excellent confrère, que ce matin même Monseigneur (Mgr Bouvier) m'a remis une petite lettre ainsi conçue : « Nous approuvons de grand cœur l'œuvre si pieuse de « l'Adoration nocturne du très saint Sacrement : cette ado- « ration se fera au séminaire. »

« J'ajoutais ensuite avec une entière persuasion: « Qu'il est facile, Monsieur, de voir que le bon Dieu a tout conduit dans cette affaire! Son action est là on ne peut plus frappante. Toutes les personnes auxquelles je me suis adressé ont été étonnées de voir l'œuvre que vous aviez commencée reprise par moi, qui suis peut-être l'homme du monde le moins propre à faire de semblables démarches. Quoi qu'il en soit, les trente personnes dont j'ai démandé l'adhésion à notre œuvre me l'ont accordée avec le plus vif empressement. Nous avons donc pu présenter à Monseigneur une liste de trente membres bien dévoués.

« C'est dans la nuit de l'Assomption que nous avons eu le bonheur de commencer notre adoration, mettant ainsi notre œuvre sous la protection spéciale de la sainte Vierge. Notre évêque est venu lui-même faire l'exposition du très saint Sacrement dans une chapelle intérieure du séminaire,

qui avait été parfaitement bien ornée par les ordres de l'excellent supérieur de cet établissement. »

M. Dupont, ayant appris ces détails consolants, répondit aussitôt : « La bonne nouvelle que vous m'avez envoyée m'a fait grand plaisir, et mardi prochain nous rendrons grâces du succès obtenu. » — « Il me semble que les choses prospéreront grandement dans l'aimable lieu que la Providence vous a fait rencontrer, et que la pensée de Monseigneur votre évêque sera bénie. Qu'il plaise à Dieu de faire naître l'œuvre réparatrice dans toutes les villes de votre pieux diocèse, et que, de là, elle gagne de vitesse dans la Bretagne, où tous les cœurs sont disposés à rendre des devoirs à Notre-Seigneur! »

En transcrivant et en attestant ces détails, l'ami de M. Dupont ajoute : « Comme on le voit, il est bien manifeste qu'après Dieu c'est à l'influence irrésistible que le vénérable M. Dupont exerçait sur tous ceux qui avaient le bonheur de l'approcher, qu'est dû l'établissement de l'œuvre de l'Adoration nocturne au Mans. »

A Nantes, à Angers, où l'œuvre aussi s'établit de bonne heure, M. Dupont avait pareillement des amis et des correspondants qu'il excitait et enflammait de son ardeur. Ils le consultaient, lui confiaient leurs difficultés ou leurs embarras; il répondait à tout, entrant sous le rapport du matériel de l'œuvre dans des détails dont sa nature ne semblait pas susceptible; mais pour l'Adoration nocturne il ne regrettait pas plus son temps que son argent. Quelquefois, afin de mieux établir ou de consolider cette œuvre chérie dans certaines villes ou certains diocèses limitrophes, il se mettait à la tête d'une députation des membres de l'Adoration nocturne de Tours; il se transportait sur les lieux et il s'unissait aux associés de l'endroit pour les saintes veilles, payant ainsi de sa personne et excitant l'émulation de tous par sa présence et son exemple. Dans une de ses lettres il constate ce bon résultat pour l'œuvre récemment établie à Vendôme. « Nos nouveaux confrères de Vendôme, dit-il,

ont passé la nuit du mercredi saint en adoration et ils ont eu la joie de s'asseoir à la Table sainte pour la Pâque au milieu d'une foule bien plus nombreuse que les années précédentes. Plusieurs jours à l'avance le pieux projet avait été connu, et je crois que des hommes qui ne songeaient pas à se réconcilier avec Dieu se sont décidés à suivre le bon exemple. »

Il espérait voir l'œuvre s'établir à Coulommiers. Il entra en relation à ce sujet avec un fervent chrétien de cette ville. « Vous redonnerez, lui dit-il, la vie à votre conférence de Saint-Vincent-de-Paul en lui faisant adopter l'adoration nocturne, que votre bon curé aimerait à introduire dans sa paroisse. Des localités moins fortes que Coulommiers ont adopté une nuit par mois. Ne serait-ce qu'une nuit tous les deux mois, et Jésus bénirait vos efforts!... » (1858.)

D'autres fois il engageait quelques bons chrétiens à venir passer à Tours une nuit d'adoration pour se faire une idée de la marche à suivre. Ceux qui le faisaient s'en retournaient ravis et édifiés, désirant de réaliser eux-mêmes ce qu'ils avaient vu et admiré en M. Dupont.

Un pieux habitant de Lille l'avait consulté à cet égard : « Je suis persuadé, lui répond-il, qu'il ne faudrait pour votre bonne et si catholique ville que l'intervention de quelqu'un des vôtres qui aurait fait à Tours ou ailleurs une veillée du très saint Sacrement suivant la pratique des adorations nocturnes fondées récemment!... » Il ne doutait pas que le résultat de l'épreuve ne fût décisif. « Oui, ajoute-t-il, il ne faudrait que quelques âmes bien disposées à accepter la puissante invitation que fait en ce moment Jésus tout miséricordieux à ses amis de le visiter pendant les heures où le crime ourdit et accomplit ses machinations infernales. La première parole qu'on entend des oreilles du cœur est celle-là même que les apôtres nous ont conservée : *Sic non potuistis una hora vigilare mecum*[1]? Et en voilà plus qu'il

[1] « N'avez-vous pas pu veiller ainsi une heure avec moi? »

n'en faut pour activer le zèle de ceux qui ont passé la première nuit. » Nous sommes portés à croire qu'à Lille on suivit ce conseil. M. Dupont, dans ses lettres, parle de M. l'abbé B..., vicaire général du diocèse, comme devant venir à Tours étudier l'œuvre sur place et prendre les renseignements désirables. Ce qui est du moins certain, c'est que ce grave et digne ecclésiastique fut toujours le protecteur et le conseiller des membres de l'Adoration à Lille, où l'œuvre se trouva définitivement constituée en 1857.

Remarquons ici que dans ces sortes de fondations M. Dupont redoutait par-dessus tout la trop grande publicité et l'éclat. On lui avait, dès le principe, demandé de Lille cent exemplaires du règlement de l'Adoration nocturne de Tours, que l'on considérait comme un modèle à suivre. M. Dupont répondit qu'il n'était pas en position de faire un envoi aussi considérable, parce qu'il ne lui restait qu'un petit nombre d'exemplaires, que d'ailleurs « ce n'est pas, dit-il, par un enrôlement un peu considérable que l'œuvre se fonde. Dans les trente villes où la chère œuvre existe depuis 1849, les choses se sont passées autrement. Partout il y avait des commencements modestes ».

A Orléans, l'œuvre s'établit par l'intermédiaire d'un noble et pieux chrétien qui s'était mis en relation avec M. Dupont et avait assisté aux saintes veilles de Tours. Ce digne ami, écrivant à M. Dupont pour le remercier des lettres du P. Hermann qu'il lui avait communiquées afin d'être mises sous les yeux de l'évêque d'Orléans, ajoute : « Vous n'apprendrez pas sans intérêt que mon rapport sur les nuits d'adoration que j'ai passées à Tours est actuellement entre les mains de Sa Grandeur. Un grand vicaire d'une piété éminente est chargé d'en faire l'étude. Je pense que Monseigneur aura un groupe d'adorateurs sur lesquels il pourra compter et avec lesquels il ouvrira sans délai la grande œuvre qui vous est si chère et que vous avez le don mieux que qui que ce soit de faire aimer et apprécier. Je lui dois déjà de grandes choses, et parmi celles-ci je

compte la faveur des longs et précieux instants que vous avez bien voulu m'accorder par une hospitalité gracieuse dont je suis pénétré et dont je voudrais toujours être digne. »

M. Dupont eut une part plus directe encore à la fondation de Bourges. Voici comme il le raconte lui-même. Son récit fait voir qu'il savait mettre à profit les moindres circonstances pour atteindre son but.

Il était allé prendre les eaux de Néris, que les médecins lui avaient prescrites pour combattre la goutte, dont il ressentait les premières atteintes. Mais, là, comme partout ailleurs, il ne perd pas de vue sa chère adoration. « Imaginez-vous, écrit-il, qu'en venant ici il m'arriva une aventure dont je ne puis apprécier la cause qu'aujourd'hui. Voici le fait. En descendant du chemin de fer à Bourges, j'allai retenir une place à la voiture de Néris. Je la paye, j'y place mon bagage, puis je m'en vais attendre son départ à l'hôtel qu'on me désigne dans le voisinage. Cette voiture se faisant attendre, je faisais le guet pour ne pas la manquer. Mais tout d'un coup, au moment où, dans la cour de l'hôtel, je m'entretins avec un soldat, cette voiture passe, prend trois autres voyageurs qui étaient à côté de moi, et l'on me prévient quand déjà elle était loin. Je cours après elle ; on me répond qu'il n'y a pas de place.

« Me voilà donc à Bourges, ayant vingt-quatre heures devant moi, à six heures du soir. J'abrège. Le lendemain matin, je vais voir le supérieur des pères jésuites : nous causons de l'Adoration. Il me montre une délicieuse chapelle qu'il venait de faire construire pour les prêtres en retraite. Il la propose. Nous allons voir ensemble deux bons chrétiens : on y réfléchira. Et voilà que le bon père Ponty m'écrit : « L'œuvre plaît et marchera sans long délai ; notre « chapelle est à la disposition de ces messieurs. Passez un « jour avec nous, lorsque vous quitterez Néris. »

Ainsi, dans ses voyages, cet ami de l'Eucharistie ne négligeait rien pour avancer l'œuvre de Dieu ; il voyait dans

les moindres choses une marque des desseins de la Providence, auxquels il se prêtait avec une sérénité d'âme qui ne tardait pas à être couronnée de succès.

La fondation de Redon mérite également d'être racontée avec quelque détail.

A Tours, la chapelle des religieuses du Refuge était une de celles désignées comme centre de l'Adoration diurne des dames pour le quartier Notre-Dame-la-Riche. Par une circonstance providentielle elle devint le point de départ de l'établissement de l'Adoration nocturne des hommes dans la ville de Redon. Voici comment un père eudiste raconte le fait. Ce religieux était venu prêcher les exercices de la retraite aux sœurs du Refuge, qui, comme on le sait, ont pour fondateur le P. Eudes. M. Dupont, en relation intime avec les religieuses et le pieux abbé Regnard, leur aumônier, alla faire visite au Père prédicateur. « C'est dans cette entrevue, lui rappelle le Père, que vous me fîtes connaître l'œuvre admirable de l'Adoration nocturne du saint Sacrement, m'engageant à l'introduire dans notre collège de Redon et par là peut-être en toute la Bretagne. Je reçus alors de vous quelques exemplaires du règlement approuvé par votre archevêque. De retour à Redon, je crus apercevoir tant de difficultés à l'établissement de l'Adoration que je n'en parlai à personne et finis par n'y plus penser... » Trois ans plus tard, la Providence rappela de nouveau le même religieux au Refuge de Tours pour le même sujet. Il raconte que le vendredi matin on lui fit exposer le saint Sacrement pour toute la journée : « Pourquoi, demandai-je, cette exposition un simple vendredi? ce n'est pas du règlement de la retraite. » On me répond que cette exposition a lieu ainsi chaque vendredi pour l'œuvre diurne de l'Adoration du saint Sacrement ; que pareille cérémonie a lieu sur la paroisse de la métropole et en une autre paroisse de la ville; que c'est le pendant de l'Adoration nocturne des hommes. » Sur ce, il va rendre visite à M. Dupont, qui ne manqua pas de l'exciter de nouveau, ainsi que ce bon Père le raconte : « J'allai,

Monsieur, dit-il, vous rendre visite ; vous me parlez, vous m'excitez, vous m'annoncez la venue providentielle du R. P. Hermann ; vous m'invitez à aller voir toutes choses, surtout la veillée sainte du mardi. Vous savez le reste ; jamais je n'oublierai les paroles du Père carme sur l'adorable Eucharistie. Jamais, surtout, je ne mettrai en oubli cette demi-veillée sainte chez les Pères lazaristes. Mon confrère et moi, nous ne parlâmes plus que de l'Adoration nocturne jusqu'à Redon, et, dès mon arrivée, je m'en ouvris mystérieusement à quelques âmes saintes, je les mis en prières, leur demandai même un jeûne pour la réussite d'une œuvre excellente, et je commençai mes démarches. J'expose, d'abord, toutes choses à notre supérieur général. Je craignais de trouver là un obstacle insurmontable. Rien de cela ; le bon supérieur, tout joyeux, m'autorise pleinement à agir auprès de M. le curé de Redon et par lui auprès de Mgr l'évêque. Je vais voir notre vénérable curé ; je lui parle des impressions de Tours, beaucoup de votre œuvre, du P. Hermann, et voilà subitement que le pieux curé s'enflamme d'un saint zèle, il est disposé à tout, si l'autorité diocésaine le permet. L'adoration diurne se fera dans l'église paroissiale, et l'adoration nocturne, la nuit d'après, dans la chapelle du collège. Un règlement basé sur le vôtre est élaboré dans ce sens ; M. le curé le présente lui-même à l'évêché, et voilà que toutes volontés s'inclinent, là aussi, devant la volonté divine : tout est accordé, et même au delà ; car une fois chaque mois, le premier jeudi, le saint Sacrement sera exposé à la paroisse, depuis six heures du matin jusqu'au vendredi matin à la même heure. Et la même faveur est accordée au collège pour une plus grande solennité de chaque mois, depuis le samedi soir sept heures un quart, jusqu'au dimanche soir aussi sept heures un quart. Ces faveurs sont accordées avec la plus grande joie par Monseigneur, et cependant nous avions lieu d'appréhender un refus ; car on accorde très difficilement chez nous les expositions du très saint Sacrement. »

Le bon religieux, sachant combien ces détails feraient plaisir à M. Dupont, lui raconte avec quelle solennité l'Adoration a été inaugurée dans la ville de Redon. « A la paroisse, elle a eu lieu le 2 février, et ce jour a été solennisé à l'égal du saint jour de Pâques : grande pompe à l'église, très belles illuminations, affluence de peuple considérable pendant tout le jour, et surtout aux trois saluts solennels, veillée délicieuse depuis neuf heures où l'église a été fermée jusqu'au lendemain matin quatre heures et demie; mais par-dessus tout communions tout à fait nombreuses. Au collège, l'inauguration a eu lieu avec non moins d'éclat le dimanche suivant ; tous nos élèves ont communié ; il y a eu deux petites instructions, grandes illuminations, offices en musique très solennels. Cette Adoration nocturne, en un mot, fait ici, avec l'Adoration perpétuelle du jour, une sensation qui, bien certainement, tournera à la gloire de Dieu et au salut des âmes.

« Merci donc, Monsieur, dit-il en terminant, merci des effets de votre zèle ! Le bon Dieu vous en bénira. Je ne dois pas oublier de vous dire que l'Adoration diurne et nocturne se propage déjà. Un de nos grands vicaires va l'établir au monastère de la Charité du Refuge à Rennes... Le feu sacré va s'étendre encore, j'en ai l'intime conviction [1]. »

Si minutieux que soient ces détails, ils ont du moins l'avantage de nous fournir une preuve authentique que M. Dupont a eu dès l'origine la main dans presque toutes les fondations de l'œuvre qui ont été ou essayées ou accomplies sur un grand nombre de points. On remarque, du reste, qu'il dissimulait le plus possible son action personnelle. Il aime à mettre en avant des amis, des correspondants, de pieux intermédiaires. Souvent ce sont des officiers supérieurs dans l'armée. A Bayonne, par exemple, c'est M. Rousset-Pomaret, commandant du génie. L'Adoration nocturne y est suivie de l'Adoration diurne; une bénédiction

[1] Redon, 17 février 1854.

solennelle le soir du premier vendredi de chaque mois termine ces vingt-quatre heures de prières et d'adoration. Il compte également sur lui pour Toulouse. A Brest, il a pour intermédiaire M. de Cuers, alors capitaine de frégate; à Lorient, c'est un autre capitaine de frégate, M. Cléret, son parent. Il a des correspondants à Marseille, à Aix, à Toulon; il en a jusqu'en Espagne. Un commis voyageur de sa connaissance partait de Tours pour cette contrée. M. Dupont en profite pour faire pénétrer au delà des Pyrénées l'Adoration nocturne. Il remercie un confrère de Bayonne du bon accueil qu'il a fait au voyageur sur sa recommandation. « Il est homme, je pense, dit-il, à ne pas rentrer en France avant d'avoir posé une garde aux pieds de Notre-Seigneur en Espagne. — Oh! ajoute-t-il, tous les cœurs catholiques sentent le besoin de se grouper sous les yeux du bon Maître pour combattre en toute assurance leur ennemi commun! Et que peut-on craindre quand on fait cause commune avec Dieu? »

Il revient plusieurs fois sur son vif désir de voir la Bretagne fournir partout des hommes de bonne volonté en grand nombre. « Nantes, dit-il, est peut-être mieux disposé que plusieurs autres villes à embrasser l'œuvre. Si je savais que vous eussiez la facilité d'y faire une excursion, j'écrirais à quelques bonnes âmes dont je connais les dispositions; puis j'accepterais le jour que vous me donneriez. On s'est entretenu également de l'Adoration à Rennes; mais là on a trouvé, je crois, des difficultés préliminaires. Est-ce bon signe? Il faut répondre : Non! puisqu'il s'agit d'une œuvre agréable à Notre-Seigneur. »

Il apprend qu'à Poitiers Mgr Pie s'occupait de l'œuvre, mais qu'il songeait à lui donner une autre organisation. « *Quid enim?* s'écrie-t-il, *dum omni modo Christus annuntietur* [1] ! Disons-le avec saint Paul, et ajoutons : *adoretur* [2]. »

[1] « Peu m'importe? pourvu que de toute manière le Christ soit annoncé! »

[2] « Qu'il soit adoré. »

Peu après il écrit à son ami : « Maintenant, mon cher confrère, pour vous réjouir le cœur, je vous dirai que l'Adoration va commencer à Orléans et à Poitiers. »

V

Son zèle pour l'Adoration donne à sa correspondance un cachet nouveau et particulier. Jusqu'ici ses relations par lettres n'étaient guère, en dehors de sa famille et de ses amis intimes, qu'avec des religieux ou des religieuses, des prêtres, des personnes pieuses, des supérieurs de communauté, et avaient pour objet des questions de vie mystique ou des faits de l'ordre surnaturel. Dès qu'il en vint à s'occuper de l'Adoration nocturne, sa correspondance revêt un caractère spécial. Dans les principales villes de France, il y a quelques bons chrétiens intelligents et zélés, de fervents catholiques, souvent hommes de valeur et d'influence, ayant des fonctions élevées dans l'armée ou dans la magistrature. M. Dupont les connaît, s'établit en relation avec eux; il en est consulté ou interrogé; il excite ou dirige leur zèle, soutient leur courage, leur transmet les renseignements dont ils ont besoin.

Avec eux il discute et dans le plus minutieux détail certaines questions d'organisation intérieure, soit pour le matériel, soit pour le spirituel; celles-ci, par exemple : faut-il pour le repos de la nuit se servir de lits de camp ou de fauteuils, s'installer dans les sacristies ou dans des chambres spéciales? Convient-il d'avoir des séries fixes et déterminées, ou de prendre à chaque fois un nombre suffisant sur la liste générale? La récitation de l'office du saint Sacrement doit-elle être imposée ou seulement permise, ou remplacée par d'autres exercices au choix de chacun? A quelle classe d'hommes faut-il s'adresser de préférence pour avoir de solides recrues? Enfin, faut-il adopter les mêmes usages,

les mêmes prières, le même règlement en tous lieux? Quels changements particuliers convient-il de faire au règlement général? Quelle est l'utilité du registre de recommandations et d'actions de grâces? — La réponse à ces questions de pratique est devenue facile par l'expérience; mais à l'époque dont nous parlons, elle l'était moins, et M. Dupont cherchait la meilleure solution à donner.

Le choix des jours de la semaine où devait se faire l'Adoration le préoccupait également. Chaque ville où l'Œuvre était adoptée prenant successivement un jour distinct, il arriva bientôt que tous les jours de la semaine furent pris et même plusieurs fois. Ce résultat d'union et d'harmonie intéressait vivement M. Dupont. « C'est le mardi, écrivait-il, que nous avons choisi à Tours pour monter cette délicieuse garde aux pieds de Notre-Seigneur. A Paris, nos confrères ont le mercredi; à Angers, c'est le mercredi également. A Lyon et à Bayonne, c'est le jeudi. » — « Nous nous réjouissons, écrit-il à un confrère de Brest, en voyant que vous avez donné le samedi à votre Adoration. Nous pouvons donc compter sur de nouveaux bienfaits du Ciel, parce que la très sainte Vierge sera jalouse de tenir avec vous l'encensoir qui doit honorer son divin Fils; et elle vous mettra au fond du cœur des soupirs capables de fléchir la trop légitime colère de Dieu. »

A point de vue surnaturel, cette disposition des jours de la semaine le ravissait. Dans ces adorations nocturnes de différentes villes ainsi organisées comme de concert, il voyait une chaîne ininterrompue de sentinelles ou de gardes de nuit, se succédant et se relevant à chaque heure pour la défense du camp d'Israël contre les ruses ténébreuses et les insidieux circuits de Satan. A mesure que l'œuvre se multiplia et que l'Adoration, sur certains points, tendit à devenir perpétuelle, il n'y eut plus lieu de s'occuper du choix des jours. Mais, dans le commencement, cette question avait aux yeux de M. Dupont son importance. Beaucoup de ses lettres le témoignent.

Elles attestent également, de sa part, sur les diverses matières concernant l'organisation de l'œuvre, une correspondance que nous appellerions volontiers colossale, tant elle l'absorbait à toutes les heures et presque à tous les instants. Il connaissait avec une grande exactitude l'état religieux des principales villes de France, les besoins et l'esprit des populations, les obstacles qu'on y rencontrait pour faire le bien, et les espérances qu'elles offraient pour l'Adoration. De toutes parts aussi, avec ses conseils, on réclamait ses prières et son intervention devant Dieu, on y comptait comme sur celles d'un saint. Nous apprenons, par exemple, des confrères de Paris que, toutes les fois que l'œuvre avait à subir des épreuves qui inquiétaient pour son avenir, on ne manquait pas de recourir à M. Dupont.

« Nos rapports avec lui, nous écrit le président M. de Benque, ont été fréquents surtout dans les commencements de notre œuvre, dont l'organisation poursuivie à travers mille obstacles avait grand besoin d'être soutenue par la prière. Quand nous rencontrions une difficulté ou que nous tentions un effort pour une plus grande extension, une de nos premières pensées était d'écrire à M. Dupont, pour lui demander le secours de ses prières et de celles des membres de l'Adoration nocturne de Tours. Nous recevions alors des réponses comme celle-ci : « Nous allons prier avec « redoublement à l'Adoration nocturne pour toutes vos « pieuses intentions. Mais que Paris n'oublie pas les pau- « vres petits adorateurs de la province. La foudre peut se « détourner et frapper je ne sais où, si nous prions avec « confiance : voilà du positif; penser le contraire, c'est ne « plus croire à la parole du Maître.... » — « Nous avons, ajoute M. de Benque, maintes fois ressenti l'efficacité de ces prières ferventes faites pour nous à l'Adoration nocturne de Tours, et ma conviction intime est que, si l'œuvre de Paris a pu arriver à un développement si consolant que pas une nuit ne reste sans adoration, c'est en partie à la charité de l'excellent M. Dupont et de ses confrères qu'elle le doit. »

Souvent, dans sa correspondance, il se livre confidentiellement avec des amis à de hautes considérations ascétiques qui nous révèlent les motifs intimes de son zèle et de sa confiance. Il voit, par exemple, dans l'œuvre de l'Adoration nocturne un lien inappréciable de très pure et très solide charité entre tous les membres : « Vive Jésus dans le saint Sacrement, s'écrie-t-il! Voilà le mot d'ordre! Qu'il est doux de l'avoir, de le prononcer, puisqu'on s'ouvre les cœurs, qu'on y entre en ami, sans préambule, comme les soldats se reconnaissent au milieu de la nuit après le *qui vive* de la sentinelle! Ainsi, nous sommes aujourd'hui, vous et moi, vos frères de l'Adoration et les miens, dans cette union que le Cœur de Jésus est venu fonder sur la terre et que nous pouvons regarder comme le noviciat de l'ineffable unité dans le sein de Dieu. Si quelqu'un demandait : Comment cela s'est-il pu faire? Tous les deux nous répondrions : Les hommes n'y peuvent rien, le Saint-Esprit, l'Esprit d'amour a tout fait. Il est le lien des cœurs dans le Cœur de Jésus, et c'est par lui que nous nous aimons. »

Il voit aussi dans ce genre d'adoration une « œuvre essentiellement réparatrice, à laquelle la génération présente doit se livrer corps et âme ». Il rappelle à ce sujet le mot dit à sœur Marie de Saint-Pierre, « cette heureuse confidente des recommandations de Notre-Seigneur contre le blasphème. » Notre-Seigneur lui disait souvent : « J'ai la miséricorde de vouloir être apaisé. » — « Et de fait, dit-il, au milieu des graves événements qui se sont succédé depuis quelque temps (c'était en 1848), la sœur nous rassurait. Elle disait : « Puisque Jésus veut faire miséricorde, il inspirera à « assez d'âmes le moyen de satisfaire à sa justice et de « l'aimer assez pour qu'il puisse pardonner... » — Eh bien, ajoute-t-il, par l'Adoration, Notre-Seigneur se forme, dans le secret de son divin Cœur, des apôtres qui répandront l'incendie : *Et nox, sicut dies illuminabitur*[1]... Déjà ceux

[1] « Et la nuit sera illuminée comme le jour. »

qui ont participé aux ineffables jouissances de l'Adoration disent : *Et nox illuminatio mea in deliciis meis*[1]. Nous dirons aussi pour faire des envieux : *Nimis honorati sunt amici tui, Deus*[2] *!* » Il est convaincu que cette chère œuvre peut seule ranimer la foi, en portant la pensée des hommes sur les ineffables ressources déposées dans le très saint Sacrement de l'autel. « L'Adoration est un grand incendie qui devrait communiquer le feu divin de ville en ville. » — « Tout mal, dit-il, vient de l'ignorance ou de l'oubli de cette parole, qui ferait envie aux anges, si Jésus abandonnait la droite de son Père pour venir sur la terre : « Voici que je suis avec « vous, et tous les jours, jusqu'à la consommation des « siècles. » Tout bien doit venir de la connaissance de Jésus. Or, est-il possible de passer toute une nuit occupé de Jésus, et dans sa sainte compagnie, sans chercher l'occasion dans le jour de s'entretenir de Jésus avec le prochain? Il est donc croyable que l'incendie peut se propager, puisque le feu est allumé en plusieurs endroits... »

Un jour, en 1853, deux prêtres qu'il ne nomme pas agitaient devant lui la question de savoir s'il n'y aurait pas nécessité de fonder un ordre occupé *avant tout* de l'Adoration nocturne, comme moyen de ramener la génération présente à la connaissance de Jésus, hostie eucharistique. M. Dupont, les entendant, s'écria : « Que j'aimerais à me donner à cette œuvre, qui est d'une telle utilité que, dût le jugement dernier arriver demain, il faudrait aujourd'hui, pour sauver quelques âmes, tout quitter pour ouvrir le tabernacle et prier Jésus de nous sauver par un grand coup de sa puissance et de son amour! »

Revenant une autre fois sur cette idée : « N'est-il pas évident, dit-il, qu'après le stupide règne de la raison et celui des hérésies qui ont détruit la connaissauce de la présence réelle, il y a indispensable nécessité d'annoncer au

[1] « Et la nuit sera ma lumière au sein de mes délices. »
[2] « O Dieu, vos amis sont trop honorés! »

monde, qui semblera, hélas, l'apprendre comme un nouveau mystère, l'ineffable réalisation de cette parole : *Voilà que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles?* »

Les obstacles ne l'étonnent ni ne l'arrêtent; mais il en gémit. « Il y a des endroits, dit-il, où on a répandu que les circonstances étaient trop graves pour qu'on eût à s'occuper d'une dévotion aussi exemplaire. Qu'attendent-ils, ces hommes? Ils espèrent ne pas perdre la foi, eux, et voilà qu'ils croient tout dit!... Hélas! » — « Partout, continue-t-il, on ne voit que les obstacles, et on s'arrête! C'est le procédé humain. Il faudrait agir, en laissant Dieu faire. »

S'entretenant avec un ami du projet d'établir dans chaque diocèse une troupe suffisante pour faire le service de chaque jour du mois : « Pourquoi, dit-il, cette idée ne peut-elle éclore?... C'est qu'on s'occupe trop du monde... et il est facile de faire par habitude... Hélas! on ne comprend pas qu'il nous faut déployer un grand amour pour nous laver des taches de la philosophie; que la raison, cette sotte élève du superbe Satan, doit faire place aux élans de la pure foi..., et ainsi tout est entravé [1]! A chaque pas des murs à franchir!... On ne peut pas calculer le bien qui, dans les petites villes où la lèpre du respect humain fait croûte, résulterait de l'établissement de l'Adoration nocturne. Parlez-en! on vous répondra par les mots : difficultés, dangers! »

On ne saurait dire combien cette œuvre lui était chère et précieuse. Le saint homme y avait mis toute son âme et tout son cœur. Il ne manquait pas, chaque année, de célébrer l'anniversaire de la fondation de Tours. C'était au jour des quarante heures. On passait trois nuits consécutives en adoration. Son zèle alors s'enflammait, et son cœur était dans une jubilation inexprimable. « Ce soir donc, écrit-il à

[1] Ici *philosophie* et *raison* signifient l'abus qu'on en fait, autrement le « rationalisme »; c'est là, évidemment, ce que M. Dupont a l'intention de flétrir. Cette observation est à faire en d'autres endroits.

un ami, nous nous trouverons ensemble aux pieds de Jésus! Combien je m'en réjouis! C'est l'heureux anniversaire de notre fondation en 1849. Hier soir, huit membres se présentaient pour suppléer aux absents; mais les invités ont tous répondu à l'appel. » Une autre fois dans une lettre adressée à un prêtre de ses amis, il s'interrompt tout à coup pour écrire : « A propos, que je vous dise que, pour fêter l'anniversaire de notre naissance à Tours, nous comptons, ainsi que les années précédentes, passer en adoration et réparation les trois nuits que la débauche souille si effrontément avant le mercredi des Cendres. Veuille le Seigneur accorder de grandes grâces aux amis qui se recommandent aux pieux associés! » Puis, il fait avec délices le calcul suivant, d'après lequel il va se procurer consécutivement quatre de ces ineffables nuits dont il était insatiable : « Comme nous sommes dans l'habitude de prendre chaque mois le premier jeudi en outre des mardis, nous aurons quatre nuits bien doucement employées dans les premiers jours de mars. »

L'époque des fêtes du saint Sacrement lui fournissait aussi l'occasion de manifester son zèle et sa ferveur. « Je tiens à vous dire que, profitant de la grande semaine du saint Sacrement consacrée à Notre-Seigneur dans l'Eucharistie, plusieurs de nos confrères ont demandé à passer la nuit du jeudi. C'est, d'ailleurs, en cette nuit même que Notre-Seigneur montra son Cœur à la vénérable Marguerite-Marie et nous ouvrit cette nouvelle source de grâces destinées à faire triompher l'Église dans ces derniers temps. » Le jeudi saint était également une des fêtes de l'Adoration nocturne : « Nous avons, écrit-il, honoré le jeudi saint depuis 1849 d'une manière toute particulière. Les bons Pères lazaristes font un tombeau dans une chapelle attenante à la chapelle de l'Adoration, et nous nous y réunissons en plus grand nombre que les nuits ordinaires. Nous tirons au sort comme de coutume; mais on a la faculté de prolonger la veille. »

Il se félicitait aussi du résultat de l'Adoration sur les processions de la Fête-Dieu. « A l'époque des processions, dit-il, nous nous avertissons mutuellement, et le nombre des hommes à la suite de Notre-Seigneur ou des bannières de Marie devient de jour en jour plus considérable. »

Les nuits d'adoration étaient son repos des occupations du jour. Vers 1858, au milieu des plus grandes fatigues qui lui venaient des visites faites à la sainte Face, il écrivait : « Depuis plusieurs jours, la besogne foisonne de toutes manières. C'est une inondation qui croît sans cesse. Le regret de la pauvre nature est là, lorsqu'elle voit son impuissance. Par bonheur, l'Adoration se présente, et c'est un repos heureux aux pieds du bon Maître. »

Quelquefois, néanmoins, l'excès de la fatigue durant ces saintes veilles le faisait succomber au sommeil. Voici en quels termes humbles et naïfs il avouait cette faiblesse à un adorateur de ses amis, qui a religieusement noté ses paroles : « Une nuit, dit-il, pendant que j'étais en adoration dans la chapelle de la Mission, je me laissai aller au sommeil, si grande est la faiblesse humaine! En me réveillant, je m'aperçus que mon compagnon de veille s'était pareillement endormi. C'était un pauvre ouvrier fatigué par une journée de travail, et qui devait en recommencer une autre presque au sortir de la chapelle. Je n'osai pas troubler son repos, convaincu, d'ailleurs, que son sommeil priait plus que ma veille. Je me tournai vers le saint Sacrement, confus et humilié : Mon Dieu, mon Dieu, m'écriai-je, que vous êtes bien gardé... ! Honteux de ma faiblesse, je m'imposai en manière de pénitence de ne pas *priser* pendant le reste du temps de la nuit que je devais passer en adoration. Mais, cinq minutes après, voilà que je me surprends poussant dans mon nez une énorme prise de tabac. Mon Dieu, mon Dieu, m'écriai-je avec une nouvelle confusion, que vous êtes bien gardé! »

Ce petit fait est rappelé par un ami de M. Dupont, qui dit le tenir de sa propre bouche et en garantit l'exactitude

jusque dans les expressions, « tant, dit-il, chaque mot m'a touché. » Il peint, d'ailleurs, au naturel la naïve simplicité de ce bon serviteur de l'Eucharistie. Humble en lui-même et plein de charitable condescendance pour les autres, il croyait qu'à l'égard de Notre-Seigneur une filiale et respectueuse familiarité valait mieux et l'honorait davantage que les tourments du scrupule et les contentions de l'esprit.

Son regard, plongeant dans l'avenir, aurait voulu déjà voir l'Adoration perpétuelle établie partout. « Quand nous sera-t-il donné, disait-il, de voir Notre-Seigneur honoré le jour et la nuit dans toutes les paroisses du monde catholique?... Ne sera-ce pas après le triomphe qui sera le partage de l'Église, lorsque Notre-Seigneur aura détruit la ligue impie qui persécute aujourd'hui la vérité ? J'aime à le croire ! »

Il avait même l'idée du projet suivant, dans le but d'avoir toujours une prière commune au pied des autels, à l'imitation des fidèles de l'Église primitive :

« Pour suivre cet exemple, dit-il, il s'agirait de donner naissance à un exercice de piété auquel s'associeraient sans la moindre difficulté, sans frais quelconques, toutes les paroisses. Chacune, à un jour fixé du mois durant tout le cours de l'année, aurait un devoir à remplir : ce serait d'exposer le saint Sacrement pendant une demi-heure, et, de la sorte, chaque diocèse, suivant son étendue (divisant par trente le nombre de ses paroisses), aurait tous les jours une réunion plus ou moins considérable d'âmes occupées ensemble à l'Œuvre *adoratrice*, *réparatrice* et *impétratrice*. Un petit *ordo* indiquerait la marche du service parmi les paroisses. Quand on pense qu'il s'agirait de douze à quinze paroisses chaque jour!... MM. les curés annonceraient au prône du dimanche le jour de la semaine où le saint Sacrement serait exposé, et l'heure de la prière, le soir, à la fin des travaux. La demi-heure consacrée à l'œuvre serait partagée par trois petites instructions; elles seraient assez courtes pour que les fidèles aient le temps de méditer sur

elles et d'en conférer avec Notre-Seigneur. L'attention serait toujours fixée sur les actes d'*adoration*, de *réparation* et d'*impétration*. Les communautés d'hommes et de femmes obtiendraient un jour. »

M. Dupont écrivait ceci en 1849, quelques mois après la création de l'œuvre des Adorations nocturnes, alors que les œuvres eucharistiques étaient encore en germe. Jusqu'à quel point ce qu'il proposait était-il praticable, surtout à cette époque? Nous l'ignorons. Du moins, on voit la pensée qui l'animait et comment il entrevoyait déjà dans l'avenir ce que beaucoup de diocèses nous montrent réalisé aujourd'hui par la pratique de l'Adoration perpétuelle.

Ce fervent chrétien aurait voulu aussi « qu'on se communiquât, d'une adoration à l'autre, tous les faits intéressants de nature à activer la foi ou à fortifier dans l'amour de Notre-Seigneur ». Mais il eût désiré que « l'exemple partît de Paris comme d'un centre ». Il espère, d'ailleurs, « qu'après l'introduction de l'Adoration dans la plupart des villes, de ce grand incendie naîtra comme forcément un foyer commun [1]. »

Dans ce but, il excite les hommes à se grouper et à prier ensemble devant le saint Sacrement : « Ne serait-il pas temps, dit-il, de faire entrer dans la prière en commun une foule d'âmes qui, suivant toute apparence, n'attendent que le signal de tomber à genoux?

« Il y a nécessité de faire quelque chose. Nous ne sommes plus à cette déplorable époque où semblait perdu le souvenir de ces deux mots de Notre-Seigneur : *Ecce vobiscum sum omnibus diebus!*... et *Si quid petieritis in nomine meo, hoc faciam*... [2] Maintenant il faut avoir l'esprit tendu vers le but si désirable de ramener aux pieds de Jésus les âmes en qui la foi sommeille, afin que Jésus leur parle et inspire à ces enfants prodigues les pensées du salut... Quel moyen à

[1] A M. de Cuers, 13 novembre 1851.

[2] « Voici que je suis tous les jours avec vous... Si vous demandez quelque chose en mon nom, je le ferai. »

employer pour ramener à l'église ceux qui en ont perdu le chemin ? On peut répondre hardiment à cette question : « La prière de ceux qui prient, et la prière en commun mise « en pratique avec tant de fruits de bénédiction au berceau de l'Église ! » Eh bien ! la meilleure manière de prier, assurément, c'est de se réunir dans une même pensée aux pieds de Notre-Seigneur, de l'*adorer,* de lui faire *réparation d'honneur* et de lui *montrer nos besoins.* Oh ! quel bonheur pour la génération présente si pareille pensée trouvait réalisation dans la France entière !... »

Il espère le triomphe de l'Église par ce moyen. « En attendant, dit-il, ceux qui aiment Notre-Seigneur auront encore de bien bons moments à passer à ses pieds et dans son cœur. Ce sera le jour, ce sera la nuit ; ce sera surtout au divin banquet de la table sainte ! Notre-Seigneur nous presse de la plus aimables des invitations : soyons ses échos, nous, ses élus de la nuit, et disons aux pauvres âmes qui languissent hors de la salle du festin : « Jésus vous at- « tend ! » Allons, comme ces serviteurs dont il est parlé dans l'Évangile, annoncer partout et en tous lieux que le repas est prêt. C'est là notre mission. Dieu la bénira parce que nous sommes dans un temps de salut et de grâces surabondantes. Le grandeur du mal social appelle de grands remèdes. »

L'Adoration nocturne était l'objet continuel des pensées et des préoccupations de M. Dupont. Le passage suivant d'une de ses lettres en est la preuve saisissante : « Ce matin, dit-il, je me suis réveillé en prononçant quelques mots assez singuliers ; les voici : « Si Josué a dit au soleil de s'arrêter pour avoir le temps de gagner une victoire décisive sur les Armorrhéens, les adorateurs nocturnes devraient prier Dieu de suspendre le lever du soleil pour qu'ils eussent le temps de vaincre l'ennemi des âmes... » Mais vous comprenez que les adorateurs sont en trop petit nombre pour adresser au ciel cette prière. Hâtez donc l'arrivée de l'heure pendant laquelle il y aura assez d'hommes

aux pieds de Notre-Seigneur pour qu'il soit possible de vaincre, même le jour à défaut de la nuit, l'ennemi du salut, qui tient encore un si grand nombre de malheureux infatués d'erreurs! »

Tel fut l'admirable apostolat exercé par M. Dupont pour la propagation de l'œuvre de l'Adoration nocturne. Ces idées, répandues de toutes parts par sa correspondance, ses conseils ou ses conversations intimes, jointes à l'exemple constant et sublime qu'il donnait lui-même dans la pratique, contribuèrent singulièrement à développer sur une multitude de points la dévotion à la divine Eucharistie. Il se réjouissait intérieurement de ce progrès. Mais il tâchait de dissimuler avec un soin égal la part plus ou moins directe qu'il y prenait. Il trouvait le moyen d'en attribuer tout le mérite à d'autres. Aussi était-il ravi quand il se rencontrait de pieux et intelligents coopérateurs dont le zèle lui permettait de s'effacer et de ne paraître en rien à l'extérieur. De ce nombre il faut surtout compter trois zélés propagateurs des œuvres eucharistiques, dont les noms sont devenus célèbres parmi leurs contemporains, et qui tiennent dans les relations et la correspondance de M. Dupont une place trop importante pour ne pas être brièvement signalée.

CHAPITRE XVI

SES RELATIONS EUCHARISTIQUES AVEC LE P. HERMANN, LE P. EYMARD ET LE P. DE CUERS

I

La réputation de sainteté dont jouissait M. Dupont et l'ardeur bien connue de son zèle pour l'Adoration nocturne, l'ont mis en rapport intime avec les trois apôtres de l'Eucharistie que nous venons de nommer.

On sait que la conversion miraculeuse du célèbre Hermann, cet artiste distingué qui, de juif incrédule, mondain et dissipateur, devint tout à coup un fervent catholique d'abord, puis un religieux éloquent et austère, fut le triomphe du Dieu de l'Eucharistie. Un vendredi du mois de Marie 1847, Hermann s'était rendu dans l'église Sainte-Valère, à Paris, pour diriger un chœur de musiciens, attiré uniquement en cela par l'art musical dans lequel il excellait. Au moment de la bénédiction du saint Sacrement, son corps pliant comme sous un poids surhumain, il fut forcé malgré lui de se courber vers la terre, en proie à un trouble indéfinissable. Que se passa-t-il alors dans son cœur? Dieu seul le sait. Toujours est-il qu'en se relevant Hermann était catholique.

L'Eucharistie l'avait vaincu, mais c'était pour lui inspirer, avec la grâce de la conversion, un amour que désor-

mais rien au monde ne devait affaiblir. Un des premiers fruits de cet amour surnaturel fut, nous l'avons vu, la création de l'œuvre de l'Adoration nocturne de Paris, qui avait donné naissance à celle de Tours. Il en était résulté entre M. Dupont et le juif néophyte une première relation épistolaire dont l'adoration nocturne des hommes était l'objet.

« Le P. Hermann, écrivait M. Dupont, est le fondateur de notre chère œuvre de l'Adoration nocturne, et quelques mois seulement après sa conversion, nous l'avons vu couchant dans notre chambre de repos et nous édifiant. Sa passion pour Jésus est visible... »

Peu de temps après la fondation de l'œuvre, Hermann se rendait à Rome, d'où il ne devait revenir que pour prendre l'habit de religieux carme. Le nouveau fils de sainte Thérèse avait pris le nom de Père Augustin-Marie du Très-Saint-Sacrement, par amour et reconnaissance pour la divine Eucharistie. L'ardeur de son zèle pour cet adorable sacrement lui avait fait ajouter un vœu spécial à ceux qui font la base ordinaire de la vie religieuse. Ce vœu était celui de travailler toute sa vie à propager la dévotion eucharistique. Aussi ne faisait-il pas un sermon, ne prêchait-il pas une retraite ou une station sans que ce grand intérêt si cher à son cœur y eût sa place.

Vers la même époque[1], ce zèle apostolique le conduisit à Angers et à Tours. La présence du carme déchaussé dans la chaire de l'église métropolitaine fut un événement pour la ville et pour le diocèse. Une société d'élite se pressait dans la cathédrale pour le voir et l'entendre. M. Dupont le connaissait personnellement, mais il ne l'avait pas encore vu dans son habit de pauvreté religieuse. Voici comment il exprimait à la fois la joie de cette précieuse rencontre et le regret de n'avoir pu en jouir comme il aurait voulu :

« Le bon Dieu, dit-il, avait tout autre dessein que celui

[1] En 1833.

de me laisser jouir en égoïste. Nous n'avons même pu nous entretenir un peu cœur à cœur de l'Adoration que d'une heure et demie à trois heures du matin, son convoi de Bordeaux ayant eu quatre grandes heures de retard. Dès le matin, après sa messe qui fut dite aux carmélites et que j'eus l'honneur de servir, le bon Père fut enlevé par Monseigneur pendant la journée du samedi, et il ne me fut rendu qu'au moment du départ pour Angers.

« Lundi soir, il nous revint à dix heures, et un prêtre de l'archevêché se trouvait avec moi au débarcadère. Dans la journée du mardi, sauf une petite entrevue avant la messe, je n'ai vu le Père que dans la chaire, où il a été sublime. Parmi les plus habiles et les meilleurs connaisseurs du clergé, chacun disait : Voilà le premier sermon que j'ai entendu!... La foule était immense.

« A neuf heures enfin, le bon Père arriva à l'Adoration; grande foule d'adorateurs; causerie fort douce. A onze heures et demie, le Père prit un lit de camp et s'endormit pour une heure; après quoi nous nous acheminâmes au chemin de fer dans la compagnie de deux religieux eudistes, venus de Redon pour prendre information sur l'œuvre; ils étaient bien tombés, comme vous voyez...

« Je n'essaye pas de vous dépeindre le mouvement prodigieux opéré par la présence du Père; maintenant il y a à demander au bon Dieu que ce mouvement produise des racines et porte fleurs et fruits.

« Le résultat, pour ce qui concerne le Père et moi, a été un bon trait d'amitié, au moyen duquel nous devons nous entendre désormais pour la gloire du très saint Sacrement et, en particulier, de l'œuvre de l'Adoration nocturne. Mais ce qu'il a bien compris, c'est que pour le moment je ne puis rien, et que ma place est au soleil auprès de gens à qui le Maître vient dire à la onzième heure : *Cur hic statis tota die otiosi*[1]*?* »

[1] « Pourquoi vous tenez-vous là tout le jour sans rien faire? »

Le P. Hermann aurait voulu sans doute entraîner à sa suite M. Dupont pour faire de lui aussi un apôtre du saint Sacrement. Le serviteur de Dieu avait une autre mission qui s'était révélée à lui depuis deux ans. Il était appelé à établir et à propager le culte réparateur de la sainte Face. Il n'en continuait pas moins son dévouement à l'œuvre de l'Adoration, car il ajoute : « Toujours est-il qu'il est de toute évidence que Notre-Seigneur veut se faire connaître et se faire aimer dans l'auguste Sacrement des autels... Vengeance toute d'amour pour les mépris dont il y est abreuvé ! Comment reconnaître un bienfait semblable, sans se mettre à la disposition de Jésus pour faire en tout et partout son bon plaisir ?... »

Il paraît que M. Dupont avait prié son ami de lui faire savoir comment l'Adoration nocturne de Tours pourrait être affiliée à l'archiconfrérie de l'Adoration nocturne de Rome. Peu après son passage à Tours, le 16 décembre 1853, le P. Hermann lui écrit de Carcassonne, où était sa résidence monastique :

« Mon cher frère en Jésus-Hostie, voici les conditions auxquelles toutes les Adorations nocturnes de France peuvent être affiliées à l'archiconfrérie de l'Adoration nocturne de Rome, et entrer en participation à toutes les indulgences plénières et partielles, etc..., dont elle jouit... » Après avoir énuméré ces conditions, il ajoute : « Je vous prie d'écrire à toutes les Adorations nocturnes que vous avez fondées, et de faire faire par chacune deux pièces, l'une contenant une attestation de l'évêque, l'autre une pétition faite par les adorateurs. Puis, quand vous m'aurez envoyé ces diverses pièces, à mesure que je les recevrai, je les ferai passer au procureur général de notre Ordre à Rome, qui nous pressera activement cette affaire. Je vous recommande ceci beaucoup, parce que cela vous enrichira immensément. C'est incroyable combien il y a d'indulgences... »

Nous ignorons ce que fit M. Dupont à cet égard ; mais la lettre du P. Augustin montre quelle haute idée il se faisait

de l'influence que ce fervent laïque avait exercée dès l'origine et qu'il exerçait encore sur l'ensemble des associations eucharistiques.

Le révérend Père avait conçu le projet d'unir entre elles et de centraliser les diverses œuvres d'Adoration nocturne qui existaient en France, et, par suite, de les faire concourir par une participation alternative à une grande adoration perpétuelle nationale. Ce dessein magnifique, si élevé, si éminemment catholique et qu'on est sur le point de réaliser de nos jours, ne le fut pas alors ; chaque localité continua isolément son œuvre.

Mais M. Dupont était homme à comprendre cette idée grandiose et à l'accueillir avec transport ; il l'avait déjà lui-même conçue en partie, comme on l'a vu précédemment. Il dut encourager vivement son ami dans la poursuite d'un tel projet ; il en faisait sans doute le thème de ses entretiens avec lui, quand il le rencontrait, on le conjecture du moins par certains mots répandus dans ses lettres.

Une circonstance particulière resserra encore les liens de cette spirituelle et intime amitié. Le P. Hermann avait promis de venir à Tours célébrer les cérémonies du baptême d'un enfant dont sa sœur, Madame Raunheim, devait être la marraine et M. Dupont le parrain ; c'était la fille d'un ami commun, M. Rosemberg, juif d'origine comme le célèbre religieux, artiste éminent comme lui et comme lui récemment converti au catholicisme. L'évêque de Carcassonne, Mgr de la Bouillerie, qui savait cette circonstance et qui devait se rendre chez son frère aux environs d'Angers, voulut s'arrêter à Tours et y passer la nuit afin d'achever son voyage en compagnie du P. Hermann. De son côté, le révérend Père Eymard, occupé alors de la fondation de l'institut des prêtres du Saint-Sacrement, se trouvait aussi à Tours et avait, en qualité d'ami, demandé l'hospitalité à M. Dupont. De si heureuses rencontres parurent au dévot serviteur de l'Eucharistie une occasion favorable pour ménager une réunion entre ces trois hommes de Dieu : c'est ce qu'il appelait gaie-

ment « un petit congrès eucharistique ». L'Adoration nocturne et les œuvres relatives à l'Eucharistie furent les principaux sujets de la conversation.

Mgr de la Bouillerie, qui ne connaissait M. Dupont que sur la réputation de sa sainteté, aimait beaucoup à l'entretenir et à entendre de sa bouche le récit des guérisons miraculeuses obtenues devant la sainte Face de Notre-Seigneur. Une fois entre autres, nous dit un de ceux qui étaient présents, comme on fut amené par le fil de la conversation à conclure qu'évidemment la sainte Face faisait des miracles : « Oh ! oui, certainement, dit avec une intention pleine de finesse et d'à-propos Mgr de la Bouillerie, de nos jours la sainte Face fait des miracles ; non pas la sainte Face d'Angers ni de Paris, mais celle de Tours, celle qui est ici, la sainte Face de M. Dupont ! » insinuant par là qu'il attribuait les grâces miraculeuses plutôt aux prières de M. Dupont qu'à la sainte image elle-même. Ce sentiment du sage et pieux prélat, qui exprimait d'ailleurs celui du public, fut très remarqué, à la grande confusion du serviteur de Dieu, qui parut déconcerté et resta un moment attristé et silencieux.

La cérémonie du baptême se fit dans la chapelle de Mme de Lignac. Le lendemain M. Dupont voulut, en sa qualité de parrain, réunir chez lui à déjeuner tous les membres de la famille avec Mgr de la Bouillerie, le P. Hermann et le P. Eymard. A la fin du repas, quand l'heure du départ fut arrivée pour l'évêque de Carcassonne, qui devait prendre le chemin de fer d'Angers, M. Dupont, tout entier à la joie d'une si douce réunion, proposa à ses convives de la prolonger en reconduisant Monseigneur et le P. Hermann jusqu'au Port-Boulet, à la quatrième station. La proposition étant agréée, il s'occupa aussitôt des préparatifs, conduisit ses hôtes à la gare, retint à ses frais un wagon spécial avec tous ses compartiments, et l'on put ainsi continuer quelques heures de plus à s'entretenir en tête à tête et librement de Dieu, de l'Église et de l'Eucharistie.

Quinze jours après eut lieu à Paris, dans le premier couvent des Pères du Saint-Sacrement, un autre baptême qui était d'une certaine importance et qu'on avait décidé à Tours. C'était celui d'un neveu du P. Hermann, qui fut baptisé à l'insu de son père, juif obstiné. La cérémonie se fit le jour même où pour la première fois la divine Hostie fut exposée dans la chapelle des Pères. Leur fondateur, le R. P. Eymard, retint ses amis à dîner et voulut les servir lui-même avec le seul frère convers de la communauté, composée de quatre prêtres. Le souvenir des admirables conversations de ces saints personnages est resté profondément gravé dans le cœur des privilégiés qui y furent admis.

Quand le P. Augustin passant à Tours pouvait s'arrêter entre deux trains, soit le jour, soit la nuit, il en profitait avidement et accourait chez M. Rosemberg lui demander quelques heures d'hospitalité. M. Dupont le savait; il venait aussitôt pour s'entretenir avec lui, se mettre à sa disposition, lui servir la messe, le conduire devant la sainte Face ou à l'Adoration nocturne. Ensemble, ils ne se lassaient point de parler avec une sorte de volupté céleste de l'inépuisable sujet si cher à leur cœur.

Appréciant la prédication du P. Hermann sur la divine Eucharistie, le fervent catholique de Tours disait : « Espérons que le P. Augustin augmentera le feu qui existe déjà dans la famille des adorateurs, et qu'il s'élèvera de nos cœurs quelques flammes jusqu'au pied du trône de Dieu pour demander grâce en faveur des malheureux incrédules ! ». Et il voyait dans les prières de l'Adoration nocturne un moyen de « combattre la gangrène philosophique », un secours « au milieu de la tempête qui menaçait les fondements de la société civile et politique (1851) ».

Il parle aussi en quelque endroit d'une certaine « confrérie de l'Action de grâces », à laquelle le P. Hermann lui-même « m'a, dit-il, initié tout au début de cette œuvre si essentielle, puisque l'Action de grâces *nous dispose à de nouvelles faveurs*, suivant saint Chrysostome. »

En 1863, lorsque le P. Hermann fut chargé par le cardinal Wiseman de ressusciter et de diriger dans la grande ville de Londres l'association de l'Adoration nocturne, qui, fondée quelques années auparavant, avait cessé de fonctionner, M. Dupont, mis parfaitement au courant des choses par sa correspondance avec de fervents catholiques anglais, apprit cette nouvelle avec grande joie. Il sut que l'association, par les soins du nouveau directeur, avait passé sa première nuit d'adoration à Kensington dans la chapelle des Pères Carmes; il ne cessa depuis de suivre attentivement les progrès de cette chère œuvre en Angleterre et les travaux apostoliques du saint religieux qui en avait été en France le premier organisateur [1].

II

Le P. Eymard, dont nous venons de parler, eut des relations encore plus intimes et plus fréquentes avec M. Dupont. Comme à différentes époques il vint à Tours prêcher des *triduum* ou des retraites, le serviteur de Dieu se faisait un honneur de le recevoir à sa table et de lui donner l'hospitalité; il appréciait beaucoup ce fervent adorateur de l'Eucharistie; il admirait en lui l'onction, la simplicité et l'entraînement d'une parole affectueuse et sans apprêt. Il le vénérait comme un saint, et se trouvait heureux de pouvoir le faire parler à l'Adoration. « Le R. P. Eymard est encore ici, écrit-il à un de ses amis, et tous les jours il nous embaume du parfum eucharistique dont il est rempli, dans la chapelle des lazaristes, de six heures à sept heures... »

[1] Le P. Hermann est mort victime de son zèle en 1871, à Landau, aux environs de Berlin, où il était allé comme aumônier se mettre au service de nos soldats français retenus prisonniers. Il succomba à l'excès des fatigues et à la petite vérole, contractée en administrant les sacrements. Il n'avait que cinquante ans.

Le P. Eymard, de son côté, avait une haute idée de la sainteté de M. Dupont. Quand, après beaucoup d'hésitations et malgré bien des déchirements de cœur, il dut quitter la société des maristes de Lyon pour fonder l'institut des prêtres du Saint-Sacrement, il initia M. Dupont à ses pensées, à ses agitations intérieures et à ses épreuves. Il le consulta, il pria beaucoup avec lui, et ce fut même, croyons-nous, grâce à l'entrevue qui lui fut ménagée par son pieux confident avec Mgr de la Bouillerie, dans la circonstance dont nous avons parlé, qu'il prit une détermination définitive.

Il était venu à Paris faire une retraite et consulter des hommes de Dieu. « Après treize jours de prières, de larmes et d'abandon, comme il le raconte lui-même [1], l'épreuve fut finie. Trois évêques jugèrent la question. Mgr de Tripoli et Mgr de la Bouillerie examinèrent la question religieuse personnelle. Mgr l'archevêque de Paris (Mgr Sibour) se réservait de prononcer définitivement. » Le P. Eymard fit avec simplicité et vérité l'exposé des raisons pour et contre. Il était décidé à tous les sacrifices. Quelle ne fut pas sa surprise d'entendre de la bouche des trois vénérables prélats cette sentence bénie : « La volonté de Dieu s'est manifestée trop clairement pour l'œuvre eucharistique! Le Seigneur a tranché lui-même la difficulté. Il faut vous consacrer sans balancer à cette œuvre. »

Dans les difficultés et les déceptions inséparables de toute œuvre qui commence, le saint religieux continua à trouver en M. Dupont un confident, un conseiller, un ami. Ces deux belles âmes sympathisaient entre elles, s'embrasaient mutuellement du feu sacré; et c'était le culte de l'Eucharistie, la dévotion au très saint Sacrement qui faisait le lien de leur union et l'aliment de leur fervente amitié.

La sainte Face sembla sourire à ces relations eucharis-

[1] *Le R. P. Eymard, fondateur de la société du Très-Saint-Sacrement* (1870), p. 33.

tiques. Le R. P. Eymard était atteint de palpitations fébriles au cœur : « il alla voir M. Dupont, et après avoir été oint de l'huile sainte qui brûle devant la vénérable image, il se sentit complètement guéri. » — Nous avons eu entre les mains le certificat où il atteste lui-même sa guérison. — L'apôtre zélé de l'Eucharistie ajoute dans l'élan de sa reconnaissance : « Que la grâce de Dieu et son saint amour fassent palpiter mon cœur et le consument pour sa gloire : voilà tout ce que je désire! 7 octobre 1857. »

Ce fait dans la vie du R. P. Eymard mérite d'être remarqué. La grâce miraculeuse dont il se montre si reconnaissant lui fut accordée à l'époque où cet ardent propagateur du culte de la divine Eucharistie, après avoir été mariste pendant dix-sept ans, plein de la pensée de fonder la congrégation des prêtres du Saint-Sacrement, se sentait résolu à suivre cette seconde vocation, persuadé qu'elle venait de Dieu. Il lui fallait des forces et de la santé : elles lui étaient miraculeusement rendues chez M. Dupont par l'huile de la sainte Face. Le pieux fondateur pouvait donc en paix livrer son cœur aux saints tressaillements de l'amour dont il était rempli pour l'Eucharistie.

L'exposition solennelle du très saint Sacrement, telle que la concevait le R. P. Eymard, fut inaugurée à Paris dans les premiers jours de janvier 1857, par un *triduum* eucharistique. Il ne manqua pas d'associer « son bien cher frère et ami en Notre-Seigneur », c'est ainsi qu'il appelle M. Dupont, « aux sentiments de joie et de reconnaissance que cet événement excita dans son cœur. »

« Vous nous aimez en Notre-Seigneur, lui écrit-il; votre piété et votre affection apprendront avec plaisir notre bonheur. Les 6, 7 et 8 janvier, nous avons fait dans notre chapelle un *triduum* eucharistique pour l'ouverture de l'exposition solennelle du très saint Sacrement. C'est Mgr Hartmann, évêque de Bombay, qui a fait la première exposition et donné la première bénédiction... Comment vous dire les sentiments qui se pressaient dans notre âme! La reconnais-

sance et le sentiment de notre bassesse, la confiance et l'abandon, la croix et l'amour!... »

— « Eh quoi! dit-il encore, après seulement huit mois de préparation et de soupirs, nous voilà déjà en possession de notre trésor! Nous naissons à peine, et Jésus a un trône au milieu de nous!

« Ce n'est pas tout, chaque semaine, le dimanche, le mardi et le jeudi, nous avons le bonheur d'avoir l'exposition! Quels beaux jours que ceux-là!... Le démon est furieux; il voudrait nous décourager ou nous détruire; mais nous avons confiance en notre bon Maître. Si nous venons de son cœur, nous n'avons rien à craindre. Si nous venions de nous-mêmes, oh! oui, que toute volonté humaine soit détruite, que tout ce qui vient de nous périsse! »

L'humble apôtre de l'Eucharistie, en écrivant ces lignes, savait bien quel écho il trouvait dans le cœur de son « ami ». Il ajoute : « Quel sacrifice pour nous, bon père Dupont, que vous soyez si loin de nous! Vous nous feriez tant de bien! » — Il insiste sur l'action de grâces dont il est redevable pour sa guérison, qui se maintient : « Je vous prie, dit-il, de remercier encore la divine Face de Notre-Seigneur de la guérison de mes palpitations si fortes. Depuis mon voyage à Tours, je n'ai plus rien éprouvé; que le bon Dieu est bon! » Il lui demande de commencer une neuvaine pour la guérison d'un mal d'yeux dont un de ses prêtres est affligé : « J'ai de l'huile sainte, dit-il, il priera à midi en union avec vous. » — Ainsi s'écrivaient ces deux amis de Notre-Seigneur; chez eux la foi et la confiance dans l'huile de la sainte Face étaient égales. Leurs âmes vibraient à l'unisson et se confondaient devant Dieu dans un même sentiment d'humilité et d'amour.

III

Le R. P. Eymard mourut dix ans après, en 1868; il était âgé de cinquante-sept ans. M. Dupont regretta vivement cette mort prématurée; mais il trouvait dans son successeur un autre véritable et saint ami, qui, bien que d'une nature et d'une vertu différentes, était déjà pour lui une connaissance intime et de vieille date. Nous voulons parler de M. de Cuers, devenu de capitaine de frégate prêtre du Saint-Sacrement, collaborateur et auxiliaire du R. P. Eymard dans l'établissement et la direction de la société. Ces deux hommes de Dieu se complétaient l'un l'autre. Ame énergique, austère, vigoureusement trempée, génie positif et organisateur, façonné comme marin à la rude discipline militaire, le R. P. de Cuers semblait appelé par la Providence à régulariser et à consolider l'œuvre naissante sortie de l'âme tendre et candide, du cœur ardent, enthousiaste et un peu inexpérimenté de son prédécesseur. M. Dupont les appréciait également et les aimait tous les deux. En amitié comme en toutes choses, ses vues surnaturelles ne s'arrêtaient pas à la diversité du caractère ou à la divergence des natures. Par le grand nombre de lettres qu'il écrivait au capitaine de Cuers, avant que celui-ci quittât le monde pour embrasser le sacerdoce et l'état religieux, on peut juger de la hauteur des sentiments et de la sainteté des relations qui unissaient ces deux fervents laïques. Le zèle pour l'extension de l'Adoration nocturne en fut le principe et de plus en plus en resserra le nœud.

Lorsque le capitaine de Cuers était en résidence à Brest, et que déjà par ses soins l'Adoration nocturne des hommes fonctionnait dans cette ville, M. Dupont s'était concerté avec lui pour un avoir un rendez-vous à Nantes, afin d'essayer d'y établir l'œuvre. C'était en 1851 : « Je vais, dit-il, écrire

dans cette ville pour essayer de faire quelques préparatifs, et tout aussitôt je m'empresserai de vous dire où nous en sommes. Mais, comme il se peut que vous soyez appelé à Paris avant que rien soit prêt à Nantes, veuillez prendre note de la prière que je vous fais, de disposer de telle sorte votre voyage qu'il vous soit possible de passer avec nous une nuit d'adoration. Ainsi tous les mardis soir, ou le premier jeudi, vous pouvez compter sur un prie-Dieu et un petit lit de camp aux pieds de Notre-Dame-des-Bonnes-Pensées. Acceptez cette invitation, je vous en conjure. Nous agissons en toute simplicité ici, et peut-être qu'à cause de cela Notre-Seigneur nous accorde plusieurs grâces. Prévenu à temps, je me rendrai au chemin de fer au-devant de vous; ou bien vous viendriez chez moi rue Saint-Étienne, et nous commencerions tout de suite à traiter des affaires de Notre-Seigneur, spécialement des moyens à employer pour faire une assez grande levée d'hommes afin que la prochaine campagne soit signalée par d'éclatantes victoires... » — On voit quel était l'objet du zèle et des préoccupations de ces amis de Dieu.

M. de Cuers est peut-être le laïque avec qui M. Dupont se soit le plus épanché dans ses lettres relativement à l'Eucharistie et à l'œuvre de l'Adoration. — Le jour de la fête de saint Martin, 11 novembre 1853, il lui écrit ces lignes qui respirent la foi du chrétien et le zèle de l'apôtre:

« Saint Martin, priez pour nous!

« Mon bien cher ami,

« Si le grand saint Martin revenait dans les Gaules, et en particulier dans sa chère province de Tours, il aurait bien à redire, et probablement qu'il se souviendrait qu'à la veille de recevoir la couronne il disait à ses disciples éplorés, comme saint Paul : *Coarctor e duobus... permanere autem*

in carne necessarium propter vos[1] *!* Et de fait, nous voilà redevenus païens, parce que celui qui menait la vie des anges sur la terre n'est plus là !... Or, de quel paganisme s'agit-il ? Du plus affreux, qui est le culte extérieur, l'amour de tout ce qui flatte les sens. Nos pères dans l'idolâtrie, au contraire, n'aimaient pas leurs divinités; et assurément les hommages extérieurs que Pluton recevait ne partaient pas du cœur...

« Après tout, il est visible que, le mal venant de ce que Notre-Seigneur n'est pas connu, la pensée de l'annoncer de nouveau aux barbares et aux iconoclastes de ce siècle est une pensée sainte que Jésus doit inspirer. Car aujourd'hui encore il crie du tabernacle : *Ignem veni mittere in terram, et quid volo nisi ut accendatur*[2] *?*

« Il faut bien reconnaître que, de la manière dont se passent les choses, la foi en Jésus présent au saint autel peut se perdre de plus en plus. Ceux qui savent qu'il y est, les mains remplies de bénédictions et de grâces, n'arrêtent pas les passants pour leur en donner la bonne nouvelle! Et ainsi l'on continue à vivre dans l'ignorance de l'ineffable mystère qui résume toute la Rédemption. Mon Dieu, ne permettez pas que nous soyons frappés de la vérité sans entrer dans un grand désir de la faire connaître au prochain ! »

Lorsque M. de Cuers, fixé à Paris par son service militaire, devint directeur de l'Adoration nocturne de cette ville, M. Dupont plus que jamais resta uni de cœur à lui et s'associa par ses vœux et ses prières à la transformation importante qu'il fit subir à l'œuvre. Car c'est au capitaine de Cuers qu'est due la pensée de l'Adoration perpétuelle telle qu'elle existe maintenant à Paris. Jusqu'en 1851, l'Adoration nocturne avait un caractère d'œuvre indivi-

1 « Je suis pressé de deux côtés... pour vous il est nécessaire que je demeure dans la chair... »

2 « Je suis venu apporter le feu sur la terre, et que désiré-je autre chose, sinon qu'il s'allume? »

duelle et spéciale, sans influence extérieure et publique. L'Adoration perpétuelle des quarante heures venait d'être établie depuis un an par l'autorité archiépiscopale. Le nouveau directeur conçut la pensée de réunir les deux œuvres ensemble, de manière à rendre l'adoration du saint Sacrement incessante, ininterrompue, sans trêve de jour ni de nuit. Dieu bénit d'une manière extraordinaire cette heureuse innovation qu'il avait lui-même inspirée. Elle commença à Notre-Dame-des-Victoires, et elle se propagea tellement qu'au bout de quelques années le diocèse de Paris put être constamment, et le jour et la nuit, représenté devant Dieu aux pieds de l'auguste Victime solennellement exposée sur l'autel du sacrifice.

Le fervent adorateur de Tours applaudit de loin aux efforts et aux succès de son ami. Rien ne pouvait l'intéresser plus vivement, rien ne répondait mieux à ses propres désirs. Quand M. de Cuers, attiré de plus en plus vers Dieu, dévoré de la sainte passion de l'adoration du saint Sacrement, s'unit au P. Eymard pour fonder ensemble une société de prêtres voués aux œuvres eucharistiques, M. Dupont connaissait depuis longtemps ses intentions. Il lui écrivit pour le féliciter par avance de son bonheur et de sa vocation; mais il espère le revoir, « avant que Notre-Seigneur vous assigne, lui dit-il, le tabernacle au pied duquel vous devrez jeter votre tente, plus heureux en cela que saint Pierre, qui fut d'ailleurs forcé, en descendant de la montagne, d'attendre longtemps avant de monter sur les toits pour dire au monde le miracle de la Transfiguration. Aujourd'hui, Jésus nous presse d'annoncer un miracle plus étonnant, la transsubstantiation, et nous gardons le silence!... »

Il paraît que, de son côté, le capitaine de Cuers sollicitait son ami, l'invitant à le suivre dans sa résolution de quitter le monde et de se mettre sous le joug d'une règle religieuse, afin d'adorer plus parfaitement Jésus-Christ dans l'Eucharistie. M. Dupont, le 31 mars 1854, lui répondait :

« Je voudrais être assez heureux, mon bien cher ami,

pour me réunir à vous et à d'autres amis de Jésus, lorsqu'il sera question de donner naissance à l'œuvre de l'Adoration nocturne, considérée d'une manière plus générale. Si j'étais libre d'agir, je ne tarderais pas à vous aller voir à cet effet, puisque les cœurs auxquels vous faites allusion habitent le pays où vous vivez présentement, et que c'est là aussi que le P. Augustin se consume d'amour devant le saint Sacrement. Priez afin qu'il en soit ainsi! » — « Pour le moment, je suis plus lié que jamais au sol qui me donne l'hospitalité et où, à la façon des patriarches, je vis sous la tente. Mais sous cette tente vient une foule de gens vénérer la sainte Face et recevoir des grâces bien extraordinaires; et tous les jours de nombreuses demandes faites par correspondance... Puis, l'Adoration nocturne!... à laquelle, il faut bien le dire, je suis malheureusement seul à prêter la main... »

Quand il apprit la détermination définitive de M. de Cuers, le serviteur de Dieu lui écrivit aussitôt : « Depuis des mois j'étais réduit à vous suivre par la pensée; aujourd'hui je me réjouis de vous savoir dans l'heureuse nécessité d'obéir à Notre-Seigneur, qui veut chaque jour se sacrifier par vos mains. Je serai plus heureux encore, quand il me sera donné de recevoir le corps de Notre-Seigneur, en assistant à votre messe et en vous la servant de mon mieux, si vous me permettiez d'aspirer à cet honneur. Je prie mon bon ange de me ménager cette double faveur. »

Puis revenant à son idée toujours chérie d'un apostolat de l'Adoration nocturne : « Vous ne me parlez pas, lui dit-il, de vos projets ultérieurs. Ne serez-vous pas l'apôtre de l'Adoration dans les lieux qui ne connaissent pas encore le charme des ineffables nuits passées aux pieds de Jésus? »

Quant à lui, il se trouve dans l'impuissance de s'occuper de cette œuvre comme il aurait voulu : « Pour le moment, dit-il, il me faut de plus en plus me confiner aux pieds de la sainte image qui attire constamment un grand nombre de personnes chez moi. Il faut répondre aux présents, prier avec ceux qui viennent demander des prières, écrire du

matin au soir aux absents, faire des envois de petites bouteilles, etc. etc. Bref, pas le moindre petit instant de loisir. La nuit de l'adoration me repose. Mais je regrette de ne plus pouvoir faire de propagande, sinon en disant à tous ceux qui viennent ou à qui j'écris : *On priera à l'Adoration nocturne.* »

Son ami, paraît-il, lui avait laissé ignorer après sa prêtrise « ses desseins ultérieurs ». M. Dupont, écrivant à un autre, semble toujours espérer qu'il sera l'apôtre de l'Adoration nocturne : « M. de Cuers, dit-il, a été ordonné prêtre récemment; il me donne cette heureuse nouvelle, sans le moindre petit accompagnement de détails. Où va-t-il consumer la flamme de l'amour qui est en lui et qui sera devenu si fort sous l'onction sainte? Il ne le dit pas. Ne se mettra-t-il pas à la tête d'une croisade pour prêcher l'Adoration nocturne? Cela se peut. Je désire grandement qu'il en soit ainsi. La chère œuvre aurait fait d'incalculables progrès, si, depuis sa fondation, des voix généreuses l'eussent annoncée dans les villes et les bourgades [1]. »

M. de Cuers avait connu ce que Dieu demandait de lui : associé au P. Eymard, il l'aida puissamment dans la création des prêtres du Très-Saint-Sacrement, dont le but est précisément l'adoration perpétuelle de jour et de nuit. Il fut plus tard son successeur comme supérieur général de l'institut. Pourquoi M. Dupont ne l'a-t-il pas suivi dans une voie où tant de motifs l'attiraient? Nous le savons, lui-même le déclare nettement à son ami. Sa vie se trouve unie et enchaînée à l'œuvre de la réparation par le culte de la sainte Face. Déjà il n'est plus à lui; la Providence lui montre clairement sa mission, et c'est à Tours, dans la cité de saint Martin, qu'elle doit s'accomplir. Les plus vives et les plus saintes amitiés ne sauront l'en distraire.

Il est une autre de ces amitiés surnaturelles qui forme comme un épisode dans la vie de M. Dupont et dont nous devons raconter l'origine.

[1] Lettre du 4 juillet 1855.

CHAPITRE XVII

LE CAPITAINE MARCEAU

Parmi les hommes de foi et de zèle qui aidèrent M. Dupont à établir en divers lieux l'œuvre de l'Adoration nocturne, nous avons nommé le capitaine Marceau. Il convient de revenir un moment à ce grand chrétien et de faire connaître les liens d'étroite et sainte amitié qui l'unirent particulièrement au serviteur de Dieu.

A peine converti, à l'âge de trente-cinq ans, d'une vie irréligieuse et mondaine à une vie toute de piété et de bonnes œuvres, M. Auguste Marceau se sentit porté vers le pieux laïque de Tours par une sorte d'attraction instinctive. Leur première entrevue se fit à Nantes dans un restaurant; elle est saisissante d'intérêt et peint au vif ces deux belles âmes et le principe de leur étroite amitié. M. Marceau en costume de capitaine de frégate se trouvait assis à table dans un des restaurants de la ville où il prenait son repas, lorsque tout à coup un voyageur en costume civil, d'une tenue modeste, mais grave et magistrale, entre dans la salle à manger, s'approche du capitaine, le salue et se nomme. C'était M. Dupont, que M. Marceau connaissait de réputation, mais qu'il n'avait pas encore vu. Le capitaine aussitôt se lève, l'embrasse, et, écartant son assiette, il se met à causer avec lui de Dieu, du bonheur qu'il y a de lui appartenir, de ce que les intérêts de sa

gloire exigent du dévouement des hommes de cœur. Une heure, deux heures, trois heures s'écoulent; on écoutait les deux amis avec curiosité, avec étonnement : le respect humain était grand à cette époque; on trouvait peu de chrétiens osant affirmer leur foi. Les convives se succédaient autour d'eux, leurs saints entretiens duraient toujours : il se faisait tard. Enfin, on vint les avertir qu'on allait fermer le restaurant. L'un et l'autre ne s'étaient, pour ainsi dire, aperçus de rien. « Jamais, dit M. Dupont, je n'oublierai cette première entrevue. » Le nouveau converti avait goûté avec le pèlerin de Tours un de ces moments de délices qui lui faisaient dire : « Que je suis heureux quand il m'est donné de passer de bonnes heures à parler du bon Dieu ! » Et encore : « Comme le temps passe quand on parle de Dieu ! Heureusement que nous aurons toute l'éternité pour nous entretenir de lui [1]. »

Du premier coup ces deux âmes généreuses sentirent qu'elles vibraient à l'unisson : elles se collèrent l'une à l'autre, comme celles de David et de Jonathas, par une fraternelle et inaltérable amitié. Il en résulta aussitôt une correspondance qui eut successivement pour objets la dévotion à la sainte Vierge, les conférences de Saint-Vincent-de-Paul, l'œuvre de la réparation du blasphème et l'Adoration nocturne. C'était vers 1842. Comme M. Dupont s'occupait alors avec activité de la composition de l'*Année de Marie*, il mit à contribution le capitaine Marceau pour avoir par lui des notices sur certains sanctuaires situés dans des ports de mer qu'il ne pouvait lui-même visiter. M. Marceau, entrant avec une pieuse ardeur dans les vues de son ami, se mit à faire des recherches. — Il s'agissait entre autres d'un lieu de pèlerinage situé dans la petite île d'Hyères, sur lequel M. Dupont voulait avoir des détails historiques :

[1] *Auguste Marceau, capitaine de frégate, commandant de* l'Arche d'alliance, par un Père mariste; t. I, p, 112 et suiv.

« Avant la réception de votre lettre, lui écrit le capitaine, j'avais dû songer à m'attirer un regard de Marie, en me mettant en quête de quelques matériaux pour l'édifice que vous lui élevez : j'étais déjà allé à Hyères, mais je n'avais rien obtenu du gardien de la chapelle, et j'avais remis à une autre course pour aller prendre des renseignements auprès du curé. J'y suis retourné, et tout ce que j'en ai su, c'est que, les archives de la ville et celles du couvent ayant été brûlées dans la révolution, l'on n'a aucun document sur la fondation.

« Je crois qu'à défaut de renseignements, si vous aviez besoin de ce pèlerinage pour compléter votre *Année*, vous pourriez vous contenter d'une description du lieu et de l'indication des fêtes qu'on y célèbre, et de quelques-uns des nombreux *ex-voto* qui s'y trouvent. J'en ai remarqué un qui m'a fait bien grand plaisir. Il a été déposé là par deux matelots, embarqués à bord du vaisseau *le Superbe*, avec cette inscription : « Vœu accompli par (un tel) et (un tel), ma-« telots à bord du vaisseau *le Superbe*, qui allait se perdre « sur l'île de Paros, lorsque, par une manœuvre habile de « M. d'Oysonville, commandant, il fut sauvé. » M'est avis que, si le commandant s'est donné le mérite de l'affaire, ces deux hommes faisant vœu ont bien pu y être pour quelque chose[1]. »

Dans une autre lettre, il exprime à son ami le regret de quitter Toulon sans avoir réalisé ses espérances : « J'avais, dit-il, conçu de magnifiques espérances pour l'*Année de Marie*, et je pars d'ici avec un seul « pèlerinage »! J'ai écrit à plusieurs curés, j'ai fait parler par d'autres que par moi. Une seule notice m'a été envoyée; je la garde; si elle vous faisait faute, je la transcrirais... »

Peu de temps après, étant à peine établi à Brest, il s'occupe encore de l'*Année de Marie* et se félicite d'avoir fait connaissance avec un lieu de pèlerinage devenu pour lui

[1] 21 février 1843.

une source de bénédictions et de grâces miraculeuses : « Je dois à votre *Année de Marie*, dit-il, le bonheur de visiter un des asiles où Marie écoute ses serviteurs. Je vais souvent à Recouvrance, dans la petite chapelle de la sainte Vierge, où je me trouve, je crois, en très haute compagnie: car je rencontre là des gens bien recueillis, couverts souvent de haillons, et je suppose que ce sont de grands amis du bon Dieu. Je lui demande pardon de me présenter ainsi au milieu de ces braves gens, et j'espère que, grâce à eux, il doit bien consentir à écouter mes prières. »

De pareils sentiments dans un homme du monde, converti seulement depuis quelques mois, étaient un grand sujet d'admiration pour M. Dupont. Il ne fut pas moins réjoui du fait suivant : « J'ai dû à notre bonne Mère, écrit le capitaine, de conserver jusqu'à Brest un pauvre poitrinaire, que l'on avait embarqué à Toulon sur mon *Fulton*, uniquement pour satisfaire à un besoin qu'il avait de revoir son pays, et que l'on m'avait donné pensant qu'il n'arriverait pas jusqu'ici. J'ai eu le bonheur de pouvoir le faire confesser et administrer à l'île d'Aix, où j'ai relâché un jour, et il n'est mort qu'ici le lendemain de mon arrivée. Notre-Dame de Recouvrance avait daigné m'exaucer[1]. »

Il fait part à son ami des difficultés et des déceptions qu'il éprouve dans ses pieux projets : « Tandis, lui écrit-il de Brest, que vous êtes tout heureux et tout fier de votre domicile à Saint-Servan dans la maison de l'Adoration perpétuelle où vous avez trouvé un asile, je suis ici à Brest, tout désorienté et tout isolé. J'aurais bien voulu trouver le moyen de réunir quelques personnes en conférence de Saint-Vincent-de-Paul; mais l'on m'assure que c'est chose fort difficile, sinon impossible ici, à cause du respect humain et de l'esprit de dénigrement. Ces deux causes-là ne sont peut-être pas telles que le bon Dieu, s'il veut bien s'en mêler, n'en puisse venir à bout; aussi je ne désespère pas,

[1] 23 août 1843.

puisque je suis ici pour plusieurs mois, de trouver quelques confrères avant mon départ. »

M. Dupont était mis au courant de ce qui se passait à Brest, comme à Toulon, par Mme Marceau, qui habitait au couvent de la Présentation, près Tours. « Vous avez su par ma mère, lui dit le capitaine, que nous étions parvenus à Toulon à former une conférence qui marche dans la bonne voie, au dire des juges compétents en cette matière, nosseigneurs les évêques et le père jésuite qui ont honoré notre réunion de leur présence. Il est de fait que je me trouve aujourd'hui à Brest très privé de cette réunion, à laquelle a toujours présidé un esprit de charité qui la rendait douce et agréable au cœur. — Puis, ajoute-t-il, je sens que le manque de pratique d'œuvres de charité refroidit singulièrement. »

Quand M. Dupont s'occupa de l'œuvre qui a pour but la réparation du blasphème, il proposa à son ami de s'associer à lui pour dédommager Notre-Seigneur de tant d'outrages qui se commettent contre son adorable nom. M. Marceau accueillit la proposition avec empressement : « Trop heureux, lui dit-il, de faire ainsi un acte de foi et de servir, s'il m'est possible, à la réparation d'un désordre auquel durant longtemps j'ai pris part! J'ai plus d'une fois remarqué, lorsque je songe à mon passé, que cette habitude de blasphème était devenue chez moi comme un besoin, dans les derniers temps de mon esclavage. Beaucoup de mes amis, même, en étaient surpris et souvent choqués. Il me semble que le démon me poussait ainsi, dans l'espoir de rendre impossible un retour qu'il ne pouvait pas prévoir, mais que certaines dispositions intérieures pouvaient lui faire redouter. »

Non content de redire le *Sit nomen Domini benedictum* à chaque fois qu'il entendait blasphémer, il engageait les personnes sur lesquelles il pouvait avoir quelque influence à répéter souvent cette invocation. Il se fit apôtre de la dévotion réparatrice, cherchant partout des associés, répandant

parmi ses amis de *petits imprimés* que lui envoyait M. Dupont, et se montrant jaloux de l'honneur de Dieu, à ce point qu'il réussit à bannir complètement de son bord les jurements et les blasphèmes [1].

« J'ai à vous remercier, écrit-il à M. Dupont, des petits imprimés que vous m'avez envoyés pour l'association contre les blasphèmes; j'ai trouvé des associés, et j'espère que le nombre en augmentera encore. Nous avons bien à faire ici, je vous assure, et lorsque, je passe dans les rues au milieu de tous nos pauvres matelots et soldats, j'ai bien souvent à répéter : *Sit nomen Domini benedictum!* Mais peut-être davantage encore au restaurant, car il y a une ou deux personnes qui ne savent pas dire une phrase sans y placer un blasphème. J'ai été comme eux, pire qu'eux sous ce rapport. Vous comprenez que je dois les prendre en grande compassion, eux qui servent à me rappeler combien j'ai été misérable. »

L'Écriture a dit : « Celui qui a trouvé un ami fidèle a trouvé un trésor au-dessus de tout bien; un ami véritable est une forte protection. » Le capitaine Marceau sentait ce besoin d'un cœur ami, avec qui il pût s'exciter à la pratique du bien et se fortifier dans ses résolutions. Il le rencontra dans M. Dupont. Les lettres du saint homme de Tours le ranimaient; il y trouvait une consolation et une lumière qui les lui faisaient réclamer avec une sorte d'insistance :

« J'ai besoin, dit-il, de vos bonnes lettres, qui viennent me ranimer et me soutenir. Un de mes amis, que vous avez vu à Néris, me dit que vous avez une tendance ascétique qui peut effrayer certaines personnes. Pour moi, j'ai besoin de venir auprès de vous corriger les défauts qu'a augmentés chez moi l'éducation polytechnicienne. Aussi est-ce avec bonheur que je trouve dans vos lettres tous ces détails qui me font comprendre cette religion du cœur que je ne saurais avoir de moi-même. » Et une autre fois : « Si vous trouvez

[1] *Auguste Marceau*, t. I, p. 122.

quelques instants, songez à me faire la charité de vos bonnes lettres, outre celle de vos prières. »

M. Dupont lui ayant donné le titre de monsieur au lieu de celui d'ami, il s'en plaint amicalement : « Votre lettre avec son en-tête de « monsieur » m'a tout effrayé. Si j'ai employé cette formule à votre égard, c'est qu'elle répondait aux sentiments de respectueuse affection que je vous ai voués; mais permettez-moi de réclamer de vous la continuation de votre bonne amitié, de vos salutaires conseils et de vos ferventes prières. »

Répondant à ses désirs, M. Dupont ne lui ménagea ni les avertissements de l'amitié ni les excitations du zèle. Il l'excita en particulier à se dévouer à l'œuvre de l'Adoration nocturne et jeta dans cette âme ardente et généreuse quelques étincelles du feu de l'amour pour la divine Eucharistie dont il était embrasé. Marceau puisa dans la dévotion au saint Sacrement la force de se vaincre lui-même et de triompher des autres. Ses amis lui disaient un jour : « Nous ne savons comment tu fais, Marceau : ton équipage est toujours content et gai, quelles que soient les corvées qu'on lui commande, et nos matelots se plaignent, crient, sont en fureur; nous ne pouvons les dompter. — Messieurs, dit Marceau, je vais vous donner mon procédé: quand je vois que mes hommes sont mécontents, je vais passer une heure ou deux devant le saint Sacrement à leur intention, et ensuite tout va à merveille. »

A Toulon, il était président de la conférence de Saint-Vincent-de-Paul, « et, dit un des associés, il nous enflammait par sa parole brûlante. » D'après les avis de M. Dupont, il contribua puissamment à y établir l'Adoration nocturne des hommes.

Plus tard, il en fut de même pour Lyon, où le capitaine séjourna après son retour de l'Océanie. Les documents nécessaires pour le début lui vinrent de M. Dupont, qu'il mettait au courant de ses moindres démarches, à qui il faisait part de ses espérances et dont il réclamait les conseils et les

instructions. « J'ai bon espoir, lui dit-il, que l'Adoration nocturne prendra bien à Lyon. Envoyez-moi donc quelques imprimés et quelques-unes de vos notes; car, enfin, ce n'est peut-être pas pour rien que le bon Dieu m'a fait venir dans ce pays-ci. » L'action commune de ces deux hommes de foi devait réussir. L'année suivante M. Dupont écrivait à un prêtre de Lyon : « Quelle joie pour moi de faire connaissance avec vos braves de l'Adoration nocturne! »

Le succès obtenu à Lyon ne suffisait pas à M. Marceau. Il proposa à son ami de Tours de faire à Strasbourg une tentative semblable : « Je pourrais, dit-il modestement, m'en occuper. Il ne m'est pas difficile de m'y rendre d'ici, pour y passer un jour ou deux. » Nous ne savons si ce projet fut réalisé; il le recommande chaudement à son ami, ajoutant : « Chaque prière que vous faites pour m'obtenir l'œuvre de Dieu, fortifie cette amitié que le bon Dieu m'a mise dans le cœur pour m'exciter à vous suivre. »

M. Dupont s'intéressa vivement à la généreuse entreprise qu'avait conçue le capitaine pour le transport des missionnaires de l'Océanie; il suivit de loin par la pensée les pérégrinations de *l'Arche d'Alliance;* il fut mis au courant des faits saillants de cette navigation. Il aida même de sa bourse les missionnaires qui en faisaient partie. C'était à Saint-Nazaire. *L'Arche d'Alliance* allait lever l'ancre. Un missionnaire, religieux de Sainte-Croix, en destination pour l'Amérique du Nord, n'avait pas l'argent nécessaire pour solder son passage. Cinq cents francs lui manquaient. M. Dupont, qui était là, les lui procura tout de suite. Les avait-il sur lui? les chercha-t-il dans la ville? On ne saurait le dire; mais cette aumône resta sans doute à sa charge.

Nous nous rappelons lui avoir entendu raconter, avec son style expressif et son geste pittoresque, le passage miraculeux de *l'Arche d'alliance* au détroit de Magellan. Il en avait été informé de première main par Mme Marceau, à qui son fils écrivait régulièrement les principales circonstances de

sa navigation. Ravi, émerveillé, M. Dupont reproduisait ce récit, représentant le capitaine à genoux sur l'avant du navire, les bras élevés vers la statue de la sainte Vierge et priant; puis, soudain autour de lui, par un calme plat, la brise se lève, le vent fait en moins de cinq minutes le tour de la rose, se prête docilement à la manœuvre (Pst!... pst!... faisait M. Dupont, imitant le souffle de la brise), et semble dire : « Passez!... passez!... Marie vous protège et vous conduit!... » Par un bonheur inespéré, inouï dans ces parages, le détroit, qui a cent trente lieues de long, avait été franchi en quarante-huit heures [1].

Quand le capitaine entreprit le pèlerinage de la Salette et de la Grande-Chartreuse, M. Dupont se hâta de le recommander à plusieurs prêtres de ses amis. Il écrivait à M. Dombey : « Je fais des vœux pour que M. Marceau vous rencontre à Corbelyn et que vous puissiez lui faire faire une visite à la Grande-Chartreuse avant le 19 septembre. « Lui désignant un de ces fervents anachorètes : « Il est, je vous assure, dit-il, très important que le grand Moïse voie et console celui qui combat dans la plaine. J'adresse à M. le curé la même prière pour le cas où vous seriez absent. Indiquez la meilleure voie à suivre pour faire cette course sainte avec moins d'encombre et plus de chance de succès auprès du révérend père chartreux. »

Le capitaine fit, en effet, ce voyage avec une grande consolation et une abondance de grâces spéciales qui servirent, sans qu'il s'en doutât, à le préparer à la mort. Car peu de temps après il succombait à Tours auprès de sa vertueuse mère. Laissons M. Dupont raconter les circonstances de la belle et sainte mort de son ami. C'est à M. l'abbé Dombey, le prêtre qui avait guidé M. Marceau à la Salette, qu'il s'adresse :

« Vous venez, lui dit-il, demander de précieux détails que le ciel nous laisse recueillir au moment où il appelle

[1] *Auguste Marceau*, t. I, p. 306.

un élu aux joies éternelles. Reportez-vous au IVe dimanche après l'Épiphanie, et voyez la postcommunion (Brev. paris.): *Reparet nos, quæsumus, Domine, fragilitatem nostram, inter mundi tempestates protegat et gubernet, et in portum salutis perpetuæ inducat*[1]... l'Église se disposait à faire cette prière, qui va si bien à un capitaine de frégate. Notre digne ami mourait le samedi, à midi moins un quart. C'était aussi à la même heure, 1er février, que commençait la solennité de la Purification. Eh bien, il faut remonter un peu pour trouver la plus aimable des coïncidences. Marceau avait fait venir sa mère à Paris le 11 janvier; elle savait que son fils était fort malade et croyait faire le voyage pour aller le soigner... Ils s'embrassent. Un ami dévoué, médecin, que Marceau a converti dans le voyage de l'Océanie, était présent, et, s'adressant à lui, Marceau dit : « Ma mère va faire une re-
« traite dans la maison des sœurs de la Réparation. — Que
« dis-tu? mais je viens te soigner! — Ne te fâche pas, ma
« mère; il faut que tu fasses une retraite de dix jours
« d'abord, puis nous verrons; je me trouve trop bien de
« celle que je viens de faire à Notre-Dame de Liesse, pour
« que tu n'en fasses pas autant! »

« La bonne mère accepte, et le surlendemain elle se rend aux carmélites de la rue d'Enfer. Au milieu de sa retraite, elle comprend tout d'un coup, à la vue des points de méditation qu'on lui donne et qui roulent sur l'esprit de sacrifice, que son fils veut la disposer à une séparation. On lui apprend alors que Marceau compte sur un miracle pour guérir, et que, la guérison obtenue, il entrera aux maristes afin de retourner en Océanie. Depuis quelques semaines, il avait pris cette décision; il avait même écrit à Lyon au supérieur général des pères maristes, pour lui demander définitivement son admission au noviciat. La retraite achevée, elle retrouve son fils un peu plus malade; des vomisse-

[1] « Daignez, Seigneur, protéger notre fragilité *au milieu des tempêtes* de ce monde, nous *gouverner*, et nous *conduire au port* du salut éternel. » Oraison empruntée à l'ancienne liturgie romaine.

ments sont venus se joindre à d'autres infirmités. Il parle alors de revenir à Tours, et par un miracle, on peut dire, le trajet (un trajet de soixante lieues) peut avoir lieu le mardi 28. Le samedi matin, les vomissements, qui n'avaient cessé que par intervalles, reprennent, et la mort arrive au moment où allait sonner l'*Angelus* de la fête dans laquelle Marie est représentée offrant Jésus à Dieu le Père. Dans cette crise douloureuse, Mme Marceau renouvela le sacrifice auquel elle s'était disposée pendant sa retraite, et ce fut avec une grande douleur, parce qu'elle connaissait toute l'étendue de la perte qu'elle et tous les chrétiens d'aujourd'hui allaient faire.

« Maintenant, je dois vous parler de la journée du mercredi. Nous la passâmes ensemble; quoiqu'il fût extrêmement fatigué, il s'entretint longuement avec moi. Il ne fut question que d'immolation volontaire et de la nécessité d'entrer dans la pensée de l'œuvre d'expiation, en s'offrant à Dieu comme victime; tous les textes de la sainte Écriture nous arrivaient successivement d'une manière consolante. Lui, âme dévouée, qui avait fait ses preuves et brûlait de se donner encore davantage à Dieu et aux âmes, il se reprochait de n'avoir rien fait encore : il nous fut impossible de quitter le Calvaire. C'est là où Notre-Seigneur nous voulait. Nous pensions, du reste, que la faiblesse dont il se plaignait un peu venait des fatigues de la veille. Il parlait de sa guérison; il la demandait pour travailler encore. Des circonstances, qu'il est inutile de citer, furent assez obligatoires pour m'empêcher de retourner auprès du cher malade le jeudi et le vendredi; je fis même une absence forcée le vendredi. Il ne se passa rien de nouveau, et les nouvelles que je recevais n'étaient pas d'une nature alarmante. Le samedi matin, on me fit appeler; mais j'arrivai quelques minutes après la mort. J'appris qu'il avait succombé à la suite de trois crises, accompagnées de vomissements qui exhalaient une odeur fétide.

« Son confesseur, l'abbé Gervais, et trois sœurs de la Pré-

sentation, accourus en toute hâte, portèrent des soins au fils et à la mère. Quand le prêtre entra, la connaissance revint au cher malade; on venait de lui faire prendre un peu d'eau de la Salette ; il s'entretint quelques minutes avec l'aumônier, puis reçut l'extrême-onction avec des transports de foi, faisant à chaque instant des réflexions fort humbles. Une seconde crise plus forte eut lieu, puis une troisième plus violente encore. La connaissance revint après cette dernière crise; mais il s'aperçut, et tous les assistants aussi, que ses forces l'abandonnaient; il devint calme et reçut, avec des sentiments de joie non cachés, les consolations qu'on lui prodiguait. Il sourit à ce mot de la supérieure des Sœurs : « Vous avez fait votre purga- « toire tout à l'heure! » Les douleurs avaient, en effet, paru exorbitantes pendant les trois crises. Ce sourire se plaça sur ses bénites lèvres et ne les a plus quittées, même après le dernier soupir arrivé au bout de quelques minutes. Et j'ai eu le bonheur, alors, d'approcher ma bouche de cette bouche qui a béni si souvent le saint nom de Dieu! Arrivé dans la chambre où se tenait Mme Marceau, j'appris d'elle et des religieuses ce que je vous ai dit touchant l'odeur des vomissements, et cela me fut raconté au moment où je me disposais à aller voir notre si regrettable défunt. Je l'embrasse d'abord sur le front; puis, me faisant honte à moi-même de ce que je pensais encore à la particularité dont je viens de faire mention, j'applique mes lèvres sur les lèvres entr'ouvertes de notre saint ami, et je constate qu'il ne s'exhale aucune odeur. Je restai assez longtemps dans cette situation, pour que Mme la supérieure crût devoir me faire signe de me retirer. Je lui fis part alors de mon observation, et tous les assistants firent la même remarque; puis, tous ensemble, nous admirâmes l'expression de joie peinte sur un visage que la mort avait embelli; trente heures après, nulle odeur, nul changement dans cette auguste face. Un de ses yeux s'était rouvert et donnait un nouveau charme à ce tableau ravissant.

« Notre ami ne laisse aucune fortune; sa mère a tout juste ce qu'il lui faut. — Mais quelle belle âme aussi! Elle n'avait pas donné à son fils tout son courage, tout son dévouement. Elle avait gardé pour elle une bonne part de ces dons précieux. Il y a dix à onze ans, le jour même où la grâce faisait des prodiges en son fils, combien elle correspondait elle-même fidèlement à la grâce qui l'inondait! Comme tous les deux se sont mis à marcher d'un grand pas dans la voie du ciel!... Les anges seuls peuvent prononcer. N'est-ce pas admirable? La mère et le fils entrant le même jour dans la sainte carrière des vertus chrétiennes, l'un à Paris, occupé jusque-là, comme vous le savez, de pensées assez étranges, l'autre à Tours, ne pensant pas jusqu'alors qu'il y eût un ciel à conquérir!... Mais ils perdent un petit être que tous les deux aiment, et celui-ci, monté au ciel, se constitue leur avocat, gagne la cause qu'il plaide, et sur la terre il est donné aux hommes de compter deux chrétiens de plus. — Je devrais dire trois, car la mère du petit défunt, sœur d'Auguste Marceau, s'est convertie également à la même époque.

« Et quelque temps après ces conversions, je recevais de Marceau une lettre datée de Brest : « J'ai trouvé ces jours « derniers, me disait-il, un sonnet de M. l'abbé de Rancé, « qui finit par ce vers : *Vivre sans vivre en saint, c'est vivre « en insensé*. Ce vers me poursuit sans cesse. Ne pas vivre « en saint, ne pas consacrer toutes ses pensées, ses paroles « et ses actions à la gloire de Dieu, ne pas être l'esclave de « ses devoirs, ne pas apporter à l'accomplissement de ses de- « voirs, même les plus petits, tous les soins que réclament « la gloire de Dieu et l'édification du prochain, c'est vivre « en insensé... Quelle vie est donc la mienne?... » Puis, à la fin de cette même lettre, il me racontait une merveille opérée sur la personne d'un malade à son bord par l'entremise de Notre-Dame de Recouvrance.

« Je m'arrête, il faudrait une autre plume que la mienne pour représenter ce qui se passait dans l'âme de M. Marceau et qu'il laissait voir de temps en temps... »

De tous les laïques de son temps, M. Marceau est peut-être celui que M. Dupont a le plus apprécié et avec lequel il a le plus cordialement sympathisé. Ils s'entretenaient fréquemment de la lutte contemporaine organisée contre l'Église. M. Marceau écrivait un jour à son ami (1844) : « Que dites-vous de la lutte qui s'engage aujourd'hui ? Avec quelle rage le prince de ce monde est sorti de cette espèce de sommeil qu'il simulait pour nous tromper ! Je suis tout stupéfait par moments de trouver cet esprit voltairien si profondément enraciné chez des hommes que je supposais avoir fait justice de tout cet amas de mensonges. Prions pour la France, car en ce moment s'agite une question de vie ou de mort pour elle. A vrai dire, j'ai bon espoir que tous les efforts de l'esprit du mal échoueront devant la croix que les catholiques ont prise pour signe de ralliement ; tant que l'on n'a pris la croix que comme un bâton destiné à élever un pavillon, on ne devait guère compter sur l'assistance de Dieu ; mais du moment que la croix est le drapeau lui-même, il est clair que la victoire doit rester à ceux qui la suivent. »

On comprend combien de pareils sentiments devaient aller au cœur de M. Dupont. Après la mort de M. Marceau, il s'intéressa vivement à l'histoire de sa vie, qu'un des pères maristes de Lyon s'occupait à écrire. Il fournit lui-même à l'auteur plusieurs matériaux précieux. « Je profite, lui dit-il, du retour à Lyon d'un de vos pères, pour vous envoyer quelques lettres de notre digne ami, Auguste Marceau. Elles sont la plupart de l'époque de sa sainte conversion, et, sous ce rapport, il serait possible que vous pussiez en tirer partie pour compléter la notice d'une vie qui, dans l'ordre de Dieu, est destinée à faire grand bien aux âmes.

« A coup sûr, dans la lettre du 23 août 1843 (citée), vous trouverez à cueillir une de ces fleurs qui annonçaient que Marceau se proposait bien de prendre en lui la *bonne odeur de Jésus-Christ* et de la répandre à la plus grande gloire de Dieu... Je tiens à ces précieux souvenirs ; mais je m'en sépare momentanément avec le plus grand plaisir. »

« Les révérends pères maristes, dit-il à un autre, s'occupent de la vie de Marceau, et je crois que l'affaire doit être fort avancée. Ce sera chose bien édifiante; on y verra ce qu'il faut penser d'une correspondance fidèle à la grâce et du courage dans le service de Dieu. Suivant toute apparence, notre ami, qui était si humble sur la terre, ne voudra pas aujourd'hui pour la gloire de Dieu qu'on garde le silence. »

Un autre de leurs amis communs, M. l'abbé Dombey, avait écrit à Mme Marceau une lettre de condoléance. « Je ne saurais vous dire, lui écrit à son tour M. Dupont, avec quel attendrissement Mme Marceau et moi nous avons lu votre pieuse lettre. Des larmes coulaient des yeux de la généreuse mère qui du fond du cœur partage la joie du triomphe de son digne fils. J'avais à lui faire voir en même temps des lettres que les pères maristes m'avaient écrites. Nous avons donc beaucoup vécu par la pensée au milieu d'amis que nous ne connaissons qu'en Notre-Seigneur. Quelle consolation offre la foi! Comme il est vrai que nous sommes tous frères et que nous agissons comme tels, dès lors que nous nous mettons à dire en esprit et en vérité : *Notre Père, qui êtes aux cienx!*... Oh! notre digne ami sentait bien ce besoin d'aimer, et il a fallu qu'il en fût ainsi pour qu'à sa mort grand nombre de cœurs s'émeuvent! »

Quelques jours après, il écrit encore au même : « Sa mère est journellement inondée de consolations, en apprenant de nouveaux faits qui prouvent qu'il est actuellement dans le ciel. Sa foi était si grande que, suivant l'ordre des choses, sa charité ne pouvait pas être médiocre, et ainsi nous pouvons croire qu'il n'a pas pu rester séparé des ineffables lumières de la claire vue tout aussitôt que son âme a rompu les chaînes qui la tenaient captive sur la terre. Nous espérons donc recevoir bien des grâces par son entremise. »

Il se félicitait d'avoir près de lui sa dépouille mortelle :

« Nous sommes heureux ici, écrivait-il, de posséder son corps; ce qui n'a eu lieu qu'à la suite de circonstances bien providentielles et que nous ne cessons d'admirer avec sa vénérable mère. On ne s'explique pas comment, malade le samedi au point de mourir, Marceau, qui était déclinant depuis dix-huit mois, a pu faire le voyage de Paris à Tours dans la journée du mardi. »

Aucun détail, dans les moindres circonstances, n'échappait à M. Dupont; il voyait tout de l'œil de la foi, et tout le portait à bénir, à glorifier Dieu. Ainsi il disait à une pieuse dame qui nous l'a raconté, qu'à l'époque où l'on dut faire la translation du corps de ce brave chrétien, quand on éleva de terre son cercueil, il sentit s'exhaler du fond de la tombe un suave et délicieux parfum : « ce qui, ajoutait-il, le confirma dans l'idée qu'il avait de la vertu éminente de son saint ami et du bonheur dont il jouissait dans le ciel. » — Pour que les assistants ne fussent point incommodés par la mauvaise odeur présumée, on avait fait répandre du chlore en quantité aux alentours de la fosse. On remarqua au cercueil une assez large ouverture qui permit de voir que le drap avait gardé toute sa blancheur. S'approchant de cette ouverture, M. Dupont et un des ecclésiastiques présents constatèrent qu'aucune odeur ne s'en exhalait. Tous deux en furent frappés, et M. Dupont se prit à dire avec cet air de douce ironie que l'on sait : « C'était bien la peine de prendre tant de précautions! »

Quand la Vie de M. Marceau parut, M. Dupont s'en applaudit et jugea qu'il fallait lui « donner le plus de retentissement possible, comme étant le vrai modèle à offrir à la génération maladive à laquelle nous appartenons ». — « Godescar et autres historiens, dit-il, n'ont pas les mêmes faits à reproduire, et quand il s'agit d'un homme mort assez jeune pour avoir encore dans le monde des amis, sa biographie doit avoir une immense portée. »

Les relations entretenues avec ce vertueux ami pendant près de dix ans forment dans la vie de M. Dupont une

sorte de rapide et touchant épisode. Nous n'avons pu en signaler qu'un petit nombre de traits saillants. Les autres nous échappent parce que, le plus souvent, ces deux amis, se trouvant ensemble, épanchaient leurs cœurs dans des conversations dont il n'est resté aucune trace. Leur correspondance était assidue; mais nous n'avons qu'un petit nombre des lettres de M. Marceau. Quant à celles de M. Dupont, qui auraient pour nous tant d'intérêt, elles ont été perdues ou égarées. Le peu que nous entrevoyons des caractères de cette sainte amitié nous montre le type de deux fervents chrétiens appelés à vivre dans le monde, s'excitant à glorifier Dieu, à aimer Notre-Seigneur et à se dévouer d'un commun accord à toutes les œuvres de zèle et de charité qui peuvent être utiles à l'Église. C'est l'amitié fidèle et vraie, telle que la dépeint l'Écriture et que le sentiment de la piété peut seul entretenir et fortifier dans les cœurs.

CHAPITRE XVIII

OEUVRE DE SAINT-MARTIN

I

Au milieu des œuvres de zèle et de charité dont M. Dupont remplissait sa vie, un illustre modèle était sans cesse présent à sa pensée, de même que dans ses prières eucharistiques et ses adorations nocturnes un grave et sérieux objet le préoccupait par-dessus tous les autres. Ce modèle de charité, c'était saint Martin; cet objet de ses prières ferventes et assidues, c'était la reconstruction de la célèbre basilique du thaumaturge que la révolution avait détruite. C'est ici le lieu de signaler la part que M. Dupont eut dès le commencement dans ce grand projet.

Quand le pieux créole de la Martinique vint s'établir à Tours en 1834, le culte de saint Martin, nous l'avons vu, était à peu près complètement tombé en désuétude dans cette ville. Nous avons raconté comment, à peine installé au milieu de nous, un attrait secret l'attirait chaque jour à l'angle de la rue Descartes et de la rue Saint-Martin, où il s'arrêtait pour prier; nous avons dit les chemins de croix qu'il faisait la nuit à travers les rues avec quelques amis. Mais bien peu de personnes à Tours partageaient alors sa dévotion envers le glorieux patron de la cité; encore moins avait-on dans l'esprit la pensée de reconstruire l'ancienne

église jadis si renommée dans le monde entier. Un essai de restauration avait bien été proposé en 1822 par un vertueux et savant citoyen de la ville, M. Jacquet-Delahaye; mais la tentative avait échoué, surtout par cette raison que, la rue passant sur l'emplacement du tombeau, il n'y avait pas d'espoir qu'on pût jamais revenir sur ce qui avait été fait. Dans un ouvrage[1] publié à l'appui de sa proposition, Jacquet-Delahaye avançait, en effet, que « le lieu du tombeau était livré à la voie publique ». C'était une erreur de sa part. Le plan qu'il donnait lui-même de la basilique telle qu'elle existait en 1779, et les autres tracés du quartier qui ornaient son volume, auraient, bien étudiés, suffi pour démontrer le contraire. Mais son sentiment fut généralement adopté. La population était restée, d'ailleurs, étrangère à ce projet. Quelques âmes pieuses pensaient encore, à certains jours de l'année, à prier le grand protecteur de la ville; de fervents amis de la religion et des arts s'arrêtaient avec tristesse et regret sur l'emplacement présumé de son tombeau; mais la plupart des habitants et beaucoup de bons chrétiens eux-mêmes n'invoquaient pas plus saint Martin que tout autre saint du calendrier.

On commença, vers 1848, à faire à la cathédrale pour la fête du 11 novembre quelques exercices préparatoires. Un mot de M. Dupont nous apprend en quoi ils consistaient. — « Nous faisons bien paisiblement, dit-il, la retraite de saint Martin; M. l'abbé Bruchet (le curé de la cathédrale) fait tous les matins une méditation très instructive, et le soir nous avons la vénération des saintes reliques. »

C'était tout. Les rares fidèles qui assistaient à ces modestes réunions gémissaient en secret de voir le culte de saint Martin si peu en honneur et sa tombe profanée. M. Dupont appuyait de ses paroles ces regrets et ces vagues désirs; on ne s'entretenait pas longtemps avec lui

[1] *Du Rétablissement des églises en France, à l'occasion de la réédification projetée de celle de Saint-Martin à Tours*, dédié au roi; 1822. in-4°.

sans que la conversation tombât sur saint Martin et sur l'idée de réparation qui le préoccupait au sujet de la basilique; mais personne absolument ne partageait ses espérances ou sa pensée.

Un événement vint tout à coup modifier la disposition des esprits. En 1849, le choléra éclata comme une bombe dans la ville de Tours et y fit aussitôt des ravages foudroyants. Écoutons ce qu'en dit M. Dupont dans un document écrit de sa main :

« Le choléra, à l'été de cette année 1849, fit simultanément quelques victimes aux deux côtés opposés de la ville dans les premiers jours de la semaine, puis le jeudi matin enleva subitement la domestique de M. l'aumônier du pénitentier, et envahit la prison elle-même la nuit du vendredi 13 juillet. Sur quatre-vingt-cinq prisonniers, un grand nombre fut frappé. Le récit de cet horrible événement est navrant. » — En effet, des trois sœurs chargées du service, deux moururent. L'une d'elles avait dit une parole qui a été citée plusieurs fois. Au moment de la plus grande alarme au pénitencier, le guichetier, un ancien sous-officier, tout épouvanté lui-même de ce qu'il voyait, demanda à cette sœur si elle n'avait pas peur. « Peur! répondit presque joyeusement la simple fille, aviez-vous peur au feu? Eh bien! la peste c'est le coup de feu des filles de la charité! » Et elle courut à son héroïque emploi. On enterra les sœurs le mardi soir 17 juillet. Toute la ville, pour ainsi dire, se porta à leurs obsèques. On avait rarement vu un tel concours. La population était atterrée, elle rendait hommage à la charité.

M. Dupont continue : « Mgr Morlot, qui s'était montré ange consolateur, voyant le fléau sévir dans les différentes ambulances où l'on avait cru pouvoir l'enchaîner, convoqua une assemblée de la fabrique (M. Dupont en parle ici sciemment, il en faisait partie), et l'on arrêta le plan d'une procession avec les reliques de saint Martin, pour la matinée du mercredi suivant. Or, il est de notoriété positive que, dans la nuit qui a précédé cette procession, il y avait encore une

vingtaine de malades dont la guérison semblait impossible, au dire des cinq premiers médecins affectés au service de l'ambulance. Saint Martin marche triomphalement dans la ville : tous les malades guérissent [1]. »

« Rien, dit encore M. Dupont, ne peut donner une idée de la procession qui a eu lieu. Les châsses de saint Martin et de saint Gatien ont parcouru la ville au milieu de plus de quatre mille personnes. Trois à quatre cents hommes, un recueillement prodigieux... Le jour même, des malades qui étaient condamnés sont revenus à la vie, et le fléau diminua tout d'un coup [2]. »

Ajoutons qu'en effet, à partir de ce jour, les décès cessèrent. Le petit nombre des détenus qui avaient résisté jusque-là, guérirent, et le choléra, qui avait frappé si terriblement la prison, ne s'étendit pas davantage sur la ville. Un bienfait si éclatant porte M. Dupont à désirer la réédification de la basilique de saint Martin comme monument de reconnaissance offert à Dieu par la ville de Tours. Selon son habitude, il formule ici sa pensée par un passage emprunté à la sainte Écriture : « On peut, dit-il, trouver un rapprochement entre ce grand miracle et ce qui se passa sous le règne de David, quand le Seigneur dit à l'ange qui répandait la peste : *Sufficit; nunc contine manum tuam :* C'est assez; maintenant retiens ton bras. (II Reg. XXIV, 16-25.) David, voyant que le fléau avait subitement cessé, exprima sa reconnaissance en offrant un holocauste et des sacrifices pacifiques... C'était en figure... Sous la loi de grâce, il ne pouvait s'agir que d'un monument ayant des assises éternelles fondées sur la pierre. »

Il veut dire que Tours, délivré miraculeusement du choléra par la protection de saint Martin, doit à son libérateur autre chose que des actions de grâces ordinaires, un monument solide et durable, à savoir sa basilique reconstruite pour être l'éternel honneur de la cité.

[1] Document manuscrit de M. Dupont.

[2] A M. de P..., 5 août 1849.

La chose ne devait pas aller aussi vite que le désirait M. Dupont. Ce miraculeux événement eut du moins pour résultat immédiat un certain réveil du culte public de saint Martin. On commença dès lors à recourir à sa protection avec plus d'éclat et de solennité. D'autres circonstances heureuses contribuèrent à entretenir le sentiment qui venait de se manifester. Cette même année 1849, Marmoutier fut retiré des usages profanes auxquels il avait servi depuis la révolution. Devenues propriétaires de ce lieu à jamais célèbre, les dames du Sacré-Cœur vinrent s'y établir et y ramenèrent avec elles la vie religieuse et ses saints exercices. M. Dupont et ses amis, puis après eux de fervents chrétiens, purent à leur aise se donner la consolation de visiter dévotement les ruines du « grand monastère », *majus monasterium,* ainsi que les grottes si intéressantes qui l'avoisinent et où l'on montre encore le lieu de la retraite de saint Gatien, la cellule de saint Martin, celle de ses cousins les Sept Dormants et le rocher de saint Brice. Pour faire cette précieuse acquisition, les dames du Sacré-Cœur avaient dû s'imposer de lourdes charges. M. Dupont, le sachant, voulut de son propre mouvement, participer à leur sacrifice par un don généreux, trouvant ainsi moyen de satisfaire à la fois sa dévotion à saint Martin et l'intérêt qu'il portait à l'œuvre propre d'une communauté religieuse appliquée à l'éducation de la jeunesse.

Quelques années plus tard, Ligugé à son tour devenait la propriété de l'évêque de Poitiers. Après avoir convenablement approprié ce saint lieu, le premier et le plus ancien monastère des Gaules, Mgr Pie, de concert avec dom Guéranger, son ami, y avait établi une colonie de bénédictins venus de Solesmes. Cette restauration monastique, accomplie le 25 novembre 1853, eut du retentissement à Tours; elle stimula le zèle des serviteurs de saint Martin et confirma M. Dupont dans l'espérance qu'il nourrissait, à peu près seul alors, pour le rétablissement de la basilique.

Une modeste et touchante idée de charité, éclose au fond

de son cœur et mise sur-le-champ à exécution, allait, en dehors de toute prévision humaine, devenir le germe de la grande entreprise.

M. Dupont avait été à même de remarquer que les vieux vêtements, très rares du reste, distribués aux pauvres, étaient dédaignés et vendus par eux à cause de leur mauvais état. Il conçut la pensée de faire de cette distribution une œuvre à part sous le patronage de saint Martin, en souvenir du soldat catéchumène donnant une moitié de son manteau à un pauvre. Sa dévotion au saint évêque et le désir de voir son culte se raviver de plus en plus et se populariser dans la ville de Tours, lui inspiraient sans doute cette idée charitable. Elle lui venait aussi de son respect surnaturel pour les pauvres, en qui il voyait Notre-Seigneur, et qu'il voulait, disait-il, « honorer, tout en les mettant à l'abri de la nudité. » — « Petite œuvre, disait-il encore, qui tout naturellement devait prendre naissance à Tours, mais qui devrait aussi naître dans toutes les villes de France. Les progrès incessants du luxe la rendent indispensable. *Erubui eo quod nudus essem :* « J'ai rougi parce que j'étais nu, » a dit dit notre premier père coupable, et d'âge en âge ses pauvres enfants ont répété ce cri de honte. Mais il y a plus : aujourd'hui non seulement on rougit de sa nudité ou de ses vêtements incomplets, mais dans une infinité de circonstances on vous en fait honte. Il faut être vêtu de telle ou telle façon, pour être admis dans telle manufacture, etc... Oh ! que de misères se cachent ! »

Voici l'organisation qui fut tout d'abord donnée au vestiaire. M. Dupont en rend compte lui-même à un ami. « A toutes les œuvres que vous connaissiez déjà, lui dit-il, est venue s'en ajouter une nouvelle qui a pour titre : « Ouvroir de Saint-Martin. » Il s'agit d'une association ayant pour but de recevoir de vieux vêtements et de les faire réparer le mieux possible, et d'acheter du neuf, si l'argent vient dans la caisse. De pieuses ouvrières fort habiles se sont adonnées à l'œuvre pour travailler à ces raccommo-

dages, ne demandant que le plus strict nécessaire pour leur entretien. Des dames zélatrices font la quête de vêtements et d'argent, aident au besoin aux ouvrières. Une petite commission régit l'œuvre. Il y a un mois que nous avons donné les premiers secours sous les auspices de saint Martin, et déjà nous avons pu constater qu'il pourra en résulter un grand bien pour les âmes. »

La commission se composa d'abord des présidents et des secrétaires de toutes les conférences de Saint-Vincent-de-Paul qui fonctionnaient à Tours. Sa première réunion est mémorable. Elle eut lieu le 6 décembre 1854, deux jours avant la définition de l'immaculée conception. Aujourd'hui qu'après plus de quatre-vingts ans d'oubli le tombeau de saint Martin, par suite des travaux et des soins de l'œuvre du Vestiaire, a été retrouvé et le pèlerinage remis en honneur, on ne peut s'empêcher d'admirer cette coïncidence de la proclamation d'un dogme cher à l'Église avec la naissance d'une œuvre charitable qui devait, selon le mot de M. Dupont, « donner jour » à la reconstruction de la vieille basilique du thaumaturge des Gaules. L'une et l'autre arrivent dans le même mois de décembre 1854 à deux jours d'intervalle, au moment où l'univers entier est dans l'attente. N'est-il pas permis de reconnaître là un de ces bienfaits surnaturels que Léonard de Port-Maurice et d'autres saints ont entrevus pour le monde catholique, comme conséquence de l'honneur solennel rendu par Pie IX à la Vierge immaculée?

A la séance suivante, jour de Saint-Martin, 11 novembre 1854, M. Dupont fut élu membre de la commission, et bientôt, au départ du président M. Bailloud, il dut accepter la succession de celui-ci sur les instances de tous ses collègues, qui attestaient ainsi qu'en réalité il avait d'abord été le promoteur de l'œuvre et qu'il en était toujours le membre le plus actif. Il fut également décidé que désormais les séances de la commission se tiendraient chez lui dans cette même chambre qu'on voit aujourd'hui

transformée en chapelle, et qui de fait est devenue le centre providentiel de toutes les entreprises relatives à saint Martin.

A ce début et malgré son titre de président, M. Dupont, qui, par le caractère de sa piété, se portait de préférence à ce qu'il y a de plus simple et de plus modeste, ne se livra point à des démarches multipliées ni à des discussions qu'il savait ne pouvoir aboutir à rien. Son action fut surtout celle de la prière. Comme tout ce qui concerne saint Martin, l'œuvre du Vestiaire dut à son origine subir quelques oppositions : elle eut même plus d'une difficulté à vaincre, avant que son règlement fût approuvé. L'homme de Dieu se contenta de prier, bien persuadé que rien ne se ferait si saint Martin n'y mettait la main. D'ailleurs, il fallait d'abord essayer. Au bout d'environ dix-huit mois de réunions, l'intervention du saint protecteur de Tours se fit sentir, les difficultés cessèrent, et Mgr Morlot, le 22 novembre 1855, approuva le règlement du Vestiaire sous le titre « d'œuvre de Saint-Martin pour procurer des vêtements aux pauvres ». M. Dupont l'avait rédigé lui-même, de concert avec ses amis; il en avait soumis le projet au cardinal, qui, après l'avoir examiné avec beaucoup d'attention et en avoir retouché lui-même certains articles, lui donna une approbation bienveillante et définitive. Ce règlement est très pratique et porte le cachet d'une grande charité et d'une haute sagesse. Il est resté le même jusqu'à nos jours; comme au fond et dans son ensemble, malgré les corrections du cardinal Morlot, il est l'œuvre de M. Dupont et l'expression de sa pensée, nous en donnerons ici les principales dispositions[1].

« L'œuvre de Saint-Martin a pour but d'honorer Notre-Seigneur Jésus-Christ dans la personne des pauvres en leur procurant des vêtements. — Elle est placée sous la direction d'un ecclésiastique nommé par Mgr l'archevêque. — Des

[1] *Œuvre de Saint-Martin pour procurer des vêtement aux pauvres*, 1 feuille de 8 pages in-32, 1855, Tours, imprimerie Ladevèze.

dames zélatrices sont spécialement chargées de pourvoir aux besoins du vestiaire des pauvres et de l'ouvroir où se préparent, se confectionnent et se distribuent les vêtements. — L'œuvre est administrée par une commission de sept membres. Le président général des conférences de Saint-Vincent-de-Paul en est membre de droit. — Elle se choisit dans son sein un président, un secrétaire et un trésorier. Elle se réunit au moins une fois par semaine. »

Dans les prières qui doivent précéder et suivre chaque séance, on reconnaît particulièrement l'esprit du fondateur. Avant la séance, au *Veni, sancte Spiritus*, on ajoute cette invocation : « Saint Martin, ô vous qui n'étant que catéchumène vous êtes dépouillé d'une partie de vos vêtements pour couvrir un pauvre, priez pour nous ! » Et à la fin : « O grand saint Martin, vénéré pontife qui, au moment de monter à l'autel, vous étant dépouillé de votre tunique en faveur d'un pauvre mourant de froid, avez été revêtu de la gloire d'en haut qui parut sur votre tête en forme d'un globe enflammé, priez, priez pour nous ! »

On ne reconnaît pas moins la touche charitable et délicate de M. Dupont dans les observations suivantes :

« Les dames zélatrices, dont la mission est d'aider les ouvrières dans la réparation ou la confection des vêtements, se font, à l'occasion, une douce et pieuse obligation de prendre à l'ouvroir et de porter à domicile les vêtements préparés pour les pauvres. — Les ouvrières reçoivent avec une douce charité les pauvres qui se présentent munis d'un *bon* pour vêtements, et ne négligent aucune occasion de leur parler de Dieu, de les porter au bien et de procurer leur édification. — Un soin tout particulier doit être donné à la réparation des vieux vêtements, par honneur pour ceux qui doivent s'en couvrir. » En note on lit : « Une mère chrétienne disait à sa fille : Lorsque vous donnez un vieux vêtement aux pauvres, raccommodez-le avec soin, comme si vous deviez vous en servir vous-même. »

Une large part est faite dans la direction au clergé pa-

roissial : « Toute personne qui veut obtenir pour un pauvre des secours en vêtements, doit remettre par écrit à M. le curé de la paroisse à laquelle le pauvre appartient le nom de celui-ci, l'indication de sa demeure et la désignation des vêtements demandés. Cette demande est transmise à la commission par M. le curé, qui y joint ses observations et son appréciation personnelle. »

On remarquera le tact et la prudence de cette autre recommandation : « Les personnes qui s'intéressent aux besoins des pauvres et qui sollicitent pour eux des vêtements, comprendront cependant qu'il est de la prudence de ne pas exciter et de ne pas entretenir en eux des espérances exagérées. Il vaut mieux se tenir sur la réserve, quant aux promesses, tout en s'efforçant d'aller aussi loin que possible dans les bienfaits, selon les ressources dont on peut disposer. »

Tel fut le règlement que le cardinal Morlot approuva pour « l'*œuvre de Saint-Martin*, existant à Tours, dit-il, depuis un an et y produisant les plus heureux effets ». Il n'était point encore question de l'œuvre de la reconstruction de la basilique, à laquelle cette dénomination est actuellement réservée. Il s'agissait seulement d'une association ayant pour but de vêtir les pauvres de la ville au nom et sous les auspices de son saint patron. Plus tard, les membres qui formaient la commission « administrative » furent amenés par les circonstances à rechercher le tombeau du thaumaturge et les fondations de la basilique, ce qui donna naissance à la grande œuvre de reconstruction nommée aujourd'hui proprement « Œuvre de Saint-Martin ».

II

L'œuvre du Vestiaire, dès son début, eut un grand succès populaire. La première année M. Dupont écrivait : « En quatre mois nous avons pu donner trois cents vêtements neufs. Nous avons aussi la consolation de voir qu'à l'ouverture des testaments les héritiers riches sont heureux de trouver moyen de secourir les pauvres. » — « L'œuvre a commencé bien petitement l'année dernière, dit-il ailleurs, et nous avons pu cependant donner neuf cent quatre-vingt-seize effets d'habillements. Le fonds de l'œuvre est moins l'argent que l'ouvrière directrice. C'est du dévouement et l'intelligence du pauvre. »

Au bout de deux ans, le Vestiaire, grâce au comité des dames zélatrices qu'il s'était adjoint, avait pris une bienfaisante et salutaire extension, et le culte de saint Martin avait grandi en proportion dans la ville de Tours. Car les membres de la commission, tout en s'occupant des pauvres, ne négligeaient pas la gloire de leur saint patron. Déjà, dans une de leurs séances, ils avaient émis le vœu qu'on eût pour sa fête une neuvaine préparatoire plus solennelle; jusqu'alors, nous l'avons vu, on se contentait, pendant les jours qui précèdent, de faire à la cathédrale, le matin ou le soir, une courte méditation avec quelques prières spéciales en l'honneur du saint.

Le désir de la commission se réalisa en 1856. La neuvaine de saint Martin fut prêchée avec solennité et avec succès par un religieux capucin de juste réputation, le R. P. Bonaventure. Un certain enthousiasme produit dans la population excita le prédicateur, en terminant ses instructions, à proposer qu'on élevât une statue à saint Martin sur le sommet de la tour Charlemagne. Le projet n'eut pas de suite, mais la fête se ressentit de l'enthousiasme populaire et fut célé-

brée avec une pompe inaccoutumée. Le reliquaire du saint, brillamment décoré par les dames zélatrices du Vestiaire, fut placé à la cathédrale dans la chapelle de Saint-Martin, où il resta exposé à la vénération des fidèles durant l'octave.

Le jour de la fête, 11 novembre, le cardinal Morlot vint célébrer la messe dans la chapelle du Petit-Saint-Martin pour l'œuvre du Vestiaire. A la réunion qui se tint ensuite dans une des salles de la communauté, un compte rendu sur la situation de l'œuvre fut lu par le directeur, M. l'abbé Verdier, qui, au nom de la commission administrative, exprima au cardinal le vœu de voir « recueillir les pierres dispersées de la basilique et relever le culte du grand thaumaturge des Gaules ». Ce vœu fut accueilli par le cardinal avec un vif empressement. Ce fut le premier mot publiquement et sérieusement prononcé sur la grave question de la reconstruction de Saint-Martin. Le désir que M. Dupont ne cessait depuis plus de vingt ans d'exposer à Dieu dans le secret de la prière, trouvait enfin un écho. Cette semence ne devait pas tarder à produire des fruits.

La première découverte qu'on fit, concernant l'ancienne basilique, fut un petit instrument d'un caractère tout liturgique, le marteau qui, selon le cérémonial, servait à frapper à l'office des Ténèbres, les derniers jours de la semaine sainte. Un respectable vieillard de la ville, le père de M. Henri Gouin, se souvenait d'avoir été conduit, étant enfant, dans le chœur du chapitre de Saint-Martin pour frapper à Ténèbres : il reconnut ce marteau.

On lit, d'ailleurs, dans un certain mémoire du temps : « Le jeudi saint, environ une heure après midi, le sénéchal, revêtu de surplis et d'aumusse, précédé des deux grands bâtonniers, va frapper à la porte de tous les grands dignitaires, prévôts et chanoines, avec un petit maillet de bois peint et semé des armes du chapitre, pour les avertir de s'assembler au chœur sur les deux heures. » Or le marteau qu'on avait trouvé correspondait exactement à cette description. La découverte parut de bon augure. L'office du

jeudi saint, l'appel au chœur, l'avertissement donné aux chanoines, le marteau qui non seulement fait du bruit aux portes, mais brise aussi les cœurs!... il y avait là de mystiques rapports, dont la perspicacité chrétienne de M. Dupont savait pénétrer l'esprit, et d'où il tirait toutes sortes de pieuses leçons et de consolantes espérances. La commission du Vestiaire fit l'acquisition du précieux marteau, heureuse de conserver les moindres parties du mobilier de la basilique, en attendant qu'elle pût en « recueillir les pierres dispersées ».

Cette même année 1856, Mgr Morlot, nommé cardinal en 1853 et qui déjà s'était rendu à Rome en 1854 afin d'y recevoir le chapeau, s'y trouvait de nouveau pour affaires au commencement de décembre. L'occasion parut excellente aux membres de la commission du Vestiaire. Réunis pour les intérêts de l'œuvre, le 14 décembre, fête de la Réversion de saint Martin, ils convinrent de s'adresser au cardinal, leur vénérable archevêque, pour obtenir par son entremise que le souverain pontife daignât bénir le « projet de rétablissement de la basilique ». M. Dupont voulut que la lettre de demande expédiée à Rome au successeur de saint Martin fût datée de la fête de saint Gatien (18 décembre), pour attirer sur cette pieuse démarche la protection du premier apôtre et évêque de Tours. La demande fut favorablement accueillie par le cardinal Morlot, et la bénédiction gracieusement octroyée par Sa Sainteté Pie IX : ce qui fut le sujet d'une grande joie et d'une vive espérance pour M. Dupont et tous ses amis.

La commission du Vestiaire poursuivait son but. Dès le mois de décembre 1855, M. Dupont écrivait : « Le luxe engendre la misère; il doit des vêtements à sa fille. Dans l'espace de dix mois, nous avons pu donner huit cents vêtements, et tout fait croire que l'œuvre va se développer. Le principal peut-être est de trouver le dévouement de deux ouvrières. Nous avons eu ce bonheur. Voici une autre preuve que saint Martin agit lui-même beaucoup en cette

affaire. C'est que, tout en s'occupant du vêtement des pauvres, la pensée de proposer à Mgr l'archevêque la reconstruction de l'antique basilique s'est présentée et a été accueillie avec un grand enthousiasme. Il s'agirait d'une de ces énormes loteries qui, sans bourse délier, donnent des millions à volonté. Monseigneur va demander au gouvernement l'autorisation nécessaire. »

Il fut en effet, un instant, question d'une loterie. C'était alors la mode. Mais en examinant le projet avec soin, le cardinal Morlot le reconnut impraticable. Les frais, dit-on, auraient absorbé plus des deux tiers des produits, et le prélat aurait cru sa conscience intéressée à détourner du but pieux qu'il se proposait une si forte partie des aumônes qu'on espérait recueillir au seul nom de saint Martin. Il renonça donc à son dessein ; et d'ailleurs il n'aurait pas eu le temps de l'exécuter, car peu après il fut transféré au siège de Paris, devenu vacant par l'assassinat de Mgr Sibour.

Son successeur, Mgr Guibert, montra dès son arrivée à Tours un vif empressement pour seconder les vœux des fidèles dans la réparation due à saint Martin. Mais il se trouva qu'à ce moment une autre œuvre du même genre préoccupait les esprits et était à la veille de recevoir son accomplissement définitif. Il s'agissait d'une antique et belle église abbatiale, Saint-Julien, qu'on avait heureusement arrachée à une trop longue profanation et dont les travaux de restauration touchaient à leur terme. Tout d'abord, en réconciliant ce splendide et gracieux monument de l'art religieux, on avait émis la pensée de le placer sous le vocable de saint Martin, afin d'offrir au thaumaturge, patron de la cité et de la France, immédiatement et sans plus attendre, un monument remarquable qui semblait digne de lui. Le cardinal Morlot n'avait pas goûté cette proposition ; il avait jugé qu'il valait mieux laisser à saint Julien ce qui, de temps immémorial, portait son nom, et garder l'espoir de faire plus tard autre chose pour la gloire de saint Martin.

On était donc sur le point de livrer aux fidèles Saint-Julien comme église paroissiale.

Mgr Guibert, arrivant sur ces entrefaites et trouvant sous sa main un beau monument fraîchement restauré, après avoir hésité quelque temps, parut tout à coup incliner à la pensée qu'on avait eue précédemment et qu'on avait rejetée, de lui transférer le nom de Saint-Martin et d'en faire pour Tours et la catholicité entière le centre du culte de ce grand thaumaturge. Ce projet, quoique écarté une première fois, avait toujours, il faut le dire, des adhérents même dans le haut clergé et parmi les esprits les mieux disposés. Il avait aux yeux de Mgr Guibert, jaloux de hâter l'œuvre de Saint-Martin, un avantage spécieux et très pratique, celui de pouvoir être réalisé immédiatement et sans nouveaux frais, tandis que, pour la réédification de l'antique basilique telle que la concevait la commission du Vestiaire, le pieux et éminent prélat, d'une expérience consommée dans les affaires, voyait se dresser devant lui au début de sa nouvelle administration une gigantesque entreprise encore mal définie, qui lui paraissait sans issue et que plusieurs estimaient chimérique, irréalisable, rêvée seulement par des exprits soi-disant exaltés ou incompétents. Ce qui, de plus, favorisait cette opinion, c'est qu'on était toujours dans l'ignorance sur le lieu précis du saint tombeau. Beaucoup même se persuadaient et répétaient hautement que cet emplacement, puisqu'il était profané par la voie publique, devait être regardé comme irrémédiablement perdu pour la vénération des peuples. Malgré cela, les membres de la commission, voyant le nouvel archevêque plein de zèle et de résolution pour rendre son éclat au culte de saint Martin, n'en avaient pas moins bonne espérance. Leur président, M. Dupont, les encourageait, et ensemble ils avaient recours à la prière. Presque dès l'arrivée de Mgr Guibert, ils avaient rédigé une note historique de ce qui avait été fait jusqu'alors pour la reconstruction projetée, et ils l'avaient, au mois d'août 1857, adressée à l'archevêque par l'entremise de

son secrétaire. Mais Dieu permit qu'elle ne lui fût pas remise alors, et qu'elle restât par oubli plusieurs mois dans les cartons. Durant cet intervalle, persuadés que, si l'on arrivait à démontrer géométriquement la véritable place du saint tombeau, et si l'on offrait à Mgr l'archevêque, au moins en partie, la somme nécessaire pour en faire l'acquisition, la cause de la construction, objet d'un si ardent désir, serait gagnée, les membres de la commission résolurent de se mettre silencieusement à l'œuvre. C'était surtout la pensée et le conseil de M. Dupont.

On fit d'abord une étude attentive de l'ouvrage de Jacquet-Delahaye sur un des rares exemplaires que possédait la révérende mère prieure des carmélites et qui fut prêté par elle à l'un des membres de la commission : la Providence permettait que le Carmel, outre l'appui des ferventes prières qu'on ne cessait d'y faire sur la demande de M. Dupont, eût sa quote-part de service matériel dans les premiers travaux. De savantes et minutieuses perquisitions furent faites à la bibliothèque et aux archives de la ville de Tours, dans les bibliothèques de Paris et jusque dans la bibliothèque d'Oxford, en Angleterre. Elles furent à peu près inutiles. Les plus habiles archéologues de Touraine soutenaient que l'emplacement du tombeau se trouvait sous la rue. Les membres de la commission, parmi lesquels se trouvait M. Ratel, ingénieur en chef du chemin de fer, persistaient dans leurs recherches. Ils y étaient secrètement, mais fortement encouragés par leur président, M. Dupont, qui ne pouvait s'ôter de l'esprit le mot que lui avait dit à ce sujet la vieille revendeuse de légumes, lors de son arrivée à Tours[1]. Enfin, grâce à des indications précieuses données par l'architecte voyer de la ville, on réussit à découvrir dans les archives de la préfecture un plan géométral dressé le 24 ventôse de l'an IX, indiquant toute la basilique, les massifs de maisons, les rues alors projetées. On y constatait deux projets

[1] Voir page 60.

de rue. Le premier tracé passait sur le tombeau et devait en détruire tous les restes. Heureusement il avait été abandonné et remplacé par un autre, celui qui existe aujourd'hui. Comme il arrive souvent en cela, la Providence s'était jouée de l'intention perverse et impie des destructeurs. Le préfet d'alors, M. de Pommereuil, de triste mémoire dans nos annales, s'acharnant à renverser de fond en comble la basilique, réclama l'élargissement de la voie publique qu'on avait projetée, et en ordonna l'inclinaison au nord-est, de manière à la faire passer sur les piliers des nefs. Mais cette direction, destinée à tout ruiner, épargna la majeure partie du chœur et laissa intact l'emplacement du tombeau. Le préfet n'avait pas songé à ce tombeau, perdu déjà sous les décombres. Ceux qui, en 1857, en croyaient l'emplacement occupé par la voie publique estimaient la rue de Pommereuil (rendue plus tard au vocable de Saint-Martin) orientée, selon les premiers plans, dans le sens de l'église, et ils oubliaient le raffinement du préfet à parachever l'œuvre de destruction.

En comparant le plan qu'on venait de découvrir avec l'état actuel des lieux, et au moyen d'études géométriques faites secrètement pendant la nuit, il fut facile d'établir que le tombeau n'était pas dans la rue, comme on l'avait supposé, mais sous un groupe d'habitations particulières. On constata, par suite, qu'il était nécessaire d'acheter trois maisons pour reconquérir un si précieux trésor.

Les membres de la commission se concertèrent, afin d'opérer sans retard et en secret cette importante acquisition. Il fallait un bailleur de fonds. La Providence le leur offrit dans la personne de M. Pèdre Moisant, adjoint à la commission peu auparavant. Ce fervent et généreux chrétien se montra immédiatement disposé à dépenser pour cela une somme de cent cinquante mille francs. En face de cette offre magnifique, Mgr Guibert se désista de la pensée qu'il avait eue de faire revivre le culte de saint Martin dans l'église Saint-Julien ; et il autorisa l'achat des maisons qui

recouvraient le saint tombeau. La main de la Providence fut ici visible; car, huit ou dix jours après, le 18 novembre, octave de la fête de saint Martin, Monseigneur apprenait que déjà deux maisons étaient achetées, et le 7 décembre, veille de l'Immaculée Conception, l'acquisition d'une troisième maison, malgré bien des difficultés, était conclue.

On ne saurait dire avec quelle allégresse fut accueillie, par le clergé et par les fidèles, la nouvelle de ces importantes opérations. Lorsque M. Moisant, le pieux exécuteur, en instruisit à Paris le cardinal Morlot, Son Éminence s'empressa de célébrer une messe d'action de grâces à ce sujet, ce qu'elle daigna faire savoir gracieusement aux membres de la commission.

La joie de M. Dupont ne fut pas moins grande. Nous en trouvons la trace dans un mot qu'il adresse le lendemain du dernier achat à son ami, M. d'Avrainville. En lui recommandant de faire réimprimer une petite feuille de prières relatives à l'œuvre de la « Réparation », il ajoute : « Et nous y entrons à Tours, par l'acquisition de trois maisons bâties sur l'emplacement du tombeau de saint Martin!... » — La réparation! c'est toujours le grand objet qui le préoccupe et qu'il a principalement en vue dans la reconstruction de l'insigne basilique.

Quelques jours après, plusieurs membres de la commission étaient descendus, vers le soir, dans la cave d'une des maisons nouvellement achetées, afin d'y prier aussi près que possible de l'emplacement présumé du tombeau et d'y offrir à Dieu les prémices si difficilement conquises de la restauration qu'ils avaient en vue. Ils y allument, sur un petit chandelier en bronze à trois branches, trois cierges qu'ils avaient apportés; c'étaient les premiers qui brûlaient en ce saint lieu depuis la destruction de la basilique. Sans le savoir, ils priaient le visage tourné vers le tombeau, à l'endroit de l'ancienne chapelle de la sainte Vierge. Or, le chandelier qu'on avait pris sans choix chez un marchand, et qui supportait les trois cierges, représentait dans son

soubassement un démon écrasé. M. Dupont, faisant cette remarque, ne manqua pas, selon sa coutume, d'en tirer le sujet de plus d'une joyeuse plaisanterie contre Satan, et d'y voir l'heureux pronostic de sa future défaite.

Mais l'œuvre de Dieu devait avoir ses épreuves. Le perpétuel ennemi de saint Martin sembla tout à coup vouloir se venger, en suscitant des difficultés entre l'autorité ecclésiastique et les membres de la commission. La divergence de sentiment ne roulait, il est vrai, que sur des points de détail; mais elle suffisait pour entraver la marche de l'œuvre et quelquefois menaçait de la compromettre tout entière. Le vénérable archevêque, qui avait, disait-il, dès son arrivée à Tours et devant les reliques de saint Martin, fait le vœu d'employer son zèle à réparer les ruines d'un si grand désastre, était impatient d'accomplir sa promesse. D'un autre côté, il lui paraissait qu'il y avait de sa part une grave imprudence et une sorte de folie aux yeux de ses diocésains et du monde entier, de s'engager aveuglément à construire une nouvelle basilique dans les proportions de l'ancienne.

Au milieu de ces incertitudes dont il souffrait intérieurement, M. Dupont, nous disent ses confrères de la commission, se montra admirable de calme, de foi et d'humilité. Il voulut qu'on ne cherchât pas d'autre lumière et d'autre appui que la prière et la confiance en Dieu. D'après ses conseils et entraînés par lui, les membres du vestiaire entreprirent à ce sujet, modestement et sans éclat, plusieurs petits pèlerinages de dévotion. Ainsi, au mois de mai 1858, ils faisaient le pèlerinage de Marmoutier, et, au mois de juillet de cette même année, ils allaient à Candes. M. Dupont se trouvait là sur son terrain. Selon lui, la prière et les pèlerinages devaient décider de tout. L'homme de Dieu ne se trompait pas. Mgr Guibert lui-même, un peu plus tard, lui donnera raison, lorsque, prenant la parole devant le monde entier et assumant la responsabilité de l'entreprise, il dira : « Ce n'est pas moi qui ai fixé le moment..., une voix s'est révélée tout à coup

des profondeurs les plus intimes des âmes..., l'écho qui a répondu a été universel. J'ai été moi-même saisi par cette force mystérieuse, et, loin de l'avoir créée, je n'ai fait qu'obéir à sa puissance irrésistible. »

Aussi, à la fête de saint Martin de cette même année 1858, quel tressaillement de joie et d'espérance ne ressentit pas M. Dupont, lorsque, du banc de fabrique où il siégeait à la cathédrale, il entendit Mgr Pie, dans un admirable panégyrique du thaumaturge, s'écrier, au début de sa péroraison : « C'est à vous seul, Monseigneur, qu'il appartient de juger des temps que la Providence a ordonnés pour cette œuvre de régénération ! Mais le jour où votre voix s'élèvera, la France, le monde entier, j'en ai la confiance, entendront votre voix. Les papes vous entendront, les évêques vous entendront, les prêtres vous entendront, les vierges vous entendront, et tous les Ordres vous entendront; les pauvres vous entendront et l'avenir vous entendra.... » L'émotion que produisirent ces paroles dans l'immense auditoire qui remplissait la métropole fut profond. Mgr Guibert, en particulier, en fut très vivement impressionné.

Pourtant, rien ne se fit encore; les affaires n'avançaient pas. Voyant cela, la commission résolut, toujours d'après le conseil de M. Dupont, de faire un pèlerinage particulier au monastère de Ligugé. Tous les membres, leur président en tête, s'y rendirent le 14 décembre, jour de la Réversion de saint Martin. Là ils s'agenouillèrent dans la cellule où le grand thaumaturge, alors simple moine sous la conduite de saint Hilaire, avait ressuscité un mort; et ils lui demandèrent de ressusciter sa basilique. Ils allèrent aussi, en passant à Poitiers, remercier Mgr Pie des mémorables et consolantes paroles qu'il avait prononcées dans la cathédrale de Tours. L'illustre prélat les bénit et leur prodigua de nouveau les plus vifs encouragements. Ils ne voulurent pas quitter Poitiers sans visiter la belle et antique église de Saint-Hilaire, qu'on venait de restaurer. Or, comme ils y entraient dans l'après-midi, il se trouva qu'à l'occasion d'une

cérémonie religieuse on chantait au chœur le psaume *Cantate Domino*, qu'affectionnait particulièrement M. Dupont. Cette circonstance ne pouvait échapper au pieux pèlerin. Il s'arrête sur le seuil, prête l'oreille, et se tournant vers ses amis, ravi et joyeux : « C'est, dit-il, d'un heureux présage, on chante *Cantate!* »

Pendant ce temps-là, un mémoire rédigé par M. Baudier, supérieur du grand séminaire, d'après les notes que lui avait fournies la commission, fut présenté à Mgr l'archevêque de Tours. C'était une dissertation sur l'emplacement précis du tombeau de saint Martin, tendant à établir que ce glorieux sépulcre se trouvait situé, non pas dans la rue, mais bien sous le sol occupé par les maisons récemment achetées. Ce mémoire avait son importance, parce qu'autour de Mgr l'archevêque plusieurs mettaient encore en doute ce fait décisif, et il était urgent de créer dans son esprit une pleine conviction à cet égard. Tel était le but du savant et lumineux rapport qui lui fut remis au nom de la commission.

Comme conclusion, on demandait dans cet écrit : 1° de transporter le vestiaire de Saint-Martin dans une des maisons achetées; 2° d'abattre les deux autres maisons pour y construire, à l'emplacement du saint tombeau, un petit oratoire. — « Ainsi, était-il dit, la ville de Tours verrait avec joie une juste satisfaction donnée à ces nombreux et précieux souvenirs, comme on vient de le faire à Ligugé et comme il se fait en ce moment à Marmoutier. » Les dames du Sacré-Cœur faisaient alors dans leur enclos une importante réparation à la grotte de Saint-Martin et au rocher de Saint-Brice.

Mgr Guibert accueillit favorablement ce rapport. En même temps, le vénérable archevêque autorisa un pèlerinage public que la commission du vestiaire, à l'instigation de M. Dupont, avait eu le dessein d'organiser pour Candes. Ce fut le premier pèlerinage général que la Touraine ait entrepris à ce lieu mémorable, témoin de la mort du grand thaumaturge. Beaucoup de fervents chrétiens et un nombreux clergé

en firent partie. M. Dupont, nous assure-t-on, ne se tenait pas de joie : il n'était point étonné, rien n'étonnait sa foi dans l'ordre des miséricordes divines; mais il était ravi. Quel couronnement, quel épanouissement de la dévotion si longtemps privée et solitaire du « pèlerin »!

Voici le récit qu'il en fait lui-même à un de ses amis : il rattache ce pèlerinage à la victoire de Solférino, qui fut alors la cause d'une si grande joie en France. C'était au mois d'août 1859. — « Le dimanche 28 août, dit-il, nous avons fait le pèlerinage de Candes, lieu vénérable depuis la mort de saint Martin, à quatre lieues environ de Saumur, et voici à quelle occasion. Le samedi 25 juin, la nouvelle de Solférino arriva. Les membres du vestiaire des pauvres furent frappés de la pensée que saint Martin, étant Hongrois, c'est-à-dire Autrichien de naissance et Français par adoption, se trouvait le mieux placé de tous les saints pour dire : *Mes enfants, vous ne vous battrez plus !* » — Cette pensée venait de M. Dupont lui-même. — « Là-dessus, reprend-t-il, nous fîmes vœu d'aller à Candes en pèlerinage d'action de grâces, s'il n'y avait plus de batailles et que la paix survînt bientôt. » — « Saint Martin, dit-il ailleurs, avait préparé les âmes à cette paix. Il a fait prendre la plume aux deux empereurs. Nous voici redevables de notre pèlerinage de Candes en l'honneur de notre saint patron : *Digitus Dei est hic !* Je ne suis pas surpris, mais joyeux... »

Il continue : « M. l'abbé Besnard, premier grand vicaire, présidait le pèlerinage, qui s'est accompli de la plus consolante manière. A la messe, plus de quatre-vingts hommes et une vingtaine de dames se sont approchés de la sainte table. Nous étions partis cent soixante de Tours; de plus, toutes les populations voisines étaient accourues et remplissaient la vaste enceinte de l'église. Vous n'auriez pas reconnu ce jour-là le bon et froid Tourangeau. Vous ne pouvez pas vous figurer le beau mouvement que cela a produit. »

A ces détails nous en ajouterons un autre, dont M. Dupont ne parle pas, mais qui nous est garanti par le témoi-

gnage d'un des présidents du pèlerinage. Les cent soixante pèlerins tourangeaux, à l'aide du chemin de fer, avaient suivi la rive droite de la Loire. Pour atteindre Candes, situé sur la rive gauche, ils avaient à traverser le fleuve. On n'eut de disponibles que quatre ou cinq petits bateaux, qu'un marinier de Varennes s'était chargé de fournir. Ces faibles moyens de transport étaient de beaucoup insuffisants. On réussit néanmoins, non sans difficulté, à opérer le passage. Mais, au retour, le transport devint plus difficile. Le nombre des pèlerins venus de Tours s'était accru des pèlerins du voisinage, en sorte que les six petites barques pleines de passagers enfonçaient dans l'eau presque jusqu'aux bords. Un terrible accident paraissait inévitable. M. Dupont, qui ne devait s'embarquer qu'un des derniers, était sur le rivage, son chapelet à la main, et voyait tout ce qui se passait. Inquiet, un des présidents du pèlerinage s'approche, et, lui montrant avec effroi une des barques presque submergée, il lui fait observer qu'un accident est à craindre. Le serviteur de Dieu, continuant à égrener son chapelet, lui répondit par ces paroles de l'Évangile : « Homme de peu de foi, pourquoi craignez-vous? » Et il monta sur cette même barque en invitant son ami à le suivre. — De fait, malgré des craintes sérieuses et fondées, il n'arriva pas d'accident : ce que plusieurs n'hésitèrent point à attribuer aux prières et à la confiance de M. Dupont.

Ce premier pèlerinage général de la Touraine à Candes est le point de départ de ceux qui, depuis, s'y sont faits chaque année. Il fut en même temps comme la première impulsion donnée par le nom de saint Martin aux grands pèlerinages qu'on a vus un peu plus tard, avec tant de consolation et d'espérance, se rendre à Lourdes, à Paray-le-Monial et à d'autres sanctuaires célèbres. Inspiré et organisé par M. Dupont, pour un but éminemment national et français, celui-ci semble avoir tracé leur caractère à tous ceux qui ont suivi ; il est juste d'en attribuer l'initiative et la part principale à notre pèlerin de la rue Saint-Étienne. »

III

L'œuvre de Saint-Martin ne tarda pas à en ressentir des bénédictions particulières. D'abord l'archevêque, selon la demande qui lui en avait été faite, permit de transporter le vestiaire près de l'emplacement qu'on reconnaissait comme celui du saint tombeau, et accorda l'autorisation de faire des quêtes pour le rétablissement du sanctuaire qu'on se proposait d'édifier à cet endroit.

D'une autre part, la commission ne se vit pas moins puissamment encouragée dans son entreprise par les chaleureuses et bienveillantes paroles de dom Guéranger, que M. Dupont connaissait depuis longtemps et qu'il était allé, avec deux autres membres de ses amis, consulter à Solesmes. Ils attachaient, avec raison, un très grand prix à l'approbation du docte et pieux abbé, restaurateur de l'Ordre bénédictin en France.

Enfin, par une lettre circulaire adressée à son clergé et datée du 8 décembre 1859, Mgr Guibert annonçait qu'il avait résolu définitivement de rétablir le tombeau de saint Martin dans le lieu où il existait autrefois. Il demandait le concours de son clergé diocésain pour l'accomplissement du « dessein de quelques pieux fidèles, qui avaient, disait-il, conçu le projet d'acheter, sous leur propre responsabilité, trois maisons situées sur l'emplacement même du saint tombeau, afin de le rétablir au même endroit, de lui restituer les précieuses reliques et d'élever autour une chapelle pour recevoir et abriter les pèlerins ». L'archevêque ajoutait qu'il n'avait pu qu'approuver le « noble et généreux projet de ces pieux fidèles », et qu'il s'était engagé à recommander leur entreprise aux âmes charitables. Il autorisait, en conséquence, « tous et chacun des membres de la commission du Vestiaire » à faire des quêtes privées dans la ville et dans le

diocèse, se réservant de permettre des quêtes publiques pour le moment où il s'agirait d'entourer le tombeau d'un sanctuaire convenable. En somme, cette lettre circulaire, pleine de discrétion et de prudence, confiait en quelque sorte à l'initiative de la commission du Vestiaire le soin de mettre l'Église de Tours en possession du sol sacré : le prélat se bornait à publier la haute approbation et le bienveillant appui qu'il donnait à la hardiesse et à la sainteté de leur entreprise.

C'était beaucoup pour M. Dupont. Il vit dans cet acte public de son archevêque un gage précieux et consolant de ses plus intimes espérances. Il en trouva un autre dans le petit événement que nous allons raconter.

L'ouvroir du vestiaire venait d'être installé près du tombeau, dans une partie des maisons récemment acquises. Or, le jour même de cette installation, on apporta à la commission une grande pierre trouvée dans un terrain du voisinage. Une des faces portait un bas-relief : on y distinguait Notre-Seigneur, debout, semblable à un voyageur ; devant lui, six personnages avec des bourdons et des coquilles représentaient évidemment des pèlerins. Il y avait une inscription, prise en partie dans l'Écriture (I Paralip., ch. XXIX, v. 15) et relative à la reconstruction du temple de Jérusalem : *Peregrini sumus coram te et advenæ sicut omnes patres nostri. Dies nostri quasi umbra super terram, et nulla est mora. Domine, fac nobis misericordiam cum servis tuis, et ne derelinquas nos, Domine Deus noster*[1]...

En la lisant, le lendemain de la découverte, dom Guéranger, qui passait à Tours comme par hasard, s'écria tout à coup, hors de lui et frappant des mains : « Que tardez-vous encore ? Qu'attendez-vous pour commencer ?... » — Ce qui excitait le pieux transport du savant abbé de Solesmes,

[1] « Nous sommes pèlerins devant toi et étrangers comme nos pères. Nos jours passent comme l'ombre sur la terre, et il n'y a pas de retard. Seigneur, faites-nous miséricorde, à nous vos serviteurs, et ne nous abandonnez pas, Seigneur notre Dieu. »

c'est le sens même des termes de cette inscription. — Le commencement est un texte du premier livre des Paralipomènes. David, après avoir énuméré les trésors qu'il a ramassés pour la construction du temple et ceux que le peuple a offerts, ajoute : « Donc, notre Dieu, nous te confessons et louons ton nom illustre! Qui suis-je, moi? et quel est mon peuple, pour que nous puissions te promettre toutes ces choses? Toutes choses sont à toi, et nous te donnons ce que nous avons reçu de ta main, parce que *nous sommes pèlerins devant toi et étrangers comme nos pères.* » — A qui ce nom de pèlerin pouvait-il mieux convenir qu'à M. Dupont et à ses amis? Les membres de la commission du Vestiaire étaient justement au nombre de six, comme les personnages du bas-relief. Ainsi que le roi David et son peuple, ils s'occupaient d'amasser des trésors pour la reconstruction de la basilique; ils voulaient redonner à Dieu ce qui était à Dieu.

Il faut entendre M. Dupont raconter ce fait, avec les transports de joie qu'il ressentit : « Dom Guéranger, écrit-il à un de ses amis le 29 novembre 1859, a été émerveillé d'un événement dont voici le récit. Il s'agit de la réparation de la basilique de Saint-Martin. Je vous ai fait voir les maisons achetées. Tout porte à croire que notre glorieux patron donne la main à cette œuvre de réparation. Entre autres preuves, nous avons la suivante : le jour même que nous prenions possession de l'une des maisons pour en faire le siège provisoire du vestiaire, un voisin vint nous remettre, comme première pierre, un bas-relief provenant de la basilique de Saint-Martin, représentant six pèlerins et Notre-Seigneur, qui leur fait bon accueil. Ce bas-relief, long de six pieds, composé de deux énormes pierres fort dures, gisait depuis des années dans la cave d'un épicier, les figures et l'inscription tournées contre cet ignoble sol. On s'empressa de nettoyer les lettres composant l'inscription. Jugez de la joie des membres de la commission à la lecture de cette inscription, que nous arrachions lettre par lettre aux immondices! Dans le premier moment, nous ne fûmes frappés,

mes confrères de la commission et moi, que de la vue des six pèlerins et des premiers mots de l'inscription : *Peregrini sumus*... Mais quelle a été notre joie, en retrouvant cette prière dans la bouche de David au moment où il fait comme son testament en faveur de la construction du temple ! » — « Remarquez que la commission de Saint-Martin a fait cinq pèlerinages en l'honneur de son patron ; et qu'à chaque fois elle a pu constater un petit progrès dans l'opinion publique et auprès de l'autorité qui avait à donner son approbation. Nous nous laissons persuader que saint Martin veut le rétablissement de son église. Il est, du reste, assez touchant de voir que nous prenons possession du terrain par l'œuvre du Vestiaire. Et nous sommes comme forcés par les circonstances à agir de la sorte. » — Ce bas-relief, qui paraît être une œuvre du XIVe siècle, est aujourd'hui pieusement conservé dans la chapelle provisoire de Saint-Martin. On peut, en l'étudiant sur place, se rendre compte des impressions que ressentirent M. Dupont et ses amis.

L'année 1860 fut marquée, au mois de juillet, par un nouveau pèlerinage qui restera comme un précieux souvenir dans l'histoire de la commission ; ce fut celui d'Olivet, où l'on venait de retrouver une parcelle du manteau militaire que saint Martin partagea avec un pauvre aux portes d'Amiens. L'œuvre du Vestiaire ne pouvait rester indifférente à cette découverte inattendue. Informé de l'événement par le curé de la paroisse, M. l'abbé Métivier, avec lequel il était en relation depuis longtemps, M. Dupont engagea ses collègues à aller tous ensemble célébrer à Olivet la Saint-Martin d'été, au 4 juillet. On s'y rendit en effet, et les membres de la commission furent admis à ce qu'ils regardèrent comme un insigne honneur pour eux, celui de porter sur leurs épaules, à la procession, la nouvelle châsse qui renfermait la précieuse relique longtemps soustraite à la dévotion des fidèles. M. Dupont ne voulut pas que le pèlerinage de Candes en souffrît ; on le fit le 10 mai de cette même année, et on y compta sept cents pèlerins.

Cependant des explorations avaient été faites dans l'une des maisons achetées, et l'on avait découvert diverses fondations à l'aide desquelles on put déterminer l'axe de la basilique, et par suite celui du tombeau. Il se passa alors un fait étrange, de minime importance en soi, mais qui eut pour M. Dupont et ses collègues une joyeuse signification. Un opérateur attaché à la compagnie du chemin de fer avait été chargé par un des membres de la commission de descendre dans les caves et de faire le dessin des maçonneries récemment découvertes. Il en revint très ému, et voici ce qu'il raconta. Il avait, disait-il, pendant son travail, entendu autour de lui des chants célestes pleins de douceur et de mélodie. Croyant être sous l'empire d'une hallucination, il sortit de la cave pour demander au locataire si un chant extraordinaire avait frappé son oreille. Sur sa réponse négative, il regarda dans la rue, où il ne vit et n'entendit rien. Mais dès qu'il fut rentré dans la cave, ces chants recommencèrent de la même manière. L'opérateur resta convaincu de la nature surnaturelle du fait et en a signé la déclaration écrite, laquelle a été contresignée par le membre de la commission qui l'avait recueillie de sa bouche dès le premier moment. L'ayant appris, M. Dupont y vit une manifestation divine annonçant qu'il y avait joie au ciel : c'était, à ses yeux, le commencement heureux de la grande réparation.

Par suite des précieuses découvertes accomplies, on décida, avec l'assentiment de Mgr l'archevêque, qu'un oratoire serait provisoirement approprié au-dessus de la cave en question.

Malgré les tristesses du moment, — c'était en novembre 1860, quelques semaines après la bataille de Castelfidardo et l'invasion des possessions pontificales, — M. Dupont sent son cœur tressaillir d'espérance : « Lundi prochain, écrivait-il le 9 novembre, la messe, après soixante-dix ans de profanation, sera célébrée au lieu même où se trouvait le maître-autel de la basilique de Saint-Martin. Soixante-dix ans !... Serait-ce un signal de l'œuvre de la réparation ? Au

milieu des déplorables circonstances où nous nous trouvons, il faudrait qu'un prophète vînt répondre à cette question.

« Nous pouvons, du moins, dans la simplicité de la foi, pousser vers le ciel des cris douloureux et demander au Seigneur la fin de la captivité de l'Église comme Zacharie : « Seigneur, voilà soixante-dix ans! » — « Lés événements sont de telle nature que tous les raisonnements deviennent inutiles. Mais c'est le moment d'attendre avec foi le secours d'en haut. »

La chapelle provisoire devait être inaugurée le 12 novembre, lendemain de la fête de saint Martin. Le 11, jour où la fête est célébrée dans toute l'Église, les membres de la commission, ayant à leur tête leur président, M. Dupont, descendirent dans la cave débarrassée et nettoyée, s'y agenouillèrent devant la croix marquée sur le mur dans la direction où devait être le tombeau, et suspendirent à la voûte une lampe qu'ils allumèrent et qui ne devait plus s'éteindre. La bénédiction de l'oratoire eut lieu le lendemain; elle fut faite avec de l'eau bénite de l'ancienne basilique précieusement conservé et entretenue par un chanoine et ses héritiers. L'archevêque, entouré de ses grands vicaires, des membres de son chapitre et des curés de la ville, célébra la messe sur l'autel provisoire, renouvelant ainsi, au sépulcre même du thaumaturge, l'auguste sacrifice interrompu depuis soixante-dix ans, après y avoir été offert pendant quatorze siècles. Plus tard, en effet, quand on eut déterminé l'axe de la basilique, on reconnut que cet autel avait été posé exactement sur la ligne même de cet axe et juste au-dessus du saint tombeau.

Ce premier acte d'une réparation si longtemps attendue fut un véritable événement pour la ville de Tours et pour tout le diocèse. Pendant les sept jours qui suivirent, le saint sacrifice fut célébré presque sans interruption; une affluence considérable de personnes de toutes les conditions et de tous les rangs se pressaient dans la petite chapelle provisoire et dans le caveau où apparaissait le résultat des premières

fouilles, et qu'on osait bien appeler « la chapelle souterraine ». Des fidèles priaient avec ardeur et confiance; ils s'agenouillaient sous la petite lampe suspendue à la voûte; ils baisaient avec dévotion la croix tracée sur la muraille dans la direction présumée du tombeau. Les uns faisaient brûler des cierges, d'autres de l'encens; on y apporta des fleurs. On n'estima pas à moins de vingt mille le nombre des personnes qui défilèrent l'une après l'autre dans cet étroit espace. Des grâces signalées furent obtenues, comme l'attestent les premières plaques offertes en *ex-voto*.

M. Dupont ne perdait rien de ces détails et s'en exprimait avec transport à ses amis : « Notre attente, écrit-il, a été dépassée au moment de la réconciliation du sanctuaire de saint Martin. Pendant l'octave, le caveau a été envahi par une masse d'hommes continue, respectueuse, priante. Cent quatre-vingts cierges toujours allumés, une soixantaine de messes célébrées, plus de huit cents communions!... Tout le monde est dans l'admiration, on sent qu'il s'est passé quelque chose de surnaturel. »

On dut nommer un aumônier ou chapelain en titre, pour desservir la chapelle et garder le saint tombeau. M. Dupont, à cette époque, offrit de contribuer pour mille francs à l'ameublement du local qui lui était destiné dans la maison de l'ouvroir. Il fit cette offre, comme toujours, d'une manière anonyme, avec autant de délicatesse que de générosité. Le premier chapelain fut le jeune et pieux abbé Albert de Beaumont, d'une de nos plus grandes et meilleures familles de Touraine. Plein de respect pour M. Dupont, il vint souvent près de lui, dans les débuts toujours difficiles d'une installation, s'entretenir de ce qui faisait l'objet de leur pensée commune. Il en recevait des sujets d'édification et des paroles d'encouragement qui servaient à soutenir et à régler l'ardeur de son zèle. Il mourut en 1867, épuisé par le travail, victime de son dévouement, après avoir donné à saint Martin, avec sa vie, tout ce qu'il avait en ce monde.

Cette mort angélique affermissait l'aumônerie de la chapelle provisoire; mais le service du pèlerinage qui se développait autour du tombeau excédait désormais les forces d'un seul homme. Mgr Guibert espérait que plus tard il lui serait donné « d'y rétablir, comme dans les temps anciens, la prière publique et le chant quotidien des louanges du Seigneur ». Mais en attendant, « nous devons, disait-il, y attacher un plus grand nombre d'ouvriers. » Ce fut à la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée, à laquelle il appartenait lui-même comme religieux, qu'il confia ce ministère apostolique avec toutes les œuvres de piété et de charité qui en dépendent. Le R. P. de Lhermite, supérieur des nouveaux chapelains, et son successeur, le R. P. Rey, entrèrent aussitôt dans les vues de M. Dupont, relativement à la reconstruction de la basilique. L'un et l'autre se trouvèrent heureux de le voir souvent, de s'édifier de ses exemples, de s'inspirer de ses conseils, de recourir à ses prières. Aujourd'hui encore, les Pères Oblats professent la plus grande vénération pour sa mémoire; nous tenons d'eux plusieurs détails intimes que nous avons consignés dans cet ouvrage.

IV

Quinze jours après la bénédiction de la chapelle dont nous avons parlé, un archéologue de la ville, savant antiquaire et grand ami de M. Dupont, M. Lambron de Lignim, avait, en furetant les archives de la préfecture, mis la main sur une pièce qui allait merveilleusement servir à constater l'état du saint tombeau à l'heure de sa découverte. C'était un procès-verbal daté de 1686, rédigé par les chanoines de Saint-Martin et qui contenait la description d'un caveau vu à cette époque sous le sépulcre tel qu'on l'avait restauré après la profanation des protestants en 1562. Les anciens de la ville savaient que le tombeau de saint Martin, placé der-

rière le maître-autel, au fond du chœur de la basilique, était élevé d'une marche au-dessus du niveau du sol. Il était entouré d'une grille et surmonté d'une coupole en cuivre qui avait été autrefois en argent. D'après la pièce trouvée par M. Lambron, « les chanoines, en 1686, firent réparer le pavé du chœur. La marche qui régnait autour du tombeau fut levée, et on aperçut une petite voûte sous le tombeau. Les chanoines, aussitôt prévenus, s'assemblèrent extraordinairement, firent descendre dans la voûte le vicaire perpétuel du chapitre, et on dressa procès-verbal de sa visite. » Ce procès-verbal constate la longueur de la voûte, sa hauteur et sa largeur, la qualité de la pierre dont elle était construite : une « pierre de Bourré fort blanche »; il énumère les objets qu'on reconnut dans l'intérieur : une caisse en bois fermée à clef, posée sur deux pierres, accotée de deux grands morceaux de marbre blanc, contenant de la poussière mêlée à des ossements et à des fragments de marbre, etc... » Cette « cendre », ces « ossements », c'était ce qui restait des reliques de saint Martin, brûlées par les protestants. « On avait précieusement ramassé ces cendres, dit Maan, historien du XVII[e] siècle; on les avait renfermées dans une caisse mise dans le caveau où elles avaient autrefois reposé. » On avait en outre, ajoute le même historien, « ramassé les fragments de l'ancien marbre blanc que saint Euphrone d'Autun avait envoyé à saint Perpet pour couvrir le tombeau[1]. » Ces détails furent signalés à la société archéologique de Touraine par M. Lambron, « heureux, disait-il, de les produire, à cause des sympathies que le culte vénéré du thaumaturge des Gaules réveillait en ce moment dans toute la ville. »

Pendant ce temps-là, la commission du Vestiaire se préoccupait vivement du grand objet de ses recherches. M. Moisant, qui avait déjà ouvert sa bourse si généreusement, se

[1] On peut voir ces « fragments », actuellement exposés à la vénération du public, dans la crypte, à gauche du tombeau. Une belle inscription lapidaire en donne l'explication.

décida à un nouveau sacrifice pour hâter le départ du locataire occupant la cave où l'on avait l'espoir de retrouver l'emplacement du précieux tombeau.

On était au 14 décembre, fête de la Réversion de saint Martin, anniversaire du retour merveilleux de son corps rapporté d'Auxerre, où la crainte des Normands l'avait fait transporter en 853 et où il était resté plus de trente ans.

Vers le soir de ce jour mémorable, toutes les difficultés qui s'opposaient à la continuation des fouilles étant levées, les recherches furent reprises avec activité dans les caves. Celle dont on venait d'entrer en possession avait été débarrassée. Pour y travailler paisiblement à l'abri de l'empressement de la foule, on fit murer les diverses entrées qui y donnaient accès. Quelques ouvriers avec M. Mandin, l'ingénieur qui avait entendu des chants lors des premières opérations, se trouvaient ainsi enfermés dans la cave encore inexplorée. Ils n'en devaient sortir qu'en s'ouvrant un passage à travers le mur par la partie de la basilique déjà rendue au culte où se tenaient les membres de la commission avec M. Dupont, leur président. Une trentaine de personnes s'y étaient réunies à eux, et aussi un certain nombre d'ouvriers pour concourir de ce côté aux travaux. Un membre de la commission avait eu l'idée d'y faire descendre un harmonium : on ne soupçonnait pas la découverte précieuse qui devait avoir lieu; mais comme c'étaient les premières fouilles, tous les cœurs palpitaient d'une vive attente. On priait avec ardeur. Un ecclésiastique se tenait à l'harmonium, prêt à le toucher; plusieurs autres s'étaient joints à lui, notamment le vénérable M. Petillault, curé de Saint-Étienne de Chigny, doyen d'âge de tout le clergé du diocèse, qui jadis avait exercé les fonctions d'enfant de chœur dans l'antique basilique. Au milieu de cette foule pieuse, l'attitude de M. Dupont était remarquable : sérieux, recueilli, se promenant d'un pas grave et lent, d'une muraille à l'autre, il priait en silence, un livre à la main, s'arrêtant de temps en temps et

jetant un regard d'attente et de désir sur la partie du mur qui séparait les ouvriers.

Il était onze heures du soir. Les travaux, quoique habilement dirigés, avaient été longs, pénibles, mêlés tour à tour d'espérance et d'anxiété. On était convenu d'ouvrir la muraille à l'endroit même marqué de la croix rouge. Pour procéder d'accord, et surtout pour ne pas s'écarter de l'axe de la basilique sur lequel on savait que le tombeau était placé, on avait percé le mur et pratiqué ce qu'on appelle un trou de mèche, qui mettait les deux groupes d'ouvriers en communication. On travaillait ardemment, lorsque dans la cave murée on vit tout à coup, au milieu des décombres, tomber sous le marteau des ouvriers des fragments de pierre blanche. M. Mandin regarde avec attention ; ces pierres sont liées évidemment par une maçonnerie ancienne. C'est de la pierre de Bourré fort blanche, la pierre signalée par le procès-verbal de 1686. Devant lui, à un intervalle de soixante-cinq centimètres l'un de l'autre, se dressent, coupés transversalement et noyés dans un gros mur de fondation récente, deux petits murs parallèles en tuffeau blanc, présentant à leur partie supérieure deux petits voussoirs, naissance d'une voûte qui n'existait plus, écrasée sans doute sous le poids du mur moderne. Grâce aux renseignements de toutes sortes dont on avait eu soin de s'entourer depuis longtemps, il n'y avait pas de doute : on se trouvait en présence des deux côtés parallèles du petit caveau ou sépulcre dans lequel, après les ravages des huguenots, on avait recueilli les cendres de saint Martin et où son corps avait été autrefois déposé. Au premier aspect des pierres blanches, M. Mandin, en communiquant par le trou de mèche, avait demandé l'interruption des travaux dans la cave opposée. Après un pieux et rapide examen, il se décida à faire un petit croquis des maçonneries qui se présentaient à lui, et le fit passer par le trou de mèche aux membres de la commission, en demandant des instructions.

Les études préalables que la commission avait faites sur

les dispositions du tombeau, lui permirent, sur la vue de ce croquis, de se faire rapidement la conviction que le tombeau de saint Martin était retrouvé, et M. Dupont annonça la découverte aux fidèles qui se tenaient prosternés en prière, haletant d'impatience et d'anxiété. La nouvelle est accueillie avec un transport de joie et une émotion indicibles. On réclame un *Magnificat* solennel. M. Petillault, le vieil « acolyte de Saint-Martin », comme on l'appelait, l'entonne d'une voix de jeune homme. Tous s'unissent à lui; le chant alterne dans les deux caveaux de chaque côté du mur; c'est un chœur réglé, unanime, émouvant, que n'oublieront jamais ceux qui y ont pris part.

Après le *Magnificat*, on se remet au travail avec énergie et précaution. Bientôt, la percée étant devenue complète, plusieurs membres de la commission peuvent visiter le second caveau et constater de leurs yeux l'importante découverte si providentiellement accomplie. Ce jour-là, en effet, 14 décembre 1860, Dieu permettait que l'emplacement précis du tombeau de son grand serviteur, caché et perdu depuis soixante-dix ans sous de vulgaires et profanes constructions, fût retrouvé, mis à découvert et rendu à la piété des fidèles.

C'en était assez pour M. Dupont. Comme son absence s'était prolongée fort avant dans la nuit, redoutant des inquiétudes excessives pour sa vieille mère, qui n'était pas prévenue et n'avait pas l'habitude de le voir rentrer si tard, il se hâta de retourner chez lui. A sa mère étonnée, il dit pour toute réponse : « Réjouissez-vous, ma mère!... Enfin nous l'avons trouvé, et nous le possédons! » — Cette joie du dévot serviteur de saint Martin éclate dans toutes les lettres qui nous restent de lui à cette époque. « J'ai dû vous dire, mon cher confrère, écrit-il à un de ses amis, que nous nous occupions beaucoup ici de la réparation de l'église de Saint-Martin. Eh bien! le jour d'une de ses fêtes dans le diocèse de Tours, celle de la Réversion de ses reliques, le béni caveau dans lequel a reposé la vénérable dépouille a été découvert,

à la suite de plusieurs circonstances aussi providentielles les unes que les autres. C'est à crier de tous ses poumons : Miracle !... » — « Hier à minuit, écrit-il le lendemain, les fouilles nous ont conduits dans le tombeau de saint Martin, mutilé sans doute, mais parfaitement reconnaissable, et cet après-midi plusieurs archéologues sont venus donner confirmation à la pieuse découverte. »

Et quelques jours après, écrivant à M. d'Avrainville : « Je n'ai pas eu le temps, dit-il, de vous parler de la visite que Mgr l'archevêque avait faite au tombeau de saint Martin. Il est hors de doute, sinon de contestation, que nous avons le tombeau primitif, celui dans lequel, soixante-quatre ans après sa mort, les vénérables reliques ont été déposées par saint Perpet, en 473. Nous avons les deux côtés longitudinaux des parois de cette espèce de fosse, placée dans un mur droit, à deux pieds du mur circulaire formant l'abside. C'est un grand trésor, et je crois que cette belle relique va donner lieu à la reconstruction de l'insigne basilique. » — « Maintenant, dit-il encore, il va s'agir de se mettre sérieusement à l'œuvre de la réparation du lieu profané. Nous le ferons de notre mieux, nous souvenant de cette parole de dom Guéranger : « Toutes les fois que le culte de saint Martin « a été en honneur, les affaires ont prospéré en France. » Le bon Dieu nous en donnera-t-il le temps ? Je l'espère. Après tout, Satan n'est pas le maître... Il y aurait des choses ineffables à dire au sujet de la marche qu'a suivie l'affaire de Saint-Martin... »

Toute la ville de Tours s'était émue à la nouvelle de cette importante découverte. Le lendemain, comme le dit M. Dupont, non seulement Mgr l'archevêque et beaucoup de membres du clergé, mais les savants de la ville vinrent avec avidité contempler le résultat des fouilles. La société archéologique de Touraine, représentée par son président, son secrétaire et les autres membres du bureau, s'y transporta. M. Lambron de Lignim, l'antiquaire érudit qui avait retrouvé aux archives de Tours le procès-verbal de 1686, s'y trouvait

présent. Il put s'assurer par lui-même, ainsi que ses collègues, « que le petit caveau voûté en tuffeau très blanc, » mentionné comme le sépulcre de saint Martin dans cette pièce importante, correspondait parfaitement par ses dimensions et sa nature au petit caveau récemment découvert. Tous exprimèrent l'espérance de voir bientôt de nouvelles découvertes non moins heureuses succéder à celles-ci ; tous reconnurent sans hésitation, sinon le sépulcre même de saint Martin, du moins l'emplacement de cet antique et vénérable monument.

C'en était assez, assurément; mais plusieurs allèrent plus loin, et restèrent convaincus que c'était, non pas seulement la place de ce saint tombeau qui aurait été détruit par les huguenots et dont il ne resterait plus rien, mais le tombeau primitif bâti par saint Perpet, le même que celui où ce saint évêque déposa le corps du thaumaturge soixante-quatre ans après sa mort, lorsqu'il l'enleva du sarcophage où il avait d'abord été enseveli pour le transporter dans la nouvelle basilique qu'il venait de construire.

Donnons ici les preuves qui appuient cette seconde opinion. D'abord, la haute antiquité de ce « petit caveau » se prouve par la nature des maçonneries et du mortier, qui sont antérieurs au XIe siècle. Quoique ces maçonneries aient été faites avec la pierre de tuffeau, qui est, on le sait, d'une taille si facile, il est impossible d'y trouver un appareil quelconque, et elles ont tous les caractères du Ve siècle, où, dans les Gaules, l'art de l'appareilleur semblait être perdu. Quant au mortier, il ne laisse aucun doute sur son antiquité. C'est bien ce mortier fin à sable lavé que les Romains et les Gallo-Romains employaient pour les enduits dans la construction de leurs amphithéâtres ou de leurs forteresses. Confronté, par exemple, avec le mortier du palais des Césars à Rome et celui des constructions gallo-romaines découvertes à Angers et à Tours, on l'a trouvé semblable. En outre, les dimensions, aussi bien que la forme creuse et voûtée de ce petit édifice, prouvent qu'il était le massif central d'un

autel. Cette condition de servir d'autel, pour le tombeau de saint Martin, doit être admise. Quoique saint Grégoire ne le dise pas en propres termes, plusieurs textes semblent désigner le tombeau de saint Martin sous le nom de « saint autel ». Personne n'ignore que, dès les premiers siècles, on a commencé à célébrer l'auguste sacrifice sur les tombeaux des martyrs et des confesseurs. Est-il admissible qu'une exception ait été faite pour l'apôtre des Gaules, dont la mémoire remplissait l'univers? N'est-il pas plus naturel de penser que son corps fut renfermé dans un autel, comme celui de saint Pierre? Voilà ce que soutiennent de savants connaisseurs.

Des travaux subséquents, et des découvertes importantes faites successivement sur les points environnants, semblent confirmer le sentiment que nous venons d'exposer. C'est ainsi que des fouilles pratiquées dans la rue Saint-Martin pour cause d'utilité publique mirent à découvert le puits autrefois si renommé de la basilique, ainsi que la base parfaitement conservée d'un des piliers du transept. On découvrit également la base d'une des quatre colonnes qui entouraient le tombeau, une partie des fondations de l'abside, la base d'un des piliers du rond-point du chœur, les bases de plusieurs piliers des nefs, la base d'un pilastre de la chapelle de la sainte Vierge, une partie des fondations des deux premières chapelles absidales du côté droit, des fragments des chapelles du côté gauche, l'extrémité du massif général des fondations, les débris d'un petit fourneau qui, par sa position, paraît avoir été celui que les protestants construisirent pour fondre les reliquaires du trésor de Saint-Martin.

L'examen attentif des maçonneries a permis, par l'étude des mortiers et de l'appareil, d'y retrouver les fondations des églises des Ve, XIe, XIIe et XIIIe siècles, qui se sont succédé sur le tombeau de saint Martin. La position et l'orientation de ces maçonneries vinrent donner une certitude absolue sur l'emplacement du tombeau indiqué aujourd'hui

aux fidèles par le *ciborium* en bronze doré qui le recouvre. De ces découvertes, il est également permis de conclure, sinon avec la même certitude, du moins avec des raisons plausibles, que le petit caveau retrouvé le 14 décembre 1860 est bien celui où saint Perpet déposa, le 4 juillet 473, le corps de saint Martin.

D'après ce sentiment, par suite de l'envahissement du sol, les restes de l'édifice de saint Perpet étaient devenus comme une sorte de caveau complètement dissimulé par les terres qui le recouvraient. A l'époque des huguenots, la rage de ces hérétiques se porta d'abord sur les châsses, puis sur le mausolée, l'autel et le *ciborium*. Ils détruisirent tout ce qui était au-dessus du sol, et, d'après la disposition que nous venons d'expliquer, ils ont pu parfaitement ne pas découvrir le petit caveau qui était caché sous terre et qui, par suite, échappa à leur fureur sacrilège. Il était, d'ailleurs, vide, et ne semblait plus être un objet de vénération.

Or, n'est-il pas merveilleux que, grâce à cette disposition, l'édifice de saint Perpet ait ainsi échappé à la rage des protestants? L'ancien sarcophage de saint Martin ayant été détruit, ou au moins ayant tout à fait disparu, son corps ayant été brûlé, Dieu permit cependant que quelques parcelles de ces saintes reliques fussent sauvées de la combustion pour la consolation de ceux qui restèrent alors fidèles à son culte. Mais l'édifice de saint Perpet resta toujours dissimulé sous le sol de la basilique. Il était réservé à nos jours de rendre à la vénération du monde chrétien les restes de ce sépulcre qui a renfermé pendant mille ans le corps de saint Martin[1].

Ces pensées que la belle âme de M. Dupont accueillait volontiers, le ravissaient. Il admirait la main de la Providence dans les détails de la découverte de 1860, tels que nous les avons rapportés. Il y voyait des coïncidences et des

[1] Extrait d'un savant travail manuscrit de M. Ratel, ingénieur au chemin de fer et membre de la commission, qui dirigea tous ces travaux avec une intelligence et un zèle au-dessus de tout éloge.

particularités qui le pénétraient d'une reconnaissance immense et lui faisaient beaucoup espérer pour l'avenir.

Une des particularités qui le réjouissaient le plus est celle-ci. Nous en tenons les détails d'un membre de la commission. Quand la basilique eut été rasée au niveau du sol, on vendit les terrains. Une partie de ces terrains fut achetée en commun par deux habitants de la ville, qui convinrent de séparer leur portion par un mur mitoyen. Comme ce mur pouvait servir à supporter les différents étages des maisons qu'on projetait d'y bâtir, il fallut donner une certaine profondeur aux fondations. En creusant dans le sol, on arriva à un petit caveau voûté, dont les nouveaux propriétaires ignoraient totalement la nature et l'importance. Que faire de ce caveau, qui gênait la fondation du mur en projet, lequel devait être construit transversalement et couper ainsi ce caveau en deux? L'un de ces propriétaires voulait tout simplement le détruire; l'autre fut d'un avis différent, et déclara qu'il conserverait dans son état et intacte la partie qui dépendait de son terrain. « Et que veux-tu en faire? lui disait son associé : il est trop petit pour en faire une cave et l'utiliser. — Qu'importe? disait l'autre; j'y mettrai des bouteilles, ou mon huile ou mon vin!... La querelle s'échauffait; car celui-ci déclarait positivement que si l'on touchait à son caveau, il ferait procès, et que, d'amis qu'ils étaient, ils deviendraient ennemis. On convint de s'en rapporter à M. Nourisson, leur entrepreneur, homme loyal et impartial. Celui-ci, bon chrétien, soupçonnant sans doute qu'un caveau de ce genre pouvait avoir son importance, leur dit : « Mes amis, ne vous brouillez pas pour une chose qui peut s'arranger à l'amiable; ne détruisez rien, remplissez le caveau à l'intérieur d'une maçonnerie de moellons, et laissez-le dans l'épaisseur du mur qui doit séparer vos propriétés; plus tard vous en ferez ce que vous voudrez. » Ils suivirent son conseil. Ce caveau dédaigné était le précieux caveau objet aujourd'hui de tant d'hommages; c'est à cette circonstance, au sage avis de M. Nourisson qu'on en

doit la conservation. Après avoir été, en 1562, soustrait à la fureur des protestants, il échappait ainsi pour la seconde fois à une démolition complète. Une troisième fois encore, comme nous l'avons dit, il fut épargné, lorsque, avec une intention perverse qui devait tourner à la gloire du thaumaturge, le préfet Pommereuil fit, sans le savoir, écarter de ce saint lieu le tracé d'une nouvelle rue.

Ces détails émerveillaient M. Dupont et lui suggéraient, quand il les racontait lui-même, d'ingénieux aperçus sur cet ensemble de faits et d'incidents qui, en dernière analyse, aboutissaient à la restauration inespérée du lieu le plus mémorable de l'antique basilique. Avec les idées de l'ordre surnaturel dont il était perpétuellement préoccupé, il voyait là une phase frappante de la lutte obstinée de Satan contre l'esprit du bien et contre le grand thaumaturge, son redoutable adversaire. Il rappelait volontiers à ce sujet le mot menaçant de Lucifer jeté à saint Martin sur sa route au milieu des Alpes : « Quelque part que tu ailles, quelque chose que tu entreprennes à l'avenir, sache que tu me trouveras toujours dans ton chemin. » Et Martin de lui répondre avec sécurité : « Le Seigneur est ma force et mon appui! qui craindrai-je? » Cette menace, d'une part, cette confiance, de l'autre, étaient aux yeux de M. Dupont comme une prophétie générale de toute la vie de saint Martin et comme l'histoire en particulier de son tombeau. Il lui semblait lire sur cette terre tant de fois profanée, sur ces pierres toujours vivantes par de glorieux souvenirs, ce mot de confiance, ce cri d'espoir du Prophète : « Le Seigneur est ma force et mon appui! qui craindrai-je? » — Aussi, tout plein de ces pensées, écrivait-il à un ami : « Vous serez heureux de voir ce que nous avons découvert dans la basilique de Saint-Martin. C'est à ce point qu'il est impossible de ne pas comprendre que Dieu veut cette œuvre de Réparation, et j'avoue en toute simplicité que la vue de ce tombeau qui aujourd'hui prêterait à la plus facile et dernière profanation, me donne assurance contre l'avenir... »

D'habiles dispositions ne tardèrent pas à être prises pour permettre aux pèlerins de vénérer commodément le saint tombeau. Les deux caves où l'heureuse « invention » s'était faite furent déblayées; on les accommoda provisoirement en manière de crypte, et on en ménagea l'accès à la foule des visiteurs. Car les fidèles y affluaient sans cesse; des prêtres, des prélats étrangers venaient y célébrer les saints mystères : ainsi Mgr de Charbonnel, le 31 janvier 1861, disait la messe dans la chapelle provisoire et édifiait profondément les assistants par une émouvante homélie. Des pèlerinages de paroisses s'y organisaient; le premier fut fait, le 1er mai 1861, par la paroisse de Charentilly et les paroisses voisines, à l'instigation de M. Moisant.

Une des grandes joies de M. Dupont fut de voir, à la Fête-Dieu suivante, un charmant reposoir s'élever pour la procession du saint Sacrement au pied de la tour Charlemagne, vis-à-vis du saint tombeau. De plus en plus, à ses yeux, ce lieu où il avait tant prié devenait un centre de grâces accordées aux âmes et d'hommages rendus à Notre-Seigneur.

Pour faire ressortir la modification profonde que la précieuse découverte avait apportée tout à coup dans les usages et les mœurs de notre ville, nous citerons l'incident suivant, relatif au pèlerinage d'une illustre étrangère, la comtesse Marie de D... Cette dame, habitant Peggau, en Styrie, près de l'endroit où saint Martin est né, s'était mise en route, accompagnée de son aumônier, avec le projet de faire les quatre grands pèlerinages de la chrétienté. Elle avait déjà visité Jérusalem, Rome et Saint-Jacques de Compostelle, et le 25 juin 1861 elle arrivait à Tours pour vénérer le tombeau de saint Martin, ne sachant pas que depuis de longues années ce glorieux sépulcre avait disparu et était soustrait à la piété des fidèles. A l'hôtel, où cette dame était descendue, son aumônier demanda la rue et la direction pour se rendre au « tombeau de saint Martin ». Tout aussitôt, on lui répond qu'on ne sait ce qu'il veut dire; on ajoute qu'il n'y

avait pas même d'église du nom de Saint-Martin dans la ville : et c'était vrai.

L'aumônier se rendit alors à la cathédrale pour prendre des informations; il apprit d'un ecclésiastique la découverte récente du « tombeau » si heureusement opérée. La pieuse comtesse fut conduite à la chapelle provisoire et put ainsi, à sa douce satisfaction, accomplir son quatrième pèlerinage et son quatrième vœu.

M. Dupont, de son côté, préludait aux grands pèlerinages nationaux qui devaient bientôt remuer la France par des pèlerinages de piété, tantôt privés, tantôt solennels, selon le besoin des circonstances. Candes, surtout, le rappelait fréquemment; il en parle de temps en temps dans ses lettres :

« Hier, écrit-il, accompagnant une famille qui avait à rendre actions de grâces à saint Martin, nous avons fait le pèlerinage de Candes, et aussi pour obtenir de la pluie dans ce moment, chose indispensable, car les récoltes sont bien menacées (27 mai 1861). » — La même année, il fit partie du beau pèlerinage général qui eut lieu le dimanche 4 août. M. Dupont en rend compte à un ami : « Le pèlerinage de Candes, composé de quatre cents personnes, s'est fait avec une remarquable dévotion et une joie toute chrétienne. — « J'aimerais bien, ajoute-t-il, que vous pussiez être témoin d'une de ces pieuses manifestations en l'honneur de saint Martin. »

Cependant l'idée de réédifier l'ancienne basilique commençait à ne plus paraître étrange et chimérique : elle entrait peu à peu dans le sentiment populaire; elle s'épanouissait en prières de dévotion, en cérémonies de piété, en démonstrations religieuses à différents jours et surtout aux fêtes de saint Martin; elle allait même s'affirmer et se manifester par les organes publics de l'administration civile. La ville de Tours, au sein de la prospérité matérielle où l'on vivait alors, cédant à l'exemple de la capitale et des autres grandes cités, rêvait de s'embellir. Il était question d'ouvrir, à travers ses maisons élégantes, de nouvelles artères à la circu-

lation, de créer de nouveaux édifices nécessaires, disait-on, à sa splendeur et appliqués aux besoins de ses habitants. Au milieu de ces désirs de luxe et de bien-être, la pensée de saint Martin, présente désormais à tous les cœurs, avait conquis sa place. Parmi ces marchés couverts et ces promenades publiques que l'on projetait, il fallait honorer saint Martin d'une façon toute particulière, consacrer un monument à son tombeau, donner un édifice à ce protecteur de la ville qui commençait à attirer de nouveau la foule des étrangers et des pèlerins. Quel serait cet édifice? quelle proportion prendrait-il? quelle place accorderait-on, au milieu des magnificences du jour, à l'ancienne gloire du thaumaturge? Chacun raisonnait sur ce point à sa manière, personne ne contestait le principe. Mgr Guibert, attentif à tout ce mouvement, profita d'un projet d'emprunt de la ville pour les travaux dont nous venons de parler, notamment pour la construction d'un nouveau théâtre, et s'adressa au conseil municipal, lui proposant la reconstruction de l'ancienne église de Saint-Martin, sans toutefois se prononcer sur le caractère et l'étendue des plans.

« Je proposerais, écrit l'archevêque, la reconstruction partielle et restreinte de l'ancienne église Saint-Martin, au centre même de la ville, dans les quartiers les plus populeux, sur le même fondement de la basilique ancienne en se bornant à rétablir le sanctuaire, une partie de la grande nef et les deux bas côtés correspondants, ce qui formerait une fort belle église. Elle servirait en même temps de sanctuaire au tombeau de saint Martin, qui serait rétabli, autant que possible, dans la forme qu'il avait autrefois [1]. »

M. Dupont entretient un de ses amis de cette importante démarche du prélat. « Rien de nouveau, dit-il, pour l'œuvre de Saint-Martin. Le conseil municipal ne prononcera son vote que dans les premiers jours de novembre; mais on le connaît déjà, et il sera, moins une voix discordante, una-

[1] Lettre de Mgr Guibert à M. le maire de Tours.

nime en faveur de la grande réparation due à saint Martin. » Il ajoute ces mots qu'on ne saurait trop remarquer : « Ce qu'il y a de consolant, c'est que des personnages bien autorisés regardent comme indispensable à la prospérité de la France le rétablissement du pèlerinage au tombeau du grand évêque. »

Le conseil municipal nomma une commission choisie dans son sein, et, sur le rapport favorable de l'ingénieur des ponts et chaussées, il accueillit la proposition de l'archevêque à la presque unanimité des voix, traçant lui-même le plan de la portion de l'ancienne basilique à reconstruire sur ses fondations et du terrain à acquérir, et fixant à deux millions la somme qui devait être réunie avant de commencer les travaux.

Ce succès donna occasion à Mgr Guibert de publier un très remarquable mandement, adressé au clergé et aux fidèles de son diocèse, pour la reconstruction de la basilique de Saint-Martin. Sans se prononcer encore sur l'étendue et les proportions de l'entreprise, le sage prélat en signalait les points principaux. « L'édifice nouveau, disait-il, devra être construit sur les fondations de l'ancienne église, que l'on retrouve à peu de profondeur, en creusant dans le sol, afin que le tombeau, qui est le point invariable, se trouve placé comme autrefois vers le fond de l'abside, et il faudra relier la basilique à la belle tour Charlemagne, qui est dans un état de parfaite conservation; l'ensemble de tout l'édifice devra présenter, par son ampleur et la beauté du style, un caractère monumental digne des grands souvenirs qu'il est destiné à perpétuer. » C'est à la veille de la fête de saint Martin, en 1861, que l'archevêque parlait ainsi. Ce beau mandement excita l'enthousiasme dans tout le diocèse. Les fêtes en revêtirent une nouvelle splendeur et attirèrent une foule considérable.

En annonçant son projet de relever la basilique, l'archevêque de Tours avait ordonné des quêtes et permis de faire appel au monde entier. « Ce n'est pas pour nous seuls, avait-il dit, que nous voulons réédifier le sanctuaire de

Saint-Martin, mais pour les fidèles de la catholicité entière. L'œuvre que nous commençons est une œuvre nationale, puisqu'elle a pour objet de glorifier le plus illustre saint de notre pays; elle intéresse aussi toute l'Église, car je sens, au fond de mon âme, un pressentiment qui me dit que le rétablissement du culte de saint Martin dans son ancienne ferveur, sera le signal et le point de départ d'une rénovation religieuse pour notre pays et pour bien d'autres. » Ce pressentiment de l'archevêque résumait les aspirations d'autres grands esprits, celles, en particulier, que M. Dupont nourrissait depuis si longtemps. Aussi le voyons-nous ravi de joie et de reconnaissance. Il écrit à son ami le 9 novembre : « Je vous enverrai tout prochainement le mandement de Monseigneur sur l'œuvre de Saint-Martin. L'affaire ne pouvait pas prendre une plus grandiose allure *pour le moment,* ainsi que dit le rapporteur de la commission du conseil municipal, qui à l'unanimité, moins deux voix qui ont fait abstention, a approuvé tout le projet de reconstruction. » — « Espérons, ajoute-t-il, que le réveil du culte de saint Martin sera le signal de quelques bénédictions exceptionnelles sur la triste situation où nous *barbotons* depuis si longtemps. » — L'expression qu'emploie ici M. Dupont, s'excusera, si l'on se rapporte à la fin de l'année 1861, à la suite des indécisions machiavéliques du gouvernement français, qui, en se posant comme le protecteur du saint-siège, reconnaissait les injustes annexions du Piémont en Italie, et supprimait en France les conférences de Saint-Vincent-de-Paul.

Par son mandement, l'archevêque de Tours avait institué pour l'œuvre de reconstruction une commission composée de vingt-cinq membres, parmi lesquels se trouvaient compris les membres de la première commission dite du Vestiaire. M. Dupont, par conséquent, en fit partie. Dès la première réunion, Monseigneur exprima le désir de restaurer le tombeau, de poser la première pierre de la basilique en 1862 et de commencer prochainement la crypte.

L'appel que Mgr Guibert avait adressé à ses collègues dans l'épiscopat obtenait un prompt et heureux succès. C'est ce que M. Dupont se hâte de signaler dans sa correspondance : « Les affaires de Saint-Martin, dit-il, semblent avoir pris le grand essor qui leur convient; Mgr l'archevêque a reçu cinquante-quatre adhésions de ses confrères de l'épiscopat. Plus de douze mandements font déjà un appel à la piété des fidèles en faveur de l'œuvre de reconstruction de la basilique. »

Mais, ainsi que l'avait prévu M. Dupont, Satan ne devait pas voir sans dépit et laisser sans vengeance un pareil succès si facilement obtenu. Voici qu'une opposition inexplicable se manifesta tout à coup. Le préfet d'abord, contre toute attente, refusa d'approuver la délibération du conseil municipal concernant la reconstruction de la basilique; puis des libelles injurieux à saint Martin furent lancés dans le public. On publia des vers et des chansons contre les membres de la commission du Vestiaire et contre les membres du conseil municipal. M. Dupont ne fut ni effrayé ni surpris de tout ce bruit : « Notre œuvre de Saint-Martin, disait-il en 1862, est vigoureusement repoussée par de dignes fils des destructeurs de son insigne basilique; mais nous espérons, puisque l'ordre de bâtir vient du Ciel : *Tempus reædificandi*. »

Mgr Guibert crut devoir flétrir ces actes d'hostilité satanique et antifrançaise; il le fit à la cathédrale, avec autant d'énergie que de solennité, le 26 janvier 1862, en faisant ses adieux aux fidèles avant de partir pour Rome :

« Oui, s'écria-t-il, je demanderai au souverain pontife des bénédictions pour votre grande entreprise : elle en a besoin; car, bien qu'elle intéresse la France et l'Église entière, elle a soulevé des oppositions... Quant à moi, je suis décidé à ne me laisser arrêter par aucune difficulté, le monde entier connaît mon dessein; cette entreprise a été déclarée, manifestée à l'univers, je la conduirai jusqu'au bout; je ne m'arrêterai que devant l'impossible... »

M. Dupont, attentif à tout ce qui se passait, ne cessait

point de prier et de conseiller des pèlerinages, pour vaincre l'esprit malin et triompher des obstacles. A son instigation et dans cette pensée, un pèlerinage général à Candes fut organisé au mois d'août 1862. Il réussit admirablement, et un des fruits qu'on en retira fut la décision, prise le mois suivant, de dégager le saint tombeau et d'en rendre l'accès public et facile aux fidèles. La neuvaine préparatoire à la fête du 11 novembre se fit cette année avec un éclat et une affluence de peuple qu'on n'avait pas encore vus. L'année précédente, on avait essayé une procession publique de la métropole au tombeau; elle avait heureusement réussi, et, à la rentrée, l'évêque de Tulle, Mgr Bertaud, avait prononcé le panégyrique du thaumaturge. En 1862, le panégyrique devait être prêché par Mgr Dupanloup. M. Dupont l'annonce en ces termes à son ami, M. d'Avrainville : « Cinq ou six évêques seront ici dimanche pour la solennité de saint Martin. Mgr Dupanloup doit parler, et il est certain qu'il y aura encombrement dans Saint-Gatien. »

Le jour de la solennité, on fit, pour la seconde fois, porter en procession les reliques du glorieux patron de la ville, depuis la cathédrale jusqu'au saint tombeau. Une estrade avait été élevée au pied de la tour Charlemagne. De là, les évêques présents à la fête donnèrent, tous ensemble, leur bénédiction à une foule immense et recueillie, qui se tenait sur la place et dans les trois rues adjacentes. La joie de M. Dupont était grande, et se manifestait par le rayonnement de son visage et l'effusion de ses paroles d'actions de grâces. « Je finis, écrivait M. Dupont ces jours-là à l'un de ses amis, sans pouvoir vous parler de Saint-Martin. Je le regrette, car il y a grandement à se réjouir en voyant la tournure que prennent les choses, en dépit de quelques mauvais *esprits* que le démon pousse dans les roues. » Il fait allusion aux menées de certains hommes malveillants, qui excitaient les habitants du quartier de Saint-Martin à faire au conseil municipal une pétition tendant à ne pas permettre la reconstruction de l'ancienne basilique. Ces dif-

ficultés ne firent qu'accélérer l'œuvre. Un projet d'église provisoire, pouvant contenir environ quinze cents personnes, avait été préparé; on l'adopta, et, à travers beaucoup de tâtonnements, d'hésitation et même d'opposition du côté de l'autorité ecclésiastique, avec laquelle les membres de la commission avaient souvent de la peine à s'entendre, l'inauguration de la nouvelle chapelle provisoire eut lieu le 11 novembre 1863. Mgr Guibert la bénit ce jour-là avec une grande solennité. Dans le discours qu'il prononça à cette occasion, il parla avec véhémence des ennemis de l'Église et de saint Martin : jamais l'éloquent prélat ne fut mieux inspiré.

Cette nouvelle chapelle remplaça le petit oratoire regardé depuis trois ans comme le premier centre du culte de saint Martin réhabilité et de son pèlerinage rétabli. Surgirent alors des projets de reconstruction en différents sens. Mgr Guibert, pendant longtemps, ne voulut pas entendre parler d'autre chose que d'une église restreinte à des proportions ordinaires. De là des tiraillements et des difficultés où le commission se trouva engagée. M. Dupont, bien qu'intérieurement affecté, se montra, comme toujours, admirable de réserve, de sérénité d'âme et de confiance dans l'avenir. Pas un mot irrespectueux à l'endroit de l'autorité ne sortit de ses lèvres. Au lieu de se plaindre ou de discuter, il gardait humblement le silence, se contentant d'encourager ses collègues à prier. Quand tout paraisssait compromis ou en suspens : « Allons! disait-il, il est temps de revenir au grand remède; » et il proposait un pèlerinage. L'efficacité du remède ne manquait jamais. Alors M. Dupont tressaillait de joie, levait les yeux au ciel avec ravissement et encourageait ses amis à ne pas se défier de la Providence, mais à savoir compter sur elle et attendre son heure : *Expectans, expectavi*, disait-il. — « L'attitude sereine et obéissante de notre président était pour nous, dit un membre de la commission, le meilleur des exemples et aussi la meilleure manière de faire avancer l'œuvre. A lui, à son influence, à ses prières nous sommes redevables de tous nos succès! »

Sa confiante dévotion en saint Martin fut singulièrement réjouie et fortifiée par les deux faits suivants, qui eurent lieu à l'occasion de l'inauguration de la chapelle provisoire,

Pendant la construction, un échafaudage s'écroula tout à coup, entraînant dans sa chute le maçon nommé Lameth, qui fut enseveli sous les pierres et les madriers. On le releva mutilé et mourant. Il fut porté chez lui dans ce triste état. Cet ouvrier avait travaillé avec une grande foi et un grand zèle à la découverte du tombeau. Les prières qui furent adressées à saint Martin par M. Dupont et par beaucoup d'autres le rendirent à la santé dans la nuit même, en sorte que, le lendemain, il paraissait comme de coutume à son travail.

L'autre fait est relatif à Mme Viot-Otter, pieuse et vénérable dame de Tours, anglaise d'origine, âgée de soixante ans et très amie de M. Dupont. En voulant montrer le saint tombeau à une illustre étrangère, la marquise de Lothian, bien connue en Angleterre par son dévouement à toutes les œuvres catholiques, elle tomba dans une excavation profonde, où l'on venait de démolir l'escalier provisoire qui jusqu'alors avait conduit au tombeau. La hauteur était d'environ trois mètres. Cette dame se releva aussitôt et sans contusion aucune; on attribua sa préservation miraculeuse à la protection de saint Martin.

Une protection non moins visible sur l'œuvre, fut l'achat de certaines maisons voisines du précieux tombeau et nécessaires plus tard à la construction de la basilique. En quinze jours, dans les mois de décembre 1863 et de janvier 1864, un grand nombre de ces maisons furent achetées pour la somme de cinq cent cinquante mille francs, par les soins de la commission du Vestiaire. L'opération fut conduite par un entrepreneur de la ville avec une célérité et un secret où l'intervention des bons anges et la puissance de saint Martin ne parurent pas étrangères. Durant les quinze jours dont nous venons de parler, les divers contrats avec une vingtaine de propriétaires furent débattus et signés, sans que

personne en ait eu connaissance, et le projet se trouva réalisé avant d'être ébruité.

On peut juger de la joie intérieure de M. Dupont par ces mots jetés au courant de la plume dans une de ses lettres : « L'affaire de Saint-Martin, dit-il, vient de faire un pas gigantesque dans l'espace de huit jours, c'est à ne pas le croire. Un homme d'affaires a acheté tout le pâté de maisons qui couvre le sol de l'ancienne basilique, et cela au profit de l'œuvre et à bon marché. Monseigneur s'était contenté de dire au digne homme : « Allez, achetez !... » Les ennemis de saint Martin sont comme frappés de la foudre. » — Plus tard, il écrivait : « Les affaires de Saint-Martin ont fait un grand pas, par l'acquisition de la plus grande partie des constructions profanes que l'impiété a élevées sur les ruines de la basilique. » — « Mais, ajoute-t-il, il faut à présent de nouvelles ressources pour qu'on puisse commencer les grands travaux. Les fonds viendront en leur temps. Il s'agit, en effet, d'une assez grande chose, pour qu'elle aille à petits pas. »

« Les affaires de Saint-Martin » allaient, en effet, avec une certaine lenteur et pourtant d'une manière progressive et assurée. Cette année un superbe *ciborium* en bronze doré, donné par M. Moisant, fut placé au-dessus du tombeau et le décore aujourd'hui. On y plaça une relique insigne, consistant en un fragment considérable de l'os d'une jambe de saint Martin et jugée très authentique. Le tombeau du glorieux thaumaturge se trouvait ainsi dignement honoré, et les fidèles ne cessaient de le visiter. On y vit venir tous les hommes célèbres de l'époque. Des prélats illustres tinrent à y célébrer la messe. Ainsi, Mgr Mermillod y offrit le saint sacrifice le 19 janvier 1866 ; l'évêque d'Anemour, vicaire apostolique de l'Amérique septentrionale, s'y fit sacrer par les mains de Mgr Guibert. En même temps, les neuvaines préparatoires à la fête de saint Martin étaient célébrées avec une solennité et un succès toujours croissants.

M. Dupont ne voulait pas non plus qu'on négligeât les

pèlerinages aux divers sanctuaires consacrés par le culte de saint Martin. Une occasion se présenta, plus forte que jamais à ses yeux, de redoubler à ce sujet de zèle et de ferveur. Il s'agissait de décider dans quel sens serait conçu le plan de la reconstruction qu'on projetait pour l'église du saint thaumaturge. Contrarié par l'opposition du conseil municipal, l'archevèque annonça un jour à la commission du Vestiaire que si, par suite de cette opposition de la municipalité, il était impossible, malgré une lutte énergique, d'obtenir une reconstruction dans l'axe de l'ancienne basilique, il y aurait à examiner s'il ne conviendrait pas de bâtir, dans le sens de la rue Descartes, un édifice dont l'église de Candes serait le type préféré. Cette communication consterna tous les membres de la commission, excepté M. Dupont, qui ne s'en émut point et ne cessa d'espérer. Il engagea ses collègues à faire de nouveaux pèlerinages et à visiter dévotement les lieux sanctifiés par saint Martin, tels que Poitiers, Ligugé, Candes, Marmoutier et le saint tombeau; et c'est ce qui fut fait par son avis et à son exemple.

Une grande joie lui fut ménagée par Mgr Guibert, dans la personne de son vertueux ami, M. Pèdre Moisant, pour lequel l'éminent prélat obtint du pape Pie IX le titre de comte romain. Le fait eut lieu à Rome même, où M. Moisant se trouvait pour les grandes fêtes célébrées à l'occasion du centenaire de saint Pierre. En l'apprenant, M. Dupont s'en réjouit, autant à cause des liens intimes qui l'unissaient à celui qu'il appelait gaiement « le trésorier de saint Martin », que pour la gloire qui en rejaillissait sur la commission et sur l'œuvre tout entière.

Survinrent les événements trop connus de l'invasion prussienne et du siège de Paris, qui amenèrent à Tours la présence du gouvernement provisoire. Le tombeau de saint Martin devint un centre de prières presque ininterrompues; l'affluence des fidèles recourant à Dieu pour tous les besoins fut immense. La maison de M. Dupont ne cessa pas

non plus d'être un lieu de prières privées et de bons conseils.

Après la paix, Mgr Guibert ayant été élevé sur le siège de Paris, Mgr Fruchaud lui succéda et ne tarda pas à s'occuper activement de l'œuvre de Saint-Martin. Selon les intentions du nouveau prélat, la commission de Saint-Martin fit exécuter par un habile architecte, M. Baillargé, un plan de basilique aussi complet que possible, non pas de l'ancienne basilique telle qu'elle était en 1793 lors de sa destruction, mais comme elle devait être au XIe siècle. On ne pouvait, en effet, reproduire la dernière église, car elle avait subi beaucoup de modifications depuis le XIe siècle, et chaque siècle y avait laissé l'empreinte de son architecture. Il fallait donner à cette restitution de l'unité et adopter le style roman. L'architecte eut pour ce travail de nombreux éléments et des exemples dans les monuments romans encore debout, et notamment dans Saint-Sernin de Toulouse, qui a été fait sur le plan de l'ancienne basilique de Saint-Martin [1]. Le nouveau plan dressé par les ordres de la commission fut fort apprécié des connaisseurs, et mérita d'être récompensé à Paris par une médaille d'or à l'exposition des beaux-arts de 1875. On le voit aujourd'hui exposé dans l'escalier de l'archevêché, où, bien qu'il soit à l'état de projet, il excite les désirs et les espérances du clergé et des fidèles de Tours, ainsi que l'admiration des amateurs et des étrangers qui le contemplent.

Entrant de prime abord dans la pensée de ses vénérables prédécesseurs, et bien résolu à poursuivre courageusement l'œuvre de reconstruction, Mgr Colet se dispose à commencer les travaux aussitôt que les circonstances paraîtront favorables. En attendant, le mouvement de piété et de confiance en saint Martin s'accentue de jour en jour et se propage dans la Touraine et dans toutes les parties de la France.

[1] *Historique du projet de reconstruction de la basilique de Saint-Martin à Tours.* Brochure in-8°, 1875, p. 12.

Chaque année, la fête du thaumaturge se célèbre avec une pompe splendide et un immense concours; les orateurs les plus illustres s'y font entendre; les grandes voix de l'épiscopat se complaisent à redire les gloires du saint évêque de Tours. Son tombeau est de plus en plus fréquenté; la chapelle provisoire, malgré les modifications et les agrandissements qu'elle a subis, ne peut plus contenir les foules qui s'y pressent; les murs sont couverts d'innombrables plaques de marbre en *ex-voto* attestant les grâces signalées qui s'y obtiennent en tout genre. Il nous serait impossible de calculer et de décrire les divers pèlerinages qui, depuis vingt ans, se sont organisés et accomplis dans les lieux célèbres sanctifiés jadis par la présence ou par le culte du grand thaumaturge, à Candes, à Ligugé, à Olivet, à Marmoutier, à son tombeau. Chaque année aussi, le résultat des quêtes publiques et des dons particuliers s'ajoute aux sommes déjà recueillies; tous les diocèses et toutes les grandes familles de France ont envoyé leurs offrandes. Le triomphe de cette sainte cause semble donc assuré; ce n'est plus qu'une question de temps : tôt ou tard, la basilique sera reconstruite. Depuis treize ans, les autorités locales s'opposent au vœu populaire, résistent à un projet si éminemment national et utile. Cette aveugle résistance peut en retarder, mais non en empêcher l'accomplissement définitif; il s'affirme et se fortifie en raison même de la contradiction et de l'épreuve : les impossibilités humaines ne sauraient renverser une espérance qui est divine.

Ajoutons que la commission du Vestiaire ne cesse point d'être le centre actif de l'œuvre. Tant que M. Dupont vécut, elle continua à se réunir chez lui. Condamné par l'âge et les infirmités à ne plus quitter sa chambre, il aidait du moins de sa sagesse et de ses conseils les autres membres ses confrères : on ne sortait jamais d'auprès de lui, nous disent-ils, sans se sentir plus résolu à poursuivre l'œuvre, plus confiant dans l'avenir.

Nous avons voulu raconter d'un seul trait toute la part

d'influence et d'action que M. Dupont a exercée sur la grande œuvre de reconstruction dont la catholicité entière se préoccupe si justement de nos jours au sujet de la basilique de Saint-Martin.

Par ce simple exposé, il demeure avéré et constant que le serviteur de Dieu est le premier en France qui ait eu la pensée sérieuse, efficace de cette reconstruction; il n'a pas cessé, depuis son arrivée à Tours jusqu'à son dernier soupir, de prier, de parler, d'agir dans ce but, avec l'imperturbable confiance de sa foi et l'ardeur persévérante de sa charité; il évite par réserve et par discrétion de se poser à l'extérieur et de se mettre en avant; mais, dans ses conversations intimes et ses relations personnelles, il exhorte, il dirige, il encourage tous ceux qui se présentent et qu'il juge propres à servir en quelque manière l'œuvre sainte; naturellement et comme à leur insu il les anime de sa pensée et les vivifie de son esprit.

C'est lui le premier qui a l'idée du vestiaire des pauvres, noyau et germe de la grande entreprise. C'est dans son salon, en sa présence, sous ses yeux, que sont successivement exposés, discutés et préparés tous les plans relatifs soit à la découverte du saint tombeau et des fondations de l'ancienne basilique, soit à la reconstruction de la basilique future. Il ressort comme une évidence aux yeux de tous que si, pour la gloire de Dieu et l'honneur de saint Martin, cette œuvre se réalise de la manière que nous l'espérons, Tours, la France, le monde catholique devront l'attribuer à l'influence et aux prières de ce pieux laïque, suscité de Dieu pour être le type du vrai chrétien dans nos temps modernes.

Ce qui n'est pas moins digne de remarque, c'est l'idée réparatrice que M. Dupont envisageait dans toute cette sainte entreprise. Les uns en faisaient une question d'architecture et d'art religieux; d'autres la voyaient au point de vue de l'utilité publique, de l'intérêt local, de la gloire nationale. Le serviteur de Dieu n'excluait aucune de ces considérations,

mais ce qu'il avait pour objectif par-dessus tout, c'était l'acte d'expiation, l'œuvre réparatrice. Un outrage satanique, un crime de destruction impie a été commis contre Notre-Seigneur : pour réparer ce crime, il faut réédifier ce qui a été détruit. Voilà pourquoi il aspirait à voir s'élever, non pas une église moderne plus ou moins belle et spacieuse, mais une basilique reposant sur les fondations de l'ancienne, ayant, sinon la même forme, du moins des proportions de grandeur et de majesté imposante analogues à celles d'autrefois. — Ainsi, pensait-il, la génération présente expierait le crime de ses pères, offrirait un juste dédommagement à Notre-Seigneur et vaincrait le perpétuel adversaire de saint Martin sur un terrain où il se croyait maître invincible et tranquille possesseur.

En un mot, l'œuvre de Saint-Martin faisait, à ses yeux, partie de la grande croisade contre Satan qui, selon lui, devait être le mot d'ordre des catholiques du XIXe siècle, et qu'il poursuivait lui-même avec tant d'énergie et par toutes sortes d'armes, notamment, ainsi que nous allons le voir, par l'emploi de la médaille de saint Benoît et l'usage habituel des paroles de l'Écriture.

CHAPITRE XIX

SATAN

A l'école de saint Martin, M. Dupont avait appris à combattre l'ennemi du genre humain par toutes les armes que pouvaient lui fournir la foi et la prière. C'est ici un trait spécial qui caractérise le serviteur de Dieu dans son zèle et sa piété : il professait pour Satan une haine particulière et profonde, qu'il manifestait de toute manière et en toute occasion. Pour lui, comme pour le saint évêque de Tours, Satan était le grand adversaire de tout bien, l'ennemi perpétuel et acharné de Dieu et des hommes, qu'il ne fallait pas se lasser de poursuivre et de contrecarrer. Le sens éminemment surnaturel et chrétien dont il était doué, et l'étude assidue qu'il faisait des livres saints, lui montraient l'influence plus ou moins directe du démon dans une foule de choses où les autres ne pensent même pas à la voir.

Ainsi, à une époque où l'on parlait d'effroyables incendies qui éclataient sur divers points de la France, M. Dupont, s'autorisant d'une prière liturgique de l'Église, y voyait l'action de Satan : « Voici bien, écrivait-il, l'occasion de nous appuyer sur la prière que l'Église nous met à la bouche le samedi saint à la bénédiction du feu : *Domine, adjuva nos contra ignita tela inimici* : « Aidez-nous, Seigneur,

contre les traits enflammés de l'ennemi. » Satan n'a pas à s'ingénier beaucoup pour répandre la dévastation par le feu. Quand la police aura mis la main sur quelque pauvre hère, vous verrez qu'il s'agira d'une action faite sans calcul et comme d'inspiration !... »

L'influence satanique était surtout évidente à ses yeux dans les progrès de la révolution. L'esprit voltairien, l'esprit révolutionnaire, c'était, à ses yeux, Satan rendu en quelque sorte visible et agissant. « Il y a, disait-il à une certaine époque où la révolution semblait triomphante, il y a grandement à prier pour que Satan ne soit pas le maître de la situation. » Aussi n'était-il pas étonné de voir le déchaînement des fureurs sataniques aux jours où nous vivons : « La nécessité de nous rendre les amis de Notre-Seigneur devient de plus en plus vive, disait-il, parce que les efforts de Satan sont visiblement plus actifs. Le misérable comprend que l'Église doit remporter une victoire sur la mer d'iniquités composée de toutes les hérésies modernes, et dès lors sa convoitise ne connaît plus de bornes ; il voudrait d'une gueulée (*sic*) avaler la génération actuelle, si bien disciplinée à s'avancer en aveugle sous l'infernale inspiration ! »

En écrivant familièrement ces lignes à un ami, M. Dupont traduisait à sa manière les passages de l'Écriture, où le démon est appelé le « fort armé », le « prince du monde », le « séducteur de l'univers ». — « Satan, dit Bossuet [1], n'est pas seulement le prince, le magistrat et le gouverneur du siècle; mais, pour ne laisser aucun doute de sa redoutable puissance, saint Paul nous enseigne qu'il en est le dieu : *Deus hujus sæculi*. En effet, il fait le Dieu sur la terre; il affecte d'imiter le Tout-Puissant. Il n'est pas en son pouvoir de faire comme lui de nouvelles créatures pour les opposer à son maître; voici ce qu'invente son ambition : il

[1] Sermons de Bossuet. Deuxième sermon pour le premier dimanche de Carême, *sur les Démons*.

corrompt celles de Dieu et les tourne autant qu'il peut contre leur auteur. Enflé démesurément de ses bons succès, il se fait rendre enfin les honneurs divins; il exige des sacrifices, il reçoit des vœux, il se fait ériger des temples, comme un sujet rebelle qui, par mépris ou par insolence, affecte la même grandeur que son souverain. Telle est la puissance de notre ennemi. »

M. Dupont le savait, et il avait constamment dans l'esprit et sur les lèvres ces paroles du prince des apôtres : « Votre adversaire rôde autour de vous comme un lion rugissant, cherchant qui dévorer : soyez forts dans la foi pour lui résister. » Il s'appliquait à lui-même ce conseil de vigilance et le proposait volontiers aux autres. Car, s'il avait une grande foi dans l'assistance auxiliatrice des bons anges, il n'en avait pas moins dans l'intervention funeste des mauvais. Dans ses conversations, il recommandait beaucoup, surtout aux jeunes personnes, de se « méfier du diable, parce que, disait-il, il se fourrait partout, dans un jeu de cartes, dans une guitare, dans une boucle de chéveux frisés, dans une cuillerée de soupe, etc... »

« Cette dernière localisation de Satan, ajoute gaiement la pieuse dame de qui nous tenons ce détail, me semblait très douteuse en ce temps-là où j'étais jeune; je la comprenais mieux dans l'apparition de ce chien noir qui se présentait à Alphonse Ratisbonne en cette église de Rome où sa conversion eut lieu, et qui, selon M. Dupont, n'était autre que le démon en personne. »

Les plus petits obstacles relatifs au culte de saint Martin lui donnaient occasion de discerner les ruses et les pièges du malin esprit. — Il entrait un jour dans la chapelle provisoire au moment où le frère sacristain, le balayeur et un prêtre qui était venu prier, se pressaient en chuchotant devant le tronc, qu'il s'agissait d'ouvrir. En vain avaient-ils essayé l'un après l'autre de tourner la clef : la serrure refusait obstinément son jeu accoutumé. M. Dupont s'approche; on lui raconte ce qui se passe. Il n'en paraît pas

surpris : « C'est encore un tour de Satan! » dit-il en haussant les épaules. Prenant alors la clef, il la plonge dans l'eau sainte du bénitier : « Ouvrez maintenant, » dit-il. On met la clef dans la serrure, elle tourne facilement, et le tronc s'ouvre comme de lui-même. — M. Dupont venait de faire l'application du moyen indiqué par sainte Thérèse quand elle déclare, d'après sa propre expérience, que, si puissant que soit le démon, un peu d'eau bénite employée avec foi et humilité suffit pour déjouer ses ruses et le mettre en fuite.

Dans le fameux « congrès de la paix », qui fit, à l'époque, tant de bruit et dont les ridicules discours ne tardèrent pas à être démentis par d'effroyables guerres, M. Dupont vit du premier coup l'influence satanique, et, sans façon, il en portait son jugement dans une lettre d'intimité écrite à un ami. Le mot dont il le flétrit est d'une crudité peu française, mais justement expressive. « Il y aurait, écrivait-il, bien des choses à dire sur le congrès de la paix, « nouveau traquenard » pour prendre les niais et détruire la foi. Cela pue (*sic*) son Satan... Multipliez le nombre des chrétiens, et vous aurez la paix! »

Il voyait avec effroi cette pernicieuse influence et ce funeste esprit de Satan dans la mauvaise presse. « Certes, disait-il, la raison de tous les fléaux qui ravagent le monde se trouve dans la plume mise au service de Satan. » Aussi encourageait-il vivement les écrivains catholiques à se faire défenseurs de l'Église. « Lorsque saint Michel, dit-il, mit pour la première fois l'épée à la main pour combattre Satan, il obéissait sans doute au Maître souverain. La lutte continue, et « rien de nouveau sous le soleil », c'est-à-dire que d'âge en âge le bon Dieu se suscite des défenseurs. Honneur à ceux qui sont appelés à l'être au XIXe siècle, alors que l'enfer, qui sent approcher la plénitude des damnés, redouble de rage contre les élus! »

Et s'adressant à l'un de ces vaillants écrivains, auteur de plusieurs ouvrages spéciaux sur les œuvres diaboliques,

M. des Mousseaux : « Honneur à vous, lui dit-il, mon cher confrère, et victoire! Armé de la foi, vous ne pouvez pas craindre les bataillons, je veux dire les légions que vous voyez en ligne. » — « Vous faites bien, ajoute-t-il, de guerroyer contre l'ennemi qui semble déchaîné; j'espère que l'ordre de « rentrer au chenil » lui sera donné bientôt. Je demande à Dieu que, libre de toute entrave, vous puissiez continuer votre triomphante campagne contre Satan. » — Et encore : « Courage, cher confrère, puisque la tête de la mauvaise bête renaît malgré ses blessures! Oh! que l'éternité sera longue pour elle, quand l'heure de son « repos » dans l'abîme sera venue!... Car enfin, dans ce moment-ci, elle prend dans les Garibaldi, les Renan, les spirites, des jouissances à sa façon. » (C'était en 1864.) « Daigne le Seigneur vous maintenir le bras haut et ferme, comme à Moïse, pour frapper à coups assurés sur la mauvaise bête, qui trône ainsi sans façon sur notre siècle hébété dans le luxe et le sensualisme! »

Il estime, d'ailleurs, qu'il est bon que Satan soit connu. « Le bon Dieu, écrit-il au même auteur, vous a suscité bien à propos pour faire connaître le démon à ses enfants. C'est une grâce accordée au siècle, qui nie le mauvais esprit et sert ainsi ses intérêts. Saint Paul disait que les Juifs n'eussent pas crucifié Jésus-Christ s'ils l'eussent connu : ne sommes-nous pas fondés à croire que Satan aurait moins de serviteurs si on le connaissait mieux? Usez de votre parole, comme David usa de sa fronde contre Goliath. »

Les fureurs déchaînées de Satan, loin d'effrayer M. Dupont pour l'avenir, ne faisaient que redoubler sa confiance. Il y voyait simplement une preuve des dépits de l'enfer, causés par certaines manifestations inattendues de la foi catholique. « La rage du démon, dit-il, est marquée par la fureur de ses dupes; elle montre bien que Notre-Seigneur nous accorde des grâces capables de régénérer le monde. Le mal est si grand que Dieu seul peut donner le triomphe

à son Église, et d'une manière assez éclatante pour que ses ennemis soient manifestement confondus. » — « Il est visible, dit-il encore, que nous n'avons pas à combattre la chair et le sang, mais l'esprit infernal, c'est-à-dire celui-là que l'on nomme « la bête », la mauvaise bête, qui n'a perdu dans son ignoble chute que sa sainteté : sa puissance est toujours fort grande. » — « Sa chaîne est longue en ce moment, ajoute-t-il; mais j'espère qu'il recevra bientôt l'ordre de « rentrer au chenil ».

Ce qui éveille son espérance à ce sujet, c'est la définition du dogme de l'Immaculée Conception. « Nous pouvons, dit-il, tout espérer du beau triomphe de Marie, et la recrudescence philosophique ne prouve pas le contraire; c'est Satan en malaise; et, si nous avions l'oreille fine, nous l'entendrions bien dire comme aux jours de l'Incarnation : *Cur venisti ante tempus torquere nos?* Pourquoi êtes-vous venue avant le temps nous tourmenter? »

Pour vaincre le démon, il conseillait avant tout la foi et la prière : « Le licou de « la bête » semble furieusement relâché, dit-il, et « le drôle » en profite. Donc il est temps de lui crier : Haro!... haro!... d'abord; puis, arrière!... et enfin, s'il ne fait pas mine d'obéir (ce qui lui coûte infiniment) : *Vade retro!* en pensant à la foudroyante parole de Notre-Seigneur... Si nous étions toujours vivifiés par le sentiment de la foi, nous lui ferions souvent passer de tristes quarts d'heure, quand il nous barre le chemin. »

« Je me souviens, dit un prêtre, qu'un jour dans une conversation il me tint ce langage : « Les maux que nous
« suscite Satan sont autant de moyens qu'il prend pour
« nous porter à offenser Dieu, autant de pierres qu'il jette
« sur notre passage pour nous faire tomber dans le péché.
« Relisons alors la parole qu'il disait à Jésus au désert :
« *Dic ut lapides isti panes fiant;* commandez que ces pierres
« deviennent des pains. Acceptons patiemment ces épreuves,
« implorons le secours de Dieu pour résister à ces tentations;
« repoussons ces attaques, et « ces pierres » deviendront pour

« notre âme un pain savoureux, et Satan sera pris dans ses « propres pièges. »

Mais il avait pour vaincre et chasser le démon un moyen à lui, un procédé qui lui était propre et qui le caractérisait d'une manière originale et piquante. Son principe était « d'humilier » cet esprit superbe, et, pour cela, de le traiter avec le mépris dont il est digne. Or, il prétendait qu'il n'y avait pas d'expression plus méprisante et qui l'humiliât davantage que celle qui lui est donnée dans l'Écriture : *Antiquus serpens*, l'ancien serpent, parce qu'elle lui rappelait son premier crime et l'époque de sa chute. Traduisant donc ce mot à sa manière, il appelait Satan « le vieux, l'ancien » ! — « On était sûr par là, disait-il, de le mettre en fuite sur-le-champ, couvert de honte et plein de dépit. Ce mot le fait rager. » — « Voulez-vous, ajoutait-il, en avoir la preuve expérimentale? Si vous êtes tenté, appelez-le de ce nom. Dites : « Oh! oh! le vieux, tu es connu, loin d'ici! » Il est orgueilleux, le vieux! il n'aime pas qu'on lui donne cette épithète : c'est une sorte d'injure qui le chasse et le tourmente. » — Il le raillait sur « ses cornes, son nez, sa queue ». A la suite de la lecture d'un petit livre où le démon était vivement et spirituellement combattu : « Oh! dit-il, le vieux va désormais avoir le nez aussi long que son effroyable queue! »

Comparant Satan à « un chien furieux », il s'amusait à le représenter assis sur les ruines de Saint-Martin comme un animal gros, gras, dodu, jouissant depuis de longues années de son paisible empire; puis il dépeignait la rage et le dépit qu'il allait éprouver, lorsque bientôt il lui faudrait déguerpir et se voir dépossédé honteusement d'un lieu dont il se croyait maître pour toujours. La seule pensée de son désappointement égayait M. Dupont et le faisait rire de bon cœur.

Cette comparaison d'un « chien enragé » ou « enchaîné », appliqué au démon, lui plaisait; il y revenait volontiers et souvent. Il l'avait empruntée aux psaumes. Le prophète

royal, dans une de ses prières souvent répétées par l'Eglise durant les offices de la Passion et de la semaine sainte, s'adresse à Dieu au nom du Christ persécuté, et lui demande d'être délivré de la fureur du démon son ennemi : « Arrachez-moi, dit-il, à la gueule du lion; que la puissance du « chien » n'ait pas de prise sur mon âme. » Familiarisé avec les paroles de l'Écriture et de la liturgie, M. Dupont avait adopté celle-ci, et il la variait sur tous les tons, selon sa disposition du moment et la tournure de son esprit : il n'en voyait pas de plus juste et de plus naturelle pour exprimer la rage, l'acharnement et l'obstination du dragon infernal à poursuivre sa proie. — « Veuille Notre-Seigneur, écrit-il à M. des Mousseaux, imposer silence à celui que vous nommez si bien « le drôle » et que vous malmenez d'une si belle façon! Mais il ne mord qu'à longueur de longe. » — « Daigne le Seigneur, dit-il au même écrivain, multiplier vos forces pour que vous puissiez faire rendre gorge à Satan! La prière peut lui faire lâcher sa prise, comme au « chien » à qui l'on présente un charbon ardent. Le vieil ennemi est puissant, lorsque le maître ne se montre point : témoins les porcs du lac de Génésareth. »

On croit ici entendre saint Augustin, qui disait, en parlant du démon : « Il est enchaîné comme un chien qu'on tient à l'attache et qui ne peut mordre que ceux qui s'approchent de lui. Il peut aboyer, il peut faire peur; mais il ne peut mordre que celui qui veut bien être mordu [1]. »

Satan faisait souvent l'objet des conversations enjouées que M. Dupont se permettait volontiers dans l'intimité avec ses amis. Alors il raillait le démon, il le tutoyait rudement, le persiflait en l'apostrophant d'un ton moqueur et méprisant; il usait à son endroit d'expressions et d'images d'un caractère comique et burlesque. Il l'appelait le « vieux menteur », la « bête », « l'animal amphibie », le « pourceau ». Il

[1] Latrare potest, sollicitare potest, mordere omnino non potest nisi volentem.

le représentait tantôt mordant sa queue de colère et de dépit, tantôt la mâchant et la fumant en guise de cigare : « Cet animal, ce pourceau, il prend sa queue pour la sucer. Eh! qu'y trouve-t-il de bon?... »

On s'étonnera de ces expressions de la part de M. Dupont, qu'on savait, d'ailleurs, d'un goût si délicat et de si bon ton dans la plaisanterie. Mais parlait-il du « vieux Satan », son langage n'était plus le même. Le vocabulaire français semblait ne pas lui fournir de mots assez crus, d'épithètes assez injurieuses pour exprimer le genre de haine et de mépris que lui inspirait cet ennemi de Dieu et des âmes. Sur ce chapitre, il était d'une verve railleuse intarissable, que rendaient plus originale et plus mordante encore ses gestes, le jeu de sa physionomie et les éclats de franche gaieté dont il accompagnait ses paroles. Rien, en un mot, n'était plus amusant que ces saillies et ces boutades de M. Dupont à l'adresse de l'esprit malin. Ses amis ne les ont pas oubliées; ils aiment à en citer bien d'autres du même genre.

« Ne craignons pas, disait-il à ceux qui paraissaient se scandaliser de son libre langage, ne craignons pas de mal penser et de mal parler du diable : la raison d'abord, c'est qu'il est le père de tous les maux, et qu'ensuite nous ne pouvons nous défier de lui que par des sentiments venus d'en haut. Il y a plus : c'est que, pour ne pas mal penser ou mal parler de lui, il faut nier son existence, et c'est ce que font très sérieusement toutes ses dupes... »

Pour lui, il entend bien ne le ménager en aucune manière. « Il faut, dit-il, combattre à outrance le « monstre amphibie », si on peut parler ainsi d'un être qui vit en enfer et peut vivre sur la terre en même temps. » — « Ne pouvant, continue-t-il, descendre en enfer pour l'y enchaîner, allons dans le Cœur de Jésus chercher les armes propres à le combattre sur la terre. »

Il avait conçu le projet d'une image où Satan serait représenté lié par l'ange de l'Apocalypse. Il consulta un ami

sur ce sujet. « Que pensez-vous, lui demande-t-il, d'un cachet qui serait historié ainsi que suit : autour, en lettres lisibles : *Nous vous prions, ange qui devez descendre du ciel avec une chaîne à la main...?* L'ange serait représenté descendant, et, dans le coin, le « vieux serpent » serait vu tremblant de peur. Cette pensée m'est venue hier en écrivant à un prêtre qui voit l'avenir sous de sinistres couleurs : « Satan a fait assez de mal, lui disais-je, et j'aime à croire que l'ange va recevoir l'ordre de le lier, sinon pendant mille ans, assez de temps du moins pour que la génération présente puisse jouir de l'Immaculée Conception et du sacré Cœur. » Son ami lui ayant suggéré une idée, il l'accueille avec empressement en ces termes : » Je ne demande pas mieux que de voir debout les sept têtes de la mauvaise bête. Les abominables projets de Satan seraient ainsi dépeints, et, d'ailleurs, il ne peut être humilié véritablement que sous le poids de la chaîne... » L'artiste choisi pour l'exécution fut Mlle de la Boissière, d'Angers, avec qui M. Dupont était déjà en relation pour la sainte Face. « Mlle de la Boissière, écrit-il, donne la préférence à la bête à sept cornes. Je suis de son avis. Satan n'a rien d'humain, quoiqu'il y ait beaucoup d'hommes devenus Satan. » — Il fut encouragé par dom Guéranger d'abord, puis par le révérend père Chaignon, « bon juge en pareille matière, écrit-il, et qui me presse fort de donner suite au projet de l'image. »

Nous ne savons si ce projet fut réalisé. Il prouve du moins que le serviteur de Dieu ne négligeait rien dans le genre de guerre qu'il avait entrepris contre Satan. Il possédait, nous a-t-on raconté, une petite gravure représentant le démon. Elle avait sa place ordinaire sous la statue de la sainte Vierge. A certains moments, il la prenait, la jetait à terre, piétinait dessus en lançant sur elle des crachats. Parfois même, la plaçant sur le siège où il s'asseyait : « Tiens, disait-il, mets-toi là !... » Et il trônait avec délices sur la face confondue de son ennemi.

Loin de dissimuler ses sentiments à cet égard, il aurait voulu les faire partager au monde entier. Un inconnu lui écrivit je ne sais quelle lettre où, par suite de mauvaises affaires, il manifestait des liaisons occultes avec l'esprit malin. « Monsieur, lui répondit M. Dupont, en ma qualité de chrétien je suis et je dois être en inimitié avec Satan, et je suis autorisé à vous dire que vous feriez bien d'agir ainsi, parce que vous avez grand risque à courir dans le pacte avec la mauvaise bête infernale. Faites une neuvaine en l'honneur de saint Antoine de Padoue, vous approchant des sacrements. Portez la médaille de saint Benoît avec respect et confiance, et peut-être ainsi vous trouverez-vous des ressources pour vos affaires. »

M. Dupont savait que Satan n'agit pas toujours directement et par lui-même : il a ses suppôts et ses agents. A ce titre, certains sectaires modernes ont particulièrement excité les antipathies ou les sollicitudes du serviteur de Dieu.

Vers 1840, un nommé Vintras, du diocèse de Bayeux, se faisant appeler Pierre-Michel, essaya de fonder une secte qu'il surnomma œuvre de la Miséricorde, laquelle, prétendait-il, devait ranimer la piété et convertir tous les pécheurs. Lui-même se donnait comme envoyé de Dieu et organe du Saint-Esprit. Il avait fait un certain nombre d'adeptes en Normandie, son pays, et était venu à Tours, où de pieuses familles et des ecclésiastiques même d'une certaine influence s'étaient laissé entraîner. M. Dupont ne prit pas le change; il combattit avec énergie ces nouvelles doctrines et les tentatives essayées pour les favoriser. Il se hâta d'écrire en divers lieux, afin de prémunir ses amis contre le piège qu'on pouvait leur tendre.

Sa correspondance nous apprend que les adeptes de Pierre-Michel étaient au nombre de quatre cents. On ne saurait se faire une idée de leur engouement. Parmi eux, il y avait des personnages pieux et distingués. Ils tinrent plusieurs réunions à Caen; mais remarquant qu'une grande

affluence de peuple s'assemblait à cette occasion dans les rues, ils ne se réunirent plus qu'en secret. Jamais, ce semble, Satan ne s'était mieux transformé en ange de lumière. Lui était-il jamais arrivé, par exemple, de parler comme il le faisait, dans les prétendues révélations de l'imposteur, de la sainte Vierge, du sacré Cœur, de la divine Eucharistie, de l'humilité? Ces révélations, qu'on faisait circuler discrètement dans un certain monde, ne formaient pas moins de dix-huit cents pages. Comme il n'y avait en apparence que des choses pieuses et capables de ranimer la ferveur, beaucoup de gens se laissaient tromper. Une des choses qui paraissaient les plus extraordinaires dans cette secte, c'était le don d'éloquence communiqué à tous ceux qui en faisaient partie. Leur permettait-on l'entrée d'une maison, ils parlaient tant, et si bien en apparence, qu'ils glissaient leurs sentiments dans ceux qui les écoutaient.

Mais on ne tarda pas à reconnaître que ces dehors de piété et de ferveur outrée cachaient des infamies monstrueuses et des doctrines sataniques. Un des partisans de Michel Vintras avait apporté au Havre des copies de ces prétendus discours inspirés, qu'il faisait au milieu des réunions de ses adeptes, et que, pour la profondeur, ils comparaient à ceux de Bossuet : c'étaient simplement des compilations, mais faites avec art. Les érudits ne tardèrent pas à en découvrir l'origine; il s'y trouvait entre autres des passages de la Douloureuse Passion de Catherine Émerick. Vintras, croyant le chemin suffisamment préparé, osa se présenter lui-même au Havre; mais M. Dupont, ayant été directement consulté par un de ses amis, se hâta de donner sur l'imposteur et ses menées beaucoup de détails, où il le montrait ce qu'il était en réalité. Cette réponse, fort à propos, arriva avant lui au Havre. On ne lui permit aucune explication touchant son œuvre, et il fut ainsi honteusement éconduit. Ayant été condamné à six ans de prison pour escroqueries, il se réfugia en Angleterre et mourut à Londres misérablement. Afin de mieux séduire, il avait mêlé à ses rêves des idées

politiques relatives au faux Louis XVII. M. Dupont était trop éclairé, trop défiant sur tous les genres de nouveautés en fait de doctrine, pour se laisser un moment induire en erreur. Il combattit ouvertement dans ses conversations et par ses lettres les partisans de cet adroit sectaire et leurs illusions.

Plus tard, il ne combattit pas avec moins d'ardeur la secte des spirites, qui fit également tant de bruit à une certaine époque. A Tours, ils faisaient école et tenaient des conciliabules. M. Dupont suivait leur progrès avec une pénible sollicitude. « J'espère, disait-il, que le bon Dieu mettra un terme à la déplorable secte du spiritisme. » Il s'exagérait sans doute leur influence, car selon lui « Luther, Arius n'étaient que des enfants à côté des chefs de la nouvelle engeance sortie de l'enfer... » Mais sa confiance sur leur ruine future n'était pas diminuée : « La Providence, dit-il, donnera à l'Église la puissance d'arrêter le mal. Déjà le suicide d'un mari et de sa femme, tous deux spirites, a fait ici une impression sur beaucoup de pauvres âmes qui assistaient aux conciliabules. »

Par sa correspondance avec M. d'Avrainville, nous voyons combien il se préoccupait du mal que le spiritisme faisait à certaines âmes et des influences sataniques dont il était le principe. Comme son ami ne lui parle pas d'une lettre intéressante qu'il aurait dû recevoir à ce sujet : « J'ai tout lieu de croire, dit-il, que Satan nous a joué une de ses drôleries habituelles. Cette lettre contient un des récits qu'il ne trouve pas récréatifs, parce qu'ils prouvent son insuffisance lorsque saint Benoît est invoqué. » Il s'agissait d'un magnétiseur dont les manœuvres avaient été déjouées par la médaille de saint Benoît. Il ajoute : « Je crois comprendre aussi, d'après votre silence, que M. de L..., à qui j'avais donné conseil d'aller vous trouver, n'en a rien fait. Lui, depuis quarante ans, vit dans le magnétisme, et il est aujourd'hui l'un des plus fervents apôtres de la doctrine des spirites. Il a été deux fois en Amérique; en ce moment il est fort malade et il se

recommande aux prières : nous allons, en effet, prier pour lui. Mais à sa profession de foi j'ai répondu par la mienne ; je parle nettement de la confession, des onctions d'huile : il se recommandait, *lui,* comme se trouvant en unité de pensées avec moi !... Prions ; si la prière obtient que cette pauvre âme reçoive un rayon de lumière, elle ira se retremper auprès de vous. »

En voyant Satan si malmené par M. Dupont, on s'étonnerait que cet esprit méchant n'eût pas cherché, de son côté, à se venger d'un si opiniâtre adversaire par quelques mauvais tours comme on en lit dans la vie de saint Martin et de beaucoup d'autres saints. Certains mots indirects, échappés à ce sujet au serviteur de Dieu, nous permettent de citer les deux petits traits suivants.

Ayant appris qu'un accident était arrivé à l'un de ses amis un certain jour (le 29) du mois d'avril, il lui écrit : « Il y aurait à parier que Satan a pris jour pour nous nuire à tous les deux : dans la journée du 28, au récit d'une grâce très remarquable de conversion, je m'étais ri du « malin », disant qu'il devait être, dans ce moment-là, comme les porcs qui vont de l'abattoir chez le charcutier, sur le dos, les pattes en l'air... ; toujours est-il que, la nuit suivante, j'entrai dans un pénible cauchemar. Ce qui me gênait le plus était l'aspect d'un bœuf portant sur le front, au-dessus de ses yeux, un écriteau. L'animal fond sur moi, et je m'élance dans un trou assez profond pour me mettre à l'abri de cet abominable écriteau. Mais le trou était tout bonnement le carrelage de ma chambre, et je me trouvai couché sur le côté droit, ce qui ne peut s'expliquer, parce qu'il était comme impossible que je ne tombasse pas sur le côté gauche. Maintenant, ce qui me prouve (et je ne voudrais pas tenter de le prouver à d'autres) que Satan est tout dans cette effroyable chute, c'est qu'étant à terre, à mon réveil subit, je dis : « Mon Dieu, je vous remercie, » et je baisai la terre. Le coude droit a été violemment écorché ; mais à cela près, rien du tout. »

Nous tenons le second fait de la communication d'un membre de l'Adoration nocturne, qui est actuellement prêtre. « Je me rappelle, nous écrit-il, qu'un jour, dans la salle de repos de l'Adoration, quelques-uns d'entre nous s'entretenaient de faits réputés, à tort ou à raison, diaboliques. M. Dupont se tourna de leur côté et raconta comment une nuit, dans cette même salle, il fut pris et jeté hors de son lit de camp par deux fois de suite. Ce disant, il montrait l'endroit où se trouvait le lit et le lieu d'où il se releva. Il ne s'expliquait pas comment il avait pu naturellement exécuter un mouvement semblable, sa tête décrivant un quart de cercle, tandis que ses pieds restaient à la même place. Il disait ne pas douter que ce ne fût l'œuvre du démon. Il y avait peu de temps que l'Adoration nocturne était fondée. »

Un autre de ses amis, laïque intelligent et sérieux, nous écrit : « Il m'a entretenu plusieurs fois des luttes qu'il avait eu à soutenir contre Satan, surtout pendant les nuits consacrées à l'Adoration nocturne. Une fois, notamment, il disait (autant que je puis me le rappeler) qu'il avait été enlevé par son infernal ennemi qui l'avait fait pirouetter en l'air, et il était retombé tout de travers sur sa couchette. »

A Bourbon-l'Archambault, on n'a pas oublié ce qui lui est arrivé à l'époque où il allait y prendre les eaux. Une dame respectable, digne de toute confiance, chez laquelle il logeait, parle encore des luttes nocturnes du saint homme avec le démon. Voici ce qu'elle raconte : « C'était vers 1858, M. Dupont occupait, au deuxième étage de la maison, une chambre voisine de celle de M. le curé de Néronde, diocèse de Nevers. Pendant la nuit, celui-ci entendit comme le bruit d'une lutte violente qui se prolongea et qui finit par l'inquiéter si fortement qu'il crut qu'un voleur avait pénétré chez le voisin, qu'ils se battaient ensemble, et, dans sa frayeur, il verrouilla sa porte. Ce bruit se produisit encore la nuit suivante, et le curé de Néronde dénonça le fait à la propriétaire. Au déjeuner, cette dame parla du vacarme dont se plaignaient ses hôtes, accusant gaiement

M. Dupont de « s'être battu avec le diable ». Comme il gardait le silence, prenant un autre ton, elle lui demanda si réellement il avait besoin de secours, parce qu'elle craignait qu'il ne fût gravement incommodé. « Non, se hâta-t-il de « répondre, je n'ai pas besoin de secours humains : ils « sont inutiles. » Et il détourna l'attention, en parlant d'autres choses. Cette dame ajoute : « Durant deux nuits le vacarme fut effroyable. »

L'Adoration nocturne, dont nous avons parlé, étant une œuvre de foi, de sacrifice et d'amour, paraissait à M. Dupont un des moyens les plus puissants pour combattre Satan. « Je ne suis pas surpris, écrit-il à M. d'Avrainville, des efforts de Satan pour gêner notre correspondance, laquelle est tout spécialement consacrée à lui faire honte et à amoindrir les effets de sa rage. Il faudrait qu'il eût singulièrement modifié sa manière de se « croiser les pattes » en vous voyant prendre sur votre sommeil pour envoyer des recommandations à l'Adoration nocturne. C'est d'ailleurs la nuit qu'il concentre ses forces pour combattre, parce que, d'une part, ses enfants se livrent aux désordres, et que la plupart des chrétiens, après avoir fait le signe de la croix, reposent sous la garde des bons anges. Et le poète faisait l'histoire de notre ennemi quand il disait : *Nox apta criminibus* : « La nuit favorable aux crimes. »

Parlant d'un vieil ami de la Martinique [1] qui ne s'était converti qu'à la dernière heure : « Satan, fait-il observer, a rendu un peu tard les armes; mais je crois que son dépit n'en sera que plus grand; il connaît bien des choses, mais rien de ce qui a rapport entre Dieu et une âme. » Il fait remarquer qu'on était la nuit en adoration, à Tours, priant pour le moribond. « Il s'est confessé, dit-il, à l'heure même où nous assistions à la messe (de quatre heures du matin). » Or cette nuit-là, M. Dupont, comme cela lui arrivait souvent, avait fait pour son compte deux heures d'adoration.

[1] Son ami Pécoul, dont nous parlerons plus tard, au chap. XXIX.

Voilà comment cet homme de prières faisait la guerre à son ennemi et lui arrachait des âmes! Une autre fois, dans un saint transport, il écrivait ces belles paroles : « Avançons dans l'amour de Dieu, et Satan sera obligé de déguerpir : il ne peut vivre à l'aise que dans son feu d'enfer, depuis qu'il a mis la haine à la place de la charité dans son cœur. » — A une personne de piété, il indique le moyen suivant de combattre le démon de la médisance : « Connaissez-vous, lui dit-il, contre le démon de la médisance, une pratique fort bonne à recommander suavement... à trop de monde, hélas! oui, cent fois, mille fois hélas! — C'est, en sortant de l'église, après avoir fait le signe de la croix, d'approcher de sa langue et de ses lèvres le doigt, humide encore d'eau bénite : « le malin » passera au moins quelque temps sans venir s'y asseoir. »

Il savait que le démon est particulièrement l'ennemi de la paix intérieure; aussi plusieurs de ses lettres à des amis affligés ou à des personnes tourmentées commencent-elles par ces mots : *Deus pacis conterat Satanam sub pedibus vestris velociter* [1], suivis de ce court commentaire : « Saint Paul terminait ainsi son épître aux Romains; nous devons le dire après lui, et dans toutes les circonstances où « le vieux serpent » siffle à nos oreilles. »

Mais l'arme usuelle qu'il employait le plus fréquemment contre le démon, et dont l'effet lui paraissait irrésistible, c'était la médaille de saint Benoît. — En priant son ami de lui envoyer une provision de ces précieuses médailles : « Vous avez, lui dit-il, à préparer vos batteries. Voyez si Satan se gêne, depuis qu'il semble avoir la bride sur le cou!... Donc il y a nécessité de guerroyer contre lui. *Non est nobis colluctatio adversus carnem et sanguinem* [2] : ce qui veut dire en français : Nous n'avons pas affaire avec monsieur un tel ou tel autre! Donc : *Vade retro, Satana!* »

[1] « Que le Dieu de paix écrase Satan sous vos pieds et promptement. »

[2] « Nous n'avons pas à lutter contre la chair et le sang. »

CHAPITRE XX

LA MÉDAILLE DE SAINT BENOÎT

La médaille de saint Benoît avait de bonne heure attiré l'attention du dévot serviteur de saint Martin.

M. Dupont n'ignorait pas que le patriarche des moines d'Occident, comme le grand thaumaturge des Gaules, avait souvent dans sa vie été aux prises avec Satan, que maintes fois il avait eu à subir et à combattre ses tentations perfides et la violence de sa rage, et qu'il en était toujours sorti vainqueur. Les grottes de Subiaco redisent encore l'acte de courage et de chaste énergie du jeune solitaire en face d'une apparition voluptueuse, et le dépit de l'esprit infernal obligé de fuir honteux et confus. Mais l'arme la plus habituelle de saint Benoît contre le démon fut le signe de la croix. C'est en faisant le signe de la croix que, dans une circonstance mémorable, il vit se briser en éclats entre ses mains une coupe empoisonnée que lui présentaient des suppôts de l'enfer. C'est avec le signe de la croix qu'il opérait ses miracles, qu'il convertissait les idolâtres, qu'il domptait les populations farouches de l'Apennin. Or, il semble que la puissance de Benoît sur l'esprit de ténèbres, la grâce de ses vertus, les mérites de sa foi, en un mot, toutes les bénédictions de sa vie, soient résumées et condensées dans la célèbre médaille qui porte son nom.

Nous la trouvons en usage dès les temps les plus rappro-

chés du saint patriarche; la piété et la foi catholiques s'habituèrent à lui attribuer un pouvoir surnaturel et miraculeux, presque égal à celui du crucifix. L'Église autorisa cette confiance des fidèles, et plusieurs souverains pontifes, tels que le savant pape Benoît XIV, n'hésitèrent point à enrichir l'antique médaille de privilèges particuliers et d'indulgences nombreuses. Les lettres initiales qu'on lit gravées sur une des faces du côté de la croix forment des invocations jaculatoires qui ont pour objet de se munir contre les attaques du démon. Nous traduisons ici les deux principales : *Retire-toi, Satan, ne viens pas me conseiller les vanités; — le breuvage que tu verses est le mal, bois toi-même tes poisons.* Ces derniers mots sont une allusion au miracle du vase empoisonné aussi bien qu'à celui du pain empoisonné, dont il sera question plus loin. Peut-être la pensée et l'origine de la médaille elle-même viennent-elles du texte suivant de saint Benoît, qui se lit au Prologue de son admirable Règle. Expliquant ce verset du psaume XIX : *Le méchant paraît à ses yeux comme un néant*, le patriarche de la vie cénobitique en fait l'application au démon : « Celui, dit-il, qui repousse de son cœur l'esprit malin, avec les funestes conseils qu'il suggère, réduit cet ennemi à néant; il le saisit avec ses petits, qui sont ses mauvaises pensées, et il les écrase sur la pierre, qui est le Christ. » Saint Benoît semble ainsi, par avance, décrire la formule et l'esprit des invocations que sa médaille représente.

La même doctrine, d'ailleurs, se retrouve chez tous les maîtres de la vie spirituelle; elle peut se résumer dans ces lignes de *l'Imitation* qu'on dirait un commentaire exprès de la médaille de saint Benoît : « Vous ne craindrez pas même le démon votre ennemi, si vous êtes armé de la foi et du signe de la croix de Jésus-Christ. Faites retomber sur l'ancien ennemi toutes les pensées mauvaises et impures qu'il vous suggère, et dites-lui : Retire-toi, esprit impur, rougis de honte, misérable; il faut bien que tu sois immonde pour me tenir de pareils discours. Retire-toi de moi, détestable

séducteur; tu n'auras aucune part en moi : Jésus sera dans mon cœur comme un guerrier puissant, et tu demeureras confus[1]. »

M. Dupont était tout plein de ces vérités, et c'est ce qui lui inspirait une si haute estime pour la célèbre médaille. Voyant avec peine qu'on n'avait plus comme jadis l'habitude de s'en servir et de la porter sur soi, il se donna beaucoup de soin pour la remettre en honneur. D'abord, il fit par lui-même ou par l'intermédiaire de quelques amis, notamment M. d'Avrainville, des études minutieuses, des recherches approfondies pour retrouver dans leur pureté primitive la forme et les lettres de cette antique médaille, dont la découverte, selon lui, fut faite en Bavière au XVIe siècle. Il consulta à Rome, en Allemagne, en Angleterre et en France les religieux et les archéologues les plus érudits et les plus compétents sur la matière. Il entra surtout en relation à ce sujet avec les bénédictins de Solesmes et en particulier avec leur illustre fondateur, dom Guéranger : « Je me suis longuement entretenu avec lui, dit-il dans une de ses lettres, de cette médaille, dont il a souvent expérimenté la valeur contre le démon. Nous sommes de vieilles connaissances ensemble; il a passé deux heures chez moi, jeudi dernier... Il aime grandement son bienheureux Père, ce grand ennemi de Satan !... »

Quand il fut ainsi parvenu à en trouver la forme la plus authentique, il la fit frapper et s'en établit le propagateur et le distributeur. Il en faisait venir à ses frais par milliers, de toute matière et de toute grandeur. Il en avait toujours chez lui et dans ses poches, pour les donner à ceux qui le visitaient ou qu'il rencontrait : « Tout le monde, dit-il, a déjà ici sa médaille de saint Benoît, ou quand on en veut une, on se garde bien d'aller chez le marchand, on vient chez le « pèlerin », qui a l'habitude d'en distribuer. »

Le capitaine Marceau fut un des premiers à la recevoir,

[1] *Imit. de J.-C.,* liv. II, chap. XII, 9; — liv. III, ch. VI, 6.

à la porter sur lui et à s'en faire, suivant l'exemple de son ami, le zélé propagateur. Dès 1843, le capitaine lui écrivait de Brest qu'un de ses amis, tourmenté par d'étranges scrupules, en avait été miraculeusement délivré par la médaille de saint Benoît, et il ajoutait : « Une douzaine de médailles qui m'avaient été remises par vous ont été données par moi à Mgr d'Amatha, au moment de son départ pour ces pays d'Amérique qu'il va éclairer et qui sont si profondément enfoncés dans les ténèbres. Je me suis plus d'une fois demandé si Dieu ne voulait pas que ces « douze médailles » servissent de nouvelles armes contre le démon, qui règne là-bas en pleine paix. » — M. Marceau ne pouvait mieux entrer dans les intentions de son saint ami.

En 1845, M. Dupont lui-même trouva moyen de remettre une provision de médailles à la princesse Borghèse, qui, par son entremise, put en emporter à Rome et dans l'Italie, et s'en faire, elle aussi, la propagatrice. Cette circonstance lui parut assez importante pour qu'il en donnât la nouvelle à un autre grand propagateur, M. le marquis de Messey : « Notre bienheureuse médaille, lui écrit-il (août 1845), commence à se répandre. J'en ai fait frapper en argent, et on en demande beaucoup. La bonne et sainte princesse Borghèse, qui est ici depuis quelque temps et qui va repartir pour l'Italie, en emporte un assez grand nombre. »

Lorsque dom Pitra se rendit de Solesmes à Rome, sur la demande de Pie IX, qui ne devait pas tarder à revêtir de la pourpre ce digne fils de saint Benoît, M. Dupont, qui en était bien connu, ne manqua pas de profiter de l'occasion pour faire arriver jusqu'au saint-père une de ses chères médailles; elle était en or et accompagnée d'un petit livre sur « l'origine et les effets » de la médaille, rédigé par son ami et compatriote, M. d'Avrainville. Ce fut le sujet d'une assez longue correspondance entre les deux amis. Le cardinal Pitra réussit parfaitement dans son message et remit lui-même la médaille à Pie IX, à la grande satisfaction de

M. Dupont. Mais ce qui frappa singulièrement le serviteur de Dieu, c'est que, peu de jours après l'acceptation de cette médaille par le saint-père, une trombe effroyable vint à éclater sur le palais du Vatican; elle brisa toutes les lanternes et toutes les vitres, excepté celles de la chambre où se trouvait Pie IX. Le dégât fut si considérable que le roi de Bavière, qui était alors à Rome, crut faire acte de générosité en prenant à sa charge de le réparer. — « Ah! écrit M. Dupont, la coïncidence de la médaille et de la trombe n'est pas indifférente, et nous, qui connaissons la valeur de la médaille, nous pouvons nous réjouir en connaissance de cause!... »

M. Dupont, dans ses voyages, avait toujours sur lui quantité de ces médailles, prêt en toute occasion à s'en servir pour lui-même ou pour les autres. « Il me raconta un jour, dit un de ses amis, que dans un voyage la diligence où il se trouvait, chargée de voyageurs et de bagages, faillit verser dans une rue à moitié dépavée. Tout le monde s'étonnait qu'on eût échappé à un danger qui paraissait inévitable : pour lui, il montra à ses compagnons de route la médaille de saint Benoît, en lui attribuant tout l'honneur de leur salut. »

A Néris, où il prenait les eaux en 1843, il se trouva heureux d'avoir pris en partant une assez bonne collection de médailles, et « il ne fut pas seul », comme il dit, à répéter le mot : *Vade retro, Satana*. Dans l'hôtel où il logeait, une dame est subitement atteinte d'un fort saignement de nez. On appelle le médecin, qui constate le danger; mais les remèdes qu'il prescrit semblent activer l'hémorragie au lieu de l'arrêter. On était arrivé à la soirée du troisième jour. Sur les neuf heures, le péril augmente visiblement, et le médecin laisse paraître une vive anxiété. La maîtresse de l'hôtel sort éperdue de la chambre de la malade, et, comme par inspiration, demande si quelqu'un n'aurait pas une médaille de saint Benoît. M. Dupont se trouvait là et en offre une aussitôt. La malade, femme d'une foi vive, accepte cette

médaille, et soudain le sang s'arrête. Elle se lave les mains et le visage et se met en devoir de se coucher, ce qu'elle n'avait pu faire depuis trois jours et deux nuits. Ce succès frappa M. Dupont; mais il remarqua bien plus encore la coïncidence que voici. De retour chez lui, il ouvre une lettre datée de Rome du 8 juillet 1843, dans laquelle on lui signalait un livret édité à Rome par les bénédictins, où l'on faisait l'énumération des effets miraculeux de la médaille de saint Benoît : or, parmi ces effets surnaturels, on lisait entre autres qu'elle était « un remède très efficace dans les pertes de sang »[1].

M. Dupont se servait principalement de la médaille de saint Benoît contre tout ce qu'il soupçonnait être sous l'influence du démon et de ses maléfices. — En 1839, dans les premières années qu'il habitait la Touraine, un magnétiseur renommé, qui venait de parcourir avec succès plusieurs ville de France, s'arrêta à Tours pour donner des séances publiques. Il menait avec lui une jeune fille somnambule, dont il tirait grand profit. La séance devait avoir lieu dans le local d'une ancienne et assez vaste église vendue pendant la révolution. M. Dupont, ayant su tous ces détails, se rend au Carmel et demande à parler à la prieure, la mère Marie de l'Incarnation. « Voulez-vous, ma révérende mère, lui dit-il, m'aider à jouer un tour au diable? — Bien volontiers! » fut la réponse. M. Dupont lui raconte ce qui se prépare à quelques pas de la maison qu'occupaient alors les carmélites, lui présente une médaille de saint Benoît, et il fut convenu que, le soir même, à l'heure où devait avoir lieu la séance du magnétisme, la prieure des carmélites suspendrait la médaille à l'extérieur de sa cellule, en dehors de la fenêtre, du côté où la séance allait se tenir. Ce qui était convenu fut exécuté; et l'on se mit de part et d'autre à prier saint Benoît. Qu'arriva-t-il? Une foule immense pous-

[1] Ce livret a pour titre : *Origine et effets admirables de la médaille de saint Benoît;* on le trouve à l'oratoire de la Sainte-Face.

sée par la curiosité s'était rendue à l'appel du magnétiseur; mais elle fut bien trompée dans son attente. La double vue dont jouissait, disait-on, la jeune fille, était simple ce soir-là; l'action du magnétiseur sur elle n'eut aucun effet. Ces gens étaient confondus: comme ils avaient l'argent du public, ils alléguèrent quelque dérangement dans la santé de la pauvre somnambule et annoncèrent une autre séance pour le soir suivant. M. Dupont et la prieure du Carmel continuèrent secrètement leur opération antisatanique et leurs prières à saint Benoît. Cette fois encore, la déception fut complète. Le lendemain le magnétiseur n'eut qu'à déguerpir et à quitter Tours, à la grande joie de M. Dupont, qui, se frottant les mains gaiement, s'applaudissait de la victoire remportée par saint Benoît sur un suppôt de son antique ennemi.

Le serviteur de Dieu avait pour habitude de jeter des médailles dans les fondations ou autour des murs de certains édifices dont il voulait éloigner Satan. Combien de médailles n'a-t-il pas jetées ainsi dans les caves et dans les maisons adjacentes aux ruines de Saint-Martin! Dans l'achat des immeubles jugés nécessaires pour la reconstruction de la basilique, il fallait user de précautions à l'égard des propriétaires, pour ne pas leur laisser soupçonner toute l'importance qu'on y attachait; d'autres difficultés de différents genres surgissaient. M. Dupont mis dans le secret avait soin, par lui-même ou par des amis qui partageaient sa confiance, de déposer dans les caves ou d'enfoncer dans les murs de la maison des médailles de saint Benoît. Le résultat ne s'en faisait pas attendre : bientôt la commission apprenait que le marché était conclu et la maison achetée, presque toujours avec avantage.

Aux environs de Tours, on bâtissait une maison à laquelle les ouvriers travaillaient le dimanche au grand scandale du voisinage. M. Dupont, passant par là un jour de dimanche, fut témoin du scandale. Il jeta une médaille de saint Benoît dans les maçonneries. Le lendemain matin, les ou-

vriers trouvèrent avec stupéfaction la maison tout entière écroulée.

Le fait relatif à Notre-Dame des Ardilliers est encore plus extraordinaire. En 1840, sous prétexte de donner de l'élargissement à une voie publique déjà bien suffisante aux besoins de la circulation, sur la proposition de l'agent voyer, il fut décidé par le conseil municipal de Saumur qu'on prendrait une portion notable de l'antique et célèbre sanctuaire dédié à la sainte Vierge sous le titre de Notre-Dame des Ardilliers. Pour réaliser ce plan, on se mit à construire un mur de refend dans toute la longueur de l'église. La chapelle de la Vierge, objet d'un pèlerinage si fréquenté, se trouvait précisément sacrifiée à cette inutile question de voirie. Déjà le mur s'élevait à une hauteur d'environ vingt pieds, et l'église, livrée aux ouvriers, était encombrée de matériaux. M. Dupont, passant par là comme voyageur, est d'abord stupéfait et indigné d'un semblable désordre et d'une telle profanation. Puis, calme et confiant : « Non, non, dit-il, il n'en sera pas ainsi ! » Et il propose à ceux qui l'accompagnent d'attacher une médaille de saint Benoît au pied de la statue de Notre-Dame reléguée pour le moment au-dessus d'un autel dans la nef opposée. Il le fait lui-même avec la sérénité de foi qu'on lui connaissait. Quelques jours après, l'agent voyer qui avait suggéré au conseil municipal la triste pensée de mutiler la maison de Dieu, meurt, emporté rapidement par une maladie. Son successeur, dès la première visite qu'il fait sur le lieu des travaux, est frappé de l'inutilité d'une mutilation déjà si odieuse en elle-même : il ordonne sur-le-champ aux ouvriers d'arrêter le travail; le lendemain, sur un rapport amplement motivé, il obtient du conseil municipal, mieux avisé, la démolition du mur, qui touchait presque déjà à la voûte, et la remise de l'église en son premier état. Par suite, l'antique Vierge fut rendue à sa place ordinaire, à celle où elle est encore. L'événement fit bruit dans la contrée; la mort subite de l'agent voyer parut un châtiment du ciel : ce qui donna lieu de dire que

le bon M. Dupont avait des moments terribles, et que parfois il « tuait ses gens ».

Un fait analogue eut lieu dans la construction d'un temple protestant. M. Dupont y jeta en passant une médaille de saint Benoît, les travaux, on ne sut pourquoi, furent interrompus. Le temple resta inachevé, et bientôt on parla de vendre ce commencement de construction pour un usage ordinaire.

En 1844, un mauvais catholique, acheté secrètement par la propagande protestante, avait apostasié. Il fut admis dans une fabrique de clouterie, en qualité d'ouvrier; sa conduite paraissait bonne; on était satisfait de son travail. Mais, peu après son arrivée, certains propos qui lui échappèrent firent connaître ses opinions religieuses, lesquelles étaient en opposition directe avec celles des autres ouvriers et particulièrement des maîtres de l'établissement qui appartenaient à une famille profondément chrétienne. Ces derniers, s'inquiétant de l'introduction chez eux du nouveau venu, firent part à M. Dupont de l'embarras où ils se trouvaient. Ils n'avaient, à part son apostasie qu'ils soupçonnaient, aucune raison plausible pour renvoyer cet homme. M. Dupont donna le conseil de mettre la médaille de saint Benoît le plus près possible de l'endroit où se tenait l'ouvrier pendant le travail. Dès le soir même la chose fut exécutée.

Le lendemain, à l'heure du déjeuner, le protestant demande à parler au chef de l'établissement : « Mon compte, s'il vous plaît! — Mais pourquoi? — Je ne sais, je veux m'en aller. — Avez-vous à vous plaindre de quelqu'un dans la maison? — Non, je veux m'en aller. » Et le pauvre homme se mettait le même jour en route pour Orléans. — M. Dupont, racontant le fait, ajoute : « Qui oserait maintenant penser que le démon n'est pas le père de l'hérésie? »

Vers 1849, à l'époque où le protestantisme commençait à s'abattre sur les campagnes de la Touraine avec une ardeur qu'il aurait voulu faire passer pour zèle évangélique, selon le vrai sens du mot, un ministre s'installa dans une jolie

petite « maison de campagne » à la sortie d'un village, et ouvrit école. Ce fut, quoi qu'en pussent dire incrédules et protestants, un grand scandale pour le pays, et tout naturellement les âmes pieuses de gémir et de prier. Puis on imagina de placer une médaille de saint Benoît sous la porte d'entrée, afin que le ministre fût inspiré de déguerpir. Le combat ne fut pas long : peu de jours après, effectivement, le ministre s'en allait, après avoir mis au-dessus de la porte : *Maison à vendre.*

Ce qu'on vient de lire a été écrit par M. Dupont, à la suite de récits du même genre dont il se proposait peut-être de composer un opuscule. Il avait ajouté à son manuscrit l'observation suivante, qui a son cachet de finesse et d'originalité : « Qui aura la pensée de regretter de ne pas voir les noms propres placés dans le récit précédent ? Assurément, ce ne seront pas les chrétiens. Les incrédules seront donc seuls à réclamer, si ce *livre* tombe entre leurs mains. Mais rien ne forçait à leur donner des os à ronger. » — M. Dupont continue : « Dans les premiers jours du carême 1859, une femme fit part à une pieuse dame d'un grand motif de chagrin. Son mari venait de lui signifier qu'elle ne devait plus aller à l'église, ni surtout y conduire ses filles. Cette dame dit à la femme : « Voici deux médailles de saint Benoît, « placez-en une dans le collet de la blouse de votre mari « et l'autre dans son lit; de cette façon, nuit et jour, le « démon n'aura pas de prise sur son âme. » Il en fut bien ainsi, puisque le samedi saint cet homme, qui tout d'abord ne s'était plus opposé à ce que sa famille remplît ses devoirs religieux, déclara de lui-même qu'il se disposait à faire ses pâques. — « N'est-il donc pas temps, s'écrie ici M. Dupont, de reconnaître et de publier fort haut que, dans ce siècle où le ciel se fond en nuées si abondantes de grâces, il ne faut pas compter pour peu de chose la médaille qui semble donnée par la Providence à l'effet de déblayer le terrain des âmes, si on peut ainsi parler, le démon étant le seul obstacle à la grâce?... »

La plus grande joie de M. Dupont dans l'emploi de la médaille de saint Benoît était d'obtenir la conversion des pécheurs. En 1854, on admit dans une maison de charité une pauvre femme qui jusque-là avait vécu dans les plus affreuses habitudes ; des propos dégoûtants sortaient de sa bouche avec les blasphèmes les plus audacieux. Tout le monde la regardait comme une possédée; elle ne quittait jamais son lit, où l'on se doutait qu'elle tenait en dépôt certains objets de sorcellerie propres à l'entretenir dans ses mauvaises dispositions. Un jour qu'il s'agissait d'une réparation à faire au dortoir commun, on en profita pour enlever subitement la paralysée de son lit et la transporter dans une salle voisine, malgré ses hurlements. Les sœurs trouvèrent alors sous les matelas un sac rempli d'objets d'une origine et d'une destination très suspectes. Au lieu du sac, une médaille de saint Benoît donnée par M. Dupont fut placée avec confiance. Peu après, la femme est reportée dans son lit, sans qu'on l'instruise de ce qui a été fait pendant son absence. Mais l'esprit malin le lui révéla sans doute; car, au moment où l'on l'approchait du lit, elle apostropha les sœurs avec une fureur extrême, se plaignant de l'enlèvement du sac. On la couche, et tout à coup un calme inusité succède à ses cris. La joie reparaît pour la première fois sur un visage où d'habitude on ne voyait que des traits horriblement contractés. La pauvre créature demande un prêtre. Quelques jours après, l'infirmerie, changée en chapelle, rayonnante de lumière et remplie de fleurs, recevait Notre-Seigneur, qui venait visiter une pauvre âme, libre maintenant, et joyeuse comme un passereau après la rupture du filet infernal. Depuis lors, elle n'a pas cessé d'être un modèle d'édification.

La conversion suivante n'est pas moins frappante. Nous laissons ici la parole à M. Dupont. « Hier, dans l'après-midi, 14 mars 1859, je rencontre un prêtre qui paraissait fort inquiet sur le compte d'un jeune homme de dix-sept ans revenu malade de Paris, et qui, au dire du médecin,

n'avait plus que fort peu de jours à vivre. Cet ecclésiastique s'était présenté inutilement trois fois à la porte du malade et n'avait pas été reçu par la famille. Je parle de la médaille de saint Benoît, et j'en remets une, en engageant de retourner à l'assaut. Moins d'une heure après, nous chantions victoire. Voici ce qui s'était passé. Le prêtre reçoit d'abord un refus, mais il montre la médaille qu'il vient offrir au malade... — Ceci est différent! entrez, Monsieur! » A la vue du prêtre, le jeune homme se couvre le visage avec ses draps, mais il se découvre aussitôt qu'il entend dire: « Acceptez cette médaille, mon cher ami! » Et il commence sa confession avec la plus admirable componction.

« Le même jour, continue M. Dupont, à onze heures du soir, une pauvre vieille femme, qui n'avait pas fait acte de religion pendant sa longue vie, éprouva les symptômes d'une mort prochaine; elle était hydropique. On lui parle d'un prêtre, elle refuse. On lui fait prendre la médaille, elle demande le prêtre aussitôt. On se met en devoir de lui procurer cette consolation; la pauvre femme se montre impatiente de ne pas voir le prêtre arriver: « Me donnera-t-il le bon Dieu? disait-elle. Il tarde bien à venir! » Elle se confesse, mais, le mal ayant fait des progrès, il n'y a pas moyen d'administrer le saint viatique. L'extrême-onction fut accueillie avec de grands sentiments de piété. Deux heures après, la malade expirait, n'ayant pas cessé de s'écrier avec une foi remarquable: « J'aurais bien voulu recevoir le bon Dieu! »

Le récit suivant est adressé à une dame dont le mari malade était un ami intime de M. Dupont:

« Voici un nouveau trait de la puissance de saint Benoît. J'abrégerai pour ne pas fatiguer l'attention du cher malade. Il s'agit de deux Anglais: l'un est un jeune ministre converti depuis deux ans et fort zélé catholique; l'autre, un puséiste chercheur; ce dernier tenait bon, et, après maintes discussions, ne faisait guère de progrès. Mardi dernier, nos deux Anglais vont conduire au cirque du champ de foire trois

jeunes enfants; il était neuf heures et demie. Les enfants s'amusent du spectacle; les deux amis parlent de Dieu. Le puséiste pousse un argument qui donnait à penser qu'il allait s'enfoncer de plus en plus dans l'erreur; mais le catholique comprend tout d'un coup qu'il ne s'agit plus de raisonner, et se décide (ce qu'il hésitait depuis plusieurs jours à faire) à mettre, sans trop de mystère, dans la main du puséiste une médaille de saint Benoît. La conversation s'arrête, et recommence, après cinq minutes de silence, par cette consolante parole: « Je suis vaincu, je crois ce que vous croyez! » Et ce soir à six heures, le ci-devant puséiste doit faire abjuration dans la chapelle de Notre-Dame de la Salette. — Voilà qui est capable de réjouir l'âme! et je pense que cela ne dérangera pas la convalescence de notre ami quand vous jugerez à propos de lui parler de ce nouveau prodige. »

Les passions les plus violentes et les vices les plus invétérés cédaient à la puissance des médailles données par M. Dupont. « Une femme, dit-il, se présente un jour chez moi, et, versant des larmes amères, elle me dit: « Mon « gendre, poursuivi de l'idée que sa femme est coupable « envers lui d'une grande faute, se livre sur elle, depuis « trois mois, à des sévices très graves. Il ne travaille plus, « se promène toute la journée dans le village, criant comme « un forcené. « Je la tuerai, dit-il, et ma tête, s'il le faut, « roulera sur l'échafaud... » Cette femme me paraissait animée de sentiments religieux; je lui remis plusieurs médailles de saint Benoît, lui donnant le conseil d'en porter une sur elle, ainsi que sa fille, et, à l'insu de son gendre, d'en tremper une dans sa boisson. Puis je l'engageai à faire une neuvaine en l'honneur de saint Benoît en s'approchant des sacrements. Cette femme s'en alla pleine de confiance et revint quelques jours après me dire, toute joyeuse, que, dès son retour, ayant communiqué à sa fille les recommandations que j'avais faites et ayant plongé la médaille dans la boisson, elles furent immédiatement témoins du grand changement opéré dans le pauvre homme, qui, après une

nuit fort calme, reprit son travail le lendemain matin et ne l'a plus quitté depuis lors. »

Le fait suivant est connu à Tours et porte un cachet d'originalité qui l'a gravé dans toutes les mémoires. Vers 1852, une pauvre femme désolée vint confier la cause de ses chagrins au bon M. Dupont. Son mari, brave homme, d'ailleurs, avait la funeste habitude de boire outre mesure. Tout ce qu'ils gagnaient l'un et l'autre était régulièrement épuisé à la fin de chaque semaine, et une misère extrême régnait dans le ménage. M. Dupont remit à cette femme une médaille et lui conseilla de la faire toucher au vin qu'on plaçait auprès du mari, la femme se contentant d'eau pure. L'homme eut à peine bu qu'il s'écrie : « Qu'as-tu fait à ce vin? il est exécrable. » Comme la femme protestait que c'était le vin ordinaire : « J'aurai ma revanche, » dit-il mécontent. Il sort de table, demande de l'argent et se rend au cabaret voisin, d'où il ne revenait jamais que fort tard dans la nuit et toujours privé de raison. Au bout d'un quart d'heure, le pauvre homme rentre et dit à sa femme : « C'est un complot contre moi ; le vin du cabaret est encore plus mauvais que le tien ; j'aime mieux boire de l'eau. » La nuit fut calme. Le lendemain et les jours suivants, l'eau était devenu forcément la boisson de l'ex-ivrogne. La femme, qui était bonne chrétienne, ne s'en tint pas là : elle réussit à faire entrer son mari dans la pratique des devoirs religieux.

Telle était, aux yeux de M. Dupont, la vertu surnaturelle de saint Benoît, qu'il n'hésitait point à s'en servir à l'égard des animaux eux-mêmes, toutes les fois qu'il soupçonnait en eux une action plus ou moins directe de Satan. Qu'on nous laisse raconter le petit trait suivant : « Une vingtaine de poules, parfaitement installées, nourries et soignées de toutes manières, n'avaient pas pondu un seul œuf depuis plusieurs mois. On s'en était impatienté. Six ou sept furent tuées ; dans aucune d'elles on ne trouva trace d'œufs. Le 28 février suivant, un beau jour, de l'avis de M. Dupont, les sœurs de la communauté où le fait avait lieu s'avisèrent de placer

une médaille de saint Benoît dans le poulailler; quatre jours après on-recueille un œuf, le lendemain deux. « Tous les jours, depuis, écrit M. Dupont, les poules firent leur devoir. » La singularité du fait l'égaye beaucoup; il y revient à diverses reprises avec son ami, M. d'Avrainville: « Je m'empresse, dit-il, de vous donner des nouvelles des poules. Depuis que Satan a déguerpi, elles se sont mises à donner régulièrement huit œufs par jour: elles sont seize... C'est fort drôle, comme vous voyez. On m'a promis des œufs! Et je me propose bien, si je les reçois au moment où j'aurai sous la main une bonne occasion, de les partager avec vous! »

Une vache, dont le lait abondant était une vraie richesse pour une communauté pauvre, est frappée d'une sorte de maladie que le vétérinaire se déclare impuissant à guérir. On a l'idée, toujours sur l'avis de M. Dupont, de mettre sur elle une médaille de saint Benoît: le lendemain elle était délivrée et guérie.

Nous ne résistons pas au plaisir de citer encore un trait piquant, qui fut plus d'une fois le sujet de joyeuses causeries entre M. Dupont et son digne ami, M. d'Avrainville. Voici ce que ce dernier raconte: « Au mois de septembre 1867, je goûtais chez M. Dupont les douceurs de l'hospitalité qu'il savait si bien prodiguer à ses amis. Un jour que je me promenais avec lui dans son jardin, remarquant que les branches de plusieurs peupliers de la Caroline formant la lisière du jardin limitrophe, dépassaient le mur mitoyen et nuisaient aux espaliers qui s'y trouvaient adossés: « Il me « semble, lui dis-je, que vous pourriez bien demander à « votre voisin de faire élaguer ses arbres. » Cette proposition n'étant accueillie que par un haussement d'épaules qui exprimait le peu d'importance qu'il attachait à l'observation, j'ajoutai: « Puisque c'est ainsi que vous prenez les choses, « nous allons faire la police du jardin et charger saint Be-« noît de ce soin; » puis, traçant le signe de la croix dans la direction des arbres, je prononçai la formule dont les

initiales sont inscrites sur la médaille, en disant : « Grand saint Benoît, vous savez que tout ce qui vient dans ce jardin appartient aux pauvres et même à tous ceux qui en ont seulement envie, obtenez donc de Dieu qu'il fasse que, par votre puissante intercession, l'ombre de ces arbres ne nuise point à ces fruits ! »

« L'année suivante, à peu près à pareille époque, me trouvant de nouveau dans le même jardin, je remarquai, sur la lisière en question, deux arbres complètement morts dont il ne restait plus que les tiges, et un troisième dont les feuilles jaunissantes des branches émondées dénotaient l'état de langueur. « Ces arbres, dis-je à M. Dupont, ont donc été « taillés ? — Oui, répondit-il, mais trop tard. Voici ce qui « s'est passé : en mars et avril, pendant cinq à six semaines, « il venait tous les jours, des tours de la cathédrale de Saint-« Gatien, six ou huit des plus gros corbeaux de la bande ; « ils s'abattaient sur les arbres, en brisaient les bourgeons « et en arrachaient l'écorce. J'en ai vu jusqu'à vingt à la fois « ainsi occupés, et souvent, lorsque l'écorce ne cédait pas « assez vite, suspendus aux lanières qu'ils tenaient en leurs « becs, ils se laissaient tomber de tout leur poids pour faci-« liter l'opération. Ce qu'il y a de curieux, ajouta-t-il, c'est « que tous les gens de la campagne qui ont été témoins du « fait ou que j'ai interrogés à cet égard, déclarent n'avoir « jamais vu faire pareille chose à des corbeaux. » Le narrateur fait observer ici que, par un singulier contraste, tous les arbres de même nature dont les branches ne dépassaient pas le mur du jardin de M. Dupont, étaient d'une luxuriante végétation et pleins de vigueur. Il ajoute : « On sait que saint Benoît se plaisait, dans sa solitude, à nourrir un de ces oiseaux qui faisaient leur nid au-dessus de sa grotte, et dont plusieurs, d'après la tradition, le suivirent jusqu'au mont Cassin. C'est à son corbeau, selon le rapport de saint Grégoire, qu'il ordonna d'emporter au loin le pain empoisonné qu'un misérable envieux, à la suggestion de Satan, lui avait envoyé. On y fait allusion sur la médaille par ces

mots : « *Ipse venena bibas* : Bois toi-même le poison. » Le glorieux patriarche, en faveur de M. Dupont et pour la police de son jardin, aurait-il envoyé quelques-uns de ces oiseaux familiers, si prompts jadis à lui obéir et à le protéger contre Satan ? La chose ne parut pas douteuse aux deux amis, qui virent là un nouveau sujet de confiance dans le pouvoir de saint Benoît et l'efficacité de sa médaille.

Pour la diffusion des médailles de saint Benoît, M. Dupont avait de tous côtés ses correspondants et ses agents. Il leur en adressait de temps en temps des cargaisons ; il les animait de son zèle et de sa foi. Ainsi, une personne lui écrivait, nous ne savons de quel endroit : « Je porte toujours, d'après vos avis, des médailles de saint Benoît et j'en répands beaucoup. J'en ai fait jeter par quelqu'un dans un fort incendie, qui s'est éteint aussitôt. Nous nous sommes agenouillées, ma mère, une dame de notre maison et moi, disant les litanies de la sainte Vierge et trois invocations à saint Benoît ; le feu était à une usine et dans sa plus grande force ; en nous relevant, plus d'apparence d'incendie. Nous nous sommes remises à genoux pour faire la même prière en actions de grâces. Nous ne connaissons pas les gens qui ont eu le feu ; en rentrant, le monsieur qui les a jetées me dit : « J'ai jeté vos médailles, le feu s'est aussitôt éteint. » Nous n'en avons point parlé, mais, pour nous, nous y avons vu l'intercession de saint Benoît. »

A Néris, un incendie dévora tout un quartier de maisons ; il n'échappa qu'un petit logement habité par deux vieilles demoiselles très pieuses. Cette préservation parut extraordinaire ; on ne pouvait se l'expliquer. M. Dupont, arrivé aux bains de Néris quelque temps après, n'eut rien de plus pressé que de se rendre à la maison préservée. En entrant, il dit carrément aux deux demoiselles : « Si vous avez été préservées du feu de l'incendie, c'est grâce à la médaille de saint Benoît ; je devais venir vous en apporter une. » Et il leur présenta une médaille ; les deux femmes s'étonnent, regardent attentivement cette médaille et s'écrient :

« Une médaille de saint Benoît! mais, avant l'incendie, nous en avions ici, dans notre maison ; car, peu auparavant, ayant rencontré dans la rue un conducteur de bœufs, il nous a remis de lui-même, sans que nous le demandions, une des médailles que M. Dupont, disait-il, lui avait données autrefois. La voilà : c'est elle, en effet, nous le voyons bien, qui nous a préservées. » — Ce fait a un côté étrange et digne de remarque. C'était, ce me semble, quelque chose de bizarre, un acte de folie de dire à ces personnes : « Vous avez été préservées parce que je devais vous apporter une médaille de saint Benoît ! » Mais leur exclamation explique tout. M. Dupont ignorait comment cette médaille leur était parvenue ; seulement un instinct surnaturel, une sorte d'intuition l'avait averti de l'efficacité miraculeuse produite par une médaille qui réellement venait de lui.

Le récit qu'on va lire est textuellement emprunté à M. Dupont : « J'ai encore, écrit-il à un ami, une singulière chose à vous raconter de la médaille de saint Benoît. Mlle X..., pour qui vous avez eu la bonté d'envoyer une sainte Face, a fait, comme elle l'avait promis, brûler une lampe devant la vénérable image. Sa santé s'est rétablie pendant un temps, et depuis l'automne elle est encore couchée. Depuis qu'elle était malade de nouveau, le démon ne cessait de la tourmenter; il lui semblait l'entendre se moquer d'elle : et notez qu'elle a toute sa raison, jamais cette pieuse demoiselle n'a divagué. L'esprit malin n'aurait pas voulu qu'elle fît brûler une lampe; elle le chassait, et elle continuait d'entretenir sa lampe. Enfin il advint un jour que la lampe, étant allumée, s'éteignait aussitôt, et cela arrivait à chaque instant; on ne se décourageait pas, on changeait l'huile, on changeait les mèches; rien n'y faisait. Cette chère demoiselle a été un moment découragée ; elle craignait que Dieu n'acceptât pas l'offrande de son huile. Le démon alla jusqu'à lui promettre la santé, si elle ne continuait pas ; il lui conseilla même de faire le mal pour guérir; elle le renvoyait toujours. Comme j'allais la voir très souvent, j'ai été témoin que la lampe ne

brûlait qu'à regret ; je lui dis que, puisque le démon cherchait à lui faire des mauvais tours, il fallait lui en jouer un autre. Je lui glissai, au fond du vase qui contient l'huile, une médaille de saint Benoît. A partir de ce moment, la lampe brûla sans s'arrêter, et la personne fut délivrée de la perfidie de notre ennemi. » — Comme ce récit pouvait paraître incroyable à ceux qui le liraient, M. Dupont a joint à son manuscrit l'attestation de deux dames témoins du fait.

La confiance du serviteur de Dieu dans la médaille de saint Benoît était sans bornes. A l'époque de la grande inondation de 1856, qui fut si désastreuse pour la ville de Tours, au plus fort du danger, lorsque la levée du canal menaçait de se rompre et que les habitants étaient dans une effroyable anxiété, les ingénieurs firent couler, à l'endroit menacé, des bateaux chargés de sable et de pierre. M. Dupont, qui était présent, par un geste qui lui était familier, leva les épaules en disant : « Ce n'est pas là ce qui arrêtera la force des eaux ! » Et quelque temps après il revint seul, jeta une poignée de médailles au même endroit, et se retira parfaitement rassuré sur son sort et sur celui de la ville, qui fut en effet sauvée, grâce à la résistance inespérée de cette partie de la digue. — Il lui échappa un jour de dire dans l'intimité à l'un de ses amis qui nous l'a rapporté, « qu'avec une médaille de saint Benoît à la main il arrêterait une locomotive lancée sur lui à toute vitesse. »

Dans les plus graves circonstances, le serviteur de saint Benoît, cédant aussitôt à une pensée de foi, voyait, avant tout, l'occasion de procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes. Ainsi, en 1859, au début de la guerre d'Italie, lorsque la vie du chef de l'État, l'empereur Napoléon III, allait être exposée sur les champs de bataille, M. Dupont trouva moyen de faire arriver jusqu'à lui une de ses chères et puissantes médailles. Un ami de l'empereur, M. A. Granier de Cassagnac père, fut choisi pour être l'intermédiaire de cet acte de zèle et de piété. Celui-ci se servit à son tour de l'en-

tremise de l'impératrice Eugénie. — Laissons le célèbre publiciste raconter lui-même le trait et nous révéler le religieux accueil qu'on fit alors à l'envoi du saint homme de Tours :

« L'impératrice, dit-il, était bonne catholique. Elle croyait simplement, sans bruit, comme les vrais croyants. Je fis, en une circonstance mémorable et délicate, l'épreuve de sa foi sincère. L'empereur partait pour aller prendre, en Italie, le commandement général de l'armée. Le matin même de son départ, je reçus de Tours une petite boîte contenant une médaille bénite, avec prière de la remettre à l'empereur. Il y avait alors à Tours un homme que l'opinion publique environnait d'une auréole de sainteté : il se nommait M. Dupont. Les personnes qui, de tous côtés, recouraient à ses prières étaient innombrables. M. Dupont m'envoyait donc une petite médaile en argent, me priant de la remettre à l'empereur pour qu'il la portât sur lui. L'empereur étant parti le matin même, j'adressai la médaille à l'impératrice, en lui faisant connaître son origine et sa destination. A la première réception des Tuileries, Sa Majesté m'ayant aperçu, vint à moi avec vivacité et me dit à demi-voix : « J'ai envoyé « la médaille à l'empereur. Il l'a sur lui. » — Le narrateur ajoute au sujet de l'impératrice : « Lorsqu'elle fit son voyage en Orient, elle traversa l'Italie pour se rendre à Venise ; mais elle s'arrêta à Magenta, pour prier sur la tombe des soldats français ; et je serais surpris si, lorsqu'elle était agenouillée, elle n'avait pas songé à la petite médaille de M. Dupont et à la Providence qui avait veillé sur les jours de l'empereur[1]. »

M. Dupont fit une fois usage de sa chère médaille dans une circonstance délicate vis-à-vis de l'autorité ecclésiastique. Il s'agissait, croyons-nous, d'une difficulté relative aux révélations de la sœur Saint-Pierre. Le pieux laïque,

[1] *Souvenirs du second Empire*, par A. Granier de Cassagnac, ch. XIV.

mandé subitement au secrétariat de l'archevêché, avait dû entendre d'assez vifs reproches et subir une humiliation pénible et imméritée qui l'avait attristé, parce qu'il voyait là un obstacle apporté au bien qu'il se proposait. Le lendemain, revenant du petit séminaire avec le supérieur, à qui il avait confié sa peine, il suivait silencieux la rue solitaire des Ursulines, le long des grands murs de l'archevêché, lorsque tout à coup il s'arrête, et tirant de sa poche une médaille de saint Benoît, il la baise avec foi, puis : *Ascende superius*, dit-il ; et d'un geste expressif il lance la médaille par-dessus les murs dans les jardins de l'archevêché. C'en fut assez pour donner une tournure différente à l'affaire en question. Quelques heures après, Mgr Morlot faisait venir M. Dupont dans son cabinet et lui accordait gracieusement ce qui était de nature à le satisfaire. Le saint homme, le soir même, retournait au petit séminaire rapporter ce qui avait eu lieu, se réjouissant du succès obtenu comme d'une nouvelle preuve qui attestait le pouvoir de saint Benoît et l'influence de sa médaille.

On sera moins étonné de tout ce qu'on vient de lire, quand on saura sur quelle base solide et élevée M. Dupont appuyait sa confiance.

D'après lui, l'efficacité et la vertu de cette sainte médaille venaient principalement des mots évangéliques : *Vade retro, Satana.* « Il me semble, dit-il, que l'on finira par voir que l'efficacité de la médaille vient des trois premières lettres initiales V. R. S., et qu'il est impossible d'y ajouter d'ailleurs quelque autre force. » — « Chose remarquable, dit-il encore, beaucoup de miracles obtenus sont dus à la médaille qui n'a pas l'effigie du saint. Je l'ai fait observer il y a plusieurs années à dom Guéranger. Je crois donc que la principale vertu de la médaille vient de la parole sortie de la bouche de Notre-Seigneur dans le désert : *Vade retro, Satana.* » A l'appui de ce sentiment, dont on ne peut s'empêcher d'admirer la justesse et la force, le pieux propagateur de la médaille ajoute : « La plus précieuse relique que j'aie laissée

sur la terre, dit Notre-Seigneur à sainte Gertrude, ce sont les PAROLES prononcées par moi [1]. »

Un fait le confirma dans la persuasion que les seules lettres initiales de la médaille suffisaient pour produire une influence de bénédiction. Sous le gouvernement de Louis-Philippe, un inspecteur des écoles, dans une ville de province, vint trouver la supérieure d'un pensionnat tenu par des religieuses, et lui intima l'ordre de faire tel et tel changement plus ou moins contraire aux principes suivis par la congrégation. La supérieure résiste. L'inspecteur se retire en disant : « Dans huit jours je reviendrai, faites vos réflexions ; si vous ne vous conformez pas aux instructions que je vous donne, votre maison sera fermée. » On fut d'abord un peu étourdi en voyant l'air décidé de l'inspecteur ; mais survient M. Dupont, qui donne le conseil de mettre dans le tiroir d'une table sur laquelle l'inspecteur s'appuyait au parloir des religieuses, les lettres initiales de la médaille de saint Benoît. A la huitaine, l'inspecteur, fidèle à son rendez-vous, y arrive le premier, s'assied contre la table, et voici le dialogue qui a eu lieu : « Madame, je viens voir si vous avez fait vos réflexions... — Moi, Monsieur ! je suis étonnée que vous me fassiez cette question, puisque je vous ai dit que je ne pouvais pas souscrire aux conditions proposées par vous... » L'inspecteur se lève et se met en devoir de s'en aller. La supérieure le suit sans rien dire, et, à la porte, n'a que la peine de lui rendre son salut. Les seules lettres de la médaille avaient produit leur effet. »

Il n'en attribuait pas moins une grande importance à la médaille elle-même et à l'empreinte de saint Benoît. C'est à ce grand patriarche qu'était réservé, selon lui, « le privilège de nous apprendre avec quel esprit de foi et de confiance il faut arriver à pouvoir dire d'une manière terrible : Arrière, ô Satan ! » A cause de cela il portait une particulière

[1] Voir *Révél. de sainte Gertrude.* Méditation pour le jour de l'Invention de la sainte Croix.

dévotion à saint Benoît lui-même et aux moindres objets qui rappelaient son souvenir.

On le voit, par exemple, exprimer un vif désir d'avoir quelques feuilles du rosier de Subiaco. « Si l'occasion se présente, dit-il, je demanderai à Rome des feuilles de Subiaco ; mais cette grotte de saint Benoît est fort éloignée de Rome, et je crois que le mieux serait de profiter d'un pèlerin qui se rendrait en Italie, en lui inspirant la pensée de visiter le berceau de l'Ordre des bénédictins. » Ayant obtenu ce qu'il désirait, il put satisfaire sa pieuse curiosité et constater par lui-même ce fait remarquable dont tous les voyageurs peuvent s'assurer sur les lieux mêmes, à savoir qu'il n'y a pas une seule feuille de ces rosiers qui ne porte l'empreinte visible d'un serpent, rappelant ainsi la victoire de l'illustre solitaire sur le dragon infernal. « Sur les feuilles du rosier, j'ai vu, dit-il, le pleutre reptile. » Il ajoute : « Puis, on a apporté une loupe fort grossissante, mais ne saisissant que la cinquième partie du reptile. Le mouvement d'ondulation cesse pour faire voir des zigzags à pic. Le monstre, après tout, qui est peu soucieux de se laisser voir tel qu'il est, peut bien donner le change lorsqu'on s'en approche par un moyen artificiel. Il ne nous ôtera pas la pensée, dans toute hypothèse, qu'il a subi une fameuse défaite au jour de son combat avec le grand saint Benoît. »

CHAPITRE XXI

LA SAINTE ÉCRITURE

I

On a remarqué le mot de Notre-Seigneur à sainte Gertrude, que M. Dupont vient de citer à propos de la médaille de saint Benoît : « La plus précieuse relique que j'aie laissée sur la terre ce sont les paroles prononcées par moi. » Nous trouvons là comme le point de départ et l'origine d'une autre belle et admirable dévotion qui a particulièrement caractérisé ce pieux laïque et a le plus contribué à faire de lui un des grands chrétiens de nos temps modernes : la dévotion à la sainte Écriture.

De bonne heure M. Dupont eut le goût des divines Écritures. Les plus anciennes lettres que nous ayons de lui sont émaillées de citations nombreuses qu'il prend plaisir à emprunter au texte sacré de la Bible. La facilité et l'à-propos avec lesquels il en faisait usage à chaque instant dans la conversation, prouvaient qu'il la lisait et la relisait sans cesse, au point de se la rendre familière et de la savoir presque par cœur. Nous avons connu peu d'ecclésiastiques, même parmi les plus savants, qui la possédassent aussi bien que lui. Non content de la citer de mémoire, il aimait à la commenter, ce qu'il faisait d'une manière qui lui était propre, non en exégète ni en théologien, mais avec un es-

prit ingénieux et un à-propos charmant et quelquefois avec une élévation de sentiments et une largeur de vues qui n'eussent pas été indignes d'un Père de l'Église.

Il avait au milieu de sa chambre, pour son usage particulier, afin de rendre ses recherches et son étude plus faciles, un large pupitre comme un lutrin d'église où s'étalaient toujours ouvertes deux grosses bibles in-folio, l'une latine, l'autre française ; il allait de l'une à l'autre et les feuilletait sans cesse pour la citation exacte d'un texte qu'il voulait employer dans sa correspondance, ses entretiens ou ses méditations. Il connaissait si bien toutes les parties de la sainte Bible que son doigt se posait tout de suite et sans hésitation sur le passage qu'il avait en vue. C'est ce que nous avons eu plus d'une fois l'occasion d'expérimenter nous-même. Il commentait l'Ancien et le Nouveau Testament l'un par l'autre. C'était sa manière d'étudier l'Écriture. Rarement il avait recours à des commentaires savants et spéciaux, non par dédain, mais par la nature prime-sautière de son esprit. Il confrontait un texte avec un autre texte. Il y trouvait des rapports, des analogies avec les événements du jour, des coïncidences dont sa belle âme était émerveillée et tout épanouie ; il en faisait jaillir à flots des pensées lumineuses et de pieux sentiments.

Soit défiance de lui-même, soit qu'il n'eût pas une connaissance suffisante de la langue latine, il ne faisait pas difficulté, pour s'aider dans ces études comparatives faites sur le texte latin de la Vulgate, de recourir à une ou à plusieurs traductions françaises, notamment à celle de Sacy, la plus en vogue à cette époque. Les règles de l'index qui proscrivaient certaines traductions n'avaient point alors en France, comme on le sait, la rigueur qu'elles ont aujourd'hui. Généralement les fidèles et les ecclésiastiques eux-mêmes s'en servaient de bonne foi. Sans soupçonner l'existence de lois qu'il eût été disposé à observer, M. Dupont, par une sorte d'instinct catholique, ne consultait le texte français de Sacy qu'avec réserve et précaution. Bien des fois, nous-même, nous

avons entendu de sa bouche les critiques fines et railleuses qu'il en faisait dans les endroits dont il avait remarqué le défaut de justesse ou l'erreur de doctrine. Parfois aussi, il consultait une bonne traduction anglaise, dont il faisait usage contre les protestants. Il avait en outre un excellent conseiller, sous ce rapport, dans son confesseur, M. Allouard, prêtre aussi docte que pieux, très versé dans la littérature et l'exégèse allemandes. Tous les dimanches soirs régulièrement il l'invitait à sa table. C'était pour s'entretenir avec lui des choses de la piété et de l'Écriture sainte. Le savant abbé s'intéressait très vivement aux idées et aux interprétations bibliques de son pénitent, et lui communiquait à son tour ses réflexions, toujours accueillies avec autant de respect que d'intelligence et de docilité.

A force de lectures assidues et par ce travail attentif, M. Dupont était arrivé à comprendre pour lui-même et à expliquer aux autres les textes les plus obscurs et les plus profonds, ceux même qu'on n'ose guère aborder à cause de leurs difficultés. On ne conversait pas longtemps avec lui sans qu'il trouvât l'occasion de citer un verset de l'Écriture sainte. Il le faisait sans affectation et sans apprêt, avec une onction de piété, une expression d'amour dont les assistants étaient vivement touchés. Il paraissait sentir et déguster le mot du texte sacré ; il le prononçait respectueusement et dévotement, il y revenait plusieurs fois, avec un enthousiasme d'admiration toujours croissante.

C'est une des choses qui faisaient le plus d'impression sur les laïques et les dames du monde dans les visites qu'il en recevait. « A propos d'un mot qui arrivait comme par hasard dans la conversation, il allait à son grand pupitre, ouvrait la sainte Bible et se mettait à commenter un texte avec tant d'intérêt qu'on y serait resté des heures entières. » C'est une mère chrétienne de Tours qui lui rend ce témoignage. Elle ajoute : « Quand une de mes filles, alors jeune, me voyait entrer, soi-disant en passant, chez M. Dupont,

elle murmurait à l'oreille de son père : « N'entrons pas, car « maman va commencer la sainte Écriture avec M. Dupont, « et nous n'en sortirons plus!... » Une autre vertueuse dame, qui n'habite pas Tours, mais qui eut longtemps des relations d'intimité et de bon voisinage avec le serviteur de Dieu, écrit pleine d'admiration à son sujet : « Je ne saurais dire mes regrets, et presque mes remords, de n'avoir pas pris des notes sur tout ce que j'ai vu et entendu de M. Dupont. Je ne comprenais pas alors le privilège qui m'était donné d'être admise dans l'intimité d'un tel homme. Que de fois, entrant dans cette chambre qui a vu tant de choses merveilleuses et le trouvant debout devant sa grande bible, ai-je entendu des interprétations remarquables et profondes de la sainte Écriture! Aussi n'ai-je pas été étonnée lorsqu'un jour M. l'abbé Boulay, doyen du chapitre (juge très compétent, car il était grand orateur et très versé lui-même dans l'étude des livres saints), se prit à me dire : « Je ne connais per« sonne qui ait l'intelligence de l'Écriture sainte comme « M. Dupont. » Je voudrais me rappeler quantité de mots comme celui-ci. Nous revenions ensemble de Saint-Gatien, un mercredi saint : « Savez-vous, me dit-il, ce que je pensais en lisant l'Évangile ? C'est que si Pilate s'est montré étonné en apprenant que Notre-Seigneur était déjà mort, Notre-Seigneur doit avoir un étonnement tout contraire en voyant que nous ne le sommes pas encore. Comment, pas encore morts! le vieil homme vit toujours!!! » — Je rends mal cette pensée, qu'il exprimait avec cette simplicité, cette gaieté qui lui étaient propres. »

Nous nous rappelons qu'étant professeur au petit séminaire, à l'époque où il venait souvent pour le vestiaire de Saint-Martin, il nous fut donné plus d'une fois de prendre part, ainsi que les autres maîtres de l'établissement, à d'assez longues soirées d'entretien avec le saint homme. Pour peu qu'on n'eût pas l'air de le remarquer, il s'emparait volontiers de la conversation, qu'on faisait adroitement tomber sur un texte de l'Écriture ; alors nous étions tous

ravis, émerveillés de sa manière de l'interpréter et des applications heureuses qu'il savait en faire.

Toutes les parties de la Bible lui étaient familières. Mais il y avait certains personnages de l'Ancien Testament dont il envisageait la figure sous un jour à part et pour lesquels il professait une sorte d'admiration enthousiaste. Tels étaient Nabuchodonosor et Héliodore. L'un et l'autre lui paraissaient avoir été, par leur conversion, les sujets éclatants des divines miséricordes. Il résuma un jour ses idées sur ces deux personnages bibliques dans un petit travail remarquable, que nous jugeons à propos de reproduire[1] :

« Ceux qui n'ont pas lu avec attention les cinq premiers chapitres de Daniel trouveront peut-être étrange le projet de réhabiliter la mémoire de Nabuchodonosor. Cependant cette tâche n'est point ingrate; elle est même facile à remplir; quelques versets de la sainte Écriture suffisent. — On peut d'ailleurs invoquer à cet égard l'autorité de saint Augustin. Son jugement, plus bas, viendra justifier cette thèse. Quant à ceux qui diraient: A quoi bon une pareille étude? on peut répondre qu'il est singulièrement consolant de voir, d'admirer avec un sentiment d'amour l'action de la grâce dans les âmes qui, par la foi, composèrent l'Église de Jésus-Christ avant son Incarnation.

« La pensée de saint Paul : *La grâce a surabondé où le péché a abondé,* s'applique parfaitement à Nabuchodonosor. Au début de son règne, dans un excès d'orgueil incomparable, *il veut être le Dieu de la terre et qu'il n'y en ait point d'autre que lui.* Possesseur de plusieurs royaumes, au comble des honneurs, il se fait *faire une statue,* et *le monde entier est appelé à l'adorer.*

Mais Dieu, touché de compassion à la vue de ces étranges folies, envoie au malheureux prince, tombé si bas, le pro-

[1] Voir la *Semaine religieuse* de Tours, t. I, année 1866, n° 32.

phète Daniel pour le redresser dans ses voies, l'instruire et lui expliquer le sens des visions célestes dont il est plusieurs fois honoré.

« Des avertissements lui sont donnés ; il les méprise ou n'en tire qu'un profit passager, comme on le vit au jour du miracle de la fournaise ardente, lequel, du moins, posa dans son âme les germes de la foi et le disposa à reconnaître plus tard la puissante main de Dieu. — Ce miracle était des plus éclatants, et, par une grâce insigne et privilégiée, il fut manifesté à Nabuchodonosor au moment où il s'approchait de la fournaise accompagné des grands de sa cour. Tout d'un coup il leur dit : « N'avons-nous pas jeté *trois hommes liés et garrottés dans le feu? — Oui, seigneur,* » lui est-il répondu. « Eh bien ! j'en *vois quatre* qui sont incorruptibles au milieu des flammes, et le *quatrième est semblable au Fils de Dieu,* » exprimant ainsi, avant tout autre, le nom de la seconde personne de l'adorable Trinité, de Celui qui s'est fait homme pour nous sauver. Il se hâte toutefois de déclarer qu'il est ici uniquement question d'un ange envoyé de Dieu : « Béni soit, s'écria-t-il, le Dieu de Sidrach, de Misach et d'Abdénago, qui a envoyé son *ange* et a délivré ses serviteurs ! » Puis il rend le décret suivant : « Le roi Nabuchodonosor, à tous les peuples et à toutes les nations, quelque langue qu'elles parlent dans toute la terre : Que la paix vous soit donnée de plus en plus abondante ! Le Dieu Très-Haut a fait des prodiges et des merveilles sous mes yeux. Il me plaît donc de publier ses prodiges, parce qu'ils sont grands, et ses merveilles, parce qu'elles sont étonnantes ; car son royaume est éternel et sa puissance s'étend dans la suite de tous les siècles. » (Dan. III.)

« Et cependant, ô faiblesse humaine, l'Écriture ne tarde pas à rappeler le souvenir d'une nouvelle faute !

« Mais l'heure victorieuse de la grâce sonna enfin, et ce fut à l'instant où, repris d'un accès d'orgueil, Nabuchodonosor parlait pour la dernière fois de *la grandeur de sa puissance, de l'éclat de sa gloire.* Cette grâce fut acquise au prix

d'une terrible pénitence, que Daniel eût voulu lui épargner, en lui faisant entendre ces sages paroles : « Suivez, ô roi, « le conseil que je vous donne. Rachetez vos péchés par les « aumônes, et vos iniquités par les œuvres de miséricorde « envers les pauvres; peut-être que le Seigneur vous par- « donnera vos offenses. » (Ne se croirait-on pas en plein christianisme ?) — « Le roi n'obéit point... Une voix venue du ciel prononça la condamnation, et Nabuchodonosor, chassé de la compagnie des hommes, vécut pendant sept ans avec les animaux, mangeant comme eux l'herbe des champs.

« L'orgueil l'avait abaissé à la condition des bêtes brutes, l'humilité le releva. Écoutons-le après sa conversion : « Lorsque le temps marqué eut été accompli, moi, Nabu- « chodonosor, j'élevai les yeux au ciel. Le sens et l'esprit me « furent rendus; je bénis le Très-Haut; je louai et je glorifiai « Celui qui vit éternellement... Tous les habitants de la terre « sont devant lui comme un néant. Il fait ce qui lui plaît, « soit dans les cieux, soit sur la terre, et nul ne peut résister « à sa main ni lui dire : Pourquoi avez-vous fait ainsi ?... « Maintenant donc je loue le Roi du ciel et je publie sa gran- « deur et sa gloire, parce que toutes ses œuvres sont fondées « dans la vérité, que toutes ses voies sont pleines de justice « et qu'il peut humilier ceux qui marchent dans l'orgueil. » (Daniel, IV.) La grâce ne pouvait pas, sans remporter une victoire éclatante, combattre par d'aussi nombreuses préve-nances l'endurcissement de Nabuchodonosor. Le roi superbe avoue sa défaite; il loue Dieu avec une foi entière et une parfaite humilité.

« Un fait confirme la réalité de cette conversion. Plus tard, Daniel, appelé à expliquer l'effrayante vision qui frappa Balthazar au milieu d'une orgie, ne manqua pas de lui parler de la conversion de son père. Ce fut en vain : Balthazar avait comblé la mesure en ajoutant dans cette fatale nuit à tous ses crimes la profanation des vases sacrés, et sa punition fut prompte et terrible.

« C'est ici le lieu de placer le jugement de saint Augustin sur le roi de Babylone. Dans deux de ses sermons, l'illustre docteur expose comme une chose certaine que Nabuchodonosor se convertit, qu'il crut en Dieu et trouva miséricorde devant lui. « Par un même prodige, dit-il, il fut accordé « aux trois jeunes hommes d'échapper aux flammes et à Na« buchodonosor de croire en leur Dieu. Sans doute, celui qui « eut le pouvoir de les délivrer ouvertement aurait pu aussi « les couronner en secret. Mais s'il s'était contenté de les cou« ronner secrètement, il n'aurait pas délivré le roi dont la « fureur les avait condamnés... Le salut de leurs corps devint « pour lui le salut de son âme. Eux, en louant Dieu, échap« pèrent aux feux du moment; lui, en croyant en Dieu, « échappa aux feux éternels. Il lui a donc été accordé plus « qu'à eux. » (Serm. 301 et 343.) — Ailleurs le même Père, comparant Nabuchodonosor à Antiochus, dit que ce dernier « ne fut pas digne de la grâce qui fut faite à l'autre ». (Epist. 122.)

« De son côté, Tertullien parle de la pénitence de ce prince comme d'un vrai sacrifice qu'il offrit à Dieu et que Dieu daigna agréer dans le temps même que les hommes, qui le voyaient vivre parmi les bêtes, l'avaient en horreur. Et il oppose à sa pénitence l'endurcissement de Pharaon, qui refusa de s'humilier sous les châtiments de Dieu. (Tert., *De Pœnit.*)

« N'est-il pas permis, d'ailleurs, de croire que Daniel, pendant tout le temps de la pénitence de Nabuchodonosor, offrit des prières continuelles pour le salut de ce prince qu'il aimait, et qu'ainsi sa conversion fut comme le fruit des prières et des larmes d'un prophète si saint et si agréable à Dieu ? »

« Il est un autre personnage païen qui fut également prévenu par la grâce et conduit à la foi du vrai Dieu, au moment même qu'il subissait un châtiment fort rude, mais évidemment miraculeux : c'est Héliodore. Son histoire se

trouve au IIe livre des Machabées. En voici une courte analyse.

« Héliodore, malgré les remontrances du grand prêtre Onias, entre dans le temple pour accomplir sa déprédation sacrilège ; mais des anges protecteurs du saint lieu se montrent à lui et à son escorte, le frappent sans relâche. Il tombe par terre ; à l'éclat d'une lumière surnaturelle succède pour lui l'obscurité des tenèbres[1]. Le voilà couché par terre, sans voix et sans aucune espérance de vie... Cependant ses amis conjurent le grand prêtre d'invoquer le Tout-Puissant, afin qu'il rappelle à la vie celui qui était réduit à la dernière extrémité. — Onias offre pour sa guérison une hostie salutaire. — Au même instant deux anges, les mêmes qui avaient flagellé Héliodore, lui apparaissent de nouveau et lui disent : « Rendez grâces au grand prêtre Onias, car le « Seigneur vous a donné la vie à cause de lui ; ayant donc « été châtié de Dieu, annoncez à tout le monde ses mer« veilles et sa puissance. »

« Héliodore, après avoir offert une hostie et fait à Dieu des vœux et de solennelles promesses, rendit grâces à Onias et s'en alla de Jérusalem, annonçant à tout le monde les œuvres du vrai Dieu dont il avait été le témoin et racontant au roi de Syrie l'insuccès de sa mission. Héliodore lui dit : « Véritablement la vertu de Dieu se montre dans ce temple, « car Celui qui a sa demeure dans le ciel vient lui-même *visi« ter ce lieu.* » Il est bien naturel de penser qu'Héliodore mit à profit, pour le salut de son âme, sa pénitence si exemplaire et ses incontestables visions, et qu'il réussit même, par ses déclarations, à détourner le roi de Syrie de songer davantage au trésor déposé dans le temple. »

Selon son habitude, M. Dupont ne termine point ce petit travail d'exégèse biblique sans formuler sa pensée par une

[1] Sur le chemin de Damas, saint Paul, après sa vision, devint aveugle.

prière. C'est une invocation à la manière des oraisons de l'Église. « Daignez, Seigneur, dit-il, dans votre inépuisable charité, faire briller aux yeux des païens modernes les marques visibles de votre providence envers vos élus, afin que ces nouveaux ennemis de l'Église, touchés de la grâce, reçoivent avec amour et reconnaissance les ineffables lumières de la foi! Que les bons anges leur apparaissent comme à Nabuchodonosor et à Héliodore, et qu'ils ne soient pas abandonnés à eux-mêmes comme Antiochus et Holopherne! *Seigneur Dieu des vertus, convertissez-nous : montrez votre face, et nous serons sauvés.* » (Ps. LXXIX, 20.)

Revenant une autre fois sur la conversion d'Héliodore : « Les rapineurs sacrilèges de nos jours, dit-il, en faisant allusion aux spoliateurs du saint-siège, auront-ils la chance de faire une aussi belle conversion qu'Héliodore ? Prions pour cela. » Par suite, il voyait dans l'histoire des Machabées un beau rapprochement entre la noble et sereine figure d'Onias et celle non moins majestueuse et douce de Pie IX. « Je crois, écrit-il à un ami, qu'il y a un rapprochement très consolant à faire entre Pie IX et le grand prêtre Onias. Je vous engage à lire avec attention le troisième chapitre du second livre des Machabées. Plaise à Dieu que le moderne Onias obtienne une aussi belle victoire ! Aujourd'hui il ne s'agit plus d'une « chaise à porteurs », mais d'un confessionnal pour les ennemis terrassés par la grâce !... » — Allusion à l'état d'Héliodore renversé à terre par l'ange de Dieu et emporté par ses serviteurs sur une « chaise à porteurs », *in sella gestatoria.*

Non moins ardente était sa prédilection pour la figure de Job. « Job, dit-il, peut être considéré comme le type parfait de Notre-Seigneur. D'après l'Écriture, le saint patriarche de l'Idumée est l'homme qui n'a pas son égal sur la terre ; il est simple et droit. Satan obtient la permission de l'éprouver sans toucher à sa vie ; tous les maux réunis l'assiègent à la fois ; mais dans cette extrémité de malheurs Job ne pè-

che point, il s'humilie et acquiesce à la volonté de Dieu. Après sept années d'épreuves de tous genres, Job, sa pénitence achevée, rentre dans la plénitude de tous ses biens. Il prie pour ses faux amis qui s'étaient attiré la colère de Dieu, et il obtient leur grâce. *C'est bien là le juste souffrant pour les injustes,* comme saint Pierre le dit de Notre-Seigneur Jésus-Christ. »

« Un jour, raconte un ami de M. Dupont, que j'allai le voir comme à l'ordinaire, je lui ai à peine souhaité le bonjour que, sans répondre à mon salut, il m'apostrophe de la sorte : « Priez-vous quelquefois le bonhomme Job ? Cette demande me parut d'abord bien bizarre. Je lui répondis : « Je dois avouer que jamais je n'ai pensé à lui. Cependant, avec mon caractère si violent, si irascible, je devrais bien lui demander la patience, dont j'ai si grand besoin. » Il repartit aussitôt : « Vous avez tort de ne pas l'invoquer. Lisez. » Et me conduisant à son pupitre, en face de sa bible, il me lut ces paroles tirées d'un chapitre du livre de Job : « Allez à « mon serviteur Job et offrez pour vous un holocauste. Job, « mon serviteur, priera pour vous; j'accueillerai favorable- « ment sa prière, et votre conduite ne vous sera pas repro- « chée comme un crime. » — « Vous le voyez, mon ami, me dit-il, Dieu promet d'exaucer Job; il ne l'a promis à aucun autre dans les livres saints. Donc, il faut prier Job. » Et tout de suite il composa une prière qui peut-être a été retrouvée dans ses papiers, et que j'ai souvent regretté de n'avoir pas copiée à ce moment. » — Nous n'avons pas retrouvé cette prière; mais ce récit peint au naturel cet ami enthousiaste de la Bible et des personnages antiques dont elle fait mention.

II

L'âme expansive de ce grand chrétien éprouvait comme un besoin de communiquer aux autres les lumières et les joies spirituelles dont la parole de Dieu était pour lui la source. C'était là le sujet qui alimentait ses lettres, quel que fût l'état d'âme des personnes auxquelles il s'adressait.

« En écrivant ces jours derniers à Mlle X..., dit-il à un de ses amis, j'ai trouvé dans la sainte Écriture une pensée bien consolante au sujet des larmes, thème habituel de notre correspondance. L'œuvre à laquelle je voulais la voir se donner devait être sous les auspices de sainte Véronique d'abord, puis de sainte Monique. Il s'agit, en effet, d'essuyer les larmes de Jésus, puis de pleurer la mort des âmes et d'obtenir leur résurrection. Or, au moment où j'en étais là, cherchant un point d'appui dans l'Écriture sainte, je rencontrai le passage suivant : « *Les larmes de la veuve ne coulent-elles pas de ses joues ?... De la joue de la veuve elles montent jusqu'au ciel, et le Seigneur, qui l'exauce, ne se plaira pas à la voir pleurer.* » (Eccli. XXXV, 18, 19.) Quelle miséricorde ! Si les larmes de Jésus nous font pleurer, nous obtiendrons ce que nous demanderons ; car *cela ne fait pas plaisir au Seigneur* de voir pleurer ! Prenons donc le deuil des impies, suivant le conseil du même livre de la sainte Écriture... Voyez quelle force Judith puisa dans ses larmes, au moment où elle immola Holopherne, cette grosse figure de Satan ! » Et revenant aux larmes des veuves : « Vous m'aviez, dit-il au même, demandé les litanies de sainte Monique. Vous pouvez dire aux pauvres veuves et aux mères affligées que leurs larmes sont bien puissantes. « *Le Seigneur ne se plaira pas dans leurs larmes...* » Qui rendra la délicatesse du mot latin : *Non delectabitur?* Que nous sommes misérables, de ne pas avoir toujours la pensée de Dieu, puisque sans cesse sa

pensée est tournée vers nous avec une compatissante bonté ! »

Comme consolation et force dans la tentation et dans les peines, il conseillait à ses amis la lecture des saints livres : « Ayez, dit-il à l'un d'eux, ayez auprès de vous la sainte Écriture ; les livres Sapientiaux, en particulier, vous serviront d'arsenal pour mettre en fuite Satan, vrai nuage qui disparaît au souffle de la bouche. *Quem Dominus Jesus interficiet spiritu oris sui.* » — « Voulez-vous, lui propose-t-il quelque temps après, que nous soyons en union tous les matins, au réveil, par les pensées suivantes, prises au chapitre X de l'épître aux Hébreux? » Et il lui transcrit une page de textes empruntés à saint Paul sur l'obéissance de Jésus-Christ entrant dans le monde, ajoutant : « Il s'agit, tout en sortant du sommeil et en s'habillant, d'entrer dans la pensée de Notre-Seigneur disant : *Ecce venio. Me voici, je viens.* »

Il pouvait parler de ces consolations de l'Écriture. Il les avait goûtées lui-même ; il en connaissait par expérience la force et la douceur. A la mort de sa fille, comme nous l'avons vu, et plus tard, comme nous le verrons, à la mort de sa mère, ce fut dans l'Écriture qu'il puisa ce baume intérieur qui transforma son deuil en accents de joie et de jubilation. Ce genre de consolation fut pour lui si sensible à la mort de sa vénérable mère, qu'il attribuait à cette sainte âme l'abondance de grâces nouvelles qu'à partir de ce moment la méditation de l'Écriture lui procura. « D'après les rencontres que j'ai faites dans la sainte Écriture, écrivait-il à cette époque, je reconnais bien que la parole de Dieu est une vraie manne et un pain fortifiant. Et, sans aucun effort, je vois que c'est ma mère qui me procure cette consolation, continuant ainsi le bien qu'elle m'a fait depuis ma naissance jusqu'au dernier jour de sa vie ; elle se serait privée pour moi ici-bas ; aujourd'hui, c'est de la surabondance des biens dont elle jouit qu'elle vient à mon secours. Amen ! »

Un mot de l'Écriture se présentant sous sa plume ou sur

ses lèvres, tandis qu'il écrivait ou qu'il conversait, lui inspirait des pensées et des sentiments dont son âme à l'instant débordait. C'étaient presque toujours des pensées de joie et d'espérance se rapportant à la situation actuelle de l'Église ou de la société. Écrivant à un ami qui partageait son goût pour la répétition de certains mots des psaumes : « Croiriez-vous, lui dit-il, qu'en entrant à l'église tout à l'heure, après avoir lu votre lettre dans la rue, j'ai entendu chanter le verset de l'*In exitu* que vous avez répété cinquante fois auprès de la pauvre mère de famille ! J'ai été très frappé de cette rencontre, et je n'ai pas eu la pensée de me joindre à vous par une autre invocation, et de bon cœur j'ai dit : *Non nobis, Domine, non nobis, sed nomini tuo da gloriam* [1]. Et rendu devant la sainte Face, j'ai dit avec Daniel : *Erue nos in mirabilibus tuis, Domine, et da gloriam nomini tuo* [2]. »

Dans toutes ses lettres, même les plus courtes, il est rare qu'il n'y ait pas un texte de l'Écriture. Parfois il en saisit un, qu'il commente à sa manière par d'autres textes qui se suivent et s'enchaînent. En tête d'une lettre écrite à un ami, nous lisons : *Omnes autem vos fratres estis* : « Vous êtes tous frères. » — « Cette parole de Notre-Seigneur, continue-t-il, qui est de l'évangile d'aujourd'hui, m'a bien frappé. Et quelle heureuse résurrection elle ferait dans le monde, si tous les hommes la comprenaient dans le sens que Jésus y attachait ! Hélas ! nous avons peu de temps devant nous pour nous lancer dans cet amour du prochain, qui est une prédication de l'Évangile... Qu'ils ne fassent tous qu'un, afin que « *le monde croie que vous m'avez envoyé* », disait Jésus-Christ à son Père. Qui nous retient ? La récompense est assez belle pourtant ! Aimons donc, et commençons par les moins aimables, afin d'aimer à la façon du bon Maître. Pourquoi, en effet, Jésus-Christ, alors que nous étions

[1] « Donnez gloire, non pas à nous, Seigneur, non pas à nous, mais à votre nom. »

[2] « Délivrez-nous, au moyen de vos merveilles, Seigneur, et donnez gloire à votre nom. »

faibles, est-il mort dans le temps pour les hommes impies ? »

Souvent l'évangile d'un dimanche ou d'un jour de fête lui sert de sujet pour la lettre qu'il est sur le point d'écrire. — A Mlle X... : 1er novembre 1847, le saint jour de Tous les Saints : « Avez-vous fait attention, lui dit-il, à l'évangile d'aujourd'hui ? L'Église a pris, pour célébrer la fête des bienheureux dans le ciel, l'évangile où il est question des béatitudes de la terre. Quel ineffable rapprochement ! C'est qu'en effet le vrai bonheur ne peut se rencontrer que là où Jésus dit qu'il y a bonheur. Il ne s'agit certes pas de nous faire porter des yeux d'envie sur le sort des heureux et paisibles habitants du ciel, mais bien de nous faire comprendre que nous sommes heureux déjà, si nous sommes ce qui est dit dans l'évangile qui commence par ces mots : *Heureux les pauvres !* Hélas ! je n'ose pas achever, parce que ma condamnation se trouve dans tout le reste du chapitre, aussi bien que dans le premier verset ! Je vous l'avoue franchement, chère sœur, je trouve si peu à me rassurer dans ce chapitre de saint Matthieu, que j'ai besoin de feuilleter le saint livre pour trouver les chapitres qui parlent mûrement de la miséricorde du Seigneur, et il n'en manque point dans l'Ancien aussi bien que dans le Nouveau Testament... »

Les paroles du livre inspiré lui fournissaient parfois l'occasion de plaisanter notre prétendu siècle des lumières sur les différents progrès qu'il croit avoir inventés. Nous nous rappelons l'avoir vu bien rire un jour en disant : « Les lits de fer ne datent pas d'aujourd'hui ! Il y en avait au temps de Moïse, et le Deutéronome (III, 11) rappelle celui d'Og, roi de Basan... Quant à nos policiers, qui jettent des boulettes empoisonnées aux chiens dont ils veulent débarrasser le public, pensent-ils avoir eu un prédécesseur en Daniel ? Qu'ils lisent ce prophète (XIV, 26), et ils verront quelle fameuse boulette le saint homme donna, pour le faire crever, au dragon, idole des Babyloniens ! »

Il cherchait à communiquer aux autres ce goût de la lec-

ture des divins livres. Il recommandait particulièrement celle des épîtres de saint Pierre et des épîtres de saint Paul. « Il y a, disait-il, une douceur ineffable à lire les épîtres, en pensant qu'elles sont adressées à chaque fidèle personnellement. C'est en lisant ces jours-ci la première épître de saint Pierre, que cette pensée m'a fortement saisi. Notre-Seigneur, en effet, a dit à ses apôtres : *Enseignez toutes les nations...;* et les voilà faisant des « lettres » pour ceux qu'ils ne pouvaient atteindre par la parole parlée... Essayez !... »

Nous connaissons une pieuse dame, intelligente et éclairée, qui a par-dessus tout le goût et l'amour de la sainte Écriture où elle trouve sans cesse des traits de lumière et de consolation. Elle atteste hautement en être redevable à M. Dupont. Son témoignage mérite d'être cité. « J'habitais depuis peu de temps la Touraine, nous écrit-elle, lorsque j'eus la douleur de perdre mon mari et que je résolus de quitter la vie mondaine que j'avais menée jusque-là pour embrasser une vie plus pieuse et occupée de bonnes œuvres. Mais alors mon embarras fut grand ; il s'agissait d'entrer dans une voie bien nouvelle, et je ne voyais absolument personne dans mon entourage qui pût m'y aider. Pour mon bonheur, j'entendis parler du saint M. Dupont, et le Seigneur permit que, dès la première visite que j'allai lui faire, il comprît mes tristesses et mes aspirations et me donnât les plus salutaires avis. A peine avions-nous échangé quelques mots, que cet homme de Dieu alla ouvrir le livre des divines Écritures, qui reposait sur un pupitre placé près de son bureau, et il se mit à lire d'une voix grave et religieusement émue les divers passages de saint Paul sur les devoirs de la veuve chrétienne, faisant ainsi pénétrer bien avant dans mon cœur toutes les paroles inspirées. » — « Pendant plusieurs années, j'eus ce vrai bonheur, d'avoir avec le saint homme d'assez fréquents entretiens. Parfois encore, dans le cours de la conversation, il avait recours aux divines Écritures. Il se plaisait surtout à me lire du saint Paul, que j'é-

tais restée si longtemps sans connaître, et que j'ai toujours goûté depuis d'une manière toute particulière. »

Voilà le témoignage d'une dame du grand monde. Le témoignage de Mgr d'Outremont est plus explicite encore et plus frappant. A la suite d'un discours que l'éloquent évêque du Mans avait prononcé devant les membres de l'*Union catholique et sociale de la Touraine,* nous félicitions cordialement ce vénéré compatriote, notre ancien collègue au chapitre métropolitain, du brillant succès qu'il venait d'obtenir et surtout de l'admirable et ingénieux emploi qu'il avait su faire de certains passages de l'Évangile commentés par lui en forme d'homélie, à la manière des Pères, de façon à provoquer plusieurs fois les applaudissements de son auditoire. Le pieux prélat, qui savait que nous travaillions à la vie de M. Dupont, nous interrompit : « Adressez vos félicitations, nous dit-il, à M. Dupont et non pas à moi. La sainte Écriture, il est vrai, est ma grande ressource toutes les fois que je dois parler en public ; mais si, par là, je réussis à quelque chose, je le déclare, c'est à M. Dupont que j'en suis redevable... Je tiens de lui cette manière d'interpréter l'Écriture sainte. » Et alors, l'évêque du Mans se mit à nous raconter, en présence de plusieurs ecclésiastiques de Tours réunis autour de lui, comment, dans les relations intimes et fréquentes qu'il avait avec M. Dupont, au temps où il était conseiller de préfecture ou vicaire de la cathédrale, leurs entretiens avaient continuellement pour objet l'Écriture. « C'est lui, ajouta-t-il, qui m'a donné le goût de cette étude ; il a été pour moi en cela un directeur, un modèle et un maître. Une foule d'interprétations et d'idées qu'il émettait sur certains textes me sont restées dans l'esprit ; elles me reviennent en mémoire quand je me prépare à parler et je suis heureux de m'en inspirer et de m'en servir. »

Ce fervent laïque était surtout ingénieux à faire des rapprochements entre l'Ancien et le Nouveau Testament, et ordinairement la sainte humanité de Jésus-Christ en était

l'objet. « Je sais, écrit-il, qu'il y a d'ineffables rapprochements à faire entre les textes de l'Ancien Testament et les faits accomplis en la sainte humanité de Notre-Seigneur. » Mais, avouant son incompétence, il renvoie son ami à un éloquent religieux avec lequel il le savait en relation, et dont les discours et les écrits faisaient alors grand bruit en France. « Le vénérable père Ventura, lui dit-il, peut mieux que personne donner une sorte d'actualité à ces textes adorables à cause de leur caractère prophétique. »

« Il est difficile de dire, nous écrit un ecclésiastique, combien sa conversation était pieuse et édifiante. Elle était nourrie de citations de l'Écriture. Il étudiait assidûment ce livre divin. S'agissait-il de quelque question particulière : « Voyons, disait-il, ce qu'enseigne le Maître « à ce sujet ! » Et il recourait à sa bible. C'était là son livre ordinaire, et il savait bien en appliquer les sentences à tous les états et à toutes les circonstances de la vie. » — On peut ajouter que cette sainte Bible était son trésor et qu'à certains moments il y trouvait toutes choses. Sa lecture le dédommageait de beaucoup de consolations spirituelles dont parfois il était privé, comme de l'assistance à la messe et de la communion dans ses dernières années. « Lisez, dit-il à son ami, le dernier chapitre de Daniel... J'ai trouvé ces jours-ci, alors que j'étais privé d'aller à l'église, que le repas que l'ange fit faire à ce prophète est une figure frappante de la communion spirituelle. »

Enfin, sa vénération pour la parole de Dieu lui inspira un acte d'hommage qui est un des côtés les plus remarquables de sa vie et de son caractère. Parmi les grands chrétiens qui ont professé un amour particulier pour la sainte Écriture, M. Dupont est le premier et le seul, sachions-nous, dont la piété soit allée jusqu'à l'honorer d'une lampe brûlant devant elle jour et nuit comme devant la divine Eucharistie. Nous voyons dans l'histoire que des saints lisaient l'Écri-

ture à genoux et tête découverte; d'autres la portaient sur eux avec respect; d'autres la faisaient reposer dans des étuis à fermoirs d'ivoire et d'argent. On ne rapporte d'aucun d'entre eux qu'il ait eu la pensée réalisée par M. Dupont. L'idée d'allumer une lampe devant le livre sacré est une idée de foi qui n'appartient qu'à lui, idée de réparation pour expier ce crime du blasphème commis de nos jours par tant d'incrédules, d'impies et de chrétiens ignorants qui nient la divinité de nos livres saints ou n'y voient qu'une parole ordinaire et tout humaine.

Le jour où il réalisa cette pensée doit être compté dans sa vie comme un jour mémorable. Ce fut le 29 mars 1865. Il le fit sans éclat, sans apparat; il n'y eut guère que ses amis plus intimes et plus observateurs qui le remarquèrent, et dans une de ses lettres il en fait mention en toute simplicité. Ayant eu occasion ce jour-là d'écrire à M. des Mousseaux, il termine en ces termes : « Disons tous ensemble ce ravissant verset du psaume CXVIII : *Deprecatus sum Faciem tuam in toto corde meo; miserere mei secundum Eloquium tuum*[1]. Or observez, mon cher ami, que c'est au moment où pour la première fois (aujourd'hui) je mettais une lampe devant la sainte Écriture, que j'ai remarqué l'à-propos de cette prière. La lampe est sur le coin de mon bureau en face de ma grande bible, et moi, misérable, entre les deux lumières réparatrices des blasphèmes. » Une lampe brûlait devant la sainte Face, une autre lampe devant la sainte Écriture; et l'homme de la prière et de la réparation était là entre les deux, brûlant d'amour pour Dieu et pour le prochain ! C'était bien la place que la Providence lui avait assignée; il n'en voulait pas d'autre. « Depuis longtemps, dit-il, je songeais à placer une lampe devant la parole de Dieu pour lui rendre hommage. Une circonstance m'a contraint d'agir, et vous êtes le premier à qui j'en parle. »

[1] « J'ai supplié votre Face de tout mon cœur; ayez pitié de moi selon votre Parole. »

Tout le reste de sa vie, cette lampe fut entretenue parallèlement à la lampe de la sainte Face. Il la montrait discrètement à certains de ses amis, surtout aux prêtres qui venaient le visiter. Avec eux il répétait volontiers le verset du Psalmiste qui exprimait si bien sa double mission réparatrice devant la sainte Face et devant la sainte Bible. Dans son testament, il s'est particulièrement préoccupé de sa bible et de la manière de l'honorer par une lampe. Il l'avait léguée dans cette intention. Par un concours de circonstances providentielles, son idée se trouve réalisée bien au delà de ses espérances. Dans le salon où il l'a si longtemps étudiée, sa chère bible, la même que de son vivant et ouverte sur le même pupitre, est éclairée d'une lampe qui brûle encore jour et nuit en son honneur. Cette lampe forme le pendant de celle qui brûle devant l'image de la sainte Face, et, avec celle du saint Sacrement, elle donne à ce petit oratoire un cachet à part, bien propre à favoriser la piété des âmes ferventes et à les disposer aux pensées réparatrices.

CHAPITRE XXII

SA MÉTHODE DE PRIER

Nous venons de raconter ce que le respect et l'amour de la sainte Bible avaient inspiré à M. Dupont ; nous avons sur ce sujet à mentionner une coutume qui ne le caractérisait pas moins que tout le reste dans l'usage de ce livre divin. Non seulement il aimait à lire l'Écriture sainte, à l'étudier, à la prendre pour matière de ses entretiens et de ses lettres, mais encore il en faisait l'objet de ses méditations et de sa prière vocale ou mentale ; à tel point qu'on peut dire qu'en priant il était identifié avec elle.

Habituellement, par exemple, il empruntait au texte sacré le sujet de son oraison du matin. Il avait, dans ce but, adopté pour ouvrage spécial celui du P. Avancin : les méditations en langue latine sur *la Vie et la Doctrine de Notre-Seigneur, d'après les quatre évangélistes*. C'était son manuel, son livre favori. Nous ne croyons pas que, dans ce genre, il se soit servi d'aucun autre pour ses exercices d'oraison. La bible et le paroissien, ou le bréviaire, tant qu'il put le réciter, lui suffisaient. Avait-il à sa disposition des ouvrages ascétiques, même d'entre les meilleurs, il les feuilletait et les parcourait, en prenant volontiers ce qui pouvait lui convenir ; c'était tout. Après cela, il n'hésitait point à s'en dessaisir ; il les donnait gracieusement à des visiteurs ou à des amis. Pour le P. Avancin, ce fut différent ; il a marqué quelque part qu'il commença à s'en servir

« le 28 mai 1837 », et il continua jusqu'à la fin. Après sa mort, ce modeste volume nous a été remis par une main généreuse et discrète ; nous l'avons trouvé annoté à la marge et au bas des pages, et tout plein d'une quantité de petits morceaux de papier, où le serviteur de Dieu transcrivait, selon ses habitudes, les passages qui l'avaient le plus frappé, en y ajoutant brièvement de ses propres réflexions. Ces notes, écrites sommairement et souvent par abréviation, d'une main nette et ferme, nous ont paru offrir quelque intérêt à l'historien, et nous avons cherché à y surprendre le secret de la prière de M. Dupont et de ses entretiens intimes avec Dieu. Si notre curiosité n'a pas été entièrement satisfaite à cause de la brièveté de ces notes, nous avons du moins été confirmé dans la persuasion où nous étions déjà, que ce pieux laïque toute sa vie a fait de l'Écriture sainte l'élément principal de sa prière, la nourriture de son âme.

Nous retrouvons là, d'ailleurs, la même manière d'en interpréter le sens, celle qui consiste à commenter un texte par un autre. Ainsi, s'arrêtant sur ce mot des bergers dans l'Évangile : *Videamus* VERBUM, voyons la PAROLE..., » il en est frappé, et aussitôt il rappelle le passage de l'Exode où l'on rapporte que sur le Sinaï le peuple « voyait des voix », et que le Seigneur dit à Moïse : « Vous voyez que je vous ai parlé du ciel. » (Exode, XX, 19.) Et il ajoute : « Ce VERBE à Bethléhem se montre comme Agneau, et c'est aux bergers d'abord qu'il se fait connaître. » — En regard des méditations sur Noël, on lit cette note : « Cet enfant pauvrement couché dans une crèche remue déjà le ciel et la terre. » Une date qui vient à la suite indique qu'il avait recueilli cette pensée d'un sermon prêché à la cathédrale dans l'Avent de 1837.

Au temps de la Quinquagésime, le P. Avancin, parlant de l'influence de Satan sur Judas, qui « sortit du cénacle avant la prière », fait remarquer combien le démon s'applique à détourner de l'oraison celui qu'il tente. M. Dupont note ce passage du pieux écrivain, et en confirme la justesse

par un rapprochement avec ce trait qu'il emprunte à la *Vie de sainte Thérèse* : « Un jour, dit la sainte, étant au chœur dans un certain monastère et en ravissement, je vis une très grande contestation entre les anges et les démons, sans pouvoir comprendre ce que cela signifiait. Mais on le connut bientôt après par celle qui arriva entre des personnes d'oraison et d'autres qui n'en faisaient point : ce qui dura fort longtemps, et apporta un grand trouble dans la maison où cette dispute se passa... »

Après avoir cité la parole de Thomas, l'apôtre incrédule : *Si je ne vois pas, je ne croirai pas...*, s'adressant à Notre-Seigneur, M. Dupont lui fait cette prière : « Je ne viens pas vous demander à voir vos plaies glorieuses, Seigneur mon Dieu, mais vous supplier de les imprimer sur moi, afin d'être reconnu par vous comme un de vos membres au jour de ma mort... *Scribe, Domine, vulnera tua... Écrivez sur moi vos blessures...* »

Sur l'apparition de Jésus dans le cénacle après la résurrection, il a écrit cette note : « *Les portes étant fermées...* Prenons-y garde ! Ce que Jésus a fait pour vaincre l'incrédulité des apôtres, il ne le renouvelle pas pour nous, qui avons hérité de la FOI des apôtres. Saint Jean, qui raconte l'ineffable entrevue du cénacle, nous représente ensuite Jésus frappant à la porte et disant : *Voici que je me tiens à la porte...* Ayons toujours la « porte » de notre cœur ouverte, afin de ne jamais perdre aucun des moments que le bon Maître veut nous donner. » — *Ils s'imaginaient voir un fantôme. Jésus leur dit : Pourquoi êtes-vous troublés et les pensées montent-elles dans vos cœurs ?...* Ce texte lui suggère les observations suivantes : « En dehors de la FOI, il n'y a d'ouverture que pour les absurdités... Les bonnes pensées ne *montent* pas des sens, elles *descendent* du ciel... »

Au dimanche de la Résurrection, nous trouvons une résolution qu'il prend, celle de réciter depuis *Pâques* jusqu'à l'*Ascension* six mille fois (cent cinquante par jour) la prière suivante empruntée à sainte Gertrude : « *Très*

sainte, très suave, très paisible Trinité, gloire à vous par les plaies de Jésus, mon bien-aimé. » — Comme les grands saints, il avait une dévotion spéciale à l'ineffable mystère de l'auguste Trinité.

L'espace de dix jours qui s'écoule entre l'Ascension et la Pentecôte, si précieux pour les âmes intérieures, était particulièrement sanctifié par cet homme de prière. Il s'imposait, durant cet intervalle, de réciter mille fois les textes suivants : « *Venez, Esprit-Saint... — Qu'il me soit fait selon votre parole, Seigneur Jésus! — Je suis votre serviteur et le fils de votre servante.* » — Et il ajoute en commentaire : « Répétons ces douces paroles en union avec les sentiments de Marie, quand elle fut saluée par l'ange Gabriel, et suivons-la au cénacle, où sans doute elle priait avec les apôtres pour leur apprendre à prier et à obtenir les grandes faveurs de Dieu. » — « Que nous serions heureux de pouvoir, à la vue de toutes nos misères, partager l'abaissement prodigieux du cœur de la très sainte Vierge, devenant à cause de son humilité mère de Jésus ! Nous deviendrions ainsi moins indignes des effusions de l'Esprit-Saint, et nous prouverions au moins à notre Sauveur Jésus la bonne volonté que nous avons de voir se réaliser en nos âmes ses ravissantes promesses. »

Certaines paroles du P. Avancin, qu'il copie textuellement et presque sans observation, indiquent les tendances et les aspirations habituelles de son âme, surtout son goût pour les méditations pieuses et sa fidélité à ne tenir que des conversations saintes. Telles sont celles-ci : « Pour que tu mérites de recevoir les anges, c'est-à-dire les rayons de la lumière spirituelle, il ne faut pas que tu emploies ton heure de méditation avec négligence et manière d'acquit, mais il faut persévérer et dans l'attention et dans l'affection; il est bon aussi de déplorer ton aveuglement. » — « Accoutume-toi en voyageant avec le prochain à t'entretenir, non de choses inutiles, mais de choses divines, afin d'avoir Jésus pour compagnon de voyage. »

Il a écrit quelque part ces lignes : « Voici qui peut nous donner confiance, et la confiance obtient tout. J'ai trouvé hier soir le premier point de la méditation du P. Avancin pour le saint jour de la Pentecôte. » Et il copie le texte ainsi conçu : « Ce temps est mystérieux : c'était le même jour auquel longtemps auparavant la loi de crainte avait été donnée, à laquelle succède aujourd'hui la loi d'amour, que le Saint-Esprit vient écrire dans le cœur des fidèles, pour rendre le joug du Seigneur doux et léger ; car il est vrai que celui qui aime ne trouve rien de difficile. Oh ! s'il venait aujourd'hui en moi, et *qu'il écrivît sa loi au milieu de mon cœur,* afin que je servisse Dieu avec amour et non point avec une crainte servile ! » — « Le P. Avancin a souligné, » c'est une observation de M. Dupont, qui ajoute : « Je me suis acquitté des mille : *Écrivez, Seigneur, votre loi dans mon cœur !* »

A propos des persécutions soulevées contre les apôtres par la synagogue juive, il fait cette réflexion : « Avant de pousser des cris de mort contre Notre-Seigneur, les pharisiens lancèrent des épigrammes sur sa doctrine et sa personne adorable. A leur tour, les apôtres, en sortant pour la première fois du cénacle, sont accueillis par des moqueries... ; plus tard, on les conduira chargés de chaînes devant les proconsuls !... Et dans les temps modernes, l'incrédulité ne dressa les échafauds qu'après avoir vainement tenté de détruire la foi par l'ironie. »

La quatrième demande du *Pater* avait un attrait particulier pour lui. En la méditant, il note par écrit cette réflexion que bien des fois nous lui avons entendu faire de vive voix : « *Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien...* Je remarque qu'il n'y a que dans cette seule demande que Notre-Seigneur répète les mêmes paroles ; car, après avoir prié son Père de nous donner ce pain de chaque jour, il ajoute : *Donnez-le-nous aujourd'hui,* qui est comme s'il disait : « Après nous l'avoir donné une fois, vous, ô Père éternel, continuez durant chaque jour à nous le donner

jusqu'à la fin du monde... » Et il renvoie à la méditation du *Pater* de sainte Thérèse[1]. — « On comprend mieux, écrit-il plus loin, ce que Notre-Seigneur entend par le *pain quotidien* de l'Oraison dominicale, lorsque la pensée se porte sur le pain immatériel. Y a-t-on fait réflexion avec un degré suffisant de foi...? Et Notre-Seigneur ne pourrait-il pas encore dire : *Que pensez-vous au dedans de vous-mêmes, hommes de peu de foi?* »

Les textes qui ont rapport à Satan devaient, on le comprend, l'intéresser particulièrement. Lorsque Jésus chasse le démon du corps d'un possédé et le « menace », en lui disant : *Obmutesce,* « tais-toi, » il remarque que, dans saint Marc, Notre-Seigneur parle à la tempête dans les mêmes termes : « Il menace le vent et dit à la mer : Tais-toi, reste tranquille, » insinuant par ce rapprochement que les tempêtes physiques aussi bien que les tempêtes morales sont souvent l'effet de la malice du démon.

Les dispositions intérieures qui l'animaient dans ses conversations, et la vigilance qu'il exerçait sur lui-même en parlant, se montrent bien dans les annotations suivantes à propos de « cet homme muet, possédé du démon, qu'on présente à Notre-Seigneur et qui parla, après que le démon eut été chassé » : — Reconnais que tu es muet, lorsque tu es empêché par un « sentiment de vanité » de parler « de Dieu », par le « respect humain » de parler « pour Dieu », par la « dissipation d'esprit » de parler « avec Dieu ».

Après l'Évangile, c'étaient les psaumes de David qui l'attiraient de préférence, sans doute parce qu'ils lui offraient plus d'éléments pour ses pieuses aspirations et ses formules de prière. Il avait une prédilection pour le psaume CXVIII, *Beati immaculati in via.* Combien de fois n'a-t-il pas répété, devant la sainte Face de Notre-Seigneur, les textes si remarquables que ce beau psaume renferme sur ce divin ob-

[1] *Chemin de la perfection,* t. IV, p. 281.

jet! Et Dieu seul peut savoir de quels élans de ferveur et d'amour son âme était transportée en les répétant.

Un jour je lui faisais visite, le sachant atteint par une forte attaque de goutte qui, lui tombant sur les pieds, l'avait longtemps empêché de marcher et retenu captif dans sa maison. Tout aussitôt, avec une gaieté et une bonhomie charmantes et d'une sûreté de mémoire parfaite, il se mit à me rappeler les versets de ce psaume et d'autres empruntés à tout le psautier, dans lesquels le roi-prophète demande à Dieu de ne faire usage de « ses pieds » que pour « entrer, s'établir, marcher, courir jusqu'au terme » dans les « sentiers de sa loi » et la « voie de ses commandements », me faisant remarquer, dans le sens spirituel, l'ordre de gradation suivi par le Psalmiste, et commentant ses paroles avec une intelligence et un goût de piété qui me ravissaient et me laissaient entrevoir quelles jouissances surnaturelles la méditation de ces textes lui avait fournies durant sa retraite forcée.

Après l'Évangile et les psaumes, il n'y a pas de livre que M. Dupont ait eu l'habitude de lire et de méditer autant que le paroissien. Il en avait un en latin et très complet, qu'il mettait dans sa poche et portait toujours avec lui. Le paroissien était pour lui ce qu'il devrait être pour tout chrétien pieux et éclairé, son *vade mecum*, son livre habituel de prière. Il y puisait aussi la meilleure interprétation et le plus sûr commentaire des paroles de la sainte Écriture, par l'application que l'Église en fait, selon les différentes phases de l'année liturgique, dans les offices du dimanche ou dans les fêtes de Notre-Seigneur, de la sainte Vierge et des saints. Il s'en inspirait chaque jour, non seulement par une pensée d'union intime avec l'Église dans la célébration de ces fêtes, mais aussi dans le but d'y trouver, par la lecture de l'introït, de l'oraison, de l'épître, de l'évangile et des autres parties propres à la messe du jour, les éléments de certaines prières spéciales qu'il aimait à improviser pour lui-même, et qu'il prenait quelquefois la peine d'écrire pour les autres.

Ainsi, un verset des Paralipomènes, cité dans l'introït

de la Dédicace, lui suggère cette belle prière sur la réparation des blasphèmes : « O Dieu ! qui, le jour de la Dédicace du temple, dans une effusion de miséricordieuse bonté, avez promis d'exaucer du haut du ciel ceux qui invoqueraient votre Nom et rechercheraient votre Face ; accordez aux associés de l'œuvre de la Réparation du blasphème, prosternés devant votre Face adorable, les grâces dont ils ont besoin pour travailler efficacement à leur propre salut et à la conversion des blasphémateurs eux-mêmes sur lesquels votre saint Nom est invoqué avec confiance, vous qui vivez et régnez dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il ! »

Les signes liturgiques lui suggéraient de pieuses élévations : « ... Ce matin, dit-il, à la messe, je me suis dit que nous pourrions tirer parti des signes de croix qui se font au commencement de l'évangile sur le front, sur la bouche et sur la poitrine, en pensant que nous signons nos fronts pour demander à Dieu la grâce de nous montrer fermes chrétiens en vue de sa louange éternelle ; nos lèvres, pour qu'elles laissent échapper le miel des consolations ou des instructions en faveur du prochain ; nos cœurs, pour que le feu de l'amour s'y concentre afin de nous embraser et de consumer toutes nos misères. »

Les hymnes de l'Église le ravissaient. A Pâques, il s'écrie : « Profitons de cette dernière Pâque pour nous avancer vers la terre promise. Quelle consolation pour le chrétien de chanter avec l'Église l'hymne de la délivrance : *Evasimus Rubrum mare !... Nous avons échappé à la mer Rouge !...* » — La fête de Noël fait déborder les sentiments de son cœur : « *Parvulus natus est nobis ! Un petit enfant nous est né !...* Eh ! quel enfant !... Oh ! que de choses nous seront révélées lorsqu'à notre tour nous « naîtrons » dans le ciel !... » — Une autre fois, à l'approche de la même fête, il écrit à un ami : « *Venez, divin Messie !...* Qu'il est consolant de penser que notre bon Sauveur se rend encore aujourd'hui parmi nous, à ce cri d'amour par lequel nos pères dans la foi l'ont fait descendre du ciel ! L'Église, en chantant ses grandes an-

tiennes, veut nous faire participer aux désirs véhéments qui consumèrent les fidèles des temps anciens! Et cependant, qu'attendaient-ils? Un roi puissant, un dominateur des nations!... Pour nous, enfants de l'Église, de quelle ardeur ne devons-nous pas être embrasés, lorsque nous appelons Jésus et que nous lui demandons de nous conduire dans son beau royaume! Bien plus, tous les jours, si nous sommes *de bonne volonté,* Jésus viendra en nous, et même avec plaisir, parce que *ses délices sont d'être avec les enfants des hommes.* »

A l'école de sainte Gertrude, il avait appris à profiter des oraisons de l'Église et des autres parties de l'office; il en exprimait le suc et la moelle : « Je vous propose, écrit-il à quelqu'un, la petite invocation dont la pensée m'est venue en lisant ce matin la communion du samedi de la quatrième semaine de Carême : « Accordez-nous, Seigneur, de marcher à la lumière de votre Face, et de nous réjouir dans les louanges que nous donnerons à votre Nom. »

A une certaine époque, je le rencontrais fréquemment le matin au sortir de la messe qu'il avait entendue aux carmélites, à la Purification ou chez les lazaristes. Il m'abordait, ayant presque toujours sur les lèvres un texte sacré, emprunté à la messe du jour qu'il venait de lire dans son paroissien. Il me citait le passage en latin, gravement et dévotement, y ajoutant quelquefois, en manière de commentaire, une idée qui lui était propre, et toujours avec un accent de foi et une onction de piété qui me montraient assez le sentiment intérieur dont il venait d'être pénétré devant Dieu. Sa seule manière d'accentuer et de souligner certains mots, avec le regard et le geste dont il les accompagnait, suffisaient pour me rappeler ou me suggérer ce que je n'aurais pas remarqué de moi-même, et dont je me sentais heureux de faire mon profit.

Cet homme d'oraison avait souvent aussi recours, en priant, à la force surnaturelle qui vient de l'association des fidèles entre eux par la « communion des saints ». Sa belle

âme, naturellement communicative, entrait volontiers en union de prières avec des amis ou toute personne vertueuse qui le lui demandait. « Si nos bons anges, écrit-il à quelqu'un, veulent nous donner la main (et qui doute qu'ils ne soient pas disposés à nous aider), l'arrangement que vous nous proposez nous portera profit. En mon petit particulier, tous les jours, au moment de la sainte communion, je m'unis d'intention aux bonnes âmes qui demandent des prières. »

Les besoins de la société contemporaine, ceux de l'Église, de la France, de certaines familles, lui servaient de motifs et d'occasions pour pratiquer et étendre ces unions de prières. Nous avons vu le prix qu'il attachait à celle qui, sous le titre de Quarantaine de saint Louis, se terminait à la fête de ce saint roi, regardé de tout temps comme le protecteur de la France et le défenseur de l'Église. A ses yeux, c'était la prière fondamentale pour l'œuvre de la réparation des blasphèmes. Chaque année il faisait tirer par milliers les exemplaires de cette formule, qu'il répandait de toutes parts. « On ne se fait pas une idée, dit-il, de l'empressement avec lequel ces prières sont adoptées par les âmes pieuses : c'est bon signe. » Quant à lui, il les récitait tous les matins et pendant toute l'année.

Par le même principe, il avait aussi la dévotion des *mille Ave*. Voici l'explication qu'il donne de cette pratique : « Ma lettre, dit-il à un ami, devant vous arriver la veille de Noël, je ne résiste pas au désir de vous parler de la dévotion connue sous le nom des *mille Ave Maria;* à Rome, elle tient une première place parmi toutes les dévotions. Cela consiste à dire, la veille de la Nativité, mille fois : *Je vous salue, Marie, pleine de grâce*... On se met plusieurs ensemble, si on ne peut pas prendre le temps de s'acquitter seul de ce petit devoir envers Marie. La pensée en est délicieuse. Pour peu qu'on ait vécu depuis l'Avent avec les prophètes suivant les intentions de l'Église, on se transporte par la pensée à Nazareth

et à Bethléhem... Une voix est descendue du ciel! *Je vous salue, pleine de grâce*, a dit l'ange! C'est la prière qu'on va répéter, puisque Jésus n'est pas encore venu nous dire : *Notre Père, qui êtes aux cieux!*... Les plus grandes grâces sont journellement obtenues parmi les carmélites par cette aimable dévotion, et j'ai vu en faire l'expérience avec consolation dans le monde. »

Un de ses amis nous envoie à ce sujet la note suivante : « Il avait des moyens de succès à lui. Un curé du diocèse de Bourges m'a dit l'avoir consulté pour une fondation très difficile. Il prescrivit dix mille *Ave Maria*. Le bon curé se fit aider, accomplit l'ordonnance et réussit dans sa fondation. »

La prière de M. Dupont, comme on le voit, habituellement inspirée par la liturgie, les textes de l'Écriture et les paroles de l'Église, était devenue la vraie prière, une prière éminemment catholique. Est-il étonnant que, sur les lèvres de ce pieux serviteur de Dieu, elle ait eu une si grande puissance pour convertir ou édifier les âmes, pour vaincre et terrasser le démon?

Plus d'une fois, le fervent laïque s'est senti poussé à composer lui-même et à jeter sur le papier, pour son propre usage, des invocations et des formules analogues aux circonstances et aux dispositions où il se trouvait. Elles respirent toutes l'esprit de l'Église et l'onction de la piété. Nous en avons cité ailleurs quelques-unes des plus belles [1].

Tout lui était occasion de prière. — « Ces jours derniers, écrit-il à la prieure des bénédictines d'Arras, un prêtre missionnaire m'a donné une pensée que je vous transmets, parce que vous et vos dignes sœurs de l'Adoration en tirerez meilleur parti que moi. Elle est de saint Augustin, qui s'écriait à la vue de Jésus-Hostie : *Deus es*,

[1] Voir le *Manuel de la Confrérie*.

meus es : Vous êtes Dieu! vous êtes mien! — Que de choses en ces deux mots. » — L'apostasie de Lamennais lui suggèra l'oraison suivante : « *Oremus.* — Nous vous prions, ô mon Dieu, pour un de vos prêtres qui a longtemps consolé votre Église, et qui maintenant l'afflige. Nous vous prions pour M. de Lamennais : faites-lui la grâce de réparer les scandales qu'il a donnés, et de vous servir par le talent que vous lui avez confié : faites-nous la même grâce à nous-mêmes, ô mon Dieu tout-puissant, qui vivez et régnez dans tous les siècles des siècles. Amen. »

Dans ses derniers temps, il se mettait à la place d'une âme qui demande la porte du paradis : « Seigneur mon Dieu, m'inspirant de l'exemple de l'homme boiteux qui se faisait tous les jours porter à la porte du temple, pour demander l'aumône à ceux qui entraient, j'entreprends d'obtenir, par une instante prière, la grâce toute précieuse d'être placé, après ma mort, à la porte du ciel, avec la permission d'y tendre la main jusqu'au payement final de mes dettes envers la justice divine. Ainsi soit-il. »

Ainsi, comme la harpe de David, l'âme de M. Dupont résonnait à tous les souffles du Saint-Esprit, s'exhalant en soupirs d'amour, en désirs de réparation, en chants de louanges et d'action de grâces. Il rédigeait simplement et sans apprêt ces pieuses formules; il les communiquait volontiers à d'autres, mais d'une manière secrète et privée, sans vouloir jamais que son nom parût. Il lui suffisait de savoir qu'elles réjouissaient quelques âmes et leur avaient fait du bien.

FIN DU PREMIER VOLUME

TABLE

DU PREMIER VOLUME

12116. — Tours, impr. Mame.

